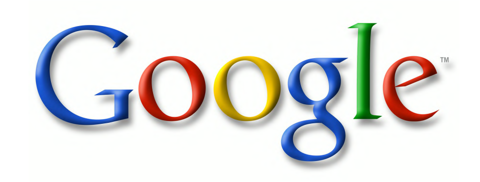



NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06828334 4

ANNEX



PARIS.—TYPOGRAPHIE DE Mme Ve DONDEY-DUPRÉ,
46, rue Saint-Louis, au Marais.

HISTOIRE

DES PAPES.

PARIS.—TYPOGRAPHIE DE Mme Ve DONDEY-DUPRÉ,
46, rue Saint-Louis, au Marais.



La Papesse Jeanne.

HISTOIRE

DES PAPES,

CRIMES, MEURTRES, EMPOISONNEMENTS,

Parricides, Adultères, Incestes,

DEPUIS SAINT PIERRE JUSQU'A GRÉGOIRE XVI ;

...E DES SAINTS, DES MARTYRS, DES PÈRES DE L'ÉGLISE, DES ORDRES RELIGIEUX,
DES CONCILES, DES CARDINAUX, DE L'INQUISITION, DES SCHISMES,
DES GRANDS RÉFORMATEURS ;

CRIMES DES ROIS, DES REINES, ET DES EMPEREURS.

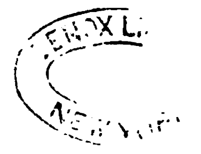
MAGNIFIQUE ÉDITION,

SPLENDIDEMENT ILLUSTRÉE DE GRAVURES SUR ACIER,
exécutées par nos premiers Artistes

III

...STRATION DE LIBRAIRIE,
26, RUE NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES, PRÈS LA BOURSE.

1842



HISTOIRE

DES PAPES.

GRÉGOIRE IV,

THÉOPHILE, empereur d'Orient.	105e PAPE.	LOUIS Ier, empereur d'Occident et roi de France.

Élection de Grégoire IV. — Translation des reliques de saint Grégoire et de saint Tiburce.—Disputes violentes entre le pape et les moines du couvent de Farse. — Les commissaires de Louis condamnent le pontife à restituer les terres usurpées par le saint-siége. —Révolte des enfants de l'empereur Louis le Débonnaire.—Grégoire trahit le prince. — Louis est déposé et enfermé dans un monastère. — Générosité du roi envers l'Église romaine. — Mort de Grégoire IV.

Grégoire était Romain d'origine, fils d'un patricien nommé Jean; le pontife Pascal lui avait conféré le sous-diaconat et la prêtrise.

Platine rapporte qu'après la mort de Valentin, le diacre Grégoire, élevé au trône de saint Pierre par les suffrages unanimes du clergé et du peuple, refusa d'abord cette haute

dignité. Papebroch affirme au contraire que Grégoire, d'un caractère lâche et perfide, fut soupçonné d'avoir hâté la mort de son prédécesseur, et qu'il n'obtint le saint-siége que par ses brigues et par la violence. « Les Romains, dit cet his-
» torien, ne voulurent pas consentir à son ordination, dans
» la crainte de s'exposer au ressentiment de Louis le Débon-
» naire; et ils envoyèrent des ambassadeurs au monarque
» pour le prier de nommer des commissaires qui seraient
» chargés d'examiner la validité de l'élection. Lorsque les
» envoyés français se furent rendus dans la ville sainte, le
» politique Grégoire les combla de présents, acheta leur ami-
» tié, et il obtint la confirmation de son titre de pape. Il fut
» consacré en leur présence, la veille de l'Épiphanie, dans
» l'église de Saint-Pierre. Cependant, quelque temps après,
» l'empereur, éclairé par les rapports de ses ministres sur la
» conduite du pontife, lui écrivit une lettre sévère, et le
» menaça de le faire déposer, s'il ne réparait le scandale de
» son élection par une conduite exemplaire. »

Dès lors Grégoire voua au prince une haine implacable, dont nous verrons les effets dans les dernières années de son règne.

D'abord il s'occupa de faire réparer les églises de Rome qui tombaient en ruines; il éleva de nombreux monastères, qu'il dota d'immenses richesses arrachées aux peuples par le glaive des rois ou pour la fourberie des prêtres. Ensuite il fit transporter dans une des galeries de la basilique de Saint-Pierre le corps de Grégoire le Grand; il le fit placer sous l'autel d'un oratoire dédié à ce saint, et dont l'abside était de mosaïque sur fond d'or. On célébrait tous les ans dans cette

chapelle la fête de ce pontife, et pendant la cérémonie les fidèles baisaient le pallium, le reliquaire et la ceinture avec lesquels il avait été enseveli. Les corps de saint Sébastien et de saint Tiburce furent déposés dans le même oratoire.

Grégoire IV rebâtit l'église de Saint-Marc, qui avait été son titre, et la décora magnifiquement; il fit poser sur le maître-autel un tabernacle d'argent du poids de mille livres, et fit transporter dans le sanctuaire le corps de saint Hermès : avant l'inhumation du martyr, il lui coupa un doigt, qu'il envoya en présent à Éginhard, l'ancien secrétaire de Charlemagne. Néanmoins les soins qu'il prenait de reconstruire les temples en ruines ne l'empêchaient pas d'étendre sa sollicitude sur les affaires temporelles; il fit relever les murs d'Ostie, et fortifia le port, qui avait été démantelé par les Sarrasins, dans leurs excursions sur les îles ou sur les côtes voisines de l'embouchure du Tibre : cette ville fut entourée de hautes murailles, défendues par des bastions garnis de fossés profonds; il la ferma avec d'immenses portes garnies de herses, et fit placer sur les murs des espèces de catapultes pour lancer des pierres, et des machines formidables destinées à repousser les attaques des ennemis. La nouvelle cité fut nommée Grégoriopolis.

Pendant le séjour que les commissaires de l'empereur firent à Rome, Ingoalde, abbé de Farse, leur apporta une lettre de Louis, qui leur commandait d'examiner avec impartialité les plaintes portées contre les papes Adrien et Léon, qui étaient accusés par l'abbé du monastère de Sainte-Marie de s'être emparés de cinq domaines d'une grande étendue, appartenant à son couvent. Ingoalde fit valoir auprès des

ambassadeurs les démarches qu'il avait déjà faites sous les pontificats d'Étienne, de Pascal et d'Eugène, et leur représenta que n'ayant pu obtenir justice, il s'était enfin adressé à l'empereur.

Les commissaires instruisirent le pape des ordres qu'ils avaient reçus, et le sommèrent de se faire représenter devant leur tribunal : un avocat fut aussitôt envoyé de Rome pour présenter la défense du saint-siége; celui-ci repoussa la réclamation d'Ingoalde comme attentatoire à la dignité du pape, et affirma solennellement, au nom de Grégoire, que les domaines en litige n'avaient jamais appartenu au monastère de Sainte-Marie. L'abbé se levant alors de son siége, appela sacriléges et menteurs le pontife et son défenseur; il montra les titres des donations qui avaient été faites à son couvent par le roi Didier, et confirmées par l'empereur Charlemagne.

Sur des preuves aussi authentiques, les commissaires furent obligés de condamner la cour de Rome à restituer les biens dont elle s'était emparée injustement; mais l'avocat refusa de se soumettre à leur décision, et le pape approuvant cette résistance, déclara qu'il se rendrait lui-même en France pour faire casser le jugement des commissaires. Malgré la déclaration de Grégoire, le prince ordonna qu'on exécuterait sans retard le jugement prononcé contre le saint-siége; Ingoalde fut mis en possession de ses domaines, et l'acte qui les lui conférait fut déposé dans les cartulaires de Farse pour la conservation des droits du monastère.

Déjà Grégoire avait juré une haine implacable à Louis le Débonnaire à l'occasion des menaces qu'il lui avait adressées lors de son élection : cette dernière affaire le transporta de

fureur, et il ne garda plus de mesure dans sa conduite envers le monarque. D'abord il excita les enfants contre le père; ensuite, lorsque Lothaire se fut déclaré en pleine révolte, le saint-père vint en France pour appuyer la cause du prince et assurer le succès de la rébellion en plaçant ces fils coupables sous la protection de l'Église.

La Chronique de Saint-Denis, en parlant de ces événements, prétend « que les démons de l'enfer animèrent tous » les fils de Louis le Débonnaire, et que Satan lui-même fit » venir l'évêque de Rome, sous un prétexte charitable, » comme s'il voulait rétablir la paix entre l'empereur et ses » enfants, mais en réalité afin d'excommunier le monarque » et les évêques qui s'opposeraient aux volontés exécrables de » ses fils dénaturés. »

Aussitôt que Grégoire eut franchi les Alpes, les prélats restés fidèles à l'infortuné Louis écrivirent au pape pour l'obliger à sortir de France; ils lui rappelèrent les serments qu'il avait faits au monarque, lui reprochèrent la trahison dont il se rendait coupable envers son prince en venant troubler son royaume, et en s'immisçant dans les affaires de l'état, qui n'étaient point de sa compétence, et lui déclarèrent que s'il entreprenait de les frapper d'interdit, ils retourneraient contre lui-même les excommunications et les anathèmes, et le déposeraient solennellement des fonctions sacrées.

Le pontife, effrayé de cette opposition formidable, résolut de quitter la France; et déjà il se préparait à retourner à Rome, lorsque deux moines, les créatures de Lothaire, pour le rassurer, lui mirent sous les yeux les passages des Pères et les canons des conciles italiens qui le déclaraient juge su-

prême de tous les chrétiens. Alors l'orgueil triompha de la crainte, et son audace n'eut plus de bornes. Grégoire osa écrire aux évêques du parti de l'empereur une lettre dans laquelle il élève le pouvoir du saint-siége au-dessus des trônes, et soutient que ceux qui ont reçu le baptême, quel que soit leur rang, lui doivent une entière obéissance. « Si j'ai juré » fidélité au roi, dit-il, je ne peux mieux remplir mon ser- » ment qu'en ramenant la paix dans l'état; et vous ne devez » point m'accuser de parjure, vous qui êtes coupables de ce » crime envers moi. »

De son côté, Lothaire répandait des proclamations contre son père, mais en termes moins véhéments que ceux du souverain pontife; il voulait seulement, assurait-il, punir les mauvais conseillers dont son père était entouré et empêcher q la tranquillité du royaume ne fût compromise par leurs avis insensés.

Sous prétexte de désigner à l'empereur les hommes qu'il devait exiler de la cour, Grégoire se rendit dans le camp de Louis le Débonnaire pour rétablir la concorde, selon les maximes de l'Évangile, entre le père et les enfants. Il demeura plusieurs jours auprès de l'empereur, et tout en lui faisant des protestations d'un dévouement inaltérable, il s'assura de la défection des troupes par des présents, par des promesses ou par des menaces; et la nuit même de son départ, tous les soldats passèrent dans le camp de Lothaire.

Le lendemain, Louis, ayant été instruit de cette odieuse trahison, comprit qu'il ne pouvait plus résister aux projets criminels de ses fils; il congédia les serviteurs fidèles qui étaient restés près de sa personne, se rendit au camp des

princes, et se livra lui-même entre leurs mains. La plaine où ces événements se passèrent est située entre Bâle et Strasbourg; depuis elle fut nommée « le Champ du Mensonge, » en souvenir de l'infamie du pontife.

Louis fut reçu par ses enfants avec de grandes démonstrations de respect; bientôt après ils le séparèrent de Judith son épouse, dont ils confièrent la garde à Louis, roi de Bavière; ensuite, à l'instigation de Grégoire IV, ils le déclarèrent prisonnier et déchu de la dignité impériale. On le dépouilla de ses ornements royaux; on le revêtit des habits destinés aux pénitents publics, et il fut contraint, en présence d'une multitude innombrable, de confesser à haute voix des crimes qu'il n'avait point commis. Lothaire le fit enfermer dans le monastère de Saint-Médard à Soissons, s'empara de l'autorité souveraine, et se fit prêter serment par le clergé, par les seigneurs et par l'armée, comme empereur d'Occident et comme roi de France.

Après avoir dirigé et consacré cette infâme usurpation, le pape retourna triomphant en Italie. Néanmoins, l'autorité des enfants de Louis le Débonnaire ne fut pas de longue durée; les peuples, indignés de la conduite de Lothaire, se révoltèrent contre lui et rétablirent l'empereur sur le trône. A son tour Louis résolut de se venger du pontife, et il envoya aussitôt à Rome saint Anscaire, métropolitain de Hambourg, accompagné des prélats de Soissons et de Strasbourg et du comte Gérold, afin d'interroger le saint-père sur la part qu'il avait prise dans la conjuration des princes français.

Grégoire protesta par serment de la pureté de ses intentions, renouvela les assurances de son dévouement à la per-

sonne du roi, s'engagea à le servir contre ses fils, et combla de présents les envoyés de France. Le faible Louis consentit à oublier le passé; il pardonna à ses enfants, et poussa l'indulgence jusqu'à interposer son autorité pour protéger le saint-siége contre Lothaire son fils, qui, furieux de la nouvelle trahison du pape, avait ordonné à ses officiers de traiter avec une grande dureté les prêtres de l'Église romaine et le saint-père lui-même.

Louis le Débonnaire écrivait ainsi à son fils : « Souvenez-» vous, prince, qu'en vous donnant le royaume d'Italie, je » vous ai recommandé d'avoir le plus grand respect pour la » sainte Église romaine, et que vous avez juré de la défendre » contre ses ennemis, et de ne point la laisser exposée aux » outrages des étrangers. Faites donc cesser les violences de » vos soldats contre le clergé de Rome. Je vous commande » de faire préparer des vivres et des logements pour ma suite » et pour moi, car je veux me rendre en pèlerinage aux tom-» beaux des apôtres; et j'espère, à mon arrivée dans la ville » sainte, que toutes les plaintes auront cessé contre vos » troupes. »

La noble et généreuse conduite de Louis le Débonnaire dans cette circonstance suffirait pour flétrir à jamais la mémoire de l'exécrable pontife, qui s'était servi du voile de la religion pour armer les enfants contre leur père!

Ce prêtre, lâche, fourbe, perfide, sacrilége, sans principes et sans foi, occupa la chaire de saint Pierre pendant seize ans; enfin il mourut au commencement de l'année 844.

SERGIUS II,

106e PAPE.

MICHEL III, empereur d'Orient. — CHARLES LE CHAUVE, roi de France.

Histoire de Sergius, surnommé Groin de cochon. — Troubles causés par l'élection de Sergius. — Voyage du roi Louis à Rome. — Audace du pontife. — L'élection du pape est confirmée. — Sergius et son frère vendent publiquement les charges de l'Église. — Le peuple romain prête serment de fidélité à l'empereur. — Louis est couronné roi des Lombards. — Enlèvement de la belle Ermengarde, fille de Lothaire. — Division entre l'empereur et ses frères. — Concile de Paris. — Noménoé s'empare de la souveraineté de Bretagne. — Incursions des Sarrasins en Italie. — Le miracle du Mont-Cassin. — Mort de Sergius.

Sergius était Romain de naissance; il avait perdu son père dans un âge très-tendre, et sa mère avait pris un soin extrême de son éducation; malheureusement elle lui fut enlevée à la suite d'une épidémie, et le jeune Sergius demeura orphelin.

Le pape Léon III l'admit dans l'école des chantres, où il se distingua par des progrès rapides et par une grande aptitude au travail. Son protecteur l'ayant pris en affection, le fit acolyte; Étienne IV le nomma ensuite sous-diacre; et Pascal Ier l'ordonna prêtre du titre de Saint-Sylvestre; enfin Grégoire IV le fit archiprêtre.

A la mort de ce pontife, les seigneurs et le peuple s'assemblèrent pour lui donner un successeur. Mais le nombre des ambitieux était si considérable, que les partis flottaient dans l'indécision et ne se prononçaient pour aucun des compétiteurs. Le frère de Sergius, profitant habilement de la disposition des esprits, fit répandre le nom de l'archiprêtre dans le peuple; et ses partisans proclamèrent que Sergius était seul digne de la tiare : les suffrages ainsi enlevés à l'entraînement et à la surprise, se portèrent aussitôt sur l'heureux archiprêtre.

Un diacre nommé Jean briguait également la chaire de saint Pierre : furieux d'avoir échoué dans ses projets, il se mit à la tête des soldats et enfonça les portes du palais de Latran afin de procéder à une nouvelle élection. Les prélats et le peuple se précipitèrent à la suite des factieux dans la demeure patriarcale : on arracha le diacre de l'église où il s'était réfugié; on chassa ses partisans; enfin, lorsque le tumulte fut apaisé, les citoyens de Rome se rendirent à la basilique de Saint-Martin, qui était le titre de Sergius; il fut conduit avec de grands honneurs au palais de Latran; une foule immense de prêtres et de moines le suivit en chantant des hymnes sacrées; et le même jour il fut consacré solennellement et intronisé en présence du peuple.

Anastase rapporte que pendant la nuit qui suivit cette imposante cérémonie, « il tomba une si grande quantité de » neige, que la ville sainte semblait le lendemain s'être re- » vêtue d'une robe sans tache, en signe de réjouissance et de » présage favorable pour le nouveau règne. »

Avant son élection, le pape se nommait Os porci, Groin de

cochon ; après la consécration, il changea ce nom ridicule et prit celui de Sergius. On attribue à cette circonstance l'origine de l'usage qui s'est conservé depuis pour les papes, de choisir un nouveau nom en montant sur le saint-siége.

Le diacre Jean, en punition de sa révolte, avait été renfermé dans une étroite prison : les magistrats chargés de son jugement voulaient le condamner à l'exil; les ecclésiastiques, toujours plus féroces que les autres hommes, trouvaient le châtiment trop doux, et demandaient qu'on lui arrachât les yeux et la langue. Sergius s'opposa à toutes ces mesures cruelles, fit rendre la liberté au prisonnier, et le rétablit dans son diaconat.

Au milieu de ces désordres, le nouveau pontife, pressé de recevoir la consécration, n'avait pu attendre le consentement de Lothaire pour se faire ordonner : l'empereur, irrité de cet acte de désobéissance, résolut d'envoyer à Rome son fils aîné Louis, accompagné de son oncle Drogon, évêque de Metz, afin de témoigner son mécontentement au saint-siége, et pour défendre qu'à l'avenir on osât consacrer les papes sans son autorisation.

Avant son départ, le jeune Louis fut déclaré roi d'Italie, et Lothaire lui donna une suite magnifique pour l'accompagner dans son royaume. Aussitôt que Sergius eut reçu la nouvelle de l'arrivée du prince, il envoya à sa rencontre les magistrats de Rome, les élèves des écoles, les compagnies de la milice avec leurs chefs; tous entonnant des cantiques en l'honneur du jeune souverain, et portant les croix et les bannières en tête du cortége, comme on le pratiquait à la réception des empereurs. Louis traversa la ville sainte au mi

lieu d'un cortége immense et s'avança vers le parvis de Saint-Pierre, où se tenait le pontife Sergius, entouré de son clergé, revêtu d'ornements étincelants d'or et de pierreries.

Lorsque le roi eut monté les degrés du temple, les deux souverains s'embrassèrent, et ils entrèrent tous deux dans la cour d'honneur, en se tenant par la main. A un signal du saint-père, les portes intérieures, qui étaient d'argent massif, se fermèrent comme d'elles-mêmes; alors Sergius se tournant vers le prince, lui dit : « Seigneur, si vous venez ici avec la » volonté sincère de contribuer de tous vos efforts au salut » de l'état et de l'Église, je vous ferai ouvrir les portes sa- » crées; sinon, vous n'éntrerez pas dans le temple de l'a- » pôtre. »

Le prince ayant affirmé que ses intentions n'étaient point hostiles au saint-siége, les portes s'ouvrirent aussitôt devant eux, et ils entrèrent dans l'enceinte de la basilique, au milieu des bénédictions du peuple, qui faisait retentir les voûtes de ses cris d'allégresse; et les prêtres entonnèrent le cantique : « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur! » Ensuite tous deux se prosternèrent devant la Confession de saint Pierre : lorsque les prières furent achevées, Sergius accompagna Louis jusqu'au porche du temple, où ils se séparèrent.

Cependant, malgré les assurances pacifiques données par le jeune monarque, les soldats de son escorte, campés autour de la ville, avaient ordre de ravager la campagne, afin de punir les Romains d'avoir ordonné un pape sans attendre l'arrivée des commissaires de l'empereur. Les prélats et les seigneurs français s'assemblèrent même pour examiner si l'élection de Sergius était régulière et si on devait chasser du

trône pontifical l'audacieux archiprêtre. Cette assemblée, composée de vingt-trois évêques, d'un grand nombre d'abbés et de seigneurs, était tellement indignée des brigues et des machinations du saint-père, qu'Angilbert, métropolitain de Milan, accusa hautement Sergius d'avoir excité par son ambition tous les désordres qui désolaient la ville sainte, et déclara qu'il se séparait de sa communion.

Viguier affirme également que sous le règne de Sergius les prêtres avaient toute licence; il ajoute : « Le pape avait » un frère appelé Benoît, homme d'un caractère brutal, qui » s'empara de l'administration ecclésiastique et politique de » la ville de Rome. Par son avarice, il mit le désordre au de- » dans comme au dehors, et accabla le peuple d'exactions. » Il vendait publiquement les évêchés, et celui qui en donnait » le plus haut prix obtenait la préférence. Enfin il rendit » l'usage de la simonie si naturel au clergé italien, qu'il n'exis- » tait pas dans cette province corrompue un seul évêque ou » un prêtre, animé de louables intentions, qui n'adressât des » plaintes à l'empereur pour empêcher cet abominable trafic.

» Alors la divine Providence, lassée de ces abominations, » envoya le fléau des païens, afin de se venger des crimes de » la cour de Rome. Les Sarrasins, poussés par la main de » Dieu, vinrent jusque sur les terres de l'Église, firent périr » un grand nombre d'hommes et saccagèrent les villes et les » châteaux. »

Telle était la position affreuse de Rome six mois après l'intronisation de Sergius. Néanmoins le jeune prince, séduit par les présents et par les adulations du pontife, confirma cette élection malgré l'avis de ses conseillers, et il exigea seule-

ment que les citoyens de Rome renouvelassent leur serment de fidélité envers lui-même et envers son père. La cérémonie eut lieu dans la basilique de Saint-Pierre : les seigneurs italiens et français, le clergé, le peuple et le pontife jurèrent, devant le corps de l'apôtre, une entière soumission à l'empereur Lothaire et à son fils ; après quoi Louis reçut la couronne et l'épée des mains de Sergius, qui le proclama roi des Lombards.

Drogon, évêque de Metz, qui avait favorisé le saint-siége dans cette affaire difficile, reçut en récompense de ses bons offices des sommes énormes et le titre de vicaire apostolique, avec pleine autorité sur les métropolitains des églises situées au delà des Alpes, et le droit d'assembler des conciles généraux.

La discorde qui régnait parmi les enfants de Louis le Débonnaire ne s'était point éteinte depuis sa mort; et les haines éclatèrent enfin à l'occasion de l'enlèvement de la belle Ermengarde, fille de Lothaire, ravie par un seigneur nommé Gisalbert, vassal du roi Charles le Chauve. Lothaire accusa ses frères Charles et Louis le Germanique d'avoir autorisé le rapt de sa fille, et les menaça d'une guerre terrible. Louis se justifia de cette accusation par serment; Charles, au contraire, ayant répondu à son frère qu'il ne redoutait point les menaces, toute la colère de l'empereur se tourna contre lui.

Pour assurer sa vengeance, Lothaire entreprit d'abord de rétablir sur le siége de Reims le prélat Ebbon, qui autrefois avait été chassé de son diocèse à cause de ses crimes, et avait été remplacé par le célèbre Hincmar ; il fit promettre à Ebbon d'employer l'influence de la religion pour détacher les peu

ples de leur obéissance envers le roi de Neustrie; ensuite il s'occupa de faire prononcer par le pape la réhabilitation de l'indigne archevêque.

Sergius, docile aux ordres de l'empereur, écrivit au roi Charles qu'il avait cité les évêques Gondebaud, métropolitain de Rouen, et Hincmar, pour qu'ils eussent à comparaître dans la ville de Trèves, où devaient se rendre les légats du saint-siége, afin d'examiner dans un concile la cause du prélat déposé. Le prince s'opposa au départ de ses évêques, objectant qu'ils n'étaient pas en sûreté dans une contrée ennemie, et il indiqua la ville de Paris pour le lieu de réunion. Les légats ayant consenti à ce changement, le synode se rassembla pour juger les deux prélats : Ebbon ne comparut pas devant les évêques et n'envoya pas même des lettres pour motiver son absence. Alors les Pères déclarèrent qu'ils lui interdisaient, jusqu'au moment où il se présenterait devant eux, toute prétention sur le diocèse de Reims, avec défense de tenter aucune entreprise contre son successeur.

Ebbon, intimidé par la sentence du synode, se détacha entièrement de la cause de Lothaire; malgré les sollicitations du souverain, il refusa d'en rappeler au saint-siége, et vécut encore cinq années dans la retraite et l'obscurité.

L'empereur ayant échoué dans ses projets contre l'archevêque de Reims, forma de nouvelles intrigues et encouragea la révolte de Noménoé, duc des Bretons. Ce seigneur ambitieux avait levé une armée contre Charles le Chauve et voulait se faire déclarer roi de Bretagne, malgré les évêques de la province, qui étaient dévoués au roi de Neustrie et refusaient de le sacrer. Dans ce siècle de superstitions et d'ignorance, les

nations regardaient les prêtres comme les seuls dispensateurs des couronnes, et les princes n'étaient reconnus légitimes souverains qu'après avoir reçu le diadème de la main des évêques. Lothaire, connaissant l'avarice du saint-père, engagea le duc à faire partir pour Rome une brillante ambassade chargée d'offrir de magnifiques présents à Sergius, en échange du rétablissement de la royauté de Bretagne. En effet la démarche de Noménoé obtint une pleine réussite, le pontife déclara ses prétentions justes et légitimes, et ordonna aux évêques bretons de le consacrer roi, sous peine de déposition et d'anathème. Le duc assembla alors les prélats de sa province, et par ses menaces il les força d'exécuter les ordres du pontife.

Ainsi la France était devenue une arène sanglante, où les descendants de Charlemagne se disputaient le premier rang et rivalisaient de crimes et d'attentats.

L'Italie, plus malheureuse encore sous la tyrannie des papes, se trouvait livrée sans défense à l'avarice des prêtres et à la cruauté des Sarrasins.

Les Maures après avoir remonté le Tibre vinrent saccager Rome et se répandirent dans les campagnes; les églises de Saint-Pierre et de Saint-Paul furent pillées, et le magnifique autel d'argent qui ornait le sépulcre de l'apôtre Pierre devint la proie de ces barbares; ils s'emparèrent de la petite ville de Fondi, et après en avoir passé les habitants au fil de l'épée, ils la brûlèrent et emmenèrent les femmes en captivité. Lothaire ayant envoyé des troupes contre eux, ils établirent leur camp près de Gaëte, attendirent bravement les Français, et les mirent en déroute.

Cette victoire augmenta l'audace des Sarrasins; ils pénétrèrent plus avant en Italie, et se dirigèrent vers le couvent du Mont-Cassin, célèbre par les immenses richesses qu'il renfermait. Arrivés le soir en vue du monastère, les Maures posèrent leurs tentes sur les rives d'un ruisseau qu'on pouvait facilement passer à gué et qui les séparait du Mont-Cassin, remettant au lendemain le pillage de cette riche abbaye, afin que rien ne leur échappât.

Les moines, qui se trouvaient sans défense à la merci des Arabes, n'attendaient plus que la mort : dans leur désespoir, ils se rendirent nu-pieds, des cendres sur la tête, à l'église de Saint-Benoît, pour passer la nuit en prières et invoquer la protection de leur bienheureux fondateur. Alors, par un miracle éclatant, au moment où ils entonnaient le chant des hymnes sacrées, le ciel se couvrit de nuages, et il tomba une pluie si abondante, que le ruisseau devint un torrent, et que le lendemain il fut impossible aux ennemis de le franchir! Du moins c'est ainsi que la légende raconte la délivrance miraculeuse du monastère.

Furieux de voir cette riche proie leur échapper, les Sarrasins assouvirent leur rage contre les malheureux habitants des campagnes; ils brûlèrent les métairies, enlevèrent les bestiaux, violèrent les femmes, firent périr dans les supplices tous les moines qu'ils rencontrèrent; enfin ils ravagèrent l'Italie entière jusqu'à la fin du règne de Sergius.

Le pontife mourut subitement le 27 janvier 847, après avoir occupé le saint-siége pendant trois ans : il fut enterré à Saint-Pierre.

Dans les Gaules, un moine mendiant, nommé Gothescalc,

cherchait à soulever une hérésie et enseignait la doctrine de la prédestination, c'est-à-dire que, suivant son opinion, les hommes ne pouvaient se corriger de leurs erreurs ni de leurs habitudes de péché à cause d'une puissance occulte qui les entraînait malgré eux à leur perte, et parce que Dieu les prédestinait au mal comme au bien de toute éternité. Le célèbre Raban-Maur, archevêque de Mayence, combattit vigoureusement ces doctrines pernicieuses, et fit condamner l'hérésiarque dans plusieurs conciles, sans égard pour les liens d'affection qui l'attachaient au moine Gothescalc. Tous deux avaient en effet passé un grand nombre d'années dans le monastère de Fulde, dont Raban était devenu directeur.

C'est de cette pieuse retraite que les plus illustres docteurs du neuvième siècle sortirent pour répandre les lumières dans toute la Gaule, entre autres Valafrid Strabon et Loup de Ferrières. Pendant vingt années Raban resta à la tête de cette célèbre communauté, qui ne comptait pas moins de deux cent soixante-dix moines, et se fit chérir de tous par sa douceur, sa piété, son esprit de concorde et de conciliation. Néanmoins l'amour des sciences et de la retraite lui fit prendre subitement la résolution de renoncer à sa dignité d'abbé, et il se retira au mont Saint-Pierre, dans une petite habitation isolée, où il composa une grande quantité d'ouvrages fort remarquables sur la philosophie et sur différentes branches des connaissances sacrées et profanes. A l'âge de soixante-dix ans, il fut nommé archevêque de Mayence; forcé malgré lui d'accepter le fardeau de l'épiscopat, il le porta glorieusement jusqu'à sa mort, dont il serait difficile d'assigner l'époque certaine.

LÉON IV,

107e PAPE.

MICHEL III, empereur d'Orient. — CHARLES LE CHAUVE, roi de France.

Intronisation de Léon. — Orgueil du pontife. — Le miracle du basilic. — Fourberie des prêtres. — Léon fait élever des murailles autour de Rome. — Défaite des Sarrasins par les alliés du pape. — La cité Léonine. — Cérémonies usitées pour la dédicace des nouvelles villes. — Fondation de Léopolis. — Jugement du préfet Gracien, accusé de vouloir s'affranchir de la domination française. — Mort de Léon. — Opinions des historiens sur son caractère.

Léon était fils d'un seigneur italien nommé Rodoalde : ses parents l'avaient placé dans le monastère de Saint-Martin, situé près de l'église de Saint-Pierre, afin qu'il acquît dans cette retraite pieuse la connaissance des Écritures sacrées. Le jeune religieux fut recommandé à Grégoire IV, qui le fit venir au palais de Latran, et l'ordonna sous-diacre en l'attachant à sa personne. Sergius II le prit également en affection, il le consacra prêtre du titre des Quatre Couronnés, et le combla de richesses et d'honneurs.

A la mort de son protecteur, Léon brigua la papauté, suivant quelques auteurs ; selon d'autres, il fut élevé sur le saint-siége par les suffrages unanimes et contre sa volonté. Tous conviennent cependant qu'après son élection il se rendit au palais patriarcal, suivi d'un cortége magnifique, et qu'il pré-

senta ses pieds à baiser au clergé, aux seigneurs et aux citoyens notables. Les Romains n'osèrent pas ordonner le nouveau pontife sans l'autorisation de Lothaire, et le saint-siége resta pour ainsi dire vacant pendant deux mois.

Mais l'approche des barbares, qui menaçaient d'assiéger Rome une seconde fois, détermina le conseil de la ville à ne point attendre plus longtemps les commissaires de l'empereur, et le pape fut consacré par trois évêques. Le premier acte du saint-père après son intronisation fut de réparer l'église de Saint-Pierre, qui avait été dévastée par les Arabes; il l'orna de croix d'or, de calices, de chandeliers d'argent, de rideaux et de tapisseries en étoffes précieuses; il fit placer au frontispice de la Confession ou du prétendu sépulcre de saint Pierre, des tables d'or enrichies de pierreries, et ornées de peintures en émail représentant son portrait et celui de Lothaire : le sépulcre était entouré de larges bordures d'argent richement travaillées, et tous ces ornements étaient recouverts d'un immense tabernacle d'argent du poids de seize cents livres.

Ces embellissements, et les revenus qu'il affecta aux prêtres de cette basilique, s'élèvent à plus de trois mille huit cent seize livres pesant d'argent, et à plus de deux cent seize livres d'or. Pour faire apprécier le scandale des prodigalités du pontife envers son clergé, et l'insatiable avarice des prêtres de Rome, il suffira de rapporter deux faits de cette époque malheureuse. « Au concile de Toulouse, tenu en 846, la contribu-
» tion que chaque curé était tenu de fournir à son évêque se
» composait d'un minot de froment, d'un minot d'orge, d'une
» mesure de vin et d'un agneau : le tout évalué deux sous. » Le

second exemple de la misère publique est puisé dans la vie de Charles le Chauve : « Le prince fit un édit en 864 pour or- » donner une nouvelle fabrication de monnaies ; et comme » par ce décret l'ancienne monnaie était décriée et n'avait » plus cours, il ordonna qu'il serait tiré de ses coffres cin- » quante livres d'argent pour être répandues dans le com- » merce. » Ainsi on peut juger dans quel abrutissement et dans quelle misère les rois et les prêtres avaient plongé les nations, puisque le calice ou la patène d'une église de Rome valait plus à elle seule que tout le numéraire des commerçants d'un grand royaume!

On comprend difficilement que des hommes soient descendus à un tel degré d'abjection, et qu'ils se soient ainsi laissé dépouiller par l'avarice des souverains ; on serait tenté même de révoquer en doute ces faits extraordinaires, si les historiens contemporains ne les rapportaient avec une naïveté qui garantit la vérité des récits.

Les chroniqueurs de l'époque attribuent au saint-père la mort d'un dragon terrible, l'effroi de la ville sainte. Voici la légende : « Un basilic d'une longueur de plus de trente pieds » sur une grosseur de deux pieds et demi, s'était retiré dans » une caverne près de l'église de Sainte-Lucie, où personne » n'osait approcher, car le souffle du monstre donnait la mort. » Néanmoins le pontife se rendit processionnellement à la tête » de son clergé dans la caverne où se cachait le basilic, et dès » que l'animal entendit la voix du saint-père il mourut en je- » tant une grande quantité de flammes par la bouche!... »

Ce miracle n'empêcha pas les Arabes de continuer leurs ravages sur les côtes de l'Italie, de saccager les villes et de

dévaster les campagnes : Léon, redoutant qu'ils ne vinssent jusqu'à Rome, et désirant mettre la basilique de Saint-Pierre à l'abri d'un coup de main, la fit entourer de murailles et de bastions, et résolut même d'exécuter le projet formé par un de ses prédécesseurs, de bâtir une ville près de cette église. Il s'adressa d'abord à l'empereur Lothaire, qui approuva les plans de la nouvelle cité et envoya des sommes considérables pour accélérer les constructions; ensuite il assembla les notables de Rome et les consulta sur les mesures à prendre pour l'exécution des travaux. D'après leur avis et dans un intérêt général, on fit venir les serfs des villes et des domaines qui appartenaient aux seigneurs et aux monastères.

Quatre années entières furent employées aux travaux de fondation; le pontife visitait chaque jour les ouvriers, sans être arrêté par le froid, par le vent ni par la pluie : en même temps il releva les anciens murs de Rome, qui tombaient en ruines, et fit construire quinze tours, dont deux étaient placées sur les rives du Tibre et fermaient le fleuve par de grosses chaînes. Les travaux n'étaient pas encore terminés lorsqu'on apprit le débarquement des Sarrasins dans l'île de Sardaigne.

A cette nouvelle, Léon craignant d'être bientôt assiégé par ces barbares, fit demander des secours aux habitants de Naples, d'Amalfi et de Gaëte. Sa demande fut écoutée, et Césaire, fils de Sergius, maître de la milice napolitaine, fut chargé de conduire des troupes au pontife pour s'opposer au débarquement des Arabes. Le saint-père vint à Ostie afin de recevoir ses alliés; il accueillit les chefs napolitains avec de grandes démonstrations d'amitié, et fit baiser ses pieds aux

soldats ; ensuite il célébra une messe solennelle et donna la communion à toute l'armée. A peine la cérémonie était-elle achevée que les voiles des Sarrasins se montrèrent dans la haute mer : les troupes, enthousiasmées par cette circonstance, qu'ils regardaient comme un heureux présage, poussèrent des cris de joie à la vue des vaisseaux ennemis ; mais le saint-père, moins confiant dans les prodiges célestes, s'esquiva pendant la nuit et rentra honteusement à Rome.

A la pointe du jour les Sarrasins opérèrent leur descente sur la côte : les Napolitains, qui se tenaient cachés derrière les rochers, laissèrent débarquer tranquillement une partie des ennemis ; ensuite, se démasquant à l'improviste, ils fondirent sur les Arabes et en firent un carnage horrible. Presque tous furent passés au fil de l'épée ; et une tempête s'étant élevée au même instant, le reste de la flotte fut entièrement dispersé. Ceux qui abordèrent dans les îles voisines furent poursuivis par les Napolitains ; les uns furent pendus aux arbres des forêts, les autres furent conduits à Rome et condamnés à travailler aux murailles.

Ces nouveaux renforts d'ouvriers accélérèrent les travaux de la basilique de Saint-Pierre, et la nouvelle cité fut achevée le 27 juin 849. Alors le saint-père, voulant terminer son œuvre par une cérémonie imposante, convoqua tous les évêques d'Italie, le clergé de Rome, les grands, le peuple ; et à la tête d'une multitude immense il se rendit auprès des murs d'enceinte, les pieds nus et le front couvert de cendres. La procession fit plusieurs fois le tour des murailles en chantant des hymnes et des cantiques ; à chaque station le pontife arrosait les édifices avec de l'eau lustrale et prononçait une oraison

devant les portes de la ville; enfin on célébra la messe dans l'église de Saint-Pierre, et Léon fit distribuer de riches présents aux ouvriers et même aux Sarrasins qui avaient pris part aux travaux. La dédicace étant terminée, la nouvelle ville reçut le nom de cité Léonine.

Le saint-père s'occupa également de fortifier Porto, qui restait exposée aux invasions des infidèles; mais pendant qu'il était occupé de ces travaux, un grand nombre de Corses, chassés de leur pays par les Maures, vinrent se réfugier à Rome, et supplièrent le pontife de les prendre sous sa domination, s'engageant par serment, pour eux-mêmes et pour leurs descendants, à conserver une inviolable fidélité envers le saint-siége. Léon accueillit favorablement cette demande et leur offrit pour résidence la ville de Porto, où ils s'établirent avec leurs femmes et leurs enfants; il leur donna même des terres, des bœufs, des chevaux, des vivres et de l'argent. L'acte de cette donation fut confirmé par Lothaire et par son fils, qui vint le déposer sur la Confession de saint Pierre, en présence des grands, du clergé et du peuple. A la suite de cette magnifique cérémonie, le saint-père accorda au métropolitain Hincmar l'autorisation de porter constamment le pallium, ornement de distinction dont les archevêques ne devaient se couvrir que dans les grandes solennités.

Bientôt la sollicitude du pontife s'étendit sur les malheureux habitants de Centumcelles, qui depuis quarante ans avaient été chassés de leur ville par les Sarrasins, et dont toutes les demeures avaient été détruites de fond en comble. Depuis cette époque, ils avaient été forcés de se réfugier dans les bois et de vivre comme des bêtes sauvages; le pape, touché de

leur affreuse misère, pénétra dans les retraites de ces infortunés, leur prodigua des secours, et fit bâtir, pour les recevoir, une ville nouvelle qu'il nomma Léopolis et qu'il dédia solennellement, avec les mêmes cérémonies qui avaient été pratiquées pour la cité Léonine. Dans le siècle suivant, cette ville étant devenue trop petite pour contenir la population, qui s'était prodigieusement accrue, les habitants l'abandonnèrent pour retourner à l'ancienne Centumcelles sur la mer, qu'ils appelèrent Civita-Vecchia ou ville vieille.

Pendant que Léon était occupé à réparer les désastres que les Sarrasins avaient faits en Italie, Daniel, chef de la milice de Rome, se rendait auprès de l'empereur Louis et accusait le préfet Gracien d'avoir formé le projet de s'affranchir de la domination des Français. Cette révélation irrita le prince contre les Romains; il rassembla des troupes à la hâte, et sans donner avis au pontife ni au sénat de ses projets, il envahit la ville sainte à la tête de son armée. Malgré l'hostilité de cette démarche, le pape reçut Louis, avec de grands honneurs, sur les degrés de la basilique de Saint-Pierre, et lui fit un discours plein d'onction et de sagesse pour lui demander la cause de son mécontentement. Le monarque refusa de répondre aux observations de Léon, et lui ordonna de convoquer aussitôt un concile, afin de juger la conduite de Gracien, qui était accusé du crime de lèse-majesté.

Au jour fixé, l'empereur, le pape, et les seigneurs romains et français se rendirent en grande pompe au nouveau palais de Léon; la séance fut ouverte par Daniel, qui comparut comme accusateur de Gracien. Celui-ci repoussa victorieusement toutes les accusations, et convainquit son adversaire

de calomnie; alors le saint-père, au nom de l'assemblée, déclara que le calomniateur serait livré à l'accusé, selon la loi romaine : cependant, à la prière de Louis, la sentence fut rétractée, et le coupable évita le juste châtiment de son crime. Ce fut le dernier décret rendu par le pontife; il mourut au commencement de l'année 853, après un règne de six années.

Plusieurs auteurs catholiques exaltent l'innocence de la vie de Léon, la pureté de ses mœurs, sa piété sincère, sa libéralité et son instruction. D'autres écrivains également recommandables par leurs lumières, affirment que le saint-père avait fondé un monastère de religieuses dans sa propre maison, et qu'il s'abandonnait avec elles aux plus abominables débauches; ils l'accusent d'avoir été d'une avarice sordide, et ils citent pour appuyer leur opinion le témoignage du célèbre abbé Loup de Ferrière.

En effet ce religieux ayant été envoyé à Rome comme ambassadeur, eut soin de se munir de magnifiques présents, « parce que, dit-il, sans cette indispensable précaution on ne » saurait approcher de Léon IV. » Enfin, ces historiens prétendent que le soin de sa sûreté personnelle, et non sa sollicitude pour les peuples, fut l'unique mobile des immenses travaux qu'il fit exécuter dans la province romaine.

HISTOIRE

DE LA

PAPESSE JEANNE.

MICHEL III, empereur d'Orient.	**CHARLES LE CHAUVE,** roi de France.

L'existence de la papesse Jeanne prouvée par des témoignages authentiques et irrécusables. — Naissance de Jeanne. — Opinions sur son véritable nom. — Ses premières amours avec un jeune moine. — Jeanne se déguise en homme pour entrer dans le monastère de son amant. — Elle passe en Angleterre et se fait remarquer par son profond savoir. — Ses voyages en Grèce. — Mort de son amant. — Jeanne se rend à Rome. — Sa grande réputation de sainteté et d'éloquence se répand dans toute l'Italie. — Intronisation de la papesse. — Miracles arrivés pendant son pontificat. — La papesse consacre des prêtres, ordonne des évêques et présente ses pieds à l'adoration des fidèles, suivant la coutume des pontifes. — L'empereur Lothaire par ses conseils embrasse la vie monastique. — Louis II, fils de Lothaire, reçoit la couronne impériale des mains de Jeanne. — Ses amours avec un cardinal — Elle devient enceinte. — Les démons font des menaces terribles à la papesse. — Visions de Jeanne. — Au milieu d'une procession solennelle la papesse Jeanne, montée sur un cheval richement harnaché, revêtue des ornements pontificaux, précédée de la croix et accompagnée du clergé romain, est prise des douleurs de l'enfantement, et accouche en présence de tout le peuple! — Mort de la papesse. — Confusion du clergé. — Les prêtres étouf-

fent l'enfant de Jeanne.—Histoire de la chaise percée.—Exemples de femmes déguisées sous des vêtements d'hommes. — Sainte Thècle, maîtresse de saint Paul. — La belle Eugénie élevée à la dignité d'abbé dans un couvent de bénédictins. — Aventures singulières du moine Théodore sur le siége patriarcal de Constantinople.

Pendant plusieurs siècles, l'histoire de la papesse Jeanne avait été regardée par le clergé même comme incontestable; mais dans la suite, les ultramontains, comprenant le scandale et le ridicule que le règne d'une femme devait jeter sur l'Église, ont traité de fable digne du mépris des hommes éclairés le pontificat de cette femme célèbre. Des auteurs plus équitables ont défendu au contraire la réputation de Jeanne, et ont prouvé, par les témoignages les plus authentiques, que la papesse avait illustré son règne par l'éclat de ses lumières et par la pratique des vertus chrétiennes.

Le fanatique Baronius regarde la papesse comme un monstre que les athées et les hérétiques avaient évoqué de l'enfer par sortiléges et maléfices; le superstitieux Florimond de Raymond compare Jeanne à un second Hercule qui aurait été envoyé du ciel pour écraser l'Église romaine, dont les abominations avaient excité la colère de Dieu. Mais la papesse a été victorieusement défendue par un historien anglais nommé Alexandre Cook; sa mémoire a été vengée par lui des calomnies de ses deux adversaires, et le pontificat de Jeanne a repris sa place dans l'ordre chronologique de l'histoire des papes. Les longues disputes des catholiques et des protes-

tants au sujet de cette femme célèbre ayant donné un attrait puissant à son histoire, nous sommes obligés d'entrer dans tous les détails d'une vie aussi extraordinaire.

Voici de quelle manière le jésuite Labbé, un des ennemis de la papesse, envoyait son cartel de défi aux chrétiens réformés : « Je donne le démenti le plus formel à tous les hé» rétiques de France, d'Angleterre, de Hollande, d'Allemagne, » de Suisse, et de tous les pays de la terre, de pouvoir ré» pondre avec la plus légère apparence de vérité à la démon» stration chronologique que j'ai publiée contre la fable que » les hétérodoxes ont racontée sur la papesse Jeanne, fable » impie dont j'ai renversé les fragiles fondements d'une ma» nière invincible..... » Les protestants, loin d'être intimidés par l'effronterie du jésuite, réfutèrent victorieusement toutes ses allégations, démontrèrent la fausseté de ses citations, détruisirent tout l'échafaudage de ses fourberies et de ses mensonges ; et malgré les anathèmes du P. Labbé, ils firent sortir Jeanne des espaces imaginaires où le fanatisme l'avait reléguée.

Dans son libelle, le P. Labbé accusait Jean Hus, Jérôme de Prague, Wiclef, Luther et Calvin, d'être les inventeurs de l'histoire de la papesse ; mais on lui prouva que Jeanne étant montée sur le saint-siége près de six siècles avant l'apparition du premier de ces hommes illustres, il était impossible qu'ils eussent imaginé cette fable ; et que, dans tous les cas, Marianus, qui écrivait la vie de la papesse plus de cent cinquante ans avant eux, n'aurait pas pu la copier dans leurs ouvrages.

L'histoire, dont les vues morales s'élèvent au-dessus des

intérêts des sectes religieuses, doit donc s'occuper de faire triompher la vérité, sans s'inquiéter des colères sacerdotales; et d'ailleurs l'existence de cette femme célèbre ne doit porter aucune atteinte à la dignité du saint-siége, puisque Jeanne, pendant le cours de son règne, n'imita point les fourberies, les trahisons ni les cruautés des pontifes du neuvième siècle

Des chroniques contemporaines établissent avec la dernière évidence l'époque du règne de Jeanne; et leurs assertions méritent d'autant plus de croyance, que ces historiens étant des prélats, des prêtres et des moines, tous zélés partisans du saint-siége, se trouvaient intéressés à nier l'apparition scandaleuse d'une femme sur le trône de saint Pierre. Il est vrai que plusieurs auteurs du neuvième siècle ne font pas mention de cette héroïne; mais on attribue avec juste raison leur silence à la barbarie de l'époque et à l'abrutissement du clergé.

Une des preuves les plus irréfragables de l'existence de Jeanne est précisément dans le décret qui fut rendu par la cour de Rome pour défendre de placer Jeanne sur le catalogue des papes. « Ainsi, ajoute l'équitable Launoy, il » n'est pas juste de soutenir que le silence que l'on a gardé » sur cette histoire, dans les temps qui ont immédiatement » suivi l'événement, soit préjudiciable au récit qui en a été » fait plus tard. Il est vrai que les ecclésiastiques contempo- » rains de Léon IV et de Benoît III, par un zèle outré pour » la religion, n'ont point parlé de cette femme remarquable; » mais leurs successeurs, moins scrupuleux, ont enfin décou- » vert le mystère. ... »

Plus d'un siècle avant que Marianus écrivît les manuscrits

qu'il a laissés à l'abbaye de Fulde, différents auteurs avaient déjà rapporté plusieurs versions sur le pontificat de la papesse; mais ce savant religieux a éclairci tous les doutes, et ses chroniques ont été acceptées comme authentiques par les érudits consciencieux, qui établissent les vérités historiques sur les témoignages des hommes dont la probité et les lumières sont incontestables. En effet tout le monde s'accorde à reconnaître que Marianus était un écrivain judicieux, impartial et véridique; sa réputation est si bien établie, que l'Angleterre, l'Écosse et l'Allemagne ont revendiqué l'honneur d'être sa patrie : d'ailleurs son caractère de prêtre et le dévouement qu'il montra toujours au saint-siége ne permettent pas de le suspecter de partialité contre l'Église catholique.

Marianus n'était point un moine faible, dupe ou visionnaire; au contraire, il était très-éclairé, très-instruit, rempli de fermeté, de religion, et il avait donné des preuves incontestables de l'attachement qu'il portait à la cour de Rome, en défendant avec un grand courage le pape Grégoire VII contre l'empereur Henri IV. Il n'est donc pas possible de récuser l'autorité d'un pareil témoignage; autrement, il n'existerait plus un seul fait historique à l'abri des contestations, ou qu'on pût regarder comme évident.

Aussi les jésuites, qui ont cherché à révoquer en doute l'existence de la papesse, comprenant la force que les écrits de cet historien donnaient à leurs adversaires, ont voulu accuser d'inexactitude les copies des ouvrages de Marianus. Mabillon, surtout, prétend qu'il existe des exemplaires dans lesquels il n'est pas question de la papesse : pour réfuter cette assertion, il suffit de consulter les manuscrits des

principales bibliothèques d'Allemagne, de France, d'Oxford, et du Vatican. En outre, il est prouvé que les manuscrits autographes du religieux, qui ont été conservés en France pendant plusieurs siècles dans la bibliothèque du Dôme, contenaient réellement l'histoire de la papesse Jeanne.

Il est également impossible d'admettre qu'un homme du caractère de Marianus Scotus eût chargé ses chroniques d'une aventure aussi singulière, si elle n'eût été véritable. Néanmoins, en admettant qu'il eût été capable d'une telle imposture, est-il probable que les papes qui gouvernaient alors l'Église eussent gardé le silence sur cette impiété? Grégoire VII, le plus orgueilleux des pontifes, et le plus passionné pour la prétention à l'infaillibilité du saint-siége, aurait-il souffert qu'un moine eût déshonoré la cour de Rome avec autant d'insolence? Victor III, Urbain II, Pascal II, contemporains de Marianus, auraient-ils laissé cet outrage impuni? Enfin les écrivains ecclésiastiques de son siècle, et surtout le célèbre Albéric du Mont-Cassin, si dévoué aux papes, auraient-ils manqué de s'élever contre une telle infamie?

Ainsi d'après les témoignages les plus irrécusables et les plus authentiques, il est démontré que la papesse Jeanne a existé dans le neuvième siècle; qu'une femme a occupé la chaire de saint Pierre, a été le vicaire de Jésus-Christ sur la terre et proclamée souverain pontife de Rome!!!

Une femme assise sur la chaire des papes, la tête ornée de la tiare, et tenant dans ses mains les clefs de saint Pierre, est un événement extraordinaire, dont les fastes de l'histoire n'offrent qu'un seul exemple! Et ce qui étonne davantage l'esprit, ce n'est pas qu'une femme ait pu s'élever par ses ta-

lents au-dessus de tous les hommes de son siècle, puisque des héroïnes ont commandé des armées, ont gouverné des empires, ont rempli le monde du bruit de leur gloire, de leur sagesse et de leurs vertus; mais que Jeanne, sans armées, sans trésors, n'ayant d'autre appui que son intelligence, ait été assez habile pour tromper le clergé romain, et faire baiser ses pieds aux orgueilleux cardinaux de la ville sainte; voilà ce qui la place au-dessus de toutes les héroïnes, car aucune n'approche du merveilleux d'une femme devenue pape!

Dans une vie aussi extraordinaire que celle de Jeanne, nous devons rapporter tous les événements qui nous ont été transmis par les historiens, et entrer dans le détail des actions de cette femme remarquable.

Voici la version de Marianus Scotus sur la naissance de la papesse : « Au commencement du neuvième siècle, Karl le » Grand, après avoir subjugué les Saxons, entreprit de con» vertir ces peuples au christianisme, et fit demander en An» gleterre des prêtres savants qui pussent le seconder dans » ses projets. Au nombre des professeurs qui passèrent en » Allemagne, se trouva un prêtre anglais accompagné d'une » jeune fille qu'il avait enlevée à sa famille pour cacher sa » grossesse. Les deux amants furent obligés d'interrompre » leur voyage et de s'arrêter à Mayence, où bientôt la jeune » Anglaise accoucha d'une fille, dont les aventures devaient » occuper un jour les siècles futurs; cette enfant était Jeanne. »

On ne connaît point exactement le nom qu'elle porta dans son enfance : la fille du prêtre anglais est également appelée Agnès par quelques auteurs, Gerberte ou Gilberte par d'autres et enfin Jeanne par le plus grand nombre; le jésuite

Sevarius prétend qu'on la nommait aussi Isabelle, Marguerite, Dorothée et Juste. Nous ne sommes pas mieux instruits sur le surnom qu'elle prit; les uns assurent qu'elle ajoutait à son nom la désignation d'Anglais; les autres veulent le joindre au nom de Gerberte; et un auteur du quatorzième siècle l'appelle dans sa chronique Magnanima, sans doute pour exprimer la hardiesse et la témérité de Jeanne, à l'imitation d'Ovide, qui se sert de l'expression « magnanimus Phaëthon. »

Ces mêmes auteurs présentent moins de contradictions pour le lieu de sa naissance; quelques-uns prétendent qu'elle était née dans la Grande-Bretagne, d'autres désignent Mayence, d'autres enfin Engelheim, ville du Palatinat, célèbre par la naissance de Charlemagne; mais le plus grand nombre reconnaissent que Jeanne était d'origine anglaise, qu'elle fut élevée à Mayence, et qu'elle naquit à Engelheim, village situé dans le voisinage de cette cité.

Jeanne était devenue une belle jeune fille; et son esprit, cultivé par les soins d'un père très-instruit, avait pris un tel développement qu'elle étonnait par ses réponses tous les docteurs qui l'approchaient. L'admiration qu'elle inspirait augmenta encore son ardeur pour la science, et à douze ans son instruction égalait celle des hommes les plus distingués du Palatinat. Mais lorsqu'elle atteignit l'âge où les femmes commencent à aimer, la science fut insuffisante pour remplir les désirs de cette imagination ardente, et l'amour changea les destinées de Jeanne.

Un jeune écolier, de famille anglaise, et moine de l'abbaye de Fulde, fut séduit par sa beauté, et en devint éperdument amoureux. « S'il l'aima bien, rapporte la chronique, Jeanne,

» de son côté, ne fut ni insensible ni cruelle. » Vaincue par les protestations d'un attachement inviolable, entraînée par les inspirations de son cœur, Jeanne consentit à fuir avec son amant de la maison paternelle; elle quitta son nom véritable, prit des vêtements d'homme, et, sous le nom de Jean l'Anglais, elle suivit le jeune moine dans l'abbaye de Fulde. Le supérieur, trompé par ce déguisement, reçut Jeanne dans son monastère, et la mit sous la direction du savant Raban Maur.

Quelque temps après, la contrainte où se trouvaient les deux amants leur fit prendre la détermination de quitter le couvent pour se rendre en Angleterre afin de continuer leurs études. Bientôt ils devinrent les plus érudits de la Grande-Bretagne; ils résolurent ensuite de visiter de nouveaux pays, afin d'observer les mœurs des différents peuples et d'apprendre leurs langues.

D'abord ils visitèrent la France, où Jeanne, toujours sous le froc monacal, disputa avec les docteurs français, et excita l'admiration des personnages célèbres de l'époque, la fameuse duchesse de Septimanie, saint Anscaire, le moine Bertram et l'abbé Loup de Ferrière. Après ce premier voyage, les deux amants entreprirent de visiter la Grèce; ils traversèrent les Gaules, et s'embarquèrent à Marseille sur un vaisseau qui les conduisit dans la capitale des Hellènes, l'antique Athènes, qui était le foyer le plus ardent des lumières, le centre des sciences et des belles-lettres, possédait encore des écoles, des académies, et était citée dans tout l'univers pour l'éloquence de ses professeurs, pour le profond savoir de ses astronomes et de ses physiciens.

Lorsque Jeanne arriva dans cette magnifique contrée, elle

avait vingt ans et se trouvait dans tout l'éclat de sa beauté; mais l'habit monastique, par son ampleur, cachait son sexe à tous les regards, et sa figure pâlie par les veilles et par le travail la faisait ressembler à un bel adolescent plutôt qu'à une femme.

Pendant dix années, les deux Anglais vécurent sous le beau ciel de la Grèce, entourés de toutes les illustrations scientifiques, et poursuivant leurs études sur la philosophie, sur la théologie, dans les lettres divines et humaines, dans les arts et dans l'histoire sacrée et profane. Sous des maîtres aussi habiles, Jeanne avait tout approfondi, tout compris, tout expliqué; et joignant à des connaissances universelles une éloquence prodigieuse, elle remplissait d'étonnement ceux qui étaient admis à l'entendre.

Au milieu de ses triomphes, Jeanne fut frappée par un coup terrible; le compagnon de ses travaux, son amant chéri, celui qui ne l'avait pas quittée depuis de longues années, fut attaqué par une maladie subite, et mourut en quelques heures, laissant l'infortunée seule et abandonnée sur la terre.

Jeanne puisa dans son désespoir un nouveau courage: elle surmonta son affliction et résolut de quitter la Grèce. D'ailleurs il lui devenait difficile de cacher plus longtemps son sexe dans un pays où les hommes portaient de longues barbes; et elle choisit Rome pour le lieu de sa retraite, parce que l'usage commandait aux hommes de se raser. Peut-être ce motif n'était-il pas le seul qui détermina sa préférence pour la ville sainte, l'état de troubles et de divisions qui agitait alors cette capitale du monde chrétien pouvait offrir à son ambition un plus vaste théâtre que la Grèce.

Aussitôt qu'elle fut arrivée dans la ville sainte, Jeanne se fit admettre à l'académie que l'on nommait l'école des Grecs, pour enseigner les sept arts libéraux et particulièrement la rhétorique. Saint Augustin avait déjà rendu cette école très-illustre : Jeanne en augmenta la réputation; non-seulement elle continua les cours ordinaires, mais encore elle introduisit des cours de sciences abstraites qui duraient trois ans, et dans lesquels un immense auditoire admirait son prodigieux savoir. Ses leçons, ses harangues, et même ses improvisations, étaient faites avec une éloquence si entraînante, que le jeune professeur était cité comme le plus beau génie du siècle; et que, dans leur admiration, les Romains lui décernèrent le nom de prince des savants.

Les seigneurs, les prêtres, les moines et surtout les docteurs, s'honoraient d'être ses disciples. « Sa conduite était » aussi recommandable que ses talents; la modestie de ses » discours et de ses manières, la régularité de ses mœurs, sa » piété et ses bonnes œuvres, dit Marianus, reluisaient comme » une lumière devant les hommes. Tous ces dehors étaient » un masque hypocrite sous lequel Jeanne cachait des projets » ambitieux et coupables; aussi, dans le temps où la santé » chancelante de Léon IV permettait aux prêtres de former » des intrigues et des cabales, un parti puissant se déclara » pour elle, et publia hautement dans les rues de la ville » qu'elle était seule digne d'occuper le trône de saint Pierre. »

En effet, après la mort du pape, les cardinaux, les diacres, le clergé et le peuple, l'élurent à l'unanimité pour gouverner l'Église de Rome! Jeanne fut ordonnée en présence des commissaires de l'empereur, dans la basilique de Saint-Pierre,

par trois évêques; ensuite, ayant été revêtue des ornements pontificaux, elle se rendit accompagnée d'un cortége immense au palais patriarcal, et s'assit sur la chaire apostolique.

Les prêtres ont longtemps discuté sur cette importante question : « Jeanne a-t-elle été élevée au saint ministère par » un art diabolique ou par une direction particulière de la » Providence? » Les uns prétendent « que l'Église doit éprou- » ver une grande douleur et une grande humiliation d'avoir » été gouvernée par une femme. » Les autres soutiennent au contraire « que l'élévation de Jeanne sur le saint-siége, loin » d'être un scandale, devrait être glorifiée comme un miracle » de Dieu, qui avait permis que les Romains procédassent à » son élection, pour marquer qu'ils avaient été entraînés par » la prémotion merveilleuse du Saint-Esprit. »

Jeanne, parvenue à la suprême dignité de l'Église, exerça l'autorité infaillible de vicaire de Jésus-Christ avec une si grande sagesse qu'elle faisait l'admiration de toute la chrétienté. Elle conféra les ordres sacrés aux prélats, aux prêtres et aux diacres; elle consacra des autels et des basiliques; elle administra les sacrements aux fidèles, présenta ses pieds à baiser aux archevêques, aux abbés et aux princes; enfin, elle remplit avec honneur tous les devoirs des pontifes. Elle composa même des préfaces de messes et plusieurs canons, qui furent interdits par ses successeurs. Un secrétaire des papes, qui rapporte ce fait, s'exprime ainsi :

« Encor te peut estre monstrée
» Maints canons qu'elle dicta,
» Bien et sainctement accoustrée,
» Où en la foi point n'hésita. »

Elle conduisit avec une grande habileté les affaires politiques de la cour de Rome; et ce fut par ses conseils que l'empereur Lothaire, déjà très-vieux, se décidant à embrasser la vie monastique, se retira dans l'abbaye de Prum, afin de faire pénitence des crimes dont il avait rempli sa longue carrière. En faveur du nouveau moine, la papesse accorda à son abbaye le privilége d'une prescription de cent ans, dont l'acte est relaté dans la collection de Gratian. L'empire passa ensuite entre les mains de Louis II, qui reçut la couronne impériale des mains de Jeanne.

Mais cette femme qui inspirait un si grand respect aux souverains de la terre, qui enchaînait les peuples à ses lois, qui s'était attiré la vénération de l'univers entier par la supériorité de ses lumières et par la pureté de sa vie, cette femme va bientôt briser le piédestal de sa grandeur, et effrayer Rome par le spectacle d'une chute terrible!

Des chroniques religieuses rapportent que cette année 854 fut marquée par des phénomènes miraculeux dans tous les pays de la chrétienté. « La terre trembla dans plusieurs » royaumes; une pluie de sang tomba dans la ville de Bres» seneu ou Bresnau.

» En France, des nuées de sauterelles monstrueuses, ayant » six ailes et six pattes, armées de dents longues et acérées, » dévorèrent toutes les récoltes des provinces qu'elles traver» sèrent; ensuite un vent du sud les ayant poussées dans la » mer, entre le Havre et Calais, elles furent toutes submer» gées; mais leurs restes impurs rejetés sur le rivage répan» dirent dans l'air une telle infection, qu'elle engendra une » épidémie qui enleva une grande partie des habitants.

» En Espagne, le corps de saint Vincent, qui avait été ar-
» raché de son tombeau par un moine sacrilége qui voulait
» le vendre par morceaux, revint, dans une nuit, de la ville
» de Valence dans un petit village près de Montauban, et s'ar-
» rêta sur les degrés de l'église, demandant à voix haute à
» rentrer dans sa châsse.

» Tous ces signes, ajoute le pieux légendaire, annonçaient
» infailliblement l'abomination qui devait souiller la chaire
» évangélique. »

Jeanne, livrée à des études sérieuses, avait conservé une conduite exemplaire depuis la mort de son amant. Dans les commencements mêmes de son pontificat, elle pratiqua les vertus qui lui avaient mérité le respect et l'affection de tous les Romains; mais ensuite, soit par un entraînement irrésistible, soit qu'une couronne ait le privilége de flétrir les plus beaux caractères, elle s'abandonna aux jouissances de la puissance souveraine, et voulut les partager avec un homme digne de son amour. Elle choisit un amant, s'assura de sa discrétion, le combla d'honneurs et de richesses, et garda si bien le secret de sa liaison, qu'on n'a pu découvrir que par conjecture le favori de la papesse. Quelques auteurs prétendent qu'il était camérier, d'autres assurent qu'il était conseiller ou chapelain; le plus grand nombre affirment qu'il était prêtre-cardinal d'une église de Rome. Néanmoins le mystère de leurs amours serait resté couvert d'un voile impénétrable sans la catastrophe terrible qui termina leurs nuits de voluptés. La nature se jouait de toutes les prévisions des amants; Jeanne était enceinte!

On raconte qu'un jour, pendant qu'elle présidait le consis-

toire, un démoniaque fut amené devant elle pour être exorcisé. Après les cérémonies d'usage, elle demanda au démon en quel temps il voulait sortir du corps de ce possédé. Aussitôt l'esprit des ténèbres lui répondit : « Je vous le dirai lorsque » vous, qui êtes pontife et le Père des Pères, vous ferez voir » au clergé et au peuple de Rome un enfant né d'une papesse. »

Jeanne, épouvantée de cette révélation, se hâta de terminer le conseil, et se retira dans son palais; mais à peine rentrée dans ses appartements intérieurs, le démon se présenta de nouveau devant elle, et lui dit : « Très-saint Père, après » votre accouchement vous m'appartiendrez en âme et en » corps, et je m'emparerai de vous afin que vous brûliez éter» nellement avec moi. » Cette menace terrible, au lieu de jeter la papesse dans le désespoir, ranima son esprit et fit naître dans son cœur l'espérance d'apaiser la colère divine par un repentir profond. Elle s'imposa de rudes pénitences, couvrit ses membres délicats d'un cilice grossier et coucha sur la cendre; enfin ses remords furent si fervents, que Dieu, touché de ses larmes, lui envoya une vision.

Un ange lui apparut et lui offrit, au nom de Jésus-Christ, pour punition de son crime, ou d'être livrée aux flammes éternelles de la géhenne, ou d'être reconnue pour une femme devant tout le peuple de Rome. Jeanne accepta l'opprobre, et attendit courageusement le châtiment que sa conduite sacrilége avait mérité.

A l'époque des Rogations, qui répond à la fête annuelle que les Romains appelaient Ambarralia, et qu'on célébrait par une procession solennelle, la papesse, selon la coutume établie, monta à cheval et se rendit à l'église de Saint-Pierre,

revêtue des ornements pontificaux, précédée de la croix et des bannières sacrées, accompagnée des métropolitains, des évêques, des cardinaux, des prêtres, des diacres, des seigneurs, des magistrats et d'une foule nombreuse de peuple; ensuite elle sortit dans cet appareil pompeux de la cathédrale pour se rendre à la basilique de Saint-Jean de Latran.

Mais étant arrivée sur une place publique, entre la basilique de Saint-Clément et l'amphithéâtre de Domitien appelé Colysée, les douleurs de l'enfantement la saisirent avec une telle violence, que les rênes échappèrent de ses mains et qu'elle tomba de cheval sur le pavé. L'infortunée se roulait sur la terre et poussait des gémissements affreux; enfin, parvenant à déchirer les ornements sacrés qui la couvraient, au milieu d'effrayantes convulsions, en présence d'une foule innombrable, la papesse Jeanne accoucha!!! La confusion et le désordre que cette aventure scandaleuse causa parmi le peuple exaspérant les prêtres, non-seulement ils empêchèrent qu'on lui portât le moindre secours, mais encore, sans égard pour les souffrances atroces qu'elle éprouvait, ils l'entourèrent comme pour la cacher à tous les regards, et la menacèrent de leur vengeance.

Jeanne ne put supporter l'excès de son humiliation et la honte d'avoir été vue par tout un peuple dans une position aussi terrible; elle recueillit ses forces pour dire un dernier adieu au prêtre-cardinal qui la soutenait dans ses bras, et son âme s'envola vers les cieux.

Ainsi mourut la papesse Jeanne, le jour des Rogations, en 855, après avoir gouverné l'Église de Rome pendant plus de deux ans!



Mort de la papesse Jeanne

Son enfant fut étouffé par les prêtres qui entouraient la mère. Néanmoins les Romains, en souvenir du respect et de l'attachement qu'ils avaient eus longtemps pour Jeanne, consentirent à lui rendre les derniers devoirs, mais sans éclat, sans pompe; ils placèrent le corps de son enfant dans le même tombeau. Elle fut enterrée non dans l'enceinte d'une basilique, mais à la place même où cet événement tragique était arrivé.

On éleva sur sa tombe une chapelle ornée d'une statue de marbre représentant la papesse vêtue des habits sacerdotaux, la tiare sur la tête, et tenant un jeune enfant dans ses bras. Le pontife Benoît III fit briser cette image vers la fin de son règne; mais les ruines de la chapelle se voyaient encore à Rome dans le quinzième siècle.

Plusieurs visionnaires se sont gravement préoccupés de rechercher quel châtiment Dieu avait infligé à la papesse après sa mort : les uns ont regardé l'ignominie de ses derniers moments comme une expiation suffisante et qui s'accordait, d'ailleurs, avec l'opinion vulgaire que les papes, quels que fussent leurs crimes, ne pouvaient pas être damnés. D'autres, moins indulgents que les premiers, affirment que Jeanne fut condamnée pour l'éternité à rester suspendue à l'un des côtés des portes de l'enfer, et son amant à l'autre côté, sans pouvoir jamais se réunir.

Le clergé de Rome, blessé dans sa dignité et couvert de confusion par cet étrange événement, rendit un décret pour défendre aux pontifes de traverser la place publique où le scandale était arrivé. Aussi, depuis cette époque, le jour des Rogations, la procession qui devait partir de la basilique de

Saint-Pierre pour se rendre à l'église de Saint-Jean de Latran, évitait ce lieu abominable situé au milieu de sa route, et faisait un long circuit.

Ces précautions étaient suffisantes pour flétrir la mémoire de la papesse; mais le clergé, voulant empêcher qu'un pareil scandale pût jamais se renouveler, imagina, pour l'intronisation des papes, un usage bizarre et merveilleusement approprié à la circonstance. Un poëte français, qui florissait vers le milieu du quinzième siècle, l'a exprimé dans un langage assez intelligible pour le rapporter ici :

« Si fut tantost faict un édict,
» Que jamais pape ne se fist,
» Tant eust-il de science au nas,
» S'il ne montroit le doy petit
» Enharnachié de son harnas! »

Le successeur de Jeanne fut soumis le premier à cette singulière épreuve, que depuis on appela l'épreuve de la chaise percée.

Voici quel était le cérémonial usité : dès qu'un pontife était élu, on le conduisait au palais de Latran pour être consacré solennellement. Il s'asseyait d'abord sur une chaise de marbre blanc placée sous le porche de l'église, entre les deux portes d'honneur; ce siége s'appelait stercoraire, cependant il n'était pas percé; mais ce nom lui était donné parce que le saint-père, en se levant de cette chaise, entonnait le verset suivant du psaume cent-treizième : « Dieu élève » le chétif de la poussière et le pauvre de la fiente, afin de le » faire asseoir au-dessus des princes! »

Ensuite les grands dignitaires de l'Église prenaient le pape

par la main et le conduisaient à l'oratoire de Saint-Sylvestre, où se trouvait un autre siége de porphyre, mais percé par le fond, et sur lequel on faisait asseoir le pontife. Les premiers historiens ecclésiastiques n'ont jamais fait mention que d'une seule chaise de cette nature, tandis que les chroniqueurs les plus estimés parlent toujours de deux chaises percées qu'ils désignent comme étant de même grandeur, de forme semblable, l'une et l'autre d'un style très-ancien, sans ornements, sans coussins et sans garnitures.

Avant la consécration, les évêques et les cardinaux faisaient placer le pape sur cette seconde chaise, à demi étendu, les jambes légèrement fléchies et séparées ; il demeurait ainsi exposé dans cette situation, les habits pontificaux entr'ouverts, afin de montrer aux assistants les preuves de sa virilité ; enfin deux diacres s'approchaient de lui, s'assuraient par le toucher que leur vue n'avait point été sous le prestige d'apparences trompeuses, et ils en rendaient témoignage aux assistants en criant à haute voix : « Nous avons un pape ! » L'assemblée répondait : « Deo gratias, » en signe de reconnaissance et de joie. Alors les prêtres venaient se prosterner devant le pontife, le soulevaient de la chaise, ceignaient ses reins d'une ceinture de soie, lui baisaient les pieds, et procédaient à l'intronisation. La cérémonie se terminait toujours par un splendide festin et par une distribution d'argent aux moines et aux religieuses.

Il est fait mention de la cérémonie des chaises percées dans la consécration d'Honorius II, en 1061 ; dans celle de Pascal II, en 1099; dans celle d'Urbain VI, élu dans l'année 1378 : Alexandre VI, reconnu publiquement à Rome pour le

père des cinq enfants de Rosa Vanozza, sa maîtresse, fut soumis à la même épreuve; enfin elle subsista jusqu'au seizième siècle; et Crassus, maître des cérémonies de Léon X, rapporte exactement dans le Journal de Paris toutes les formalités de l'épreuve des chaises percées à laquelle le pontife fut soumis.

Depuis Léon, elle cessa d'être pratiquée, soit parce que les prêtres comprenaient le ridicule d'un usage aussi inconvenant, soit parce que les lumières du siècle ne permettaient plus un spectacle qui blessait la morale publique. Les chaises percées n'étant plus nécessaires, on les enleva du lieu où elles étaient placées, pour les reléguer dans la galerie du palais de Latran qui conduit à la chapelle. Le père Mabillon, dans son voyage d'Italie, en 1685, fait la description de ces deux chaises, qu'il a examinées avec la plus grande attention, et il affirme qu'elles étaient de porphyre, et semblables, pour la forme, à un grand fauteuil de malade

Les ultramontains, confondus par les documents authentiques de l'histoire, et ne pouvant nier l'existence de la papesse Jeanne, ont regardé toute la durée de son pontificat comme une vacance du saint-siége, et font succéder à Léon IV le pape Benoît III, sous le prétexte qu'une femme ne peut remplir les fonctions sacerdotales, administrer les sacrements, ni conférer les ordres sacrés. Plus de trente auteurs ecclésiastiques allèguent ce motif pour ne pas compter Jeanne au nombre des papes; mais un fait bien remarquable vient donner un démenti formel à leur opinion.

Vers le milieu du quinzième siècle, la cathédrale de Sienne ayant été restaurée par ordre du prince, on fit sculpter en

marbre les bustes de tous les papes jusqu'à Pie II, qui siégeait alors, et l'on mit à son rang, entre Léon IV et Benoît III, le portrait de la papesse, avec ce nom : « Jean VIII, pape » femme. » Ce fait important autoriserait donc à compter Jeanne comme le cent huitième pontife qui ait gouverné l'Église de Rome, si l'usage n'était plus fort que la vérité. Cependant il n'en reste pas moins prouvé que le règne de la papesse est authentique, et qu'une femme a occupé glorieusement la chaire sacrée des pontifes de Rome.

Quelques néocatholiques repoussent encore la vérité et refusent d'admettre l'authenticité de toutes ces preuves, sous prétexte que Dieu n'aurait pu permettre que la chaire de saint Pierre, fondée par Jésus-Christ lui-même, fût ainsi occupée par une femme impudique.

Mais alors nous demanderons comment Dieu a pu souffrir les profanations sacriléges et les abominations des évêques de Rome! Le Christ n'a-t-il pas permis que le saint-siége fût souillé par des papes hérétiques, apostats, incestueux et assassins? Saint Clément n'était-il pas arien; Anastase, nestorien; Honorius, monothélite; Jean XXIII, athée; et Sylvestre II ne disait-il pas qu'il avait vendu son âme au démon pour être pape?

Baronius, ce zélé défenseur de la tiare, dit lui-même que Boniface VI et Étienne VII étaient d'infâmes scélérats, des monstres exécrables, qui ont rempli la maison de Dieu de leurs forfaits; il les accuse d'avoir dépassé tout ce que les plus cruels persécuteurs de l'Église avaient fait souffrir aux fidèles.

Génébrard, archevêque d'Aix, affirme que pendant près

de deux siècles le saint-siége fut occupé par des papes d'un dérèglement si effrayant, qu'ils étaient dignes d'être appelés apostatiques et non apostoliques; il dit que les femmes gouvernaient l'Italie et que la chaire pontificale était tombée en quenouille. En effet les courtisanes Théodora et Marozie, monstres de lubricité, disposaient selon leur caprice de la place de vicaire de Jésus-Christ; elles plaçaient sur le trône de saint Pierre leurs amants ou leurs bâtards; et les chroniqueurs rapportent sur ces femmes des faits si étranges, si monstrueux, et racontent des débauches si révoltantes, qu'il devient impossible de les traduire dans notre histoire

Ainsi, puisque la clémence de Dieu a toléré toutes ces abominations sur le saint-siége, elle a pu également permettre le règne de la papesse.

D'ailleurs Jeanne n'est pas la première ni la seule femme qui ait revêtu l'habit de prêtre; sainte Thècle, cachée sous les vêtements ecclésiastiques, accompagnait saint Paul dans tous ses voyages; une courtisane nommée Marguerite se déguisa en prêtre et entra dans un monastère d'hommes, où elle prit le nom de frère Pélagien; Eugénie, fille du célèbre Philippe, gouverneur d'Alexandrie sous le règne de l'empereur Gallien, dirigeait un couvent de moines, et ne découvrit son sexe que pour se disculper d'une accusation de séduction qui lui avait été intentée par une jeune fille. La chronique de Lombardie, composée par un moine du Mont-Cassin, raconte également, d'après un prêtre appelé Hérembert, qui écrivait trente ans après la mort de Léon IV, l'histoire d'une femme devenue patriarche de Constantinople. « Un prince de Bénévent, nommé Aréchise, dit-il, eut une

» révélation divine dans laquelle un ange l'avertit que le pa-
» triarche qui occupait alors le siége de Constantinople était
» une femme. Celui-ci se hâta d'en instruire l'empereur Ba-
» sile ; et le faux patriarche, après avoir été dépouillé de tous
» ses vêtements devant le clergé de Sainte-Sophie, fut reconnu
» pour une femme, chassé honteusement de l'Église et en-
» fermé dans un monastère de filles. »

Après le récit de tous ces faits, qui ont été conservés dans les légendes pour l'édification des fidèles, les prêtres ne devraient-ils pas avouer que Dieu a permis le pontificat de la papesse pour abaisser l'orgueil du saint-siége, et pour montrer que les vicaires du Christ ne sont point infaillibles?

D'ailleurs, l'histoire de Jeanne n'approche pas encore du merveilleux de l'histoire de la vierge Marie! La mère du Christ n'a-t-elle pas conçu et enfanté sans cesser d'être vierge, et n'a-t-elle pas commandé à Dieu lui-même, puisque l'Écriture nous dit : « Jésus-Christ était sujet à sa mère. »

Si donc le Créateur de toutes choses n'a pas dédaigné d'obéir à une femme, pourquoi ses ministres voudraient-ils être plus orgueilleux qu'un Dieu tout-puissant, et refuser de courber leurs fronts devant une papesse?

Du reste, jusqu'au septième siècle les fidèles avaient reconnu des prêtresses, car les actes du concile de Chalcédoine portent formellement que les femmes peuvent recevoir les ordres de la prêtrise, et être sacrées solennellement comme les clercs. Saint Clément, successeur immédiat des apôtres de Jésus, s'étend longuement dans une épître sur les fonctions des prêtresses; il dit qu'elles doivent célébrer les saints mystères, prêcher l'Évangile aux hommes comme aux femmes, et

les déshabiller pour les oindre par tout le corps dans la cérémonie du baptême.

Atton, évêque de Verceil, rapporte dans ses œuvres, que les prêtresses, dans la primitive Église, présidaient dans les temples, faisaient des instructions religieuses et philosophiques; qu'elles avaient sous leurs ordres des diaconesses qui les servaient, comme faisaient les diacres à l'égard des prêtres. Saint Athanase, évêque d'Alexandrie, et saint Cyprien s'expliquent encore plus longuement à l'égard de ces femmes; ils se plaignent de ce que plusieurs d'entre elles, s'écartant des règles qui leur étaient imposées, pratiquaient la coquetterie, recherchaient les parures, se fardaient le visage, n'avaient ni retenue ni pudeur dans les paroles, fréquentaient les bains publics, s'étuvaient entièrement nues, pêle-mêle avec des prêtres ou de jeunes diacres.

Ce n'était donc pas un fait nouveau dans l'Église que l'élévation d'une femme au sacerdoce, lorsque apparut la papesse Jeanne; beaucoup d'autres femmes, avant elle, avaient été consacrées prêtresses, avaient reçu le don du Saint-Esprit, avaient exercé les fonctions ecclésiastiques. Pourquoi les adorateurs de la pourpre romaine cherchent-ils à contester l'exactitude de ces faits historiques et irrécusables? pourquoi veulent-ils anéantir jusqu'au souvenir de l'existence d'une femme célèbre? La raison en est bien simple : la majesté du sacerdoce, l'infaillibilité pontificale, les prétentions du saint-siége à la domination universelle, tout cet échafaudage de superstitions et d'idolâtries sur lesquelles est posée la chaire de saint Pierre, s'écroule devant une femme papesse!!!

BENOIT III,

108e PAPE.

MICHEL III,
empereur d'Orient.

CHARLES LE CHAUVE,
roi de France.

Benoît III, successeur de la papesse Jeanne. — Les députés de l'empereur veulent élire Anastase. — Le pontife Benoît est chassé du palais de Latran à coups de bâton. — Les évêques refusent de consacrer Anastase. — Anastase à son tour est chassé honteusement du palais patriarcal. — Consécration de Benoît. — Éthelulfe, roi d'Essex en Angleterre, met son royaume sous la protection du saint-siége. — Désordres du diacre Hubert, beau-frère du roi Lothaire. — L'archevêque de Reims accuse le diacre Hubert de débauches honteuses. — Mort de Benoît.

Le pontife qui succéda à la papesse Jeanne était Romain de naissance ; son père l'avait placé au palais de Latran parmi les jeunes clercs qui étudiaient le chant religieux et les livres sacrés. Grégoire IV l'ordonna sous-diacre, et le prédécesseur de Jeanne l'avait consacré prêtre du titre de Saint-Calliste

Après la mort de la papesse, le clergé et le peuple coururent en foule à Saint-Jean de Latran pour procéder à une nouvelle élection, et effacer le scandale de l'accouchement de Jeanne par la nomination d'un pape dont la haute piété pourrait rendre au saint-siége son éclat et sa majesté.

Benoît III fut déclaré, par les suffrages unanimes, digne d'occuper la chaire de saint Pierre; aussitôt le clergé se rendit à la basilique de Saint-Calliste pour chercher le nouveau pape et le conduire au palais de Latran. A l'arrivée des évêques, Benoît, qui était à genoux et occupé à faire ses prières, se leva pour les saluer; mais dès qu'il eut appris sa nomination à la suprême dignité de l'Église, il tomba à genoux devant eux, et s'écria en versant des larmes : « Je vous en supplie, mes frères, ne me tirez point de mon église; mon front n'est pas capable de supporter le poids de la tiare. »

Malgré ses prières, le peuple le porta en triomphe au palais patriarcal, et il monta sur le trône de l'apôtre au bruit des acclamations générales. Après cette cérémonie, on rendit le décret d'élection, qui fut envoyé à l'empereur Louis II par deux députés, Nicolas, évêque d'Anagnia, et Mercure, maître de la milice romaine.

Sur leur route, les ambassadeurs rencontrèrent Arsène, prélat d'Eugubio, qui les détournant du parti de Benoît, les fit entrer dans une conspiration qui avait pour but d'élire Anastase, prêtre ambitieux qui précédemment avait été déposé de ses fonctions sacerdotales par Léon IV; les légats du saint-siége, séduits par les promesses d'Anastase, revinrent en Italie, annonçant que le monarque français avait refusé de ratifier l'ordination de Benoît, et qu'il s'était réservé d'envoyer des commissaires chargés de ses ordres.

En effet, les députés de Louis II arrivèrent dans les états de l'Église et s'arrêtèrent à Horta, ville située à quarante milles de Rome, pour conférer avec Anastase. Le saint-père, instruit de leurs dispositions hostiles. leur adressa des lettres pleines

de soumission pour les ramener à sa cause, et il chargea les évêques Grégoire et Maïon de son message. Mais à la sollicitation d'Anastase, les ambassadeurs français firent arrêter les mandataires du pontife sans vouloir les entendre, et les retinrent prisonniers; le pape leur députa Adrien et le duc Grégoire, qui éprouvèrent un traitement aussi rigoureux. Enfin les commissaires de Louis s'avancèrent avec Anastase au delà de Ponte-Mole, s'arrêtèrent devant la basilique de Saint-Lucius Martyr, et au nom de leur maître ils ordonnèrent au sénat, au clergé et aux citoyens de se rendre auprès d'eux.

Après le service divin, les délégués du prince marchèrent vers la ville sainte, protégés par des troupes nombreuses: Anastase, qui conduisait le cortége, entra d'abord dans l'église de Saint-Pierre pour brûler le tableau du concile sur lequel était inscrite sa déposition; ensuite il fit envahir le palais de Latran, et commanda aux satellites d'arracher Benoît du trône pontifical; il le dépouilla lui-même des ornements pontificaux, l'accabla d'injures, le frappa de sa crosse d'évêque, et l'abandonna à deux prêtres qui avaient été déposés du sacerdoce par Jeanne à cause de l'énormité de leurs crimes. Ceux-ci, pour obtenir les faveurs du nouveau maître, attachèrent avec des cordes le malheureux Benoît, et le chassèrent du palais en le frappant à coups de bâton.

Enfin, Anastase, resté maître du palais patriarcal, se déclara pape et monta sur la chaire de saint Pierre en présence du clergé et des soldats. Rome fut alors plongée dans la consternation et dans l'effroi; les évêques et les prêtres se frappaient la poitrine en fondant en larmes, et restaient pro-

sternés sur les marches des autels, invoquant la protection du Dieu tout-puissant. Bientôt après une sourde rumeur se répandit dans la ville; les citoyens s'assemblèrent dans l'église Émilienne, et tous jurèrent de résister à l'oppression des tyrans : les commissaires, instruits de cette révolte, firent entourer de soldats la basilique où les prêtres et les citoyens étaient réunis; des officiers montèrent jusqu'à l'abside, et s'avançant vers les évêques, qui chantaient des psaumes sacrés, ils leur présentèrent la pointe de leurs épées, en leur criant avec fureur : « Rendez-vous, misérables; reconnaissez » Anastase pour souverain pontife! » Les prélats répondirent avec fermeté : « Frappez, si vous l'osez, mais jamais nous ne » recevrons pour chef de l'Église un homme déposé et ana- » thématisé par un pape et par un concile! »

Cette réponse énergique intimida les officiers; ils se retirèrent dans une chapelle et délibérèrent sur le parti qu'on devait prendre dans une telle circonstance; tous les avis s'étant réunis pour la violence, ils rentrèrent dans le sanctuaire avec leurs soldats, et s'adressant encore aux évêques, ils les menacèrent de les faire massacrer sur l'autel même s'ils refusaient de consacrer Anastase. Des citoyens s'élancèrent alors contre les officiers et leur arrachèrent leurs épées; ils représentèrent aux commissaires de l'empereur l'injustice de leur conduite, et proposèrent de leur faire connaître les trahisons de l'indigne ministre.

Frappés d'épouvante, les Français se consultèrent entre eux et consentirent à quitter l'église. Alors les prélats et le peuple les suivirent jusqu'à la basilique de Saint-Jean de Latran, en criant : « Nous voulons le bienheureux pape Benoît;

» c'est lui que nous désirons! » Les députés de Louis II se rendirent enfin à cette manifestation unanime de la volonté des Romains, et renoncèrent à l'espoir de faire consacrer leur protégé; ils réunirent le clergé dans une salle du palais patriarcal, afin de délibérer sur le parti à prendre pour terminer ces désordres. La discussion fut longue et orageuse; mais les ecclésiastiques donnèrent des raisons si puissantes contre l'élection d'Anastase, que les Français se rendirent à leur opinion. « Prenez donc pour pape celui que » vous avez élu, dit le chef de l'ambassade, et placez-le dans » telle église qu'il vous conviendra de choisir; nous chasse- » rons même son compétiteur des appartements pontificaux, » puisque cet indigne a mérité la déposition par ses crimes » et par ses débauches. »

Des gardes furent en effet envoyés au palais de Latran, et Anastase fut arraché honteusement de la chaire pontificale.

Ensuite les évêques se rendirent processionnellement à la prison de Benoît III, ils le placèrent à cheval et le conduisirent en triomphe à l'église de Sainte-Marie-Majeure, où ils passèrent trois jours et trois nuits dans le jeûne et la prière Ceux qui avaient suivi le parti d'Anastase se rendirent également dans la basilique, afin de baiser les pieds du pape et de confesser leur faute. Benoît reçut les uns et les autres avec bonté, leur pardonna et les embrassa : la paix étant ainsi rétablie dans l'Église, le clergé ramena le pontife au palais de Latran, et le dimanche suivant il fut consacré solennellement dans l'église de Saint-Pierre.

En 856, Ethelwulfe, roi d'Angleterre, fi un pèlerinage à Rome et vint mettre ses états sous la protection du pape;

il offrit à Saint-Pierre une couronne d'or du poids de quarante livres et de magnifiques présents ; il fit de grandes largesses au clergé et au peuple, et construisit de nouveaux bâtiments pour l'école anglaise, qui avait été réduite en cendres. De retour dans la Grande-Bretagne, le roi dévot fit tenir un concile à Winchester, dans la basilique de Saint-Pierre, et rendit un décret pour qu'à l'avenir la dixième partie des terres de ses états appartînt à l'Église et fût exempte de toutes charges; il rétablit le denier de saint Pierre dans tout son royaume; et enfin il laissa par testament une rente de trois cents marcs d'or payable chaque année au saint-siége.

A la même époque, l'abbé Loup de Ferrière envoya au pontife deux moines pèlerins, qu'il désirait faire instruire dans les coutumes de l'Église romaine, afin qu'il pût établir le rite ultramontain dans son abbaye.

Le saint-père reçut également les ambassadeurs de Michel III, empereur d'Orient, qui apportaient au nom de leur maître des présents considérables destinés à la basilique de l'apôtre : le prince grec demandait dans sa lettre que le saint-père approuvât la sentence de déposition qu'il avait rendue contre Grégoire, évêque de Syracuse en Sicile, ce que Benoît confirma sans examen.

A la réquisition d'Hincmar, métropolitain de Reims, le saint-père approuva le synode qui avait été tenu à Soissons, et dont Léon IV avait repoussé les décisions; l'archevêque suppliait en même temps le pontife de citer à son tribunal le diacre Hubert, frère de Thietberge, épouse du roi Lothaire, prêtre infâme qui avait transformé en lupanar un couvent de

religieuses, dont il retirait d'immenses revenus en faisant un rafic honteux de la virginité des nonnes. Il l'accusait également d'entretenir des relations criminelles avec la reine sa sœur. Comme Hincmar était chargé par Lothaire de poursuivre en cour de Rome la punition du coupable et de réclamer une peine qui fût en rapport avec l'énormité des crimes du diacre, il écrivit au souverain pontife pour lui donner des explications fort détaillées sur la nature des relations incestueuses de la belle Thietberge avec son frère.

Entre autres choses, le pieux archevêque expliquait à sa Sainteté, que la reine avouait que dès sa plus tendre adolescence, le diacre Hubert l'avait corrompue en abusant d'elle à la manière des habitants de l'ancienne Sodome; qu'elle était devenue enceinte des suites de ce commerce monstrueux, et que son frère, pour cacher leur faute, avait détruit le fruit de leurs amours lorsqu'il était venu à terme. A ce sujet, le métropolitain exprimait des doutes sur la sincérité des aveux de la reine; il entrait dans une savante dissertation pour établir qu'une femme ne pouvait concevoir dans une fornication contre nature; il citait les passages les plus obscènes des Pères qui avaient écrit sur la matière, pour soutenir son opinion et pour combattre les casuistes qui avaient pris la défense des coupables et qui prétendaient que le diacre et sa sœur s'étaient suffisamment purifiés de l'acte qu'on leur reprochait en faisant des ablutions. Le métropolitain passait longuement en revue tous les faits racontés dans l'Ancien et le Nouveau Testament qui avaient trait à la cause, et il en tirait cette conclusion, « qu'il était notoire qu'une femme ne » pouvait engendrer par une semblable opération; qu'aucun

» exemple n'autorisait une telle supposition, et que la reine » reconnaissant dans ses propres aveux qu'elle était devenue » mère des œuvres de son frère, il demeurait établi d'une » manière irrécusable que le diacre avait abusé de sa sœur » de toutes manières, et que l'enfant que Thietberge avait » mis au monde était le fruit de leurs amours incestueux. » — « Jamais, ajoutait le docte prélat dans sa lettre au saint-père, » on n'a vu une femme engendrer sans avoir entretenu un » commerce intime avec un homme, si ce n'est la sainte » Vierge, qui seule parmi les femmes a joui de ce privilége, » et qui, par une permission spéciale de Dieu, est devenue » mère « vulva non adaperta », et en conservant la membrane » de l'hymen, comme la possède toute jeune fille qui n'a point » été corrompue. » S'apercevant enfin de l'inconvenance de semblables dissertations sous la plume d'un homme de son caractère, le métropolitain termine son épître en suppliant le saint-père de lui pardonner les descriptions dans lesquelles il a été obligé d'entrer. Il l'avertit qu'il n'avait pas eu l'intention de rappeler les mystères de la virginité des filles ou les secrets des femmes à ceux qui les connaissent, ni de les dévoiler à ceux qui les ignorent, mais qu'il avait seulement voulu étayer son accusation contre le frère de Thietberge de l'opinion des Pères de l'Église et des textes des Écritures saintes.

Hubert reçut l'ordre de comparaître à Rome avant l'expiration de trente jours, afin de se justifier des accusations portées contre lui, et sous peine de subir les censures ecclésiastiques s'il manquait à cet appel; mais Benoît III mourut le 10 mars 858, avant la convocation du synode.

NICOLAS Ier,

109e PAPE.

MICHEL III, empereur d'Orient. — CHARLES LE CHAUVE, roi de France.

Élection de Nicolas. — Louis le Germanique vient baiser les pieds du saint-père. — Union des Églises de Brême et de Hambourg. — Traité de Ratramne ou Bertram sur l'Eucharistie. — Secte des stercoranistes. — Photius usurpe le siége de Constantinople. — Lettres de l'empereur et de Photius. — Le pape envoie des légats à Constantinople. — Les légats approuvent l'élévation de Photius sur le siége patriarcal. — Inceste de la reine Thietberge avec le diacre Hubert son frère. — Adultères d'Ingeltrude, femme de Boson. — Affaire de Jean, archevêque de Ravenne. — Lothaire répudie la reine Thietberge. — Charles le Chauve pardonne au ravisseur de sa fille Judith. — Retour des légats du saint-siége ; Nicolas les excommunie. — Condamnation de Photius et de Grégoire de Syracuse. — Concile de Metz. — Le pape casse les décrets du concile de Metz, qu'il appelle une assemblée de brigands et de voleurs. — Excommunication lancée contre la belle Ingeltrude. — Les évêques français accusent le pontife d'être le protecteur de toutes les abominations de Rome ; ils comparent la ville sainte à l'enfer et le pontife Nicolas à Satan. — L'empereur vient à Rome. — Hilduin, évêque de Cambrai, entre tout armé dans l'église de Saint-Pierre à la tête de ses soldats. — Les troupes de l'empereur Louis pillent les églises de Rome et violent les religieuses. — Orgueil du pontife. — Lettres aux princes Louis et Charles. — Lothaire pardonne à la reine Thietberge. — Nicolas excommunie Waldrade,

seconde femme de Lothaire. — Conversion des Bulgares. — Photius excommunie le pape dans un concile œcuménique. — Salomon, roi de Bretagne. — Discussions entre la reine Thietberge et Lothaire. — Concile de Troyes. — Photius repousse l'empereur Basile de la communion des fidèles. — Ignace est rétabli sur le siége de Constantinople. — Nicolas réclame au roi de Germanie les revenus des patrimoines de saint Pierre. — Mort du pontife Nicolas. — Excès d'orgueil et de présomption du pape. — Il se compare à Dieu même et s'élève au-dessus du jugement des hommes.

Nicolas était Romain de naissance et fils d'un pauvre médecin; le pape Sergius II l'avait recueilli dans le palais patriarcal et l'avait nommé sous-diacre. Benoît III conçut à son tour une affection si vive pour le jeune prêtre, qu'il l'attacha à sa personne en qualité de secrétaire intime, et le chargea des affaires les plus secrètes de l'Église. Après la mort de son protecteur, Nicolas lui rendit les derniers devoirs, l'ensevelit de ses mains, et assisté de plusieurs diacres, il le porta avec un respect filial et religieux jusqu'au lieu de la sépulture.

Le saint-siége resta vacant un mois entier, les Romains étant obligés d'attendre l'arrivée de l'empereur Louis pour nommer un pontife : aussitôt que le prince fut entré dans les murs de la ville sainte, le clergé, les grands et le peuple s'assemblèrent pour procéder à l'élection; et Nicolas ayant réuni la majorité des suffrages, fut déclaré souverain pontife de

Rome; on le conduisit au palais de Latran, et on procéda à sa consécration en présence de l'empereur.

Cette cérémonie se fit avec une magnificence extraordinaire, et le saint-père montra dans cette circonstance plus d'impudence et plus d'orgueil que n'en avaient encore montré ses prédécesseurs. Le premier il ordonna que l'avénement des papes serait célébré par une éclatante intronisation; et pour laisser à la postérité un exemple de son audace et de la lâcheté de l'empereur, il exigea que Louis se rendît à pied à sa rencontre, qu'il tînt la bride de son cheval, et qu'il le conduisît ainsi depuis la basilique de Saint-Pierre jusqu'au palais de Latran. Enfin le monarque bigot, avant de prendre congé du pape, courba le front dans la poussière et baisa ses sandales!!!

Quelque temps après son avénement au saint-siége, Nicolas transforma en archevêché les églises de Brême et de Hambourg, et les donna à son favori Anscaire; Gonthier, métropolitain de Cologne, s'opposa d'abord à cette décision, soutenant qu'il n'était pas équitable d'ériger en archevêché un siége qui était de sa dépendance; mais ensuite, cédant aux sollicitations du roi et des évêques, il consentit à cette réunion, afin de ne pas porter le scandale dans l'Église. Les disputes étant terminées, Louis envoya à Rome Salomon, évêque de Constance, et le prêtre Norfuld, disciple d'Anscaire; ceux-ci furent reçus avec de grands honneurs par Nicolas, et ils remportèrent le décret qui élevait Anscaire sur un siége archiépiscopal, avec le titre de légat du saint-siége et le droit de prêcher l'Évangile aux Suédois, aux Danois, aux Slaves et à toutes les nations voisines de ces peuples.

A cette époque, Ratramne ou Bertram, prêtre et moine de Corbie, homme profondément instruit des Écritures sacrées, écrivit, à la prière de Charles le Chauve, un traité « du corps et du sang de Jésus-Christ. » De nombreuses disputes théologiques sur l'Eucharistie divisaient alors le clergé de France; et le roi, voulant faire cesser ces désordres, avait confié le soin de décider la question à l'homme qu'il jugeait le plus instruit de son royaume. Le religieux de Corbie combattait le dogme de la transsubstantiation, soutenant que dans le sacrement de l'autel le corps du Christ n'était pas réellement présent sous les espèces du pain et du vin, et que les fidèles le recevaient dans la communion spirituellement et non matériellement.

Cette doctrine impie, qui s'éloignait des principes enseignés par l'Église, excita la colère des fanatiques, qui soutenaient que Jésus-Christ non-seulement était présent dans le sacrement de l'autel, mais encore qu'il participait de la nature du pain et du vin, et comme ces substances qu'il subissait la loi de la digestion et passait dans les excréments, opinion qui fit donner à ces sectaires le nom de stercoranistes.

Pendant qu'on disputait en France sur la présence réelle de Dieu dans le sacrement de l'autel, l'Église de Constantinople était scandalisée par les désordres de ses chefs : saint Ignace avait été chassé de son siége à cause de son orgueil et de son fanatisme; et l'empereur avait élevé à la dignité de patriarche le célèbre Photius, qui était simple laïque.

Comme les prêtres murmuraient de l'irrégularité de son élection, il entreprit de la faire ratifier par le saint-père, et envoya des ambassadeurs présenter sa justification à Rome

Dans sa lettre à Nicolas, le patriarche rendait compte en ces termes de son élévation au siége de Constantinople : « Je » vous apprends, très-saint Père, que mon prédécesseur a » renoncé à la dignité épiscopale pour se retirer dans un mo» nastère, où il a trouvé le repos que son grand âge et ses in» firmités lui rendaient nécessaire. Pour le remplacer, le » clergé, les métropolitains et notre gracieux empereur sont » venus me chercher, poussés par une force surnaturelle; et » sans écouter mes excuses, sans me donner même le temps » de refuser, ils m'ont contraint d'accepter la dignité de pa» triarche, n'ayant aucun égard à mes larmes et à mon dés» espoir. »

Michel III adressait en même temps au pontife des lettres confidentielles, et lui faisait offrir par ses ambassadeurs des sommes considérables pour la confirmation de Photius. Nicolas reçut avec honneur les envoyés du prince et du patriarche, et accepta les présents; mais usant de circonspection, il évita de décider l'affaire d'Ignace, et il promit d'envoyer en qualité de légats à Constantinople Rodoalde, évêque de Porto, et Zacharie, prélat d'Anagnia. Ceux-ci devaient convoquer un concile dans la ville impériale relativement au culte des images, et informer juridiquement sur la cause de Photius, mais toutefois sans rien conclure avant d'avoir reçu de nouvelles instructions de la cour de Rome.

Nicolas répondit en ces termes à la lettre de l'empereur : « Seigneur, nous ne pouvons donner notre approbation à » l'ordination de Photius avant de connaître exactement com» ment la déposition d'Ignace a été faite; ainsi nous vou» lons que l'ancien patriarche de Constantinople se présente

» devant un concile, et qu'en présence de nos légats il ex-
» plique les causes qui lui ont fait abandonner son peuple
» et ses devoirs pontificaux; ensuite on examinera si sa dé-
» position a été régulière; et cette affaire étant terminée,
» on décidera sur les mesures à prendre pour assurer la paix
» de la chrétienté.

» Mais d'abord, afin de lever les principaux obstacles qui
» séparent les Églises grecque et latine, nous vous deman-
» dons le rétablissement de la juridiction de notre siége sur
» les provinces de l'empire, la restitution des patrimoines de
» saint Pierre en Calabre et en Sicile, ainsi que le droit de
» nommer des prélats aux évêchés de Syracuse. »

Lorsque les députés du saint-père furent arrivés à Constantinople, on les renferma dans un palais, par ordre du prince, on les entoura de toutes les séductions, on leur fit des présents magnifiques; et enfin, au milieu des fêtes et des orgies, on leur arracha la promesse de se conformer aux ordres de l'empereur.

Photius convoqua alors un concile à Constantinople, dans l'église des Apôtres : trois cent dix-huit évêques, les légats du pape, les magistrats, et un grand nombre de citoyens, composaient l'assemblée, qui était présidée par Michel III. On envoya chercher Ignace par le prévôt Blanc, qui aborda le prélat en lui disant : « Ignace, le grand et saint concile » vous appelle; venez vous défendre sur les crimes dont vous » êtes accusé. » Le patriarche lui répondit : « Dites-moi si je » dois me présenter devant l'assemblée en qualité d'évêque, » de prêtre, ou de moine? » Le prévôt ayant gardé le silence, Ignace refusa de le suivre.

Le lendemain le même officier se présenta de nouveau et dit au prélat : « Les envoyés du pape de l'ancienne Rome, » Rodoalde et Zacharie, vous ordonnent de paraître au con- » cile sans délai, et de déclarer en leur présence les senti- » ments que votre conscience vous dictera. »

Saint Ignace se revêtit aussitôt de l'habit patriarcal, et se rendit au synode à pied, suivi d'un grand nombre d'évê- ques, de prêtres, de moines et de laïques; mais sur la route, le patrice Jean l'arrêta au nom de l'empereur, et lui or- donna, sous peine de la vie, de quitter ses ornements sacer- dotaux et de reprendre le froc monacal. Il comparut alors devant le concile en habits de moine, et s'adressant aux lé- gats du pape, il leur demanda leurs lettres de créance et les instructions écrites par le pontife. Ceux-ci répondirent qu'ils venaient pour juger sa cause, et qu'ils ne lui avaient point apporté de lettres, parce qu'il n'était plus regardé comme patriarche depuis que sa déposition avait été décré- tée par le concile de sa province.

Ignace répliqua aux légats : « Puisque vous venez au nom » du successeur de l'apôtre Pierre pour décider selon les ca- » nons dans ma cause, vous devez, avant de procéder à ma » justification, chasser de mon Église l'eunuque Photius; et » si vous n'avez pas cette puissance, ne vous déclarez pas » nos juges, car nous vous récuserons. » Les officiers qui entouraient l'empereur s'approchèrent alors du patriarche, et le pressèrent de donner sa démission : les prières et les menaces furent inutiles, il ne voulut point renoncer à sa di- gnité; et le concile, ne pouvant vaincre son obstination, le dé- posa, et prononça sur lui l'anathème; les envoyés du pontife

confirmèrent cette sentence, et demandèrent qu'il fût conduit en prison; mais la captivité d'Ignace ne fut pas de longue durée.

Photius, redoutant une sédition dans Constantinople, lui fit rendre la liberté, et le patriarche excommunié se retira au palais de Pose, ancienne résidence de sa mère. C'est dans la tranquillité de ce séjour que saint Ignace écrivit un mémoire qu'il envoya au pape Nicolas; sa requête fut portée secrètement en Italie par Théognoste, un de ses partisans, qui instruisit le saint-père de toutes les circonstances de cette importante affaire.

De leur côté les légats Rodoalde et Zacharie étaient revenus à Rome avec Léon, ambassadeur du prince, et rapportaient au saint-père de riches présents, les lettres de l'empereur, celles du nouveau patriarche, et deux volumes entiers renfermant les actes du concile qui avait déposé Ignace.

La lettre de Photius est un document historique d'autant plus remarquable qu'elle renferme l'explication des dogmes qui devaient séparer pour toujours les Églises grecque et latine. Elle est conçue en ces termes : « Rien n'est plus précieux que » la charité, qui réconcilie les personnes éloignées; et j'attri- » bue à cette vertu la déférence que j'ai montrée pour vos » avis, en souffrant les reproches que votre sainteté m'a- » dresse, et en les attribuant non à de mauvaises passions, » mais à un excès de zèle. Aussi, me conformant aux préceptes » de l'Évangile, qui recommandent l'égalité entre tous les » hommes, je vous adresse en toute liberté la défense de ma » conduite, afin de vous montrer que vous devriez me plain- » dre, au lieu de me blâmer.

» J'ai cédé à la force quand je suis monté sur le siége pa-
» triarcal; et Dieu, à qui rien n'est caché, connaît les vio-
» lences que j'ai souffertes; il sait que j'ai été retenu entre
» les murs d'une prison comme un criminel, que des gardes ont
» menacé ma poitrine de leurs glaives, et qu'il m'a été impos-
» sible de résister aux volontés du prince et de ses peuples.
» Je voulais conserver la paix et le bonheur que je goûtais au
» milieu des savants qui m'aidaient dans l'étude de la philo-
» sophie, et malgré moi j'ai dû quitter cette vie tranquille et
» heureuse.

» Car je connaissais, avant même de l'avoir éprouvée, la
» tristesse que causent les soins des hautes fonctions sacerdo-
» tales; je savais qu'un évêque doit continuellement se con-
» traindre devant les hommes, et leur déguiser les mouve-
» ments de son âme comme ceux de son visage; je savais
» qu'il doit tout à la fois réprimer les sentiments de liberté
» qui agitent les peuples, et dominer par la crainte les empe-
» reurs qui les commandent.

» Avec mes amis, je n'avais pas besoin de mettre sur mon
» visage un masque trompeur; je pouvais près d'eux mani-
» fester ma joie ou ma tristesse, déclarer hautement mes sen-
» timents et mes pensées; enfin je pouvais me montrer tel que
» je suis. Mais aujourd'hui, les grandeurs ecclésiastiques me
» condamnent à l'hypocrisie, au mensonge, et quelquefois me
» forcent même à des actes de cruauté. Que n'ai-je point à
» souffrir pour empêcher la simonie, les débauches et les
» exactions des prêtres!

» Je prévoyais tous les malheurs qui m'arrivent avant d'ac-
» cepter l'épiscopat, et ces craintes m'engageaient à le fuir:

» mais on m'a condamné à perdre mon corps et mon âme,
» on n'a pas eu pitié de moi, et on a refusé de croire à la sin-
» cérité de mon opposition. Aussi ne m'accusez pas d'une
» faute dont je ne suis pas l'auteur, mais la victime; et si les
» canons qui défendent d'élever un laïque au patriarcat ont
» été violés dans mon élection, que la faute retombe sur les
» vrais coupables.

» L'empereur m'a menacé de son autorité, et j'ai subi sa
» volonté : après avoir résisté avec courage, j'ai accepté avec
» résignation pour éviter une révolution, et j'ai fait à ma pa-
» trie le sacrifice de ma liberté.

» Enfin aujourd'hui je suis patriarche comme Dieu l'a
» voulu ; je déclare donc à votre béatitude que je défendrai
» les droits de mon siége; et, au nom de tout le clergé de
» Constantinople, je repousse les prétendus canons que vous
» alléguez contre mon élection. Nos pères, de tout temps, ont
» ordonné des évêques qui sortaient de l'état laïque, et
» n'ont pas supposé qu'ils manquaient en cela aux saintes
» règles de l'Église d'Orient.

» Que chacun de nous garde religieusement les coutumes
» de ses ancêtres. A Rome, vos prêtres ne contractent plus
» d'unions légitimes, et entretiennent publiquement plusieurs
» concubines; à Constantinople, nous permettons au contraire
» à nos prêtres de choisir une épouse, et de vivre saintement
» dans les liens du mariage. Ce n'est pas l'habit qu'ils por-
» tent, ni la longueur du temps passé dans l'hypocrisie des
» séminaires, qui rendent les hommes dignes de l'épiscopat,
» mais ce sont les lumières de l'esprit et la pureté des mœurs.
» Je ne dis pas ces paroles pour ma défense, parce que je re-

» connais n'être qu'ignorance et impureté ; je veux seulement
» rappeler à votre béatitude les exemples de Taraise, mon
» grand-oncle, de Nicéphore, et de saint Ambroise, la gloire
» de nos contrées, qui a composé de sublimes ouvrages sur la
» religion du Christ.

» Vous n'avez point condamné saint Nectaire et saint Am-
» broise, dont l'ordination avait été confirmée par un concile
» œcuménique ; cependant ces deux saints personnages étaient
» laïques avant leur élection, et ils n'avaient pas même été
» baptisés lorsqu'ils furent élevés l'un et l'autre à la dignité
» épiscopale. Je ne parlerai point de Grégoire de Nazianze, le
» père de la théologie, ni des nombreux évêques que l'Église
» honore, et à qui le clergé romain n'a jamais reproché d'avoir
» été élus comme nous l'avons été nous-même, suivant la
» coutume observée en Orient.

» Mais afin de satisfaire à la demande de votre sainteté,
» et pour établir, autant que notre pouvoir nous le permet-
» tra, la concorde entre votre siége et le nôtre, j'ai dé-
» fendu en plein concile qu'à l'avenir aucun laïque ou moine
» ne fût ordonné évêque sans avoir passé par tous les ordres
» et degrés ecclésiastiques. Nous serons toujours prêt à dé-
» truire tous les sujets de divisions entre les deux Églises ;
» mais nous ne pouvons censurer nous-même l'usage d'après
» lequel nous avons été déclaré patriarche, ce qui eût été
» une injure grave pour les Pères qui nous ont choisi.

» Plût à Dieu que l'Église de Constantinople eût observé de
» tout temps les usages de l'Église latine ! j'aurais évité les
» douleurs dont je suis accablé en me voyant environné d'im-
» pies qui offensent le Christ dans ses images, ou qui renient

» en lui les deux natures, et blasphèment contre le quatrième
» concile.

» Nous avons excommunié ces prêtres coupables dans le sy-
» node auquel vous avez assisté par vos légats; et nous aurions
» même suivi toutes les instructions que vous nous donniez, si
» l'empereur ne s'était opposé à notre volonté. C'est encore
» par ses ordres que nous avons refusé de rétablir votre juri-
» diction sur les Églises d'Illyrie et de Syracuse; il s'agit dans
» cette grave question de limites de territoires qui concer-
» nent les affaires du gouvernement temporel; et malgré tout
» mon désir de vous être agréable, je n'ai pu obtenir aucune
» concession du prince.

» Quant à moi, je voudrais rendre à Saint-Pierre tout ce
» qui lui appartient, et même lui céder encore une partie
» des anciennes dépendances du siége que je dirige, car j'au-
» rais une obligation infinie à celui qui me soulagerait de
» mon fardeau. Je suis bien loin de refuser les droits qui ap-
» partiennent à un autre évêque, et surtout à un Père tel que
» vous, qui les réclamez par la voix de saints légats dont
» la prudence, la douceur et les lumières sont semblables
» à celles des disciples de Jésus-Christ.

» Nous espérons que votre béatitude sera entièrement in-
» struite par eux de la vérité des événements qui se sont pas-
» sés à notre élection. Nous les avons reçus avec les honneurs
» que méritaient des ambassadeurs envoyés par vous, et aux-
» quels nous voulions prouver tout l'attachement que nous
» portons à votre sainteté; nous vous supplions d'en agir de
» même à notre égard, et d'accueillir favorablement nos dé-
» légués.

» Nous sommes charmé que les fidèles s'empressent d'aller » baiser vos pieds ; mais nous vous ferons observer que ce » zèle encourage les adultères, les incestes, les vols, les homi- » cides, et que les crimes sont bien plus nombreux depuis » que les coupables peuvent se dérober au châtiment par un » pèlerinage à la ville sainte. »

Les lettres de l'empereur et de Photius, ainsi que les actes du concile de Constantinople, confirmèrent au pontife la trahison de ses légats ; profondément irrité de leur infidélité, il assembla les évêques de l'Église romaine, et en présence de Léon, ambassadeur de Michel III, il déclara que les envoyés du saint-siége n'avaient point reçu d'instructions pour approuver la déposition d'Ignace ou l'élection de Photius ; et qu'en vertu de l'autorité qu'il avait reçue de saint Pierre, il désapprouvait tout ce qui avait été fait en son nom dans cette assemblée, et qu'il ne consentirait point à ratifier les engagements de ses légats. Léon quitta aussitôt la ville sainte, et vint porter cette réponse à la cour de l'empereur : alors l'Église grecque résolut de se séparer pour jamais de l'Église latine.

Quelques mois après cette rupture, Rome fut scandalisée par une nouvelle accusation d'inceste intentée contre le diacre Hubert, qui avait été surpris la nuit dans la chambre à coucher de la reine Thietberge, sa sœur, épouse du roi Lothaire. Hubert avait déjà encouru les censures ecclésiastiques sous le pontificat de Benoît III ; mais la mort subite du pontife avait empêché la confirmation du jugement Dans cette dernière circonstance, la reine elle-même ayant avoué son crime, avait été renfermée dans un couvent pour attendre

la décision que les évêques du royaume devaient prononcer contre elle. La princesse, redoutant les effets de la vengeance de Lothaire, s'échappa de cette retraite et s'enfuit avec son frère Hubert dans les états du roi Charles le Chauve, dont elle devint la maîtresse. Ensuite cette femme impudique osa envoyer des ambassadeurs au pape pour se plaindre du jugement qui avait été rendu contre elle par les évêques français.

De son côté Lothaire, craignant que la reine ne soulevât contre lui la colère du saint-père, s'empressa d'envoyer à Rome Teutgaud, métropolitain de Trèves, et Halton, chef du clergé de Verdun, avec des lettres de créance de tous les évêques de son royaume, qui affirmaient n'avoir prononcé encore aucune sentence contre Thietberge, mais seulement lui avoir imposé une pénitence après la confession publique qu'elle avait faite de son crime. Ils priaient en même temps le pontife de ne pas se laisser surprendre par les ruses de cette reine incestueuse et de son abominable frère, mais de lire attentivement les deux lettres que les princes Lothaire, et Louis, son oncle, lui adressaient par leurs envoyés.

Les deux rois se plaignaient également de Charles le Chauve, et suppliaient le saint-père de se rendre dans les Gaules, à l'exemple de ses prédécesseurs, pour maintenir la foi des traités, en menaçant le prévaricateur des censures de l'Église. Nicolas était déjà sous l'influence de Thietberge, dont la beauté ou les présents avaient séduit tous les prélats de la cour de Rome; un synode se rassembla en effet; mais la reine fut déclarée innocente, et le roi de Lorraine fut condamné à reprendre sa femme, sous peine d'excommunication.

La même année, un nouveau concile fut convoqué par le pape pour s'occuper d'une accusation d'adultère intentée contre la belle Ingeltrude, fille du comte Matfrid et épouse du comte Boson de Lombardie, dont elle avait volé les trésors avant de s'enfuir avec son amant. L'infortuné mari avait pardonné à cette épouse coupable, et employait toutes les voies de la douceur pour la ramener auprès de lui; mais enfin toutes ses avances ayant été repoussées, il s'était adressé au saint-père et l'avait supplié d'user de toute son influence pour contraindre cette femme criminelle à revenir au sentiment de ses devoirs.

Nicolas, cédant aux prières de Boson, réunit à Milan un concile où Ingeltrude fut citée à comparaître, faute de quoi l'assemblée, dans un délai fixé, devait la déclarer excommuniée. En effet, la comtesse ayant refusé de paraître devant le synode, fut condamnée par le pape comme adultère et retranchée de la communion des fidèles.

Mais l'anathème ne produisit pas un meilleur résultat que les exhortations; lorsque le décret du saint-père lui eut été présenté, elle le jeta au feu en riant, et dit aux envoyés : « Si » votre pape Nicolas veut rassembler des synodes pour rendre » les femmes fidèles et empêcher les adultères, je vous dé- » clare qu'il perdra son temps et son latin; il ferait mieux de » réformer les mœurs abominables de son clergé et d'extir- » per la sodomie de sa propre maison. »

Le saint-père, rendu furieux par les sarcasmes d'Ingeltrude, écrivit aux évêques de Lorraine pour les réprimander de leur négligence et pour leur enjoindre de chasser cette femme maudite; leur déclarant que si elle refusait de re-

joindre son mari, ils devaient l'excommunier une seconde fois et la chasser de leur diocèse, sous peine d'être eux-mêmes anathématisés et déposés. Il adressa en même temps une lettre au roi Charles le Chauve, le priant de contraindre son neveu Lothaire à renvoyer cette femme criminelle de ses états, et d'employer même la voie des armes, s'il refusait d'obéir aux ordres du saint-siége. Les menaces et les foudres ecclésiastiques échouèrent devant l'opiniâtreté d'Ingeltrude; la belle adultère se retira auprès de l'évêque de Cologne, avec lequel elle entretenait publiquement des relations coupables.

Une affaire plus importante pour les intérêts de la cour de Rome que celle d'Ingeltrude, vint alors occuper toute l'attention du saint-père. Jean, métropolitain de Ravenne, prélat d'une fermeté remarquable, entreprit de rétablir l'indépendance de son siége, et remplaça tous les prêtres qu'il supposait être les créatures du pape, par de jeunes ecclésiastiques dévoués à sa personne.

Anastase affirme que l'archevêque s'emparait des biens des églises, usurpait les patrimoines de Saint-Pierre, s'en attribuait les revenus, déposait, sans jugement canonique, les prêtres et les diacres de son clergé, et qu'il les faisait jeter en prison, pour les contraindre à renier l'obéissance qu'ils devaient au saint-père.

Nicolas le fit citer trois fois à comparaître au concile qu'il venait de convoquer pour le juger; mais l'archevêque ayant refusé de se rendre dans l'assemblée et même de se faire représenter, le saint-père déclara le métropolitain déposé de son siége et excommunié. Jean adressa ses réclamations à l'empereur, et obtint que des ambassadeurs français l'accom-

pagneraient à Rome pour justifier sa conduite. La protection du faible monarque fut inutile, le pape corrompit par de riches présents les envoyés de Louis II, qui lui abandonnèrent le métropolitain de Ravenne; et le malheureux prélat, se voyant à la merci de son ennemi, consentit à renouveler l'acte de soumission de son diocèse; il prêta serment de fidélité et d'obéissance sur la croix et sur l'Évangile, et le lendemain il se rendit dans l'église de Latran, où il se justifia par serment des crimes dont il était accusé.

Le saint-père le reçut ensuite à sa communion, lui permit de célébrer la messe, et le jour suivant il le fit asseoir au concile, où Nicolas rendit un décret en ces termes : « Nous ordonnons à l'archevêque Jean de venir chaque année à » Rome renouveler le serment d'obédience qu'il nous a fait, » et nous lui défendons d'ordonner, sans une autorisation » de notre siége, les évêques de l'Émilie et les suffragants de » Ravenne; nous lui faisons également défense de rien demander à ses prêtres qui soit contraire aux canons ou aux » priviléges de notre siége, et de ne point se mettre en possession des biens des clercs et des laïques, à moins qu'ils » ne lui soient adjugés juridiquement par l'autorité de l'Église » romaine. » Jean eut ensuite la permission de retourner à Ravenne.

Mais le pontife désirant se venger de l'empereur, qui avait protégé le métropolitain, feignit d'avoir reçu de Dieu, dans une révélation, l'ordre d'appeler Charles le Chauve à l'empire à la place de Louis II; et il engagea le roi de France à enlever le sceptre à son frère, lui promettant de sanctifier l'usurpation. Cette affaire n'eut aucune suite pour le moment;

en ayant soin d'apporter avec lui des sommes considérables et de magnifiques présents en or et en argent qu'il offrit au pape; ensuite, ayant été admis en sa présence, il se jeta à ses pieds, et lui jura une entière soumission et une fidélité à toute épreuve. Nicolas se laissant fléchir par la richesse des présents, retira aussitôt les anathèmes qu'il avait lancés contre Baudoin, le déclara fils de l'Église, et écrivit même à Charles le Chauve pour l'engager à lui pardonner.

Le saint-père, en plaidant la cause du jeune couple, employait tout à la fois les flatteries et les menaces; il disait à l'empereur que Judith avait donné toute sa tendresse au ravisseur, et qu'une séparation rendrait la princesse la plus malheureuse des femmes; il faisait valoir les désordres que soulèverait une rigueur inflexible, s'il poussait au désespoir un seigneur puissant qui pouvait joindre ses armées à celles des Normands et envahir le royaume de France. Nicolas adrêssait en même temps une lettre touchante à la reine Ermentrude, mère de Judith; enfin, par ses exhortations, il parvint à réconcilier les deux familles.

Le concile convoqué à Metz pour juger l'affaire du roi Lothaire ne s'assembla pas à l'époque qui avait été désignée pour la tenue des sessions; le prince, redoutant une condamnation, voulait gagner du temps pour ramener à sa cause les envoyés du saint-siége; en effet, de riches présents et quelques sommes d'argent changèrent totalement les dispositions du légat Rodoalde, qui se conduisit en France comme il l'avait fait à Constantinople. Les amis de la reine s'empressèrent d'instruire Nicolas de cette trahison; et le pontife, blessé dans son orgueil par la condescendance coupable de son



Baudoin Comte de Flandres.

délégué, convoqua aussitôt les évêques des provinces voisines pour juger le traître Rodoalde et pour nommer un autre ambassadeur.

Cette année fut marquée par un froid extrêmement rigoureux; la mer Adriatique fut entièrement gelée, et les négociants des deux côtes transportaient leurs marchandises sur des chariots au lieu d'employer des vaisseaux.

Le concile qui avait été convoqué par le saint-père se réunit dans l'oratoire du palais de Latran : on donna lecture des actes du synode de Constantinople et des lettres de l'empereur Michel; ensuite on amena en présence des prélats italiens l'évêque Zacharie, l'ancien légat qui avait été envoyé à Constantinople. Il fut convaincu de simonie et de prévarication par son propre aveu, et il confessa qu'il avait consenti à la déposition d'Ignace et avait communiqué avec Photius, malgré les ordres du pontife. Le concile prononça contre lui la sentence de déposition et d'excommunication.

Après quoi le saint-père prit la parole en ces termes : « Au » nom de la Trinité sainte, suivant l'autorité qui nous a » été transmise par le prince des apôtres; ayant pris con» naissance de tous les griefs reprochés au patriarche Pho» tius, nous le déclarons déposé des fonctions sacerdotales » pour avoir soutenu les schismatiques de Byzance; pour » s'être fait ordonner évêque par Grégoire de Syracuse, » pendant la vie d'Ignace, patriarche légitime de Constanti» nople; pour avoir condamné la mémoire du pontife Benoît, » notre prédécesseur; pour avoir corrompu nos envoyés; » enfin, pour avoir persécuté les prêtres orthodoxes qui sont » demeurés attachés à notre frère Ignace.

» Nous avons reconnu Photius coupable de crimes si énor- » mes, que nous le déclarons déchu à jamais de tous les hon- » neurs du sacerdoce et de toutes les fonctions cléricales, par » l'autorité que nous tenons de Jésus-Christ, des apôtres saint » Pierre et saint Paul, de tous les saints et des six conciles » œcuméniques.

» Le Saint-Esprit prononce par notre bouche un jugement » terrible contre Photius, et le condamne pour toujours, sans » qu'il puisse, même à l'heure de sa mort, recevoir le corps » et le sang du Sauveur.

» Quant à notre frère Ignace, qui a été chassé de son siége » par la violence de l'empereur et dépouillé des ornements » épiscopaux par la prévarication de nos légats, nous affir- » mons, comme vicaire du Christ, qu'il n'a jamais été déposé » ni anathématisé, et nous le maintenons dans ses dignités » sacerdotales; nous ordonnons qu'à l'avenir les clercs et les » laïques qui oseront s'élever contre lui seront excommuniés, » quel que soit leur rang dans l'Église ou dans l'état. Nous » commandons en outre que les prélats exilés depuis l'injuste » expulsion d'Ignace soient rétablis sur leurs siéges. » Ainsi le concile de Rome qui avait été rassemblé pour juger Rodoalde, changea l'objet de ses délibérations et rendit une condamnation contre le patriarche de Constantinople et le légat Zacharie.

Quant à Rodoalde, il ouvrit tranquillement le synode de Metz au nom du pape : aucun des prélats de la Germanie ou de la Neustrie ne fut convoqué, et tous les évêques qui s'y trouvèrent étaient du royaume de Lothaire. Les Pères prirent des décisions favorables au roi; les envoyés du saint-siége,

gagnés par les libéralités du prince, méprisèrent les instructions qu'ils avaient reçues de Nicolas, et déclarèrent que Lothaire ayant répudié Thietberge pour exécuter le jugement des chefs du clergé de ses états, était pleinement justifié de sa conduite.

Les actes du synode furent portés au saint-père par Gonthier, métropolitain de Cologne, et par Teutgaud, archevêque de Trèves; ces prélats étaient chargés de les faire approuver par le clergé de Rome, en s'appuyant du crédit des légats Jean et Rodoalde. Mais le pontife, déjà instruit de la prévarication de ses ambassadeurs, convoqua une nouvelle assemblée d'évêques pour juger Rodoalde. Celui-ci, troublé par les reproches de sa conscience, et redoutant un châtiment aussi terrible que celui qui avait été infligé à Zacharie, son ancien collègue, s'enfuit de la ville pendant la nuit, et abandonna même les trésors qu'il avait rapportés de France. Par un reste de pudeur, le pape différa son jugement, ne voulant pas prononcer une condamnation sans entendre la défense de son ancien favori.

Teutgaud et Gonthier ayant présenté à Nicolas les actes des synodes de Metz et d'Aix-la-Chapelle, il les fit lire publiquement, et demanda aux métropolitains français s'ils voulaient les soutenir en présence des évêques d'Italie. Ceux-ci répondirent qu'ayant souscrit ces décisions ils ne les renieraient jamais; le pontife garda le silence, mais peu de jours après il fit conduire les envoyés de Lothaire au concile, qui était déjà assemblé au palais de Latran, et en leur présence il cassa les décrets du synode de Metz, qu'il appelait un rassemblement de brigands et de voleurs. Il déclara les pré-

lats français dépouillés de la puissance épiscopale, pour avoir mal jugé la cause de Lothaire et de ses deux femmes Waldrade et Thietberge, et pour avoir méprisé les ordres du saint-siége relativement à la sentence prononcée contre Ingeltrude, épouse du comte Boson. Pour la troisième fois Ingeltrude fut déclarée infâme et adultère, et le saint-père lança contre elle un terrible anathème; il promettait toutefois à la coupable le pardon de ses crimes si elle consentait à se présenter à Rome pour demander l'absolution de ses débauches.

Enfin Nicolas prononça l'excommunication contre ceux qui n'obéissaient pas à ses décrets; il déposa de l'épiscopat Haganon, évêque de Bergame, qui avait rédigé les actes du synode de Metz, ainsi que Jean, métropolitain de Ravenne, qui, malgré ses serments, essayait encore de se rendre indépendant, et conspirait ouvertement contre l'autorité du saint-siége.

Teutgaud et Gonthier ne se laissèrent pas intimider par le pontife; ils renvoyèrent à Nicolas, en plein concile, ses anathèmes et ses injures; et pour réprimer son audacieux orgueil, ils annoncèrent qu'ils se rendaient à l'instant même auprès de l'empereur Louis, pour faire châtier le pape, qui avait osé insulter les ambassadeurs du roi Lothaire.

En effet, Louis fut tellement indigné de l'arrogance du saint-père, qu'il résolut d'en tirer une éclatante vengeance; le prince rassembla des troupes, et marcha vers Rome, accompagné des deux métropolitains qu'il voulait faire rétablir sur leurs siéges.

Le métropolitain de Cologne, le plus ferme défenseur des

libertés de l'Église gallicane, envoya alors aux évêques du royaume de Lothaire une lettre écrite en son nom et au nom du primat de Belgique. Il s'exprimait en ces termes : « Nous » vous supplions, mes frères, de prier le ciel pour nous, sans » vous troubler des bruits fâcheux que les prêtres romains » pourront répandre contre nos personnes. Car le seigneur » Nicolas, que l'on appelle pape, et qui se nomme lui-même » l'apôtre des apôtres et l'empereur de toutes les nations, a » voulu nous condamner; mais, grâces à Dieu, nous avons » résisté à son audace.

» Visitez souvent notre roi, dites-lui que nous accompli- » rons fidèlement la mission qui nous a été confiée ; encou- » ragez-le par vos discours et par vos lettres, conciliez-lui » tous les amis que vous pourrez, et gardez fidèlement la foi » que nous devons à notre souverain, sans vous laisser in- » fluencer par un pape sacrilége. »

Gonthier adressait cette autre lettre au pontife : « Écoutez, » seigneur pape, nous avons été envoyés par nos frères près de » vous, pour vous demander votre approbation sur le juge- » ment que nous avions rendu, en vous expliquant les auto- » rités et les motifs qui nous avaient fait agir. Après nous » avoir fait attendre trois semaines votre réponse, vous nous » avez fait conduire en votre présence, et lorsque nous avan- » cions sans crainte, on a fermé sur nous les portes de la salle » où nous sommes entrés.

» Alors nous nous sommes trouvés au milieu d'une troupe » de clercs et de laïques ; et là, sans juges, sans accusateurs, » sans témoins, sans même nous interroger, vous nous avez » déclaré chassés de l'Église, déposés de nos siéges, et ana-

» thématisés, si nous refusions de nous soumettre à votre » tyrannie.

» Nous rejetons votre sentence, et nous méprisons vos » discours injurieux; car nous nous contentons de laco mmu- » nion de toute l'Église et de la société de nos frères, dont » vous vous êtes montré indigne par votre orgueil et par » votre arrogance.

Vous vous condamnez vous-même en disant anathème à » celui qui n'observera pas les préceptes apostoliques; car » vous les violez le premier, vous qui anéantissez les sacrés » canons et les lois divines..... »

Telles sont les paroles que le cardinal Baronius, le plus zélé défenseur du saint-siége, attribue à Gonthier; mais la lettre de cet archevêque avait un caractère d'énergie plus saillant encore. Voici en quels termes la rapporte l'historien Lesueur : « Pontife, tu nous as traités, nous et nos frères, » contre le droit des gens, contre les décrets de l'Église, et » tu as surpassé dans ta conduite tes prédécesseurs les plus » orgueilleux. Ton concile était composé de prêtres et de » moines simoniaques, débauchés et infâmes comme toi; et » en leur présence, tu as osé porter contre nous une sen- » tence injuste, téméraire et opposée à la religion, dont tu » prétends être le chef, au grand scandale du monde.

» Jésus-Christ a enrichi l'Église son épouse; il lui a donné » un diadème impérissable et un sceptre éternel; il lui a ac- » cordé la puissance de consacrer les saints, de les placer » dans le ciel, et de les rendre immortels. Mais toi, comme » un voleur avide, tu t'es emparé de tous les trésors des basi- » liques, tu les as ravis jusque sur l'autel du Christ; tu fais

» égorger les chrétiens; tu arraches du ciel les vaillants et » les bons, pour les précipiter dans les gouffres de la gé- » henne; tu couvres de miel la lame de ton glaive, et tu ne » permets point que les morts retournent dans la vie.

» Prêtre inique et cruel tu n'as que les vêtements d'un » pontife et le nom d'un pasteur; car sous tes ornements » sacrés nous apercevons le loup sanguinaire qui égorge le » troupeau.

» Lâche tyran, tu portes le nom de serviteur des serviteurs, » et tu emploies la trahison, l'or et le fer, pour être le seigneur » des seigneurs; mais selon la doctrine des apôtres, tu es le » plus infime des ministres du temple de Dieu; aussi ton » amour effréné de domination te jettera dans l'abîme où tu » voulais précipiter tes frères. Penses-tu donc, toi qui as été » engendré par l'homme, que tu sois au-dessus de l'homme, » et que le crime soit sanctifié parce que ta main l'aura com- » mis? Non, basilic immonde, tu es devenu pour les chré- » tiens le serpent venimeux qu'adoraient les juifs; tu es le » chien que la rage pousse à dévorer ses semblables.

» Nous ne redoutons ni ton venin ni tes morsures; nous » avons résolu avec nos frères de lacérer tes décrets sacri- » léges, tes bulles impies, et nous laisserons gronder tes im- » puissants tonnerres. Tu oses accuser d'impiété ceux qui » refusent par amour pour la foi de se soumettre à tes lois » sacriléges! Toi qui jettes la discorde parmi les chrétiens; » toi qui violes la paix évangélique, cette marque immortelle » que le Christ a imprimée sur le front de son Église; toi, » pontife exécrable, qui craches contre le livre de ton Dieu, » tu oses nous appeler impies! Comment donc nommeras-tu

» le clergé qui encense ton pouvoir, ces prêtres indignes vo» mis par l'enfer, et dont le front est de cire, le cœur de mé» tal, et les flancs formés de la boue de Sodome et de Go» morrhe! Va, ces ministres sont bien faits pour ramper sous » ton abominable orgueil, dans cette Rome, affreuse Baby» lone, que tu appelles la ville sainte, éternelle et infaillible! » Va, cette cohorte de prêtres souillés d'adultères, d'in» cestes, de viols et d'assassinats, est bien digne de former » ta cour maudite; car Rome, c'est la demeure des démons, » et toi, pape, tu en es le Satan!!!..... »

Gonthier, Teutgaud, Jean de Ravenne, et un grand nombre d'évêques, au nom desquels cette lettre fut écrite, en répandirent des copies dans toutes les villes d'Italie, de France, d'Angleterre et d'Espagne; il en parvint même à Constantinople, où Nicolas était en exécration au peuple, aux grands et au clergé : cette circonstance affermit encore les Grecs dans leur volonté de rester séparés de l'Église latine.

Nicolas ayant appris que Louis II se rendait à Rome à la tête de son armée pour faire rendre justice aux évêques déposés, commanda un jeûne général et des processions dans toutes les rues, pour réveiller le fanatisme des Romains et les pousser à la révolte; mais les citoyens, retenus par la crainte, n'osèrent pas se soulever contre leur souverain. Alors le pape, se pliant à la nécessité, ordonna des prières publiques, afin que Dieu confondît les archevêques ennemis, et qu'il inspirât au prince des sentiments favorables pour la cour de Rome.

A son arrivée dans la ville, Louis s'établit avec sa suite près de la basilique de Saint-Pierre; et au moment où le

peuple et le clergé se rendaient au temple en procession, les soldats se précipitèrent sur cette multitude fanatique, qui prit aussitôt la fuite; les croix furent brisées et les bannières déchirées; au milieu du tumulte, une croix admirable, qui avait été offerte à Saint-Pierre par sainte Hélène, et qui renfermait, disait-on, du bois de la vraie croix, fut jetée dans la boue et foulée aux pieds par un officier.

Nicolas, pendant cette collision, s'était tenu caché dans les caves du palais de Latran; mais comme il redoutait d'être découvert, il se fit conduire, la nuit suivante, par le Tibre, à l'église de Saint-Pierre, et resta caché deux jours entiers dans les tombeaux des apôtres. Néanmoins ses affidés agissaient dans l'ombre, et le poison devait bientôt venger le pontife : dès le troisième jour, l'officier qui avait brisé la croix de sainte Hélène était mort subitement d'un mal inconnu, le corps couvert de taches noires. L'empereur lui-même fut attaqué d'une fièvre violente, qui plongea dans une sombre consternation tous ceux qui l'entouraient, et particulièrement l'impératrice.

Le clergé romain proclama que ces malheurs étaient envoyés par Dieu pour punir les coupables qui outrageaient son Église : le peuple, ignorant et superstitieux, cria au miracle; l'impératrice elle-même, frappée de crainte, alla trouver secrètement le pape, et le supplia de venir auprès de Louis, pour que Dieu lui rendît la santé.

Après avoir pris toutes les précautions nécessaires à sa sûreté, Nicolas se présenta devant l'empereur, et eut avec lui une longue conférence. Ce prince, affaibli par les souffrances de sa maladie, épouvanté des menaces du saint-

père, céda aux sollicitations de sa femme, et accéda à toutes les demandes du pape. Nicolas retourna triomphant au palais patriarcal, et ordonna aux archevêques de France de quitter Rome à l'heure même, sous peine d'être condamnés au supplice des malfaiteurs, et d'avoir les yeux arrachés et la langue coupée.

Gonthier, désespéré du lâche abandon de Louis, envoya son frère Hilduin pour remettre au pape une protestation énergique contre les infâmes violences dont le saint-siége le rendait victime. Nicolas refusa de recevoir le jeune Hilduin; alors celui-ci se rendit armé et suivi de ses gens de guerre à la basilique de Saint-Pierre; les custodes qui gardaient cette église ayant voulu lui interdire l'entrée du temple, il les repoussa à coups de bâton, et plusieurs furent assommés sur la place; il déposa ensuite la protestation de Gonthier sur le sépulcre de saint Pierre, et sortit de l'église l'épée à la main. Pendant cette scène de tumulte et de carnage, les soldats de l'empereur forçaient les monastères, massacraient les prêtres, et violaient les religieuses sur les marches des autels.

Louis se rétablit bientôt, et quitta Rome avec les métropolitains qui l'avaient accompagné dans cette ville; Gonthier et Teutgaud retournèrent en France.

A son arrivée dans la métropole de son siége, l'archevêque de Cologne, méprisant les anathèmes du pape, célébra l'office divin en présence de son clergé et de ses fidèles; il consacra le saint chrême, administra la confirmation et ordonna des prêtres, enfin il accomplit tous les devoirs de l'épiscopat. Mais Teutgaud, succombant à une terreur su-

perstitieuse, s'abstint d'exercer aucune fonction sacerdotale. Lothaire lui-même se soumit bientôt aux ordres de la cour de Rome et se déclara contre Gonthier; il refusa d'entendre la messe célébrée par son métropolitain, de communiquer avec lui, et le dépossédа de l'archevêché de Cologne pour le donner à Hugues, son cousin germain. Aussi le saint prélat s'écriait dans l'amertume de son cœur : « Bien fou l'homme » qui compte sur l'amitié des rois, quelque grands que soient » les services qu'il leur a rendus! »

Outré de dépit contre le prince, Gonthier résolut de se venger; il envoya un de ses diacres dans la ville sainte pour traiter avec le pontife, et pour faire excommunier à son tour le monarque ingrat qui récompensait le dévouement par une lâche perfidie. Mais, redoutant l'issue de cette entreprise, il se décida à plaider lui-même sa cause; il emporta l'argent qui restait dans le trésor de l'église de Cologne et se rendit à Rome : Lothaire, instruit des projets et du départ de Gonthier, envoya aussitôt en Italie l'évêque Batolde pour assurer le saint-père qu'il se conformerait à ses décisions, lui offrant même d'aller en personne se justifier devant le tombeau de l'apôtre. A ses lettres était joint un acte de soumission des évêques de Lorraine.

Nicolas leur répondit en ces termes : « Vous affirmez que » vous êtes soumis à votre souverain pour obéir aux paroles » de l'apôtre Pierre, qui a dit : « Sois le sujet du prince, » parce qu'il est au-dessus de tous les mortels en ce monde. » » Mais vous paraissez oublier que nous avons le droit de » juger tous les hommes, comme vicaire du Christ; ainsi, » avant d'obéir aux rois, vous nous devez obéissance; et si

» nous déclarons un monarque coupable, vous devez le re-
» pousser de votre communion jusqu'au jour où nous lui par-
» donnons.

» Nous seuls avons le pouvoir de lier et de délier, d'ab-
» soudre Néron ou de le condamner; et les chrétiens ne peu-
» vent, sous peine d'excommunication, exécuter d'autre ju-
» gement que le nôtre, qui seul est infaillible. Les peuples ne
» sont pas les juges de leurs princes; ils doivent obéir sans
» murmures aux ordres les plus iniques; ils doivent courber
» le front sous les châtiments qu'il plaît aux rois de leur infli-
» ger : car un souverain peut violer les lois fondamentales de
» l'état et s'emparer des richesses des citoyens, soit par des
» impôts, soit par des confiscations; il peut même disposer de
» leur vie, sans qu'un seul de ses sujets ait le droit de lui
» adresser de simples remontrances. Mais si nous déclarons
» un roi hérétique et sacrilége, si nous le chassons de l'É-
» glise, les clercs et les laïques, quel que soit leur rang, sont
» relevés de leurs serments de fidélité et doivent se révolter
» contre sa puissance... » Telle était la politique exécrable
prêchée par le pontife Nicolas!

Un des plus habiles commentateurs de Tacite, indigné de l'excès d'arrogance de la cour de Rome, réfute toutes les maximes du saint-père et termine par ce raisonnement :
« Lorsque les hommes ont consenti à reconnaître l'autorité
» des rois par des serments de fidélité, ils espéraient trouver
» dans la monarchie un gage assuré de protection et de pro-
» spérité. Mais lorsqu'ils ont reconnu que les souverains man
» quaient à leur mission, devenaient parjures, ne respectaient
» pas les droits de la nation, ils sont rentrés alors dans l'exer-

» cice de leurs libertés, et ils ont puni les rois, qui étaient » devenus de véritables oppresseurs!... »

Arsène, évêque d'Orta, fut chargé de porter les lettres du pape à Lothaire : le pontife le menaçait, s'il ne répudiait à l'instant même la princesse Waldrade, de convoquer un concile pour prononcer sur lui la sentence d'excommunication. Nicolas, en même temps, écrivait à Charles le Chauve pour l'exciter contre le roi de Lorraine : « Vous dites, seigneur, » que vous avez engagé Lothaire à se soumettre à nos déci- » sions, et qu'il vous a répondu qu'il allait se rendre à Rome » afin de s'en rapporter à notre jugement sur son mariage. » Mais ne savez-vous pas que déjà il nous avait informé lui- » même de ce dessein par des ambassadeurs, et que nous lui » avions défendu de se présenter devant nous dans l'état de » péché où il se trouve? Nous avons attendu assez longtemps » sa conversion, en différant jusqu'à ce jour de l'anéantir sous » nos anathèmes, pour éviter les guerres et l'effusion du » sang. Cependant une plus longue patience nous rendrait » criminel aux yeux du Christ, et nous vous ordonnons au » nom de la religion d'envahir ses états, de brûler ses villes » et de massacrer ses peuples, que nous rendons respon- » sables de la résistance de leur prince maudit. »

Le légat, arrivé à Francfort au mois de février 865, fut reçu avec de grands honneurs par le roi Louis; il se rendit ensuite à Gondreville, auprès de Lothaire, et de son autorité privée il convoqua les évêques du royaume. Arsène déclara au monarque, en plein synode, qu'il avait à choisir entre la reine Thietberge et l'excommunication du pape. Par faiblesse et par superstition, le roi de Lorraine promit de se

réconcilier avec sa femme : l'incestueuse Thietberge fût alors rappelée à la cour, et douze comtes jurèrent au nom de leur souverain qu'ils la regarderaient comme la reine légitime.

Waldrade fut chassée du royaume et condamnée à se rendre à Rome pour obtenir du pontife l'absolution de ses fautes. Ensuite le légat publia une quatrième excommunication contre l'épouse adultère de Boson, et il se fit mettre en possession de la terre de Vandœuvre, que l'empereur Louis le Débonnaire avait autrefois donnée à l'Église romaine et dont le comte Guy s'était emparé dans la dernière guerre.

Arsène partit enfin pour l'Italie, accompagné de Waldrade; dans sa route, il fut rejoint par la comtesse Ingeltrude, qui venait se jeter à ses pieds et lui demander l'absolution. Le légat ne put résister aux charmes de la belle excommuniée; il consentit à la réconcilier avec l'Église, et l'acte d'absolution fut remis à l'épouse adultère dans une audience secrète! elle fit même la promesse de rejoindre Arsène à Augsbourg et de l'accompagner en Italie; mais sous prétexte de se rendre chez un de ses parents pour prendre ses équipages et ses chevaux afin de continuer commodément son voyage, elle abandonna le légat, et rentra en France pour rejoindre un de ses amants à la cour de Charles le Chauve. Furieux d'avoir été dupe d'une femme artificieuse, le prêtre exhala sa rage dans des lettres qu'il écrivit aux prélats de la Gaule et de la Germanie, leur enjoignant, au nom du pape, de ne point recevoir cette adultère dans leurs diocèses, et de n'avoir point égard à l'acte d'absolution qu'elle avait obtenu par des moyens criminels.

De son côté, Waldrade imita l'exemple de la belle Ingeltrude; elle feignit d'éprouver une violente passion pour Arsène, lui arracha un décret d'absolution, et partit la nuit même où elle devait remplir une promesse qu'elle lui avait faite pour prix de sa complaisance. Tel fut le succès de l'ambassade du saint-père.

Nicolas se disposa ensuite à envoyer des légats en Orient; mais au moment de leur départ, Michel, protospathaire de l'empereur, entrait en Italie, chargé de remettre au pontife une lettre de son maître dans laquelle ce prince menaçait de châtier le saint-siége si on ne révoquait immédiatement les anathèmes lancés contre Photius.

Ces dispositions hostiles changèrent les idées du saint-père; il résolut alors de ne point envoyer de légation à Constantinople, et donna seulement à l'officier Michel une réponse conçue en ces termes : « Sachez, prince, que les vicaires de » Jésus-Christ sont au-dessus du jugement des mortels, et que » les souverains les plus puissants n'ont pas le droit de punir » les crimes des papes, quelque énormes qu'ils soient. Votre » pensée doit être occupée des efforts qu'ils accomplissent » pour la correction de l'Église, sans s'inquiéter de leurs » actions; car si criminelles et si scandaleuses que soient les » débauches des pontifes, vous devez leur obéir, parce qu'ils » sont assis sur la chaire de saint Pierre : et Jésus-Christ lui- » même, tout en condamnant les excès des scribes et des » pharisiens, n'a-t-il pas ordonné de leur obéir, parce qu'ils » étaient les interprètes de la loi de Moïse?

» Vous prétendez que depuis le sixième concile aucun » pape n'a reçu de votre cour l'honneur que vous nous avez

» fait en nous adressant une lettre; cette réflexion est à la » honte de vos prédécesseurs et à la gloire des nôtres; car » depuis cette époque l'Église grecque a été continuelle» ment infectée d'hérésies. Les chefs de l'empire étant héré» tiques, nous devions les repousser de notre communion » avec horreur, et les poursuivre de nos anathèmes sur la » terre et dans le ciel; nous devions, pour ramener la con» corde parmi les chrétiens, employer le secours du bras des » nations étrangères, afin de renverser la puissance odieuse » des empereurs d'Orient. Cette conduite que vous appelez » infâme était la seule qui fût digne du saint-siége.

» Vous traitez la langue latine de langue barbare, parce » que vous ne l'entendez pas; et cependant vous avez la pré» tention de vous faire appeler empereur des Romains, et de » vous déclarer l'héritier des anciens césars, le chef suprême » de l'état et de l'Église.

» Au mépris des canons, et en abusant d'une autorité usur» pée, vous convoquez une assemblée de laïques pour juger » un évêque et pour être les spectateurs de son opprobre. » Vous renversez toutes les règles de la justice, vous sou» mettez le supérieur au jugement des inférieurs, vous lui » donnez des juges séduits par votre or, et vous choisissez » son accusateur même pour lui succéder sur le siége épi» scopal.

» Nous avons regardé avec pitié cet abominable conci» liabule que vous nommez concile, et que dans votre orgueil» leuse démence vous égalez au synode œcuménique de Nicée; » nous déclarons, en vertu des priviléges de notre Église, » que cette assemblée est sacrilége, impure et abominable.

» Cessez donc de vous élever contre nos droits, et obéissez à » nos ordres, ou bien nous élèverons à notre tour notre puis- » sance contre la vôtre, et nous dirons aux nations : Peuples, » cessez de courber la tête sous des maîtres orgueilleux; ren- » versez ces souverains impies, ces rois sacriléges qui se sont » arrogé le droit de commander aux hommes et de ravir la » liberté de leurs frères.

» Redoutez donc notre colère et les foudres de notre ven- » geance; car Jésus-Christ nous a nommés de sa bouche les » juges absolus de tous les hommes, et les rois mêmes sont » soumis à notre autorité. La puissance de l'Église a été con- » sacrée avant votre règne, et elle subsistera après vous. » N'espérez pas nous épouvanter par vos menaces de ruiner » nos villes et nos champs : vos armes seront impuissantes, » et vos troupes s'enfuiront devant les troupes de nos alliés.

» Empereur lâche et fanfaron, avant d'entreprendre la » conquête de l'Italie, chassez donc les infidèles qui ont ra- » vagé la Sicile et la Grèce, et qui ont brûlé les faubourgs de » Constantinople, votre capitale! Ne menacez donc plus les » chrétiens qui vous appellent hérétique, si vous ne voulez » imiter les Juifs, qui délivraient Barabbas et mettaient à mort » Jésus-Christ. »

Après le départ de Michel, protospathaire de l'empereur d'Orient, Nicolas prononça de nouveau une sentence d'excommunication contre Waldrade, qui était retournée à la cour de Lothaire; il l'accusa même d'avoir voulu empoisonner la reine Thietberge; il ordonna à tous les prélats de France et de Germanie de publier dans leurs diocèses l'anathème prononcé contre elle, et de la chasser des églises.

Aventius, évêque de Metz, écrivit aussitôt à Rome pour justifier Lothaire; il terminait ainsi sa lettre : « Depuis le » départ de votre légat, le roi n'a point eu de relations cri- » minelles avec Waldrade; il lui a même signifié qu'elle eût à » obéir à vos ordres, sous peine de se voir enfermée dans » un monastère. Au contraire, il traite la reine Thietberge » avec bonté; elle assiste avec lui aux offices divins, elle par- » tage sa table et sa couche; et sa condescendance pour la » princesse a été jusqu'à permettre que son frère, le diacre » Hubert, fût rappelé à la cour. Enfin dans toutes les conver- » sations particulières que j'ai avec le prince, je ne découvre » qu'une parfaite soumission à vos conseils et à votre auto- » rité. » Cette lettre du prélat de Metz ne renfermait que des mensonges; car Thietberge, constamment maltraitée par Lothaire, fut bientôt obligée de se rendre à Rome pour demander elle-même la dissolution de son mariage.

La même année, Bogoris, prince bulgare, nouvellement converti à la foi chrétienne, envoya son fils et quelques seigneurs en Italie pour offrir de riches présents à Saint-Pierre. Les députés du monarque devaient en même temps consulter le pape sur des questions religieuses, et lui demander des évêques et des prêtres. Cette ambassade des Bulgares causa une grande joie au saint-père, qui voyait son autorité s'étendre sur de nouveaux peuples.

Par ses ordres, Paul, évêque de Populanie, en Toscane, et Formose, évêque de Porto, quittèrent l'Italie pour se rendre auprès de Bogoris et lui porter sa réponse. L'épître du pape contient cent six articles puisés dans les lois romaines et dans les Institutes de Justinien. Nicolas professe dans cet

écrit une singulière morale : « Vous nous instruisez, dit-il » au roi bulgare, que vous avez fait baptiser vos sujets sans » leur consentement, et que vous vous êtes exposé à une ré- » volte si violente, que vous avez couru risque de la vie. Je » vous glorifie d'avoir maintenu votre autorité en faisant mas- » sacrer ces brebis égarées qui refusaient d'entrer dans le » bercail; et non-seulement vous n'avez point péché en mon- » trant une sainte rigueur, mais encore je vous félicite d'a- » voir ouvert le royaume des cieux aux peuples soumis à » votre domination. Un roi ne doit pas craindre de comman- » der des massacres lorsqu'ils peuvent retenir ses sujets dans » l'obéissance, ou les soumettre à la foi du Christ; et Dieu » pour ces meurtres le récompensera en ce monde et dans la » vie éternelle. »

Infâme politique, qui change une religion sublime en fanatisme aveugle, et qui suffirait pour faire prendre en exécration tous les prêtres et tous les rois de la terre! La religion doit être un lien d'union fraternelle entre les hommes, et non point un prétexte qui serve aux tyrans à légitimer leurs cruautés et leurs brigandages! Non, les pontifes et les monarques n'ont pas le droit de contraindre les peuples à embrasser une croyance; et les nations soumises à leur autorité ne peuvent pas être dépouillées du plus beau, du plus admirable des droits de l'homme, celui de rendre à la Divinité le culte qu'il croit le plus convenable. Le savant Barbeyrac exprime ainsi cette opinion : « Un homme ne peut jamais » donner à un autre homme un pouvoir arbitraire sur sa » pensée et sur sa vie, dont l'empire appartient à Dieu seul; » et les efforts de la violence n'aboutissent qu'à faire des hy-

» pocrites. En matière religieuse, comme en matière politi-
» que, les rois n'ont pas le droit de contraindre leurs sujets,
» par la force des armes, à embrasser même la plus pure
» des religions ou le meilleur des gouvernements. »

Voici encore quelques-unes des instructions charitables adressées par Nicolas au roi des Bulgares : « Si vous n'avez pas
» péché en massacrant vos peuples au nom du Christ, vous
» vous êtes rendu coupable d'un crime énorme en persécutant
» un Grec qui se disait prêtre, et qui avait baptisé un grand
» nombre d'infidèles dans votre royaume. Il est vrai que cet
» homme n'était pas ecclésiastique, et que vous avez voulu
» le punir de sa fourberie en le condamnant à avoir le nez
» et les oreilles coupés, et à être chassé de vos états après
» son supplice; mais votre zèle dans cette circonstance n'a
» pas été éclairé; car cet homme faisait un grand bien en prê-
» chant la morale de Jésus-Christ et en donnant le baptême.
» Aussi je vous déclare que ceux qui ont reçu de lui ce sa-
» crement au nom de la sainte Trinité, sont canoniquement
» baptisés ; car l'excellence des sacrements ne dépend pas
» de la vertu des ministres de la religion. Vous avez donc
» gravement péché en mutilant ce Grec, et vous en ferez une
» pénitence sévère, à moins que vous ne nous envoyiez une
» somme d'argent pour racheter votre faute.

» Quant aux coutumes de l'Église romaine dont vous dé-
» sirez être instruit, voici ce que nous observons : les jours
» solennels du baptême sont fixés au temps de Pâques et de
» la Pentecôte ; mais, pour vous, qui n'êtes pas encore assu-
» jettis aux pratiques du christianisme, il ne doit point y avoir
» de temps à observer pour l'administration du sacrement

» régénérateur, et vous devez être considérés comme ceux » qui sont en péril de mort.

» Vous dites que les Grecs ne vous permettent pas de com- » munier sans avoir des ceintures, et qu'ils vous font un crime » de prier dans l'église sans avoir les bras croisés sur la poi- » trine. Ces pratiques sont indifférentes pour nous : seule- » ment nous recommandons aux laïques de faire des oraisons » tous les jours, à certaines heures, puisqu'il est ordonné à » tous les fidèles d'implorer Jésus-Christ sans relâche. Il » faut fêter le dimanche, et non pas le samedi ; vous devez » vous abstenir du travail les jours des fêtes de la sainte » Vierge, des douze Apôtres, des Évangélistes, de saint » Jean-Baptiste, de saint Étienne, premier martyr, et des » saints dont la mémoire est en vénération dans vos con- » trées.

» Ces jours-là, et pendant le Carême, on ne peut pas » rendre la justice ; et l'on doit s'abstenir de chair les jours » de jeûne pendant le Carême, à la Pentecôte, à l'Assomp- » tion de la Vierge, et à Noël ; il faut encore jeûner les ven- » dredis et la veille des grandes fêtes. Les mercredis vous » pouvez manger de la chair ; il n'est pas nécessaire de se » priver de bains ce jour-là, ni le vendredi, comme les Grecs » le recommandent. Vous êtes libre de recevoir la commu- » nion tous les jours en Carême ; mais on ne doit point aller » à la chasse, ni jouer, ni s'entretenir de vains discours, ni » assister aux représentations des bateleurs, pendant ce » temps de pénitence ; il ne faut point donner de festins, ni » assister à des noces ; et les gens mariés doivent vivre dans » la continence. Nous laissons à la disposition des prêtres le

» soin d'imposer une pénitence aux époux qui auront suc-
» combé aux désirs de la chair.

» On peut faire la guerre en Carême, mais seulement pour
» repousser un ennemi.

» Il est permis de manger toutes sortes d'animaux, sans
» s'arrêter aux distinctions de l'ancienne loi ; et les laïques,
» comme les clercs, peuvent bénir la table avant le repas,
» par le signe de la croix. La coutume de l'Église est de ne
» point manger avant neuf heures du matin ; et un chrétien
» ne doit pas toucher au gibier abattu par un païen.

» L'usage romain pour les mariages ordonne que le con-
» trat et les conventions entre les époux auront lieu après les
» fiançailles ; ensuite ils font leurs offrandes à l'Église par
» les mains du prêtre, et reçoivent la bénédiction nuptiale,
» et le voile pour les vierges qui se marient pour la première
» fois ; enfin on leur pose sur la tête des couronnes de
» fleurs qui sont conservées dans la basilique. Toutes ces
» cérémonies ne sont pas essentielles pour la validité du ma-
» riage, et la consécration des lois séculières est seule rigou-
» reusement exigée.

» Celui qui a deux femmes doit garder la première, répu-
» dier la seconde, et faire pénitence pour le passé. Les gens
» mariés doivent observer la continence les jours de fêtes et
» les dimanches seulement : lorsqu'une mère nourrit son en-
» fant elle peut entrer dans l'église après ses couches ; mais
» elle doit en être chassée si elle confie l'allaitement de son
» enfant à des femmes mercenaires.

» Avant de déclarer la guerre à vos ennemis, vous devez
» assister au sacrifice de la messe, et faire de riches offrandes

» aux églises : et je vous ordonne de prendre pour enseigne » militaire, à la place de la queue de cheval qui vous sert » d'étendard, la sainte croix de Jésus-Christ. Nous vous dé- » fendons également de former aucune alliance avec les infi- » dèles; et pour conclure des traités, à l'avenir, vous ferez » jurer sur l'Évangile et non sur l'épée.

» Quant à la nomination d'un patriarche dans vos contrées, » nous ne pouvons rien décider avant le retour des légats » que nous vous adressons. Cependant nous vous donnons » maintenant un évêque, et plus tard nous lui accorderons » les priviléges d'archevêque : alors, il pourra établir des » prélats qui auront recours à lui pour les grandes affaires; » et après sa mort nous désignerons son successeur, qui » pourra être consacré sans être obligé de venir à Rome. »

Nicolas fit partir en effet, avec les ambassadeurs bulgares, trois légats qui devaient se rendre à Constantinople; Donnat, évêque d'Ostie; Léon, prêtre du titre de Saint-Laurent; et Marin, diacre de l'Église romaine : il leur remit des lettres pour Michel III et pour les évêques grecs.

Dans la lettre adressée à l'empereur, le pontife s'exprime en ces termes : « Vous déclarez que malgré nos anathèmes, » Photius gardera le siége de Constantinople et la communion » de l'Église d'Orient, et que par nos violences nous ne fe- » rons qu'aggraver la condition d'Ignace, patriarche déposé. » Nous pensons, au contraire, que les chrétiens de votre em- » pire n'oublieront pas les canons de Nicée, qui défendent de » communiquer avec les excommuniés, et nous espérons » qu'un membre séparé du corps des fidèles ne vivra pas de » longues années. Nous avons accompli notre devoir, et nos

» actes ne doivent pas être censurés par vous; le jugement » en est à Dieu; et le Saint-Esprit ayant parlé par notre bou- » che, ceux qu'il a condamnés restent flétris à jamais. Souve- » nez-vous donc que Simon le magicien fut abattu par saint » Pierre; Acace de Constantinople par le pape Félix; et An- » thime par le pontife Agapet, malgré la volonté des princes!

» Nous avons reçu, l'année dernière, un écrit rempli d'in- » jures et de blasphèmes; celui qui l'a composé en votre nom » semble avoir trempé sa plume dans le venin du serpent, » pour faire un outrage plus cruel à notre dignité; nous vous » exhortons à faire brûler publiquement cet infâme libelle, » afin de vous justifier de l'avoir souscrit de votre main avec » le cinabre. Autrement sachez qu'en plein concile nous l'a- » nathématiserons; que nous le ferons attacher à un poteau » sur le parvis de notre palais, et que nous le livrerons aux » flammes devant les pèlerins de toutes les nations qui vien- » nent visiter le tombeau de saint Pierre. »

Après avoir terminé leur mission en Bulgarie, les légats se dirigèrent vers Constantinople; mais en mettant le pied sur le territoire grec, ils furent arrêtés par des soldats, conduits sous bonne escorte devant le prince, sans avoir pu communiquer avec personne : Michel ayant pris connaissance de leurs lettres, entra en grande fureur; il ordonna à l'un de ses officiers de les frapper au visage et les chassa de sa présence. Ceux-ci retournèrent aussitôt en Bulgarie, où ils avaient été accueillis avec une grande distinction; Paul et Formose convertirent et baptisèrent un grand nombre de Bulgares; et le roi, entraîné par leurs prédications, fit expulser de son royaume les missionnaires des autres nations. Bo-

goris envoya même une seconde ambassade à Rome pour demander au pontife que l'évêque Formose obtînt le titre de métropolitain des Bulgares.

Ce succès était une faible compensation pour le saint-père, qui avait conservé l'espoir de soulever tout l'Orient contre l'empereur; car Photius, instruit des progrès du clergé latin dans la Bulgarie, et ayant appris que les légats du pape avaient fait jeter dans la boue le saint chrême qui avait été consacré par lui, résolut de se venger de ses ennemis. Il assembla un concile œcuménique qui fut présidé par les empereurs Michel et Basile, et auquel assistèrent les légats des trois siéges patriarcaux d'Orient, le sénat et un grand nombre d'évêques, d'abbés et de moines; Nicolas, accusé devant les Pères de crimes et d'assassinats, fut déposé du pontificat et anathématisé : on prononça également une sentence d'excommunication contre tous ceux qui communiqueraient avec lui.

Photius, qui dirigeait les décisions de l'assemblée, désirant mettre l'empereur Louis dans ses intérêts, le fit déclarer souverain d'Italie, avec le titre de Basileus, et lui fit porter les actes du concile par des ambassadeurs qui devaient offrir de magnifiques présents à la princesse Ingelberge, sa femme. Dans leurs lettres, les Pères suppliaient le prince de faire chasser de Rome l'infâme Nicolas, qu'ils appelaient sacrilége, simoniaque, meurtrier et sodomite.

Le patriarche envoya ensuite aux prélats orientaux une circulaire dans laquelle il s'exprimait ainsi sur l'Église latine : « Les hérésies s'éteignaient, et la foi se répandait de la » ville impériale sur les nations infidèles; les Arméniens

» avaient quitté le schisme des jacobites pour se réunir à » l'Église, et les Bulgares avaient renoncé aux superstitions » païennes pour embrasser la foi évangélique; mais bientôt » des hommes sortis des ténèbres de l'Occident sont venus » rétablir les erreurs des schismatiques et corrompre la pu- » reté orthodoxe des nouveaux peuples convertis.

» Ces prêtres hérétiques recommandent de jeûner les sa- » medis; ils retranchent la première semaine du Carême en » permettant de manger du laitage; ils condamnent les prê- » tres engagés dans de légitimes mariages, et tolèrent la dé- » bauche et la corruption du clergé; ils administrent plu- » sieurs fois l'onction du saint chrême; enfin, dans l'excès » de leur impiété, ils osent ajouter de nouvelles paroles au » symbole sacré autorisé par tous les conciles. Ils affirment » que le Saint-Esprit ne procède pas du Père seul, mais qu'il » procède du Père et du Fils; ils admettent ainsi deux prin- » cipes dans la Trinité, et confondent les propriétés distinctes » des personnes divines! dogme impie qui est contraire à » l'Évangile et à toutes les décisions des Pères!

» En apprenant quelles étaient les erreurs abominables » qu'ils répandaient chez les Bulgares, nos entrailles ont été » émues, comme celles d'un père qui voit ses enfants déchirés » par des bêtes cruelles, et nous avons résolu de ne prendre » aucun repos que nous n'ayons arraché ces nouveaux chré- » tiens à l'exécrable influence du pape Nicolas. Nous avons » donc condamné dans un concile ce ministre de l'Ante- » christ, ainsi que tous les abominables prêtres qui le secon- » dent pour répandre ses doctrines infâmes. Nous vous don- » nons connaissance de tous ces forfaits, mes frères, afin que

» vous concouriez avec nous à l'exécution de la sentence » prononcée contre les Romains; et avec votre secours, nous » espérons ramener bientôt les Bulgares à la foi qu'ils avaient » reçue de nous, et leur donner un patriarche grec.

» Nous avons reçu d'Italie une lettre synodale remplie de » plaintes contre le pape; les prélats de cette contrée nous » conjurent de ne pas les abandonner à la tyrannie de cet » homme impur. Déjà nous avions été imploré par les évê- » ques Basile et Zozime, et par le vénérable Métrophane, » pour venir au secours de l'Église; mais depuis quelques » mois les plaintes des clercs et des laïques d'Occident sont » devenues plus énergiques et plus fréquentes que jamais; » tous nous supplient de renverser du trône pontifical le Sa- » tan qui est couronné de la tiare. »

Pendant que le saint-père était excommunié à Constantinople, Ségilon, évêque de Sens, et Adon, prélat de Vienne, se rendaient à Rome pour remettre à Nicolas les lettres de Thietberge, qui déclarait renoncer de son plein gré à la dignité royale, et consentir à une séparation avec Lothaire, pour terminer ses jours dans une sainte retraite : elle reconnaissait que son mariage avec le roi de Lorraine devait être déclaré nul pour cause de stérilité, et que Waldrade était l'épouse légitime du prince.

Nicolas fit cette réponse à la reine : « Le témoignage que » vous rendez de Waldrade ne saurait être utile à cette femme » criminelle; lors même que vous n'existeriez plus, Waldrade » ne sera jamais l'épouse de Lothaire, parce que telle est » notre volonté. Nous vous défendons de venir auprès de » nous, non-seulement à cause du peu de sûreté des routes,

» mais encore parce qu'il serait criminel d'abandonner la » couche royale à l'adultère. Votre stérilité ne vient pas de » vous, mais de l'injustice du prince, qui dédaigne de remplir » ses devoirs d'époux; votre union ne peut donc être brisée » pour une faute dont lui seul est coupable.

» Ainsi ne travaillez plus à une séparation que nous n'au- » toriserons jamais, quels que soient les indignes traitements » que le roi de Lorraine vous fasse subir; d'ailleurs il vaut » mieux recevoir la mort des mains d'un autre que de tuer » votre âme, et il est préférable de souffrir un glorieux mar- » tyre pour la vérité, plutôt que de vivre par un mensonge. » Nous ne recevons point une confession qui est arrachée » par la violence; autrement les maris obligeraient leurs » femmes par de mauvais traitements à déclarer que leur » union n'est pas légitime, ou qu'elles ont commis un crime » capital qui nécessite leur répudiation.

» Nous espérons que Lothaire ne s'abandonnera jamais à » de tels excès; car il s'exposerait à perdre lui-même sa » couronne, en attentant aux jours d'une reine qui est pla- » cée sous la protection du saint-siége : si le roi votre mari » exige que vous vous rendiez à Rome, il faut qu'il vous » fasse accompagner par Waldrade, afin qu'elle subisse le » châtiment de ses fautes. Vous donnez pour motif d'une » séparation votre désir ardent de conserver la pureté du » corps; mais notre volonté est que vous receviez les em- » brassements de votre mari, à moins que Lothaire ne fasse » un vœu de continence et ne se retire dans un monastère. »

Nicolas écrivit ensuite aux métropolitains de France et de Germanie : « Vous êtes coupables, mes frères, de n'avoir

» pas contraint le roi de Lorraine à montrer plus de condes-
» cendance pour nos volontés; et quiconque d'entre vous ne
» montrera pas plus de zèle pour exécuter nos ordres rela-
» tivement à la reine Thietberge, sera regardé comme fau-
» teur de l'adultère et retranché de notre communion. »

Adventius de Metz s'empressa d'instruire le prélat de Verdun des dispositions du saint-père par la lettre suivante : « Le pape vient de m'adresser une bulle terrible sur la réso-
» lution qu'il a prise contre le roi notre maître. Si la veille
» de la fête de la Purification, Lothaire ne quitte pas Wal-
» drade, il nous ordonne de lui interdire l'entrée de l'église.
» Cette décision, à laquelle nous sommes contraint d'obéir
» sous peine de déposition, nous met dans une inquiétude
» mortelle; nous vous prions donc d'aller trouver le roi et
» de lui représenter le péril qui le menace.

» Nous pensons que le meilleur parti à prendre serait de
» lui faire faire un voyage, deux jours avant la fête de la Pu-
» rification, à Floriquing, avec trois évêques, pour confesser
» ses péchés avec contrition et promesse de se corriger; il
» jurerait aussi de se soumettre aux volontés du saint-père,
» en présence de ses fidèles serviteurs; et nous pourrions
» l'admettre dans la basilique de Saint-Arnoul, où il enten-
» drait célébrer une messe solennelle. S'il agit autrement, il
» mettra sa couronne en péril, et il attirera sur nos têtes les
» foudres de Rome. »

En effet, les partisans de Lothaire redoutaient avec raison que ses oncles ne se prévalussent d'une excommunication prononcée contre lui pour s'emparer de ses états; et Nicolas, qui connaissait l'ambition de la famille des Carlovingiens, re-

tenait les princes de cette race en crainte continuelle par la menace de ses anathèmes. Le pontife avait adressé aux prélats du royaume de Charles le Chauve la sentence qu'il avait rendue contre le roi de Lorraine, et un libelle qu'il avait composé contre les empereurs grecs et contre le patriarche de Constantinople.

« Au milieu de toutes nos souffrances, écrivait Nicolas, » nous en éprouvons une plus douloureuse encore par les re- » proches injustes des princes Michel et Basile, qui, animés » par une haine envieuse, osent nous accuser d'hérésie. La » cause de leur fureur est notre refus d'approuver l'ordina- » tion du laïque Photius, et la protection que nous accordons » à Bogoris, roi des Bulgares, qui nous a demandé des mis- » sionnaires et des instructions pour ses peuples nouvel- » lement convertis au christianisme.

» Dans leur dépit de ne pouvoir asservir cette nation à » leurs lois, les monarques grecs chargent l'Église romaine » d'outrages et de calomnies qui pourraient éloigner de nous » les hommes ignorants, qui ne savent pas établir une dis- » tinction entre la morale sublime du Christ et la conduite » sacrilége de quelques prêtres de notre Église.

» Photius nous blâme de jeûner le samedi, de condamner » le mariage des prêtres; il nous accuse d'empêcher les ec- » clésiastiques de faire l'onction du saint chrême; et il sou- » tient que nous sommes juifs parce que nous bénissons un » agneau sur l'autel le jour solennel de Pâques; il condamne » l'usage de nous raser la barbe et de consacrer évêques de » simples diacres qui ne sont pas ordonnés prêtres; cepen- » dant ces pratiques, qui scandalisent les patriarches de By-



Photius.

Plate

» zance, ont été observées depuis des siècles dans l'Église » latine, et nous ne pouvons pas les changer.

» Ce prélat orgueilleux s'arroge également le nom d'arche» vêque universel, lorsque nous seul avons droit à ce titre; » mais nous le conserverons, avec la grâce de Dieu, malgré » les brigues et les menaces des Grecs...... »

Pendant que le pape envoyait ce libelle en France, de graves événements changeaient les destinées de Constantinople : Basile, fatigué des sages remontrances de Michel, qui avait tiré ce monstre des rangs les plus infimes de ses gardes pour l'élever à l'empire, avait fait assassiner son protecteur afin d'être seul maître de l'état.

Ce crime horrible avait excité la juste indignation de Photius, et le jour d'une fête solennelle, Basile s'étant présenté dans la cathédrale pour recevoir la communion, le patriarche indigné l'avait repoussé de la sainte table en lui disant : « Sors de la maison de Dieu, usurpateur infâme qui as les » mains souillées du sang de ton bienfaiteur. » Irrité de l'audace du prélat, Basile fit saisir le vénérable Photius, le déposa de son siége, et rappela Ignace à Constantinople. Mais pour donner plus d'éclat au rétablissement de l'ancien patriarche, il écrivit à Nicolas, l'ennemi implacable de Photius, pour lui demander l'autorisation de convoquer à ce sujet un concile général.

A la même époque, Louis le Germanique et tous les évêques du royaume pressaient le pontife de rétablir Teutgaud et Gonthier sur leurs siéges : Nicolas exigea que les coupables, pour racheter l'excommunication prononcée contre eux, payassent à son épargne des sommes considérables et

vinssent faire amende honorable des prétendus crimes qu'ils avaient commis contre le saint-siége. Ces fiers prélats répondirent qu'ils consentaient à payer la conscience du pape avec de l'or, mais non avec leur infamie, et qu'ils refusaient de gagner un archevêché s'ils devaient perdre leur honneur.

Par ce noble refus, les Églises de Trèves et de Cologne se trouvant sans pasteurs, le pape écrivit au roi Louis pour qu'il lui présentât des ecclésiastiques dignes d'occuper ces siéges importants; sa lettre se terminait par des plaintes contre Lothaire : « Votre neveu, écrivait le pape, m'a fait » dire qu'il se rendrait au tombeau de l'apôtre sans en avoir » obtenu l'autorisation. Qu'il ne tente pas d'exécuter son » projet, car nous lui ferions fermer les portes de notre ville, » pour qu'elle ne fût pas souillée par la présence d'un excom- » munié. Avant de venir à Rome il faut qu'il s'humilie, qu'il » implore notre pardon, et nous voulons qu'il accomplisse » nos ordres, non par des promesses, mais par des actions.

» Thietberge, il est vrai, a été rappelée à la cour, mais c'est » pour voir régner sa rivale; et que sert à cette princesse le » vain titre de reine, si elle n'en a pas l'autorité? N'est-ce pas » Waldrade, la concubine royale, qui brave nos anathèmes, » qui règne avec Lothaire, et dispose à son caprice des gran- » deurs et des places du royaume? Il faut que cette femme » coupable soit d'abord livrée à notre justice pour être punie » de son obstination et de son aveuglement; ensuite nous » autoriserons Lothaire à venir se prosterner à nos pieds. »

Néanmoins le pontife n'eut pas la satisfaction de soumettre le roi de Lorraine, ni la joie d'apprendre la déposition de Photius; il mourut le 13 novembre 867, après un règne de

neuf ans sept mois et vingt-huit jours ; il fut enterré près du porche de la basilique de Saint-Pierre.

L'Église romaine a placé Nicolas au nombre des saints dont elle honore la mémoire, admirant son insupportable orgueil, qu'elle appelle vigueur apostolique !

Réginon dit que le pape commandait aux peuples et aux rois comme s'il eût été le souverain de l'univers ; et Gratien rapporte un décret où cet abominable prêtre s'égale à Dieu lui-même. « Il est évident, écrivait Nicolas, que les papes ne » peuvent être liés ni déliés par aucune puissance terrestre, » ni même par celle de l'apôtre, s'il revenait sur la terre, » puisque Constantin le Grand a reconnu que les pontifes te» naient la place de Dieu sur la terre ! La Divinité ne pouvant » être jugée par aucun homme vivant, nous sommes donc » infaillibles, et quels que soient nos actes, nous n'en devons » compte qu'à nous-mêmes !!! »

Dans notre siècle il existe encore des écrivains fanatiques qui soutiennent cette doctrine, exaltent la papauté, et cherchent à faire partager leur ridicule admiration pour les papes, en les représentant comme de courageux défenseurs de la cause des peuples contre les rois et les empereurs. Sottise, aveuglement ou mauvaise foi ; car si l'histoire nous montre la papauté constamment en lutte avec le pouvoir temporel, elle nous indique également quelles étaient les causes de ces guerres incessantes entre la puissance civile et religieuse ; les souverains pontifes cherchaient, il est vrai, à renverser les tyrans, mais c'était pour se mettre à leur place, et tous leurs efforts tendaient à substituer leur autorité au despotisme. Leur opposition n'était donc nullement utile ou profitable à

l'humanité; et peu importe aux peuples que l'autel domine le trône ou que le trône domine l'autel, s'ils doivent rester courbés sous le joug; peu importe que leurs maîtres soient des rois ou des prêtres, s'ils doivent rester esclaves. Hélas! l'expérience des siècles passés nous démontre qu'il ne pourra exister sur la terre ni bonheur ni tranquillité tant que les nations obéiront à des papes et à des rois absolus. La paix est pour eux un temps précieux, et ils l'emploient à pressurer les nations; la guerre est bien plus précieuse encore, car elle leur permet de voler tout ce qui avait échappé aux exacteurs.

Autrefois dans l'empire romain, ainsi que dans tous les pays soumis à des despotes, la vie était considérée comme un présent de si peu de valeur pour l'homme, que les malheureux se vendaient aux riches, qui achetaient le droit exécrable de tuer un de leurs semblables au prix d'une faible somme d'argent destinée à la femme et aux enfants de leurs victimes; les exactions et les injustices étaient devenues si intolérables, que pour s'y soustraire les citoyens fuyaient chez les barbares, où ils recouvraient la liberté; plus tard, à l'époque du moyen âge, grâce au système d'obscurantisme des papes, l'abrutissement, la misère et l'esclavage des peuples dépassèrent tout ce que l'antiquité avait eu de plus horrible; des nations entières disparurent du sol et furent anéanties par le fer, par l'eau, par le feu, au nom et par la volonté des pontifes de Rome; de nos jours encore n'avons-nous pas vu la papauté faire des efforts surhumains pour arrêter le char de la civilisation et s'unir aux rois pour anéantir la liberté?

ADRIEN II,

110e PAPE.

BASILE, empereur d'Orient.	CHARLES LE CHAUVE, roi de France.

Naissance d'Adrien. — Miracle des quarante deniers. — Élection d'Adrien. — Pillage de Rome. — Lothaire envoie des ambassadeurs au pontife. — Adrien lève l'excommunication lancée contre Waldrade. — Il s'oppose au divorce de Lothaire et de la reine Thietberge. — Lettre de l'empereur Basile au pape Adrien. — Concile de Rome. — Décret contre le concile de Photius. — Éleuthère séduit la femme et la fille du pape, et les assassine ensuite dans un accès de folie. — Anastase le bibliothécaire est excommunié. — Affaire d'Hincmar de Laon. — Voyage de Lothaire en Italie. — Il est admis à la communion du pontife. — Mort de Lothaire. — Le pape dispose des couronnes. — Adrien envoie des légats à Constantinople. — Entrevue des légats avec l'empereur d'Orient. — Les Orientaux se soumettent au pape. — Condamnation scandaleuse de Photius. — Conférences sur les Bulgares. — Retour des légats à Rome. — Lettre de l'archevêque Hincmar au saint-père. — Charles le Chauve fait couler du plomb fondu dans les yeux et dans la bouche de son fils Carloman. — Les évêques de France repoussent l'autorité du pontife. — Palinodie du pape. — Les Bulgares se soumettent à l'Église de Constantinople. — Mort d'Adrien.

Adrien était Romain de naissance, fils de l'évêque Talare, de la famille des papes Étienne IV et Sergius II; le saint-

siége lui appartenait, pour ainsi dire, par droit d'héritage. Admis très-jeune dans le palais patriarcal de Latran, il avait été l'objet constant de la tendresse des pontifes; Grégoire IV l'ordonna sous-diacre, et son successeur lui conféra la prêtrise en le nommant au titre de Saint-Marc. Dans toutes ses fonctions sacerdotales le jeune Adrien montra une grande piété et surtout une charité vraiment chrétienne; les légendes rapportent à ce sujet un miracle que nous devons citer.

Adrien avait reçu du pape Sergius quarante deniers comme marque de sa satisfaction; mais le diacre, au lieu de garder cette somme dans son épargne ou de l'employer à des plaisirs, comme les jeunes gens de son âge, fit rassembler tous les pauvres de son quartier pour leur en faire la distribution : les malheureux vinrent en si grand nombre, qu'Adrien fut obligé de faire un triage des plus infirmes. Dans sa douleur de ne pouvoir soulager toutes ces souffrances, il adressa des prières ferventes à Dieu et commença la distribution : les aveugles et les infirmes reçurent chacun un denier; les vieillards, les boiteux, les femmes, les enfants, s'avancèrent successivement et reçurent aussi un denier; de nouveaux pauvres arrivèrent, d'autres survinrent après ceux-ci; ils se succédèrent ainsi sans interruption depuis le lever du soleil jusqu'à la nuit, et toujours le jeune diacre tirait des deniers de sa bourse; enfin, après en avoir distribué une quantité prodigieuse, il en remplit encore plusieurs coffres pour ses aumônes du lendemain.

Cette miraculeuse multiplication des quarante deniers avait tellement augmenté la vénération des Romains pour Adrien,

qu'à la mort du pape Léon IV il fut élu sans opposition pour lui succéder; il refusa cette glorieuse distinction ; après le règne de Benoît III, les suffrages du peuple l'élevèrent encore au pontificat; sa résolution fut la même.

Enfin, à la mort de Nicolas Ier, le concours du peuple, des grands et du clergé fut si général, que tous, par acclamations, élurent Adrien pour gouverner le saint-siége; et leurs instances pour lui faire accepter la tiare furent si pressantes, qu'il dut se résigner, malgré son grand âge, à porter le fardeau de la dignité pontificale. De saints personnages affirmaient que des révélations célestes leur avaient annoncé la haute destinée à laquelle Adrien était appelé; les uns disaient qu'il leur était apparu revêtu du pallium; les autres, qu'il s'était montré à leurs yeux entouré d'une auréole de feu, revêtu de la simarre, et distribuant des pièces d'or dans la basilique de saint Pierre; plusieurs prétendaient qu'ils l'avaient vu sur le cheval du pape Nicolas, et faisant son entrée dans le palais patriarcal.

Après l'élection, le peuple, les grands et le clergé se rendirent à l'église de Sainte-Marie-Majeure, où ils trouvèrent Adrien en prières; ils l'élevèrent aussitôt sur leurs bras et le portèrent en triomphe au palais de Latran. Cette intronisation faite en l'absence des commissaires de l'empereur Louis excita le mécontentement de la cour de France; mais les prêtres alléguèrent pour excuse qu'ils avaient été contraints de céder aux instances de la multitude. Le prince, satisfait des explications qui lui étaient données, consentit à la consécration du nouveau pontife, et confirma le décret de l'élévation; non-seulement il refusa le tribut que l'on payait

ordinairement pour la consécration des nouveaux papes, mais encore il déclara que sa conscience l'obligeait à rendre à l'Eglise romaine les domaines qui lui avaient été enlevés injustement.

Adrien, après avoir fait les prières et les veilles usitées lors de l'élection des papes, fut conduit à Saint-Pierre, et consacré solennellement par Pierre, évêque de Gabii, ville de la Palestrine, par Léon de la Forêt-Blanche, et par Donat, prélat d'Ostie : on choisit ces trois vénérables personnages, parce que l'évêque d'Albane était mort, et que Formose, chef du clergé de Porto, se trouvait alors absent de l'Italie et occupé à convertir les Bulgares.

Lorsque son ordination fut terminée, le pontife célébra une messe solennelle, et il admit à sa communion Teutgaud, métropolitain de Trèves, Zacharie, évêque d'Anagnia, ainsi que le prêtre Anastase, qui avait été excommunié sous le règne précédent. A sa rentrée au palais patriarcal, il refusa les présents qui lui étaient offerts, et répondit à ceux qui l'entouraient : « Mes frères, nous devons mépriser ce hon-» teux commerce d'argent que les papes ont malheureuse-» ment trop encouragé, à la honte du saint-siége; car nous » devons donner gratuitement ce que nous avons reçu gra-» tuitement, suivant le précepte de Jésus-Christ. Ainsi, au » lieu d'accumuler dans nos trésors les offrandes des fidèles » pour enrichir des prêtres hypocrites ou des moines dé-» bauchés, nous vous déclarons que tous nos revenus seront » partagés entre les pauvres de la ville. »

A peine la consécration d'Adrien était-elle achevée, que Lambert, duc de Spolette, sans déclaration de guerre ni sans

avertissement préalable, rassembla des bandes de soldats et envahit la ville de Rome, qu'il mit au pillage; les palais, les maisons, les monastères et les églises furent saccagés, les religieuses violées, et plusieurs jeunes filles de familles patriciennes furent arrachées à leurs parents et emmenées en esclavage. Néanmoins Dieu permit que les auteurs de ces brigandages fussent sévèrement punis, d'abord par le saint-père, qui déclara Lambert retranché de la communion des fidèles, ensuite par l'empereur, qui fit la conquête du duché de Spolette.

Anastase le bibliothécaire exprime son opinion sur l'état du clergé romain dans une lettre qu'il écrivait à Adon, métropolitain de Vienne : « Je vous annonce, mon frère, une bien » triste nouvelle; le saint pape Nicolas a passé à une vie » meilleure, et nous a laissés en ce monde fort affligés. Maintenant qu'il n'est plus, tous ceux qu'il a condamnés re- » lèvent leur front criminel, et travaillent avec ardeur à dé- » truire ce qu'il a fait; on assure même que l'empereur Louis » leur accorde son appui. Avertissez donc nos frères de ces » coupables entreprises, et faites pour défendre la mémoire » du pontife ce que vous jugerez convenable, afin de soutenir » nos intérêts; car si les actes d'un pape sont cassés, que » deviendront les nôtres?

» Nous avons un nouveau pape qu'on nomme Adrien, » homme vénérable par la sainteté de sa vie; il est marié » à une femme appelée Stéphanie, qui élève leur jeune fille, » dont la beauté est remarquable. Le saint-père se montre » très-zélé pour maintenir la pureté des mœurs; mais nous » ne savons pas encore quelle sera sa manière de gouverner

» l'Église, et s'il se chargera de toutes les affaires ecclésias-
» tiques ou s'il en abandonnera la direction à des ministres.
» Il paraît avoir une confiance entière dans mon oncle Ar-
» sène, votre ami, dont le dévouement aux intérêts du clergé
» romain est un peu refroidi depuis l'indigne traitement qu'il
» a reçu de Nicolas. Je vous prie cependant de le ramener
» par vos sages conseils à des sentiments plus charitables,
» afin que nous puissions profiter de son crédit sur l'esprit
» de l'empereur et du pape; je conjure également tous les
» archevêques des Gaules, si l'on tient un concile pour ana-
» thématiser les décrets de Nicolas, de ne point se mettre au
» rang de ses accusateurs, mais au contraire de résister
» avec courage à ses ennemis. »

Les craintes d'Anastase pour la condamnation des actes de l'infâme Nicolas étaient chimériques, car son successeur se montra fidèle imitateur de sa politique, et manifesta le zèle le plus ardent pour soutenir l'infaillibilité du saint-siége. Néanmoins il pardonna aux prélats qui avaient été déposés et anathématisés, il rappela ceux qui étaient exilés; et à sa prière, l'empereur fit également sortir de prison tous les ecclésiastiques qui avaient été condamnés comme coupables du crime de lèse-majesté.

Adrien fit décorer magnifiquement l'église que Nicolas avait élevée dans l'intérieur de son palais; et dans toutes ses actions il montrait une telle déférence pour les actes de son prédécesseur, que les Romains l'avaient appelé Adrien le Nicolaïte. Cependant les vieux prêtres, qui étaient expérimentés dans les fourberies de la cour de Rome, affirmaient au contraire que le pape flétrissait adroitement le règne précédent

par la protection qu'il accordait aux victimes de l'orgueil et de la tyrannie de Nicolas.

En effet le saint-père ayant invité à un somptueux dîner dans son palais un grand nombre de moines grecs qui avaient été persécutés par son prédécesseur, il présenta lui-même les aiguières et les linges pour les ablutions, et leur servit de la main à boire et à manger, ce qu'aucun autre pape n'avait fait avant lui. Pendant le repas de jeunes clercs entonnèrent des cantiques spirituels, et lorsque les moines se levèrent de table, Adrien se prosterna devant eux, le visage contre terre; puis il leur adressa l'allocution suivante : « Mes » frères, priez pour la sainte Église catholique, pour notre » fils très-chrétien l'empereur Louis, afin qu'il soumette » les Sarrasins; priez pour moi, et demandez à Dieu qu'il » m'accorde la force de gouverner ses nombreux fidèles. Que » vos prières s'élèvent comme des actions de grâces pour » ceux qui ont vécu saintement, et remercions le Christ tous » ensemble d'avoir donné à son Église mon seigneur et Père » le très-saint et très-orthodoxe pape Nicolas, qui l'a défendue » contre ses ennemis comme un autre Josué. »

Les moines de Jérusalem, d'Antioche, d'Alexandrie et de Constantinople, gardèrent longtemps le silence; enfin ils s'écrièrent : « Dieu soit loué d'avoir donné à son peuple un » pasteur aussi respectueux que vous l'êtes envers votre pré- » décesseur! » Et ils répétèrent trois fois : « Éternelle mé- » moire au souverain pontife Adrien, que Jésus-Christ a établi » pape universel. » Mais le saint-père s'apercevant que les Grecs voulaient éviter de rendre hommage à la mémoire de Nicolas, fit un signe de la main et ajouta : « Mes frères, je

» vous en supplie au nom du Christ, que vos éloges s'adres-
» sent au très-saint et très-orthodoxe Nicolas, établi par Dieu
» souverain pontife et pape universel. Gloire à lui, le nouvel
» Élie, le nouveau Phinée, digne de l'éternel sacerdoce, et
» paix et grâces à ses sectateurs. » Cette acclamation fut répétée trois fois par les moines, qui ne voulurent pas désobliger le saint-père après avoir été l'objet d'une distinction aussi honorable.

Adrien écrivit en France aux métropolitains : « Nous vous
» prions, mes frères, de faire rétablir le nom du pape Ni-
» colas dans les livres et dans les diptyques de vos églises, de
» le faire nommer à la messe, et d'ordonner aux évêques de
» se conformer à notre décision à ce sujet. Nous vous ex-
» hortons à résister avec fermeté aux princes grecs qui en-
» treprendraient d'accuser sa mémoire ou de rejeter ses
» décrets ; cependant nous ne voulons pas être inflexible
» envers ceux qu'il a condamnés, s'ils implorent notre mi-
» séricorde et s'ils consentent à ne point se justifier en ac-
» cusant ce grand pape, qui est maintenant devant Dieu, et
» que personne n'a osé attaquer de son vivant.

» Soyez donc vigilant et courageux, et instruisez les pré-
» lats au delà des Alpes que s'ils rejettent les décrets d'un
» pontife, ils détruiront l'autorité suprême des ministres de
» l'Église ; tous devront craindre que leurs ordonnances
» soient méprisées, lorsqu'ils auront porté atteinte à la puis-
» sance qui domine les rois. »

Dès que Lothaire eut appris la mort du pape Nicolas, il envoya à Rome Adventius, évêque de Metz, et Grimland, son chancelier, chargés d'une lettre ainsi conçue : « Très-saint-

» père, je me suis soumis au prince des apôtres en obéissant » à votre prédécesseur ; j'ai suivi ses avis paternels et les ex» hortations de ses légats, même au détriment de mon auto» rité ; je n'ai point cessé de lui demander, au nom des lois » divines et humaines, la faveur de me présenter devant lui » avec mes accusateurs pour me justifier ; et cependant il m'a » toujours refusé la permission de visiter cette Rome dont » mes ancêtres ont été les protecteurs.

» Nous avons été édifié de voir les Bulgares et les autres » peuples barbares conviés par lui à venir faire leurs adora» tions au tombeau de saint Pierre ; mais nous avons éprouvé » l'affliction la plus vive lorsqu'il nous a déclaré que nous » étions exclu de Rome à tout jamais. Nous espérons que » vous serez moins rigoureux pour nous que le pape Nicolas, » et qu'en échange de notre obéissance et de notre soumis» sion vous nous permettrez de baiser vos pieds ; nous vous » supplions de nous envoyer cette autorisation par notre » ambassadeur ou par celui de l'empereur Louis notre frère, » vous prévenant que si cette démarche était sans succès, » notre royaume courrait de grands risques à cause de la » condescendance que nous avons montrée pour votre siége » et qui nous a enlevé l'affection de nos peuples. »

Adrien fit cette réponse au roi de Lorraine : « La cour de » Rome, seigneur, recevra toujours avec honneur un des fils » de Charlemagne lorsqu'il viendra lui rendre hommage ; et » elle ne refusera jamais d'écouter sa justification si elle est » conforme à la justice divine et humaine. Vous pouvez donc » vous présenter hardiment au tombeau de l'apôtre si vous » êtes innocent des crimes dont on vous accuse ; mais il ne

» vous sera pas permis de refuser d'en faire pénitence si vous » êtes jugé coupable. »

Depuis huit mois l'empereur Louis, secondé par les troupes de Lothaire, faisait avec succès la guerre aux Sarrasins d'Afrique, qui ravageaient la partie méridionale de l'Italie ; aussi Adrien ne pouvant rien refuser à ce puissant protecteur, lui accorda l'autorisation sollicitée par Lothaire, ainsi que l'absolution de Waldrade ; il écrivit même à cette princesse en ces termes : « Nous avons été instruit par l'empereur Louis » du repentir que vous éprouvez de vos péchés, et de la per- » sévérance avec laquelle vous évitez de retomber dans la » même faute. Aujourd'hui que vous détestez vos erreurs, » nous vous délivrons de l'anathème et de l'excommunica- » tion ; nous vous réintégrons dans la société des fidèles, et » nous vous accordons la permission d'entrer dans l'église, » de prier, de manger et de parler avec les autres chrétiens. » Mais soyez sur vos gardes à l'avenir, afin que Dieu vous » donne dans le ciel l'absolution que vous recevez de nous » sur la terre ; car si vous usiez de dissimulation pour ob- » tenir la rémission de vos péchés, sachez qu'au lieu d'être » déliée vous seriez engagée davantage devant celui qui voit » notre conscience. »

A cette lettre le pape en joignit une autre pour les évêques de Germanie, auxquels il annonçait l'absolution de Waldrade ; il s'exprime ainsi : « Notre cher fils l'empereur Louis com- » bat contre les ennemis de la foi pour la sûreté de l'Église, » pour l'accroissement de notre puissance et pour la déli- » vrance des fidèles de la province de Samnium. Déjà les » Sarrasins s'avançaient sur nos terres et se préparaient à

» ravager les domaines de Saint-Pierre, lorsqu'il a abandonné » son repos et sa famille pour s'exposer à tous les dangers » de la guerre; et bientôt les infidèles sont tombés sous ses » armes victorieuses ou se sont convertis au christianisme.

» Nous vous prévenons en conséquence que vous devez » rendre hommage à ceux qui lui appartiennent, ainsi qu'à » Lothaire; car celui qui attaque son frère l'attaquera lui-» même. Sachez aussi que le saint-siége est fortement uni à » ce prince valeureux, et que nous sommes prêt à employer » pour lui les puissantes armes que Dieu a placées entre nos » mains par l'intercession de saint Pierre, comme il emploie » celles que Jésus-Christ lui a confiées pour la défense de » son Église. »

Après toutes les protestations du pontife Adrien, Lothaire supposant qu'on n'oserait rien lui refuser, envoya à Rome Thietberge, sa femme, pour demander elle-même la dissolution de son mariage. Mais ce prince fut trompé dans son espoir, et le pape lui adressa cette lettre véhémente : « La » reine votre épouse nous a dit que son union avec vous » n'ayant pas été légitimement contractée, elle désirait se sé-» parer de votre royale personne, renoncer au monde, et se » consacrer à Dieu. Cette résolution étrange nous a surpris, » et quoique vous lui ayez donné votre consentement, nous » n'avons pu lui accorder le nôtre; ainsi c'est par nos ordres » que Thietberge retournera auprès de vous afin de soutenir » les droits de son mariage. Cependant les motifs allégués » pour rompre votre union seront examinés par nos frères » dans un concile; mais jusqu'à cette époque, nous vous » exhortons à ne point écouter les mauvais conseillers qui

» vous entourent; nous vous ordonnons de recevoir la reine » avec l'affection qui lui est due, de lui accorder dans votre » royaume un asile honorable où elle puisse vivre à l'abri » de votre protection royale; enfin de remettre entre ses » mains les abbayes que vous lui avez promises, afin qu'elle » puisse soutenir la dignité de son rang. Ceux qui s'opposeront à notre décision seront frappés d'anathème, et vous-même nous vous déclarerons excommunié si vous refusez » de vous soumettre à nos ordres. »

Afin d'assurer l'exécution de ses volontés, le pontife écrivit à Charles le Chauve pour le prier de contraindre son neveu à l'obéissance qu'il devait au saint-siége; et il engageait ce prince à envahir sur l'heure même le royaume de Lothaire, s'il se séparait de Thietberge avant que leur divorce eût été canoniquement ordonné par un synode. Dans le même but, il adressa au métropolitain Hincmar la lettre suivante: « Je » connaissais depuis longtemps votre grande réputation, mon » frère, mais je suis instruit plus particulièrement encore de » votre rare mérite par le rapport de notre vénérable frère » Arsène, apocrisiaire du saint-siége; par l'évêque Actard, » et par notre cher fils Anastase, bibliothécaire.

» Leurs éloges m'ont inspiré autant d'affection que d'estime pour vous; et j'espère que vous accueillerez les témoignages de notre amitié et de notre confiance en favorisant de tout votre pouvoir les intérêts du saint-siége dans » l'affaire du roi de Lorraine et de Thietberge, sa femme. » Vous savez combien les papes Benoît et Nicolas ont été occupés pendant leur règne de cette cause importante, et » dans quel sens ils l'ont dirigée; nous avons les mêmes

» sentiments que nos prédécesseurs, et nous suivrons ce qu'ils » ont décidé. Nous vous exhortons donc à ne point laisser » refroidir votre dévouement pour la cour de Rome, et à » parler hardiment en notre nom aux rois et aux puissances, » afin d'empêcher qu'ils ne rétablissent par force ou par ar- » tifice ce qui a été détruit par l'autorité ecclésiastique. »

Euthymius, spathaire, envoyé en Italie par l'empereur Basile, apporta alors la nouvelle de la déposition de Photius et du rétablissement d'Ignace sur le siége de Constantinople : Adrien manifesta une grande joie de ce changement, et ordonna qu'on célébrât des messes solennelles en l'honneur du nouveau patriarche. Dans sa réponse à Basile, le saint-père lui adressait de lâches flatteries; il le félicitait du parricide abominable qu'il avait commis sur la personne de son bienfaiteur, et déclarait que son règne était une bénédiction particulière de Dieu; il le compare à Salomon, et affirme que c'est par l'inspiration du Christ qu'il a fait assassiner Michel pour chasser Photius et rétablir Ignace sur son siége.

Quelques mois après, de nouveaux ambassadeurs vinrent, au nom de Basile et d'Ignace, complimenter Adrien sur son élection; le pape les reçut avec de grands honneurs et les admit dans la salle secrète de Sainte-Marie Majeure pour conférer avec eux. Les envoyés lui remirent de magnifiques présents et la lettre de l'empereur, qui était ainsi conçue : « A notre avénement au trône, ayant trouvé l'Église privée » de son pasteur légitime et soumise à la tyrannie d'un étran- » ger, nous nous sommes empressé de chasser cet homme » pour rappeler Ignace notre père, qui avait été indignement

» opprimé par notre prédécesseur. Nous soumettons main-» tenant à votre approbation ce que nous avons décidé, et » nous vous demandons comment doivent être traités ceux » qui ont communiqué avec Photius. Les évêques et les prê-» tres, qui s'étaient engagés à ne point abandonner Ignace, » ont manqué à leurs serments; d'autres, entraînés par les » séductions de l'usurpateur ou par ses violences, ont con-» senti à se faire consacrer par le faux patriarche; enfin » presque tous les ecclésiastiques ont failli en reconnaissant » son autorité. Nous vous prions donc d'avoir pitié d'eux, » afin d'éviter un naufrage universel dans notre Église. »

Ignace, dans sa lettre, donnait les mêmes détails, et reconnaissait la primauté du saint-siége et la souveraine autorité du pape.

Les ambassadeurs de Basile présentèrent ensuite au pontife un livre qui avait été trouvé dans les papiers de Photius, et qui établissait les crimes de Nicolas; il contenait également la relation du concile tenu à Constantinople lors de la condamnation d'Ignace; ils prièrent Adrien d'examiner cet ouvrage. Mais celui-ci déclara qu'il ne le ferait que pour en condamner l'auteur une troisième fois. Alors un des évêques grecs saisit le livre et le jeta à terre, en disant : « Tu as été maudit à Constantinople, sois encore maudit » à Rome! » Ensuite il le foula aux pieds et le lacéra avec l'épée du spathaire Basile, ajoutant : « Le diable habite dans » cet ouvrage, et a parlé lui-même par la bouche de l'a-» bominable Photius; je déclare que les signatures de l'em-» pereur Michel, de Basile et de presque tous les évêques » d'Orient, ont été contrefaites par Satan lui-même avec

» une telle habileté, qu'il est impossible de reconnaître la » fraude criminelle. »

Adrien ne laissa pas échapper une occasion aussi favorable de venger le saint-siége des outrages dont l'avait accablé Photius; il ordonna à ses moines de relever le livre et de le remettre à ceux qui étaient instruits des langues grecque et latine pour qu'ils en fissent la censure.

Après leur examen, il convoqua un concile, afin que l'ouvrage fût condamné solennellement en présence des députés de l'Orient; et à l'ouverture du synode il prit ainsi la parole : « Nous ordonnons que les actes du dernier conciliabule tenu » par Photius à Constantinople, et par l'empereur Michel, » son coupable protecteur, soient brûlés et chargés d'ana» thèmes. Nous ordonnons également que tous les écrits pu» bliés par ces deux laïques contre l'honneur du saint-siége » subissent la même flétrissure, et nous rejetons avec exécra» tion les deux conventicules qui ont déposé notre cher frère » Ignace.

» Enfin, nous excommunions une troisième fois ce Pho» tius, déjà condamné par notre prédécesseur, jusqu'à ce » qu'il se soumette aux ordonnances du pape Nicolas et » aux nôtres, en abjurant publiquement ses prétentions à » l'épiscopat. Alors, s'il fait amende honorable, nous ne lui » refuserons pas la communion des laïques; mais il restera à » jamais dépouillé des ornements sacrés dont il avait été re» vêtu par une infâme usurpation.

» Quant à ceux qui ont assisté aux assemblées impies de » Photius, s'ils reviennent à la communion du patriarche » Ignace, s'ils anathématisent et brûlent les exemplaires du

» conciliabule, ils rentreront dans le sein de l'Église; mais » celui qui ayant connaissance de notre décret apostolique, » conservera encore ces exemplaires maudits, sera à jamais » excommunié et déposé. Nous donnons cet ordre pour les » villes de Constantinople, d'Alexandrie, de Jérusalem, ainsi » que pour tous les fidèles de l'Orient; cependant cette sen- » tence n'est pas applicable à notre fils l'empereur Basile, » quoique son nom soit inséré dans les actes du synode con- » damné, et nous le recevons au nombre des empereurs ca- » tholiques. »

Cette décision fut souscrite par quarante évêques; et le livre, après avoir été une seconde fois foulé aux pieds, fut jeté dans un brasier ardent.

La même année, un événement scandaleux vint encore troubler la tranquillité de Rome : l'évêque Arsène avait un fils nommé Éleuthère, qui était admis dans la famille d'Adrien composée de sa femme et de sa jeune fille. Éleuthère devint passionnément amoureux de cette jeune fille, qui était déjà fiancée à un autre homme; il l'enleva pendant une nuit, et se retira avec elle et sa mère dans un château fort aux environs de Pavie. Arsène, désespéré de l'audace de son fils, et prévoyant les suites funestes de la vengeance d'Adrien, vint se jeter à ses pieds pour obtenir son approbation au mariage de leurs enfants, afin d'effacer le scandale de leur conduite. Mais toutes les prières furent inutiles; le pontife demeura inflexible; alors le vénérable Arsène, qui redoutait pour Éleuthère la colère d'Adrien, résolut d'intéresser à la défense de son fils une cour puissante qui pût le protéger après sa mort; en conséquence il légua une grande

partie de ses richesses à l'impératrice Ingelberge, femme de Louis, sous la condition qu'elle fournirait des troupes à son fils dans le cas où le pontife voudrait employer la violence contre lui.

Néanmoins, lorsque le pieux évêque eut fermé les yeux, Éleuthère se trouva sans défense, exposé à la colère du pape; ses amis s'éloignèrent de lui; plusieurs moines, créatures du saint-siége, vinrent jusque dans sa retraite pour l'assassiner; sa femme elle-même, cédant à des influences secrètes, essaya de s'enfuir avec sa mère; ses serviteurs cherchèrent à lui donner la mort en mêlant du poison à l'eau qu'ils servaient sur la table, enfin le malheureux se voyant trahi par tout le monde, perdit la raison; et dans un accès de folie, il tua sa jeune femme, et Stéphanie, sa belle-mère. On l'arrêta aussitôt : l'empereur Louis le fit décapiter en présence des commissaires du pape, et ses biens furent confisqués au profit du monarque et du saint-siége. La vengeance d'Adrien n'étant pas encore satisfaite, il convoqua un concile pour flétrir la mémoire d'Arsène et d'Éleuthère; et il anathématisa même le bibliothécaire Anastase, parce qu'il appartenait à cette famille maudite. La sentence était ainsi conçue : « Toute l'Église de Dieu a eu connaissance des crimes » commis par Anastase, ainsi que des décrets qui ont été » rendus contre lui par nos prédécesseurs Léon et Benoît, qui » l'ont dépouillé des ornements sacerdotaux.

» Nicolas, séduit par les flatteries de ce prêtre, avait con- » senti depuis à le rétablir dans ses dignités; alors, à l'abri » de cette protection, Anastase s'est livré impunément à ses » brigandages; il a pillé le palais patriarcal; il a fait dispa-

» raître les actes des conciles qui l'avaient condamné ; il a » fait échapper des prisonniers hérétiques pour les sous- » traire au supplice ; enfin, il a semé la discorde entre les » princes et l'Église. C'est lui qui a causé la disgrâce » d'Adalgrim, et ses calomnies ont fait condamner la mal- » heureuse victime à perdre les yeux et à avoir la langue ar- » rachée ; c'est lui qui a prêté une assistance coupable au » ravisseur de notre fille bien-aimée ; et c'est encore lui dont » les conseils pervers ont conduit l'exécrable Éleuthère au » meurtre de ma femme et de mon enfant.

» En conséquence nous ordonnons, conformément au ju- » gement des papes Léon et Benoît, qu'Anastase le bibliothé- » caire soit privé de toute communion, jusqu'au jour où il se » justifiera de ses crimes devant une assemblée canonique. » Ceux qui communiqueront avec lui, quel que soit leur rang, » encourront la même peine ; et s'il parvient à fuir de Rome, » il sera chargé d'un anathème perpétuel et sans espoir de » pardon. » Anastase fut arrêté dans sa demeure, amené devant le concile, et cette sentence lui fut signifiée publiquement dans l'église de Sainte-Praxède, le 12 octobre 868.

Quelque temps après, Adrien reçut une lettre d'Hincmar, évêque de Laon, qui se plaignait d'une sentence rendue contre lui par son oncle Hincmar, métropolitain de Reims. Cette sentence était au contraire motivée par ses débauches et par sa conduite scandaleuse ; en effet ce prélat s'était rendu odieux au clergé et au peuple de son église par ses injustices, par ses exactions et par ses violences ; il trafiquait des domaines de son siége et les vendait aux seigneurs puissants ou au prince, comme il était arrivé pour plusieurs

abbayes qu'il avait cédées au monarque, et qui étaient passées dans les mains d'un capitaine appelé Normand. Non-seulement Hincmar de Laon cherchait à se procurer des sommes considérables par ses concussions, mais encore lorsque les courtisanes avaient épuisé ses trésors, il recouvrait à main armée des biens dont il avait été payé, et les vendait une seconde fois. Il poussa même l'audace jusqu'à chasser le seigneur Normand des domaines vendus au roi Charles, et il l'excommunia sous prétexte qu'il s'était emparé des terres du diocèse de Laon.

Charles, instruit de la conduite d'Hincmar, le fit citer à un concile convoqué à Verberie, pour entendre la justification des crimes dont il était accusé par un grand nombre de témoins. Hincmar comparut en effet devant le synode, mais il eut l'impudence d'accabler des injures les plus outrageantes son oncle, qui présidait l'assemblée; aussi fut-il unanimement condamné : on lui ordonna de lever l'anathème lancé contre Normand, et de lui restituer les biens qu'il tenait de la libéralité de son souverain.

Hincmar refusa de se conformer à la sagesse de cette décision, et appela du jugement des prélats de France au pontife, comme possédant seul le droit de prononcer dans un différend entre un roi et un évêque; l'assemblée s'opposa à son appel, prétendant avec raison que cette démarche était contraire aux priviléges de l'Église gallicane et aux canons du sixième concile de Carthage; mais le rusé prélat, connaissant l'orgueil et l'ambition du saint-père, persista dans sa détermination, et députa secrètement à Rome un clerc appelé Celsan pour réclamer l'intervention d'Adrien.

En effet, celui-ci ayant été instruit de l'arrêt du concile de Verberie, écrivit au métropolitain de Reims et au roi Charles qu'ils eussent à permettre à Hincmar de venir en pèlerinage au tombeau de l'apôtre, leur ordonnant même de fournir aux dépenses de son voyage. Le saint-père menaçait d'excommunication le seigneur Normand, s'il ne restituait à l'instant même les terres qu'il avait usurpées sur le diocèse de Laon; et il déclarait anathématisés les vassaux qui le soutiendraient dans cette entreprise criminelle. A la réception de la lettre du pape, Charles écrivit au prélat récalcitrant pour l'engager à se rendre immédiatement à sa cour afin de donner une rétractation signée de sa main, par laquelle il reconnaîtrait ses fautes et promettrait soumission à son roi et à son supérieur, l'archevêque de Reims. Non-seulement Hincmar refusa une seconde fois d'obéir aux ordres du prince, mais encore il détourna ses vassaux de l'obéissance qu'ils avaient jurée à Charles.

Irrité de cette audace, le monarque envoya deux prélats, Odon de Beauvais et Guillebert de Châlons, avec des troupes, pour le conduire devant lui de gré ou de force, ainsi que pour soumettre les vassaux qui avaient pris part à la rébellion. Mais le prélat se voyant soutenu dans sa résistance par le pontife de Rome, osa attendre l'arrivée des troupes à la tête de son clergé, qu'il avait rassemblé dans la basilique de Notre-Dame, sa cathédrale; et là, devant l'affluence des citoyens, tenant la croix dans une main et l'Évangile dans l'autre, il monta sur l'ambon de l'église, et prononça d'une voix tonnante l'anathème suivant: « Je déclare excommuniés » tous ceux ui entreront violemment dans le saint lieu ou

» qui franchiront les limites de notre diocèse ; et j'anathé-
» matise surtout le métropolitain Hincmar, notre oncle, et
» le roi Charles, qui ose renouveler envers les fidèles de ses
» états les persécutions du cruel Domitien. »

Néanmoins les officiers du roi pénétrèrent dans le temple, suivis de leurs soldats; alors Hincmar se réfugia dans le sanctuaire avec son clergé, appela le peuple à son secours, ordonna aux citoyens de chasser de la maison de Dieu les sicaires du tyran qui la souillaient par leur abominable présence : les soldats tirèrent l'épée et voulurent l'enlever de force de l'église; mais d'un bond il s'élança sur l'autel, embrassa le crucifix, et appela sur eux, avec des cris de fureur, la malédiction de Dieu. Ceux-ci s'arrêtèrent épouvantés, et telle était la superstition du temps, qu'ils n'osèrent l'arracher de l'autel et qu'ils abandonnèrent leur entreprise.

Après leur départ, Hincmar sortit de l'église et retourna à son palais, porté en triomphe par le clergé; le lendemain, cependant, les esprits étant plus calmes, on songea avec effroi aux suites de la colère de Charles; les prêtres eux-mêmes vinrent alors déclarer au prélat qu'ils refuseraient à l'avenir d'obéir à ses ordres jusqu'à ce qu'il eût donné satisfaction au prince. Celui-ci, transporté de fureur, excommunia tous les ecclésiastiques de son église, leur défendit de dire la messe, de baptiser les enfants même à la dernière extrémité, d'administrer le viatique aux agonisants, et de donner la sépulture aux morts.

Le roi mit fin à toutes ces violences en faisant partir de nouvelles troupes qui s'emparèrent de l'évêque et le conduisirent dans une forteresse.

Au milieu de tous ces événements, Lothaire se préparait à aller en Italie afin de baiser les pieds du pontife; et il écrivait à l'empereur, son frère, pour que ce prince employât son influence auprès d'Adrien, et lui fît obtenir l'autorisation de quitter Thietberge et de prendre Waldrade pour légitime épouse. Mais le superstitieux Louis, craignant de rompre la bonne intelligence qu'il entretenait avec le pape, refusa son appui à Lothaire, et lui envoya des députés qui l'engagèrent à retourner dans ses états. Le roi de Lorraine, qui connaissait le caractère faible et pusillanime de l'empereur, passa outre et vint le trouver à Bénévent; ses présents gagnèrent à sa cause l'impératrice Ingelberge, qui gouvernait son mari, et il la détermina à l'accompagner elle-même au monastère du Mont-Cassin, où le pontife devait se rendre de son côté, par ordre de Louis.

Adrien céda aux instances de l'impératrice et consentit à recevoir à sa communion le roi Lothaire, et Gonthier, métropolitain de Cologne; néanmoins il exigea que ce dernier souscrivît la rétractation suivante : « Je déclare devant Dieu » et devant ses saints, à vous monseigneur Adrien, souve- » rain pontife, ainsi qu'aux fidèles qui vous sont soumis, » et à toute l'assemblée des chrétiens, que je supporte » humblement la sentence de déposition rendue canoni- » quement contre moi par le pape Nicolas. J'affirme que » je n'exercerai jamais aucune fonction sacrée, si vous ne » me rétablissez par grâce dans la dignité épiscopale; et je » jure que je n'exciterai jamais aucun scandale contre l'Église » romaine ou contre son chef, auquel je renouvelle mon ser- » ment de soumission et d'obéissance absolue, lors même

» que ses ordres seraient contraires aux intérêts du roi mon » maître. »

Ingelberge retourna auprès de son époux, et le pape prit la route de Rome avec le roi Lothaire. Cependant ce prince ne put obtenir la permission d'entrer le premier jour dans la ville; aucun membre du clergé ne vint à sa rencontre, et il passa la nuit dans le couvent de Saint-Pierre hors des murailles. Le lendemain seulement il put se rendre avec son escorte au sépulcre de saint Pierre pour y déposer les riches offrandes qu'il avait apportées; on le conduisit ensuite au palais qui lui était destiné près de la basilique, et dont les appartements n'avaient pas même été préparés pour le recevoir.

Quelques jours après, le saint-père fit prévenir Lothaire qu'il consentait à lui donner audience : ce prince se rendit aussitôt au palais de Latran et vint se prosterner aux pieds d'Adrien, qui ne daigna même pas le relever, et l'apostropha durement en lui demandant s'il avait suivi exactement les décisions du pape Nicolas. Lothaire répondit qu'il les avait observées comme des ordres venus du ciel, et il prit à témoin de sa sincérité les seigneurs qui l'entouraient. Le pontife reprit ensuite : « Si votre témoignage est véritable, nous en » offrons à Jésus-Christ de solennelles actions de grâces! » Rendons-nous donc, mon cher fils, à la Confession de » saint Pierre, où nous immolerons l'hostie salutaire pour » la santé de votre corps et de votre âme; car il faut que » vous participiez avec nous au sacrement de l'autel pour » être réincorporé parmi les fidèles dont vous étiez séparé. »

Après le sacrifice de la messe, le pape invita Lothaire à s'approcher de la sainte table, et prenant l'eucharistie, il

lui dit : « Si vous vous reconnaissez innocent de l'adul-
» tère qui a été condamné par notre prédécesseur, et si vous
» avez la ferme résolution de n'entretenir jamais de relations
» criminelles avec Waldrade, votre concubine, approchez
» hardiment et recevez le sacrement du salut éternel. Mais
» si vous êtes dans l'intention de retourner à votre adul-
» tère, n'ayez point la témérité de recevoir la commu-
» nion, de peur que le pain céleste, que Dieu a donné à ses
» fidèles comme un remède pour leur salut, ne cause votre
» damnation éternelle! » Lothaire s'avança hardiment et reçut l'hostie sacrée. Le saint-père se tourna alors vers les seigneurs qui accompagnaient le roi, et il leur dit en leur présentant la communion : « Si vous n'avez point consenti
» au crime de votre maître, si vous n'avez point commu-
» niqué avec les excommuniés, que le corps et le sang de
» Jésus-Christ vous acquièrent la vie éternelle. » Quelques-uns se retirèrent, mais le plus grand nombre reçurent la communion.

Lothaire accompagna le pape au palais de Latran, où il fut admis à sa table; après le repas, le prince offrit au saint-père de nouveaux présents en vases d'or et d'argent, et reçut en échange une lionne, une palme et une férule. Le monarque expliquait ainsi l'allégorie du pape; la lionne représentait Waldrade qui devait lui être rendue, la palme était l'emblème de sa victoire, et la férule désignait l'autorité qu'il lui accordait sur les évêques récalcitrants; cette férule n'était autre chose qu'une plante d'Afrique, dont la tige, ferme et légère, servait d'appui aux vieillards pour soutenir leur marche, et aux maîtres d'école pour punir les écoliers.

Lothaire quitta Rome le cœur rempli de joie et comptant recevoir bientôt l'autorisation de s'unir avec la belle Waldrade; mais la haine des prêtres veillait auprès du monarque : arrivé à Lucques, une fièvre violente s'empara de lui, et il mourut trois jours après son entrevue avec Adrien; on l'enterra sans pompe dans un petit monastère situé près de la ville.

Comme Lothaire ne laissait point d'enfants légitimes, l'empereur Louis, son frère, était de droit héritier du royaume de Lorraine; mais redoutant l'ambition de son oncle Charles le Chauve, le prince n'osa pas réclamer sa succession à main armée; il mit le pape dans ses intérêts et lui fit écrire plusieurs lettres aux seigneurs des états de Lorraine.

Adrien engagea en effet les prélats au nom du Christ à rester fidèles à l'héritier légitime et à ne céder ni aux promesses ni aux menaces; sa lettre, adressée aux métropolitains, aux ducs et aux comtes du royaume de Charles, renfermait des menaces d'excommunication contre ceux qui ne se rangeraient pas du parti de l'empereur, et exaltait les services que Louis avait rendus à l'Église en combattant les Sarrasins. Le pape rappelait aux Français les serments solennels que les petits-fils de Charlemagne avaient faits d'observer religieusement les conventions qui avaient réglé les partages entre eux et leurs neveux; il ajoutait : « Sachez, évêques, seigneurs et » citoyens, que celui d'entre vous qui s'opposera aux préten- » tions de Louis, que nous déclarons souverain de Lorraine, » sera frappé par les armes que Dieu a remises entre nos » mains pour la défense de ce prince. » Ainsi, les papes disposaient déjà des empires, et forçaient les peuples à subir l'esclavage des maîtres qu'ils leur avaient choisis! Cependant

les ordres du pontife romain arrivèrent trop tard; aussitôt après la mort de Lothaire, Charles avait marché sur Metz et s'était fait couronner roi de Lorraine.

Tels étaient les événements qui se passaient en France au moment où les légats du pontife et les ambassadeurs de l'empereur Louis débarquaient à Sélimbrie, ville située à seize lieues de Byzance. Par les ordres de Basile, on leur fournit quarante chevaux de l'écurie impériale pour leurs équipages, et un service de vaisselle d'argent pour leur table; ensuite un grand nombre d'officiers vinrent à leur rencontre et les conduisirent dans un château appelé Strongile, où ils passèrent la nuit. Le lendemain, pour continuer leur route jusqu'à Constantinople, on leur amena des chevaux frais, magnifiquement caparaçonnés et couverts de harnais en or et brodés de pierreries : toutes les écoles, les compagnies des officiers du palais, les prêtres revêtus de chasubles étincelantes et portant les croix et les bannières, les attendaient aux portes de la ville; et dès qu'ils eurent franchi l'enceinte des murailles, le cortége se mit en marche, ayant en tête le bibliothécaire Paul, Joseph, le gardien des vases sacrés, Basile, le sacellaire ou trésorier, et enfin tous les syncelles du patriarche, portant des cierges et des flambeaux.

L'empereur donna audience aux légats dans la salle dorée et dès qu'ils parurent devant lui, il se leva, prit de sa main les lettres du pape et les baisa en s'inclinant; ensuite il leur adressa la parole en ces termes : « Je remercie le très-saint » Père du secours qu'il a déjà prêté à notre Église, qui était dé- » chirée par le schisme de l'eunuque Photius; nous espérons » qu'avec l'aide de Dieu nous mettrons fin aux troubles qui

» divisent encore les patriarches, les métropolitains et les évê-
» ques d'Orient. Nous attendions avec impatience le jugement
» de l'Église romaine, notre mère ; aussi nous vous prierons
» de hâter vos travaux afin de déterminer les mesures qui
» seront nécessaires pour rétablir dans nos états l'union et la
» tranquillité. »

Les envoyés d'Adrien répondirent à Basile, « qu'ils avaient
» bien reçu la mission de convoquer un synode général afin
» de ramener la concorde parmi les ecclésiastiques orientaux;
» mais qu'ils ne pouvaient pas recevoir les évêques grecs
» dans leur assemblée avant qu'ils eussent souscrit un li-
» belle de soumission au saint-siége, selon la formule qu'ils
» rapportaient des archives du palais de Latran. » Ils montrèrent alors à l'empereur, au patriarche et aux prélats, le modèle de ces libelles; ceux-ci promirent d'en faire copier de semblables et de les remettre aux légats après les avoir signés.

Trois jours après le concile se réunit, et la présidence fut donnée aux évêques latins, ce qui ne s'était jamais vu dans aucune assemblée œcuménique.

Photius, cité devant les Pères pour répondre sur l'accusation qui lui avait été intentée, se présenta avec dignité; il déclara qu'il ne se regardait pas comme coupable pour avoir rejeté de l'Église un parricide qui avait fait égorger Michel, son bienfaiteur, et qu'il était de son devoir d'en agir ainsi. Sa défense fut calme malgré l'exaspération de ses accusateurs; enfin son éloquence et sa fermeté avaient tellement ébranlé les convictions des Pères, que les représentants du pontife, pour éviter un acquittement, s'empressèrent de clore les délibérations. Ils accablèrent Photius des injures les plus gros-

sières, le déclarèrent excommunié, et ordonnèrent aux soldats de le chasser de l'assemblée avec le bois de leurs lances.

Ainsi, en quelques heures et par la volonté d'un assassin, le clergé d'Orient se trouva soumis à l'autorité de la cour de Rome : néanmoins dans la suite les Grecs refusèrent de reconnaître les décisions de ce concile, qu'ils appelèrent un sacrilége et irrégulier conciliabule.

Le synode avait terminé ses sessions, lorsque les ambassadeurs bulgares arrivèrent à Constantinople pour demander quel était le siége dont leur Église devait dépendre ; les légats de Rome décidèrent aussitôt « que le saint-siége ayant autrefois gouverné l'ancienne et la nouvelle Éphèse, toute la » Thessalie et la Dardanie, qui avait pris depuis peu le nom » de Bulgarie, il en résultait que les invasions des barbares » n'avaient pu lui faire perdre son droit de juridiction, et que » Rome devait le recouvrer lorsque ces peuples devenaient » chrétiens; ils ajoutaient que Bogoris, leur roi, les avait » déjà soumis à l'autorité des pontifes, et que le pape Nico- » las, à la demande du souverain, avait envoyé les évêques » Paul, Dominique, Léopard, Formose et Grimoald, ainsi » qu'un grand nombre de prêtres et de diacres, afin de diri- » ger les nouveaux fidèles de cette contrée; que ceux-ci » avaient établi des églises, ordonné des prêtres, fondé des » monastères, catéchisé les habitants, et enfin qu'ils avaient » pris possession de tout le royaume au nom du saint- » siége.

» Ils déclaraient donc que la cour de Rome ayant été chargée » pendant trois ans de la conduite des Bulgares, ne pouvait » plus être dépouillée de son autorité sur ces peuples. »

Le clergé de Constantinople, blessé dans sa dignité, réclama alors contre les prétentions des légats : « Il n'est pas » équitable, disaient les prêtres grecs, que Rome, qui s'est » elle-même soustraite à l'obéissance qu'elle devait à l'empire » en faisant des alliances criminelles avec les Franks, veuille » s'arroger une juridiction sur les états qui relèvent de nos » princes. Ainsi nous décidons que le pays des Bulgares, qui » a été soumis autrefois à nos empereurs et à nos patriar- » ches, reviendra maintenant sous la domination de By- » zance. »

Mais les envoyés de Rome se récrièrent contre cette déclaration et répondirent aux observations du clergé par une bulle de défense : « Nous cassons absolument et déclarons » nulle, jusqu'au jugement du chef suprême de l'Église uni- » verselle, la sentence que l'on osera prononcer sans qu'on ait » nommé des juges pour l'affaire des Bulgares; et nous con- » jurons le patriarche Ignace, à qui nous avons accordé une » autorité absolue sur le clergé d'Orient, de ne point reven- » diquer la juridiction sur les Bulgares, et de défendre à ses » clercs d'entrer dans ce royaume, s'il ne veut point que » nous lui enlevions les droits que le saint-siége lui a déférés » sur les fidèles d'Orient. »

Ignace, tremblant pour son autorité, vint aussitôt trouver les légats et leur dit : « Dieu me garde, mes frères, de rien » entreprendre contre le pouvoir de mon supérieur le pon- » tife de Rome; je ne suis ni assez jeune pour me laisser » surprendre par l'ambition, ni assez vieux pour laisser faire » aux autres, par faiblesse, ce que je n'accomplirais pas » moi-même. »

Cependant l'empereur, dont les intérêts étaient attaqués, fut irrité de la lâcheté du patriarche et lui en adressa des reproches sévères; mais par politique il dissimula son ressentiment, et combla de présents les légats d'Adrien. A leur départ de Constantinople il leur donna une escorte commandée par l'écuyer Théodose : celui-ci, d'après ses instructions, les abandonna à Dyrrachium; et quelques jours après ils tombèrent au pouvoir des pirates slaves, qui les dépouillèrent de tous leurs trésors et les emmenèrent prisonniers, afin de tirer d'eux de riches rançons : néanmoins les pirates, effrayés par les menaces de l'empereur Louis, relâchèrent les légats, qui firent leur entrée à Rome le 22 décembre 870.

Adrien, dans l'enivrement du triomphe qu'il avait obtenu en Orient, résolut d'agir en France comme il venait de faire à Constantinople. Le roi Charles, sans s'inquiéter des menaces de la cour de Rome, s'était mis en possession du royaume de Lothaire; aussitôt le saint-père lui écrivit qu'il regardait cette démarche comme une insulte sanglante faite à son autorité; il l'accusait d'avoir violé ses serments et d'avoir montré du mépris pour ses légats, au lieu de se prosterner à leurs pieds, à l'exemple des autres souverains de la terre. Sa lettre se terminait ainsi : « Roi impie, nous t'ordonnons de te re- » tirer des états de Lorraine et de les abandonner à l'em- » pereur Louis; et si tu refuses de te soumettre à notre » volonté, nous irons nous-même en France t'excommunier » et te renverser de ton trône maudit. »

En même temps Adrien écrivait au métropolitain de Reims, pour le réprimander de n'avoir pas détourné le roi de ses projets d'usurpation, et il lui reprochait de s'être rendu cou-

pable, par sa faiblesse, d'une complicité criminelle dans la rébellion du monarque. Il lui ordonnait, pour réparer sa faute, d'anathématiser Charles, de n'avoir aucune communication avec lui, et de défendre à tous les évêques de la Gaule de recevoir l'usurpateur dans leurs églises, sous peine de déposition et d'excommunication.

Ses légats, Jean et Pierre, reçurent des instructions secrètes pour exciter l'ambition du jeune fils de Charles et pour l'entraîner dans une révolte contre son père. Déjà le jeune Carloman, quelques années auparavant, s'était mis à la tête des mécontents du royaume; et Charles, pour le punir, l'avait fait ordonner diacre, malgré sa résistance et ses imprécations, et l'avait fait enfermer dans une étroite prison. Les légats d'Adrien demandèrent au monarque la grâce de son fils en faisant valoir un motif de religion; et lorsque le jeune prince fut sorti de son cachot, ils l'entourèrent de séductions puissantes, exaltèrent son esprit par l'espoir d'une couronne; enfin par leurs intrigues ils le déterminèrent à lever l'étendard de la révolte. Déjà les troupes étaient gagnées par l'or du saint-siége, et l'on avait même fixé le jour où l'on devait attaquer le palais pour enlever le roi, lorsqu'un des conjurés découvrit le complot. Charles, averti de la trahison de son fils, le fit arrêter aussitôt et le condamna à être décapité; ensuite trouvant le supplice trop doux, il rétracta la sentence de mort au moment où le jeune prince était conduit sur le lieu de l'exécution, et par ses ordres le bourreau lui coula du plomb fondu dans les yeux et dans la bouche.

Malgré sa juste indignation contre le saint-siége, Charles

était obligé de dissimuler avec les légats; néanmoins, il les renvoya de sa cour et les fit accompagner par ses ambassadeurs, Ansegisile, abbé de Saint-Michel, et un laïque appelé Lothaire. Les envoyés du prince étaient chargés de remettre au pontife un magnifique tapis d'autel, deux couronnes d'or enrichies de pierreries, et des lettres de l'archevêque Hincmar.

Dans sa réponse à Adrien, Hincmar affirmait qu'il avait toujours exécuté ses ordres, et qu'il avait même envoyé aux rois et aux évêques des trois royaumes une protestation dont il lui adressait la copie : « Le souverain pontife défend, sous » peine d'anathème, d'envahir les états du roi de Lorraine, » qui appartiennent par droit héréditaire à l'empereur Louis; » et si quelque prélat autorise cette usurpation, il ne sera » plus regardé comme pasteur, mais nous le déclarerons » prêtre mercenaire à la solde du crime. Il m'est ordonné à » moi Hincmar, en particulier, de détourner les princes de » cette entreprise coupable.

» Cependant, au mépris de mes avertissements, les souve- » rains des Gaules et de Germanie ont fait un traité relati- » vement au royaume de Lothaire, dont ils se disent les » successeurs légitimes; et ils se sont partagé ses provinces, » sous prétexte que leurs peuples les pousseraient dans des » guerres terribles et désastreuses, si leurs conventions ne » s'exécutaient pas fidèlement. En outre, ils prétendent que » les royaumes ne peuvent pas rester sans chefs, lorsqu'ils » sont exposés aux envahissements des païens, et que dans » cette circonstance les peuples ont la liberté de choisir un » roi qui puisse les défendre contre leurs ennemis.

» Ainsi, me trouvant placé entre la crainte de désobéir au » saint-siége, et la douleur de voir la Lorraine exposée aux » fureurs des païens ou des rois qui veulent s'en emparer, » je n'ose rien résoudre sans l'avis des autres évêques, et je » réserve au pape la décision de cette question malheureuse. » Voici, ajoutait Hincmar, quelles ont été mes paroles; ne » me rendez donc pas responsable des événements qui s'ac- » complissent sous mes yeux, très-saint Père, en me char- » geant de diriger le clergé et les princes, comme étant l'ec- » clésiastique le plus élevé en dignité dans la cour de Charles; » il est faux de dire que je sois au-dessus des autres métropo- » litains de France, puisque nous sommes tous élevés au » même rang.

» Vous m'ordonnez d'excommunier le prince s'il persiste » dans ses projets ambitieux, sous peine d'être moi-même » retranché de la communion des fidèles! Mais je vous ré- » pondrai ce que les ecclésiastiques et les laïques, auxquels » je n'ai pu cacher vos ordres, ont dit en lisant votre lettre : » Jamais aucun pontife n'a osé donner des ordres semblables » au clergé des Gaules, quoique notre malheureux pays ait » constamment été ravagé par des guerres terribles entre les » pères et les enfants, entre les frères, entre les oncles et » les neveux, qui se disputaient tour à tour un trône ensan- » glanté; jamais votre prédécesseur, dont les violences ont » désolé l'Orient et l'Occident, n'a poussé aussi loin ses em- » portements contre Lothaire.

» C'est le devoir des papes de paraître eux-mêmes devant » les tyrans, de condamner en face les princes hérétiques, » ainsi que l'ont pratiqué les plus illustres d'entre vos prédé-

» cesseurs envers Constantin l'Arien, envers Julien l'Apostat, » et envers Maxime le Cruel. Si même j'avais la faiblesse de » me séparer de la communion du roi pour vous obéir, les » autres prélats s'abstiendraient de la mienne, parce que le » prince Charles n'a point été convaincu juridiquement du » crime de parjure et d'usurpation, comme on doit le faire » pour un simple citoyen avant sa condamnation.

» Ne craignez-vous pas qu'on ne vous demande quelle dif- » férence existe entre les pontifes actuels et ceux qui ré- » gnaient sous la dynastie mérovingienne? Nous savons tous » comment Pépin fut sacré roi par le pape Étienne, qui était » venu en France pour implorer son secours; et nous n'a- » vons pas oublié que ce prince soumit Astolphe le Lombard, » non avec les foudres de Rome, mais avec des troupes vic- » torieuses. Nous vous rappellerons ce que Charlemagne a » fait pour le pape Adrien Ier; et pour quels services le pontife » Léon lui a donné le titre de patrice et la dignité d'empereur; » nous vous dirons encore pour quels motifs Étienne sacra » solennellement l'empereur Louis le Débonnaire, et par » quelle politique infâme Grégoire est parvenu à exciter la » révolte de Lothaire contre son père. Enfin les évêques de » Rome ne devraient point oublier que la conquête des » royaumes se fait par la guerre et par la victoire, et non » par les excommunications d'un prélat.

» Quand nous exhortons les peuples à redouter la puis- » sance de Rome, à se soumettre au pontife, à envoyer leurs » richesses au sépulcre de l'apôtre pour obtenir la protection » de Dieu, ils nous répondent : Défendez donc l'état par vos » foudres contre les Normands qui veulent l'envahir; et que

» le saint-siége lui-même n'implore plus le secours de nos » armes pour le protéger.

» Si le pape veut conserver l'appui de nos peuples, qu'il » ne cherche plus à disposer des trônes, et dites-lui qu'il ne » peut être à la fois roi et prêtre; qu'il ne doit pas nous im- » poser un monarque, ni prétendre nous asservir, nous qui » sommes Franks; car nous ne supporterons jamais le joug » de l'esclavage des princes ou des papes, et nous suivrons » les préceptes de l'Écriture, en combattant sans cesse pour la » liberté, le seul héritage que le Christ ait légué aux nations » en expirant sur la croix.

» Si le saint-père excommunie les chrétiens qui refusent » de ramper aveuglément sous son autorité, il abuse indi- » gnement de la puissance apostolique, et ses anathèmes » n'ont aucune puissance dans le ciel; car Dieu, qui est juste, » lui a refusé le pouvoir de disposer des royaumes temporels.

» J'ai fait tous mes efforts pour ramener nos prélats à des » sentiments plus conformes aux volontés que vous nous aviez » manifestées; mais toutes mes paroles ont été inutiles; je » ne dois donc pas être séparé de votre communion pour les » péchés des autres. Vos légats ont été témoins, qu'en exé- » cution de vos ordres, j'ai résisté aux seigneurs et au roi, » jusqu'à ce point qu'il m'a menacé, si je persistais à vous » défendre, de me faire chanter seul devant l'autel de mon » église, et de m'ôter tout pouvoir sur les biens et sur les » hommes de mon diocèse : des menaces plus terribles nous » ont encore été faites contre vous, et on ne manquera pas » de les exécuter si Dieu le permet. Ainsi je vous déclare, » après en avoir fait la triste expérience, que ni vos ana-

» thèmes ni vos foudres n'empêcheront notre monarque et » les grands de ses états de conserver la Lorraine dont ils se » sont emparés. »

Cette réponse énergique et longuement motivée du métropolitain de Reims témoigne que le prélat, au lieu de seconder Adrien et son audacieuse ambition, persuadait à Charles que dans cette grande question l'autorité royale et la liberté de l'Église gallicane étaient compromises. Aussi, par ses conseils, la cour de France se sépara de la cour de Rome : le pontife, transporté de colère, envoya de nouvelles lettres plus violentes et plus audacieuses que les premières.

Sur ces entrefaites eut lieu la condamnation juridique d'Hincmar de Laon et celle du jeune Carloman, qui tous deux avaient fait un appel au saint-siége.

Adrien écrivit aussitôt au roi Charles en ces termes : « Prince exécrable, non-seulement tu as commis des excès » affreux pour usurper les états de ton neveu, mais en- » core tu viens de surpasser les bêtes féroces en déchi- » rant tes propres entrailles et en faisant mutiler ton fils » Carloman. Nous t'ordonnons, père dénaturé, puisque tu » ne peux rendre la vue et la parole à ce fils innocent, de le » rétablir dans ses biens, dans ses honneurs et dans ses di- » gnités, jusqu'à l'époque où nos légats se rendront dans ton » royaume maudit, pour prendre à l'égard de cet infortuné » les mesures que nous jugerons convenables. En attendant, » quelles que soient les entreprises de Carloman contre toi, » nous défendons aux seigneurs de prendre les armes en ta » faveur; et nous enjoignons aux évêques de ne point obéir » à tes ordres, sous peine d'excommunication et de damna-

» tion éternelle; car Dieu veut que la division règne entre le » père et le fils, pour te punir de l'usurpation des états de » Lorraine et de Bourgogne. Quant à l'évêque de Laon, nous » voulons et ordonnons, par notre autorité apostolique, que » tu le mettes en liberté, afin qu'il puisse se rendre auprès » de nous, et réclamer l'appui de notre clémence contre » toutes tes iniquités. »

Le roi, irrité de l'audace et de l'insolence de cette lettre, chargea le métropolitain de Reims d'envoyer sa réponse au pape. Elle se trouve dans les œuvres de l'archevêque Hincmar, et Lesueur l'a traduite en ces termes: « Nous voulons et or- » donnons, par l'autorité apostolique..., dites-vous?... Sachez » donc que nous, roi de France, né de race impériale, nous » ne sommes point le vicaire des évêques, mais le seigneur » de la terre. Nous sommes établi par Dieu souverain des » peuples, et armé d'un glaive à deux tranchants, pour frap- » per les méchants et défendre les bons..... »

La fermeté du roi écrasa l'orgueil du pape; et celui-ci voulut rétracter ses offenses par cette palinodie: « Prince » Charles, nous avons appris par des personnes vertueuses » que vous êtes le protecteur des Églises le plus zélé qui soit » au monde; qu'il n'existe dans vos immenses états aucun » évêque ni aucun monastère que vous n'ayez comblé de ri- » chesses; enfin, nous savons que vous honorez le siége de » saint Pierre, et que vous avez le désir de répandre vos li- » béralités sur son vicaire et de le défendre contre tous ses » ennemis.

» En conséquence, nous rétractons nos précédentes déci- » sions, reconnaissant que vous avez agi avec justice en pu-

» nissant un fils coupable et un prélat débauché, et en vous » faisant déclarer souverain de Lorraine et de Bourgogne. » Nous vous renouvelons l'assurance que nous, le clergé, le » peuple et la noblesse de Rome, attendons avec impatience » le jour où vous serez déclaré roi, patrice, empereur, et dé- » fenseur de l'Église. Néanmoins, nous vous prions de tenir » cette lettre secrète à votre neveu Louis. »

Tandis que le pouvoir pontifical éprouvait un échec en Occident, les Bulgares à leur tour chassaient les évêques et les prêtres romains pour se soumettre à la direction de l'Église grecque, et rentraient sous la domination du patriarche de Constantinople, dont ils ne se séparèrent plus depuis cette époque; avec eux ils entraînèrent les nouveaux chrétiens des provinces russes.

Adrien II mourut quelque temps après, au mois de novembre 872. Ce pape, que son hypocrisie et sa fausse humilité avaient fait élever au saint-siége, se montra encore plus superbe dans son orgueil, plus perfide dans sa politique, et plus insatiable dans son ambition que le pape Nicolas; mais nous devons convenir que ces vices étaient ceux qui convenaient à un souverain pontife de Rome!

JEAN VIII,

111e PAPE.

BASILE, empereur d'Orient.	CHARLES LE CHAUVE, LOUIS II, rois de France.

Élection de Jean VIII. — L'eunuque Dominique est élevé sur le siége de Torcelle. — Mort de l'empereur Louis. — Jean VIII offre la couronne impériale à Charles le Chauve. — Concile de Pavie. — Conjuration contre le pape. — Sentence contre Formose et ses complices. — Concile de Pontion. — Le pape demande des soldats à l'empereur pour repousser les Sarrasins. — Concile de Rome. — Ravages des Sarrasins en Italie. — Mort de l'empereur Charles le Chauve. — Le pape fait un traité de paix avec les Sarrasins. — Les comtes Albert et Lambert accablent d'outrages le saint-père et le frappent au visage. — Jean VIII vient en France. — Concile de Troyes. — Couronnement de Louis le Bègue. — Photius remonte sur le siége de Constantinople. — Jean VIII confirme le rétablissement de Photius. — Concile de Constantinople. — Affaires d'Italie. — Charles le Gros est couronné empereur. — Mort du pape Jean VIII. — Caractère du pontife.

Lorsque le pontife Adrien mourut, l'empereur était occupé dans une guerre contre Adalgise, duc de Bénévent, qui avait soulevé la partie méridionale de l'Italie contre son autorité et avait appelé les Grecs pour soutenir cette révolte Après avoir soumis les rebelles, Louis entra victorieux à Bénévent;

le duc vint se jeter à ses pieds, protesta de son innocence, implora la clémence du monarque, et jura d'être à jamais le sujet le plus fidèle et le plus soumis.

Séduit par les protestations d'un dévouement aussi absolu, l'empereur congédia son armée, et resta dans le palais de Bénévent avec les officiers de sa maison. Cette imprudence faillit lui devenir funeste; car le traître Adalgise voyant les troupes éloignées, forma le projet de s'emparer de la personne du prince.

Un jour, au moment où l'empereur faisait sa sieste, le duc pénétra dans le palais à la tête d'une troupe de soldats; mais au bruit des armes Louis se réveilla, put se mettre en défense, et résista courageusement aux assaillants en attendant que ses officiers vinssent lui prêter secours. Il se réfugia alors dans une tour, avec sa femme et sa fille et tous les Français, et pendant trois jours ils repoussèrent les soldats d'Adalgise. Celui-ci, désespérant de forcer le château où Louis s'était renfermé, se détermina à employer les voies de la politique pour obtenir un nouveau pardon; et l'évêque de Bénévent fut chargé d'obtenir du monarque bigot des garanties inviolables contre les suites de sa vengeance.

En effet, le prince consentit à tout ce qu'on lui demandait au nom de la religion; il jura sur des reliques sacrées, ainsi que l'impératrice sa femme, la princesse sa fille, et tous les officiers qui l'entouraient, que jamais aucun d'eux ne poursuivrait ni directement ni indirecteme nt la punition du prjure Adalgise. Mais une fois échappé au danger l'empereur composa avec sa conscience, et résolut de punir le duc de

Bénévent; néanmoins pour conserver les apparences de l'honneur, il ne fit pas la guerre en personne; l'impératrice sa femme prit le commandement de ses troupes et marcha vers la Campanie. Cette campagne ne fut pas favorable au monarque, et il avait même renoncé à l'espoir de soumettre les rebelles, lorsqu'il apprit la mort d'Adrien et l'élection de Jean VIII, archidiacre de l'Église romaine.

L'empereur s'empressa d'approuver par ses commissaires l'intronisation de Jean, qui était le parrain d'Adalgise; il fit prier le nouveau pontife de se rendre à Capoue sous prétexte de lui demander pardon pour le coupable, mais en réalité afin de le réconcilier avec le duc. La paix ayant été conclue, l'empereur retourna dans sa capitale, où il mourut le 30 août 875, après un règne de vingt ans.

Quelque temps avant la mort de Louis, Jean avait tenu un concile à Ravenne pour terminer une violente division qui était survenue entre Nisus, duc de Venise, et Pierre, patriarche de Grade : l'évêché de Torcelle, ville qui ressortait de la juridiction de Venise, étant devenu vacant, le duc Ursus avait élevé sur ce siége Dominique, abbé du monastère d'Altino ; mais l'archevêque Pierre refusa d'ordonner le nouveau prélat, sous prétexte que Dominique était indigne de commander aux fidèles, parce qu'il avait accompli sur lui-même l'opération qu'Origène recommandait à ses disciples, comme le seul moyen infaillible de conserver la chasteté. Le duc de Venise affirmait, au contraire, que l'abbé d'Altino méritait par ce seul titre d'être honoré de l'épiscopat, et il menaçait le patriarche de Grade de le punir sévèrement s'il refusait plus longtemps de consacrer Dominique.

Jean VIII mit fin à la dispute, et décida qu'on accorderait au nouvel évêque de Torcelle les revenus de cette église, mais qu'il n'exercerait pas les fonctions sacerdotales, parce que les canons s'opposaient à l'ordination des eunuques aux dignités suprêmes du clergé.

A cette époque, l'Italie méridionale, sans cesse exposée aux incursions des Arabes, avait besoin d'un puissant protecteur dont les armes pussent repousser les Sarrasins et les autres ennemis de Rome, comme avaient fait Pépin et Charlemagne; mais les papes, qui aspiraient à la domination absolue de l'Italie, ne voulaient pas que leur défenseur résidât dans la péninsule romaine, et leur politique les portait à rechercher l'alliance des princes dont les états étaient situés au delà des Alpes, et non les seigneurs de Naples, de Bénévent ou de Venise.

En conséquence, Jean VIII, après la mort de Louis, résolut de choisir Charles le Chauve pour protecteur du saint-siége; il lui adressa une pompeuse ambassade, l'engageant à venir recevoir dans Rome la couronne impériale, qu'il lui offrait comme un bien dont les papes pouvaient entièrement disposer. Le roi se rendit avec empressement auprès du pontife: à son arrivée, le clergé, les magistrats et les écoles allèrent au-devant de lui, précédés des croix et des bannières. Le pape le reçut sur les marches de la basilique de Saint-Pierre, au milieu des évêques et des grands dignitaires de l'Église; et le jour suivant, Charles le Chauve fut couronné empereur sur le tombeau de l'apôtre, en présence d'une foule innombrable.

En posant la couronne sur le front du monarque, Jean

lui dit : « N'oubliez jamais, prince, que les papes ont le » droit de créer les empereurs. » Depuis ce temps, rapporte Sigonius, l'empire n'a plus été qu'un fief ou bénéfice du saint-siége, et l'on comptait les années du règne d'un empereur du jour seulement où le pape l'avait confirmé.

Après la cérémonie du sacre, le nouvel empereur et le pontife partirent ensemble de Rome et vinrent à Pavie, où Charles déclara Boson, père de sa femme Richilde, duc de Lombardie et commissaire impérial. Cette nomination fut approuvée dans un concile présidé par le saint-père; les prélats, dans le discours qu'ils adressaient au roi de France, lui disaient : « Seigneur, puisque la bonté divine, par l'in» tercession de saint Pierre et de saint Paul, et par le minis» tère du pape Jean, vous a élevé à la dignité d'empereur, » nous vous élisons unanimement pour notre protecteur, nous » soumettant avec joie à vos volontés, et promettant d'obser» ver fidèlement tout ce que vous ordonnerez pour l'utilité » de l'Église et de notre salut. »

Maimbourg affirme que ce concile n'avait été convoqué par Jean VIII que dans le but de rendre manifeste à tous les peuples que Charles n'était pas devenu empereur par droit de succession, mais qu'il n'avait obtenu cette dignité que par voie d'élection. « Cet exemple, ajoute l'historien, doit » éclairer les nations sur l'ambition des rois, qui ne s'élèvent » au-dessus des autres hommes que par de lâches et hon» teuses actions qui déshonorent à jamais leur mémoire. » Ainsi Charles le Chauve, pour obtenir le sceptre impérial » contre les droits héréditaires des successeurs légitimes de » Charlemagne, céda aux pontifes la souveraineté que les

» empereurs exerçaient sur Rome et sur les provinces de » l'Église, et il déclara le saint-siége un état indépendant. »

Néanmoins l'autorité du nouvel empereur ne fut pas reconnue sans contestation; Carloman, fils aîné de Louis le Germanique, au nom de son père, à qui la couronne revenait légalement par droit de succession, entretint des intelligences à Rome et menaça l'Italie de ses armes Grégoire, nomenclateur du palais de Latran, et George, son gendre, devinrent les chefs d'une formidable conspiration, qui avait pour but de punir Jean VIII de sa lâche condescendance pour Charles le Chauve; mais le pape ayant été instruit de leurs projets, convoqua aussitôt un concile pour les juger. Ceux-ci voyant que le pontife était constamment entouré de ses gardes, et qu'il devenait impossible de s'emparer de sa personne, se réunirent aux autres conjurés, Formose, évêque de Porto; Étienne, secondicier; Sergius, maître de la milice, et à l'évêque Constantin; ils s'emparèrent des trésors du pape pendant la nuit, et sortirent tous de la ville par la porte de Saint-Pancrace.

Jean apprit leur fuite le lendemain, et ne put cependant les faire poursuivre, parce que les Sarrasins s'étaient avancés vers le Tibre, et faisaient des excursions jusque sous les murs de Rome. Ne voulant pas demeurer sans vengeance, il excommunia les rebelles; il les déclara parjures, infâmes et sacriléges, comme ayant brigué le souverain pontificat et conspiré contre sa personne; il les appela larrons et voleurs, comme ayant emporté avec eux les richesses du saint-siége : l'assemblée ratifia le jugement du pape, et prononça contre eux une sentence de déposition, d'anathème et d'excommunication.

Pendant que le pontife condamnait en Italie les conspira-

teurs qui voulaient renverser son autorité et celle de Charles le Chauve, ce prince tenait un synode d'évêques dans la ville de Pontion, et faisait reconnaître la suprême puissance des papes sur la France. Les légats des Romains nommèrent le diacre Jean métropolitain de Sens, et Anségise primat des Gaules et de Germanie, avec le titre de vicaire du saint-siége dans les deux provinces; ils conférèrent à ce dernier le pouvoir de convoquer des conciles, de signifier les décrets de la cour de Rome, de juger les causes ecclésiastiques, d'exécuter les ordonnances du pape, et ils ne réservèrent l'appel à Rome que dans les causes majeures.

Les prélats de France protestèrent énergiquement contre une pareille institution, qui détruisait toute la liberté de l'Église gallicane; mais l'empereur maintint le pacte sacrilége qu'il avait fait avec Jean; il déclara qu'il avait mission de représenter le pape dans cette assemblée et qu'il exécuterait ses ordres; en conséquence il fit mettre un siége à sa droite, et Anségise s'assit auprès de lui en qualité de primat.

Hincmar de Reims s'opposa courageusement à la volonté de Charles le Chauve; il lui représenta que cette entreprise était contraire aux saints canons; que le despotisme des pontifes ne devait pas faire peser son odieuse tyrannie sur le sol de la France; enfin il lui observa qu'un roi ne devait s'arroger aucun droit dans les assemblées ecclésiastiques. Malgré la véhémence et la justice des réclamations de l'archevêque, qui avait sacré Charles roi de Lorraine et de Bourgogne, le nouvel empereur persista à maintenir l'exécution des ordres de Jean VIII, et il confirma le métro olitain de Sens et Anségise dans leurs nouvelles dignités.

Dans une session suivante, le concile donna audience à Guillebert, archevêque de Cologne, et à deux comtes, ambassadeurs de Louis le Germanique, qui venaient au nom de leur maître réclamer la part des états de l'empereur Louis, s'appuyant sur ses droits de succession et sur les traités qui avaient été conclus entre leurs pères. Alors l'évêque de Toscanelle, un des légats romains, donna connaissance d'une lettre du saint-père, dans laquelle il blâmait sévèrement le roi Louis de ce qu'il était entré à main armée dans les états de Charles à l'époque de son couronnement; Jean gourmandait la faiblesse des évêques de Germanie, qui n'avaient point osé résister à leur prince et ne l'avaient point empêché d'enfreindre les ordres sacrés d'un pape; il leur appliquait ces paroles de saint Paul : « Vous avez à combattre les princes » et les puissances pour faire triompher l'Église. »

Ensuite, en présence même des ambassadeurs de Louis, et comme pour braver le souverain, les légats offrirent à Charles, au nom de Jean, un sceptre impérial et une couronne d'or enrichie de pierreries; ils remirent également pour l'impératrice des bracelets et des étoffes d'un grand prix. Sur un ordre du prince, Richilde entra alors dans l'assemblée, et alla se placer au premier rang, afin de présider le reste de la session; mais les évêques furent tellement indignés de l'audace de la princesse, qu'ils levèrent aussitôt la séance, et sortirent du synode sans même saluer l'empereur.

Quelques mois après, Louis le Germanique mourut dans son palais de Francfort; Charles le Chauve s'avança aussitôt à la tête de ses troupes pour prendre possession de ses états; il fut battu dans une grande bataille, et le jeune Louis,

qui avait succédé à son père, le poursuivit jusque dans son royaume. Les désastres de cette entreprise empêchèrent l'empereur d'envoyer au pape des secours contre les Sarrasins, qui désolaient l'Italie, et contre les seigneurs italiens eux-mêmes, qui dévastaient les terres de l'Église, ainsi que nous l'apprend cette lettre du pontife :

« On répand le sang des chrétiens dans toutes nos pro-
» vinces, écrivait le saint-père; celui qui évite le feu ou le
» glaive est emmené en captivité perpétuelle; les villes, les
» bourgades, les villages deviennent la proie des flammes; les
» évêques n'ont plus de refuge qu'à Rome; leurs demeures
» épiscopales servent de retraites aux bêtes sauvages, et ils
» sont eux-mêmes vagabonds et réduits à mendier au lieu de
» prêcher. L'année passée, nous avions semé nos immenses
» domaines; les ennemis les ont ravagés, et nous n'avons rien
» recueilli; cette année, il nous a été impossible même de
» labourer nos champs, et une affreuse famine menace notre
» ville apostolique.

» Ne croyez pas que nos maux ne viennent que des païens;
» les chrétiens sont encore plus cruels pour nous que les
» Arabes; je veux parler de quelques seigneurs nos voisins,
» et principalement de ceux que vous appelez marquis ou
» gouverneurs de frontières; ils pillent les domaines de l'É-
» glise, et nous font mourir non par le fer, mais par la faim;
» ils n'emmènent pas les peuples en captivité, mais ils les
» réduisent en servitude, et leur oppression est cause que
» nous ne trouvons personne pour combattre les Sarrasins.

» Ainsi, seigneur, vous seul, après Dieu, êtes notre refuge
» et notre consolation; nous vous supplions donc, au nom

» des évêques, des prêtres, des nobles, et surtout au nom de » notre peuple, de tendre une main secourable à l'Église, » votre mère, de qui vous tenez non-seulement la couronne, » mais encore la foi du Christ, et qui vous a élevé à l'empire » malgré les droits légitimes de votre frère. »

Carloman, qui venait d'être déclaré roi de Bavière, profita de la défaite des armées de son oncle Charles pour envahir l'Italie, dont il revendiquait la possession comme un héritage qui lui appartenait. Son projet était de se faire sacrer empereur romain par un concile général, et de punir le pontife, qui avait disposé d'une manière inique des états qui ne ressortaient pas de la juridiction de l'Église.

Jean, redoutant la vengeance du jeune prince, assembla aussitôt un synode au palais de Latran, afin de faire confirmer de nouveau le couronnement de Charles le Chauve en justifiant la conduite du saint-siége. Il ouvrit ainsi l'assemblée : « Selon l'ancienne coutume, mes frères, nous avons solennellement élevé Charles à la dignité impériale, d'après » l'avis des évêques, des ministres de notre Église, du sénat » et de tout le peuple de Rome, et surtout pour accomplir » la pensée qui avait été révélée au pape Nicolas par une » inspiration céleste. L'élection de Charles est donc légitime » et sacrée ; elle émane de la volonté du peuple et de la volonté de Dieu. Ainsi, nous déclarons anathème à celui » qui voudra la condamner, et nous le vouons à l'exécration » des hommes, comme l'ennemi du Christ et le ministre du » diable ! »

Voilà comment les papes se servaient des noms les plus sacrés pour défendre leurs méprisables intérêts !

Ces menaces du saint-siége n'empêchèrent point Carloman de faire de rapides progrès dans le Frioul, pendant que les Sarrasins désolaient la campagne de Rome : Jean, pressé de tous côtés par des ennemis puissants, eut la pensée de les opposer les uns aux autres en reconnaissant le roi de Bavière pour empereur; mais avant de tenter une entreprise dont les suites pouvaient lui devenir funestes, il résolut d'écrire encore une fois à Charles, pour qu'il se hâtât de venir au secours de l'Italie.

« Ce qui reste de peuple dans Rome, lui disait-il, est accablé d'une misère extrême; hors de la ville, tout est ravagé et réduit en solitude. Nos ennemis traversent le fleuve à la nage, et viennent de Tibur à Rome pour saccager la Sabine et les pays voisins; les Arabes ont brûlé les basiliques et les monastères, ont massacré les prêtres et les moines, ont emmené les jeunes garçons et les religieuses dans leurs harems. D'un autre côté, les mauvais chrétiens achèvent notre ruine, et Carloman nous menace de sa vengeance. Souvenez-vous donc des travaux et des combats que nous avons soutenus pour vous procurer l'empire, et ne nous réduisez pas au désespoir en nous laissant plus longtemps en proie à nos ennemis, de peur que nous ne soyons forcé de choisir un nouveau protecteur. »

Lorsque Charles apprit que son neveu avait franchi les Alpes, il craignit une nouvelle trahison du pape, et pour la prévenir il passa en Italie avec l'impératrice, qui ne l'abandonnait jamais dans ses expéditions; il se rendit en toute diligence dans la Lombardie, et rencontra en effet le saint-père, qui était en route pour rejoindre le roi de Bavière.

Charles, dissimulant son indignation, accueillit Jean avec de grands honneurs, et ils allèrent ensemble à Pavie, afin de décider des mesures à prendre pour la pacification de l'Italie. Ils apprirent bientôt que le prince Carloman, irrité de la perfidie du pontife, s'avançait à marches forcées pour les bloquer dans Pavie, avant que les troupes de son oncle fussent arrivées pour les défendre.

A cette nouvelle, une terreur panique s'empara des souverains; Charles et sa femme quittèrent précipitamment Pavie et se réfugièrent à Tortone; de là, Richilde poursuivit sa route avec les trésors du prince jusque dans la Maurienne; le saint-père, plus effrayé encore que ses protecteurs, reprit en toute hâte le chemin de Rome, sans oublier néanmoins un magnifique crucifix d'or orné de pierreries que l'impératrice lui avait donné pour l'église de Saint-Pierre.

Carloman, de son côté, aussi lâche que son oncle, avait pris la fuite sur la fausse nouvelle que l'empereur s'avançait à sa rencontre pour lui livrer bataille. Et à propos de cette triple fuite, un moine contemporain dit : « J'admire dans cet évé-
» nement miraculeux le doigt de la Providence, qui montrait
» aux nations la lâcheté des rois, et dissipait deux armées
» entières afin d'épargner le sang chrétien. »

Jean, rentré dans Rome, redoutait cependant l'issue de la guerre entre le roi de France et le souverain de Bavière; quel que dût être le vainqueur, il avait également à craindre le ressentiment des deux partis, qu'il avait trahis tour à tour. Néanmoins la vengeance de l'empereur lui paraissant plus imminente, il résolut de s'y soustraire : par ses instigations, les seigneurs français, mécontents de Charles, formèrent une

conjuration contre lui ; son médecin, le juif Sédécias, fut gagné à leur cause, et Charles mourut empoisonné dans la cabane d'un paysan, le 6 octobre 877.

La mort du roi de France releva les espérances de Carloman; celui-ci n'ayant plus de compétiteur pour la dignité impériale, écrivit au pontife des lettres de soumission et lui réclama l'héritage de ses ancêtres. Jean se vit alors une seconde fois maître et dispensateur de la couronne impériale; néanmoins, avant de sacrer le nouveau prince il voulut profiter des circonstances pour assurer à son siége des avantages matériels; il répondit donc au roi de Bavière : « Nous consentons à vous » reconnaître empereur d'Italie ; mais avant de vous donner » la couronne, nous exigeons que vous versiez dans l'épargne » de Saint-Pierre toutes les sommes qui sont dans vos trésors, » afin que vous soyez digne de recevoir la récompense de » celui qui promet d'honorer dans un autre monde ceux qui » l'honorent dans celui-ci. Nous vous enverrons bientôt les » articles qui traitent de ce que vous devez accorder à l'Église; » ensuite nous vous adresserons une légation plus solennelle » pour vous amener à Rome avec les honneurs convenables à » votre rang. Alors nous traiterons ensemble du bien de l'état » et du salut des peuples chrétiens ; jusque-là, je vous prie de » ne donner aucun accès auprès de vous à ceux qui nous sont » infidèles ou qui en veulent à notre vie, quelles que soient » vos relations antérieures avec eux ; et je vous conjure de » nous faire remettre les revenus des patrimoines de Saint-» Pierre qui sont situés en Bavière. »

Pendant que le pape cherchait à rétablir sa puissance sur la haute Italie, Sergius, duc de Naples, formait des alliances

avec les Sarrasins, au mépris des excommunications que le saint-siége avait fulminées contre lui; aussi il éprouva bientôt qu'on ne brave pas impunément la vengeance d'un prêtre. Jean écrivit à l'évêque Athanase, frère de Sergius, pour lui commander, au nom de la religion, de surprendre le duc pendant la nuit, de lui crever les yeux et de l'envoyer prisonnier à Rome; le prélat, qui aspirait à la dignité suprême dans Naples, obéit scrupuleusement au saint-père.

Jean non-seulement ratifia son usurpation, mais encore il lui donna de grands éloges sur ce qu'il avait obéi à son frère selon Dieu, plutôt qu'à son frère selon la chair; et comme marque de satisfaction, il lui envoya quatre cents marcs d'argent.

Après avoir commis un crime abominable pour punir Sergius de ce qu'il s'était allié aux Sarrasins, le pontife, étrange contradiction de l'esprit humain! ne recevant pas de secours des rois d'Occident, traita lui-même avec les infidèles, et s'engagea à leur payer vingt mille marcs d'or chaque année, pour racheter les domaines de l'Église. Il est vrai que son dessein en proposant une alliance aux Arabes n'était pas d'en observer les clauses; il désirait seulement gagner du temps. afin d'attendre les troupes grecques qui devaient débarquer en Italie.

Basile en effet consentit à envoyer des secours au saint-père, sous la promesse qu'il l'aiderait à recouvrer les droits de ses prédécesseurs sur la péninsule romaine; mais ces projets se trouvèrent tout à coup renversés par des ennemis plus funestes au saint-siége que les Sarrasins. Les comtes Albert, fils de Boniface, et Lambert, fils de Guy, duc de Spo-

lette, réunis à plusieurs autres seigneurs qui partageaient leur indignation contre la politique de Jean VIII, marchèrent sur Rome à la tête de troupes nombreuses, s'emparèrent de la ville sans coup férir, et assiégèrent le palais de Latran.

La demeure des pontifes fut envahie par une soldatesque furieuse; Lambert lui-même pénétra dans les appartements pontificaux, arracha le saint-père de l'endroit où il s'était réfugié, derrière les draperies d'une fenêtre, et l'enferma dans une salle de l'église de Saint-Pierre; les évêques et les prêtres qui voulurent faire de la résistance furent chassés du temple à coups de bâton. Ensuite les ducs revêtirent le pape d'un cilice, le condamnèrent pendant plusieurs jours à un jeûne rigoureux et lui firent donner la discipline, afin, disaient-ils, qu'il obtînt de Dieu la rémission de ses péchés. Néanmoins, comprenant qu'il leur serait impossible de prolonger une semblable position, et désirant se mettre à l'abri des vengeances implacables de Jean, ils assemblèrent le peuple dans la cathédrale, proclamèrent Carloman empereur d'Italie, et reçurent en son nom le serment de fidélité de tous les citoyens. Après la cérémonie ils retournèrent dans leurs états, espérant que le prince qui leur devait la couronne impériale se placerait toujours entre eux et le pontife, si celui-ci osait leur déclarer la guerre.

Dès que le pape eut recouvré la liberté, il fit porter le trésor de Saint-Pierre au palais de Latran; il couvrit avec son cilice le tombeau de l'apôtre, fit fermer les portes des églises, ordonna de cesser le service divin dans toutes les provinces, et renvoya les pèlerins qui se trouvaient à Rome; ensuite il rassembla un synode et excommunia Lambert et

les autres ducs qui l'avaient secondé dans son entreprise. Sa vengeance n'étant pas encore satisfaite, il résolut de se rendre lui-même dans les Gaules pour ramener les armées françaises en Italie. Le duc de Spolette, instruit des projets du pape, répandit des soldats sur toutes les routes pour arrêter son escorte ; Jean parvint cependant à s'embarquer sur la mer de Toscane et se rendit à Gênes ; de là il se dirigea vers la ville d'Arles, où il fut reçu avec de grands honneurs par Boson et par l'épouse de ce prince, qui enfin dans sa vieillesse était retournée auprès de son mari.

Jean, pour récompenser Boson de son attachement au saint-siége, le sacra solennellement roi de Provence; ensuite il poursuivit sa route jusqu'à Châlons-sur-Saône, où il passa la nuit; on raconte que le lendemain, au moment du départ, comme on vint l'avertir que des moines avaient volé ses chevaux, et qu'un prêtre de sa suite s'était sauvé avec son argenterie, il entra dans une telle fureur, et blasphéma le nom de Dieu avec de telles imprécations, que les ecclésiastiques qui l'entouraient se précipitèrent à genoux, faisant le signe de la croix pour chasser l'esprit infernal qu'ils supposaient s'être emparé du saint-père. Jean apostropha ses serviteurs en termes abominables, et fulmina une terrible excommunication contre les moines et le prêtre qui l'avaient volé : enfin lorsque sa colère fut apaisée il se mit en route pour la ville de Troyes, qu'il avait désignée pour la tenue d'un concile universel.

Trente évêques seulement assistèrent à ce synode ; le pontife prononça un discours d'ouverture qu'il avait préparé pour une assemblée immense, et qui s'adressait à toutes les

puissances spirituelles et temporelles : il suppliait les princes de lui fournir les moyens de se venger des ennemis du saint-siége, et particulièrement de Lambert, fils du duc de Spolette, qu'il avait frappé d'un anathème perpétuel.

Le concile décréta son adhésion aux volontés du pontife en ces termes : « Seigneur et très-saint Père, nous, évêques de » la Gaule et de la Belgique, vos serviteurs et vos disciples, » nous compatissons aux maux que les ministres du diable ont » commis contre Rome, notre sainte mère, la maîtresse de » toutes les Églises, nous suivrons unanimement le jugement » que vous avez porté contre eux, selon les canons, en les » faisant mourir par le glaive de l'Esprit. »

L'évêque Hincmar de Laon présenta ensuite une nouvelle plainte contre son oncle; il s'exprimait ainsi : « Le métropo- » litain de Reims m'a cité au synode de Douzi pour que » j'eusse à répondre sur certains chefs dont j'étais accusé. » Comme je me préparais à me rendre dans l'assemblée, des » gens armés ont pénétré dans mon église, m'ont arraché de » l'autel, se sont emparés de mes biens et m'ont conduit de » force jusqu'à Douzi; le roi Charles présidait le concile : » il me présenta un écrit où l'on m'accusait d'être parjure, » parce que j'avais appelé à Rome d'un jugement inique; et » l'archevêque Hincmar, mon oncle, m'ordonna impérieu- » sement de répondre à l'accusation que le prince portait » contre moi.

» Je remontrai que, selon les canons, un prêtre dépouillé » de son église et conduit à main armée devant ses juges n'é- » tait point obligé de se justifier; et j'ajoutai que mon oncle » étant mon ennemi déclaré, j'appelais au saint-siége des

» violences dont on m'avait accablé. Je lus devant l'assem» blée les bulles des papes Jules et Félix concernant les ap» pellations des évêques; et me prosternant pour en de» mander l'exécution en ma faveur, je présentai les lettres » du pontife Adrien qui m'ordonnait de venir à Rome.

» Mais le roi Charles repoussa toutes mes prières, les ordres » du pape furent méprisés, et le métropolitain de Reims pro» nonça contre moi une sentence de déposition et d'excom» munication; les prélats pleuraient sur cette odieuse injus» tice; néanmoins la crainte leur fit approuver le décret que » l'archevêque leur présenta, et sur lequel ils ajoutèrent ces » paroles : « Sauf en tout le jugement du saint-siége. »

» Ensuite on m'a envoyé en exil dans une autre province; » on m'a jeté dans des cachots affreux, où j'ai vécu chargé de » chaînes; enfin après deux ans de cet esclavage, le bourreau » m'a arraché les yeux.

» Après la mort de Charles, le nouveau roi m'a fait rendre » la liberté; et maintenant je me présente devant vous, très» saint Père, vous suppliant de me juger suivant les canons, » et de punir ceux qui m'ont persécuté, si je suis déclaré » innocent par votre justice. »

Le métropolitain Hincmar demanda un délai pour répondre aux plaintes que son neveu portait contre lui; après quoi le concile s'occupa d'établir plusieurs canons pour augmenter la puissance des évêques : il fut décidé que tous les prélats se réuniraient pour défendre les empiétements du pouvoir séculier; qu'ils ne recevraient pas les clercs et les laïques excommuniés, sans le consentement de celui d'entre eux qui aurait prononcé la sentence d'anathème.

Les évêques de Bourges et d'Autun, Frotaire et Adalgaire, présentèrent au pape le testament de Charles le Chauve, dans lequel ce prince déclarait qu'il donnait à son fils Louis le royaume de France, auquel il ajoutait l'épée de saint Pierre pour marque de l'investiture; ce qui prouvait qu'il s'agissait dans cette donation des états d'Italie et de la dignité impériale. Les deux prélats demandèrent au nom du roi que le pontife confirmât par un décret la donation de l'empereur son père; Jean montra de son côté une donation de l'abbaye de Saint-Denis, qu'il prétendait avoir été souscrite par Charles le Chauve, quoique la souscription parût visiblement entachée de falsification; et il en demanda la confirmation par Louis, s'il voulait obtenir celle de l'empire. Mais cette abbaye rapportant à la couronne des sommes considérables, le roi ne voulut pas l'abandonner au saint-siége en échange d'un vain titre.

Malgré ce refus, Louis le Bègue rendit de grands honneurs au saint-père, et voulut même recevoir la couronne de ses mains en présence des grands et du peuple, quoique la cérémonie du sacre eût déjà été faite l'année précédente par Hincmar de Reims.

Dans la dernière session du concile, le pape fit un nouveau discours aux évêques et aux seigneurs : « Je désire, mes frères, leur dit-il, que vous vous unissiez avec moi pour la » défense de l'Église romaine, et que vous armiez tous vos » vassaux avant mon départ pour l'Italie. Je vous prie donc » de prendre pour cette guerre importante des mesures » promptes et décisives. » S'adressant ensuite au roi, il ajouta : « Je vous supplie, mon cher fils, de rassembler à

» l'instant vos armées pour venir défendre le saint-siége, » comme l'ont fait vos ancêtres et comme votre père, l'il- » lustre Charles, vous a recommandé de le faire; car vous » êtes le ministre vengeur du Christ contre les méchants, et » vous portez un glaive pour protéger les papes. Autrement, » tremblez d'attirer sur vous le châtiment qui a frappé les » anciens rois, qui se montraient indifférents pour venger » le saint-siége; je vous adjure donc, ainsi que tous les sei- » gneurs et les évêques qui m'écoutent, de me dire si vous » consentez à sacrifier vos biens, vos femmes et vos enfants, » et à mourir pour ma défense? » L'assemblée garda un si- lence profond!...

Ainsi le concile de Troyes, sur lequel Jean VIII avait fondé de grandes espérances, non-seulement n'avança point ses af- faires temporelles, mais encore porta un grand coup à l'in- fluence morale du saint-siége. Le pontife retourna en Italie, n'ayant pour toute escorte que le prince Boson, qui cherchait par ses soins et par ses attentions à lui faire oublier l'affront sanglant qu'il avait reçu de la cour de France.

Pendant l'absence du pape, l'empereur grec et le patriarche Ignace avaient envoyé à Rome des spathaires chargés de let- tres importantes. Le lendemain de son arrivée au palais de Latran, Jean s'empressa de répondre : « Prince, écrivait-il » à l'empereur Basile, nous vous envoyons les prélats Paul » et Eugène, nos conseillers intimes, dont le cœur est rem- » pli de droiture; nous leur avons donné nos instructions » pour qu'ils puissent travailler avec fruit à ramener la paix » dans les Églises de votre empire. Nous les avons également » chargés d'instructions secrètes pour Présiam, roi de Bul-

» garie, auprès duquel nous vous prions de les faire con-
» duire avec une escorte imposante. »

Dans sa lettre au patriarche, Jean s'exprimait ainsi : « Nous » vous adressons cette troisième admonition canonique par » nos légats, afin que vous envoyiez sans délai en Bulga- » rie des hommes diligents qui parcourent tout le pays et » ramènent à Constantinople tous les ecclésiastiques qu'ils » trouveront ordonnés par vous ou par vos suffragants ; car » nous ne pouvons souffrir que le clergé grec infecte de ses » erreurs cette nouvelle église que nous avons formée. Si » vous n'exécutez pas nos ordres aussitôt qu'ils vous seront » parvenus, et si vous ne renoncez pas à toute juridiction » sur les Bulgares, vous serez excommunié et déposé de la » dignité patriarcale, dans laquelle vous avez été rétabli par » notre faveur. » Ignace ne vécut pas assez longtemps pour encourir l'anathème du saint-siége ; il mourut avant l'arrivée des légats à Byzance, et Photius remonta sur le siége de cette ville.

Jean VIII connaissant l'influence que cet eunuque exerçait à la cour de Constantinople par ses lumières et par son esprit supérieur, s'empressa de reconnaître son installation, au mépris des règles de la discipline ecclésiastique, afin d'obtenir la protection de l'empereur et des secours contre les Sarrasins. En conséquence il écrivit à Basile : « Maintenant, » les patriarches d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem, » les métropolitains, les évêques, les prêtres et tous les ec- » clésiastiques de Constantinople, qui sont de l'ordination de » Méthodius et d'Ignace, ayant consenti unanimement au » retour de Photius, nous le recevons comme eux pour

» évêque de votre capitale, pour frère et pour collègue; et » désirant éteindre tout schisme dans l'Église, nous le relevons de toutes les censures prononcées contre lui, ainsi » que les prélats, les clercs et les laïques qui avaient été frappés des mêmes sentences. Nous cassons les actes de notre » prédécesseur, en vertu de l'autorité qui nous a été donnée » par Jésus-Christ, en la personne du prince des apôtres. En » outre, nous déclarons que les légats d'Adrien n'ont souscrit les actes du concile qui condamnait Photius, que » pour complaire à ce pape hypocrite, et nullement pour » obéir à la justice. Néanmoins, nous ne confirmons le rétablissement du patriarche que sous la condition formelle » qu'il ne prétendra désormais à aucun droit sur la province » de Bulgarie, qui avait été abandonnée à notre siége par » l'empereur Michel. »

Aussitôt que Photius eut reçu les lettres d'approbation du saint-siége, il convoqua un concile où se réunirent près de quatre cents évêques, ainsi que les légats romains. Les papes Nicolas I[er] et Adrien II furent condamnés comme auteurs de tous les troubles de l'Église d'Orient, et leur mémoire fut anathématisée. On défendit d'ajouter au symbole de Nicée les mots « Filioque, » addition qui avait été décrétée par un concile tenu sous Ignace et approuvée par la cour de Rome. Ce dogme, tour à tour admis et condamné, est enfin resté, après plusieurs siècles de disputes, un des points fondamentaux de la foi chrétienne. Jean s'exprimait ainsi au sujet de ce dogme: « Nous avons gardé le symbole tel que nous l'avons reçu des » Pères, sans en avoir rien retranché ni rien ajouté. Nous » condamnons les prêtres qui ont causé le scandale des

» Églises, en disant « Filioque; » et non-seulement nous re-
» fusons de prononcer ces mots sacriléges, mais encore nous
» regardons ceux qui ont eu l'audace de les joindre au sym-
» bole, comme des transgresseurs de la parole de Dieu et
» comme des corrupteurs de la morale des apôtres et des
» Pères. Nous les comparons à Judas : ils déchirent comme
» lui les membres de Jésus-Christ; car « Filioque » est le plus
» insigne blasphème qu'on puisse prononcer contre la reli-
» gion. »

Le pape ayant donc acheté le secours des Grecs par une lâche condescendance envers Photius, s'efforçait de faire rompre les traités des seigneurs d'Italie avec les Sarrasins, et voulait éluder lui-même ceux qu'il avait conclus avec ces peuples. Il adressa plusieurs lettres à Pulcar, gouverneur d'Amalfi, auquel il avait payé dix mille marcs d'argent pour la défense des terres de Saint-Pierre. Il lui reprochait sa négligence, et lui demandait la restitution des sommes qu'il avait reçues, puisqu'il ne remplissait pas ses engagements et qu'il refusait de déclarer la guerre aux Arabes. Malgré les réclamations du pontife, les Amalfitins continuèrent à vivre en bonne intelligence avec les infidèles, et refusèrent de rendre l'argent du saint-siége. Jean les déclara excommuniés, leur donnant seulement jusqu'à la fin de l'année pour faire pénitence, et pour éviter que la sentence d'anathème ne fût exécutive contre eux; il prononça la même peine contre les évêques de Naples et de Gaëte, qui s'étaient alliés aux Sarrasins.

Le saint-père était tellement dominé par la crainte des Arabes, qu'il sacrifiait même les intérêts de la religion dans toutes les mesures qui paraissaient favorables à son dessein

d'expulser les Maures de l'Italie. Ainsi, après avoir approuvé l'ordination de Landulfe, prélat de Capoue, qui avait été canoniquement élu par le peuple, il rétracta sa première décision; et par politique il se rangea du parti de Pandenulfe, un laïque marié, frère du gouverneur de la ville, qui ambitionnait le siége épiscopal. En vain Léon, chef du clergé de Théane, et Berthier, abbé du Mont-Cassin, se rendirent auprès du pape pour le supplier de ne point consacrer une pareille injustice, lui représentant que cette ordination scandaleuse causerait de grands troubles à Capoue, et que le feu de la sédition une fois allumé dans cette ville s'étendrait rapidement jusqu'à Rome : toutes les remontrances des évêques furent inutiles; Jean passa outre et confirma l'ordination de Pandenulfe, sous la condition que le gouverneur déclarerait la guerre aux Sarrasins. Mais ces peuples, qui étaient instruits des divisions des citoyens de Capoue, ne donnèrent pas le temps à Pandenulfe de réunir ses troupes; ils tombèrent à l'improviste sur la ville, ruinèrent le pays, et se retirèrent avec un riche butin.

Après leur départ, le gouverneur de Capoue réclama le commandement de la ville de Gaëte, qui appartenait au pape, sous prétexte que Docibilis, qui la gouvernait, s'était ligué avec les Arabes, et les avait informés des désordres de Capoue : le pontife remit encore entre les mains du gouverneur cette importante cité; mais bientôt ses exactions et ses cruautés excitèrent un tel mécontentement, que les habitants, pour se délivrer d'un pareil tyran, résolurent de se rendre aux Sarrasins, qui étaient campés auprès d'Agropoli. Des pourparlers furent entamés, et les Arabes s'approchèrent

aussitôt de la ville et établirent leurs tentes sur les hauteurs qui dominent Formies.

A cette nouvelle, Jean comprit la faute qu'il avait faite en remettant le commandement de Gaëte à Pandenulfe; il rappela aussitôt Docibilis, qui se mit à la tête des troupes de la province, dégagea la ville, et poursuivit les musulmans jusque sur les côtes. Dans le même temps, la flotte que l'empereur Basile avait envoyée de Constantinople pour la défense du saint-siége ayant rencontré les vaisseaux ennemis, une bataille terrible s'engagea, et la victoire demeura aux Grecs.

Cependant Rome ne fut pas encore délivrée des infidèles, qui occupaient toutes les villes fortifiées de la Campanie; alors Jean, désirant mettre l'Italie entièrement à l'abri de leurs incursions et soustraire le saint-siége à la tyrannie des ducs de Pavie, de Bénévent et de Spolette, résolut de déclarer empereur Charles le Gros, roi de Germanie. En conséquence, il écrivit à ce prince, qui se rendit à ses prières, et vint en Italie, où il fut consacré solennellement empereur. Cependant le nouveau protecteur du saint-siége se montra très-indifférent pour la défense de l'Église, et toutes les flatteries du pontife ne purent jamais déterminer Charles à envoyer ses armées en Italie.

La cour de Rome demeura néanmoins soumise aux volontés du monarque, comme il parut dans une dispute religieuse relativement à la nomination d'un prélat pour le siége de Genève : l'empereur avait désigné pour gouverner ce diocèse un clerc appelé Optandus; mais Otram, chef du clergé de Vienne et sujet du roi Boson, refusa de sacrer le nouveau prélat, qui n'avait été ni ordonné ni baptisé dans cette église,

suivant les règles établies par les canons; et il consacra un nouvel évêque pour diriger les fidèles de Genève. Jean, instruit par Charles le Gros de la résistance d'Otram, écrivit à cet archevêque qu'il eût à venir à Rome pour se justifier de l'irrégularité de sa conduite, et il lui commanda, sous peine d'excommunication, d'approuver la consécration d'Optandus, qui était reconnue valable par le saint-siége. Le pontife accablait le vénérable prélat des reproches les plus violents; il l'accusait d'avoir reçu de l'argent pour l'élection de son protégé; et joignant l'ingratitude à la bassesse, il appelait usurpateur le roi Boson, le même qu'il avait couronné en récompense de ses services et de sa soumission. L'archevêque méprisa les menaces du pontife, et loin d'obéir à ses ordres, il fit saisir Optandus et le fit renfermer dans une étroite prison.

Quelque temps après, Jean VIII mourut, et fut inhumé le 18 décembre 882.

Les annales de l'abbaye de Fuldes rapportent que ce pape fut empoisonné par les parents d'une dame romaine dont il avait fait enlever le mari, qui était son mignon et qui servait à ses monstrueuses débauches. Les conjurés voyant que le poison n'agissait pas assez énergiquement, pénétrèrent dans ses appartements pendant la nuit, et lui brisèrent la tête à coups de marteau. « Mort digne de cet exécrable pontife! » ajoute le cardinal Baronius.

MARTIN II.

BASILE, empereur d'Orient. | **112e PAPE.** | LOUIS, CARLOMAN, rois de France.

Élection simoniaque de Marin ou Martin II. — Origine du pontife. — Photius est condamné comme usurpateur du siége de Constantinople. — Martin envoie le pallium à Foulques, successeur du métropolitain Hincmar. — Il vend au roi d'Angleterre un morceau du bois de la vraie croix. — Il rétablit l'évêque Formose, déposé par le pape Jean. — Mort de Martin II.

Après la mort du sodomite Jean VIII, la faction des comtes de Toscanelle se montra toute-puissante dans Rome : Gallesien Falisque, Français d'origine, leur acheta la papauté, et à l'aide de leurs troupes, il se fit reconnaître en qualité de souverain pontife; il fut intronisé sous le nom de Marin ou Martin II.

Le nouveau pape se montra aussi dépravé dans ses mœurs, aussi fourbe dans sa politique et aussi orgueilleux dans sa conduite que son prédécesseur Jean VIII, dont il voulait néanmoins casser tous les décrets, comme étant opposés à la justice divine et humaine.

Papebroch rapporte qu'avant d'être élevé au pontificat, Gallesien avait été évêque in partibus des peuples slaves, et qu'il avait été envoyé à Constantinople par Adrien II, en qualité de légat, pour assister au concile qui condamna Photius; aussi se montra-t-il toujours l'ennemi de ce patriarche; et dès qu'il fut parvenu au saint-siége, il l'anathématisa de

nouveau et renouvela le schisme entre les églises d'Occident et d'Orient.

Comme ses prédécesseurs, il chercha à se créer en France un parti puissant pour obtenir des secours contre les Sarrasins et contre les autres ennemis de Rome; dans ce but, il envoya le pallium à Foulques, successeur d'Hincmar, prélat très-influent. La même politique lui fit rechercher l'appui du roi d'Angleterre Alfred le Grand, auquel il vendit un morceau de bois qu'il affirmait provenir de la vraie croix, « trésor plus précieux, écrivait le pontife, que toutes les richesses de la terre. » Martin consentit encore moyennant une somme d'argent, à ce qu'on diminuât le tribut que les Anglais payaient à Rome pour l'éducation des enfants qui étaient destinés à former le clergé de la Grande-Bretagne. Ses vues ambitieuses ne se bornèrent pas à rechercher des alliés dans les provinces éloignées; il entreprit également de rattacher au saint-siége les ducs et les évêques d'Italie, que les violences de son prédécesseur en avaient éloignés; il se concilia la protection des ducs de Bénévent et de Spolette, et rétablit Formose, évêque de Porto, dans sa dignité, flétrissant comme criminelle et impie l'excommunication qui avait été prononcée contre ce prélat par Jean VIII.

Cependant Marin ne jouit pas longtemps des résultats favorables de sa politique; il mourut en 884, après une année et cinq mois de règne, dans les souffrances d'une maladie horrible causée par la dissolution de ses mœurs. « Dieu permettant, dit Platine, que ceux qui s'élèvent à la souveraine puissance par le crime aient une fin déplorable; juste châtiment de leur coupable ambition! »

ADRIEN III,

113ᵉ PAPE.

BASILE, empereur d'Orient. CHARLES LE GROS, roi de France.

Élection d'Adrien III. — Lettre de Photius sur la question du dogme « Filioque. » — Désordres de l'Église romaine. — Décrets scandaleux du pape. — Il déclare que la couronne impériale appartient aux pontifes, qui en sont les dispensateurs. — Opinion de Sigonius sur les prétentions du pape. — Schisme des Grecs. — Mort d'Adrien.

La même faction qui avait élevé Martin au pontificat vendit de nouveau la chaire de saint Pierre au diacre Adrien : ce pape était Romain de naissance et fils d'un prêtre nommé Benoît. Son ordination, si l'on en croit Baronius, eut lieu le premier dimanche de mars de l'année 884.

A peine assis sur le trône pontifical, il rendit un décret pour condamner le concile de Constantinople qui avait été présidé par Photius, et il remit en vigueur les décrets de l'assemblée qui avait anathématisé ce patriarche, et dans laquelle on avait approuvé comme orthodoxe la profession de foi de Nicée, avec l'addition des mots « Filioque » rejetés autrefois par Jean VIII.

Photius, informé que les prêtres latins chantaient le symbole augmenté de ces paroles, qui constituaient alors une hérésie, écrivit une lettre véhémente contre le pontife, et

discuta le symbole avec une logique entraînante, démontrant que le Saint-Esprit ne procède que du Père, et appuyant son opinion sur l'autorité de Léon III, qui avait fait suspendre dans la basilique de Saint-Pierre deux boucliers d'argent sur lesquels était gravé le symbole sans l'addition du « Filio- » que. » Enfin il concluait en soutenant que l'Église romaine ayant toujours manifesté sur cet article de foi les mêmes sentiments que les siéges de Constantinople, d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem, ceux qui proscrivaient actuellement cette doctrine étaient des enfants rebelles que tous les fidèles devaient condamner.

A cette époque, les prêtres de la ville sainte se livraient aux débordements les plus effrénés; ils vivaient publiquement avec des courtisanes, et tenaient des maisons de débauches où les hommes disputaient aux femmes le prix de l'impudicité! L'inceste, le vol, l'assassinat, étaient employés tour à tour pour arriver aux dignités de l'Église et de l'état. Les papes s'étaient arrogé un souverain pouvoir sur tous les trônes de la terre; et Adrien, dans l'enivrement de son orgueil, osa rendre un décret qui autorisait les pontifes à nommer empereurs d'Italie les princes qui en auraient été jugés les plus dignes par la cour de Rome.

La conduite du saint-père finit par exciter la colère de Charles le Gros, qui résolut de franchir les Alpes et de châtier l'insolence et l'audace des prêtres romains; mais des guerres importantes appelant sa présence en Autriche, il fut obligé de charger ses généraux de soumettre les provinces que les ordonnances du pape avaient soulevées contre l'autorité impériale. L'espérance du pontife, en publiant ces

décrets, avait été non-seulement d'agrandir sa domination, mais encore d'assurer à jamais l'indépendance de Rome et la prépondérance de l'Église sur tous les princes d'Italie. « Il n'en fut pas ainsi, dit Maimbourg, cette province fut » aussitôt remplie de désordres et de désolation; elle fut » misérablement déchirée par des usurpateurs et par des ty- » rans indignes du nom d'empereur; et depuis le règne de » Charles le Gros jusqu'à celui d'Othon le Grand elle devint » la proie de tous les scélérats; les peuples, ensevelis dans » l'ignorance et dans l'opprobre, expièrent cruellement leur » lâcheté et s'entr'égorgèrent comme des gladiateurs, pour » plaire à des papes criminels ou à des rois insensés. »

Adrien III, par son orgueil, fit également perdre à l'Église romaine son autorité sur l'Orient; Photius se sépara entièrement du clergé latin, et commença le schisme qui dure encore aujourd'hui entre les Églises d'Orient et d'Occident

Basile adressa au pape des lettres véhémentes pour lui reprocher son ambition; mais elles ne purent lui parvenir, car il mourut le 20 juillet 885, avant l'arrivée des ambassadeurs de Constantinople.

Ce pontife fut enterré dans l'abbaye de Nonantule, et l'Église l'honore comme un saint!

Pendant la courte durée de ce règne, les Sarrasins firent des irruptions sur les territoires de Bénévent, de Rome et de Spolette, où ils exercèrent de grands ravages, tant par haine pour la religion chrétienne que pour se venger des défaites qu'ils avaient éprouvées sous les pontificats précédents. Sangdam, qui était le généralissime des troupes musulmanes, s'acharnait plus particulièrement sur les églises et sur les

monastères; le riche couvent de Saint-Vincent du Volturne fut attaqué par ses Arabes, emporté d'assaut, malgré la courageuse résistance des religieux; et quand il s'en fut rendu maître, il fit égorger tous les moines jusqu'au dernier, s'empara du trésor, des calices, des saints ciboires, des caisses de reliques, mit le feu à l'édifice, et à la lueur de l'incendie donna à ses troupes le spectacle d'une affreuse orgie pendant laquelle ses officiers profanaient les objets du culte chrétien, buvant et mangeant dans les calices et dans les patènes, et se servant des encensoirs d'or pour adorer Sangdam comme s'il eût été un dieu. Le célèbre monastère du Mont-Cassin éprouva à peu près le même sort; les Sarrasins dans une de leurs courses se jetèrent sur la province du Gariglian et vinrent surprendre la petite abbaye du Mont-Cassin, où saint Benoît avait été enterré, avant que les religieux eussent eu le temps de se mettre en défense. Tous les frères furent impitoyablement massacrés, le couvent pillé; les monceaux de blé entassé dans les celliers, ainsi que les tonneaux de vin et tous les objets précieux, devinrent également la proie des musulmans; le grand couvent seul échappa à leur rapacité, grâce à ses hautes murailles et à ses bastions; mais la grande église située sur le penchant de la montagne, et dans laquelle se trouvaien entassées des richesses incalculables extorquées par les moines aux peuples et aux rois, fut pillée de fond en comble, profanée de toutes manières, et enfin livrée aux flammes, de sorte qu'il n'en resta pas pierre sur pierre. Ensuite les musulmans se retirèrent dans les provinces méridionales de l'Italie, et laissèrent aux religieux le temps de réparer leurs désastres et de récupérer au centuple les pertes qu'ils avaient éprouvées.

ÉTIENNE VI,

114e PAPE.

BASILE,	CHARLES LE GROS,
LÉON LE PHILOSOPHE,	ODON,
empereurs d'Orient.	rois de France.

Éducation d'Étienne VI. — Il est élu pape. — Sa libéralité à son avénement au trône. — Miracle de l'eau bénite et des sauterelles. — Lettre du pontife à l'empereur Basile. — Photius renonce au siége de Constantinople. — Lettre de Foulques au pape. — Guy est déclaré roi d'Italie. — Lettre du pape à l'archevêque Foulques. — Mort d'Étienne VI.

Étienne était Romain de naissance et fils d'un patricien nommé Adrien; il fit ses études sous la direction de Zacharie, évêque d'Anagnia et bibliothécaire du saint-siége. Le pape Adrien l'ordonna sous-diacre, et l'attacha à sa personne; il devint dans la suite le favori du pontife Martin, qui l'ordonna prêtre du titre des Quatre-Couronnes.

Lorsque les funérailles d'Adrien III furent achevées, le clergé, les seigneurs et le peuple, s'étant assemblés afin de procéder aux élections , s'écrièrent unanimement qu'ils choisissaient pour pape le prêtre Étienne, dont la piété pouvait seule les délivrer des sauterelles, de la sécheresse et de la famine, qui désolaient la ville et les campagnes de Rome. Le peuple se rendit aussitôt à la demeure du prêtre; on brisa

les portes, et on l'enleva malgré sa résistance pour le conduire à son église des Quatre-Couronnes, où il fut proclamé souverain pontife ; après quoi il fut porté en triomphe au palais de Latran. « Pendant la marche du cortége, disent les chroni- » ques, Dieu manifesta sa joie de l'élévation de son serviteur ; » il tomba une pluie abondante qui détruisit une grande » quantité des insectes qui dévoraient les champs, et ramena » l'espérance dans le cœur des Romains ! »

Quelques jours après sa consécration, Étienne, accompagné des évêques, des commissaires de l'empereur et des membres du sénat, visita avec le plus grand soin l'intérieur du palais de Latran, pour constater par des témoignages authentiques l'état dans lequel se trouvait la demeure patriarcale au moment où il en prenait possession, et s'il restait quelque argent pour le distribuer aux malheureux. On reconnut que les garde-meubles avaient été pillés et qu'il ne restait même pas assez de vaisselle pour les besoins du saint-père ; on trouva les trésors des églises entièrement vides, ainsi que les greniers et les celliers ; enfin on acquit la preuve irréfragable que l'épargne de Saint-Pierre avait été dissipée jusqu'à la dernière obole par les indignes prédécesseurs d'Étienne.

Dans sa douleur de ne pouvoir faire aucune largesse au clergé, à la milice, et surtout aux pauvres, qui mouraient de misère, le vénérable pontife eut recours à son riche patrimoine ; il vendit ses nombreux domaines et en distribua l'argent aux malheureux ; il attacha à sa personne les hommes les plus habiles et les plus vertueux, et chaque jour il admit à sa table des orphelins qu'il nourrissait comme s'ils eussent été ses enfants.

Son inaltérable charité épuisa bientôt toutes ses ressources : la famine et la sécheresse continuèrent à désoler Rome, et les sauterelles, dont le nombre avait d'abord diminué, prirent un accroissement effrayant. Alors Étienne fit publier une ordonnance pour exciter les cultivateurs à la destruction de ces insectes, promettant vingt deniers d'argent à tous ceux qui lui apporteraient un boisseau de sauterelles. Le décret n'ayant pu arrêter les désastres de ce fléau, le pontife se rendit à l'oratoire de Saint-Grégoire ; il se prosterna devant l'autel et pria pendant un jour entier, versant des larmes abondantes; enfin vers le soir il se leva tout à coup comme inspiré de Dieu, et s'étant avancé près d'un immense réservoir qui contenait de l'eau consacrée, il la bénit de nouveau, et ordonna au mansionaire de l'église de distribuer une mesure de cette eau à chaque Romain, en enjoignant au peuple d'en arroser les blés et les vignes infectés de sauterelles : partout l'eau miraculeuse détruisit les insectes! La nouvelle de ce prodige se répandit aussitôt dans toutes les campagnes, et les habitants vinrent en foule chercher de l'eau consacrée par le pontife.

A la fin de l'année 885, Étienne reçut les lettres que l'empereur Basile adressait au pape Adrien ; ce prince faisait des reproches sévères au saint-père, et le menaçait de punir son audace s'il persistait à vouloir gouverner les Églises d'Orient. Étienne répondit en ces termes : « Dieu a donné aux » princes la puissance de gouverner les choses terrestres, » comme il nous a donné, par l'autorité de saint Pierre, le » pouvoir de gouverner les choses spirituelles. Les souverains » ont le droit de réprimer les peuples rebelles, de couvrir

» la mer et la terre de leurs soldats, de faire massacrer les
» hommes qui refusent de reconnaître leur domination ou
» d'obéir aux lois qu'ils ont faites dans l'intérêt de leur couronne. A nous, il appartient d'enseigner aux peuples qu'ils
» doivent souffrir la tyrannie des rois, les horreurs de la famine et même la mort pour gagner la vie éternelle; aussi
» le ministère que le Christ nous a confié est-il au-dessus
» du vôtre comme le ciel est au-dessus de la terre, et vous
» ne sauriez être juge de la mission sacrée que nous avons
» reçue de Dieu.

» Nous ne prétendons pas, en vous adressant ces paroles,
» abaisser votre dignité ni censurer vos actions; mais nous
» sommes forcé de parler ainsi pour notre défense et pour
» celle du pontife Martin.

» Nous apprenons avec joie que vous avez destiné un de
» vos fils au sacerdoce. Nous vous prions, afin de rétablir la
» concorde entre notre cour et la vôtre, d'envoyer une flotte
» suffisamment armée pour croiser sur les côtes d'Italie, depuis le mois d'avril jusqu'au mois de septembre, et une
» garnison nombreuse qui puisse défendre nos murailles
» contre les incursions des Sarrasins.

» Nous ne nous étendons pas sur la misère de nos peuples;
» car elle est si profonde, que nous manquons même d'huile
» pour le luminaire de l'église. »

Cette lettre ne parvint à Constantinople que dans l'année 886, après la mort de l'empereur Basile, auquel avait succédé son fils Léon, dit le Philosophe. Mais déjà une étrange révolution s'était accomplie dans l'Église d'Orient; le nouveau prince, ennemi personnel de Photius, le contraignit à se re-

tirer dans un monastère, pour donner le siége patriarcal à son propre frère Étienne le Syncelle. Celui-ci écrivit au pape des lettres synodales remplies de déclamations véhémentes contre Photius, « patriarche indigne, disait-il, que la justice » du prince a fait sortir de l'Église, qu'il souillait de ses » crimes. »

Le saint-père lui répondit : « Il ne faut pas s'étonner si » l'eunuque, qui s'est joué si longtemps de la croix du Christ, » a enfin été banni du temple; et nous partageons les loua- » bles sentiments que vous manifestez contre ce laïque exé- » crable. Cependant nous ne saurions encore confirmer votre » élection, parce que nous avons trouvé la lettre de l'empe- » reur entièrement différente de la vôtre. Elle porte que » Photius a renoncé par écrit et librement à la dignité épi- » scopale afin d'embrasser la vie solitaire. Si sa détermina- » tion est volontaire, nous ne saurions vous reconnaître » comme légitime évêque; parce qu'il existe, selon les ca- » nons, une grande différence entre renoncer à un siége et » en être régulièrement déposé.

» Nous sommes donc dans l'incertitude sur ce qui s'est » passé à Constantinople, et nous ne pouvons prendre au- » cune décision sur cette affaire sans une information plus » exacte. Il faut pour rendre un jugement équitable que les » deux parties se présentent à nous par leurs envoyés; alors » nous prononcerons, en présence de notre clergé, la sen- » tence que Dieu nous inspirera. L'Église romaine est le » modèle des autres Églises, et ses décrets doivent exister » éternellement. »

Étienne, tout en s'occupant des disputes des Orientaux,

ne perdait pas de vue l'Occident, et il dressait ses plans pour étendre sa domination sur le clergé de France. Il écrivit à Foulques, archevêque de Reims, pour le confirmer dans sa dignité archiépiscopale et pour le consoler des afflictions que lui causaient les Normands, qui depuis huit ans ravageaient le nord de la Gaule, et descendaient même jusqu'aux environs de Reims et de Paris.

Foulques, dans sa réponse, renouvelle au saint-siége son serment d'obéissance et de dévouement pour le saint-père et pour toute sa famille, et particulièrement pour Guy, duc de Spolette, que le pape avait reconnu comme son fils. Enfin, après avoir remercié Étienne de la confirmation de son titre d'archevêque de Reims, il le prie de commander aux métropolitains de Sens et de Rouen d'excommunier le duc Ermenfroy, qui s'était emparé d'un monastère fondé par Rampon, frère de Foulques.

L'année suivante, l'empereur Charles le Gros étant mort, le clergé se rassembla, conformément aux décrets d'Adrien II, et on procéda à l'élection d'un nouveau monarque. Une partie des ecclésiastiques reconnut comme roi Bérenger, fils d'Évrard, duc de Frioul; et l'autre éleva au trône Guy, fils de Lambert, duc de Spolette : ce dernier, appuyé du crédit et de l'argent du pape, eut l'avantage dans les guerres soulevées par cette double élection; et Bérenger, pour échapper à la vengeance de son compétiteur, se réfugia auprès d'Arnoul, souverain de la Germanie.

Après la mort de Charles le Gros, la France s'était fractionnée en plusieurs portions; et les chefs de ces petits royaumes, avides d'étendre leur domination, couvraient de

guerres et de désastres le puissant empire de Charlemagne.

Boson, qui avait rétabli le royaume de Provence sous le nom de royaume de Bourgogne, était mort, et avait laissé la couronne à son fils, âgé de neuf ans; mais les seigneurs et les évêques ayant refusé de reconnaître le jeune prince pour leur souverain, Bernoin, métropolitain de Vienne, se rendit lui-même à Rome pour représenter au pape le misérable état des Gaules, qui n'avaient point de prince assez puissant pour retenir les ambitieux dans le devoir et pour chasser les Normands des provinces qu'ils ravageaient. Le pape, touché des plaintes éloquentes de l'archevêque, consentit à faire couronner roi de la Gaule cisalpine le jeune Louis; et il écrivit aussitôt aux prélats français que sa volonté était qu'ils déclarassent pour souverain de toutes les Gaules l'héritier du trône de Bourgogne. Les évêques Aurélien de Lyon, Rostaing d'Arles, Arnaul d'Embrun, Bernoin de Vienne, ainsi qu'un grand nombre d'autres prélats, s'assemblèrent à Valence, et par ordre du pontife ils élurent et sacrèrent roi Louis, fils de Boson et d'Ermengarde, fille de l'empereur Louis II, quoique cet enfant n'eût que dix ans; la régence fut confiée à Richard, duc de Bourgogne et oncle du jeune prince.

Les troubles qui divisaient les Gaules avaient bouleversé les affaires politiques comme les affaires ecclésiastiques; et la discorde régnait dans l'Église comme dans l'état. Depuis dix ans le siége de Langres était dans une anarchie déplorable : après la mort d'Isaac, son dernier titulaire, une faction avait élu le diacre Teutbold, et un autre parti avait nommé Égilon ou Geilon, abbé de Noirmoutiers, qui, chassé de son couvent par les Normands, s'était fixé avec ses moines dans

le monastère de Tournus. Celui-ci fut sacré évêque par Aurélien, métropolitain de Lyon, malgré l'opposition de son compétiteur, et il se maintint dans son église jusqu'en 888, époque à laquelle il mourut. Alors le parti de Teutbold se releva et proclama ce diacre évêque de Langres; mais une autre faction s'opposa encore à sa nomination, et le vénérable Argrim obtint l'évêché, avec l'approbation de l'archevêque Aurélien.

Teutbold, furieux de ce double échec, se rendit à Rome auprès du pontife pour obtenir que sa nomination à l'évêché de Langres fût confirmée par le jugement du saint-siége; mais Étienne, dans cette circonstance, se conduisit avec une louable modération; il renvoya le diacre à son supérieur le métropolitain de Lyon, qu'il laissait maître de le consacrer immédiatement, si son élection était réellement canonique; et en même temps il défendit à Aurélien d'ordonner un autre évêque pour le siége de Langres, sans l'autorisation préalable du saint-siége, si la nomination de Teutbold était entachée d'irrégularité. Le pape chargea le prélat de Sinigaille, son légat, de faire connaître sa décision à l'archevêque de Lyon; mais celui-ci refusa de suivre les instructions de la cour de Rome, prétendant que le pape n'avait aucun droit de s'immiscer dans les affaires de son diocèse. Alors Teutbold retourna en Italie avec le décret de son élection, et supplia le saint-père de l'approuver. Étienne, malgré l'insubordination d'Aurélien, n'osa encore rien entreprendre contre les droits de l'Église de Lyon; il écrivit de nouveau au métropolitain qu'il eût à consacrer le diacre Teutbold, ou qu'il déclarât les causes de son refus. L'archevêque dédaigna de faire aucune réponse

au pape, il passa outre, ordonna Argrim prélat de Langres, et le mit en possession de ce siége.

Alors le pontife adressa à Foulques de Reims la lettre suivante : « Ayant reçu par l'autorité de saint Pierre la puissance » de diriger toutes les Églises, et sachant que, suivant les ca- » nons, il ne faut pas compter au nombre des évêques celui » qui n'a été ni élu par le clergé ni désiré par le peuple; » touché aussi des instantes prières des ecclésiastiques et des » citoyens de Langres, nous avons consacré pour chef de leur » Église le diacre Teutbold. Ainsi, nous vous ordonnons, » aussitôt la réception de nos lettres, de vous rendre dans » cette ville et de mettre en possession de l'évêché le prélat » que nous avons donné. Vous déclarerez en même temps à » tous les évêques des Gaules que nous avons pris un soin » particulier de cette Église, pour punir le métropolitain de » Lyon de la tyrannie qu'il voulait exercer sur la cité de » Langres. »

Foulques, tout occupé des intrigues du comte Eudes, qui venait de se faire déclarer roi de France, n'exécuta pas les ordres du saint-siége; il répondit quelques mois après pour s'excuser de n'avoir pas accompli les volontés de la cour de Rome, sous prétexte que le souverain Eudes lui avait conseillé d'en différer l'exécution jusqu'à l'époque où ses ambassadeurs seraient de retour de la ville sainte. « Cependant, » ajoutait-il, les prélats, en présence desquels nous avons lu » vos lettres, ont manifesté une joie extrême de ce que vous » vouliez conserver inviolablement à toutes les Églises leurs » droits et leurs priviléges. Nous vous prions également, très- » saint père, de nous adresser par écrit votre décision sur

» cette question : « Les évêques nos suffragants peuvent-ils
» consacrer un roi ou exercer quelque attribution sembla-
» ble sans notre autorisation? »

Cette demande indiquait assez les intentions secrètes de l'archevêque de Reims, qui voulait renverser Eudes, pour élever Guy, son parent, sur le trône de France. En effet, le comte de Paris ne fut sacré roi ni par Foulques ni par aucun de ses suffragants, mais par Vautier, métropolitain de Sens. Dans sa réponse, le pontife fit connaître que les sentiments du saint-siége étaient opposés aux vues ambitieuses de l'archevêque.

Étienne mourut le 7 août 891, après un règne de six années : on peut louer sa libéralité envers les pauvres et son exactitude à remplir les devoirs du pontificat; mais il faut blâmer sévèrement avec Heydegger l'orgueil d'un pape qui s'éleva au même degré d'audace et d'ambition que son prédécesseur. Nous rapportons, pour appuyer notre opinion, un décret que nous trouvons dans Gratien : « Il faut toujours et
» invariablement garder ce que l'Église romaine a ordonné
» une fois. »

Malgré cette maxime, les pontifes se sont montrés constamment en contradiction avec leurs prédécesseurs : après la mort d'un pape infaillible, celui qui lui succédait, infaillible comme lui, l'accusait d'erreur, de schisme, d'idolâtrie, et anathématisait ses actes, avant d'être reconnu lui-même à son tour par son successeur pour un hérétique, un simoniaque et un idolâtre.

FORMOSE Ier,

115e PAPE.

LÉON LE PHILOSOPHE, empereur d'Orient. — ODON OU EUDES, roi de France.

Histoire de Formose avant son pontificat. — Irrégularité de son élection. — Lettre de Stylien, évêque de Néocésarée. — Réponse de Formose. — Désordres en France. — Couronnement de Charles le Simple. — Guy et Lambert, empereurs. — Siége de Rome par Arnoul. — Arnoul est couronné empereur par le pape. — Le nouveau monarque est empoisonné. — Mort du pontife.

Formose, dans sa légation en Bulgarie, avait accumulé d'immenses richesses en extorquant des sommes énormes aux peuples grossiers de cette province, à la faveur de la superstition et de l'ignorance.

A son retour à Rome, il fut déposé de l'épiscopat par Jean VIII, non pour crime de concussion, mais comme étant accusé d'avoir conspiré contre la vie de ce pape et contre l'autorité de Charles le Chauve. On suppose que le véritable motif de la condamnation de Formose était l'opposition qu'il faisait contre l'infâme pontife, dans le but d'arrêter les dérèglements de la cour de Rome. Jean employa les censures ecclésiastiques pour arracher au prélat le serment de ne jamais rentrer dans l'épiscopat, et de ne jamais habiter la ville sainte; mais dans la suite le pape Martin délia Formose de son serment et le rétablit dans ses honneurs et dans ses dignités.

Après la mort d'Étienne VI, la faction des ducs de Spolette

choisit Formose pour souverain pontife, quoiqu'il fût déjà évêque de Porto : le parti des comtes de Toscanelle s'opposa à cette élection, sous prétexte qu'elle était contraire aux canons, qui défendaient aux ecclésiastiques d'abandonner un siége pour en occuper un autre; et ils élevèrent au pontificat le prêtre Sergius, qui n'avait d'autre mérite qu'une immense fortune. Cependant Guy, roi d'Italie, s'étant déclaré pour Formose, il fut intronisé dans le palais de Latran, avec les cérémonies accoutumées, malgré l'opposition de ses ennemis, qui ne cessèrent de troubler Rome par de fréquentes séditions pendant toute la durée de son règne.

Quelque temps après son élévation, Formose reçut une députation de Constantinople qui était chargée d'informer le saint-siége de l'affaire de Photius, ainsi que l'avait ordonné Étienne VI : un métropolitain et un officier de l'empereur étaient les mandataires du patriarche déposé, et plusieurs prélats se présentaient au nom d'Étienne le Syncelle. Ces derniers remirent au pontife une lettre de Stylien, évêque de Néocésarée et favori du jeune patriarche : « Très-saint-père, » écrivait-il, vous affirmez que vous avez trouvé des contra» dictions entre la lettre de l'empereur et la nôtre; en voici » la cause : ceux qui ont écrit que Photius avait renoncé au » patriarcat sont les ecclésiastiques qui l'avaient reconnu » pour légitime évêque; mais nous qui n'avons jamais aperçu » dans cet eunuque laïque la moindre trace de sacerdoce, » suivant le jugement des papes Nicolas et Adrien, et suivant » les décrets du concile œcuménique de Constantinople, nous » ne pouvions pas écrire qu'il avait renoncé à l'épiscopat. » Aussi nous avons été étrangement surpris en lisant au com-

» mencement de votre lettre que Photius était rejeté de » l'Église par l'autorité de Jésus-Christ, et que vous termi- » niez en nous engageant à le juger comme s'il était évêque » légitime.

» Nous réclamons votre indulgence pour ceux qui ont ac- » cueilli comme évêque l'eunuque laïque; et nous demandons » que vous envoyiez des lettres circulaires aux patriarches » d'Orient, afin qu'ils usent de la même charité envers » les ecclésiastiques qui ont approuvé l'élection de l'infâme » Photius. »

Le saint-père répondit à Étienne le Syncelle: « Vous nous » demandez miséricorde pour des coupables, mon frère, et » vous ne nommez point ceux pour qui vous l'implorez; si » c'est pour un laïque, il mérite grâce; si c'est pour un prêtre, » vous oubliez que Photius en ordonnant des ecclésiastiques » n'a pu leur transmettre que l'anathème de sa condamnation, » puisqu'il n'a jamais eu de puissance sacerdotale.

» Votre Église, souillée par son abominable contact, de- » vrait être purifiée par une pénitence très-sévère, si notre » piété n'écoutait les conseils de la douceur et de l'humanité. » Il est donc nécessaire, pour déterminer les mesures à pren- » dre dans cette déplorable circonstance, que vous suiviez » les avis de nos légats, les évêques Romain, Landulfe de » Capoue, Théophylacte, métropolitain d'Ancyre, et le diacre » Pierre, en qui nous avons placé notre confiance. Vous » convoquerez un synode auquel ils assisteront, et vous re- » nouvellerez en leur présence la sentence prononcée contre » Photius, afin que sa condamnation demeure perpétuelle et » irrévocable. Quant aux ecclésiastiques ordonnés par lui,

» vous les excommunierez et les bannirez à jamais des rangs » du clergé, en promettant toutefois de leur accorder la com- » munion des laïques, s'ils présentent un libelle souscrit de » leur main, dans lequel ils se reconnaîtront coupables et » imploreront le pardon de leur faute. »

Vers le même temps, Foulques, métropolitain de Reims, écrivit au pape pour lui adresser ses félicitations; il lui témoignait toute la joie qu'il ressentait de voir un des membres de sa famille occuper la chaire de saint Pierre, ajoutant qu'il regardait cet avénement comme une marque éclatante de la protection que Dieu accordait à l'Église.

Foulques représentait ensuite au saint-père que plusieurs évêques des Gaules demandaient le pallium sans aucun droit et au mépris de l'autorité de leur métropolitain; il se plaignait de voir qu'un semblable honneur leur fût accordé trop facilement; et pour éviter le renouvellement de ces abus, il le priait, au nom de la chrétienté, de n'accorder cette haute distinction que sur une demande générale et par écrit des archevêques d'une province.

Dans sa réponse, le pape exhortait son parent et les autres prélats des Gaules et de la Germanie à compatir aux maux de l'Église romaine, et à la secourir de leurs trésors, pour empêcher qu'elle ne fût ruinée par les prodigalités des clercs italiens et par les incursions des infidèles. Il ajoutait que depuis longtemps Rome ne pouvait plus trouver un appui dans l'empire grec, qui était sans cesse troublé par des hérésies dangereuses, et désolé par de nouveaux schismes. « Afin de décider quelles mesures nous devons prendre pour » rétablir la paix dans l'Église, disait-il, nous avons résolu

» de réunir dans notre ville un concile œcuménique le pre-
» mier mars de l'année 893; et nous vous ordonnons de vous
» rendre à ce synode, sans délai, pour préparer les questions
» que nous soumettrons aux lumières des prélats de l'as-
» semblée. Nous vous informons que nous avons couronné
» empereur d'Occident Guy, duc de Spolette, votre parent
» et le nôtre, dont l'autorité a contribué à l'affermissement
» de notre élection. Nous nous proposons de couronner éga-
» lement son fils Lambert, que nous avons adopté pour
» notre enfant. »

Les légats qui portèrent les lettres du pontife au métropolitain de Reims convoquèrent un concile à Vienne par l'ordre du saint-siége. Les Pères de cette assemblée décrétèrent plusieurs canons contre les usurpations des domaines du clergé: contre les meurtres, les mutilations et contre les outrages dont les laïques se rendaient coupables envers les ecclésiastiques. Ils défendirent aux séculiers de disposer des églises sans le consentement des évêques; de percevoir un droit d'investiture sur les prélats, et de falsifier les actes des donations qui étaient faites aux monastères.

Au commencement de l'année suivante, Foulques, dont la haine pour Eudes s'était encore augmentée depuis une entrevue où son orgueil avait été humilié par ce prince, convoqua un synode à Reims, et fit proclamer roi de France le jeune Charles, fils de Louis le Bègue, âgé seulement de quatorze ans : le nouveau monarque fut couronné par les évêques et par les seigneurs mécontents du comte Eudes. Le métropolitain de Reims instruisit aussitôt le pape du sacre de Charles le Simple.

Formose, fidèle à la politique de ses prédécesseurs, eut soin d'entretenir la discorde entre les princes français, afin d'exercer sur eux une autorité suprême et d'obtenir de leur ambition tous les avantages que réclamaient les intérêts du saint-siége. Il écrivit à Eudes pour lui défendre d'attaquer le jeune Charles dans sa personne ni dans ses biens jusqu'à l'époque du retour de l'archevêque Foulques, qui se rendait à Rome pour conférer avec lui sur cette grave question; et en même temps il ordonna aux prélats des Gaules d'insister auprès du roi Eudes afin d'obtenir de lui une suspension d'hostilités contre le fils de Louis le Bègue; il fit remettre également à l'enfant roi une lettre de félicitations et un gâteau bénit.

Arnoul, souverain de Germanie, instruit du couronnement de Charles le Simple et de l'appui que le pape accordait à cet enfant, envoya des ambassadeurs au saint-père pour se plaindre qu'on eût sacré un monarque sans son autorisation, et malgré les justes droits qu'il avait sur tout l'empire des Gaules; il menaçait d'envahir la France et l'Italie, et d'exterminer les peuples, les prêtres et les princes de ces royaumes, si la cour de Rome ne faisait droit à sa réclamation. Formose donna aux envoyés d'Arnoul une réponse évasive; il lui écrivit pour lui représenter que lui-même devait protéger le jeune monarque comme étant son parent, et qu'il devait le défendre contre l'usurpateur Eudes, au lieu de porter dans ses états le pillage et le meurtre; enfin, il terminait en le menaçant des foudres de l'Église s'il envahissait le royaume de Charles le Simple.

Formose donna communication à Foulques des lettres qu'il avait écrites à Arnoul, et répondit au métropolitain au

sujet des troubles qui agitaient la France; il lui commanda également d'excommunier Richard, Manassès et Rampon, qui avaient arraché de son siége l'évêque Teutbold, l'avaient jeté en prison, après lui avoir fait crever les yeux, et qui enfin avaient osé déposer de l'épiscopat le métropolitain de Sens pour le punir de leur avoir reproché leurs cruautés.

Le pape eut ensuite quelques contestations avec l'empereur Guy, relativement à un domaine que le prince voulait enlever au duché de Rome; et Formose, qui avait manifesté jusque-là un attachement inviolable au prince son parent, se tourna contre lui, le déclara déchu du trône, et nomma empereur Béranger, duc de Frioul. Ce seigneur, qui était engagé dans une guerre contre les Hongrois, ayant refusé des secours au saint-père, Formose, pour se mettre à l'abri de la vengeance des ducs de Spolette, qui menaçaient Rome de leurs armes, appela Arnoul en Italie, sous la promesse de lui donner l'empire.

Aussitôt l'ambitieux roi de Germanie franchit les Alpes à la tête d'une armée nombreuse et marcha droit à Rome; mais déjà la faction de Sergius, appuyée de l'autorité de Lambert commandait dans la ville, et l'on refusa d'ouvrir les portes aux soldats germains. Arnoul fit attaquer la cité Léonine, qui étant garnie de troupes aguerries, lui opposa une vive résistance; son armée fut repoussée après avoir laissé un grand nombre de morts sur la place : néanmoins le siége fut continué, et le prince fit élever des retranchements autour de so camp.

Un événement singulier le rendit bientôt maître de la ville : pendant que les sold étaient occupés à creuser les fossés,

un lièvre sortit de son terrier et se jeta épouvanté au milieu des travailleurs; ceux-ci le poursuivirent en poussant des hourras jusque sous les murailles de Rome. Les citoyens qui gardaient les remparts croyant que l'assaut commençait, abandonnèrent leurs postes et répandirent aussitôt l'alarme dans tous les quartiers de la cité. Arnoul ayant été informé de cette panique, jugea le moment favorable; il fit avancer son armée, escalada les murailles, et s'empara de Rome sans coup férir; il se rendit ensuite à la basilique de Saint-Pierre, où le pape le couronna empereur.

A la prière de Formose, et sous prétexte de punir les outrages faits à la religion par les factieux, le nouvel empereur fit massacrer les principaux citoyens de la ville sainte.

Ces cruautés appelaient la vengeance du peuple! Un généreux citoyen résolut de délivrer la nation de ce tyran; il revêtit la livrée royale, se fit admettre parmi les valets d'Arnoul, et lui versa un breuvage empoisonné qui le rendit hébêté et paralytique, lui consuma lentement les entrailles, et le fit périr après trois années d'horribles souffrances et presque entièrement rongé par des vers.

Formose ne jouit pas longtemps de son triomphe sur Lambert; il mourut à l'âge de quatre-vingts ans, après avoir fait égorger dans ses querelles la moitié de la population de Rome; il fut enterré le 7 avril de l'année 896.

Mabillon affirme que ce pontife était le modèle de toutes les vertus chrétiennes; qu'il n'avait jamais fait aucun excès de table, et que sa vie entière s'était écoulée dans la continence virginale.

BONIFACE VI,

116ᵉ PAPE.

LÉON LE PHILOSOPHE, empereur d'Orient. | CHARLES LE SIMPLE, roi de France.

Élection de Boniface. — Le cardinal Baronius appelle ce pape un infâme scélérat. — Incertitude des historiens sur son expulsion du saint-siége. — Versions sur la mort de Boniface VI.

Les funérailles de Formose n'étaient pas encore terminées, que déjà la faction de Sergius avait ressaisi le pouvoir dans Rome, et s'agitait pour placer sur le trône de saint Pierre un pape de son choix.

Boniface, Toscan d'origine et fils d'Adrien, se montra l'un des compétiteurs les plus ardents. Protégé par Lambert, dont il était la créature, il répandit l'or à pleines mains dans le peuple; il prodigua les promesses aux grands, aux ecclésiastiques, et se fit proclamer pape, quoiqu'il eût été chassé de son diaconat pour crimes d'adultère et de meurtre; il fut intronisé sous le nom de Boniface VI.

Néanmoins il ne resta pas longtemps possesseur du saint-siége; Étienne, évêque d'Anagnia, qui briguait également la chaire de saint Pierre, le fit empoisonner. Telle est la version des historiens les plus recommandables sur Boniface VI.

Le cardinal Baronius, qui appelle ce pape un infâme scélérat, affirme qu'il mourut de la goutte, maladie cruelle qui était la conséquence de ses débauches de table.

Quelle que soit la cause de sa mort, après quinze jours de règne, Boniface laissa le saint-siége à un prêtre digne de couvrir sa tête de la tiare déshonorée des pontifes de Rome!

Ce prêtre s'intitulera le prince des princes, le seigneur des seigneurs, le roi des évêques, le juge de tous les mortels. Ses séides soutiendront qu'en vertu de la plénitude de sa puissance, il peut changer la nature des choses, rendre juste ce qui est faux et faux ce qui est juste, sous prétexte qu'il est au-dessus du droit, contre le droit et hors du droit, parce qu'il est la cause des causes; ils affirmeront qu'on ne doit point rechercher l'origine de sa puissance, prétendant qu'il est absurde de vouloir assigner une cause à la première cause; et que personne sans être hérétique et damné ne peut lui dire : « Pourquoi agissez-vous ainsi ? »

Les courtisans et les adulateurs de ce prêtre pousseront la lâcheté jusqu'à proclamer que sa volonté et ses caprices tiennent lieu de lois; que tous les mortels doivent se courber dans la poussière, s'humilier devant lui, et lui obéir aveuglément, quelque chose qu'il commande; ils établiront même en principe et comme article de foi, que le pape est infaillible, qu'il ne peut ni pécher ni se tromper; que tout ce qui se fait en son nom émane de la volonté de Dieu; que ses ordres doivent être considérés comme les ordres de la Divinité, dont il tient la place sur la terre; enfin qu'il est Dieu lui-même!

ÉTIENNE VII,

117e PAPE.

LÉON LE PHILOSOPHE, empereur d'Orient. **CHARLES LE SIMPLE,** roi de France.

Élection scandaleuse d'Étienne. — Le nouveau pontife fait apporter dans un concile le cadavre du pape Formose. — Condamnation sacrilége rendue contre le mort. — Les ordinations de Formose sont déclarées nulles par Étienne VII. — Mort du pontife. — Caractère du neuvième siècle, appelé par les historiens le siècle d'ignorance.

Platine rapporte que dans le neuvième siècle le pontificat était devenu le but de toutes les ambitions, le point de mire de toutes les intrigues, et qu'il s'achetait avec de l'or ou avec du sang.

Étienne VII, le plus habile et le plus corrompu des prétendants, se fit proclamer évêque de Rome : il était fils d'un prêtre nommé Jean et d'une courtisane. Étienne ne démentit pas son origine; et dans tout le cours de son règne il se montra débauché, vindicatif et cruel.

A peine établi sur le saint-siége, il foula aux pieds les lois divines et humaines : dans sa rage de démon, il osa faire exhumer le cadavre de Formose, son prédécesseur, pour le punir d'avoir usurpé la suprême dignité de l'Église à son détriment. Par ses ordres, les évêques latins se réunirent en concile, et là, au milieu de l'assemblée, le cadavre de For-

mose fut placé dans le siége pontifical, la tiare sur la tête, le bâton pastoral à la main et revêtu des ornements sacerdotaux; ensuite on lui donna un avocat pour le défendre; affreuse dérision!

Étienne interrogea Formose en ces termes : « Évêque de » Porto, pourquoi as-tu poussé ton ambition jusqu'à usurper » le siége de Rome, malgré les saints canons, qui te défen- » daient cette action infâme? » L'avocat qui répondait pour Formose se confessa coupable des plus grands crimes.

Alors le saint-père prononça une sentence de déposition et d'excommunication contre le prélat de Porto; et s'étant approché du siége pontifical, il donna un soufflet au cadavre et le fit rouler à ses pieds; ensuite il le dépouilla lui-même de tous les vêtements sacerdotaux, lui fit couper trois doigts de la main droite, et enfin il ordonna au bourreau de lui trancher la tête et de jeter le cadavre dans le Tibre.

Luitprand affirme que des pêcheurs ayant trouvé ces restes sacrés sur le bord du rivage, les portèrent secrètement dans l'église de Saint-Pierre, et que les images des saints devant lesquelles ils passaient s'inclinaient toutes devant les reliques de Formose. Si nous ajoutons foi aux miracles, comme nous l'ordonne l'Église, nous devons avouer que les peintures et les statues ont entièrement perdu l'usage de la politesse.

Le cardinal Baronius, défenseur de l'infaillibilité du saint-siége, par une de ces contradictions dont il nous offre tant d'exemples, après avoir flétri la mémoire de Boniface, a voulu justifier la conduite d'Étienne; il prétend que la condamnation de Formose n'était pas contraire à la foi chrétienne ni hétérodoxe ; mais le vénérable Crantz témoigne en termes


Jugement du cadavre de Formose

très-énergiques son indignation contre l'adorateur des papes : « Comment Baronius, dit cet historien, ose-t-il soutenir » qu'une action aussi horrible et aussi exécrable émane d'un » être infaillible? Est-ce que l'Esprit saint, l'Esprit de vérité » pouvait animer les pontifes sacriléges qui gouvernaient » Rome; ces prêtres infâmes, qui étaient des ivrognes, des » insensés, des furieux, des voleurs et des meurtriers? Non, » il répugne à la raison de l'homme de croire que Dieu put » avoir choisi pour le représenter en ce monde des monstres » qui déshonoraient l'humanité. »

Après avoir fait mutiler le cadavre de Formose, Étienne fit introduire dans l'assemblée tous les ecclésiastiques que ce pontife avait ordonnés; leur consécration fut déclarée nulle, et on les ordonna de nouveau; Arnoul fut déposé de la dignité d'empereur; et Lambert, duc de Spolette, fut proclamé souverain de l'empire d'Occident.

Mais bientôt ce prêtre abominable reçut le châtiment de tous ses crimes; une conspiration se forma contre lui; il fut renversé du trône, plongé dans un cachot, et enfin étranglé avec les lambeaux de sa dalmatique, le 2 mai 897.

Étienne VII était d'une ignorance telle, qu'il savait à peine signer son nom; il ne connaissait pas même les premiers éléments de la religion; sa dépravation était poussée aux derniers excès, et il surpassait Jean VIII dans ses monstrueuses débauches.

Baronius, malgré son dévouement au saint-siége, avoue que le neuvième siècle fut un temps de désolation pour l'Église. « Jamais, dit-il, ni les divisions, ni les guerres civiles, » ni les persécutions des païens, des hérétiques et des schis-

» matiques, ne la firent tant souffrir que les monstres qui s'in-
» stallèrent sur le trône du Christ, par la simonie et par le
» meurtre. L'Église romaine était transformée en une cour-
» tisane éhontée, couverte de soie et de pierreries, qui se
» prostituait publiquement pour de l'or; le palais de Latran
» était devenu une ignoble taverne où les ecclésiastiques de
» toutes les nations allaient disputer aux filles d'amour le prix
» de la débauche.

» Jamais les prêtres, et surtout les papes, ne commirent
» tant d'adultères, de viols, d'incestes, de vols et de meur-
» tres; et jamais l'ignorance du clergé ne fut aussi grande
» que pendant cette déplorable époque! Le Christ assuré-
» ment dormait alors d'un profond sommeil, dans le fond de
» sa barque, tandis que les vents soufflaient de tous côtés et
» qu'ils la couvraient des flots de la mer... Et, ce qui était plus
» malheureux encore, les disciples du Seigneur dormaient
» plus profondément que lui, et ne pouvaient le réveiller ni
» par leurs cris ni par leurs clameurs. Aussi la tempête de
» l'abomination se déchaînait sur l'Église, et offrait aux
» regards des mortels le plus horrible spectacle! Les canons
» des conciles, le symbole des Apôtres, la foi de Nicée, les
» anciennes traditions, les rites sacrés, étaient ensevelis dans
» les abîmes de l'oubli; et la dissolution la plus effrénée, le
» despotisme féroce et l'ambition insatiable, avaient pris leur
» place. Qui pourrait appeler pontifes légitimes les intrus qui
» s'asseyaient sur la chaire de l'Apôtre, et quels auront été les
» cardinaux choisis par de tels monstres!.......... »

HISTOIRE POLITIQUE

DU NEUVIÈME SIÈCLE.

Réflexions sur l'histoire politique du neuvième siècle. — Mort de Staurace. — Michel Curopalate proclamé empereur d'Orient. — Il renonce à la couronne et se retire dans un monastère. — Léon l'Arménien parvient à l'empire. — Il est massacré dans une église sur les marches mêmes de l'autel. — Michel II devient empereur par un crime abominable. — Ses débauches et sa cruauté. — L'esclave Thomas veut se faire passer pour le fils de l'empereur Léon. — Michel fait couper les bras et les jambes à cet esclave, et le fait pendre à l'une des portes d'Andrinople. — L'empereur fait enlever les jeunes filles et les religieuses pour ses orgies. — Il est frappé d'une apoplexie foudroyante dans les bras de la belle Euphrosine. — Théophile est proclamé empereur. — Actes de justice de ce prince. — Il meurt victime de la haine des prêtres. — — Michel III, surnommé Porphyrogénète, lui succède sous la tutelle de Théodora sa mère. — Cruelle persécution contre les iconoclastes. — Dépravation de l'impératrice Théodora. — Saturnales de l'empereur dans les rues de Constantinople. — Il fait égorger son oncle pour le punir d'avoir refusé de s'enivrer avec lui. — Michel est poignardé par Basile Ier, qui se fait déclarer empereur. — Qualités et vices du nouveau prince. — Il condamne à mort un officier qui lui avait sauvé la vie. — Léon VI, dit le Philosophe, succède à Basile. — Conversion des Russes. — Histoire politique d'Occident. — Louis le Débonnaire est sacré empereur romain. — Sa lâcheté, son fanatisme et ses cruautés. —

Il fait crever les yeux à son neveu Bernard. — Pénitence hypocrite de Louis le Débonnaire. — Il épouse la belle Judith. — Débauches de l'impératrice. — Ses amours avec Bernard, comte de Barcelone. — Elle veut faire proclamer son bâtard Charles roi de France. — Conspiration des fils de Louis le Débonnaire. — Le roi et la reine sont enfermés dans des monastères. — Louis remonte sur le trône. — Mort de Louis le Débonnaire. — Divisions entre les fils de l'empereur. — Bataille de Fontenoy. — Charles le Chauve, roi de France. — Le prince condamne sa mère Judith à mourir de faim, et fait décapiter son véritable père le comte Bernard. — Ses cruautés envers son fils Carloman. — Il meurt des suites d'un breuvage empoisonné qui lui avait été versé par sa femme, la reine Richilde. — Incestes de cette princesse. — Louis le Bègue, roi de France. — Démembrement du royaume de France. — Louis III et Carloman succèdent à Louis le Bègue. — Guerres déplorables. — Mort des deux rois. — Charles dit le Gros s'empare de la couronne de France par une trahison. — Siége de Paris par les Normands. — Lâcheté du roi. — Aventure scandaleuse de la reine et d'un archevêque. — Fin malheureuse de Charles le Gros. — Eudes usurpe la couronne de France. — Ses guerres avec Charles le Simple. — Mort du roi Eudes. — Réflexions sur l'histoire du neuvième siècle.

Pendant que les vicaires du Christ sur la terre souillaient l'Église de tous les crimes, les rois de la Grèce, de l'Italie, des Gaules, de la Germanie et de l'Angleterre, désolaient leurs royaumes par d'affreux brigandages.

En Orient, l'usurpateur Nicéphore avait succombé sous les armes des Bulgares, et laissait la couronne à Staurace son fils, prince dont l'extérieur était horrible, et dont l'âme était encore plus hideuse que la figure. Heureusement pour les peuples, une blessure qu'il avait reçue dans la dernière bataille contre les Bulgares l'empêcha de prendre les rênes du gouvernement; et l'impératrice Théophanie, son épouse, s'empara du pouvoir. Bientôt les cruautés de cette princesse réveillèrent l'énergie de la nation; les principaux citoyens de Constantinople la renversèrent du trône, proclamèrent empereur Michel Curopalate, et firent transporter Staurace dans un cloître, où il mourut quelques mois après.

Le nouvel empereur, surnommé Rhangabe, était gendre de Nicéphore; il s'attacha à réparer les fautes de son beau-père, fit la paix avec les Bulgares, et envoya des ambassadeurs à Charlemagne, pour renouveler les traités que l'impératrice Irène avait conclus avec ce monarque.

Mais la tranquillité de l'empire fut encore troublée par les Bulgares, auxquels un traître avait vendu le secret du feu grégeois; ces peuples guerriers entreprirent une seconde fois de soumettre les Grecs; ils vinrent assiéger Constantinople, et battirent les armées de Michel en plusieurs rencontres. Ce prince, fatigué de soutenir des luttes incessantes contre les ennemis de l'état et contre ses propres sujets, abdiqua la puissance suprême, et se retira dans un monastère avec son fils Théophylacte, qu'il avait associé à l'empire.

Un des généraux de l'armée, Léon, surnommé l'Arménien, fut proclamé empereur à la place de Michel, le 11 juillet de l'année 813. Ce prince, sorti des rangs du peuple, se montra

grand capitaine, politique habile, et porta dignement la couronne; il soutint avec honneur des guerres sanglantes contre les Perses, et força le khan des Bulgares à conclure avec l'empire une trêve de trente ans. Malgré les qualités éminentes de Léon, les prêtres l'ont représenté comme un des empereurs les plus exécrables qui aient désolé le monde par ses cruautés envers les adorateurs d'images.

L'orthodoxe Léon le Grammairien raconte ainsi les événements qui amenèrent la mort de l'empereur : « Ce monar-» que, suivant l'exemple de celui dont il portait le nom, fit » profession publique d'impiété. Ayant réuni ses complices, » les magiciens Jean, Pierre et Simon, les évêques grecs et » le patriarche Nicéphore, il leur fit connaître ses abomina-» bles sentiments par ces paroles sacriléges :

» N'est-il pas déplorable, seigneurs évêques, que les prêtres » d'un Dieu d'humilité couvrent son temple d'or et de pier-» reries, et que les ministres de celui qui avait renversé les » idoles remplissent les basiliques de statues et de peintures? » N'est-il pas odieux de voir les adorateurs d'un Dieu pur es-» prit se prosterner devant la matière? J'ai été scandalisé de » cette idolâtrie grossière, et j'attends votre décision pour » faire arracher de nos églises les images, les statues, les » riches tentures, et pour rendre le saint lieu digne du culte » de Jésus-Christ, qui a couronné Lazare, et qui ouvre son » royaume aux pauvres de ce monde!

» L'évêque de Sardique, l'abbé du monastère de Studius, » les prélats Euthyme et Théodore, se levèrent alors de leurs » siéges et accusèrent le prince d'hérésie.

» Cette opposition courageuse exaspéra le tyran; les évê-

» ques furent chassés du concile à coups de bois de lance;
» le patriarche Nicéphore fut exilé, et remplacé sur le siége
» épiscopal de Constantinople par Théodote Cassitère.

» Dès ce moment Léon s'abandonna à toutes les abomina-
» tions de la magie; il renonça à la foi chrétienne, persécuta
» les orthodoxes et renversa les images. Ce misérable prince,
» emporté par la rage de la destruction, ne se contenta pas
» de briser les statues et d'effacer les peintures qui ornaient
» les temples; il envoya ses officiers dans les demeures des
» prêtres, afin d'enlever toutes les représentations sacrées
» du Sauveur, de la Vierge et des saints.

» Cependant Dieu, lassé de ces crimes abominables, le
» punit enfin de l'avoir outragé si longtemps. Michel, capi-
» taine des gardes, se mit à la tête d'une conspiration orga-
» nisée par le clergé. Le secret ayant été vendu par un ecclé-
» siastique, Michel fut arrêté, condamné à mort; et il allait
» être exécuté, lorsque l'impératrice, en considération de la
» fête de la naissance de Jésus-Christ, obtint qu'on renver-
» rait au lendemain l'exécution de la sentence. Les conjurés
» regardant ce délai comme un signe évident de la protection
» du ciel, résolurent de mettre leurs projets à exécution pen-
» dant la nuit même; en conséquence, ils se rendirent au pa-
» lais impérial, vêtus d'aubes et de dalmatiques, sous lesquel-
» les ils avaient caché des armes; le papias chargé de la garde
» du palais, trompé par leur déguisement, ouvrit les portes
» devant eux. Aussitôt ils se précipitèrent dans l'oratoire où
» le prince faisait ses prières; ils l'arrachèrent de l'autel, le
» mirent en pièces, et lui firent rendre son âme impie en pré-
» sence du Christ qu'il avait outragé; ensuite ils coururent à

» la prison, brisèrent les chaînes dont Michel était chargé, et » lui placèrent sur la tête le diadème des rois.

» Ainsi furent accomplies les prédictions du psaume : « La » tristesse durera jusqu'au soir, mais la joie paraîtra avec le » jour. » Le corps de l'exécrable Léon fut enveloppé d'un » manteau et enterré dans un lieu désert; l'impératrice et » les jeunes princes furent enchaînés et renfermés dans un » cloître de l'île de Proté. »

Ce récit fait connaître, mieux que tous les commentaires, la mauvaise foi des fanatiques adorateurs de la pourpre romaine; car Léon V fut au contraire un des princes les plus remarquables du Bas-Empire; il reconstruisit les villes qui avaient été dévastées par les barbares; il se montra juste, équitable; il protégea les arts et les lettres, et ramena la paix dans ses états.

Michel II, dit le Bègue, devenu empereur par ce parricide, manifesta bientôt sur le trône les vices les plus odieux : avare, débauché, cruel, sans esprit, sans éducation, il s'abandonna à tous les excès et à tous les crimes. Il renonça même au culte des images, et il exila de Constantinople les ecclésiastiques auxquels il devait la couronne; digne récompense de leur trahison envers l'infortuné Léon!

Les prêtres suscitèrent alors contre lui un esclave nommé Thomas, qu'ils présentèrent comme le fils de l'impératrice Irène, et qu'on nommait Constantin. Ce nouveau prétendant leva une armée, et s'avança jusque sous les murs de Constantinople, qu'il tint assiégée pendant dix mois; mais ayant eu l'imprudence de se retirer à Andrinople pendant l'hiver, il fut trahi par un de ses officiers, et livré à l'empereur.

Michel lui fit couper les bras et les jambes en sa présence, et ordonna au bourreau de pendre ce tronc tout sanglant à la porte principale d'Andrinople.

Pendant que ce prince était occupé à étouffer les séditions que lui suscitaient les ecclésiastiques, les Sarrasins d'Espagne s'emparaient de la Crète, et bâtissaient la ville de Chandax, qui depuis a fait donner à l'île le nom de Candie; les Aglabites d'Afrique envahissaient également la Sicile et les Cyclades.

Michel, troublé dans la jouissance du pouvoir suprême par les remontrances de ses conseillers, résolut de s'affranchir de tous les soins que réclamait la situation déplorable de l'empire, et il s'associa au gouvernement son fils Théophile. Alors, se trouvant délivré de tout souci, il s'abandonna aux débauches les plus épouvantables, faisant enlever les jeunes filles dans les rues de Constantinople, et forçant les monastères pour ravir les religieuses. Il osa même arracher de son couvent la princesse Euphrosine, fille de l'empereur Constantin VII, et l'épousa malgré sa volonté, au mépris des canons, qui défendaient les unions avec les vierges consacrées à Dieu. Mais ce dernier mariage lui devint funeste, et un matin on le trouva mort dans le lit de l'impératrice.

Théophile prit seul les rênes du gouvernement en 829; pendant un règne de treize années, il fit prospérer dans ses états les beaux-arts, les sciences et l'industrie.

Les ecclésiastiques lui reprochent d'avoir été iconoclaste, et d'avoir poursuivi les prêtres qui avaient aidé son père dans sa révolte contre Léon l'Arménien. En effet, ce prince ayant réuni le sénat dans une salle du palais appelée

le Siége, fit apporter le candélabre qui avait été rompu à coups d'épée le jour de l'assassinat de Léon, et interrogeant l'assemblée, il demanda quel supplice méritaient ceux qui avaient égorgé sur l'autel l'oint du Seigneur : les sénateurs répondirent qu'ils méritaient la mort. Aussitôt il donna ordre qu'on s'emparât des coupables, et la sentence fut exécutée sous ses yeux.

Un ancien auteur, en parlant de l'amour extrême de Théophile pour la justice, rapporte que ce prince se rendant au palais de Blaquernes, fut arrêté subitement par un homme qui lui réclama le cheval sur lequel il était monté, comme ayant été volé par un officier du palais. Théophile regarda son grand écuyer, que ces paroles avaient jeté dans le plus grand trouble, et s'étant assuré de l'exactitude de la réclamation, il mit pied à terre, rendit le cheval couvert de son riche harnais, et fit punir sur l'heure même l'officier coupable.

Théophile mourut en 842, chéri des gens de bien, mais exécré par les prêtres. Son fils Michel III, surnommé Porphyrogénète, lui succéda à l'âge de trois ans, sous la tutelle de Théodora sa mère.

Cette princesse, fanatisée pour le culte des images, employa toute son autorité contre les iconoclastes; elle les persécuta avec violence, et les força d'abandonner les terres de l'empire pour se réfugier auprès des musulmans.

Pendant toute la durée de sa régence, Théodora se livra aux plus déplorables excès de la débauche, donnant elle-même des leçons de dépravation à ses filles et au jeune empereur.

Lorsque Michel eut atteint l'âge des passions, cette éducation infâme produisit ses fruits ; à l'instigation de son

oncle Bardas, il prit les rênes de l'état, fit arrêter sa mère et ses sœurs, qu'il renferma dans un couvent; ensuite il se fit proclamer empereur, et le successeur de Néron. Dès lors, Michel se montra dans les spectacles publics couronné de fleurs, la figure souillée de lie, une lyre à la main, et il prodigua les trésors amassés par les exactions de sa mère, en folles dépenses pour les histrions, pour les baladins et pour les champions de la lice.

Pendant dix années entières Michel resta plongé dans ses débauches, et il mérita d'être appelé par ses sujets le prince des ivrognes. Ses émissaires parcouraient les provinces de l'empire pour lui trouver les plus beaux enfants, soit des jeunes filles, soit des jeunes garçons, qu'il renfermait dans ses palais et qui servaient à ses orgies. Incapable de gouverner l'état par lui-même, il avait associé son oncle à l'empire; mais à la suite d'un festin il le fit égorger, pour le punir d'avoir refusé de s'enivrer avec lui. Enfin, après avoir nommé césar le Macédonien Basile, un des ministres de son palais, poussé par un nouveau caprice, il voulut le faire assassiner; heureusement pour lui, le nouveau césar fut prévenu du dessein de l'infâme Michel; il poignarda lui-même le tyran, et se fit proclamer empereur.

Basile Ier se montra sur le trône le plus vertueux des princes; il rétablit l'ordre dans les finances, traça le plan d'un nouveau code, et fit des traités avantageux avec les Arabes. Après dix-neuf ans d'un règne remarquable, il mourut, laissant l'empire à ses deux fils Léon et Alexandre.

On rapporte néanmoins sur ce monarque une aventure qui laisserait supposer que ses belles qualités étaient

ternies par sa cruauté : dans une chasse, Basile s'étant précipité sur un cerf de première taille, l'animal embarrassa son bois dans la ceinture du prince, le renversa de cheval, et l'entraînait déjà dans la forêt, lorsqu'un officier accourut à son secours, coupa la ceinture, et lui sauva la vie. L'empereur, à peine remis de sa frayeur, et honteux d'avoir été vu dans sa lutte avec un cerf, accusa son libérateur d'avoir tiré l'épée sur lui, et le fit décapiter sous ses yeux.

Léon VI, surnommé le Philosophe, à cause de son grand amour pour l'étude, monta sur le trône à l'âge de dix-neuf ans, et s'associa à l'empire son jeune frère Alexandre, qui était alors dans sa quinzième année. Sous ce nouveau règne, des savants terminèrent le fameux code qui avait été commencé par Sabbatius, et on le publia en soixante livres sous le titre de Basiliques.

Léon entreprit contre les Bulgares de longues guerres, dans lesquelles il fut souvent victorieux.

Mais ensuite des ennemis plus formidables que ces peuples envahirent les terres de l'empire; les Russes, sous la conduite d'Igor, leur duc, descendirent jusqu'à Constantinople avec deux mille vaisseaux, et obligèrent le monarque à conclure avec eux un traité d'alliance qui ouvrit à leur commerce tous les ports de la Grèce. Ces peuples, qui étaient à moitié barbares, furent alors initiés par les Grecs aux arts libéraux, aux sciences mathématiques, et furent même convertis au christianisme.

Léon VI mourut quelque temps après, laissant son frère Alexandre seul possesseur de l'empire.

Pendant le neuvième siècle, l'Orient vit sur le trône plu-

sieurs princes dignes de l'amour des peuples et opposés aux principes d'intolérance religieuse prêchés par la cour de Rome : aussi le clergé, prenant exemple sur les souverains, s'indigna d'obéir aux ordres stupides des pontifes, et se sépara entièrement de l'Église latine.

Mais l'Occident, entièrement dominé par l'influence des prêtres romains, resta plongé dans les ténèbres de l'ignorance et exposé à toutes les fureurs du fanatisme.

A Charlemagne avait succédé Louis le Débonnaire, son fils : ce prince, plutôt moine que roi, prépara la ruine des Carlovingiens ; dévot et lâche, sans aucune capacité, il rendit son gouvernement méprisable au dedans et au dehors ; et dans ses mains la puissance suprême devint le jouet des prêtres, des femmes ou des favoris.

A peine assis sur le trône, il se montra implacable dans ses vengeances, prétendant que les hommes étaient faits pour servir en esclaves les souverains ; il chassa ignominieusement ses sœurs de son palais et fit périr leurs amants dans les supplices ; enfin il établit à la cour une règle monacale pour les officiers et pour les dames d'honneur, punissant avec une rigueur extrême les plus légères infractions à cette bizarre discipline.

Impérieux comme tous les tyrans, il voulait que ses paroles fussent écoutées comme celles du Christ, et que ses ordres fussent exécutés comme les décrets de la Divinité ; aussi la terreur qu'il inspirait lui aliéna bientôt l'affection de ses sujets, et la dynastie des Carlovingiens devint en exécration aux peuples des Gaules.

Louis eut tous les vices des dévots sans posséder l'aménité

obséquieuse qui caractérise ordinairement les prêtres; car son zèle pour la religion n'était que l'effet d'un caprice, d'une intelligence malade, d'un défaut essentiel dans l'organisme du cerveau; et il s'abandonnait à des superstitions tellement étranges, que les ecclésiastiques eux-mêmes en étaient scandalisés.

Aussitôt qu'il eut succédé à Charlemagne, il déclara Lothaire, son fils aîné, empereur d'Italie, au préjudice de Bernard, son neveu, qui régnait sur cette province. Celui-ci, déjà irrité contre Louis, qui avait été élevé à l'empire préférablement à Pépin, son père, auquel cette dignité revenait légitimement, ne garda plus de mesure dans sa conduite; il leva des troupes et pénétra en France à la tête d'une armée pour réclamer ses droits à l'empire. Mais ce généreux prince, trahi par les prélats qui l'avaient accompagné, vit ses troupes se débander peu à peu, et bientôt il se trouva seul, sans défense, exposé à la vengeance de son ennemi : alors, ne consultant que son désespoir, il se rendit sans escorte auprès de son oncle pour implorer sa clémence.

Louis le Débonnaire fit charger de chaînes l'infortuné Bernard, et en sa présence il ordonna au bourreau de lui enfoncer dans les yeux un fer rouge qui sortit de l'autre côté du crâne: le prince expira pendant le supplice. Cette barbarie, froidement accomplie, indigna même les prélats qui avaient livré Bernard; l'empereur, par un excès d'hypocrisie, fit une pénitence publique dans la ville d'Attigny, pour expier la mort de son neveu, et afin d'apaiser le mécontentement des prêtres.

A cette époque, la mort lui enleva Ermengarde, mère de ses trois fils Lothaire, Pépin et Louis; il était alors âgé de qua-

rante-deux ans; et comme il avait déjà manifesté plusieurs fois le désir d'abdiquer la couronne pour s'enfermer dans un cloître, les seigneurs français supposèrent que la perte douloureuse qui venait de le frapper le déterminerait à mettre ses projets de retraite à exécution. Aussi l'étonnement fut général lorsque le prince déclara qu'il prenait une nouvelle épouse, et qu'il choisissait Judith, la plus belle et la plus jeune des filles qui composaient sa cour.

Judith, selon quelques auteurs, était fille du comte Wolpe, seigneur de Bavière; d'autres historiens prétendent que son père était le comte d'Altorf de la maison des ducs de Souabe; mais les chroniques les plus exactes affirment qu'elle devait la naissance aux amours scandaleux de l'une des sœurs du monarque. La nouvelle impératrice ne démentit pas cette origine; à peine assise sur le trône, elle se livra aux débauches les plus déplorables, donna tous les emplois de l'état à ses amants, et osa même entretenir publiquement des relations criminelles avec Bernard, comte de Barcelone.

De ses dernières amours avec Bernard elle devint enceinte, et accoucha d'un enfant mâle qui reçut le nom de Charles. Sa tendresse pour le fruit de l'adultère poussa la reine dans des tentatives qui devaient amener de grands désastres; elle conçut le projet de placer la couronne impériale sur la tête de son fils, au préjudice des enfants légitimes de Louis : celui-ci résista d'abord aux désirs de la reine; mais enfin, vaincu par ses obsessions, il eut la faiblesse de nommer le jeune Charles roi de France et de lui donner une partie des provinces qu'il avait déjà partagées entre Lothaire, Louis et Pépin.

Si le monarque eût été doué d'une certaine énergie, si la reine eût été plus adroite, et si Bernard eût été plus habile politique, ce coup d'état aurait eu pleine réussite; mais il était mal combiné, et il fut encore plus mal exécuté.

Irrités de voir leur héritage passer entre les mains d'un bâtard, les fils de l'empereur formèrent une conspiration contre lui; ils attirèrent dans leur parti les seigneurs mécontents, les évêques fanatiques, et tous ceux qui, sous le prétexte du bien public, voulaient exciter des désordres. Les princes publièrent, au nom de la noblesse et de l'Église, des manifestes violents dans lesquels tous les crimes de Louis et de sa femme étaient dénoncés aux peuples; ensuite ils s'avancèrent à la tête d'une armée puissante, et contraignirent l'empereur et Judith à se retirer dans un monastère.

Pendant les années de prospérité, Louis s'était montré inflexible et cruel; le malheur abattit son orgueil, dompta sa férocité, et il manifesta toute sa lâcheté dans les humiliations qu'on lui fit subir. Il consentit à comparaître devant l'assemblée du champ de mai, afin de faire amende honorable; et en présence d'une multitude innombrable de soldats et de citoyens, il confessa qu'il avait commis des sacriléges, des parricides et des meurtres. Il se reconnut « coupable de parjure » parce qu'il avait violé les serments solennels faits à son père, » en renfermant ses frères dans des couvents et en faisant » égorger un grand nombre de citoyens au mépris de la foi » des traités. » Il s'accusa « d'avoir faussé et violé la foi des » états, pour casser les partages qui avaient été faits entre ses » trois fils légitimes; enfin il demanda pardon à Dieu et aux

» hommes d'avoir troublé le repos de la nation par des guerres » injustes, d'avoir causé la désolation de l'Église, et d'avoir » soulevé des séditions parmi les nobles. » Ensuite on le dépouilla des vêtements impériaux; on le revêtit d'un cilice, et il fut enfermé dans une étroite cellule du monastère de Saint-Médard à Soissons. Judith fut reléguée à Tortone, et le jeune Charles dans l'abbaye de Prum.

Bientôt de nouvelles dissensions éclatèrent entre les trois fils de Louis; et la nation, fatiguée de leur despotisme, préféra le règne d'un roi imbécile au gouvernement des trois infâmes tyrans qui remplissaient les Gaules de pillages et de meurtres. Dans une diète tenue à Nimègue, Lothaire fut déclaré exclu de l'empire, et Louis le Débonnaire fut rétabli sur le trône. Judith, rappelée à la cour, montra bientôt plus d'audace et d'impudeur qu'avant sa chute; elle fit nommer son amant premier ministre, déclara son bâtard roi de Neustrie, et à la mort de Pépin, elle joignit le royaume d'Aquitaine aux états du jeune Charles.

Enfin les enfants de Louis se révoltèrent de nouveau contre leur père. L'empereur ayant résolu de soumettre les rebelles, s'avança à la tête d'une armée contre le roi de Bavière, son fils; mais pendant qu'il était en marche, une éclipse de soleil, au moment où cet astre était à son point le plus élevé sur l'horizon, vint plonger la terre dans les ténèbres. Le prince, dont la superstition était extrême, s'imagina que ce phénomène était un présage qui annonçait sa fin prochaine; il en éprouva une affliction si grande qu'il tomba sérieusement malade, et se laissa mourir de chagrin et d'inanition.

A son lit de mort, Louis le Débonnaire envoya l'épée, le sceptre et la couronne impériale à son fils aîné Lothaire, en lui recommandant de prendre sous sa protection le fils de sa chère Judith, auquel il abandonnait le royaume de France.

Déjà le perfide Lothaire, au lieu de ramener la concorde entre ses frères, songeait aux moyens de s'emparer de leurs états; mais les deux princes Louis et Charles, pénétrant ses desseins ambitieux, firent entre eux un traité d'alliance, réunirent leurs armées, et livrèrent à ses troupes la fameuse bataille de Fontenoy, où fut anéantie presque toute la noblesse des Gaules.

Quelques anciens chroniqueurs assurent que pour réparer les pertes que la noblesse fit dans cette désastreuse bataille, le duc de Champagne établit la coutume qu'à l'avenir le ventre anoblirait les enfants d'un père roturier. Cet usage rendait les enfants mâles issus d'une telle alliance capables de posséder des fiefs; mais on établissait toujours une différence entre eux et les gentilshommes de parage, en ce qu'ils ne pouvaient pas être nommés chevaliers comme ces derniers.

Après la bataille de Fontenoy, les trois frères se voyant l'objet de la haine des provinces qu'ils avaient remplies d'exactions et de massacres, et redoutant une révolte générale contre leur tyrannie, conclurent enfin la paix dans une assemblée tenue à Strasbourg, où ils firent un nouveau partage des états de leur père : Charles le Chauve conserva l'Aquitaine et la Neustrie avec le titre de roi de France; Louis eut toute la Germanie et prit le nom de Louis le Germanique; Lothaire garda son titre d'empereur, le royaume d'Italie, la

souveraineté de la ville de Rome, la Provence, le Lyonnais, ainsi que les contrées qui étaient enclavées entre le Rhône, le Rhin, la Meuse et l'Escaut. Enfin tous les trois convinrent que Judith serait enfermée dans un monastère, et que le comte de Barcelone, son amant, serait abandonné à la garde de Charles.

Ce fils dénaturé fit saisir sa mère et donna ordre qu'elle fût jetée dans les cachots d'un cloître, où elle mourut de froid et de faim; ensuite ayant fait arrêter Bernard, son véritable père, il le fit décapiter en sa présence, « parce que » l'attachement que lui portait ce seigneur était scandaleux, » disait-il, pour la gloire de son trône. » Tel fut le commencement de ce règne, qui s'écoula au milieu des guerres civiles, des perfidies, des trahisons, des débauches et des massacres.

Charles le Chauve, dans le cours de sa carrière, non-seulement fut parricide en condamnant Judith, sa mère, à mourir de faim dans une cellule et en faisant massacrer Bernard, son père; mais encore sa férocité s'exerça sur son propre fils. Un de ses enfants, le jeune Carloman, coupable de rébellion, fut condamné à perdre la tête: cependant Charles le Chauve n'osant point faire exécuter la sentence, qui avait soulevé l'indignation des prélats, parut céder à leurs instances, et fit grâce de la vie à son fils; mais par un raffinement de cruauté, il fit couler du plomb fondu dans les yeux et dans la bouche du jeune prince, qu'il fit renfermer ensuite dans un couvent; il eut la barbarie d'assister lui-même à cette horrible opération.

A la mort de Louis II, Charles le Chauve, sous prétexte

de secourir le saint-siége, qui était opprimé par les ducs de Spolette et de Bénévent, passa les Alpes et envahit le royaume d'Italie au mépris des droits de son neveu Carloman, qui en était l'héritier légitime : néanmoins, il ne retira de cette expédition que la honte d'une défaite sanglante. A son retour il mourut empoisonné par sa femme elle-même, la belle Richilde, d'après les assertions des historiens les plus dignes de foi.

Richilde n'avait pas été plus fidèle à Charles que Judith à Louis le Débonnaire; elle avait même cinq enfants de ses incestes avec son frère, le comte Boson, auquel le roi accordait une confiance aveugle. Après l'assassinat de son mari elle ne garda plus de mesure et vécut dans une intimité scandaleuse avec son frère, se livrant à de tels débordements, que Foulques, métropolitain de Reims, se vit forcé de lui écrire la lettre suivante : « Comment se fait-il, » reine indigne, qu'au lieu de tenir la conduite d'une veuve » chrétienne et d'honorer au moins par les marques d'un » deuil extérieur la mémoire de votre époux, vous manifes- » tiez une joie aussi étrange de sa mort? Le démon s'est donc » emparé de votre âme, puisque vous osez passer les jours » et les nuits dans les incestes, commander des pillages, des » meurtres; et pousser l'aveuglement de la passion jusqu'à » prétendre nous imposer comme souverain du royaume de » Bourgogne, l'infâme complice de vos dépravations et de » vos cruautés? »

En effet, Richilde employait toutes les ressources de la perfidie pour fermer l'accès du trône à Louis le Bègue, fils aîné de Charles le Chauve, et elle ne cessa ses intrigues

qu'après avoir obtenu pour son frère Boson la souveraineté des nouveaux états d'Arles. Dès lors le nom de Richilde disparaît de l'histoire, et l'on ignore comment cette reine termina son abominable carrière.

Après Charles le Chauve, Louis le Bègue monta sur le trône de France. La haine que les grands portaient à la dynastie des Carlovingiens lui suscita de puissants ennemis, et il fut même obligé de convoquer une assemblée générale pour justifier de ses droits à la couronne par le testament de son père. Néanmoins plusieurs seigneurs conspirèrent ouvertement contre son autorité; et Bernard, marquis de Gothie, levant l'étendard de la révolte, marcha contre lui.

Louis rassembla aussitôt une armée pour résister aux rebelles; mais au moment de se mettre en campagne, il fut attaqué d'un mal subit, provenant d'un breuvage empoisonné qui lui avait été versé par les agents de Boson, roi de Bourgogne. Lorsqu'il sentit les approches de la mort, il fit appeler auprès de son lit le comte d'Auvergne, le grand chambellan, l'abbé Hugues et quelques autres seigneurs, auxquels il confia la garde de ses enfants : il mourut le lendemain 10 avril 869.

Louis le Bègue est un des princes qui ont le plus contribué au démembrement du royaume en abandonnant aux seigneurs mécontents une grande partie de ses états; car ce fut à partir de ce règne que l'on vit s'élever les duchés, les marquisats, les comtés et les seigneuries qui couvrirent tout le sol de la Gaule; et par sa lâcheté il augmenta le pouvoir des évêques, des moines et des prêtres; enfin ce fut lui qui prépara la décadence de cette dynastie des Carlovingiens, race ennemie de l'humanité, dont les actions sont restées ensevelies dans

les ténèbres de l'ignorance qui couvraient alors l'Occident.

Après la mort de Louis le Bègue, les deux bâtards qu'il avait eus d'une courtisane, Louis III et Carloman, montèrent sur le trône de France avec le secours de Boson, beau-père de Carloman : les deux frères partagèrent entre eux le royaume; l'aîné eut la Neustrie et une partie de la Bourgogne, l'autre obtint l'Aquitaine et la Septimanie.

Ces jeunes ambitieux, devenus puissants, s'unirent contre leur bienfaiteur et lui enlevèrent une partie des états d'Arles. Enfin Carloman empoisonna son frère et resta seul possesseur de la couronne de France; mais il ne jouit pas longtemps du fruit de son crime; la chronique de Fuldes rapporte qu'il fut assassiné lui-même par un officier de ses gardes dont il avait violé la fille.

En mourant, Louis le Bègue avait laissé sa femme légitime enceinte d'un fils dont elle accoucha cinq mois après, et qui est connu dans l'histoire sous le nom de Charles le Simple.

Pendant le règne de Louis III et de Carloman, la reine mère fut obligée, pour soustraire le jeune prince à leur cruauté, de se réfugier à la cour de Charles le Gros, fils de Louis le Germanique et oncle de son enfant.

Celui-ci, à la mort de Carloman, s'empara de la couronne de France, et pour un instant il réunit sous son autorité tous les états qui composaient l'empire de Charlemagne.

A peine cette usurpation était-elle consommée, que des hordes de peuples sauvages descendus des glaces du Nord, vinrent ravager la France et s'avancèrent jusqu'à Paris, dont ils formèrent le siége. Charles le Gros, lâche comme tous les descendants de cette race des Carlovingiens, n'osa point se

mettre à la tête de son armée ; au lieu de combattre les barbares, il acheta la paix en leur abandonnant ses trésors.

Ce traité honteux lui aliéna tous ses sujets et le rendit odieux même aux grands et aux prêtres : les Allemands et les Italiens le déclarèrent déchu de la dignité impériale, et donnèrent la couronne au jeune Arnoul, bâtard de Carloman. De leur côté, les Français proclamèrent roi de France le comte de Paris, Eudes ou Odon, qui avait vaillamment combattu contre les Normands.

Charles le Gros se trouva alors sans états, sans asile, et réduit à un tel excès de misère, qu'il ne lui restait pas une seule retraite où il pût cacher sa chute épouvantable; il mourut dans un hameau de la Souabe sans exciter un seul regret.

Terrible exemple, qui devrait instruire les rois, et leur faire comprendre que les peuples ont également leurs jours de vengeance !

Maimbourg rapporte que Charles, vers les dernières années de sa vie, était devenu insensé, et qu'il croyait avoir des visions dans lesquelles l'esprit des ténèbres lui apparaissait entouré de flammes et sous un aspect horrible. Il rapporte la cause de la folie du prince à ce singulier événement : « Une nuit, » dit-il, s'étant levé contre son habitude pour se rendre auprès » de sa femme, il trouva l'impératrice Richarde et l'évêque » de Verceil Lieutard dans la couche royale!..... La colère » qu'il en ressentit fut si violente, qu'il tomba frappé d'une » attaque épileptique.

» Les deux amants, réveillés par ses cris, s'échappèrent » dans la cour du palais entièrement nus, appelant à grands » cris et commandant qu'on allât porter des secours à l'em-

» pereur, qui était saisi du vertige de l'enfer; ils eurent » même l'audace de dire que l'infortuné les avait dépouillés » de leurs vêtements dans son accès de délire.

» Dès cet instant, en effet, l'empereur éprouva de vérita- » bles atteintes de folie; et son épouse infâme fut regardée » comme une victime qui était tendrement attachée à un mari » insensé. »

Après la mort de Charles le Gros, son neveu Charles le Simple, qui avait été exclu du trône à cause de sa trop grande jeunesse, fut enfin proclamé roi dans la ville de Laon, par des séditieux à la tête desquels se trouvait Foulques, archevêque de Reims, qui avait abandonné le parti du roi Eudes par jalousie contre Gauthier, métropolitain de Sens et favori de ce prince.

L'usurpateur Eudes leva des troupes et marcha sur la ville de Laon, malgré l'excommunication que Foulques menaçait de lancer contre lui au nom du pontife Formose.

Pendant cette guerre civile s'acheva le démembrement de l'empire. Chaque seigneur s'érigea en souverain dans ses domaines; les évêques, dont l'ambition était insatiable, profitant de la désolation générale, se déclarèrent comtes et seigneurs dans leurs villes épiscopales, avec le droit de lever les impôts, de faire les traités d'alliance et de déclarer la guerre; et bientôt l'autorité royale devint une ombre sans corps.

Eudes, prince sans capacité, soldat plutôt que capitaine, était fils de Robert le Fort, dont le surnom indique assez le genre de célébrité : l'origine de ce Robert, la souche des Capets, a soulevé de graves discussions parmi les historiens; les flatteurs des rois le font descendre du Saxon Witikind, mais

des écrivains plus judicieux affirment qu'il sortait des rangs les plus infimes de la société.

Pendant dix années que régna le comte Eudes, les historiens ne font mention d'aucun événement remarquable. Nous savons seulement que ce prince combattit les Normands avec succès, et qu'il obligea le jeune Charles à se réfugier à Worms, auprès de l'empereur Arnoul.

Après la mort de son protecteur, Charles le Simple obtint des Germains des secours puissants en hommes et en argent; à son tour il chassa devant lui les troupes de l'usurpateur Eudes, et le contraignit à le reconnaître comme son roi et seigneur.

Ces derniers désastres empêchèrent Odon de conserver dans sa famille le trône qu'il avait usurpé. D'ailleurs, ajoutent les chroniqueurs qui ont parlé de l'origine des Capets, « le » cher sire eût été obligé, comme les vieillards de Lacédé- » mone, de recourir au sang d'un étranger pour léguer un » fils à la patrie. » Enfin il mourut à la Fère, et son corps fut porté à Saint-Denis, où repose la dynastie des Capets.

Pendant toute la durée du neuvième siècle, les débauches et les crimes siégent sur le trône; et la race des Carlovingiens, imitant les héritiers du farouche Clovis, souille le sol de la Gaule et de la Germanie d'adultères, d'incestes, de brigandages et d'assassinats.

Lorsque le philosophe réfléchit sur le sort des nations, son âme est indignée de voir constamment les peuples servir de jouets et de victimes à l'avarice et à l'ambition des insensés qui se font nommer les rois de la terre!

Qu'étaient donc ces souverains orgueilleux, pour se croire le droit de disposer à leur gré de la vie des autres hommes, pour supposer que leur volonté suffisait pour armer les nations contre les nations et pour légitimer les brigandages, les massacres, les incendies? Hélas, c'étaient pour la plupart des hommes ineptes, adonnés à tous les vices, et que la faiblesse de leurs concitoyens maintenait sur des trônes.

On ne peut réellement disconvenir que la royauté n'ait été la boîte de Pandore d'où sont sortis en foule les maux qui ont accablé l'humanité, et que les peuples se fussent épargné de grands malheurs si chaque fois qu'un roi leur demandait des soldats pour exterminer leurs voisins, ils eussent commencé par le tuer lui-même.

Rois ou empereurs, tous n'ont-ils pas été des débauchés avides, des fanatiques insensés, des hommes féroces, décorés des noms de conquérants ou de pères du peuple par des esclaves abattus, dégradés, abâtardis, malheureux et tremblants, qui tendaient la gorge au couteau?

Des milliers d'années se sont écoulées depuis l'origine de l'institution des monarchies absolues; chaque jour amène un nouvel enseignement pour les nations, chaque jour l'histoire enregistre les nouveaux attentats des souverains; cependant il existe encore des hommes qui se prosternent aux pieds de ces tigres altérés de sang, qui les proclament inviolables et sacrés, qui les adorent comme font les prêtres indiens de leur grand Lama, et qui, à l'exemple des bonzes fanatiques, feraient de la poussière des excréments de leurs dieux et mêleraient cette poussière à leurs aliments!

DIXIÈME SIÈCLE.

ROMAIN Ier,

118e PAPE.

LÉON LE PHILOSOPHE, empereur d'Orient. — CHARLES LE SIMPLE, roi de France.

Élection de Romain. — Réflexions sur les papes. — Caractère du dixième siècle. — Le saint-siége est occupé par des pontifes abominables. — Naissance d'un monstre avec une tête de lion et toutes les parties du corps de l'homme. — Les trente pontifes du dixième siècle sont appelés par tous les historiens des assassins, des simoniaques, des magiciens et des empoisonneurs! — Règne du pape Romain. — Sa mort.

Après la mort d'Étienne VI, Romain Gallesin fut élevé sur le saint-siége; le lendemain de son élection il cassa les décrets que son prédécesseur avait rendus contre Formose, car il semblait que les papes de cette époque fussent poussés par un génie infernal qui les engageait à effacer de la mémoire des hommes les actions de leurs prédécesseurs.

Ce principe d'obscurantisme est la base de l'esprit de l'Église; et les prêtres ont toujours voulu détruire le passé pour gouverner le présent et maîtriser l'avenir. Platine affirme que l'envie et la crainte seules ont poussé le clergé à étouffer

les lumières de l'intelligence; et que les pontifes, souillés de tous les vices, ont plongé les hommes dans les ténèbres de l'ignorance, pour éviter que le récit de leurs crimes fût transmis à la postérité.

En effet, le dixième siècle est le plus fertile en désastres et en calamités! Des monstres indignes du nom d'homme gouvernaient les empires; jamais l'ignorance n'avait été si profonde; et le cardinal Baronius lui-même s'écrie : « Le » dixième siècle doit être appelé siècle de fer, à cause des » maux innombrables qui l'ont rempli; siècle de plomb, à » cause de la tyrannie des papes et des rois, et siècle obscur, » à cause de la stérilité des lettres et des sciences! »

Avant de parcourir l'histoire de ces temps déplorables, nous devons avertir que des scandales et des abominations vont remplir les règnes des pontifes romains; les églises du Christ deviendront des lieux de prostitution; les courtisanes disposeront des clefs du ciel; les évêques et les papes se prosterneront à leurs genoux; et pendant plus de deux siècles, des prêtres incestueux et pédérastes souilleront les marches de l'autel! Enfin, cinquante pontifes, apostats, meurtriers et impudiques, vont occuper la chaire de saint Pierre!

Et comme si la nature eût voulu laisser un souvenir étrange de cette époque malheureuse, elle donna naissance à un monstre qui avait une tête de lion et un corps de forme humaine. Platine, Génébrard, Stella, Baronius, dans leurs écrits, appellent les pontifes de ce siècle, prêtres simoniaques, magiciens, sodomites, tyrans, voleurs et assassins

Romain Ier tient son rang parmi ces papes exécrables, quoiqu'il n'ait occupé le saint-siége que pendant quatre mois.

THÉODORE II,

119e PAPE.

LÉON LE PHILOSOPHE, empereur d'Orient. CHARLES LE SIMPLE, roi de France.

Élection de Théodore. — Il rappelle les évêques qui avaient été ordonnés par Formose. — Mort de Théodore après un pontificat de vingt jours. — Nicolas le Mystique.

Le successeur du pontife Romain Ier s'appelait Théodore ; il était né à Rome et fils de Photius.

Son premier acte d'autorité fut de rappeler les évêques qui avaient été chassés de leurs siéges par Étienne; il rétablit dans l'exercice de leurs fonctions sacerdotales les prêtres ordonnés par Formose, et il embrassa les intérêts des séditieux, afin d'enlever la souveraineté de Rome à la couronne de France.

Après vingt jours de règne, la mort vint arrêter l'exécution de ses projets ambitieux.

Quelques auteurs affirment qu'il était sobre, chaste, et libéral envers les pauvres; mais un pontificat si promptement terminé ne permet pas de porter un jugement sérieux sur le caractère de Théodore.

Le siége de Constantinople étant venu à vaquer, Nicolas, secrétaire de l'empereur Léon le Philosophe, fut élevé à la dignité de patriarche en récompense de la soumission qu'il avait

constamment montrée à son maître dans l'exercice de sa charge. Un motif puissant avait déterminé le prince à faire ce choix : jusqu'à ce moment Léon n'avait pu obtenir un héritier, quoiqu'il eût déjà contracté successivement trois mariages; sa troisième femme étant morte, il en avait épousé une quatrième, mais secrètement, attendu que les quatrièmes unions étaient défendues dans l'Église grecque, et que l'empereur lui-même avait ordonné, par une constitution expresse, que les peines portées à ce sujet par les canons fussent ponctuellement exécutées.

Néanmoins sa quatrième femme, appelée Zoé, étant accouchée d'un fils, l'intérêt de sa dynastie exigea qu'il fît déclarer son mariage légitime; et il compta sur la complaisance de Nicolas le Mystique pour arranger cette affaire. Il reconnut bientôt qu'il avait eu tort de placer ses espérances dans le nouveau prélat, car celui-ci, qui se trouvait élevé à la plus haute dignité de l'empire et qui n'avait plus rien à attendre du souverain, déclara non-seulement qu'il n'approuverait pas le mariage de Léon et de Zoé, mais encore qu'il refuserait de donner le sacrement du baptême au fils né de cette union criminelle, si l'empereur ne s'engageait par serment à renvoyer la mère. Le prince redoutant quelque soulèvement parmi le clergé et le peuple, résolut d'éluder la décision de Nicolas : il obéit au patriarche, exila sa femme et fit baptiser son fils; puis trois jours après il rappela Zoé à la cour, la fit reconnaître comme impératrice, et célébra publiquement son mariage sans employer le ministère des prêtres.

JEAN IX,

120° PAPE.

LÉON LE PHILOSOPHE, empereur d'Orient.	CHARLES LE SIMPLE, roi de France.

Jean IX et Sergius se disputent la chaire pontificale. — Le prêtre Sergius est forcé de se retirer en Toscane. — Jean IX rétablit la mémoire de Formose. — Concile de Rome. — Le pape condamne le concile où le pape Étienne avait fait comparaître le cadavre de Formose. — Jean ordonne la levée des décimes. — Rétablissement d'Argrim, évêque de Langres. — Lettres des évêques de Bavière. — Le pontife étend l'influence du saint-siége sur les royaumes d'Espagne. — Louis, roi de Provence, est proclamé empereur d'Italie. — Mort de Jean IX. — Fanatisme des convertisseurs.

Après la mort de Théodore, les Romains furent partagés sur le choix d'un nouveau pontife. Le prêtre Sergius, qui briguait depuis longtemps le trône épiscopal, fut élu par la minorité; mais la cabale opposée donna la papauté au fils de Rampalde, Jean IX, né à Tibur, et chassa son compétiteur de la ville de Rome. Sergius se retira alors en Toscane, sous la protection du marquis Adalbert.

Jean, resté seul maître du pouvoir, entreprit de réhabiliter la mémoire de Formose; et malgré les clameurs du peuple, il cassa les décrets de l'infâme Étienne. Cet acte d'équité exaspéra le clergé; les prêtres se mirent à la tête d'une multitude forcenée, et vinrent assiéger le pontife dans son palais;

néanmoins, après quelques combats acharnés, la victoire demeura à Jean IX.

L'empereur Arnoul ayant quitté l'Italie en 896, et Gui étant mort la même année, Bérenger, duc de Frioul, se trouva le plus puissant des seigneurs italiens; alors il contraignit le pape à lui donner la couronne impériale; mais à peine fut-il sorti de Rome, que le pontife rappela Lambert, fils de Gui, afin de le sacrer empereur d'Occident.

Pour donner un caractère plus imposant à ses décisions, le saint-père convoqua un concile à Rome; et en présence des évêques, il fit lire un long mémoire sur les malheurs de la chrétienté, indiquant les moyens à prendre pour ramener la paix dans l'Église.

Après cette lecture, les Pères déclarèrent que comme ils n'avaient pas mission de s'occuper des affaires temporelles, on devait passer outre; mais l'évêque d'Arrèze, qui était gagné par le pape, soutint, au contraire, qu'il fallait délibérer, séance tenante, sur les propositions renfermées dans le mémoire. L'évêque d'Albane, celui de Turin et plusieurs autres appuyèrent la motion, et réclamèrent la lecture des actes du concile qui avait été tenu sous Théodore.

On déclara qu'il était permis par les canons de rétablir la mémoire d'un pape injustement condamné, et de réclamer les biens dont il avait été dépouillé; en conséquence, les arrêts du concile où le cadavre de Formose avait été accusé de parjure furent soumis à l'assemblée, et ses accusateurs, Pierre, Pascal et Sylvestre, furent excommuniés. Ceux-ci demandèrent qu'on renvoyât au lendemain la lecture de leur jugement ; Jean IX se rendit à leurs prières; et dans l'intervalle,

leurs présents achevèrent d'ébranler la sévérité du pontife, qui consentit à les recevoir dans le giron de l'Église, mais sous la condition qu'ils imploreraient sa miséricorde.

On publia ensuite les douze articles rendus par les Pères; en voici la substance : « Nous rejetons entièrement le concile » tenu sous le pontife Étienne, et nous condamnons, comme » funeste à la religion, l'assemblée où le cadavre du pape » Formose a été arraché au sépulcre, jugé et traîné dans les » rues de Rome; acte sacrilége jusqu'alors inconnu parmi les » chrétiens!..... Les évêques qui ont assisté à ce jugement » nous ayant demandé pardon, et ayant protesté que la » crainte seule les avait forcés à se trouver dans cet hor- » rible synode, nous avons usé d'indulgence à leur égard; » mais nous défendons aux pontifes nos successeurs d'em- » pêcher à l'avenir la liberté des délibérations, et de faire » aucune violence au clergé.

» Les dépouilles mortelles de Formose seront transférées » de l'église de Porto au saint-siége apostolique, à cause de » ses mérites : cependant les honneurs que nous rendons à » notre prédécesseur ne doivent pas établir de précédents » contre les canons qui défendent les inhumations dans l'é- » glise pontificale.

» Nous défendons aussi que les clercs qui auront été dé- » posés dans un concile, et qui n'auront point été canonique- » ment rétablis, soient promus à un degré plus élevé, comme » il a été fait lors de l'élection de Boniface, d'abord déposé » du sous-diaconat et ensuite de la prêtrise. Si quelqu'un » osait contrevenir à ce règlement, nous le déclarons chargé » de l'anathème du saint-siége.

» Nous condamnons également les réordinations et les re-
» baptisations.

» L'onction du saint chrême qui a été donnée à notre fils
» spirituel l'empereur Lambert est confirmée ; mais nous re-
» jetons de toute notre puissance celle que Bérenger nous a
» surprise.

» Les actes des assemblées que nous avons censurés seront
» livrés au feu : Sergius, Benoît et Marin ne doivent plus être
» tenus pour ecclésiastiques, s'ils ne viennent à pénitence ;
» nous les déclarons séparés de la communion des fidèles,
» comme tous ceux qui ont violé la sépulture de Formose, ou
» qui ont traîné son cadavre dans le Tibre.

» La sainte Église romaine souffre de grandes violences à
» la mort d'un pape ; ces désordres viennent des élections
» qui sont faites à l'insu de l'empereur, et sans attendre,
» comme les canons l'ordonnent, la présence des commis-
» saires impériaux. Pour l'avenir, nous ordonnons que le
» pontife soit élu dans l'assemblée des évêques, sur la de-
» mande du sénat et du peuple, et sous les auspices du
» prince ; et nous défendons qu'on exige de lui des ser-
» ments que l'usage n'aura pas consacrés.

» Les temps ont introduit une coutume détestable : à la
» mort des pontifes on pille le palais patriarcal, et le pillage
» s'étend par toute la ville ; on traite de même les maisons épi-
» scopales à la mort des évêques. Nous voulons que cette cou-
» tume cesse ; les censures ecclésiastiques et l'indignation de
» l'empereur puniront ceux qui braveraient nos défenses.

» Nous condamnons encore l'usage de vendre la justice sé-
» culière ; s'il se trouve par exemple des femmes prostituées

» dans une maison appartenant à un prêtre, les juges ou leurs » officiers les en arrachent avec scandale, et les maltraitent » jusqu'à ce qu'elles soient rachetées par leurs maîtres, pour » acquérir le droit de prostitution.......... »

Cette coutume était peut-être un reste de l'ancien usage aboli par l'empereur Théodose, et qui servait de châtiment aux femmes surprises en adultère. D'ailleurs, on sait que les dames romaines avaient la liberté de se prostituer, pourvu qu'elles déclarassent devant les édiles qu'elles voulaient être courtisanes; néanmoins, celles qui avaient pour aïeul, pour père ou pour mari un chevalier romain, ne pouvaient pas jouir de ce privilége.

Le concile de Rome étant terminé, Jean IX se rendit à Ravenne, où il présida une nouvelle assemblée d'évêques, sous la protection de l'empereur Lambert.

Nous rapportons un des décrets qui furent rendus relativement au denier de saint Pierre, qui était toujours la chose importante pour le clergé : « Si quelqu'un refuse de se sou- » mettre aux canons et aux capitulaires des empereurs Char- » lemagne, Louis, Lothaire et son fils, en ce qui concerne » les décimes, il sera retranché de la communion des fi- » dèles. »

Lambert s'engagea par serment à conserver les priviléges du clergé, et promit de faire punir les brigands et les incendiaires qui désolaient les terres du pontife.

Jean s'occupa également de l'affaire d'Argrim, évêque de Langres, qui avait été ordonné par l'archevêque de Lyon et ensuite déposé par le monarque; le pape, sollicité par le clergé français, parut désirer cette réinstallation, et il écrivit

de sa main au roi Charles pour obtenir le rétablissement du prélat.

La même année, l'empereur Arnoul mourut; les grands de la Germanie s'assemblèrent alors à Forcheim, et reconnurent pour roi le jeune Louis, son fils, âgé de sept ans. Les évêques en instruisirent le pontife par une lettre écrite au nom de Halton, archevêque de Mayence, et signée de tous ses suffragants. Plusieurs passages de cette lettre sont remarquables : « Nous avons hésité quelque temps sur le choix d'un » prince, disaient-ils, mais il était à craindre que le royaume » ne fût bientôt divisé par des factions; aussi d'une commune » voix nous avons porté au trône le descendant de nos rois.

» Par cette élection se trouve maintenue l'ancienne cou- » tume suivant laquelle les princes français sortent toujours » de la même race. Si nous avons agi sans attendre vos or- » dres sacrés, c'est que les païens placés entre nous arrêtent » nos ambassadeurs : nous vous prions maintenant de con- » firmer ce qui a été fait par nous....

» Nos frères les évêques de Bavière nous ont demandé du » secours contre les Moraves; ils se plaignent d'être accusés » faussement de conserver des relations avec les idolâtres, » et ils nous prient d'implorer votre bénédiction pour eux, » en vous demandant des secours pour réprimer l'insolence » des Slaves. »

Les évêques de Bavière écrivirent également au pape plusieurs lettres qui portent en tête les noms de Thomas, archevêque de Salzbourg, et de quelques autres prélats; elles donnent une connaissance exacte des mœurs du temps, de l'esprit du clergé et de la barbarie de ces peuples. « Nous ne saurions

» croire, écrivaient-ils, qu'il émane du saint-siége quelque » pensée ou quelque action contre la justice divine; cependant tous les jours nos ennemis le proclament et offrent de » nous en fournir des preuves irrécusables. Les Moraves affir- » ment qu'à force d'argent ils ont obtenu de vous la nomi- » nation de l'archevêque Jean et des évêques Daniel et Benoît. » Depuis ce moment, ces peuples, qui avaient toujours été » sous notre autorité pour les biens spirituels et temporels, » se refusent à notre direction; nos comtes ne peuvent plus » exercer leur juridiction dans ce pays, et les tributs jusqu'a- » lors levés sans obstacle ne sont plus apportés dans nos villes. » Les Moraves s'éloignent même du christianisme, et leur au- » dace s'est accrue jusqu'à ce point qu'ils osent nous faire la » guerre, et qu'ils nous obligent maintenant à nous cacher » derrière nos murailles.

» Des évêques slaves, qui ont un libre accès auprès de vos » légats, nous ont chargés de calomnies, et nous ont accusés » d'être divisés d'intérêts et de pensées avec les Allemands » et les Français. Que votre sainteté prenne garde de se lais- » ser surprendre par ces mauvais chrétiens; notre jeune roi » est, au contraire, le digne successeur de ses ancêtres, et il » veut être le protecteur zélé de l'Église romaine. Il est faux » que nous ayons fait alliance avec les Hongrois au préjudice » de la religion, que nous leur ayons prêté des serments en » jurant par le chien ou par le loup, et que nous nous soyons » soumis à des cérémonies abominables.

» Dieu, qui sait tout, recevrait le serment de notre inno- » cence, si nous étions devant vous qui tenez sa place sur la » terre : il est vrai que les Hongrois persécutaient sans relâche

» les peuples des provinces éloignées, et que nous avons été » obligés d'acheter le repos de nos frères, non en leur don- » nant de l'argent, mais en leur fournissant des vêtements et » du linge.

» Les Moraves seuls sont coupables des crimes qu'ils nous » imputent; car ils ont placé dans leurs rangs un grand nom- » bre de Hongrois, et après leur avoir rasé la tête pour les ren- » dre méconnaissables, ils les ont envoyés contre nous avec » leurs soldats. Nos campagnes ont été ravagées, les hommes » massacrés; ceux qui ont été épargnés sont plongés dans les » cachots, et terminent leur vie dans les horreurs de la faim; » les domaines des hommes et des femmes nobles ont été » livrés aux flammes, et toutes les églises ont été saccagées; » la Pannonie, qui est une province chrétienne, a été dé- » vastée jusqu'à trois fois par leurs bandes féroces, et les » évêques que vous nous avez envoyés vous diront combien » de journées ils ont marché en trouvant le pays désert Le » ciel est témoin de tous les efforts que nous avons faits pour » obtenir la paix des Hongrois lorsqu'ils ont fait une inva- » sion contre l'Italie; et cependant les Moraves nous ont ac- » cusés d'avoir soldé de nos deniers ces hordes barbares; ce » qui est la plus exécrable calomnie qu'aient pu inventer nos » ennemis. Nous leur avons offert à eux-mêmes d'oublier le » passé et de nous rendre réciproquement nos prisonniers, » afin de pouvoir défendre les biens du saint-siége, mais ils » s'y sont refusé, pour nous empêcher de vous donner cette » preuve éclatante de notre soumission. »

Cette lettre est terminée par ces paroles : « Moi, Théotmar, archevêque, qui prends soin du patrimoine de Saint-

» Pierre, et qui prélève sur les peuples les décimes que vous » avez ordonnés, je n'ai pu, à cause de la fureur des païens, » vous porter encore ou vous envoyer l'argent qui vous est » dû; mais, par la grâce de Dieu, puisque l'Italie est délivrée, » les jours ne s'accumuleront pas avant qu'il soit remis en » vos mains. »

Jean IX, à l'exemple de ses prédécesseurs, prit part aux affaires de l'Église orientale; mais l'intérêt de la chrétienté l'occupait moins que les vues particulières de son ambition. De tout temps les papes ont caché leurs prétentions sous le prétexte spécieux de la gloire de l'Église; et les peuples ne sauraient trop se tenir en garde contre le système d'hypocrisie suivi par la cour de Rome, pour ne pas se laisser séduire par les trompeuses apparences d'une piété extérieure.

En examinant avec attention la lettre que le souverain pontife adressait à Stylien, prélat de Néocésarée, on comprendra dans quel but il donnait de si grands éloges à cet évêque, qui s'était constamment opposé au schisme de Photius. « Nous » voulons, écrivait Jean IX, que les décrets des papes demeu» rent inviolables; c'est pourquoi nous rejetons Étienne, An» toine, Ignace et Photius de notre communion, et nous » l'accordons à ceux qui observeront cette règle. »

Alphonse III, qui régnait dans une partie des Espagnes, après avoir fortifié la ville d'Oviédo sa capitale, entreprit de faire élever une magnifique basilique en l'honneur de Saint-Jacques de Compostelle; lorsque les travaux furent terminés, il envoya à Rome une ambassade composée des deux prêtres Sévère et Suiderède, et un laïque appelé Rainalde, afin d'obtenir du pontife la consécration de sa nouvelle cathédrale.

Jean consentit à ériger en métropole l'église d'Oviédo, et il autorisa le roi à tenir un concile. Sa lettre se terminait ainsi : « Nous sommes affligé comme vous de la présence des païens, » et nous combattons jour et nuit avec eux. Dans cette re- » ligieuse intention, nous demanderons à votre clémence de » bons chevaux arabes et des armes..... »

D'après l'autorisation du saint-père, Alphonse fit faire avec une grande solennité la dédicace de Saint-Jacques de Compostelle ; et il tint, le 29 novembre suivant, un synode pour nommer un archevêque sur le siége de Tarragone. Cette assemblée élut l'abbé Césaire ; mais le métropolitain de Narbonne s'étant opposé à son installation, Césaire en appela au siége pontifical, et son élection fut confirmée canoniquement.

L'an 900, Louis, fils de Boson, roi de Provence, fut appelé pour la seconde fois en Italie par les seigneurs romains, et il vint accompagné d'une armée nombreuse. Jean IX lui accordà le titre de roi d'Italie et d'empereur d'Occident ; mais sous la promesse que ce prince conserverait à la chaire apostolique les priviléges que les rois de France avaient reconnus aux pontifes de Rome.

Suivant l'opinion des historiens, Jean IX mourut vers l'année 900, sans avoir, dit Platine, rien fait qui fût digne de mémoire. Nous ajouterons qu'il souleva des querelles religieuses éteintes depuis longtemps ; qu'il acheta la conversion des Normands avec les trésors des peuples, et qu'il n'oublia jamais la perception des deniers de l'Église ; le Sueur et le cardinal Baronius font son éloge en disant qu'il fut le meilleur des mauvais papes.

BENOIT IV,

121e PAPE.

LÉON LE PHILOSOPHE, empereur d'Orient.

CHARLES LE SIMPLE, roi de France.

Tableau hideux de la corruption des pontifes. — Élection de Benoît. — Les prêtres se livrent à toutes les débauches. — Les églises deviennent des lieux de prostitution. — Mort du pape.

Il est certain que la vacance du saint-siége après la mort de Jean ne fut pas de longue durée; néanmoins il serait difficile de la déterminer. Le nouveau pontife était Romain, fils de Mummole et d'origine noble; quelques auteurs parlent de son amour pour le bien public et de sa libéralité envers les pauvres; mais Platine assure que dans ces temps malheureux, où la raison et la vertu étaient entièrement bannies de l'Église, il n'était pas possible de trouver un pontife digne de remplir la chaire de saint Pierre.

Cet historien exprime ainsi son opinion sur cette déplorable décadence de la pureté apostolique : « La majesté du souve-» rain pontificat s'était établie, dit-il, par la sainteté des » mœurs et par les lumières de la doctrine chrétienne, deux » choses qui s'acquièrent par de grands travaux et sans le se-» cours des richesses. Mais à peine le luxe fut-il introduit dans » le temple de Dieu, que les prêtres, abandonnant la régula-» rité de leur vie, se livrèrent à la volupté et s'endormirent

» dans les bras de la corruption. Enfin la chaire d'humilité » et de chasteté devint le but de toutes les ambitions, la ré» compense de tous les crimes, le refuge de toutes les abomi» nations. »

Que devons-nous penser de l'infaillibilité des papes en lisant ces accusations d'une véracité irréprochable? Et pourrons-nous croire encore que la succession apostolique des évêques de Rome ait toujours été bénie de Dieu!...

Dès que Benoît fut assis sur le saint-siége, il reçut une députation envoyée par Argrim, qui n'était pas encore rétabli dans l'évêché de Langres. Ce prélat exposait au pape, qu'après la mort de Geilon il avait été élu par le clergé et par le peuple, et consacré canoniquement par son métropolitain Aurélien, archevêque de Lyon, assisté de ses suffragants, et de Bernouin, primat de Vienne; il ajoutait qu'après avoir gouverné son église pendant deux années et trois mois, une faction l'en avait chassé, sous le règne de l'empereur Guy, et que depuis son absence de grands désordres s'étaient introduits dans son diocèse; que depuis longtemps on ne consacrait plus le saint chrême; que les enfants restaient sans confirmation, et que les fonctions épiscopales n'étaient plus exercées dans sa province.

Benoît ne voulant rien décider de son autorité privée pour une affaire aussi importante, rassembla au palais de Latran un concile dans lequel il fut déclaré qu'Argrim serait maintenu sur le siége de Langres, et qu'une lettre serait adressée aux évêques des Gaules, aux rois et aux seigneurs, pour confirmer la consécration que le prélat avait déjà reçue du pape Formose. Après bien des vicissitudes, le saint évêque

put enfin gouverner son peuple jusqu'en 911, époque où il se fit moine.

Peu de temps après, vers la fin de l'année 903, la mort frappa le chef de l'Église latine.

La harangue d'Edgard, roi d'Angleterre, aux évêques de son royaume, nous donnera une peinture exacte des désordres des pontifes : « On ne voit dans Rome que débauches, dissolutions, » ivrogneries et impuretés, disait le monarque ; les maisons » des prêtres sont devenues les retraites honteuses des prosti- » tuées, des bateleurs et des sodomites ; on joue nuit et jour » dans la demeure du pape ; les chants bachiques, les danses » lascives et les débauches de Messaline ont remplacé les » jeûnes et les prières. Est-ce donc ainsi, prêtres infâmes, » que vous dissipez les patrimoines des pauvres, les aumônes » des princes, ou plutôt le prix du sang du Christ ?... » Ce document précieux nous a été conservé par Alred, abbé de Rhienval.

Stella adresse également des reproches sévères aux évêques du dixième siècle ; il les accuse d'avoir ouvert aux moines les colléges qui appartenaient aux prêtres, et de leur avoir donné les moyens de grossir leurs trésors et d'accroître leur formidable influence sur les peuples.

Cette époque, ajoute-t-il, ne donna naissance à aucune hérésie, parce que les impies pouvaient se cacher au fond du cloître, où ils menaient impunément une vie licencieuse et se livraient à toutes les débauches ; la religion n'était pratiquée dans aucun lieu de la terre ; on n'administrait plus les sacrements ; les choses saintes étaient oubliées, et les prêtres comme les peuples, les grands comme les rois, tous

s'adonnaient à la magie ; enfin l'iniquité était à son comble !

Glabert Rudolphe, qui assistait aux saturnales de ce siècle impie, s'exprime ainsi dans son langage biblique : « Le » Léviathan ancien conçut l'espérance que le débordement » des eaux du Jourdain remplirait son fleuve, je veux dire » que la multitude des chrétiens baptisés se précipiterait dans » l'enfer par l'avarice, par l'impureté, par le crime et par » l'abandon de la vérité ! » En effet la corruption, la cupidité, la violence et la cruauté, avaient été poussées à un tel degré chez les prêtres, grâce à l'exemple des chefs de l'Église, qu'il n'était plus possible de distinguer les ecclésiastiques des seigneurs séculiers. Tous s'abandonnaient sans pudeur à une ambition effrénée, à une avarice insatiable, se livraient aux délices du luxe et de la volupté, ou aux plaisirs de la table, et dépensaient dans des orgies avec les courtisanes l'argent des pauvres et de l'autel. Bientôt, grâce à eux, la société tout entière se trouva plongée dans le plus profond abrutissement et dans la corruption la plus effroyable.

Il est donc souverainement absurde de dire que le christianisme a été la cause du progrès de l'humanité, puisque bien avant son existence les peuples de l'Occident étaient parvenus au plus haut degré de civilisation, et que neuf siècles après son apparition ils étaient retombés dans la barbarie. Pour expliquer les causes de cette décadence, nous dirons seulement avec saint Jean Chrysostome : « Tout mal en ce » monde a sa source dans le temple ; » et nous ajouterons avec saint Jérôme : « On ne trouve d'abrutisseurs, de séduc» teurs et de corrupteurs du peuple que parmi les prêtres » et parmi les rois ! »

LÉON V,

122e PAPE.

LÉON LE PHILOSOPHE,	CHARLES LE SIMPLE,
empereur d'Orient.	roi de France.

Sergius vient encore disputer le siége de Rome.—Election de Léon. — Christophe chasse le nouveau pontife. — Mort de Léon. — Mort d'Alfred le Grand.

Après la mort de Benoît IV, les marquis de Toscane firent de nouveaux efforts pour mettre sur le trône pontifical leur parent Sergius; ils échouèrent dans leur tentative; et les Romains, par haine contre l'indigne ministre qu'on voulait leur imposer, s'empressèrent d'élire un vénérable prêtre qui fut intronisé sous le nom de Léon V.

Ce saint homme étant incapable de gouverner l'Église, ne put se maintenir au pouvoir, et fut bientôt renversé par un ambitieux appelé Christophe, qu'il avait élevé dans sa propre maison.

Ce monstre détrôna son bienfaiteur, et le jeta dans un cachot, où il le fit étrangler.

Cette cruauté confirme la sentence de Théocrite : « Si vous » nourrissez des loups, ils vous mangeront. »

Pendant que l'Église romaine était livrée à l'anarchie la plus déplorable, le roi Alfred le Grand achevait son règne glorieux et laissait à son fils Édouard Ier la monarchie de la Grande-Bretagne, que lui avaient léguée son père et son aïeul.

Tous les historiens s'accordent à faire le plus grand éloge de ce prince et l'appellent le régénérateur de l'Angleterre. En effet, il établit à Oxford des écoles qui devinrent l'origine de la célèbre université de cette ville; il s'occupa de la marine, de l'administration intérieure du royaume; il publia un recueil de lois qui servirent plus tard de base aux codes du droit et de la législation britannique; il se montra l'ardent protecteur des arts et des sciences, et appela autour de lui les savants étrangers pour qu'ils l'aidassent à faire sortir ses peuples de la barbarie où ils étaient plongés. Lui-même prit la plume et traduisit en saxon pour ses sujets l'Histoire ecclésiastique de Bède, le Pastoral de saint Grégoire et les Consolations de Boëce; mais il se garda bien de contraindre les consciences, et il mit au contraire toute sa gloire à convertir les hommes par l'exemple de ses vertus.

Voltaire a dit de lui : « Je ne sais s'il y eut jamais sur la » terre un prince plus digne des respects de la postérité » qu'Alfred le Grand. L'histoire ne lui reproche ni défauts ni » faiblesses, et le met au rang des héros utiles au genre humain, » c'est-à-dire le compte parmi les hommes extraordinaires qui » ont aidé leurs semblables à sortir de l'état de barbarie. » A cet éloge de l'illustre écrivain, nous ajouterons que le souverain anglais fut réellement plus grand que Charlemagne, le régénérateur des lettres en France, parce qu'il se contenta d'être le père de son peuple, tandis que le monarque français voulut ajouter aux titres réels qu'il avait à l'admiration de la postérité, ceux de conquérant, de fondateur du despotisme en Occident, et de protecteur des papes!

CHRISTOPHE Ier,

123e PAPE.

LÉON LE PHILOSOPHE, emporeur d'Orient.

CHARLES LE SIMPLE, roi de France.

Christophe s'empare du saint-siége.—Sergius à son tour renverse le nouveau pontife. — Christophe est relégué dans un monastère, ensuite renfermé dans une prison et condamné à mourir de faim.

On ne saurait mettre en parallèle les ambitions politiques et leur cortége d'assassinats, d'empoisonnements et de massacres, avec les ambitions religieuses, pour l'atrocité des crimes qu'elles ont causés et pour la grandeur des maux qu'elles ont attirés sur les peuples. Dans les unes, la force brutale joue le principal rôle; dans les autres, la ruse et la trahison viennent en aide à la force matérielle.

Les despotes se contentent de dominer les peuples, de voler leurs richesses, et leur pouvoir s'arrête à la répression des actes visibles; la mort est un refuge toujours prêt, toujours assuré contre la tyrannie. Mais il n'en est pas de même de l'autorité religieuse; les prêtres veulent opprimer en ce monde et poursuivre leurs victimes jusqu'au delà du tombeau; ils veulent régner sur la pensée, gouverner les convictions, s'arroger la puissance de commander aux âmes; et vivant ou mort, ils exigent que l'homme soit soumis à leur détestable omnipotence.

L'histoire de l'Église à cette époque est remplie de faits qui démontrent combien est ardente chez les ecclésiastiques cette soif du pouvoir, et à quels excès ils peuvent se porter pour satisfaire leur ambition. Lorsqu'un prêtre s'est fixé un but et lorsque ce but est l'autorité, tous les moyens lui sont bons pour parvenir à ses fins : s'il rencontre des obstacles, il les franchit ou les brise: la justice, l'honneur, la morale, sont pour lui des mots sans valeur; la bonne foi est une duperie, le dévouement de la démence, et la probité un crime; parents, amis, hommes, femmes, il sacrifie tout, il trompe ou corrompt tous ceux qui l'entourent.

C'était en mettant ouvertement en pratique ces abominables doctrines que Christophe le Romain s'était élevé sur le saint-siége; mais les moyens qui lui avaient donné le pouvoir furent employés pour le renverser par l'infâme Sergius, qui aspirait depuis longtemps à la papauté.

Christophe fut arraché de la chaire apostolique et renfermé dans un monastère; puis, comme son ambition et ses menaces donnaient des inquiétudes à son successeur, il fut tiré de l'asile sacré du cloître, et plongé dans un horrible cachot, où il fut condamné à mourir de faim.

Cependant au milieu de toutes ces révolutions de palais, les maximes ambitieuses et usurpatrices de la cour de Rome poursuivirent leurs progrès, et devinrent, selon les circonstances, de plus en plus exigeantes : aussi verrons-nous l'influence sacrée du siége de Rome s'appuyer sur l'influence politique, pour fortifier cet immense réseau qui enveloppera les peuples et les rois.

SERGIUS III,

124e PAPE.

LÉON LE PHILOSOPHE, empereur d'Orient. CHARLES LE SIMPLE, roi de France.

Intronisation de Sergius. — Il réhabilite la mémoire d'Étienne VII et déclare Formose pontife infâme et sacrilége. — Réflexions du cardinal Baronius. — Adultères du pape Sergius avec la fameuse courtisane Marozie. — Église de Constantinople. — Fondation de l'abbaye de Cluny. — Église de Brême. — Mort de Sergius. — Réflexions sur les vices honteux du pontife.

L'ambitieux Sergius, maître enfin de cette chaire pontificale, l'objet de sa convoitise, ne mit plus de frein à ses vices. Après la mort de Théodore II, il avait déjà été nommé pape une première fois, puis renversé du saint-siége : après sept ans d'exil, la faction qui lui avait posé la tiare sur le front le rappela dans Rome, afin qu'il pût une seconde fois employer les brigues et les moyens de corruption qui étaient en usage pour s'emparer du trône de l'Église.

Avec Sergius, l'esprit vindicatif du prêtre, la lubricité du moine et la violence du fanatique se placèrent sur la chaire de saint Pierre : ce pontife regardant comme des usurpateurs Jean IX et les trois papes qui l'avaient précédé, cassa tous leurs actes, et se prononça contre la mémoire de Formose.

Dans un concile, composé de ses esclaves, il approuva la procédure qui avait été faite par Étienne VII; il fit transférer

le corps de ce pontife dans la demeure apostolique, au mépris des canons, et il grava sur son tombeau une épitaphe louangeuse et mensongère; Formose, au contraire, fut déclaré solennellement pape sacrilége, et sa mémoire fut anathématisée.

Le cardinal Baronius, dont la plume a trop souvent flatté le saint-siége, s'indigne enfin de cet étrange scandale. « C'est » un scélérat, dit-il, digne de la corde et du feu; le taureau » d'airain de Phalaris, dans ses flancs rougis par la flamme, » n'aurait pu faire souffrir à ce monstre exécrable les sup» plices qu'il méritait. Il est impossible de croire qu'un sem» blable pape ait été légitime!..... »

Néanmoins Sergius, appuyé par les armes d'Adalbert, marquis de Toscane, et soutenu par Charles le Simple, qui haïssait la faction de Formose, régna dans Rome et fit trembler tous ses ennemis.

La ville sainte était alors gouvernée par une fameuse courtisane nommée Théodora, qui avait été mise en possession du château de la ville par Adalbert, marquis de Toscane, son amant. Théodora avait deux filles, dont les débauches surpassaient encore celles de leur mère; l'aînée, appelée Marozie, d'une merveilleuse beauté, devint à son tour la maîtresse d'Adalbert, et en eut un fils nommé Albéric; ensuite elle s'abandonna au pape Sergius; et de cette union infâme naquirent des enfants que nous verrons devenir papes à leur tour, et qui continueront des incestes monstrueux avec la Marozie leur mère pendant trois générations.

Le dernier mariage de l'empereur Léon le Philosophe avait encouru le blâme du clergé, et causait une grande division

dans l'Église d'Orient par suite de l'obstination du patriarche Nicolas, qui condamnant les troisièmes et les quatrièmes unions, voulait interdire l'entrée de l'église au chef de l'état. D'abord, le prince descendit à la prière pour obtenir du patriarche qu'il rétractât cette défense; enfin, fatigué de l'implorer, il résolut de punir sa témérité. Nicolas fut chassé de son siége, envoyé en exil; et on consacra à sa place Euthymius le syncelle, homme d'une rare piété.

Pour régulariser ce changement, l'empereur écrivit aux patriarches d'Alexandrie, d'Antioche, de Jérusalem et au pape Sergius, et il les engagea à examiner la validité canonique de son mariage. Ceux-ci, intimidés par la fermeté de Léon, envoyèrent des légats à Constantinople, pour apprendre aux peuples que l'union du prince n'était point condamnable par la religion chrétienne, et que les canons n'étaient obligatoires que pour les simples fidèles.

Dans le même temps, la Gaule voyait s'élever l'abbaye de Cluny, qui a donné tant de grands hommes à la France et quelques pontifes au saint-siége; le fondateur de ce célèbre monastère fut le comte Guillaume, duc d'Aquitaine et de Berry, fils de Bernard, comte d'Auvergne, et petit-fils d'un autre Bernard, comte de Poitiers; il avait épousé Ingelberge, fille de Boson, roi de Provence, et sœur de l'empereur Louis; depuis il avait été dépouillé de ses états, et l'usurpateur lui avait fait crever les yeux par le bourreau.

Guillaume explique lui-même les motifs de son action pieuse dans la charte qui établit cette fondation: « Voulant » employer utilement pour le salut de mon âme les biens » terrestres que Dieu m'a donnés, j'ai cru ne pouvoir mieux

» faire que de m'attirer les bénédictions des pauvres, et j'ai » fondé à mes dépens une communauté de moines. Désirant » que cette œuvre soit durable dans l'avenir, je déclare, au » nom de Dieu et de notre Sauveur Jésus-Christ, donner aux » saints apôtres Pierre et Paul la terre de Cluny, située dans » le comté de Mâcon, sur la rivière de Graune. La chapelle » dédiée à la Vierge et à saint Pierre, ainsi que ses dépen- » dances, feront partie de la donation, et ce, pour le repos de » l'âme de monseigneur le roi Eudes, pour celui de mes pa- » rents et de mes serviteurs.

» On bâtira à Cluny un monastère pour réunir des frères, » qui vivront selon la règle laborieuse de saint Benoît : ce re- » fuge, consacré aux apôtres saint Pierre et saint Paul, sera » à jamais l'asile de ceux qui, sortant pauvres du siècle, » n'apporteront avec eux que la bonne volonté. Les moines » et tous les biens seront placés sous la direction souveraine » de l'abbé Bernon; après sa mort, le pouvoir d'élire un » abbé du même ordre retournera aux frères, sans que nous » ou aucune autre autorité puisse empêcher l'élection ré- » gulière.

» Néanmoins les moines devront payer tous les cinq ans dix » sous d'or au saint-siége, pour obtenir la protection des » apôtres et celle du pontife. Ils exerceront chaque jour les » œuvres de miséricorde envers les pauvres, les étrangers et » les pèlerins; et dès ce moment ils ne seront soumis ni à » nous, ni à nos parents, ni au roi, ni à aucune puissance » de la terre. Les comtes, les évêques et les papes mêmes » (je les en conjure au nom de Dieu, de ses saints et du » jour du jugement) ne s'empareront jamais des biens de ces

» serviteurs du Christ, et ne pourront ni vendre, ni dimi-
» nuer, ni échanger ou donner en fief les terres de ce cou-
» vent. »

Des malédictions terribles et une amende de cent livres d'or devaient punir ceux qui oseraient s'élever contre la teneur de ces chartes. La donation fut déposée dans la cathédrale de Bourges, en 910; elle fut souscrite par Guillaume, par le métropolitain et par les évêques Atton et Adalard; la princesse Ingelberge et plusieurs seigneurs y apposèrent leurs sceaux.

Bernon, premier abbé de Cluny, descendait des plus nobles familles de la Bourgogne; il avait déjà fondé de ses biens le monastère de Gigni, dans le diocèse de Lyon, et avait réformé celui de la Baume, près Lons-le-Saunier; il ne mit dans sa nouvelle communauté que douze moines; plus tard, il éleva le nombre jusqu'à soixante, et il leur donna un grand nombre de domestiques pour les servir.

Au commencement du dix-huitième siècle, les moines de Cluny possédaient encore dans les provinces des terres seigneuriales; ils avaient un collége où l'on enseignait les humanités et la philosophie; ils possédaient une magnifique église où l'on célébrait l'office divin avec les mêmes cérémonies qu'à Saint-Pierre de Rome. La mémoire de saint Hugues était en grande vénération dans le monastère, et les cendres de cet abbé avaient été placées derrière le maître-autel, où l'on entretenait une lampe qui, disait-on, avait le privilége merveilleux de toujours brûler sans que l'huile pût jamais diminuer!

Tandis qu'on travaillait à fonder la célèbre abbaye de

Cluny, le vénérable Adalger, archevêque de Hambourg, parvenu à une extrême vieillesse, venait demander au saint-siége que l'évêque Hoger, de la Nouvelle-Corbie, eût la permission de le soulager dans ses fonctions épiscopales. Mais le pontife Sergius refusa brutalement cette autorisation, et ne tint aucun compte des plaintes et des prières de ce vieillard; bien plus, il cassa les décrets rendus par Formose en faveur de son diocèse; il renouvela les priviléges de l'Église de Brême, confirma ceux que les papes Grégoire et Nicolas avaient accordés à saint Anscaire et à saint Rembert; et enfin il lui imposa cinq évêques voisins comme assesseurs pour l'aider dans le gouvernement des fidèles.

On ne peut fixer exactement l'époque où l'infâme Sergius disparut de la terre; cependant, soit qu'il ait perdu le trône patriarcal avec la vie, soit qu'il ait été chassé de la chaire apostolique par son successeur, et qu'il ait ensuite continué ses honteuses débauches avec la Marozie, tout porte à croire que dans l'année 910 la chrétienté fut délivrée de ce monstre

ANASTASE III,

125e PAPE.

ALEXANDRE ET CONSTANTIN, empereurs d'Orient. | CHARLES LE SIMPLE, roi de France.

Élection d'Anastase. — Lettre du patriarche Nicolas au pape. — Quatrième mariage de l'empereur Léon. — Mort d'Anastase III

Anastase III, fils de Lucien, était né à Rome : les événements de son pontificat sont en partie inconnus ; nous savons seulement qu'il témoignait une grande soumission à Bérenger, qui prenait le titre d'empereur et de roi d'Italie, et qu'à la prière de ce prince, il permit à l'archevêque de Pavie de se placer sous un dais, de monter une haquenée blanche dans les grandes cérémonies, et de faire porter une croix devant lui; il poussa même la déférence pour les ordres de Bérenger jusqu'à faire asseoir ce prélat à sa gauche dans les conciles et à la sainte chapelle.

Comme ses prédécesseurs, il bâtit des églises; il répara la diaconie de Saint-Adrien, et consacra solennellement un autel magnifique qu'il avait posé de sa main.

On croit que ce fut à ce pontife que Nicolas, patriarche de Constantinople, envoya une lettre où il raconte la persécution qu'il avait soufferte à l'occasion du quatrième mariage de l'empereur Léon. Cette lettre est remarquable parce qu'elle montre la prédominance de l'Église d'Occident sur celle

d'Orient. Nicolas se plaint amèrement de la dureté des légats du dernier pontife. « Ces prêtres semblaient n'être venus de » Rome que pour nous déclarer la guerre, dit-il; au lieu de » s'informer soigneusement de l'affaire qui était soumise à » leur investigation et d'en faire le rapport à leur chef spi- » rituel, ils ont condamné ceux qui avaient encouru l'indigna- » tion du prince en refusant d'autoriser un acte d'inconti- » nence. Ces deux ou trois hommes, s'attribuant la primauté » dans l'Église, ont fait approuver leur scandaleuse décision » par les prélats d'Occident; ils ont vendu à l'empereur de » prétendues dispenses, comme si avec ces dispenses on pou- » vait violer les canons et autoriser la débauche.

» Dans aucune circonstance l'Église ne peut permettre » qu'on demeure dans le péché où l'on est tombé; elle se pro- » pose seulement d'imiter la miséricorde de Dieu, en tendant » la main au pécheur pour le relever. Vos légats soutenaient » qu'il s'agissait d'union légitime et non de concubinage; et » ils appelaient mariage la conjonction impure avec une qua- » trième femme. Pourquoi donc les canons chassent-ils de la » communion ceux qui tombent dans cette faute? Pourquoi la » traitent-ils d'incontinence brutale qui excède les bornes de » l'humanité? Cependant ils ont osé avouer que tel était l'u- » sage parmi les Romains. Est-ce un éloge ou un blâme contre » le saint-siége? Est-il vrai que vous permettiez de prendre » une quatrième, une cinquième, une sixième femme, et à » l'infini, jusqu'au tombeau? Vous allégueriez vainement » cette parole de l'Apôtre : « Il vaut mieux se marier que » brûler. » Ce n'est point pour vous qu'elle est écrite, puis- » qu'il est dit que les secondes unions ne sont permises qu'aux

» femmes, à cause de leur faiblesse qui les condamne à » obéir. »

Nicolas cite plusieurs passages des saints livres en faveur de son opinion; et après avoir établi que les princes, en matière de péché, n'ont point de priviléges au-dessus des autres hommes, il ajoute : « Je ne dis point ces paroles pour vous » obliger à condamner la mémoire de l'empereur et celle de » Sergius votre prédécesseur : tous deux se sont déjà présentés » au tribunal du souverain Juge. Cependant Léon, avant de » mourir, a reconnu sa faute avec larmes; il a demandé par» don à Dieu, et j'ai prié avec lui; car, à sa mort, il m'avait » rappelé de l'exil, il m'avait rendu le gouvernement de mon » clergé et de mon peuple. Je ne vous demande, saint-père, » que la punition de ceux qui restent et qui ont excité contre » moi de si grands troubles; votre devoir est de me l'accor» der; votre dignité et l'honneur du siége de Rome la ré» clament. Nous vous en conjurons tous, et le prince qui » règne sur l'empire vous envoie le maître de son palais » pour vous prier de punir nos ennemis. »

La vie obscure d'Anastase III n'a point excité l'attention des historiens de ces temps déplorables; il n'entreprit rien contre la mémoire de ceux qui avaient occupé avant lui la chaire apostolique, et son règne ne s'est pas distingué par de grands crimes. Il mourut en 912, après un pontificat de deux ans et quelques mois.

Pendant que le christianisme plongeait dans les ténèbres de l'ignorance et de la barbarie tous les peuples qui embrassaient ses doctrines, le mahométisme civilisait les nations qui suivaient ses lois. Abdérame III, surnommé le protecteur du

culte du vrai Dieu, huitième kalife ommiade d'Espagne, montait sur le trône de Cordoue, et faisait fleurir les arts, l'industrie et le commerce chez les populations arabes qui s'étaient établies sur le sol de la péninsule hispanique. De nombreux ouvriers, dirigés par des métallurgistes et des lapidaires habiles, exploitaient les riches mines d'or et de rubis situées près de Malaga et de Béja; des agronomes élevaient des vers à soie dans les fertiles campagnes de Cordoue et de Grenade, et des artisans fabriquaient les brillants tissus que les autres peuples achetaient au poids de l'or. En vain les rois catholiques de Léon et les comtes de Castille voulurent-ils troubler la tranquillité du royaume d'Abdérame; ils eurent la honte d'être vaincus dans vingt-deux batailles rangées

Abdérame est sans contredit le plus grand prince qui ait paru au dixième siècle : il fonda une école de médecine, la seule qu'il y eût alors en Europe; il établit des académies pour l'étude des sciences abstraites; grâce à son intelligente direction, les arts furent portés à un tel degré de perfection, qu'on serait tenté de révoquer en doute l'existence des chefs-d'œuvre d'architecture et de sculpture dont il embellit la ville de Cordoue. Cependant malgré la splendeur qui environnait son trône, le kalife n'était point heureux! Lui-même en fait l'aveu dans un livre de maximes qu'il écrivit pour son successeur : « Richesses, honneurs, plaisirs, j'ai joui de tout, » j'ai tout épuisé. Tout ce que les hommes désirent m'a été » prodigué par le ciel. Néanmoins, dans un long espace » d'apparente félicité, j'ai calculé le nombre des jours où je » me suis trouvé heureux; ce nombre se monte à quatorze! » Mortels, appréciez la grandeur, le monde et la vie! »

LANDON,

126e PAPE.

ALEXANDRE ET CONSTANTIN, empereurs d'Orient. — CHARLES LE SIMPLE, roi de France.

Élection de Landon.—Obscurités sur son pontificat.—Sa mort.—Conversion de Rollon, chef des Normands.

Le successeur du pontife Anastase fut le diacre Landon, Romain de naissance, et fils d'un prêtre nommé Anastase.

Les actions de ce pape sont restées dans l'oubli le plus profond. Platine rapporte, d'après un ancien auteur, que Landon employa son autorité et sa médiation pour empêcher Bérenger et Rodolphe, fils du comte Guy, de se faire la guerre et de se disputer la couronne impériale. Landon mourut après un pontificat de six mois et deux jours.

Sous ce règne éphémère, un événement d'une grande importance pour l'Église s'accomplit dans les Gaules : Rollon, un des chefs féroces des Normands à qui Charles le Simple, pour acheter la paix, avait donné en mariage la princesse Giselle, et pour dot le pays compris entre l'Epse et la mer de Bretagne ainsi que la Neustrie, reçut l'eau régénératrice du baptême. Le nouveau chrétien, fanatisé par Francon, archevêque de Rouen, fit également baptiser les comtes, les chevaliers et les soldats de son armée, ce qui ne les empêcha pas d'être aussi pillards qu'avant leur conversion. Rollon fut alors

obligé, pour étouffer l'esprit de rapine qui caractérisait ces hordes de barbares, de faire des ordonnances si terribles contre les voleurs, que bientôt on n'osa plus ramasser sur le chemin un objet perdu. Les chroniques rapportent même que le duc, voulant faire une épreuve pour juger de quelle manière ses ordres étaient respectés, suspendit un bracelet d'or à une branche d'arbre au milieu de la campagne, et que ce bracelet demeura trois années entières sans que ni homme ni femme ni enfant osât y toucher.

Rollon n'était pas seulement un objet de crainte salutaire pour les voleurs de ses états; il était tellement redouté au dehors, que les pirates, qui avant son installation dans la Neustrie infestaient les côtes et faisaient des incursions jusque dans l'intérieur du pays, n'osèrent plus se montrer, et que les Normands mêmes furent obligés de respecter le sol de la France.

Ainsi se trouvèrent interrompues les invasions des barbares qui venaient périodiquement ravager les provinces avoisinant les rives de la Seine. Toutefois il faut bien se garder d'attribuer ce résultat heureux à l'influence du christianisme ou à la politique de l'imbécile Charles III; car en protégeant le sol qui lui avait été abandonné, le duc Rollon suivit tout simplement cette loi naturelle qui porte les hommes mêmes les plus barbares à défendre leurs foyers.

JEAN X,

127e PAPE.

CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE, empereur d'Orient.

CHARLES LE SIMPLE, roi de France.

Élection de Jean X.—Ses amours avec la patricienne Théodora.—Il est chassé du siége de Ravenne.—Le pape combat les Arabes à la tête des armées. — Hypocrisie de Jean. — Réunion des Églises d'Orient et d'Occident. — Décrets sur les mariages. — Église de Tongres. — Le jeune Hugues est consacré, âgé seulement de cinq ans, archevêque de Reims. — Révolution d'Italie. — Mariages incestueux dans la famille de la Marozie. — Mort de Jean X. — Le pape est étouffé par les ordres de Marozie.

Jean X, clerc de Ravenne, succéda au pontife Landon; il était Romain de naissance, fils d'une religieuse et d'un prêtre. Sa beauté le fit remarquer de Théodora, la maîtresse du pape Sergius, qui en devint éperdument amoureuse; le jeune ambitieux répondit à la passion de Théodora, et se prépara ainsi les moyens de parvenir au souverain pontificat.

Sa maîtresse, qui était toute-puissante à Rome, le fit d'abord nommer à l'évêché de Boulogne; mais avant même qu'il fût sacré, le prélat de Ravenne étant mort, Jean fut élu archevêque de cette ville. Enfin Théodora, craignant les infidélités de son amant s'il demeurait dans un archevêché éloigné de Rome, le fit ordonner pape à la mort de Landon.

Platine, historien toujours exact dans ses assertions, af

firme qu'avant cette dernière élection, Jean avait été chassé ignominieusement par le peuple de Ravenne pour ses scandales et pour ses crimes.

Au commencement de son pontificat, il se joignit aux deux frères Landulfe et Atenufe, princes de Capoue, et marcha avec eux contre les Sarrasins qui étaient campés dans le pays de Garillan. Jean X, plutôt soldat que pape, le casque en tête, l'épée au poing, prit le commandement des troupes, livra une grande bataille aux Arabes, et les chassa entièrement des provinces qu'ils occupaient.

Bérenger seconda le pontife dans ses projets belliqueux, et par reconnaissance Jean le couronna empereur, quoiqu'il eût déjà été sacré par Étienne VII.

Ensuite le saint-père envoya en Espagne un légat chargé de faire en son nom des dévotions au corps du bienheureux saint Jacques de Compostelle; dans ses lettres à l'évêque Sisenand, l'hypocrite Jean lui enjoignait de brûler de l'encens sur la châsse du saint apôtre, et de faire prier jour et nuit pour la rémission de ses péchés.

Ordògone II, qui régnait alors en Espagne, reçut avec distinction l'envoyé du pape, et le combla de riches présents pour son maître, malgré la diversité des opinions du clergé espagnol et du clergé latin sur le rite mosarabique usité dans toute la péninsule.

Les prêtres de Constantinople étaient toujours partagés en deux factions, ayant à leur tête les patriarches Nicolas et Euthymius; enfin, après la mort d'Euthymius, ils se réunirent et firent cesser le schisme qui avait été causé par le quatrième mariage de l'empereur Léon. Le décret qui réta-

blit la paix dans l'Église d'Orient se terminait ainsi : « A par-
» tir de cette année, la 6428e depuis la naissance du monde,
» nous défendons à tout homme clerc, prince ou laïque, de
» contracter un quatrième mariage; si quelqu'un est assez
» hardi pour oser contrevenir à notre commandement, il res-
» tera privé des sacrements ecclésiastiques, et l'entrée du lieu
» saint lui sera fermée aussi longtemps qu'il persévérera
» dans ses liens abominables.

» Quant aux troisièmes mariages, les Pères, à la vérité, les
» autorisent, mais comme une honteuse faiblesse de l'homme.
» En conséquence, ceux qui se marieront à l'âge de quarante
» ans pour la troisième fois, et qui n'auront point eu d'en-
» fants, resteront privés de la communion pendant cinq ans,
» et ne la recevront qu'une fois à Pâques, comme étant puri-
» fiés par la continence du Carême : ceux qui auront des
» enfants n'auront pas d'excuses pour les troisièmes unions.
» Néanmoins, ceux qui à l'âge de trente ans, ayant même des
» enfants, épouseront une troisième femme, resteront excom-
» muniés pendant quinze cents jours. On pourra les recevoir
» à la communion à Pâques, à l'Assomption de Notre-Dame
» et à Noël, à cause des abstinences qui précèdent ces trois
» fêtes solennelles. Ceux qui n'auront point d'enfants res
» teront soumis à la pénitence observée jusqu'à présent.

» Les premières et secondes unions, quoique permises, ne
» doivent être le résultat d'aucune mauvaise cause, comme
» rapt ou débauche antérieure, sous peine, pour les coupa-
» bles, de n'être admis à la communion qu'après avoir ac-
» compli la pénitence de la fornication. Cette pénitence dure
» sept ans, et ne peut être adoucie qu'à l'article de la mort. »

Ce dernier décret devait être lu tous les ans, au mois de juillet, sur l'ambon de la cathédrale de Constantinople.

La lettre synodale fut portée au saint-siége par ordre de l'empereur, ainsi que nous l'apprend une lettre du patriarche Nicolas, dans laquelle il s'exprime ainsi : « Vous connaissez, » très-saint Père, les afflictions que nous avons souffertes de- » puis quinze années; mais lorsque nous l'espérions le moins, » Jésus-Christ vient apaiser cette violente tempête. Nous vous » écrivons pour rétablir la concorde qui avait été interrom- » pue par la difficulté des temps; pour demander de nous en- » tendre et de décider avec vous sur ce quatrième mariage » qui a causé tant de scandale, et que nous n'avons toléré » que par une indulgence extrême pour la personne du » prince, et dans la crainte que sa colère n'attirât des maux » plus graves sur l'Église.

» A compter de ce jour, on recommencera à lire votre nom » avec le nôtre dans les sacrés diptyques, et nous jouirons » d'une paix parfaite. L'empereur vous en prie instamment, » par Basile, protospathaire, son ambassadeur, que nous » avons fait accompagner par le prêtre Euloge.

» Vous nous adresserez également des légats, afin que nous » puissions régler avec eux ce qui pourrait être justement » modifié dans les décrets que nous vous soumettons. »

Vers la même époque, Jean X reçut les plaintes du clergé de Tongres contre Herman, archevêque de Cologne, qui avait nommé Hilduin prélat de leur ville, quoique le roi Charles le Simple en eût donné le siége à l'abbé de Prom. Herman fut vertement réprimandé par le pontife pour avoir ordonné Hilduin sans l'autorisation du roi. « On ne doit

» point, dit-il, établir d'évêques dans aucun diocèse sans la » volonté du prince. » Herman et Hilduin furent mandés à Rome pour être jugés selon les canons; mais comme ils refusèrent de comparaître, Hilduin fut excommunié; l'abbé de Prom gagna sa cause, et fut ordonné par le pape, qui lui donna le pallium, honneur qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait obtenu avant lui. Néanmoins cette affaire ne fut définitivement terminée qu'en 922.

Hervé, métropolitain de Reims, étant mort cette année, Robert, fils de Robert le Fort, proclamé roi de France à la place de Charles le Simple, fit sacrer archevêque l'archidiacre Seulfe. Celui-ci se voyant affermi sur son siége, fit demander à Rome la consécration de son élection, et l'autorisation de porter le pallium; ce qu'il obtint l'année suivante.

Après trois ans et cinq jours d'épiscopat, Seulfe mourut empoisonné par les partisans d'Hébert, comte de Vermandois, qui briguait la jouissance des biens de l'évêché. En effet, aussitôt que le titulaire fut mort, le comte fit venir auprès de lui Abbon de Soissons et Bovon, évêque de Châlons, pour traiter avec eux de la chaire vacante : le peuple et le clergé, menacés de voir les biens de leur Église divisés et donnés à des étrangers, se déclarèrent de son parti, et le comte de Vermandois fit élire archevêque de la ville son cinquième fils, nommé Hugues, âgé seulement de cinq ans. Les prélats Abbon et Bovon furent envoyés comme ambassadeurs auprès du roi Raoul, qui, par leurs conseils, approuva l'ordination de cet enfant et confia au père l'administration de l'épiscopat. Rien ne manqua à ce scandale religieux, qui obtint l'approbation du pontife romain : Jean X, plus occupé de ses

amours et de ses débauches que des affaires de la chrétienté, confirma tout ce qui avait été fait, et nomma Abbon pour exercer les fonctions sacerdotales dans le diocèse de Reims jusqu'à la majorité de l'enfant archevêque.

Alors l'Italie était le théâtre d'une de ces révolutions fréquentes qui ensanglantèrent si souvent le moyen âge : les Lombards ayant chassé Rodolphe, roi de Bourgogne, appelèrent au trône Hugues, comte d'Arles, fils du comte Thibaut et de Berthe, fille du roi Lothaire.

Hugues régna vingt ans; il était brave, habile, libéral et protecteur des lettres; mais ses belles qualités étaient ternies par une dépravation horrible dans les mœurs. Son royaume embrassait les anciennes provinces des Lombards, sans comprendre la ville de Rome, dont la possession était restée à Guy, son frère utérin, par le mariage incestueux qu'il avait contracté avec l'impudique Marozie.

Cette femme exécrable, après avoir donné ce scandale public, se fatigua de son mari, et entretint un commerce sacrilége avec Jean X; puis, joignant la cruauté à la luxure, elle devint jalouse du pontife, et pour se venger des relations qu'il entretenait avec sa mère et avec sa sœur, elle résolut de l'assassiner et força son mari à exécuter le crime. D'infâmes satellites, commandés par Guy et par Marozie, envahirent le palais de Latran, égorgèrent le frère du pape, le garrottèrent lui-même et le jetèrent dans une prison, où il fut étouffé sous des matelas, vers la fin de l'année 928. Mort digne d'un tel pape!

Jean X était ambitieux, avare, apostat, impudique, sans foi, sans honneur, et sacrifiait tout à ses passions; il tint le saint-siége environ seize ans, à la honte de l'humanité!

LÉON VI,

128ᵉ PAPE.

CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE, emperour d'Orient.

RODOLPHE OU RAOUL, roi de France.

Réflexions des historiens sur Léon VI. — Incertitudes sur son règne. — Mort du pape.

Léon VI, s'il faut en croire Baronius et Papebroch, était Romain et fils du primicier Christophe; il fut élu régulièrement en 928.

Sa modestie, l'intégrité de ses mœurs, le soin qu'il prit de la religion, la tranquillité qu'il rétablit dans Rome, la pacification de l'Italie et l'expulsion des barbares qui la ravageaient, seraient autant de belles actions dont il faudrait lui tenir compte, si nous pouvions les établir sur des témoignages authentiques.

Mais les usages de la cour de Rome dans ces temps de corruption nous portent à croire que ce pontife a vécu comme ses prédécesseurs.

Il mourut après un pontificat de six mois et quelques jours.

Luitprand, évêque de Crémone, historien judicieux, qui a rempli ses ouvrages d'événements dont il a été témoin, raconte, entre autres anecdotes scandaleuses, un fait qui se

passa sous le règne de Léon VI et qui sert à faire connaître les mœurs du clergé catholique et des souverains de cette époque barbare.

L'empereur Bérenger régnait alors sur l'Italie avec sa femme l'impératrice Willa, sur laquelle il concentrait toutes ses affections. Cette princesse impudique s'était donné pour amant un prêtre laid, noir, velu, insolent, ivrogne, grossier et sot, auquel elle avait confié l'éducation de ses filles, afin de l'avoir toujours à sa disposition. Une nuit qu'il se rendait auprès de sa maîtresse, les pieds nus, pour ne point éveiller l'attention des gardes du palais, il fit une chute dans le couloir qui conduisait à la chambre même de l'impératrice. Par malheur les domestiques qui étaient de service entendirent le bruit, crurent qu'un voleur s'était introduit dans les appartements, accoururent dans le couloir et arrêtèrent le prêtre. Comme il se trouvait presque sans vêtements, Willa comprit qu'on ne manquerait pas de soupçonner ses relations adultères; alors elle prit le parti d'accuser le précepteur d'avoir voulu séduire une de ses filles. L'amant infortuné n'osa pas contredire sa royale maîtresse, dans le secret espoir qu'elle n'agissait ainsi que pour le sauver; mais celle-ci, qui avait hâte de se délivrer d'un complice, accéléra le jugement, et sous prétexte d'éviter qu'il ne prononçât des paroles outrageantes, pour la dignité impériale, elle obtint que le jour où l'on devait prononcer la sentence du coupable, il comparût devant ses juges avec un bâillon, qui ne lui devait être retiré qu'après son supplice. Le prêtre fut condamné à être décapité, ce qui fut exécuté incontinent, à la grande satisfaction de l'infâme Willa.

ÉTIENNE VIII,

129e PAPE.

CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE, empereur d'Orient. — RODOLPHE OU RAOUL, roi de France.

Incertitudes sur le pontificat d'Étienne VIII.

Étienne était fils de Theudemond et Romain d'origine. Quoiqu'il ait possédé le saint-siége deux ans et deux mois, toutes les actions de son pontificat sont restées dans l'oubli le plus absolu.

On loue sa douceur et sa probité, s'il faut en croire plusieurs scribes religieux : sa mort est fixée en 931.

Suivant quelques ecclésiastiques, Étienne VIII se serait montré très-rigide à l'égard des mœurs du clergé; mais cette assertion, qu'ils n'appuient sur aucun témoignage, ne saurait être admise consciencieusement; d'autant plus que ce fut sous son règne que parut cette singulière proposition, rendue par les canonistes romains, que « les laïques ne pourraient jamais » accuser un prêtre d'adultère, lors même qu'ils le surpren» draient en flagrant délit avec leurs femmes ou leurs filles, » et qu'ils devaient croire qu'il n'agissait ainsi que pour les » bénir plus intimement. »

D'ailleurs, il était impossible à un pape d'interdire aux ecclésiastiques les mariages concubinaires, puisque les prêtresses et les diaconesses étaient encore autorisées dans

l'Église, comme le prouve un mandement de Telaspérien, évêque de Lucques, par lequel le prélat déclarait accorder au prêtre Romuald et à Ratperge, sa femme et sa prêtresse, que celui-ci avait enlevée à sa famille, la direction et l'administration de l'Église, du couvent et de l'hôpital de San Quirico di Capanneli, au val d'Arno. Un acte authentique atteste en outre qu'à leur mort ils léguèrent à leur Église tous les biens qu'ils possédaient dans les états de Lucques et de Pise.

En France, de même qu'en Italie, l'usage des mariages concubinaires des prêtres et des prêtresses était si généralement répandu, que la chronique du Mans parle d'un évêque nommé Segeufrid qui épousa une jeune diaconesse, quoiqu'il fût déjà très-vieux. L'historien raconte même plaisamment que le prélat ne voulait passer aucune nuit séparé de sa chère évêchesse, qu'il travailla tant et si bien qu'il en eut six évêchons et mourut d'excès libidineux.

Les désordres et les scandales étaient alors poussés si loin, que le cardinal Damien, dans un de ses ouvrages, blâme la coupable tolérance du saint-siége; il dit « qu'il s'étonne » grandement que le pape permette que des mains consa- » crées pour manier le pain des anges se souillent dans les » attouchements lascifs et impurs des femmes. Il ajoute que » les concubines épousées par des prêtres sont la moelle » du diable, le virus des intelligences, le poison des buveurs, » le gynécée de l'antique ennemi; il les appelle des huppes, » des hiboux, des louves, des sangsues, des prostituées, des » lupanars, des étables fangeuses de porcs gras, des cloaques » immondes, des nymphes, des sirènes, des lamies, etc...... »

JEAN XI,

130e PAPE.

CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE, empereur d'Orient.

RODOLPHE OU RAOUL roi de France.

Naissance de Jean XI, fils du pape Sergius et de la courtisane Marozie. — Il est élu évêque de Rome à l'âge de dix-huit ans. — Incestes du jeune pontife avec Marozie sa mère. — Elle empoisonne son mari Guy, marquis de Toscane. — Son nouveau mariage incestueux avec Hugues. — Rathier, évêque de Vérone. — Albéric, fils aîné de Marozie, s'empare de Rome et renferme sa mère et le pape Jean son frère dans le château de la ville. — Albéric continue ses incestes avec sa mère. — Mort du pontife.

Après la mort d'Étienne, la maîtresse de Jean X, la patricienne Marozie, se servit du pouvoir absolu qu'elle exerçait dans Rome, pour faire ordonner pontife son jeune fils Octavien, qu'elle avait eu du pape Sergius. Sa naissance criminelle et son jeune âge n'empêchèrent pas le clergé romain de poser la tiare sacrée sur le front d'un enfant de dix-huit ans; il est vrai que la Marozie savait payer les suffrages par des caresses et par des présents.

Cette femme abominable, qui était alors dans tout l'éclat de la beauté, voulut assurer sa domination sur l'esprit du jeune pape en devenant sa maîtresse; et l'on raconte que la Marozie, retirée dans les jardins délicieux du palais de Latran, se livrait à des amours incestueux avec son fils! Alors, éternelle honte

pour le saint-siége! on vit sur la chaire de saint Pierre un pape sortir des bras impudiques de sa mère pour paraître dans les cérémonies les plus saintes de la religion; et des prêtres à genoux devant une messaline qui surpassait dans ses débauches les courtisanes les plus éhontées de Rome et de Lesbos.

Bientôt la Marozie, craignant les irrésolutions et la faiblesse du caractère de son fils, voulut s'assurer un protecteur plus puissant; elle fit empoisonner Guy, marquis de Toscane, son mari, et offrit au roi Hugues, son beau-frère, sa main et la principauté de Rome : le prince eut la lâcheté de consentir à cette alliance sacrilége.

Avant son mariage, Hugues avait donné le siége de Vérone à l'évêque Hilduin, qui s'était retiré à sa cour après avoir été chassé de l'évêché de Tongres par Richer. Un moine de Lobes, nommé Rathier, un des plus savants hommes de ce siècle, s'était déclaré le partisan du nouveau prélat, et l'avait suivi à la cour du prince, sous la promesse de succéder à l'évêché de Vérone aussitôt que son ami aurait été élevé à de plus hautes dignités. Hilduin ayant été nommé archevêque de Milan peu de temps après, Rathier s'empressa de se rendre à Rome pour demander le pallium; mais à son retour Hugues, qui avait changé d'avis, s'opposa à son élection. Néanmoins les pressantes sollicitations des grands du royaume, celles d'Hilduin et du souverain pontife, le forcèrent à recevoir le nouveau prélat : Rathier eut la mitre, mais le roi continua à le persécuter, et souleva contre lui des haines puissantes dans le clergé.

Par son mariage avec la Marozie, Hugues croyait son pou-



Jean XI et la belle Marosie.

voir bien affermi et à l'abri de toutes les révolutions; il ne prit plus la peine de cacher l'indignation qu'il éprouvait pour Albéric, le fruit incestueux de sa femme et du marquis Adalbert, qui partageait avec Jean XI les caresses monstrueuses de leur mère : une fois même il s'emporta jusqu'à frapper au visage le jeune prince. Albéric exaspéré par cet outrage se jeta dans le parti des mécontents, rassembla le peuple de Rome, et à la tête de quelques troupes, il attaqua le château Saint-Ange. Hugues, surpris à l'improviste, échappa avec peine à ses ennemis, et fut obligé de se sauver par dessus les remparts.

Maître du château, Albéric se fit déclarer duc des Romains, et il renferma dans une étroite prison le pape Jean son frère. La Marozie commanda encore dans la ville sainte avec le nouveau patrice son fils; et de leurs embrassements criminels naquit un enfant que nous verrons plus tard, sous le nom de Jean XII, occuper à son tour le trône pontifical, et prolonger les incestes de cette abominable famille jusque dans une troisième génération !

Pendant sa captivité, Jean XI expédia des lettres apostoliques à l'empereur de Constantinople pour confirmer l'élection d'un des fils de l'amiral Romain Lécapène, qui avait été promu au siége archiépiscopal de cette ville à l'âge de cinq ans. Sa Sainteté accorda en outre à cet enfant l'usage du pallium à perpétuité, faveur inouïe et dont n'avait joui jusqu'alors aucun des prélats de l'Orient. Quelques historiens ont prétendu excuser la conduite du pontife en soutenant que, même avant son emprisonnement, Jean XI n'avait jamais été libre dans l'exercice de son ministère, que sa mère, la Marozie,

s'était emparée de l'autorité suprême, et que le sceptre des papes était tombé en quenouille. Singulière justification, qui n'est nullement propre à relever le trône de l'Apôtre aux yeux des fidèles.

Du reste, ce qui se passait en Italie à cette époque n'étai- ni plus étrange ni plus scandaleux que les infamies qui avaient lieu dans les autres pays. Partout régnaient les mêmes désordres, la même anarchie, dans l'Église et dans l'État; la féodalité s'élevait menaçante pour les rois et pour les peuples; les seigneurs se déclaraient indépendants, et s'associaient aux évêques pour secouer le joug des suzerains et pour soumettre les provinces; l'hérésie, l'impiété, les débauches, les empoisonnements, le vol, l'incendie et le meurtre, se traînaient à leur suite, et couvraient l'Europe de désastres depuis le Bosphore jusqu'à la Baltique et depuis l'extrémité du Portugal jusqu'aux monts Ourals.

Il ne faut donc pas s'étonner, au milieu des bouleversements effroyables qui agitaient tous les royaumes, de voir des courtisanes commander dans Rome, remplir le rôle du Saint-Esprit, disposer du saint-siége à leur gré, et y placer les fruits de leurs adultères et de leurs incestes.

Jean XI, énervé par les excès de table et par la débauche, vécut dans la débilité jusqu'en 936, où la mort vint terminer la dure captivité que son frère lui avait imposée. Depuis longtemps ce pontife dégradé ne sortait de sa prison qu'entouré des satellites d'Albéric, et seulement pour célébrer le service divin dans les grandes solennités.

LEON VII,

131e PAPE.

CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE, empereur d'Orient.

LOUIS D'OUTRE-MER, roi de France.

Élection de Léon. — L'abbé Odon à Rome. — Lettre du pape aux prélats de Bavière. — Mariage des prêtres. — Mort de Léon.

Léon VII fut consacré pape en 936; les historiens le représentent comme un serviteur de Dieu qui, bien loin de rechercher les dignités, fut élevé au pontificat malgré lui.

Après son ordination, il continua de vivre avec une grande sagesse; affable, zélé, agréable dans ses discours, sa piété fut toujours exemplaire, et il s'appliqua sans relâche aux méditations des choses célestes. Tel est le portrait que nous en a laissé son contemporain Frodoart; néanmoins, nous devons mettre en doute l'exactitude de l'écrivain, qui nous dit avoir mangé et conversé souvent avec le saint-père.

Albéric était toujours le maître dans Rome, et repoussait les propositions de Hugues, qui demandait à rentrer dans sa principauté. Le pape, voulant réconcilier ces deux princes, fit venir en Italie Odon, abbé de Cluny, qui autrefois avait joui d'un grand crédit auprès du roi; ce pieux abbé parvint en effet à rétablir la paix entre les deux monarques; et le roi Hugues consentit à donner sa fille en mariage au patrice Albéric, en signe de pardon.

Pendant son séjour à Rome, l'abbé de Cluny montra une humilité vraiment chrétienne et une charité inépuisable : le clergé, touché de sa fervente et sincère piété, le supplia de rétablir le monastère de Saint-Paul, avec la sévérité de la règle primitive. Ce cloître devint ensuite sa demeure.

Albéric avait conçu pour Odon un respect si profond, une admiration si vive, qu'un jour le saint abbé ayant été rudement poussé par un paysan qui ne le connaissait point, le prince condamna le coupable à perdre les deux mains, et la sentence fut exécutée à l'instant même par le bourreau.

Vers cette époque, Gérard, archevêque de Lorc, dont le siége fut transféré plus tard à Juvave ou Salsbourg, vint consulter Léon VII sur plusieurs abus qui régnaient en Bavière et dans les provinces voisines; il raconte qu'il quitta Rome, édifié par la conduite du chef de l'Église. Le saint-père lui remit une lettre qui était adressée aux rois, aux ducs, aux prélats de Juvave, de Ratisbonne, de Frisingue et de Sebone ou Siben, dont le siége fut depuis établi à Brixen. Léon répondait à toutes les demandes que Gérard lui avait adressées au nom du clergé et des grands de ces contrées.

Nous rapportons quelques passages des lettres des prélats et du pontife : « Fallait-il mettre sous le poids d'une péni- » tence ceux qui avaient frappé de mort les devins, les en- » chanteresses, les sorciers ou tout autre fauteur de malé » fices? » écrivaient les Bavarois.

La sagesse pontificale résolvait ainsi cette difficulté : « Quoique l'ancienne loi demande la vie des coupables adon- » nés aux pratiques abominables de la magie, le jugement » ecclésiastique la leur conserve pour faire pénitence. Néan-

» moins, si ces pécheurs endurcis refusent de se soumettre » aux saints canons, ils deviennent sujets aux lois humaines, » qui ne sauraient être exécutées trop rigoureusement contre » eux. »

Devait-on dire « Dominus vobiscum, ou Pax vobis? » A cette question, Léon avait fait cette réponse ambiguë : « Il » faut suivre l'usage de l'Église romaine, qui emploie « Pax » vobis » les dimanches et les fêtes, excepté aux temps de » jeûne, et « Dominus vobiscum » aux jours ordinaires. »

Léon défendit de prononcer l'Oraison dominicale pour la bénédiction qui précède le repas; cette prière, d'après lui, devait être réservée pour le sacrifice divin. Il s'élevait avec force contre le mariage des prêtres : « L'archevêque Gérard, » dit-il, nous a rapporté un désordre déplorable! Les prêtres » se marient publiquement, et veulent encore que leurs en- » fants soient promus aux ordres sacrés! Vous verrez com- » bien ces unions sont blâmées par le concile de Nicée, qui » défend aux ecclésiastiques de loger même avec des femmes, » quel que soit leur âge : celui de Néocésarée ordonne même » aux prélats de déposer les clercs qui se sont mariés. Nous » voulons que ces décrets soient exécutés avec la dernière ri- » gueur; cependant les enfants ne porteront point l'iniquité » de leurs pères.

» Les chorévêques ne pourront point consacrer les temples, » ni ordonner les prêtres, ni donner la confirmation.

» Nous défendons encore aux fidèles d'épouser leur mar- » raine ou leur filleule; et ceux qui étant parents au troisième » ou au quatrième degré se sont unis sans connaître leur pa- » renté, doivent être soumis à la pénitence. »

A la fin de sa lettre, le pontife ordonnait au clergé d'obéir à Gérard comme à son vicaire, et il commandait à Éberhard, duc de Bavière, de lui prêter main-forte si les peuples refusaient de se soumettre à son autorité.

Pendant cette dernière année, les Arabes, qui s'étaient établis en Lombardie, cherchèrent à pousser leurs conquêtes; ils vinrent mettre le siége devant Gênes, l'emportèrent d'assaut, massacrèrent tous les habitants, excepté les femmes et les enfants, qu'ils réduisirent en esclavage, et enlevèrent des basiliques les richesses que la superstition des peuples y avait accumulées. De Gênes ils poussèrent jusqu'à la ville d'Agaune, qu'ils brûlèrent, ainsi que le fameux monastère de Saint-Maurice; puis ils se rendirent maîtres des routes qui conduisaient à Rome, et attaquèrent les caravanes de pèlerins qui venaient faire leurs dévotions aux tombeaux des Apôtres.

Léon voyant diminuer les revenus du saint-siége par suite de la tactique des Arabes, se décida à entrer en arrangement avec eux, et leur envoya des prêtres habiles qui firent comprendre aux infidèles qu'il était de leur intérêt de laisser venir au tombeau de saint Pierre les fanatiques qui accouraient à Rome, et de les astreindre seulement à payer un droit de passage.

Le règne de Léon VII a été très-stérile en événements, puisque les historiens ont gardé un profond silence sur les actions de ce pape. Il mourut en 939, après un pontificat de trois années et quelques mois; il fut enterré à Saint-Pierre.

ÉTIENNE IX,

132e PAPE.

CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE, empereur d'Orient.

LOUIS D'OUTRE-MER, roi de France.

Élection d'Étienne. — Les Romains mutilent le pontife. — Hugues, archevêque de Reims. — Nouveau voyage de saint Odon à Rome. — Mort d'Étienne IX.

On rapporte à l'année 940 l'exaltation d'Étienne IX, Allemand de nation : il fut élevé sur le saint-siége par le crédit du roi Hugues et par la faction qui était dévouée à l'empereur Othon. Mais cette élection ayant été faite sans la permission du prince Albéric, fils incestueux de l'impudique Marozie, celui-ci souleva les Romains contre le saint-père; et à la suite d'une émeute, le peuple envahit le palais patriarcal, arracha le pontife de son trône; et des soldats lui tailladèrent le visage avec tant de barbarie, que depuis cette mutilation l'infortuné n'osa plus paraître en public, même pour les cérémonies les plus solennelles.

Quelques années après, l'archevêque de Reims, Artaud, ayant été déposé par un concile tenu à Soissons, Hugues, fils du comte Herbert, fut ordonné à sa place. Dès que ce dernier fut intronisé, il envoya des députés au pape pour lui demander le pallium ; ses ambassadeurs revinrent avec l'autorisation du saint-père, mais accompagnés par un prélat

nommé Damase, qui était chargé de remettre des lettres destinées aux seigneurs de France et de Bourgogne, pour les forcer à reconnaître l'autorité du roi Louis.

Étienne les menaçait des foudres ecclésiastiques s'ils n'obéissaient pas à ses ordres avant le temps de Noël, et s'ils continuaient la guerre.

Alors les chefs du clergé de Reims supplièrent le comte Herbert d'intercéder auprès du comte Hugues, pour qu'il consentît à un traité d'alliance avec Louis, afin qu'ils fussent garantis eux-mêmes de l'excommunication dont ils étaient menacés.

La même année 942, saint Odon vint à Rome pour la troisième fois, afin d'établir les bases d'une paix durable entre Hugues et son gendre le patrice Albéric, dont l'ambition excitait sans cesse de nouvelles guerres qui ensanglantaient l'Italie. L'abbé de Cluny se chargea aussi de la réforme du monastère de Saint-Élie, à Suppenton, près de Népi, où il plaça pour abbé un de ses disciples appelé Théodart.

Après un pontificat de trois ans et quatre mois, Étienne mourut en 943, sans avoir rien fait de remarquable.

MARTIN III,

133e PAPE.

CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE, empereur d'Orient. — LOUIS D'OUTRE-MER, roi de France.

Élection de Martin. — Dévotion du pontife. — Réflexions sur les papes. — Obscurités de l'histoire sur le règne de Martin. — Ses démêlés avec Sicon, évêque de Capoue. — Mort du pape.

Quelques jours après la mort d'Étienne IX, le patrice Albéric fit élire un pape que les historiens appellent Marin II ou Martin III.

On rapporte que pendant trois années et demie de pontificat Martin ne s'appliqua qu'aux devoirs de la religion et aux pratiques monacales; aussi les prêtres de Rome montrèrent-ils un grand mépris pour ce pontife ; ils disaient de lui : « Que la chrétienté n'avait que faire d'un semblable » pape; qu'ils trouvaient mieux leur compte dans le règne » d'un homme qui entendait l'art d'agrandir les possessions » du saint-siége et de faire affluer les offrandes des peuples » dans son épargne. »

D'après ce raisonnement, il s'ensuivrait que la grandeur et la majesté de l'Église demandent un chef qui possède non pas les vertus d'un apôtre, mais les talents d'un habile diplomate. Le clergé veut un pontife qui ait le courage de se damner pour le bien et l'agrandissement de ses états; il exige

que les papes se dévouent pour la république chrétienne, comme Curtius et Décius s'étaient dévoués pour la république païenne.

Martin III, scrupuleux et bigot, laissa dépérir le temporel, qui était indispensable pour le maintien du spirituel; aussi est-il passé à la postérité avec la réputation d'un mauvais pape.

Cependant Martin accorda de grands priviléges à plusieurs diocèses; et l'on assure qu'il écrivit une lettre fort remarquable à Sicon, évêque de Capoue, homme ignorant, prêtre impudique et débauché; le saint-père reprochait vivement au prélat d'avoir donné en fief à son diacre une église que ses prédécesseurs avaient accordée aux moines bénédictins pour établir un monastère; il lui ordonnait impérieusement de transformer sans délai cette basilique et ses dépendances en un couvent qui serait déclaré indépendant de la juridiction du siége de Capoue, et resterait sous la direction des religieux de Saint-Benoît. Il lui défendait également de conserver aucune relation avec le jeune diacre, qui passait pour son mignon, sous peine d'être déposé et excommunié.

Martin III mourut l'année 946.

AGAPET II,

134e PAPE.

CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE, empereur d'Orient.

LOUIS D'OUTRE-MER, LOTHAIRE, rois de France.

Intronisation d'Agapet. — Ignorance profonde des pontifes de Rome. — Politique du patrice Albéric dans l'élection des papes. — Concile d'Ingelheim. — Querelle scandaleuse entre deux archevêques. — Agapet appelle Othon en Italie. — Mort du pape.

Agapet II était Romain de naissance ; il fut élu, comme son prédécesseur, par la faction d'Albéric. Cet ambitieux patrice désirant conserver son crédit et maintenir sa tyrannie dans Rome, ne voulait élever sur le saint-siége que des pontifes faibles, ignorants et incapables de gouverner les affaires temporelles ; il se trompa néanmoins sur le nouveau chef de l'Église qu'il fit introniser en 946.

La division entre les principaux seigneurs d'Italie était à son comble ; et l'autorité du roi Hugues avait beaucoup diminué depuis que le grand Othon et Herman, duc de Souabe, avaient envoyé des secours à Bérenger pour rétablir sa puissance dans la péninsule romaine. Agapet entreprit néanmoins de réconcilier le patrice Albéric et le roi Hugues, sans prévoir quelle serait l'issue de ses négociations.

La première action du pape fut d'établir artificieusement la domination spirituelle sur les Églises de l'empire : dans ce but, il envoya au prince Othon le légat Marin, évêque de

Polymarte ou Bormazo en Toscane, pour réunir un concile général. Cette assemblée, composée de prélats français et germains, se tint à Ingelheim, dans l'église de Saint-Remi, le 7 du mois de juin, l'an·948, en présence des rois Othon et Louis : Marin la présida. Malgré l'opposition du synode, le légat rétablit impérieusement dans la dignité épiscopale Artaud, l'ancien évêque de Reims, qui avait été chassé de son siége par Hugues, comte de Paris.

Vers la même époque, Hadumar, abbé de Fulde, fit un pèlerinage à Rome pour instruire Agapet de la dissidence qui existait entre Hérold et Gérard, archevêques de Salsbourg et de Lorc ou Lauréac, qui tous deux se prétendaient métropolitains de toute la Pannonie. Le pape leur écrivit une lettre dans laquelle il déclarait que l'Église de Lauréac avait bien été primatiale pour les deux Pannonies avant les incursions des Huns, mais que les ravages des barbares avaient obligé le métropolitain de transférer son siége dans une autre ville; et que depuis cette époque, Salsbourg avait été érigée en archevêché; qu'en conséquence ils occupaient légitimement leurs siéges respectifs, et que les deux prélats devaient conserver l'un et l'autre leur rang et leur diocèse. Agapet décidait que la juridiction de la Pannonie occidentale appartenait à Hérold, et la partie orientale avec le pays des Avares, des Moraves ou Slaves convertis, à l'archevêque Gérard.

Après avoir favorisé les intérêts de Bérenger pendant dix années entières, Agapet reconnut que les rois trop puissants deviennent des tyrans pour les peuples ; il appela alors en Italie l'empereur Othon; mais avant l'arrivée de ce prince, le saint-père fut pris d'un mal subit et mourut en 956.

JEAN XII.

135ᵉ PAPE.

CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE, empereur d'Orient. — LOTHAIRE, roi de France.

Octavien, fils incestueux du patrice Albéric et de Marozie, est élevé sur le trône pontifical. — Révoltes dans Rome. — Incestes monstrueux de la Marozie et du jeune pape. — Histoire de Théophylacte, patriarche de Constantinople, âgé de seize ans. — Débauches, scandales, désolation dans les Églises d'Orient et d'Occident. — Guerre suscitée par le pape Jean. — Othon est rappelé de nouveau en Italie. — Il est couronné empereur.—Magdebourg est érigée en métropole. — Jean se révolte contre l'autorité de l'empereur.—Les Romains chargent le pape d'accusations infâmes. — Le pontife envoie des ambassadeurs à Othon. — L'empereur entre en Italie. — Le pape s'enfuit honteusement. — Concile de Rome. — Les cardinaux et les évêques accusent le pontife de crimes horribles. — L'empereur ordonne à Jean de comparaître devant le concile. — Déposition de Jean XII.

La confusion qui régnait dans le gouvernement politique de l'Italie s'accroissait chaque jour par les rivalités des rois et des empereurs : bientôt les mêmes luttes, les mêmes divisions éclatèrent dans le gouvernement de l'Église.

Dans chaque ville, les évêques et les abbés élus par un prince étaient bientôt renversés par d'autres compétiteurs

soutenus par un nouveau maître. Il n'existait aucune hiérarchie dans l'Église; les inférieurs condamnaient leurs supérieurs, et souvent des laïques sans caractère sacré s'emparaient des bénéfices et se créaient prélats de leur propre autorité. C'est ainsi que devint pape le jeune Octavien, fils du patrice Albéric, lui-même le fils et l'amant de la Marozie.

Selon quelques auteurs, le nouveau chef de l'Église n'avait que douze ans; d'autres affirment qu'il atteignait sa dix-huitième année; tous conviennent qu'il était dans un âge fort tendre, et que déjà l'infâme Marozie, par un double inceste, l'avait initié aux plus honteuses débauches. Les intrigues, les promesses, les présents, acquirent au jeune Octavien le trône pontifical, et aussitôt après son élévation il quitta son nom et prit celui de Jean XII.

Ce règne, commencé sous des auspices sacriléges, finira par une chute épouvantable! Baronius fait le portrait du pape enfant en termes fort spirituels; il l'appelle un avorton, et le représente comme un acteur qui paraîtrait sur un théâtre, couronné de la tiare et chargé de remplir le rôle de pontife.

A la même époque, et comme si la Providence avait voulu montrer aux hommes toute l'horreur que leurs crimes inspiraient à la Divinité, le siége de Constantinople était également occupé par le jeune Théophylacte, un patriarche de seize ans, qui commandait au clergé corrompu de l'Église grecque. Ce jeune ambitieux, soutenu par une femme puissante, avait été sacré en présence des légats du pontife romain et d'après un décret d'élection rendu par un conciliabule de prêtres infâmes.

Théophylacte, élevé à la plus haute dignité de l'Église, dans

l'âge où les passions sont dans toute leur effervescence, s'abandonna aux actions les plus criminelles et les plus honteuses; il vendait les ordres et les promotions; il ne consacrait ni prêtres, ni diacres, ni abbés ou prélats, qu'on ne lui donnât de l'argent, qu'il dissipait bientôt avec ses mignons et ses courtisanes. Passionné pour la chasse, il avait rassemblé dans ses écuries plus de trois mille chiens et près de deux mille chevaux qu'il nourrissait avec des pignons, des pistaches, des noisettes, des dattes, des raisins secs et des figues trempées dans des vins généreux et parfumés des aromes les plus suaves.

On raconte qu'un jour de jeudi-saint, pendant qu'il célébrait l'office divin, un de ses palefreniers vint l'avertir que sa cavale chérie avait mis bas un nouveau poulain; aussitôt le patriarche quitta l'auguste cérémonie en habits pontificaux pour se rendre dans ses écuries, laissant les fidèles dans la stupeur et l'étonnement. On prétend que pour rendre les cérémonies religieuses plus attrayantes, il imagina d'admettre dans les basiliques les comédiennes et les courtisanes, qui se livraient à des danses lascives au son des instruments.

Enfin dans une partie de chasse, Théophylacte fit une chute terrible, et par suite cracha le sang; malgré son état de maladie, il ne voulut pas interrompre son genre de vie, et il mourut d'épuisement.

Quant à Jean XII, Maimbourg dit : « Après son exaltation, » Octavien changea de nom, mais il ne changea pas de mœurs; » car il est certain qu'il n'y eut jamais de prêtres qui aient » déshonoré plus que lui la tiare pontificale par toutes sortes » de vices et de crimes. Cependant Dieu permit que sa mort

» fût aussi funeste et aussi malheureuse que son existence » avait été honteuse et déplorable. »

Octavien réunissait dans ses mains le pouvoir spirituel et l'autorité temporelle, ou plutôt il faisait peser sur l'Italie une double tyrannie qu'il pouvait exercer sans crainte, étant soutenu par les satellites de sa famille. Il forma le projet de s'emparer du duché de Spolette, et il marcha à la tête d'une armée contre Pandulfe, prince de Capoue; mais celui-ci ayant été secouru par Gisulfe, prince de Salerne, Jean XII fut contraint de battre en retraite et de demander la paix.

Bérenger, non moins ambitieux que le saint-père, voulait étendre sa domination sur les peuples, et traiter les citoyens de Rome comme les serfs de ses domaines; il devint tellement odieux que le pape fut obligé d'envoyer deux légats, Jean, cardinal-diacre, et Azon, scriniaire de l'Église romaine, pour supplier Othon de venir délivrer les provinces italiennes de leur tyran. Le vénérable Valbert, archevêque de Milan, vint également se jeter aux pieds du prince, réclamant sa protection contre Bérenger et son fils Adalbert, qui l'avaient chassé de son siége au mépris des lois divines et humaines, pour le donner à Manassès, archevêque d'Arles. Presque au même moment le titulaire de Como adressait au roi des plaintes semblables contre la violence de Bérenger.

Vingt années s'étaient écoulées depuis que le grand Othon régnait glorieusement sur l'Allemagne; il avait dompté les Slaves et les peuples de Bohême; il avait soumis les provinces rebelles, pacifié la Germanie et reconquis tout le royaume de Lorraine; enfin il jouissait dans une paix profonde du fruit de ses nombreuses victoires. Mais comme

l'ambition chez les rois est une passion insatiable, il sacrifia le repos des peuples au désir de posséder un plus grand empire; il rassembla en toute hâte une armée puissante et envahit la Lombardie. Tout plia devant lui : les députés du peuple, les seigneurs et les chefs du clergé s'étant assemblés à Milan, déclarèrent Bérenger et Adalbert son fils déchus de tous leurs droits; Othon fut proclamé roi d'Italie, et il reçut, selon l'usage, la couronne et le sceptre de fer; ensuite il se dirigea sur Rome avec ses soldats. Sa marche fut un véritable triomphe : cependant Jean XII exigea qu'avant de pénétrer dans la capitale chrétienne il fît le serment solennel qu'il lui conserverait la vie sauve et sa dignité de pontife, et ne prendrait à son égard aucune résolution; qu'il maintiendrait tous les priviléges de l'Église romaine, et ferait même la restitution au saint-siége de tous les domaines qu'il enlèverait à leurs ennemis.

Othon fut reçu à Rome avec une pompe extraordinaire; la population entière se porta à sa rencontre au milieu des cris de joie; le pape le couronna empereur, lui fit serment sur le corps du saint apôtre Pierre de ne jamais renoncer à son obéissance, et de ne donner aucun secours à Bérenger ni à son fils; les citoyens, les prêtres et les seigneurs firent le même serment. Alors le nouveau chef de l'empire d'Occident rendit à l'Église toutes les terres qui lui avaient été arrachées par les princes déchus; il fit au souverain pontife en particulier de magnifiques présents d'or et de pierreries; il confirma au saint-siége, par un acte authentique, les donations immenses de Pépin et de Charlemagne, comprenant Rome, son duché et ses dépendances, plusieurs villes de Toscane,

l'exarchat de Ravenne, la Pentapole, le duché de Spolette, celui de Bénévent, l'île de Corse, le patrimoine de Sicile, et plusieurs autres places de la Lombardie et de la Campanie, « si Dieu les met en notre pouvoir, » ajouta-t-il par une sage restriction. Cette donation fut copiée presque mot à mot sur celle de Louis le Débonnaire; Othon y annexa Rieti, Amiterne et cinq autres villes du royaume qu'il venait de conquérir. A la fin de l'acte on lit cette clause importante et remarquable : « Sauf en tout notre puissance, celle de notre » fils et de nos descendants. »

On s'occupa ensuite de l'élection de Jean XII, qui n'avait pas été faite canoniquement; le clergé et la noblesse s'engagèrent à la régulariser, mais sous la condition cependant que le pontife s'engagerait publiquement, et en présence des commissaires de l'empereur, à conserver les droits des citoyens. On régla aussi l'administration de la justice; il fut convenu que les délégués du saint-siége et de l'empire feraient chaque année un rapport public sur toutes les causes qui auraient été jugées par les ducs ou par les prélats. Les abus devaient être signalés au pape, qui avait la liberté de les réformer aussitôt ou de permettre qu'ils fussent corrigés par les commissaires impériaux. Cette clause montre que le grand Othon se réservait la souveraineté et la juridiction définitive sur toutes les villes et sur les provinces qu'il avait données à la chaire apostolique. Ce diplôme est daté du 13 février 962; l'original, écrit en lettres d'or, fut gardé dans les archives de l'Église.

L'empereur obtint l'érection de Magdebourg en métropole; et dans la bulle qui fut expédiée à ce sujet il est dit : « Othon

» nous a représenté qu'après avoir vaincu les Slaves, il les
» avait convertis à la foi chrétienne. Alors, pour ne pas ex-
» poser ces peuples à retomber dans l'idolâtrie en les privant
» de directeur, et pour les conserver à notre religion sainte,
» nous ordonnons que le monastère de Magdebourg, bâti en
» Saxe, sur l'Elbe, et le plus voisin de ces nations, soit érigé
» en siége épiscopal, afin qu'il puisse les gouverner par ses
» suffragants.

» En exécution d'un vœu fait par le prince dans une ba-
» taille contre les Hongrois, nous voulons également que le
» monastère de Mersbourg soit érigé en siége épiscopal, mais
» sous la juridiction de celui de Magdebourg, parce qu'un
» seul prélat ne pourrait point gouverner de si grandes pro-
» vinces. Nous voulons encore que le cens et la dîme de tous
» les peuples que l'empereur a fait baptiser ou qui le seront
» par les soins de ses successeurs, puissent être répartis entre
» les évêchés que nous venons d'ériger; et nous ordonnons
» aux chefs du clergé de Mayence, de Trèves, de Cologne et
» de Salsbourg, de protéger de tout leur pouvoir ces nou-
» velles églises. Enfin, lorsque Dieu, par le zèle du grand
» Othon ou de ses descendants, aura amené à notre com-
» munion les Slaves voisins, nous voulons qu'il soit établi
» dans leurs pays de nouveaux prélats ordonnés par le mé-
» tropolitain de Magdebourg. » Cette bulle, expédiée le
14 février 962, ne fut exécutée que six ans après.

Quoique le pape Jean parût alors très-disposé à favoriser l'empereur, il oublia bientôt ses protestations de fidélité, par l'effet de la crainte où il était que le prince ne se contentât pas d'un titre imaginaire, et ne voulût exercer l'autorité dans

Rome, comme avaient fait autrefois les souverains grecs ou gaulois. Le traître Jean envoya des ambassadeurs au fils de Bérenger, qui s'était retiré chez les Sarrasins, pour l'engager à lever l'étendard de la révolte, lui promettant sur l'Évangile que le saint-siége le seconderait dans ses entreprises contre Othon.

L'empereur ayant eu connaissance de cette négociation, en fut surpris et courroucé; cependant il espéra que le jeune pontife pourrait être ramené à des sentiments plus favorables par les conseils d'hommes sensés; et il envoya quelques vieux officiers de sa cour pour réclamer au sénat de Rome contre cette infraction au traité qui avait été fait avec le saint-siége.

Les seigneurs italiens, indignés de courber la tête sous le joug d'un pape sacrilége qui remplissait Rome de ses débauches et de ses débordements, firent cette réponse au prince : « Jean XII hait Othon par la même raison que le » diable hait son créateur. Vous, seigneur, vous cherchez à » plaire à Dieu, et vous désirez le bien de l'Église et de l'état; » le pape, au contraire, aveuglé par la passion criminelle » qu'il a conçue pour la veuve de son vassal Rainier, lui » a donné le gouvernement de plusieurs villes et la direction » de plusieurs couvents; et, ce qui est le comble du scan- » dale, il a payé ses voluptés infâmes avec les croix et les » calices d'or de la basilique de Saint-Pierre. »

» Une de ses concubines, Étiennette, vient de mourir sous » nos yeux, dans le palais de Latran, en accouchant d'un fils » qu'elle a déclaré appartenir au pontife. Enfin la demeure sa- » crée des papes est devenue sous le règne de Jean un affreux

» lupanar, le refuge des prostituées! Sa tante partage avec » la Marozie sa mère les horreurs de l'inceste! Les femmes » romaines ou étrangères n'osent plus visiter les églises, car » sur les marches de l'autel même ce monstre fait enlever » les épouses, les veuves et les vierges! La pourpre ou les » haillons, la beauté ou la laideur, tout doit servir à ses exé- » crables débauches! Les temples des apôtres tombent en » ruines; la pluie du ciel inonde la sainte table; et les voûtes » menacent d'écraser les fidèles. Voilà pourquoi Adalbert » convient mieux au pape que l'empereur. »

Malgré ces accusations terribles des Romains, Othon n'osa pas encore punir la révolte du pontife; il se contenta d'assiéger Montefeltro, où Bérenger s'était enfermé.

Jean lui députa aussitôt le protoscriniaire Léon, et Démétrius, l'un des principaux citoyens de Rome; il promettait de se corriger de ses erreurs, qui provenaient, disait-il, de son extrême jeunesse; il se plaignait en même temps de ce que l'empereur ne maintenait pas sa promesse en exigeant que les peuples prêtassent serment de fidélité à lui-même, et non au saint-siége; il le blâmait également de retenir à sa cour l'évêque Léon et Jean, diacre-cardinal, deux prêtres qui étaient de son église.

Othon répondit au saint-père : « Il est vrai que j'ai pro- » mis de rendre à la chaire apostolique toutes les terres de » Saint-Pierre qui tomberaient en ma puissance; et c'est pour » accomplir religieusement toutes mes promesses que je veux » chasser Bérenger de sa forteresse. Quant aux prélats Léon » et Jean, que vous m'accusez de retenir prisonniers, je vous » déclare qu'ils ont été arrêtés lorsqu'ils étaient en route pour

» se rendre à Constantinople afin de conférer avec mes enne-
» mis. On a même pris avec eux Zachée, homme ignorant et
» fourbe, que vous aviez nommé évêque, ainsi que le Bulgare
» Salec, votre favori et votre mignon, qui devaient se rendre
» l'un et l'autre chez les Hongrois pour exciter ces peuples
» contre nous. Trahison indigne que je n'aurais pu supposer,
» si de mes yeux je n'avais vu les lettres scellées en plomb et
» revêtues de votre nom et signées de votre main. »

Néanmoins Othon se détermina à faire partir pour Rome Landohard et Luitprand, évêques de Munster et de Crémone, avec les députés du pontife; ceux-ci furent reçus au palais de Latran avec toutes les démonstrations de l'amitié la plus sincère; mais huit jours après, Jean XII les renvoya avec les prélats Jean et Benoît, et la trahison fut consommée.

Adalbert entra dans la ville sainte avec tout l'éclat d'un triomphateur, et prit possession de l'ancien palais des patrices. En apprenant cette nouvelle perfidie du pape, Othon résolut d'en tirer une éclatante vengeance, et marcha aussitôt sur Rome pour secourir ses partisans, qui s'étaient emparés du château de Saint-Paul. Mais à son approche le pape et Adalbert prirent la fuite, emportant avec eux les trésors de Saint-Pierre. L'empereur trouva la population de Rome divisée en deux camps; les vagabonds, les voleurs et les bandits, soutenaient le pontife; les citoyens honorables et le peuple s'étaient déclarés pour lui : la présence de son armée changea la face des choses; tous jurèrent au prince une fidélité inviolable, et s'engagèrent à ne jamais élire un pontife sans son consentement ou celui du roi son fils.

Trois jours après l'arrivée d'Othon, les prélats italiens et alle-

mands, la noblesse, le clergé et le peuple romain, lui adressèrent leurs suppliques pour l'engager à convoquer un concile afin de remédier à tous les désordres et aux maux infinis que souffrait l'Église. Othon se rendit à leurs prières, et fit tenir une assemblée dans laquelle se trouvèrent environ quarante évêques, treize cardinaux prêtres, trois diacres, plusieurs moines, et un grand nombre de citoyens. Lorsque le silence se fut établi, l'empereur appela à haute voix le pontife Jean XII; et comme personne ne se présentait pour répondre, il demanda quels étaient les motifs qui empêchaient le saint-père de paraître à cette auguste réunion.

Un évêque prit alors la parole : « Nous sommes surpris, » seigneur, que vous demandiez ce que n'ignorent pas même » les peuples qui habitent les lointaines contrées de l'Inde; » les crimes de Jean XII ont été commis au grand jour » par cet exécrable pontife, qui plaçait sa gloire dans l'infa- » mie! » L'empereur demanda alors que les accusations fussent formulées d'une manière plus précise : aussitôt tous les évêques et les cardinaux se levèrent spontanément, et l'un après l'autre ils prirent la parole contre le pape, l'accusant de s'être rendu coupable d'horribles impiétés, de blasphèmes, de sacriléges, de profanations, d'adultères, de viols, d'incestes, de sodomie, d'empoisonnements et de meurtres.

Pierre, cardinal-prêtre, déclara qu'il l'avait vu célébrer la messe en état d'ivresse; Jean, évêque de Narni, dit qu'il avait consacré un diacre dans une écurie; Jérôme, cardinal-diacre, affirma qu'à la suite d'une orgie le pape avait conduit une courtisane dans le temple, et que l'adultère s'était accompli sur les marches de l'autel. Enfin on lut un long

mémoire dans lequel se trouvaient inscrits tous les crimes de Jean XII « Le saint-père était accusé d'avoir vendu l'épisco-
» pat; d'avoir ordonné prêtres ou évêques des enfants en bas
» âge, de s'être livré publiquement à des incestes monstrueux
» avec sa tante et avec la Marozie sa mère; d'avoir dissipé le
» patrimoine des pauvres avec les courtisanes Rainier, Étien-
» nette, Anne et sa nièce; d'avoir transformé le sacré palais
» en un lieu de prostitution; d'avoir fait crever les yeux à
» Benoît, son père spirituel, qui était mort entre les mains du
» bourreau; d'avoir fait égorger en sa présence le cardinal
» sous-diacre Jean, après lui avoir fait arracher les parties
» naturelles; et plût à Dieu, ajoutaient les prélats, qu'on lui
» eût fait à lui-même cette cruelle opération! Enfin, on l'ac-
» cusait d'avoir parcouru les rues de Rome l'épée au côté, le
» casque en tête et revêtu d'une cuirasse; d'avoir nourri des
» meutes de chiens, des chevaux de chasse.......... » Cette lecture achevée, ses anciens affidés, clercs ou laïques, déclarèrent que le pontife avait bu du vin à la santé du diable; ils affirmèrent qu'en jouant aux dés il invoquait le secours de Jupiter, et que dans ses orgies il s'appelait lui-même le prêtre de Vénus; ils jurèrent qu'il ne disait ni matines, ni heures canoniales, et qu'il ne faisait point le signe de la croix.

Comme les Romains n'entendaient pas la langue saxonne que parlait Othon, il fit dire à l'assemblée par Luitprand, évêque de Crémone : « Il arrive quelquefois, et nous le sa-
» vons par notre propre expérience, que les hommes élevés
» en dignité sont calomniés par les envieux; ne vous éton-
» nez pas si j'éprouve de la défiance en écoutant l'horrible
» accusation qui vient d'être lue par le diacre Benoît. Aussi,

» je vous en conjure au nom du Dieu qu'on ne peut tromper, » au nom de sa sainte mère, et par le corps du saint apôtre » Pierre, en présence duquel nous sommes réunis, je vous » en supplie, n'avancez rien contre le pontife Jean XII dont » il ne soit effectivement coupable et qui n'ait été vu par des » hommes dignes de foi. »

Le clergé, la noblesse et le peuple de Rome s'écrièrent : « Si le pape Jean n'a pas commis les abominations que le » diacre Benoît vient de lire, et encore d'autres atrocités plus » horribles, que saint Pierre ne nous délivre point de nos » péchés! que nous restions à jamais chargés d'anathèmes, » et que le Seigneur nous place à sa gauche au jour du ju- » gement dernier! » On fit venir dans le concile des soldats du prince qui déclarèrent avoir vu le saint-père l'épée à la main, le casque en tête, escorter ses courtisanes, et précéder les chariots qui emmenaient les candélabres, les crucifix, les calices, les burettes et les patènes sacrées. L'empereur répondit : « Chaque soldat de mon armée est un » témoin irrécusable; je crois tout, et d'ailleurs ne sais-je » pas moi-même que Jean s'est rendu coupable de parjure » envers nous par son alliance avec Adalbert? néanmoins » nous entendrons sa défense avant de le condamner. »

En effet, le prince lui envoya cette lettre : « Nous sommes » venus à Rome pour le service de Dieu, très-saint Père; et » comme nous demandions aux prêtres la cause de votre ab- » sence, ils ont avancé contre vous des accusations horribles : » clercs et laïques vous ont accusé de sacriléges, de concus- » sions, d'homicides et d'abominables incestes; ils ont tous » déclaré que vous aviez bu du vin pour l'amour du démon,

» que vous aviez invoqué dans vos orgies les dieux des païens
» qui président aux débauches. Nous vous prions instamment
» de venir vous justifier devant nous; et si vous craignez
» quelque violence du peuple, nous vous promettons avec
» serment de faire respecter votre personne, et nous vous
» donnons l'assurance qu'il ne se fera rien contre les canons. »

Le pontife ayant lu cette lettre, se contenta d'y faire cette réponse, qu'il adressa au concile : « J'apprends qu'on veut
» élire un autre pape; si vous persistez dans ce dessein, je
» vous excommunie au nom du Dieu tout-puissant, afin que
» vous n'ayez le pouvoir ni de faire cette élection, ni de cé-
» lébrer la sainte messe. »

Et des prêtres ont été assez insensés pour vouloir réhabiliter la mémoire de Jean XII, et pour soutenir qu'après avoir fulminé sa bulle d'excommunication, cet exécrable chef de l'Église ne pouvait plus être déposé du pontificat!!...

L'assemblée, dont les fanatiques prétendent contester le pouvoir, jugea néanmoins qu'on devait renverser de la chaire de saint Pierre le monstre qui la profanait; mais avant de rendre la sentence, on le cita encore à comparaître devant le concile; voici la lettre synodale qui lui fut adressée : « Très-
» saint Père, vous n'avez point encore répondu à l'empereur
» Othon, et vous n'avez pas envoyé des députés pour expli-
» quer vos moyens de défense; veuillez nous en donner les
» motifs. Nous consentons à reconnaître votre autorité si
» vous venez parmi nous pour vous justifier; mais si vous
» refusez de le faire sans donner des excuses légitimes, nous
» mépriserons votre excommunication et nous la retournerons
» contre vous-même : car Judas avait également reçu avec tous

» les apôtres le pouvoir de lier et de délier; mais après son » crime, il ne put lier que lui-même. »

Adrien, cardinal-prêtre, fut chargé de porter cette seconde citation, qui demeura sans réponse comme la première; alors les Pères s'assemblèrent pour la troisième fois, et Othon ouvrit la séance par le discours suivant : « Nous avons attendu Jean » pour formuler nos plaintes contre lui; maintenant, comme » nous savons qu'il ne viendra point, nous vous prions d'exa- » miner sa conduite. Pendant qu'il était opprimé par Béren- » ger et par Adalbert, nos sujets rebelles, il nous a envoyé des » députés en Saxe, nous implorant au nom de Dieu pour que » nous vinssions délivrer l'Italie et l'Église des deux tyrans » qui les désolaient : vous savez ce que j'ai fait. Cependant, » oubliant la fidélité qu'il m'avait jurée dans ce lieu même, » il a fait venir à Rome le traître Adalbert; il s'est révolté » contre mes troupes, et le ministre de paix, devenu capitaine » de guerre, s'est revêtu de la cuirasse et du casque. Que le » concile prononce son jugement! J'ai dit. »

Un évêque répliqua au nom de tous : « Nous déclarons, » seigneur, que pour un grand scandale il faut un remède ex- » traordinaire. Si ce pontife exécrable ne nuisait qu'à lui- » même, nous devrions le tolérer! Mais comme son affreux » exemple pervertit la chrétienté entière, nous vous prions » donc, magnanime empereur, de chasser ce monstre de la » sainte Église romaine, et de mettre à sa place un homme » qui donne l'exemple de la sagesse et des vertus. »

Le prince répondit : « Nous le voulons. »

Tel fut le décret qui déposa Jean XII du siége pontifical, l'an 963.

Plusieurs auteurs ecclésiastiques prétendent qu'un pape ne saurait perdre l'autorité souveraine, quelque grands que soient ses crimes : penser le contraire, disent-ils, est la plus coupable des hérésies. Mais en admettant à la lettre la vice-déité des pontifes, qui voudra croire que Dieu ait pu confier le soin de son Église à un homme plus digne que Jean XII d'être appelé l'émule d'Héliogabale? La foi la plus robuste, le fanatisme le plus stupide, ne sont-ils pas révoltés à l'idée d'une pareille morale? Quoi! un voleur, un meurtrier, un incestueux, peut représenter dignement le Christ sur le trône pontifical! Il peut excommunier les victimes de ses crimes infâmes! parce que la religion le veut, le commande ainsi! Nous l'avouerons, cette doctrine exécrable scandalise notre esprit; elle répugnerait à la conscience la plus dépravée!

Lorsqu'on voit des monstres semblables à Jean XII assis sur la chaire de l'Apôtre, il est impossible de croire que l'esprit divin s'incarne dans les pontifes; car il faudrait alors que l'humanité repoussât le christianisme lui-même comme une religion anti-sociale, attendu que le dogme fondamental reposerait sur la plus profonde immoralité. Vainement le cardinal Baronius, Platine, le Père Maimbourg et la plupart des historiens ecclésiastiques avouent-ils que l'Église était alors gouvernée par des papes indignes; cette confession ne suffit pas pour justifier l'institution de la papauté, au contraire elle la condamne, puisqu'elle vient corroborer cette vérité, que des hommes élus et consacrés pontifes ont dépassé par leurs débordements tout ce que le paganisme avait de plus hideux dans ses doctrines matérialistes.

LÉON VIII,

136e PAPE.

ROMAIN NICÉPHORE, empereur d'Orient.	LOTHAIRE, roi de France.

Élection de Léon VIII. — Conspiration contre Othon. — Les Romains attaquent la garde allemande. — Les conjurés sont vaincus. — Générosité de l'empereur.

Après la déposition de Jean, les évêques s'étant de nouveau réunis en concile, choisirent pour pontife le vénérable Léon, protoscriniaire de l'Église romaine, homme d'un mérite et d'une vertu éprouvés; l'empereur consentit à cette élection, qui se fit au milieu des acclamations de l'assemblée.

Le nouveau pape était Romain de naissance, et fils de Jean, protoscriniaire comme lui; il fut emmené avec pompe par les cardinaux au palais de Latran, selon la coutume, pour subir l'épreuve de la chaise percée; ensuite il fut ordonné dans l'église de Saint-Pierre : le clergé, les nobles et le peuple lui jurèrent fidélité.

Cette élection terminée, tout rentra dans l'ordre; et Othon, croyant n'avoir plus rien à craindre, ni du côté des Romains, qui l'avaient accueilli avec de si grandes démonstrations de respect, ni de la part de Jean XII, qui avait perdu toute son autorité dans la ville sainte, se détermina, pour soulager les citoyens, à renvoyer son armée dans ses quartiers d'hiver en

Ombrie, et il ne retint près de lui qu'un petit nombre de troupes qui formaient sa garde particulière. Mais il reconnut bientôt combien peu on doit compter sur la fidélité des prêtres; car ceux-là même qui avaient imploré son secours contre Bérenger furent les premiers à conspirer contre sa personne.

Jean XII secondé par les partisans qu'il avait conservés dans la ville, excita les mécontentements dans le peuple, fit répandre des libelles où il accusait le concile qui l'avait déposé, de s'être rendu coupable d'une hérésie énorme, d'avoir méconnu le droit ecclésiastique, d'avoir renversé les traditions des Pères, d'avoir violé les canons contre toute justice, enfin d'avoir foulé aux pieds toutes les lois divines et humaines. A lui seul, disait-il, appartenait le pouvoir de convoquer légitimement le clergé, les nobles et le peuple romain; à Dieu seul appartenait la puissance de juger un pape, quelque abominable qu'il pût être, ainsi que l'avaient décidé le synode de Sinuesse, tenu sous le pontife Marcellin, et celui des prélats italiens et ultramontains, tenu dans la basilique de Saint-Pierre, en présence de Charlemagne. Il appelait Léon VIII un antipape; l'empereur un tyran, un parjure, et il les vouait tous deux à l'exécration des hommes, ainsi que les évêques, les cardinaux, les diacres, les prêtres et les seigneurs qui avaient assisté à cette assemblée sacrilége. Il permettait aux fidèles de leur courir sus, de les frapper par le fer ou de les faire mourir par le poison, d'après l'autorité qu'il avait reçue de saint Pierre, lui, Jean XII, véritable pontife, élu, ordonné, sacré et intronisé canoniquement par tous les fidèles. Il avertissait les Romains que Dieu avait frappé d'aveuglement l'exécrable Othon, qui était venu se livrer lui-

même entre leurs mains avec une poignée de soldats; il leur commandait de l'assiéger dans son palais, et de le massacrer sans pitié.

Pour donner plus de force à leurs déclamations, les agents du pape prodiguaient l'or aux ecclésiastiques, et promettaient que Jean, à son retour, partagerait avec eux les trésors qu'il avait emportés dans sa retraite. Les haines secrètes, les ambitions trompées, et surtout l'avarice insatiable du clergé, firent entrer dans la conspiration un grand nombre de prêtres; la populace, entraînée par le fanatisme, seconda leurs projets de rébellion; et le 2 janvier 964, au signal donné par les cloches des églises, le clergé se réunit en armes, et marcha en ordre de bataille vers le pont du château pour surprendre l'empereur.

Instruit de la révolte par le bruit même des séditieux, Othon, s'avança à leur rencontre à la tête de ses fidèles Allemands, et se saisit de l'entrée du pont, où il arrêta les Romains. Après une légère résistance, tous les prêtres lâchèrent pied, et prirent la fuite avec tant de désordre, qu'une panique se répandit parmi les rebelles; tous en voulant s'échapper tombèrent les uns sur les autres, et restèrent exposés sans défense à la fureur des soldats.

Heureusement Léon VIII sortit au même instant du palais patriarcalet fit arrêter le carnage : le lendemain, le généreux Othon lui accorda encore le pardon des coupables, à la condition cependant que les Romains donneraient cent otages choisis parmi les personnes les plus influentes de la ville, et qu'ils lui prêteraient un nouveau serment de fidélité.

Dans le même temps, on apprit la nouvelle de la reddition

de Monte-Feltro, dernière forteresse où Bérenger, après un siége long et malheureux, s'était vu forcé de se rendre à discrétion ; il fut envoyé prisonnier en Allemagne, où il mourut huit jours après. Sa chute était la juste punition de la violence qu'il avait voulu exercer sur la princesse Adélaïde, veuve de Lothaire, comte de Paris et duc de France, pour la contraindre à épouser son fils. Adélaïde, pour se garantir de ses persécutions, s'était placée sous la protection d'Othon le Grand; et celui-ci, par une ambition condamnable, non-seulement avait consenti à la protéger, mais encore l'avait épousée, quoiqu'il sût parfaitement qu'elle avait été souillée par les embrassements de Hugues, père de Lothaire, avant son mariage et même depuis son veuvage. Après tout, il importe peu à un roi d'épouser une courtisane, pourvu qu'elle ait des provinces en dot! Othon la prit pour femme, parce que indépendamment des grands biens qu'il acquérait, son mariage avec Adélaïde lui fournissait le prétexte de revendiquer plusieurs duchés français et italiens qu'elle réclamait comme héritage de son premier mari. Plus tard nous verrons cette même Adélaïde, deux fois adultère et incestueuse, devenir la maîtresse d'un pape et prendre place dans le catalogue des saintes!

Othon, regardant l'Italie comme entièrement pacifiée, se prépara à partir pour rejoindre son armée dans l'Ombrie, et rendit les otages des Romains, espérant par cet acte de clémence s'attacher l'affection du clergé. Mais à peine était-il sorti des murs de la ville, que les prêtres conspiraient déjà contre le prince et contre le pontife.

JEAN XII,

RÉTABLI PAR UNE RÉVOLTE.

ROMAIN NICÉPHORE, empereur d'Orient. **LOTHAIRE,** roi de France.

Les dames romaines organisent une nouvelle révolte contre l'empereur Othon. — Jean usurpe une seconde fois le saint-siége. — Conciliabule du pontife. — Sa cruauté. — Il fait couper la main droite au cardinal diacre Jean, qui s'opposait à son usurpation. — Il condamne Azon, protoscriniaire et ami de Léon, à avoir le nez et la langue arrachés et deux doigts de la main droite coupés par le bourreau. — Jean XII surpris en adultère est tué dans les bras de sa maîtresse. — Réflexions sur les débauches de ce pontife.

Les femmes adultères et les courtisanes de Rome désiraient impatiemment le rétablissement de Jean XII sur le saint-siége; elles parcouraient les tavernes, répandaient de l'or à pleines mains, et se livraient à des orgies dégoûtantes avec les vagabonds et les bandits, afin d'augmenter le nombre des partisans de Jean XII. Bientôt elles réussirent à former une armée de tous les scélérats de l'Italie; et cet infâme pape rentra en triomphe dans Rome par la porte Dorée, pendant que le vénérable Léon s'échappait secrètement par-dessus les remparts, afin d'éviter la vengeance de son cruel compétiteur.

A peine installé au palais de Latran, Jean XII décréta la

tenue d'un concile, et les mêmes prélats qui l'avaient proscrit, l'acclamèrent de nouveau devant le corps de l'apôtre saint Pierre.

Le pape, entouré de bacchantes échevelées et de hideux satellites, se leva de son siége, et prononça le discours suivant : « Vous savez, mes chers frères, que j'ai été arraché » du saint-siége par la violence de l'empereur ; aussi le synode » que vous avez tenu ici même pendant mon absence et au » mépris des coutumes et des canons ecclésiastiques, doit » être anathématisé à l'instant ; vous ne pouvez reconnaître » pour dominateur temporel celui qui a présidé cette assem» blée impie, ni pour directeur spirituel celui que vous aviez » élu pape. »

Tous ces prêtres éhontés répondirent : « Nous avons com» mis une prostitution en faveur de l'adultère et usurpateur » Léon le scriniaire.

» Voulez-vous le condamner? » reprit le pontife. « Nous le » devons, » répliquèrent les Pères.

Jean ajouta : « Les prélats ordonnés par nous peuvent-ils » faire des ordinations dans notre palais patriarcal ? Et quelle » est votre pensée sur l'évêque Sicon, que nous avions sacré » de nos mains, et qui a ordonné Léon, un de nos officiers » de cour, néophyte, portier, lecteur, acolyte, sous-diacre, » diacre, prêtre ; et enfin, sans lui faire subir aucune épreuve, » contre toutes les ordonnances des Pères, a osé le con» sacrer sur notre siége apostolique? Que pensez-vous de la » conduite de Benoît, évêque de Porto, et de Grégoire d'Al» bane, qui ont prononcé les oraisons sur l'usurpateur? »

L'assemblée répondit : « Qu'on les cherche et qu'on les

» amène devant nous. S'ils n'ont pas été retrouvés avant l'ex-
» piration de notre troisième séance, ils seront condamnés
» avec l'antipape, afin qu'à l'avenir aucun des officiers, des
» néophytes, des juges ou des pénitents publics, ne soit assez
» téméraire pour aspirer au degré suprême de l'Église. »

Alors le pontife prononça la sentence qui condamnait Léon VIII; il le déclara déposé de tout honneur sacerdotal et de toute fonction cléricale, avec menace d'anathème perpétuel s'il tentait de rentrer dans la ville sainte. On fit comparaître ensuite les prélats qui avaient été ordonnés pendant le pontificat de Léon; ceux-ci se présentèrent revêtus de chasubles et d'étoles, et ils écrivirent sur un parchemin qui leur fut donné : « Mon père n'ayant rien à lui, ne pouvait légiti-
» mement rien me donner. » Après quoi ils furent dégradés et remis au rang qu'ils occupaient avant l'usurpation de Léon.

Le lendemain, à la seconde session de ce conciliabule, Benoît de Porto et Grégoire d'Albane, qui avaient été saisis dans leurs palais, furent amenés devant les Pères. On leur fit lire à chacun ces paroles : « Moi, du vivant de mon Père,
» j'ai consacré à sa place Léon, officier de cour, néophyte et
» parjure; je l'ai fait contre toutes les ordonnances des Pères
» et les coutumes de l'Église. »

Ensuite Jean XII continua : « Quant à ceux qui ont prêté
» de l'argent au néophyte pour acheter la grâce de Dieu, nous
» les condamnons à perdre leur rang dans l'Église, s'ils sont
» prêtres ou diacres; et nous les excommunions s'ils sont
» moines ou laïques. Nous ordonnons qu'à l'avenir l'inférieur
» ne pourra jamais ôter le rang à son supérieur. Nous dé-
» fendons aux moines de sortir des lieux où ils ont renoncé

» au siècle, et nous prononçons contre les coupables la peine » de l'excommunication. »

Le concile adhéra à toutes les volontés du pape : le lendemain, jour de la troisième session, Sicon fut condamné par contumace; et les prélats qui avaient été dégradés dans les séances précédentes, furent rétablis dans leurs dignités en considération de leur lâcheté; le pontife, pour justifier l'irrégularité de cette action, allégua l'exemple d'Étienne III, qui avait dégradé et réélu des évêques nommés par Constantin. Ainsi se termina cette saturnale.

Le saint-père fit ensuite couper la main droite au cardinal diacre Jean; il fit arracher la langue et le nez à Azon, protoscriniaire, et lui fit couper deux doigts de la main droite.

Jean XII ne survécut pas longtemps à ce nouveau triomphe. Une nuit, il fut surpris par un seigneur romain dans les bras de sa femme; et le mari, dans sa fureur, le frappa si violemment à la tête, qu'il lui ouvrit le crâne; le saint-père fut transporté sans connaissance au palais patriarcal, et il mourut huit jours après, le 20 mars 964. Les prêtres firent courir le bruit que Jean s'était battu avec le démon.

Ce prêtre abominable avait souillé la chaire de saint Pierre pendant neuf années entières, et avait mérité d'être nommé le plus scélérat de tous les papes; cependant, ajoute Platine, il y eut des papes encore plus scélérats que Jean XII!

BENOIT V,

137e PAPE.

ROMAIN NICÉPHORE, empereur d'Orient.

LOTHAIRE, roi de France.

Les Romains persévèrent dans leur révolte contre Othon. — Élection séditieuse de Benoît V. — Othon revient à Rome. — Siége de la ville sainte. — Le pape monte tout armé sur les remparts pour repousser les ennemis. — Famine dans Rome. — Exil et mort de Benoît.

Bien persuadés qu'après avoir tiré l'épée contre un prince, il faut jeter le fourreau, les Romains persistèrent dans leur révolte; et au mépris des serments de fidélité qu'ils avaient faits à l'empereur, ils élevèrent sur le saint-siége Benoît, cardinal diacre de l'Église. Un concours immense de peuple assista à cette élection, et tous jurèrent de défendre le pontife contre la puissance d'Othon, ou de mourir les armes à la main.

Benoît V, Romain de naissance, homme très-recommandable par son savoir et par ses vertus, fut intronisé sans obstacle, l'empereur étant occupé pour le moment aux opérations du siége de Camerino.

Mais lorsqu'il eut appris la révolte des Romains, Othon leva brusquement le blocus et marcha enseignes déployées et sans s'arrêter jusque sous les murs de la ville sainte,

ou plutôt de cette affreuse Babylone de l'Apocalypse. Ses troupes l'investirent de tous côtés, interceptèrent les communications, et empêchèrent qu'aucun homme pût sortir de la place.

Encouragé par Benoît, le peuple supporta avec courage les rigueurs du siége, et combattit vaillamment pour la défense de ses foyers : on raconte que le pape monta lui-même sur les remparts, revêtu de ses habits pontificaux, une hache d'armes à la main, et que du haut des murailles il lançait des anathèmes sur les assaillants et abattait les ennemis qui montaient à l'assaut.

Othon n'en pressa pas moins le siége avec vigueur, et bientôt la famine désola Rome; alors le peuple sentit diminuer son courage avec ses forces; la ville se rendit à discrétion et ouvrit ses portes à Othon et à Léon VIII, le 23 juin 964.

Benoît fut exilé à Hambourg, où il mourut de chagrin : ainsi finirent tous ces troubles, dont l'infâme Jean XII avait été le principal auteur !

LEON VIII,

RÉTABLI PAR L'EMPEREUR OTHON.

ROMAIN NICÉPHORE, empereur d'Orient.	LOTHAIRE, roi de France.

Concile de Rome. — Cérémonies pour la déposition de Benoît. — Décret en faveur de l'empereur. — Le pontife accorde à Othon l'investiture des évêques et le droit d'élire les papes. — Réflexions sur la servitude des papes envers les empereurs. — Léon permet aux évêques de la Bavière de se marier. — Mort de Léon.

Devenu maître de Rome, Othon força une seconde fois les citoyens à reconnaître pour pape Léon VIII.

Le pontife convoqua aussitôt en concile dans l'église de Latran les prélats et les seigneurs romains, italiens, lorrains et saxons : Benoît V, revêtu des habits pontificaux, fut amené devant les prélats qui l'avaient consacré; et l'archidiacre cardinal Benoît, l'un de ces apostats qui avaient manqué trois fois à leurs serments, osa insulter à son malheur, en lui demandant par quelle autorité et de quel droit il avait revêtu les ornements pontificaux pendant la vie du vénérable Léon. « Ne te souvient-il plus, usurpateur, ajouta » l'indigne archidiacre, que tu as choisi pour chef avec nous » le vénérable Léon, après avoir rejeté de l'Église l'abominable Jean? Peux-tu nier le serment fait par toi à l'empe» reur ici présent? Réponds, as-tu juré que jamais toi ou les » autres Romains vous n'éliriez et n'ordonneriez un pontife

» sans le consentement du magnanime Othon ou du roi son » fils? »

Benoît pâlit en entendant ces interpellations faites d'un ton menaçant; la crainte d'un supplice terrible s'empara de son âme; il tomba à genoux au milieu du concile, et s'écria d'une voix lamentable : « Pardon; mes frères, j'ai failli, ayez pitié de moi. » Le prince, ému à ce spectacle, pria l'assemblée de ne porter aucune atteinte à la vie de l'accusé; il demanda seulement qu'on l'interrogeât sur les accusations de simonie et de rébellion.

Ce malheureux pape, l'esprit troublé par la terreur, se traînait sur les genoux en demandant grâce à l'empereur, à Léon VIII et aux évêques; enfin, au milieu de ses sanglots, il avoua qu'il se reconnaissait coupable; il ôta son pallium et tendit en tremblant la férule ou bâton pastoral qu'on lui avait mis à la main. Léon le prit, le rompit en plusieurs pièces et les montra au peuple; ensuite il fit étendre à terre le patient, et lui arracha la chasuble et l'étole, en disant : « Nous privons » du pontificat et de la prêtrise l'usurpateur du saint-siége, » et nous ne lui laissons la vie que par égard pour le sou- » verain qui nous a rétabli sur le trône. »

Après ce jugement, Benoît fut chassé du concile; ensuite on s'occupa de rendre un décret par lequel le saint-père, le clergé et le peuple confirmèrent à Othon et à ses descendants le droit de choisir leurs successeurs pour le royaume d'Italie, d'établir les pontifes, de donner l'investiture aux prélats; enfin on décida que dans l'avenir aucune élection de pape, d'évêque ou de patrice, ne pourrait être faite sans le consentement de l'empereur.

Dans cet acte, le saint-père s'autorisait de l'exemple du pontife Adrien, qui avait accordé à Charlemagne, avec la dignité de patrice, l'ordination du saint-siége et le droit de nommer aux prélatures vacantes : ce droit d'investiture devint dans les siècles suivants le sujet de longues contestations entre les souverains temporels et les chefs spirituels de l'Église, qui réclamaient l'indépendance des élections. Cependant il est certain qu'avant même Charlemagne le consentement des empereurs grecs était nécessaire pour l'ordination de l'évêque de Rome, comme l'attestent tous les historiens. Depuis le règne du grand Othon, les élections ne furent pas précisément enlevées au peuple ni au clergé, mais elles furent soumises au contrôle de l'empereur. Quand un prélat était mort, on portait sa crosse et son anneau au prince, qui les donnait à celui qui devait prendre possession du bénéfice; le nouveau titulaire ne pouvait se faire sacrer par son métropolitain qu'après avoir rempli cette formalité. Les autres charges ecclésiastiques étaient conférées par le chef du diocèse, à moins que le prince ne voulût présenter quelqu'un de ses favoris; et il suffisait même aux rois de recommander un de leurs sujets, pour qu'en vertu de cette expectative il fût pourvu à la première vacance. C'est ainsi qu'en usèrent les empereurs d'Occident et particulièrement les trois Othon.

Malgré ces précédents nombreux et incontestables, le cardinal Baronius entreprit de prouver la falsification des deux actes d'Adrien Ier et de Léon VIII; il déclama avec beaucoup d'aigreur contre le moine Sigebert, qu'il accusait d'avoir fabriqué ces pièces pour favoriser l'empereur Henri IV, dont il soutenait le parti contre Grégoire VII. Si l'on voulait ré-

futer les écrits de Baronius, il suffirait d'observer que les raisons avec lesquelles il combat l'authenticité de l'acte d'Adrien sont complétement erronées; il prétend que dans un de ses capitulaires Charlemagne laisse au clergé et au peuple l'élection libre de leurs évêques; mais ce capitulaire, attribué au grand empereur, est au contraire de son fils Louis le Débonnaire, comme l'a prouvé dans le second volume de ses conciles le savant et consciencieux Père Simon. L'acte d'Adrien, cité plus de cent quarante ans après dans un décret rendu par Léon sur le même sujet, se trouve encore dans Gratien, quoique les écrits de cet historien aient été corrigés et falsifiés par Grégoire XIII.

Léon VIII n'ayant plus de compétiteur, gouverna encore l'Église pendant un an et quatre mois; il mourut au commencement d'avril, l'an 965.

Sous son règne, la cour de Rome avait autorisé les évêques de Bavière à se marier; fait remarquable, qui depuis fut tenu dans l'oubli par la politique de tous les adorateurs du saint-siége.

JEAN XIII,

NICÉPHORE PHOCAS, JEAN ZIMISCÈS, ient.

138e PAPE.

LOTHAIRE, roi de France.

Intronisation de Jean XIII. — Révolte des Romains. — Le pontife est chassé de son siége. — Il fait assassiner le comte Rofrède, un de ses ennemis.—Othon pénètre en Italie.—Punition des rebelles. —Vengeance exercée par Jean XIII contre le préfet de Rome.— Il fait déterrer le cadavre de Rofrède, le fait traîner dans les boues de la ville et jeter à la voirie.—Un miracle en Pologne.—Histoire de la conversion des Polonais. — Fanatisme du roi Mieczislas.— Il condamne au supplice du feu les malheureux qui refusent d'embrasser le christianisme. — Les prêtres romains envahissent la Pologne et la soumettent au saint-siége. — Conversion des Hongrois. — Deux femmes changent la religion de la Pologne et de la Hongrie. — Concile de Ravenne. — Métropole de Magdebourg. — Évêché de Prague. — Pèlerinage de Mlada, la vierge de Bohême. — Le pape envoie des légats à Constantinople. — Mépris des Grecs pour Jean XIII. — L'empereur Nicéphore crée de nouveaux archevêchés en Italie. — Miracle éclatant de la chaîne de saint Pierre. — Dunstan, archevêque de Cantorbéry. — Baptême des cloches. — Mort de Jean XIII.

Othon Ier n'ayant pu gagner l'affection des Romains par sa douceur, se fit au moins redouter d'eux par ses armes toujours victorieuses; aussi, après la mort de Léon VIII, n'osèrent-ils

point procéder à une nouvelle élection sans l'autorisation de l'empereur : en conséquence ils lui députèrent Azon, protoscriniaire, et Marin, évêque de Sutri, pour le prier de nommer un pontife. Le prince reçut les envoyés avec honneur, et, satisfait de la déférence qu'on lui montrait, il permit aux Romains d'élever sur le trône pontifical un homme de leur choix; exigeant néanmoins que l'élection eût lieu en présence de ses commissaires Oger et Linzon, prélats de Spire et de Crémone. On porta d'un commun accord l'évêque de Narni au saint-siége, et il fut consacré sous le nom de Jean XIII; il était Romain et fils d'un évêque appelé aussi Jean.

Dès les commencements de son règne, le nouveau pape traita avec tant de hauteur les premiers citoyens qu'il s'attira leur inimitié, et bientôt il fut chassé de Rome.

Ce fait est diversement raconté par les auteurs; quelques-uns affirment que Rofrède, comte de Campanie, et le préfet Pierre, secondés par les chefs de corporations, arrêtèrent le pontife, l'enfermèrent au château Saint-Ange et l'envoyèrent ensuite à Capoue, où il passa onze mois en exil; mais Maimbourg, après avoir fait l'éloge de la conduite irréprochable, de la pureté de mœurs de Jean XIII, assure que le gouverneur de Rome, les principaux magistrats, les tribuns du peuple ou les capitaines des quartiers, voulurent entraîner le pape dans une révolte contre l'autorité souveraine, et que sur son refus de se joindre à eux, il fut chassé de la ville sainte et contraint de se retirer chez le comte Pandulfe, son ami, qui habitait Capoue.

Peu de temps après, le saint-père soudoya quelques bandits de la Calabre, et fit assassiner le comte Rofrède, son ennemi

déclaré, que les Romains avaient pris pour chef. La mort du consul et la défaite d'Adalbert, dont les troupes avaient été taillées en pièces sur les bords du Pô par Burchard, lieutenant du grand Othon, vint porter le dernier coup à la rébellion.

Les Romains, ayant perdu leurs chefs, et ne pouvant plus compter sur Adalbert ni sur les Lombards, furent saisis de terreur à la nouvelle de l'approche de l'empereur, qui passait les Alpes dans le dessein de punir sévèrement leur révolte; ils s'empressèrent de rappeler Jean XIII et de le rétablir sur le trône pontifical, espérant qu'il se placerait entre eux et la colère du souverain : mais ils se trompèrent dans leurs calculs.

Othon, à son entrée en Italie, fit saisir le prélat de Plaisance et les seigneurs lombards qui s'étaient déclarés pour Adalbert, et les envoya prisonniers en Allemagne; ensuite il s'avança vers la ville sainte, où l'on célébrait alors la fête de Noël. Tous les citoyens étaient dans la consternation et dans l'effroi; car l'empereur, justement irrité de leur perfidie, avait déclaré qu'il refuserait un nouveau pardon. En effet, après les fêtes, le prince fit pendre douze des principaux de la ville, et il abandonna le préfet Pierre à la discrétion du pontife.

Jean, au lieu d'intercéder pour son peuple, s'abandonna à toute sa rage contre la malheureuse victime qui lui avait été livrée; il fit couper le nez et les lèvres à l'infortuné préfet, et le fit attacher par les cheveux au cheval de la statue équestre de Constantin : par ses ordres les bourreaux souillèrent son visage d'excréments humains; ensuite on lui arracha ses vêtements, on le plaça à rebours sur un âne, avec des son-

nettes à la tête et aux jambes. Dans cet état, il fut promené et flagellé par les exécuteurs publics dans toutes les rues de la cité et jeté tout sanglant dans un horrible cachot. Enfin Jean XIII fit déterrer le cadavre du comte Rofrède, le même qu'il avait fait assassiner, ainsi que celui d'Étienne le vestiaire; il les foula aux pieds sur la place publique, les fit traîner dans la boue, et ordonna au bourreau de les jeter dans les cloaques impurs de la voirie.

Les cruautés du chef de l'Église épouvantèrent le grand Othon, qui mit fin à ses sanglantes exécutions; le prince exigea seulement que les Romains se soumissent à des lois capables de les maintenir dans l'obéissance; à cet effet, il rendit de nouveaux décrets pour remplacer les capitulaires de Charlemagne; et les ordonnances de l'empereur des Franks firent place à une législation sévère et martiale.

Pendant que l'Italie gémissait sous le despotisme des papes, la malheureuse Pologne ouvrait les portes de ses villes à des prêtres qui avaient capté la confiance de Mieczislas, duc de ces contrées. On raconte que ce prince était né aveugle, mais qu'à l'âge de sept ans, lorsqu'on lui eut rasé la tête, selon l'usage de ces peuples, il recouvra la vue tout à coup. Sa mère, transportée de joie d'un événement aussi extraordinaire, conduisit aussitôt le jeune enfant dans la salle où étaient réunis les seigneurs de la province. Ceux-ci étonnés d'un semblable prodige envoyèrent chercher les devins les plus renommés, qui déclarèrent que sous le règne de Mieczislas la Pologne serait éclairée par une grande lumière.

Le duc régnant donna tous ses soins à l'éducation de son fils, qui lui succéda l'an 964 : malgré la prédiction des devins,

les commencements de ce règne ne répondirent pas aux espérances qu'on en avait conçues; le nouveau duc fut battu dans toutes les guerres qu'il soutint contre ses voisins; en outre il négligeait le gouvernement des affaires publiques, et passait les journées entières dans les festins et les nuits dans les bras de ses concubines. Comme le prince, épuisé par les excès, était menacé d'impuissance, il fit publier dans tous ses états que ceux qui lui indiqueraient les moyens d'avoir un héritier seraient généreusement récompensés : aussitôt quelques prêtres, qui s'étaient déjà répandus dans la Pologne, accoururent à sa cour, se présentèrent à lui comme magiciens, et lui assurèrent qu'il obtiendrait infailliblement un fils, s'il abjurait le paganisme, s'il répudiait les courtisanes qui remplissaient son palais, et s'il épousait une femme chrétienne. Les princes allemands dont les états étaient limitrophes, et qui avaient déjà embrassé le christianisme, appuyèrent ces moines de tout leur crédit; et bientôt Mieczislas, superstitieux comme le sont tous les gens ignorants, céda à leurs instances, et se décida enfin à envoyer une ambassade à Boleslas, roi ou duc de Bohême, pour lui demander en mariage sa fille Dambrawca.

Ce monarque répondit aux ambassadeurs qu'il lui était impossible d'accepter les propositions de leur maître, parce que les chrétiens ne pouvaient s'allier avec des idolâtres; mais que s'il consentait à se faire baptiser et à introduire la religion du Christ dans ses états, la princesse lui serait accordée avec empressement. Mieczislas adhéra aux désirs de Boleslas, et avant même l'accomplissement de son mariage, il permit aux missionnaires romains de prêcher l'Évangile à ses peuples; néanmoins il différa de se convertir jusque après son

union avec la belle Dambrawca, qui eut la gloire de le soumettre à Jésus-Christ.

Bientôt le duc devint un propagateur ardent de la nouvelle foi; il fit briser tous les simulacres des faux dieux, confisqua les biens des malheureux qui restaient attachés à leurs anciennes croyances, et en fit même brûler quelques-uns. Le pape, qui avait amené par ses intrigues cette heureuse conversion, se hâta d'envoyer en Pologne des légats afin d'assujettir ce nouveau peuple à son siége; il nomma deux archevêques, l'un à Gnesne, l'autre à Cracovie; il établit sept évêchés, plusieurs églises collégiales, des abbayes, et il remplit le pays de moines et de prêtres. Tous ces esclaves mendiants avaient mission de prélever sur ces contrées une dîme extraordinaire pour le saint-siége : le fanatique Mieczislas adhéra aux ordres du pontife, et assigna même des terres considérables pour l'entretien des nouvelles églises; Dambrawca donna les vases et les ornements nécessaires au service divin; enfin d'un côté le fanatisme du prince, de l'autre, l'avarice du clergé, dépouillèrent bientôt la noblesse et le peuple en faveur de la cour de Rome.

Dans le même temps, Gaïsa ou Geïsa, prince de Hongrie, ayant entendu parler de la beauté d'Adlaïde, sœur de Mieczislas, en devint amoureux sur le portrait qu'on lui en fit, et l'envoya demander en mariage. La recherche de ce monarque fut agréée; et bientôt la jeune épouse, aussi ardente pour la religion que le duc son frère, persécuta son mari pour lui faire abandonner le paganisme. D'abord le prince résista aux instances de sa femme; mais enfin, obsédé par ses prières, ou plutôt cédant à ses menaces, il consentit à se faire bap-

tiser, et l'Évangile éclaira la Hongrie parce qu'une reine refusait de partager la couche d'un païen! Ainsi, la beauté de deux femmes fit en quelques jours ce que depuis huit siècles les papes et les empereurs n'avaient pu exécuter!....

Après avoir établi d'une manière durable son autorité dans Rome, l'empereur Othon, accompagné du souverain pontife, entreprit de visiter les principales cités de la Toscane et de la Romagne jusqu'à Ravenne. Lorsqu'ils furent arrivés dans cette dernière ville, ils convoquèrent un concile où se réunirent plusieurs évêques de l'Italie, de la Germanie et de la Gaule : l'assemblée eut lieu dans la basilique de Saint-Sévère.

Les Pères confirmèrent le jugement rendu contre Hérolde, archevêque de Salsbourg, qui avait été déposé par les papes précédents, et condamné à avoir les yeux crevés par le bourreau. Ce prêtre indigne avait en effet dépouillé les églises pour enrichir ses maîtresses; il avait donné les trésors des pauvres aux païens pour acheter leur protection; il avait conspiré avec les idolâtres contre l'empereur, et s'était révolté contre sa domination; enfin il s'était mis lui-même à la tête d'une troupe de brigands qui rançonnaient les villes et massacraient les voyageurs.

Un saint évêque nommé Frédéric avait été élevé à sa place par les seigneurs de la Bavière et par les clercs de la province, mais comme Hérolde, quoique aveugle et déposé, continuait à dire la messe et à porter le pallium, Jean XIII fut obligé, pour valider l'élection du nouveau prélat de Salsbourg, d'excommunier une seconde fois tous les adhérents du condamné. On s'occupa ensuite d'ériger Magdebourg en métropole, ou plutôt de confirmer ce qui avait été fait en 962. On

régla également plusieurs points qui intéressaient l'Église romaine; et enfin Othon confirma la donation qui avait déjà été faite au saint-siége de la ville et du territoire de l'exarchat de Ravenne.

L'empereur désirant assurer la conversion des Slaves, qui était son ouvrage, et en même temps faire un acte de clémence, fit sortir du monastère de Weissembourg, dépendant du diocèse de Spire, le prince Adalbert, son ancien ennemi, qu'il y avait renfermé, et il le nomma au siége de Magdebourg.

Adalbert vint ensuite à Rome pour demander le pallium; non-seulement le saint-père le lui accorda en l'autorisant à garder l'abbaye de Weissembourg, mais encore il lui conféra plusieurs priviléges importants; il le fit primat de Germanie, et l'éleva en dignité au même rang que les métropolitains de Cologne, de Mayence et de Trèves; il lui conféra le droit de siéger au milieu des évêques cardinaux de Rome, et le pouvoir d'ordonner douze prêtres, sept diacres et vingt-quatre cardinaux suivant l'usage de l'Église latine; enfin il l'établit métropolitain de toute la nation slave, au delà des fleuves appelés Elbe et Sala, et lui permit de fonder des prélatures dans les villes de Cisi, de Misni, de Mersbourg, de Brandebourg, de Havelberg et de Posnam, déclarant tous ces évêques suffragants d'Adalbert.

Jean XIII formula tous ces décrets dans un synode; ensuite il envoya le nouveau prélat prendre possession de son siége : Guy, chef du diocèse de Sainte-Rufine et bibliothécaire de l'Église romaine, et le cardinal Benoît furent désignés pour l'introniser dans son siége. Le peuple, le clergé et les principaux citoyens de Magdebourg reçurent avec sou-

mission leur métropolitain et confirmèrent son élection.

Vers le même temps, Boleslas, duc de Bohême, mourut, laissant pour successeur de ses états un jeune fils que sa douceur et sa vertu firent surnommer le Bon, pour mieux faire ressortir les vices et la férocité du père, qui l'avaient fait nommer Boleslas le Cruel. Le nouveau duc de Bohême était sincèrement chrétien ; il protégeait les étrangers et soulageait les malheureux peuples autant que le lui permettaient les prêtres odieux qui avaient envahi son royaume.

Sous son règne, Mlada, sœur de ce jeune prince, surnommée la Vierge de Hongrie, fit un pèlerinage à Rome : le souverain pontife, rendant hommage a la pureté et au grand savoir de cette princesse, la bénit, la consacra abbesse, et changea son nom en celui de Marie ; il lui donna la règle de saint Benoît, le bâton pastoral, et des lettres pour le duc de Bohême. « Votre sœur, écrivait-il à Boleslas, nous a demandé » notre consentement pour l'érection d'un évêché dans votre » principauté ; nous en avons rendu grâces à Dieu, qui permet » ainsi que son Église s'étende chez toutes les nations ; » nous consentons à ce que la basilique des martyrs de saint » Vitus et saint Venceslas soit érigée en siége épiscopal, et » nous permettons que l'église de Saint-George devienne un » monastère de filles soumis à la règle de saint Benoît et » confié à la direction de notre chère fille Marie.

» Néanmoins je vous blâme d'avoir suivi jusqu'à présent le » rite des Bulgares ou des Russes, et d'avoir employé l'idiome » des Slaves dans vos prières ; pour l'avenir je vous engage à » prendre un évêque qui soit instruit des lettres latines et » capable de conduire nos fidèles de l'Église de Bohême. »

Pour se conformer à cette bulle, le duc s'empressa de choisir pour chef du clergé de Prague un moine de Saxe appelé Ditmar, qui fut consacré par le métropolitain de Mayence, et intronisé avec les acclamations du peuple et des ecclésiastiques.

Dans cette année 968, le jeune Othon, qui déjà avait été associé à l'empire, fut couronné empereur d'Italie par Jean XIII; et sur l'invitation d'Othon le Grand, le pontife envoya des nonces à Constantinople pour demander en mariage la fille de Nicéphore Phocas. Mais comme le pape, dans ses lettres, donnait à Othon le titre d'empereur des Romains, et n'appelait Nicéphore qu'empereur des Grecs, ceux-ci repoussèrent la demande et répondirent au saint-père : « Quelle est donc votre insolence, prêtre barbare qui osez » traiter ainsi le souverain du monde? Comment la mer » n'a-t-elle pas abîmé le vaisseau et les ambassadeurs qui » portaient un pareil blasphème? Maintenant notre seule » crainte est de ne pas trouver un supplice assez terrible pour » punir vos nonces insolents, ces rustres, ces misérables es- » claves couverts des haillons sacerdotaux; et si nous con- » sentons à ne pas les faire mourir, c'est que nous nous re- » garderions comme souillés, si nos mains versaient un sang » aussi abject! »

En effet, on jeta en prison les envoyés de l'Église d'Occident en attendant que l'empereur fît connaître sa décision. Mais Luitprand, qui avait été député par son souverain pour la même affaire, obtint enfin une audience du patrice Christophe, et demanda la grâce des légats. Cet eunuque lui dit : « Vous ne devez pas trouver mauvais que nous retenions

» en prison ces prêtres maudits, que nous punissions de l'in- » solence de l'évêque de Rome (si toutefois on peut qualifier » ainsi un homme qui s'est déclaré le protecteur du fils d'Albé- » ric, l'apostat, l'adultère, le sacrilége et l'incestueux), celui que » vous appelez Jean XIII, et qui ose adresser à notre maître » des lettres où il le traite d'empereur des Grecs! L'insolence » de votre pape égale son ignorance; il ne sait donc pas que » le magnanime Constantin, lorsqu'il transféra le trône im- » périal dans Byzance, amena tout le sénat, toute la noblesse » avec lui, et ne laissa dans Rome que des esclaves, des pê- » cheurs, des cuisiniers et une populace immonde. »

Luitprand répondit : « Le pontife Jean XIII, au lieu de » vouloir offenser Nicéphore Phocas, a pensé qu'il lui donnait » un titre agréable; car les empereurs grecs ayant renoncé » aux mœurs, aux vêtements et au langage des Latins, il a » supposé que le nom d'empereur des Romains pouvait le » mécontenter; mais à l'avenir il changera la suscription de » ses lettres. »

Cette réponse adroite tempéra l'indignation des Grecs. Nicéphore et son frère répondirent eux-mêmes à l'empereur Othon; quant au pape, le curopalate fut chargé de lui écrire pour le menacer de le punir sévèrement s'il ne se corrigeait pas; on ne voulut même pas que les pauvres nonces du saint siége fussent les porteurs de cette réponse; et elle fut confiée à Luitprand, qui nous instruit de toutes ces particularités dans la relation qu'il a laissée de son ambassade à Constantinople.

Ensuite l'empereur d'Orient ordonna au patriarche Polyeucte d'ériger Otrante en primatie, et de ne plus permettre

qu'on célébrât l'office divin en langue romaine dans la Pouille et dans la Calabre, parce que, disait-il dans son décret, tous les évêques latins sont des simoniaques, des adultères et des apostats. Sur l'invitation expresse du prince, Polyeucte envoya au prélat d'Otrante des lettres par lesquelles il le déclarait métropolitain, avec le pouvoir de consacrer des évêques aux siéges de Turcico, Gravina, Tricario et Acirentola. De son côté, Jean XIII érigea deux archevêchés dans cette partie méridionale de l'Italie, qui jusque-là n'avait eu d'autre métropole que la ville de Rome.

Capoue devint un siége supérieur, qui fut confié à Jean, frère du prince Pandulfe; et Bénévent, en considération du corps de saint Barthélemi qui y reposait, ou plutôt à la recommandation de Pandulfe, qui était également seigneur de cette ville, devint un siége archiépiscopal qui fut soumis à l'autorité de Pandulfe lui-même. Jean lui envoya le pallium, et lui concéda le droit d'élire dix suffragants, sous la condition expresse que ses successeurs viendraient se faire consacrer par le pape. Un concile, tenu à Rome l'an 969, rendit ces décrets, et la bulle qui promulgua l'élection fut souscrite par le pontife, par l'empereur et par vingt-trois évêques.

Des chroniqueurs racontent un singulier miracle opéré sur un des seigneurs de la suite du prince Othon, qui était possédé du démon. Cet infortuné, dans ses accès de fureur, se meurtrissait le visage et se déchirait les bras et les mains avec les dents : l'empereur, profondément affligé de l'état de son favori, ordonna que le démoniaque serait présenté au pontife, afin qu'il lui mît autour du cou la fameuse chaîne de saint Pierre. Le pape fit placer successivement sur

le possédé plusieurs chaînes semblables pour la forme à celle de saint Pierre, qui ne firent aucun effet; mais lorsqu'on lui eut fait toucher la véritable, une fumée épaisse sortit tout à coup du corps du démoniaque, des cris affreux se firent entendre dans les airs, et le démon fut chassé de sa demeure. Thierry évêque, de Metz, qui était un des témoins du miracle, fut tellement enthousiasmé de la puissance de la chaîne apostolique, qu'il se jeta sur le jeune seigneur, saisit la relique, et jura qu'il ne l'abandonnerait que si on lui coupait le bras. Le saint-père, qui avait dirigé toute cette jonglerie, consentit à laisser au prélat les anneaux qu'il tenait dans la main, pour se mettre à l'abri des interprétations défavorables, si le même miracle ne se reproduisait pas avec les anneaux comme avec la chaîne entière.

A cette époque, le vénérable Dunstan, archevêque de Cantorbéry, venait de censurer un des plus puissants comtes de l'Angleterre, et l'avait excommunié à cause du mariage qu'il avait contracté avec une de ses parentes. Le roi lui-même ne put adoucir la sévérité du prêtre, qui déclara le favori du prince retranché de la communion des fidèles jusqu'au jour où il renoncerait à son union criminelle. Alors on eut recours au souverain pontife, qui vendit des lettres apostoliques qui enjoignaient au prélat anglais de recevoir le comte dans l'église et de l'admettre à la sainte table; mais l'opiniâtre Dunstan répondit : « Quand je verrai le repentir du pécheur » j'obéirai au pape ; jusque-là aucun homme, quelle que soit » sa dignité, ne m'empêchera d'observer la loi de Dieu. » Il paraîtrait que le pouvoir suprême de lier ou de délier, ou l'infaillibilité pontificale, n'était pas admise par le métropoli-

tain de Cantorbéry ; aussi le comte fut-il obligé de se séparer de sa femme pour obtenir son admission dans le temple.

Ce fut Jean XIII qui introduisit la coutume singulière de bénir les cloches, ou de les baptiser : on a prétendu que cet usage était antérieur à son règne, mais nous n'en trouvons aucune trace avant lui; il est donc certain que l'Église lui doit cet abus du plus auguste des sacrements, ainsi que le témoigne d'une manière irrécusable l'inscription de la grande cloche de Saint-Jean de Latran, à laquelle il donna son nom.

Selon quelques légendaires, cette cloche, après avoir reçu le baptême, aurait acquis la vertu spirituelle de mettre en fuite les démons, lorsqu'ils s'étaient emparés du corps des fidèles. Un moine du Mont-Cassin affirme avoir été témoin d'un de ces singuliers exorcismes. « C'était à l'heure de none, dit-il » dans sa légende; une jeune fille était conduite par sa mère » à la basilique, et comme elles commencèrent à monter les » degrés du parvis, le son de la cloche retentit pour appeler » les Romains à la prière. Aussitôt je vis cette pauvre fille » tomber en d'horribles convulsions, et j'aperçus l'esprit des » ténèbres s'échappant de l'extrémité de ses vêtements, sous » la forme d'un enfant nouveau né, qui disparut subitement. »

Jean XIII mourut l'an 972, le 6 septembre, après avoir occupé la chaire pontificale près de sept années.

BENOIT VI,

139e PAPE.

JEAN ZIMISCÈS, empereur d'Orient. — LOTHAIRE, roi de France.

Mort de l'empereur Othon. — Troubles à Rome. — Crescentius veut rétablir l'antique liberté. — Benoît s'oppose au dessein des conjurés. — Mort tragique du pape.

Les historiens placent l'époque de la mort de l'empereur Othon au 7 mai 973. Le prince avait assisté aux matines et à la messe dans la même journée; mais aux vêpres, après le Magnificat, il tomba frappé d'apoplexie foudroyante. Les seigneurs qui l'entouraient s'emprèssèrent aussitôt pour lui porter secours : déjà il était trop tard, et l'empereur était entré dans l'éternité.

Othon avait régné trente-six ans comme roi de Germanie, et onze ans comme empereur d'Italie : ce prince, doué d'une activité incroyable et de grands talents militaires, joignait à ces qualités une prudence et une sagesse consommées qui rappelaient l'illustre Charlemagne; comme lui, il avait tenu dans ses mains les destinées de l'Italie, et Rome avait été domptée par ses armes toujours victorieuses. A peine fut-il descendu dans la tombe que toutes les ambitions s'agitèrent dans la ville sainte : mais bientôt le parti de Centius ou Crescentius domina tous les autres, parce qu'il ralliait autour de son drapeau les amis de la liberté du peuple.

Cet homme courageux avait conçu la généreuse pensée de rétablir l'ancienne république romaine; il appela les citoyens aux armes et délibéra avec eux sur les mesures qu'il convenait de prendre pour exécuter leurs nobles projets. Tous reconnurent la nécessité de renverser le nouveau pontife, qui était la créature de l'empereur; et afin que le peuple pût se regarder comme délié du serment de fidélité qu'il avait prêté, ils décidèrent qu'on lui arracherait la vie. En conséquence, Crescentius, à la tête d'une troupe de soldats, envahit le palais pontifical, s'empara de la personne du pape, entraîna Benoît dans la cour du château, et le fit étrangler.

Benoît VI était Romain de naissance et fils d'Hildebrand : ses mœurs étaient infâmes, et plusieurs écrivains assurent que sa mort tragique, qui suivit de peu de jours son exaltation pompeuse, était une juste punition de tous les crimes de sa vie.

Ils approuvent hautement le républicain Crescentius d'avoir délivré Rome d'un mauvais pape. D'ailleurs cette sanglante exécution n'aurait-elle pas une excuse aussi légitime, qu'elle serait justifiée par la nécessité où se trouvait le peuple romain de se défaire d'un pontife qui voulait exercer sur la ville sainte une tyrannie odieuse; ensuite, on devrait tenir compte de la barbarie de cette époque, qui faisait considérer les moyens les plus violents comme fort naturels du moment qu'ils assuraient la réussite d'une entreprise. Malgré cet acte de sévère justice, Crescentius n'en a pas moins droit à l'admiration et à la reconnaissance de la postérité, pour les sentiments patriotiques qui l'animaient et pour le sublime projet qu'il avait formé d'affranchir Rome de l'oppression des rois et des papes!

BONIFACE VII,

JEAN ZIMISCÈS,
empereur d'Orient.

140e PAPE.

LOTHAIRE,
roi de France.

Un des assassins de Benoît VI est nommé pape. — Caractère ambitieux et cruel du nouveau pontife. — Boniface VII est chassé de Rome. — Il vole les trésors de l'Église. — Il se sauve à Constantinople. — Guerre des Grecs contre Othon II. — Le pape vend publiquement les trésors des églises, les patènes, les ciboires, etc. — Boniface revient en Italie.

Sur la place même où Benoît VI venait d'être étranglé, au milieu des cris de mort et du bruit des armes, un prêtre, l'exécrable Francon, osa se faire proclamer souverain pontife de Rome. Le nouveau pape foula d'abord à ses pieds le cadavre de son prédécesseur, ensuite il s'élança dans le palais de Latran et plaça la tiare sur sa tête criminelle : il fut intronisé sous le nom de Boniface VII.

Francon était de la plus basse origine et fils d'une courtisane et d'un diacre nommé Ferrutius : ambitieux, vindicatif et cruel, sa vie n'avait été qu'une longue suite d'infamies ; ce fut lui qui conseilla aux conjurés l'assassinat de Benoît VI, et qui osa se faire sacrer à sa place. Néanmoins il ne jouit pas longtemps du fruit de ses crimes : les chefs d'une autre faction, les comtes de Toscanelle, qui ambitionnaient également la puissance souveraine dans Rome, comme l'avaient autre-

fois possédée les marquis de Toscane leurs parents, lui déclarèrent une guerre furieuse, et le poursuivirent avec tant d'acharnement qu'il fut obligé de quitter Rome pour échapper aux poignards des assassins. Mais avant d'abandonner la ville sainte, Boniface enleva les trésors de l'église de Saint-Pierre; alors, fuyant comme un voleur, il gagna rapidement la mer, et s'embarqua pour Constantinople.

En Orient, son or et ses promesses lui gagnèrent les courtisans de Zimiscès, qui par leurs conseils déterminèrent ce prince à prendre les armes contre Othon II. Les Grecs vinrent faire une descente dans la Pouille et dans la Calabre, dont ils firent la conquête, pendant que l'empereur était engagé dans une guerre malheureuse contre le roi Lothaire.

Boniface, pour subvenir aux dépenses de sa table et pour payer ses maîtresses, mit publiquement en vente dans les rues de Constantinople les ornements sacrés, les saints ciboires, les patènes, les chandeliers et jusqu'aux crucifix.

Enfin, après plusieurs mois d'une conduite scandaleuse et impie, le pape Francon osa repasser en Italie, à la suite des troupes grecques, et nous le verrons bientôt employer la simonie et le meurtre pour remonter sur le trône pontifical.

DOMNUS II,

JEAN ZIMISCÈS, empereur d'Orient. — 141e PAPE. — LOTHAIRE, roi de France.

Élection de Domnus II. — Obscurités sur son pontificat. — Mayeul, abbé de Cluny, refuse la papauté. — Corruption du clergé. — Opinion de l'évêque de Vérone sur les ecclésiastiques de cette époque. — Incertitudes sur la mort du pape Domnus.

Après la fuite de Boniface VII, la faction des comtes de Toscanelle mit sur le saint-siége le prêtre Domnus, Romain d'origine.

Ce pape, il est vrai, n'a rien fait de remarquable pendant son règne, mais aussi on n'a point à lui reprocher des actions honteuses; et pour cette époque de corruption, le silence des auteurs suffit pour l'éloge des souverains pontifes. Plusieurs écrivains placent Domnus avant Benoît; d'autres entre Benoît VI et Boniface VII; enfin, quelques-uns ne comptent point Domnus parmi les papes. Nous devons supposer qu'il ne gouverna l'Église que peu de temps, et qu'il ne fit aucun acte important pendant la durée si courte de son pontificat.

Avant l'élection de Domnus, saint Mayeul, abbé de Cluny, avait refusé le trône apostolique qui lui était offert par Othon II et par l'impératrice Adélaïde, mère de ce prince; exemple d'humilité vraiment chrétienne, qu'on admire d'autant plus qu'il ne se présente pas fréquemment dans l'histoire de l'Église

On raconte qu'en revenant d'un pèlerinage à Rome, Mayeul et tous ceux qui l'accompagnaient furent attaqués par une troupe de Sarrasins, qui les firent tous prisonniers et les chargèrent de chaînes.

Le saint abbé fut traité avec une extrême rigueur, et renfermé dans une grotte affreuse avec les fers aux pieds. Il n'attendait plus que la mort, et adressait au ciel des prières ardentes, lorsqu'il eut une vision dans laquelle lui apparut un ange qui lui prédit une délivrance prochaine.

En effet, le lendemain en se levant, ses chaînes tombèrent comme par miracle, et il sortit de la grotte. Les barbares, étonnés de ce prodige, n'osèrent le maltraiter davantage, et ils se contentèrent de le garder parmi eux jusqu'à ce qu'il eût payé une rançon qu'ils fixèrent à mille livres pesant d'argent.

Mayeul s'empressa d'envoyer un messager à son couvent de Cluny, avec une lettre ainsi conçue : « A mes seigneurs » et mes frères de Cluny, Mayeul, malheureux, captif. Les » torrents de Bélial m'ont environné, les filets de la mort » m'ont enveloppé. Maintenant donc, envoyez, s'il vous plaît, » la rançon pour moi et pour ceux qui sont avec moi. »

Cette lettre ayant été apportée à Cluny, causa une extrême affliction aux moines; on vendit tous les ornements de l'église, on vida tous les trésors de la communauté, et enfin le couvent réunit la somme énorme de mille livres d'argent.

Le saint abbé fut enfin délivré, ainsi que tous ceux qui avaient été pris avec lui.

Mais les Sarrasins ne furent pas longtemps sans recevoir la punition du sacrilége qu'ils avaient commis en touchant à

l'oint du Seigneur : Guillaume, duc d'Arles, excité par l'appât du butin, se mit à la poursuite des infidèles, les mit en déroute et s'empara de l'argent qu'ils avaient reçu. Le duc conserva le trésor, et renvoya seulement au monastère les livres de l'abbé.

Ce fut quelques mois après cet événement que l'empereur Othon II et l'impératrice Adélaïde firent venir saint Mayeul à la cour et le supplièrent d'accepter la tiare pontificale.

L'homme de Dieu demanda une journée pour réfléchir; et s'étant mis en prières, une révélation divine le fortifia dans la résolution de refuser cet honneur suprême. Il répondit à ceux qui le pressaient d'accepter : « Je sais que » je manque des qualités nécessaires à une si haute mission; » représenter Dieu sur la terre, être infaillible comme lui, » n'est pas au pouvoir d'un pécheur aussi faible que moi. Je » dois vivre pauvre et humble; d'ailleurs, comment pour- » rais-je diriger ces prélats romains, dont je suis aussi éloi- » gné de mœurs que de pays? Mon abbaye est déjà un far- » deau trop lourd pour mes forces. »

En effet le clergé d'alors était encore plus corrompu qu'il ne l'est de nos jours. Voici l'opinion de Rathier, prélat de Vérone, sur les ecclésiastiques : « Lorsque je fus transféré à » l'épiscopat de Liége, un évêque blâmait cette translation » comme répréhensible et punissable par les canons; tandis » que lui-même se livrait à des excès de vin, et passait les » nuits dans les orgies avec des femmes; le jour il allait à la » chasse, et il ne paraissait jamais dans son église.

» J'ai vu encore deux métropolitains qui se disputaient à la » suite d'une débauche de table; l'un reprochait à l'autre son

» humeur belliqueuse et les meurtres qu'il avait commis;
» celui-ci l'accusait à son tour d'avoir fait empoisonner des
» maris et d'entretenir trois femmes à la fois. De ces deux
» prélats, l'un avait commis des adultères avant son ordination;
» l'autre, après sa consécration, avait épousé trois femmes.

» Mais nous ne devons pas être surpris que nous ne trouvions personne qui soit digne de la prélature; car si un
» homme parjure, ivrogne, adonné aux prostituées, est placé
» sur le trône apostolique, comment pourrons-nous porter
» nos plaintes à son tribunal? Les papes n'osent pas condamner ceux dont les sentiments sont conformes aux leurs.
» Voilà d'où vient le mépris où nous sommes des lois de l'Église et de l'Évangile même! Comment peut-on croire utile
» d'observer les règlements ecclésiastiques, lorsqu'on voit des
» pontifes violer les plus saints préceptes du Sauveur?

» Les évêques et les archevêques traversent les places publiques avec leurs meutes de chasse, conduisant leurs concubines, frappant leurs serviteurs à coups de fouet ou de
» bâton; et quand leurs trésors sont vides, ils vendent publiquement des absolutions, et ajoutent l'hypocrisie à l'ignoble scandale de leurs débauches. Faut-il donc nous
» étonner que les peuples ne soient plus touchés des enseignements de la sainte Écriture, quand ils voient les ministres de Dieu tenir une conduite aussi contraire à la
» morale du Christ?

» Le peuple plaisante sur les excommunications, parce que
» nous ne les redoutons pas nous-mêmes, quoique nous ne
» cessions de les mériter par notre impudeur, par notre incontinence et par nos excès honteux. De toutes les nations

» chrétiennes, c'est la nôtre qui possède les prélats les plus » impudiques, par l'usage qu'ils font des ragoûts épicés et » des vins préparés. En Italie, on est appelé prêtre dès qu'on » s'est rasé la barbe et le haut de la tête, et lorsqu'on a mur-» muré à l'église quelques prières, dans l'intention de plaire » aux femmes plutôt qu'à Dieu. »

Rathier fit d'inutiles efforts pour corriger les prêtres de son diocèse : tous ses ecclésiastiques tenaient publiquement des maisons de filles d'amour ou de jeunes Napolitains, la honte de l'humanité ; et lorsque le saint prélat voulut invoquer les lois de l'empereur et les canons de l'Église pour les obliger à renvoyer ces prostituées et ces hommes abominables, ils lui représentèrent que la pauvreté était la seule cause du honteux commerce qu'ils faisaient. En effet, le prélat de Vérone ayant pris une connaissance exacte de l'état des revenus du clergé de son siége, reconnut que leur mauvaise répartition empêchait qu'ils fussent suffisants pour les besoins de ses prêtres. Ceux qui rendaient le moins de services recevaient des sommes considérables, et les ecclésiastiques infirmes ne pouvaient pas faire admettre leurs réclamations : « J'ai attendu la mort de » mes prédécesseurs, leur répondaient les grands dignitaires, » pour jouir de ce que j'ai maintenant ; attendez aussi la » mienne. »

Rathier voulut faire exécuter les canons ; mais on lui opposa la coutume. Aussi, dans sa sainte colère, le pieux prélat s'écriait : « J'ai reçu des synodes le pouvoir de corriger ce » qui se fait contre les règles des Pères, et cependant je ne » puis réformer aucun abus. Je ne vois parmi vous que des » bigames, des concubinaires, des séditieux, des parjures,

» des apostats, des usuriers, des sodomites et des ivrognes.
» Vos enfants sont tous irréguliers comme bâtards; enfin,
» votre dépravation est la cause de la perte de mon peuple.

» Comment oserai-je maintenant punir un laïque du crime
» d'adultère, de parjure ou de vol, puisque je suis forcé de
» tolérer l'ignorance et la dépravation chez mes ecclésiasti-
» ques? Vous ne connaissez pas même le Symbole des apôtres;
» mais en revanche vous connaissez parfaitement ce que
» l'usure, la prostitution et la sodomie peuvent rapporter. »

Rodolphe Glaber joignait sa voix éloquente à celle de Rathier, et dans son indignation s'écriait : « Non, jamais à
» aucune époque on n'a entendu parler d'un si grand nombre
» d'adultères, de mariages illicites, d'incestes, de viols, de
» honteux concubinages, d'actes de sodomie ou de bestialité,
» de vols ou d'assassinats; la société chrétienne n'est plus
» qu'une immense agglomération de forcenés qui vont au
» crime et au vice par bandes plus nombreuses que les grains
» de sable de la mer, conduits par les rois, et marchant sous
» un étendard d'abomination porté par le pape!!.... »

Ces citations ne donnent qu'une faible idée des affreux désordres et de l'abrutissement inconcevable du clergé au dixième siècle.

On ne sait rien de certain sur la mort de Domnus. Fut-il détrôné par son successeur et envoyé en exil? cette version est probable; ou bien acheva-t-il ses jours dans les honneurs du pontificat? nous l'ignorons. Quoi qu'il en soit, il disparut du saint-siége et de l'histoire vers l'année 974.

BENOIT VII,

BASILE ET CONSTANTIN, empereurs d'Orient. | 142e PAPE. | LOUIS LE FAINÉANT, HUGUES CAPET, rois de France.

Benoît est élu pontife de Rome par la faction des comtes de Toscanelle. — Il se maintient sur le trône par son habileté et par la protection de ses parents. — Élection irrégulière de Gisler, archevêque de Magdebourg. — Othon II marche sur Rome à la tête d'une armée. — Festin cruel de l'empereur. — Othon est battu par les Grecs. — Il est blessé par une flèche empoisonnée. — Sa fuite. — Mort du pape Benoît VII.

Quoique Boniface fût de retour en Italie et occupé a rassembler ses partisans pour remonter sur le trône de l'Église, il ne put encore l'emporter sur son compétiteur Benoît, évêque de Sutri, qui fut proclamé souverain pontife par la faction des comtes de Toscanelle. Tous les chefs de parti avaient succombé ou avaient été bannis de Rome; cependant des séditions violentes éclataient de temps à autre dans la ville sainte, et menaçaient le pouvoir chancelant de Benoît VII.

Le nouveau pape ayant obtenu de l'empereur la confirmation de son élection, prit des mesures énergiques contre les prêtres rebelles, et chassa entièrement de Rome les séditieux et les agents de Boniface.

Pendant son règne, Benoît demeura enfermé dans le palais de Latran avec les comtes de Toscanelle, et nous de-

vons croire que ses mœurs étaient semblables à celles du clergé de cette époque; néanmoins l'histoire garde un silence indulgent sur les débauches qui ne frappaient pas les regards des peuples.

Après la mort de saint Adalbert, métropolitain de Magdebourg, Gisler, qui autrefois avait été déposé de la chaire de Mersbourg, demanda à l'empereur Othon le siége vacant pour récompense de ses services; ce que le prince accorda, sous la réserve cependant que le nouvel archevêque ferait autoriser canoniquement sa translation par Benoît VII.

Le pontife sachant que Gisler n'occupait pas d'évêché, puisque le siége de Mersbourg lui avait été retiré par Hildevard, n'osa point confirmer cette nouvelle élection sans l'approbation du clergé de Rome. En conséquence, un synode fut convoqué pour décider la question; mais les juges, gagnés par l'or du prélat, prononcèrent, contre toutes les lois et les usages, que Gisler pouvait prendre possession du diocèse de Magdebourg.

L'année suivante, Othon, sur la nouvelle que les Grecs avaient fait une descente dans la Pouille et dans la Calabre, dont ils s'étaient emparés, résolut de franchir les Alpes, et de chasser de l'Italie ces alliés de l'indigne Boniface. Il conclut promptement une paix avantageuse avec Lothaire, et envahit la Lombardie à la tête de troupes nombreuses. Après avoir châtié les seigneurs séditieux, et rétabli son autorité dans les villes lombardes, l'empereur se rendit à Rome, sous prétexte d'assister aux fêtes de Noël, mais en réalité pour secourir le pape, qui redoutait le voisinage des Grecs et les intrigues de Boniface.

Othon se rappelant que l'empereur son père n'avait pu dompter les Romains que par la terreur, se détermina à suivre le même exemple; et d'après les conseils du saint-père, il fit préparer au Vatican un festin somptueux, auquel il invita les grands de Rome, les magistrats et les députés des villes voisines : d'abord Othon s'efforça d'inspirer de la joie à ses convives; les vins parfumés étaient versés avec profusion, les mets exquis se succédaient sans interruption sur les tables, et la gaieté la plus vive éclatait sur tous les visages. Ensuite, sur un signal du prince, une troupe de soldats envahit tout à coup la salle du festin, l'épée nue à la main, et trois gardes se placèrent symétriquement derrière chaque convive. Un spectacle aussi étrange remplit les cœurs d'effroi; et l'épouvante grandit encore lorsque l'officier du palais, déployant une longue liste, appela à haute voix les malheureux qui étaient destinés au bourreau : soixante victimes furent entraînées hors de la salle du banquet, et massacrées impitoyablement.

Pendant cette boucherie, Othon et le pape conservaient la même aménité dans les paroles et dans les gestes; ils engageaient leurs convives à boire des meilleurs vins, ils leur indiquaient les mets les plus exquis; mais l'affreuse image de la mort était devant tous les yeux, et les visages restaient glacés par la terreur. Enfin cet horrible festin s'acheva.

Cette cruauté machiavélique eut de terribles conséquences pour l'empereur : après avoir levé de nouvelles troupes à Rome et à Bénévent pour grossir son armée, il envahit la Pouille, qui se soumit à ses armes sans résistance. Enorgueilli par le succès, le prince pénétra sans défiance dans la

Calabre; mais alors il fut arrêté par les Grecs et les Arabes, qui avaient concentré toutes leurs forces dans l'intérieur de la province, et qui s'avancèrent à sa rencontre. Les deux armées se joignirent à Basentelle, bourgade située près du rivage de la mer; et la bataille s'engagea : à peine le signal du combat fut-il donné, que les Italiens, et particulièrement les gens de Bénévent et de Rome, prirent la fuite pour se venger du massacre de leurs concitoyens dans le banquet du Vatican; le désordre se répandit jusque dans les rangs des Allemands, qui étaient placés sur les derrières du front de bataille; les troupes grecques et arabes les enveloppèrent sans peine, et toutes les vieilles bandes germaines furent taillées en pièces.

Othon n'évita la mort que par une fuite honteuse; il se jeta dans une barque de pêcheur qu'il trouva par hasard, et comme il s'efforçait de gagner le large, il fut atteint par une flèche empoisonnée que lui tira, dit-on, Boniface lui-même qui combattait avec les Sarrasins : l'empereur mourut des suites de sa blessure une année après cette sanglante défaite.

Benoît VII ne survécut pas longtemps au prince; il fut atteint sans doute par la même main qui avait frappé l'empereur, et le trône pontifical devint vacant le 10 juillet 984.

Quelques écrivains ecclésiastiques font l'éloge de Benoît; mais des historiens dont l'autorité est incontestable nous assurent que sous son règne la simonie et la débauche étaient en honneur dans la ville sainte, et qu'il avait vendu jusqu'au droit de s'asseoir dans les temples; d'où est venu le trafic des chaises d'églises, qui s'est perpétué jusqu'à nos jours et rapporte encore des revenus énormes au clergé.

JEAN XIV,

143e PAPE.

BASILE ET CONSTANTIN,
empereurs d'Orient.

HUGUES CAPET,
roi de France.

Élection de Jean XIV. — Retour de Boniface en Italie. — Il soudoie des partisans dans Rome. — Jean XIV est arrêté et enfermé au château Saint-Ange. — Mort du pape. — Son cadavre est exposé sur un pont-levis par ordre de Boniface. — Opinion des historiens sur Jean XIV.

Six jours après la mort de Benoît, l'évêque de Pavie, à qui l'empereur Othon II avait confié la charge de chancelier d'Italie, fut élu pape et intronisé sous le nom de Jean XIV. Mais Boniface, qui se tenait aux environs de Rome, supposant qu'il lui serait facile de renverser le nouveau pontife avant qu'il fût affermi sur son siége, envoya de tous les côtés des émissaires, distribua ses trésors à ses partisans, et parvint enfin à rassembler une troupe de bandits qui le proclamèrent maître absolu de la ville.

Jean XIV fut arrêté au palais de Latran et jeté dans les cachots de Saint-Ange; ensuite Boniface le fit déposer; et après quatre mois de détention, il rendit un jugement par lequel l'infortuné était condamné à mourir de faim. Par ordre de l'usurpateur, le cadavre de Jean fut même exposé

sur le pont-levis de la forteresse, afin que personne ne pût douter de sa mort; et pour intimider les partisans qu'il pouvait encore avoir ou qui étaient attachés à l'empereur.

Maimbourg, dans son premier livre de l'Histoire de la décadence de l'empire, dit que la probité veut qu'on juge favorablement un homme qui n'a été convaincu d'aucun crime; et son opinion est que Jean XIV avait de grandes vertus et des qualités éminentes pour ces temps d'ignorance.

Platine pense, au contraire, que l'incapacité et la tyrannie du pontife lui avaient aliéné la plus grande partie des citoyens, et que ce fut l'espoir de venir facilement à bout de renverser du saint-siége un despote qui s'était fait exécrer de tous les citoyens pendant un règne de dix-huit mois, qui détermina Boniface VII à rentrer à Rome. D'ailleurs, si Jean XIV eût été réellement vertueux et désintéressé, il est probable qu'il eût refusé la papauté, car il ne devait pas ignorer combien il était difficile de concilier les devoirs du vrai chrétien avec les exigences de cette fatale dignité, surtout à une époque où les papes s'étaient posés en maîtres souverains, en despotes absolus, et prétendaient commander aux chrétiens de tous les royaumes, disposer à leur caprice de leurs biens, de leurs personnes, de leurs croyances, se faire l'esprit et la volonté de tous, afin que tous, après avoir pensé par eux, travaillassent pour eux et produisissent pour eux seuls!

BONIFACE VII,

RÉTABLI PAR UN PARRICIDE.

BASILE ET CONSTANTIN, empereurs d'Orient. HUGUES CAPET, roi de France.

Rétablissement du pape Boniface. — Crimes et débauches du pontife. — Mort subite de ce monstre. — Les Romains déchirent son cadavre à coups d'épée et de poignard. — Il est traîné dans les boues de Rome. — Ses restes sont enterrés pendant la nuit par le clergé. — Jean Romain est élu pape. — L'Église ne compte pas ce dernier pontife parmi ses chefs suprêmes.

Le cruel Boniface, que les auteurs anciens appellent par dérision Maliface, après avoir fait périr le pape Jean, remonta sur le trône pontifical; alors il ne garda plus de mesure dans sa conduite; les meurtres, les assassinats juridiques, les empoisonnements, se succédèrent sans interruption dans la ville sainte.

Amis et ennemis, tous avaient également à redouter sa vengeance : les uns parce qu'ils s'étaient opposés à ses prétentions; les autres parce qu'ils s'étaient fait payer leurs services; les indifférents mêmes étaient condamnés à mort pour n'avoir pas pris un parti.

Pendant que le sang coulait à flots dans les rues de Rome, les voûtes du palais de Latran retentissaient des chants ob-

scènes de ses courtisanes ou de ses mignons; enfin, après onze mois d'un règne abominable, à la suite d'horribles excès, Boniface VII mourut subitement, frappé par une attaque d'apoplexie suivant les uns, ou par l'effet d'un poison très-violent suivant les autres.

Cette nouvelle, répandue dans Rome, excita des transports d'allégresse; tous les habitants, les seigneurs et les prêtres, coururent en foule à Saint-Pierre; on arracha du cercueil le cadavre du pape, on le déchira à coups d'épée et de poignard; ensuite ce corps hideux fut dépouillé du linceul et traîné dans la boue jusque sur la place de la statue équestre de Marc-Aurèle, où il fut pendu par les pieds. Pendant la nuit, quelques prêtres le détachèrent et l'enterrèrent à la hâte hors de la ville, pour éviter qu'il fût jeté dans les cloaques de la voirie.

Le calme s'étant rétabli, Jean, fils de Robert, et Romain de naissance, fut élu pontife. Il occupa le saint-siége pendant quatre mois, et mourut vers la fin de l'année 985, avant d'avoir été sacré. Cette raison empêche l'Église de le compter au nombre de ses papes.

JEAN XV,

144e PAPE.

BASILE ET CONSTANTIN,
empereurs d'Orient.

HUGUES CAPET,
roi de France.

Élection et sacre du pontife Jean XV. — Son caractère. — Crescentius veut rétablir la république romaine. — Il s'empare de la tour d'Adrien. — Le pape s'enfuit de Rome. — Il demande du secours à Othon III. — Les Romains rappellent Jean XV. — Affaire d'Arnoul de Reims. — Plaintes du roi Hugues contre Arnoul. — Lettres des suffragants de Reims contre leur archevêque. — Condamnation d'Arnoul dans un concile. — Conduite violente du pape. — Écrits de Gerbert contre le pontife. — Lettres du roi Hugues au pape. — Jean XV s'obstine à maintenir Arnoul sur le siége de Reims. — Concile de Mouson. — Discours de Gerbert. — Gerbert est excommunié par le pape. — Arnoul est rétabli dans son archevêché. — Réflexions sur cette affaire scandaleuse. — Particularités bizarres sur Adalbert de Prague. — Miracle éclatant. — Canonisation de saint Udalric. — Mort de Jean XV.

Jean, fils de Robert, étant mort, on élut un autre pontife nommé Jean, qui fut le quinzième de ce nom. Il était Romain d'origine, fils d'un prêtre appelé Léon ; il fut sacré le 25 avril 986. Dans le cours de son règne, le nouveau pape montra un grand courage, ou plutôt une ambition démesurée qui lui fit surmonter tous les obstacles et toutes les difficultés pour maintenir les droits du saint-siége.

A peine fut-il intronisé, que Crescentius, l'un des principaux seigneurs de l'Italie, qui occupait alors la place de consul, excita une révolte dans la ville sainte pour remplacer le gouvernement absolu et tyrannique des pontifes par une nouvelle république. Ayant rassemblé ses partisans au-delà du Tibre, il fit distribuer des armes, harangua le peuple, et il attaqua la grosse tour d'Adrien, dont il s'empara sans coup férir. Cette tour fut longtemps appelée château de Crescentius, en mémoire de cet événement, et dans la suite on changea son nom en celui de château Saint-Ange.

Jean XV craignant que Crescentius ne lui fît subir le même traitement qu'avait éprouvé son prédécesseur, se sauva de Rome et se retira en Toscane, d'où il écrivit au prince Othon III pour le supplier de venir au secours du saint-siége. Les propositions du pape furent accueillies favorablement, et le prince s'occupa aussitôt de rassembler ses troupes : alors les révoltés, qui appréhendaient avec raison l'arrivée des Allemands, dont le passage dans Rome avait été déjà signalé par de terribles exécutions, cherchèrent à apaiser le pontife, et lui firent proposer de reconnaître son autorité souveraine, s'il consentait à rentrer dans la ville sainte sans être accompagné de troupes étrangères.

Jean accepta avec empressement leurs offres ; néanmoins il exigea des otages pour sa sûreté personnelle, et prit toutes les mesures qui pouvaient le garantir contre une nouvelle rébellion. Les habitants lui firent une pompeuse réception, et Crescentius lui-même fut obligé de quitter Rome et d'abandonner ses généreux projets.

A cette époque, Charles, duc de Lorraine, était en guerre avec Hugues Capet, usurpateur de la couronne de France et le premier roi de la race infâme des Capétiens : l'archevêque de Reims, Adalbéron, venait de mourir; et Hugues, espérant gagner l'amitié de Charles, et préparer habilement une paix avantageuse, donna au frère naturel de son ennemi le siége archiépiscopal, qui était vacant. Mais sa politique fut en défaut; car aussitôt qu'Arnoul fut établi dans sa métropole, il livra la ville de Reims à son frère, et prit les armes contre Hugues.

Pour arrêter les conséquences funestes que pouvait avoir une semblable trahison, le roi résolut d'en tirer une vengeance terrible; néanmoins, avant de rien entreprendre, il écrivit au pape pour l'avertir qu'un concile d'évêques français allait être chargé de juger le métropolitain Arnoul. Mais déjà le beau-frère du duc Charles, le comte de Vermandois, Hébert III, l'avait prévenu auprès de la cour de Rome; et le pontife était gagné à la cause d'Arnoul lorsque les ambassadeurs arrivèrent dans la ville sainte.

Les suffragants de Reims écrivaient en même temps au saint-siége pour témoigner l'horreur que leur inspirait la trahison de leur supérieur. Voici comment ils s'exprimaient : « Quoique Arnoul soit fils de l'Église de Laon, il n'en est » pas moins vrai qu'il a chassé l'ancien prélat pour s'établir » sur le siége épiscopal. Ensuite il s'est emparé de la puis- » sance temporelle sur le diocèse de Reims, et il nous a ven- » dus à son frère, au mépris des serments qu'il avait faits sur » l'autel, sous prétexte que les serments ne peuvent lier que » les sujets et jamais les souverains. Enfin, depuis sa consé- » cration, les fidèles de la province sont privés de directeurs,

» et meurent sans recevoir la confirmation ni la bénédiction » épiscopale.

» Nous vous supplions donc, très-saint Père, de condamner » celui que nous avons tous condamné, et nous espérons que » vous appuierez de votre autorité suprême la déposition de » ce traître et de cet apostat. »

Cette lettre démontre évidemment que les suffragants de Reims ne supposaient pas que le pape eût le droit de juger cette cause à Rome, où les parties n'étaient point appelées, et qu'ainsi il appartenait à eux seuls de prononcer une décision sur les lieux mêmes où le coupable avait commis le délit.

Les députés du roi et du clergé de France furent très-mal reçus à la cour de Rome. Jean XV, qui avait vendu sa protection au comte de Vermandois, irrité que les envoyés de Hugues Capet ne lui eussent fait aucun présent, refusa même de les entendre. Vainement les commissaires se rendirent trois fois à son palais de Latran, et restèrent trois jours entiers en dehors de la porte pour obtenir une réponse à leurs lettres; le pontife demeura inflexible, et ils furent obligés de revenir en France sans avoir obtenu audience.

Quelque prière ou quelque menace qu'on fît au pape, pendant dix-huit mois il s'obstina à garder un silence absolu sur Arnoul. Enfin Hugues parvint à s'emparer de Laon, où s'étaient retirés le duc Charles et son frère; et il fit conduire ce dernier dans la ville de Reims, afin qu'il répondît aux prélats français sur les crimes dont il était accusé.

Gerbert nous a laissé une relation très-détaillée de ce qui se fit dans cette assemblée : à la première séance, on établit canoniquement l'autorité du concile et les droits que le roi de

France avait de le convoquer ; dans la seconde séance, Arnoul fut convaincu du crime de lèse-majesté. Alors cet indigne prélat, pour obtenir la vie sauve, se reconnut coupable, et déclara qu'il renonçait à la puissance épiscopale : par cet aveu, il approuvait solennellement la décision des Pères et le pouvoir de leur tribunal ; il rendit au roi l'anneau et le bâton pastoral, et se dépouilla des autres marques de sa dignité pour qu'elles fussent données à son successeur ; ensuite il lut à haute voix, en présence des évêques, l'acte de renonciation, qui avait été dressé sur le modèle de celle d'Ebbon. Cet acte portait en substance qu'il se reconnaissait indigne de l'épiscopat ; qu'il renonçait à toutes les dignités ecclésiastiques, et demandait qu'un autre prélat fût élu à sa place ; enfin il terminait en faisant serment sur l'hostie consacrée de ne jamais réclamer contre le concile qui venait de le juger.

Dans ce synode, l'évêque d'Orléans, qui se nommait également Arnoul, exprima son opinion sur l'autorité des papes en termes très-énergiques ; nous rapportons une partie de son discours sur l'infaillibilité pontificale.

« Nous croyons, mes frères, qu'il faut toujours honorer
» l'Église romaine en mémoire de saint Pierre, et nous ne
» prétendons point nous mettre en opposition avec le pape.
» Cependant nous devons une égale obéissance au concile de
» Nicée et aux règles établies par les Pères. Par conséquent
» nous devons nous tenir en défiance contre le silence d'un
» pontife ou contre ses nouvelles ordonnances, afin que son
» ambition ou sa cupidité ne préjudicient point aux anciens
» canons, qui doivent rester éternellement en vigueur

» Avons-nous porté atteinte aux priviléges du trône apostо-

» lique en nous assemblant régulièrement? Non. Si le pape » est recommandable par ses lumières et par ses vertus, nous » n'avons aucune censure à redouter. Si, au contraire, le » saint-père se laisse égarer par l'ignorance ou par la pas- » sion, nous ne devons point l'écouter. Nous avons vu sur le » trône de l'apôtre, un Léon et un Grégoire, pontifes admi- » rables de sagesse et de science; cependant les évêques » d'Afrique s'opposaient aux prétentions envahissantes de » la cour de Rome, parce qu'ils prévoyaient les maux que » nous souffrons aujourd'hui.

» En effet, Rome est bien dégénérée! Après avoir donné des » lumières éclatantes à la chrétienté, elle répand aujourd'hui » des ténèbres profondes qui s'étendent sur les généra- » tions futures. N'avons-nous pas vu Jean XII, plongé dans » d'ignobles voluptés, conspirer contre l'empereur, chasser » Léon, faire couper le nez, la main droite et la langue au » diacre Jean, et massacrer les premiers citoyens de Rome? » Boniface VII, cet infâme parricide, ce voleur éhonté, ce » marchand d'indulgences, n'a-t-il pas régné sous nos yeux? » Dieu pourrait-il donc avoir ordonné à des prélats dis- » tingués par leur savoir et par leur sagesse de rester sou- » mis à de tels monstres? Non! nous devons repousser les » prétentions de ces pontifes exécrables, couverts d'opprobre » et souillés de toutes les iniquités.

» Néanmoins nous devons avouer que nous sommes nous- » mêmes la cause de ce scandale; car si le siége de l'Église » latine, autrefois resplendissant de gloire, est maintenant » couvert de honte et d'ignominie, c'est que nous avons sa- » crifié les intérêts de la religion à nos dignités et à nos gran-

» deurs ; c'est que nous avons mis à la première place celui qui » ne méritait pas la dernière ! Ne savez-vous pas que l'homme » que vous placez sur un trône se laissera éblouir par les » honnêurs, par les flatteries, et deviendra un démon dans » le temple du Christ? Vous avez rendu les papes trop puis- » sants, et ils se sont corrompus.

» Quelques prélats de cette assemblée solennelle peuvent » porter témoignage que dans la Belgique et dans la Germa- » nie, où le clergé est pauvre, on trouve encore des prêtres » dignes de gouverner les peuples. C'est là qu'il faudrait » chercher des évêques capables de prononcer sagement sur » les différends ecclésiastiques ; et non à Rome, où tout est » vénal, où la balance de la justice ne penche que sous le » poids de l'or, où l'on proscrit l'étude et où l'on couronne » l'ignorance.

» L'orgueilleux Gélase a dit que le pontife romain pouvait » juger le monde entier, et que les mortels n'avaient pas le » droit de lui demander compte de la moindre de ses ac- » tions : qu'il nous donne donc un pape dont l'équité soit » infaillible ! Peut-on croire que l'Esprit saint inspire tout » à coup celui que nous venons d'élever au pontificat, et » qu'il refuse ses lumières aux autres évêques qui l'ont » nommé ? Grégoire n'a-t-il pas écrit, au contraire, que les » évêques étaient tous égaux lorsqu'ils remplissaient leurs de- » voirs de chrétien ?

» Si les armes des barbares nous empêchaient de nous » rendre dans la ville sainte, ou si le pontife était soumis à » l'oppression d'un tyran, serions-nous donc obligés de ne » plus tenir d'assemblées, et les prélats de tous les royaumes

» seraient-ils contraints de condamner leurs princes pour » exécuter les ordres d'un ennemi qui tiendrait le siége su- » prême? Le concile de Nicée ordonne de tenir les assem- » blées ecclésiastiques deux fois par année, sans parler au- » cunement du pape ; et l'Apôtre commande de ne pas écou- » ter un ange même qui voudrait s'élever contre les paroles » de l'Évangile.

» Suivons donc ces lois sacrées, et ne demandons rien » à cette Rome qui est abandonnée à tous les vices, et que » Dieu engloutira bientôt dans une mer de soufre et de bi- » tume. Depuis la décadence de l'empire, elle a perdu les » Églises d'Alexandrie et d'Antioche, celles de l'Asie et de » l'Afrique ; bientôt l'Europe même lui échappera : Con- » stantinople s'est soustraite à son autorité; l'intérieur de » l'Espagne ne reconnaît plus ses jugements ; l'Italie, la Ger- » manie méprisent les papes ; que la Gaule cesse de subir le » joug honteux de Rome, et alors se trouvera accomplie cette » révolte des nations dont parle l'Écriture. » Quelques historiens attribuent ce discours à Gerbert lui-même, ce qui donnerait encore plus de force à ces mémorables paroles, puisque ce prélat, qui plus tard occupa le saint-siége, ne rétracta aucun de ses nombreux ouvrages.

Fleury, dans son Histoire ecclésiastique, avoue que cet écrit contient des accusations terribles et méritées, et qu'il ne renferme rien qui ne fût alors ou qui ne soit encore de notoriété publique.

Arnoul d'Orléans voulait maintenir les libertés du clergé contre l'injuste tyrannie des pontifes ; et nous devons approuver la sage fermeté de ce prélat, qui était respectable

par son âge, ses mœurs et son savoir. Il dit avec raison qu'un pape corrompu ne peut juger sainement de la foi! Et quel est le chrétien qui soutiendra que Dieu dicte les décisions d'un scélérat couronné de la tiare? Le digne évêque élève les décisions des conciles au-dessus des décrets du saint-siége; il déclare qu'un pontife ignorant et sans charité est un antechrist! N'est-ce pas la doctrine des premiers docteurs de l'Église, et celle des hommes consciencieux qui ont toujours exprimé courageusement l'indignation que leur inspiraient les affreux désordres de Rome ou des monstres qui occupaient le trône apostolique?

Devons-nous être étonnés que l'Europe entière se soit enfin soulevée contre des prêtres qui commettaient des meurtres pour obtenir la papauté, et qui souillaient la chaire de saint Pierre par des adultères, des incestes, des vols ou des assassinats?

Après la déposition d'Arnoul, le diacre Gerbert fut élu et consacré métropolitain de Reims. Mais Jean XV, sous prétexte que les évêques de France avaient dépassé les bornes de leur autorité, tint un synode et annula l'ordination faite par le clergé; il interdit tous les prélats qui avaient assisté à ce jugement, et Gerbert lui-même, qui avait consenti à son ordination.

Exaspéré contre la cour de Rome, le nouveau prélat lacéra publiquement la bulle du pontife, et défendit à son clergé d'observer l'interdit lancé contre le diocèse. Voici ce qu'il écrivit sur ce sujet à Séguin, archevêque de Sens : « Nos ad-
» versaires prétendent que nous devions attendre la décision
» de l'évêque de Rome pour déposer Arnoul. Mais pourront-

» ils prouver que le jugement de ce prélat soit préférable à » celui de Dieu?

» Je le dis maintenant, si le pape pèche contre son frère, il » doit être regardé, selon les commandements du Christ, » comme un païen et un publicain; car plus le rang est élevé, » plus la chute est funeste. Si Jean XV nous croit indignes de » sa communion, parce qu'aucun de nous ne veut juger contre » l'Évangile, qu'il nous en éloigne; mais les bulles qu'il lan- » cera ne pourront point nous séparer de la communion apo- » stolique, ou nous ôter la vie éternelle.

» On ne doit pas appliquer aux prélats réunis canonique- » ment en synode, ce que dit saint Grégoire : « Le troupeau » doit craindre la sentence du pasteur, qu'elle soit juste ou in- » juste. » Les évêques ne sont pas le troupeau, ce sont les pas- » teurs mêmes. Nous n'avons donc pas été excommunié légi- » timement pour un crime que nous n'avons point confessé, » et dont nous ne saurions être convaincu; et c'est à tort qu'on » nous traite de rebelle, puisque nous n'avons jamais évité ni » enfreint l'autorité des conciles.

» Nous ne devons pas par notre faiblesse fournir à nos » ennemis l'occasion d'élever des prétentions injustes sur nos » priviléges; car si les papes se laissent corrompre par l'ar- » gent, par la faveur ou par la crainte, personne ne pourra » plus exercer les fonctions épiscopales sans se soutenir au- » près de la cour de Rome par des moyens condamnables. » La loi commune des ecclésiastiques est dans l'Écriture, » dans les canons et dans les décrets du saint-siége qui sont » équitables : celui qui se sera écarté de ces lois par mépris » sera jugé suivant les canons; mais ceux qui les observent

» doivent rester en paix. Ainsi gardez-vous donc de vous » abstenir de célébrer les saints mystères, autrement vous » vous rendrez coupable envers Dieu. »

Gerbert écrivit encore à plusieurs chefs du clergé de France contre le souverain pontife. Il dit à Vilderode : « Le » pape ne peut pas dire que nous nous sommes refusé à sa » juridiction, puisque pendant dix-huit mois il n'a pas ré- » pondu à nos lettres et à nos députés ; d'ailleurs, son silence » ou ses nouvelles constitutions ne doivent point préjudicier » aux lois établies. Vous donc, qui voulez garder à vos rois la » foi que vous leur avez promise, et qui ne pensez à trahir ni » votre peuple ni votre clergé, je vous engage à vous mon- » trer favorable pour ceux qui obéissent à Dieu plutôt qu'à » un homme.

» Ne croyez point qu'Arnoul ne soit justiciable que du pon- » tife romain ; car, après sa confession, notre synode, sui- » vant le concile de Nicée, ne pouvait se dispenser de le dé- » poser, lors même que cette confession eût été fausse. On » alléguerait vainement en faveur du coupable le pardon » qu'il a obtenu de Hugues : le pouvoir des rois ne s'étend » pas sur les âmes ; c'est à nous qu'il appartient de lier et » de délier, c'est-à-dire d'imposer les peines spirituelles, telles » que la déposition et l'excommunication. »

Hugues Capet, de son côté, adressait encore à Jean XV une lettre sur le même sujet : « Nous vous avons écrit, très- » saint Père, mes évêques et moi, par l'archidiacre de Reims, » pour vous expliquer l'affaire d'Arnoul. Nous vous prions » de nouveau de nous rendre justice et de croire à notre pa- » role royale : nous n'avons rien fait contre votre sainteté ; et

» si vous voulez que cela soit clairement établi en votre pré» sence, vous pouvez venir à Grenoble, ville située aux con» fins de l'Italie et de la Gaule, où les papes vos prédé» cesseurs sont souvent venus pour conférer avec les rois de » France. Si vous préférez entrer dans notre royaume, nous » vous recevrons avec honneur, et nous vous traiterons avec » tous les égards que nous devons à votre caractère, pendant » votre séjour et à votre départ. »

Quelque respectueuse que fût la lettre du prince, le saint-père la reçut avec un dédain insultant; on ne put obtenir de lui qu'il approuvât ce qui s'était fait à Reims, ou qu'il révoquât la sentence d'interdit qu'il avait portée; il ne voulut point se rendre en France, et se contenta d'envoyer à sa place, en qualité de légat, Léon, abbé de Saint-Boniface de Rome, avec ordre de réunir une assemblée d'évêques pour déposer Gerbert, et pour rétablir le traître Arnoul dans son diocèse. Jean voulait ainsi punir les prélats de la Gaule, qui avaient refusé de s'assembler à Aix-la-Chapelle, ou dans son palais pontifical.

A son arrivée en France, Léon convoqua le concile pour le 2 juin 996, dans la ville de Mouson, suivant les instructions qu'il avait reçues du pontife. Le métropolitain de Verdun ouvrit la séance en langue gauloise; il expliqua longuement les sujets qui devaient être examinés; ensuite il décacheta devant l'assemblée une bulle scellée de plomb, et il en fit la lecture. Après quoi Gerbert se leva et dit:

« Mes frères, j'ai toujours appelé de mes vœux le moment » où je pourrais me justifier devant une réunion d'évêques. » Maintenant que Dieu m'a accordé la grâce de me trouver

» devant ceux à qui j'ai confié le soin de mon salut, j'expli-
» querai en peu de mots le but de mes actions.

» Après la mort de l'empereur Othon II, je pris la résolu-
» tion de ne point quitter le service de mon père spirituel
» Adalbéron : depuis lors, ce prélat, en présence de personnes
» illustres, m'a désigné, à mon insu, pour son successeur
» sur le siége de Reims. Néanmoins, l'or et les intrigues
» d'Arnoul empêchèrent mon élection, et il me fut préféré :
» je me suis soumis à cet évêque, et je l'ai servi fidèlement
» jusqu'à l'époque de sa révolte contre mon prince. Alors je
» renonçai par un écrit authentique à l'amitié qu'il m'offrait,
» et je l'abandonnai avec ses complices, sans autre désir que
» celui de ne point participer à ses crimes.

» Arnoul fut poursuivi par le prince, et enfin condamné
» par contumace, suivant les lois de l'Église. Comme il ne
» restait plus qu'à le chasser de son siége selon les lois du
» royaume, les grands et les chefs du clergé me pressèrent
» avec instance de prendre la direction de son diocèse ; ce
» que je ne fis qu'à regret, n'ignorant pas les maux qui me
» menaçaient.

» Voilà, devant le Christ, quelle a été la simplicité de ma
» conduite. On m'accuse d'avoir trahi mon supérieur, de
» l'avoir traîné en prison et d'avoir usurpé son siége ! Était-
» il donc mon maître, celui à qui je n'ai jamais prêté ser-
» ment? et depuis que j'ai quitté ce rebelle, tout n'a-t-il pas
» été brisé entre nous? J'ignorais même où il s'était réfugié ;
» comment aurais-je pu le livrer? D'ailleurs, en présence de
» témoins dignes de foi, j'ai supplié le roi Hugues de ne
» point le retenir dans les cachots à cause de moi ; et si vous

» jugiez aujourd'hui selon mon humilité, peu m'importerait
» qu'Arnoul ou un autre fût nommé archevêque de Reims. »

Ce discours étant terminé, Gerbert en remit la copie au légat, qui présidait le synode; ensuite les prélats sortirent de l'assemblée, et tinrent conseil avec le duc Godefroi : il fut décidé que Gerbert enverrait auprès de Hugues, comme ambassadeur, le moine Jean, de la suite de l'abbé Léon, afin d'obtenir de ce prince l'autorisation de convoquer un nouveau concile à Reims; et on lui défendit, au nom du pontife, de célébrer le divin office avant la décision du synode.

Gerbert leur représenta vainement qu'aucun prélat, ni patriarche ni pape, n'avait le pouvoir d'excommunier un ecclésiastique sans l'avoir convaincu de ses fautes par confession ou par témoignage; qu'on ne pouvait lui adresser aucun reproche; qu'il était même le seul évêque des Gaules qui se fût rendu à Mouson; enfin, il déclara que comme il ne se sentait pas coupable, il ne cesserait point de célébrer les saints mystères, parce qu'il ne pouvait se résoudre à se condamner lui-même.

Malgré ses protestations, un nouveau concile se rassembla à Reims; mais Gerbert voyant que le légat Léon avait un parti puissant, et comprenant que le roi Hugues, au commencement de son règne, ne pouvait pas rompre avec la cour de Rome, regarda sa condamnation comme certaine, et refusa de comparaître devant l'assemblée de Reims, quelque instance que lui en fît la reine Adélaïde. Ce qu'il avait prévu arriva : malgré la vive opposition de ceux qui avaient déposé Arnoul, ce prélat fut rétabli dans la dignité de métropolitain; Gerbert fut déposé, et le synode déclara qu'on n'avait pu

procéder légitimement dans cette cause sans le consentement du pape. Ainsi, l'obstination calculée du pontife vint porter le dernier coup aux libertés de l'Église gallicane ; et depuis cette époque assujettit les prêtres aux censures de la cour de Rome.

Jean XV profita habilement de la faiblesse où se trouvait la monarchie naissante, et affermit l'autorité absolue du saint-siége sur le clergé français. Néanmoins, malgré la sentence qui venait d'être rendue par le concile, Arnoul demeura prisonnier d'état pendant toute la vie du roi Hugues, et Gerbert gouverna le diocèse de Reims : nous verrons les conséquences de cette lutte sous un autre pontificat.

Au milieu de ces troubles, saint Adalbert de Prague vint à Rome pour consulter le pape sur la conduite qu'il devait tenir envers son peuple indocile. Le pieux évêque avait résolu de quitter son diocèse à cause du scandale que donnaient les ecclésiastiques, qui épousaient plusieurs femmes à la fois, et se livraient publiquement au commerce des esclaves. Jean approuva sa détermination, l'engagea à lui remettre tous les trésors qu'il avait apportés, et lui conseilla le voyage de Jérusalem. Mais saint Adalbert fut retenu par une maladie violente au Mont-Cassin, et n'exécuta pas ce long pèlerinage; après sa guérison il revint dans la ville sainte, et Léon, abbé de Saint-Alexis, le reçut, après plusieurs épreuves, dans son monastère, où il prit l'habit le jeudi saint de l'année 994.

Comme depuis l'absence d'Adalbert le désordre allait croissant dans l'Église de Prague, Boleslas, duc de Bohême, écrivit à Villegise, archevêque de Mayence, pour qu'il réclamât au

pontife le pieux cénobite qui édifiait ses peuples par son exemple.

Le pape répondit qu'il était obligé de convoquer un concile pour décider la question, si un religieux pouvait rompre ses vœux. Après de graves discussions, les Pères convinrent que l'ancien prélat de Prague serait rendu à son diocèse, sous la condition que les fidèles payeraient une forte contribution au saint-père.

Les chroniques racontent qu'à la même époque, Foulques, comte d'Anjou, fit bâtir une basilique qui était remarquable par la beauté de l'architecture et la grandeur de l'édifice; mais lorsque ce monument fut achevé, il ne put obtenir que le métropolitain de Tours en fît la dédicace. Ce refus obligea le comte à faire un voyage à Rome; et il lui fut accordé que Jean XV enverrait avec lui un prélat pour consacrer la nouvelle église sans la participation de l'archevêque de Tours.

Le cardinal Pierre, désigné par le pontife, se mit en route avec Foulques; à son arrivée dans la province de l'Anjou, il convoqua tout le clergé pour la dédicace du nouveau temple: les prélats de France s'opposèrent à ses projets, et défendirent à tous les ecclésiastiques d'assister à la cérémonie; ils accusèrent le pontife de sacrilége, d'avarice et de simonie; ils déclarèrent excommuniés et déposés du sacerdoce ceux qui oseraient concourir à cette entreprise attentatoire aux décisions des conciles et des Pères, en assistant à un acte de juridiction dans le diocèse d'un évêque, et sans son consentement.

Malgré cette violente opposition, l'ambassadeur romain

passa outre et commença la cérémonie; mais au moment de la dédicace, l'église s'écroula tout à coup sur le cardinal! Marque éclatante de la justice de Dieu, ajoute le légendaire, qui punissait ainsi l'orgueil et la tyrannie du souverain pontife!

Quelques auteurs attribuent à Jean XV l'usage de canoniser les saints, à l'imitation des apothéoses païennes, qui élevaient les grands hommes au rang des dieux, des demi-dieux ou des héros. En effet, ce fut sous son règne, le 30 janvier 993, que fut convoqué au palais de Latran le premier concile qui ait procédé à la canonisation d'un saint. Le prélat d'Augsbourg, chargé de faire l'oraison funèbre du nouvel habitant des cieux, se leva au milieu de l'assemblée, et lut la vie et les miracles du grand Udalric, ancien métropolitain de son siége: cette légende avait été écrite par le prêtre Gérard, un des disciples du saint. Lorsque la lecture fut achevée, on décréta que la mémoire d'Udalric serait honorée à l'avenir par des fêtes solennelles, pour suivre ce précepte de l'Évangile: « Qui vous reçoit me reçoit. » On trouve dans le Bullaire romain la bulle qui fut expédiée à cette occasion.

Enfin dans les derniers jours du mois d'avril de l'année 996, le pape fut attaqué d'un fièvre violente, et il emporta dans la tombe la haine des peuples et le mépris du clergé.

Pour achever de dépeindre le caractère de Jean XV, il suffit de répéter, d'après l'auteur de la vie de saint Abbon, que ce docte abbé de Fleury s'étant rendu à Rome, avec une suite convenable à sa dignité, ne trouva pas le saint-père tel qu'il aurait dû être, mais qu'il en eut horreur en le voyant rempli d'avarice et prêt à tout vendre. Il l'accuse d'avoir pillé l'état et l'Église, d'avoir ravagé les temples et les maisons

religieuses pour enrichir ses maîtresses et ses mignons; il reporte également à son règne l'origine de l'affreux népotisme qui a désolé si longtemps l'Italie.

Nous devons d'autant plus ajouter foi aux accusations du saint abbé, qu'il passait à juste titre pour l'un des personnages les plus importants de l'époque, et qu'il avait acquis une grande réputation de sainteté.

Abbon de Fleury, avant d'être abbé de son monastère, avait fait plusieurs voyages en Angleterre, et s'était lié d'amitié avec saint Oswald, archevêque d'York, et avec le vénérable saint Dunstan.

A son retour en France, Oïbold, abbé de Fleury, venait de mourir, en désignant Abbon pour son successeur; néanmoins son élection éprouva de l'opposition de la part de quelques moines débauchés qui voulaient élever sur la chaire abbatiale un misérable souillé de tous les crimes.

Heureusement le bon droit et la justice triomphèrent des intrigues, et Abbon fut reconnu solennellement abbé du monastère de Fleury, qu'il gouverna avec une grande sagesse jusqu'à la fin de sa carrière.

GRÉGOIRE V,

145e PAPE.

BASILE ET CONSTANTIN, empereurs d'Orient.	ROBERT II, roi de France.

Brunon, neveu de l'empereur, est élu pape. — Il est ordonné sous le nom de Grégoire V. — Caractère du jeune pontife. — Ordination d'Herlouin, évêque de Cambrai. — Othon III quitte Rome et retourne dans ses états. — Crescentius se rend maître de la ville sainte. — Grégoire V est chassé du saint-siége. — Le saint-père s'enfuit en Toscane, puis en Lombardie.

Othon III était à la tête de son armée, dans les environs de Ravenne, lorsque mourut Jean XV; aussitôt le sénat et les principaux dignitaires de Rome lui envoyèrent des ambassadeurs pour prendre ses ordres relativement à l'élection d'un pontife. L'empereur choisit alors parmi les ecclésiastiques de sa chapelle, le jeune Brunon, fils de sa sœur Judith et d'Othon de Saxe, marquis de Vérone, et il le présenta aux députés comme le pape dont la nomination lui serait le plus agréable.

Brunon était d'un heureux naturel; il possédait quelque connaissance des lettres humaines; il parlait l'allemand, le latin pur et l'idiome vulgaire, c'est-à-dire les trois langues en usage au dixième siècle, dans la Gaule, dans la Germanie et dans les états de l'Église. Dès son enfance Brunon était consacré à Dieu, et il honorait le sacerdoce par ses vertus. Malgré l'éloignement qu'il éprouvait pour les grandeurs, il céda aux instances de son oncle, qui voulait l'élever

au trône pontifical : Villegise, métropolitain de Mayence, et l'évêque Adebalde, furent chargés de le conduire dans la ville sainte, où il fut consacré sous le nom de Grégoire V. Maisbientôt l'exercice du pouvoir changea en vices les belles qualités de Brunon.

Peu de jours après, Othon se rendit à Rome pour se faire sacrer solennellement empereur d'Italie par les mains de son neveu : cette cérémonie terminée, le prince convoqua le sénat et les principaux citoyens, afin de délibérer sur l'opportunité d'exiler le turbulent Crescentius, qui avait opprimé le saint-siége sous le règne précédent ; mais le nouveau pontife, désirant augmenter sa popularité par une marque d'indulgence, intercéda auprès de son oncle en faveur de l'accusé, et obtint qu'on ne troublerait pas sa tranquillité.

Dans le même temps, Herlouin, évêque de Cambrai, se rendit à Rome pour obtenir la confirmation de son évêché, ce qu'il n'avait pu faire faire par son métropolitain, à cause de la division d'Arnoul et de Gerbert, qui laissait l'Église de Reims sans directeur. Le pape consacra le prélat, et lui donna même une bulle d'excommunication pour empêcher les seigneurs français de piller les biens de son diocèse.

Othon III comptant avoir établi sa domination en Italie sur des bases solides, repassa les Alpes et retourna dans ses états ; mais Crescentius n'avait pas abandonné son projet de reconquérir la liberté de Rome. Après le départ de l'empereur, il leva l'étendard de la révolte, chassa les étrangers de la ville, et se fit proclamer consul de la république. Grégoire fut dépouillé de ses biens et de sa dignité, et contraint de se réfugier en Toscane, d'où il passa ensuite en Lombardie.

JEAN XVI,

ANTIPAPE.

BASILE ET CONSTANTIN empereurs d'Orient.	ROBERT II, roi de France.

L'antipape Philagathe s'empare du saint-siége. — Histoire remarquable du pape Jean XVI. — Caractère de l'antipape. — Grégoire V, réfugié à Pavie, excommunie Crescentius et ses partisans. — Les évêques d'Italie, de Germanie et des Gaules, excommunient Jean XVI. — L'empereur vient en Italie. — Cruautés exercées sur l'antipape et sur Crescentius. — Grégoire V et Othon son oncle rentrent dans Rome. — Opinions diverses sur la punition de l'antipape. — Saint Nil fait un voyage à Rome pour obtenir la liberté de Jean XVI.

Crescentius, devenu consul de la nouvelle république romaine, fit élever sur le trône pontifical un de ses partisans, qui fut intronisé sous le nom de Jean XVI. Ce nouveau pape était né à Rossano, en Calabre, et s'appelait Philagathe : ses parents étaient Grecs et de basse condition.

Dans sa jeunesse, il avait embrassé la vie monastique; plus tard, ayant obtenu une charge à la cour d'Othon II, il s'était insinué dans les bonnes grâces du prince à l'aide de l'impératrice Théophanie, qui l'avait fait le pourvoyeur de ses débauches. Philagathe avait d'abord été nourri par commisération; ensuite il avait eu l'adresse de se mettre au rang des

plus habiles courtisans ; et depuis il conserva son crédit jusqu'à la mort de l'empereur. Ambitieux, violent, débauché, il employa toutes les ressources de son esprit vicieux pour parvenir aux plus hautes dignités ; pendant la minorité d'Othon III, il se fit donner le siége de Plaisance avec le titre d'archevêque ; il obtint également l'ambassade de Constantinople à l'occasion de la demande en mariage qui devait être faite d'une des filles de l'empereur d'Orient pour le jeune prince. Ces différents succès exaltèrent sa vanité, et enfin il éleva ses prétentions jusqu'au souverain pouvoir.

A son retour à Rome, en 997, il se jeta dans le parti du peuple et devint, par ambition, l'un des plus ardents défenseurs de la république : alors Crescentius le fit proclamer pontife de Rome.

Grégoire V, qui s'était réfugié à Pavie, tint un grand concile dans lequel il excommunia Crescentius et ses partisans : Jean XVI fut également condamné par les évêques de la Germanie, de l'Italie et des Gaules.

Dès qu'Othon eut appris la révolte des Romains, il rassembla de nouvelles troupes, confia le gouvernement de ses états d'Allemagne à sa tante Mathilde, abbesse de Quedlimbourg, et rentra Italie.

A l'approche des troupes allemandes, l'antipape, lâche comme le sont tous les prêtres, s'enfuit de la ville sainte, pendant que Crescentius s'enfermait dans le château Saint-Ange pour résister à l'oppresseur de son pays.

Les auteurs ne s'accordent point sur la punition et sur la mort de Jean XVI : les uns prétendent que les prêtres avaient arrêté l'antipape, qu'ils lui avaient arraché les yeux, lui

avaient coupé le nez et les oreilles, et qu'enfin l'infortuné était mort des suites de cette sanglante exécution au fond de la Germanie, où Othon l'avait envoyé en exil. D'autres historiens assurent que ce fut le prince lui-même qui le fit mutiler, et le condamna à être précipité du haut de la grande tour d'Adrien.

Enfin quelques chroniques rapportent que saint Nil, compatriote de l'antipape Philagathe, lui avait écrit pour l'exhorter à renoncer à la gloire de ce monde, dont il devait être rassasié, et à retourner au repos de la vie monastique; ils ajoutent que Philagathe, touché des exhortations du pieux cénobite, se préparait à quitter la tiare, lorsque arrivèrent ces funestes événements : d'après leur version, Jean XVI fut fouetté publiquement, mutilé avec une cruauté horrible, et jeté dans les cachots par ordre de Grégoire V. Saint Nil ayant eu connaissance de ces actes de barbarie, en fut pénétré de douleur, et résolut de faire le voyage de Rome, malgré son extrême vieillesse et son état continuel de maladie, pour obtenir un adoucissement aux traitements cruels qu'on exerçait envers l'infortuné Philagathe.

Grégoire et l'empereur allèrent au-devant du saint à trois milles de Rome, et le prenant chacun par la main, ils le conduisirent ainsi jusqu'au palais de Latran, et le firent asseoir au milieu d'eux, en le comblant de marques de déférence. Le vénérable vieillard gémissait en secret de tous ces honneurs; mais il les souffrait dans l'espérance d'attendrir plus facilement ses illustres hôtes. « Très-saint Père, et vous puissant empe-» reur, s'écria-t-il, je vous supplie de me traiter comme le plus » grand pécheur d'entre les hommes; laissez-moi me pro-

» sterner à vos pieds et honorer vos dignités suprêmes, afin » que vous écoutiez favorablement mes prières pour le mal- » heureux mutilé que vous avez jeté dans vos prisons. Je » vous en supplie, rendez-le-moi pour la consolation de mes » derniers jours; je l'emmènerai avec moi dans notre monas- » tère, et nous pleurerons ensemble nos fautes et nos péchés. »

Cette prière touchante arracha des larmes des yeux de tous les assistants; le pape et l'empereur restèrent seuls impassibles; néanmoins Othon répondit à saint Nil : « Nous ac- » complirons ce que vous désirez, mon père, si vous consen- » tez à demeurer près de nous. »

On proposa au vieillard la direction du monastère d'Athanase, qui était éloigné du tumulte de la ville et qu'on avait affecté depuis longtemps aux religieux grecs : saint Nil accepta les offres du prince afin de sauver le malheureux Jean. Mais la haine sacerdotale n'était pas encore assouvie, et Grégoire V pour augmenter les souffrances de l'antipape Philagathe, le fit promener dans les carrefours de Rome, monté à rebours sur un âne dont il tenait la queue entre les mains, et revêtu des lambeaux d'ornements pontificaux.

Alors le vénérable saint Nil écrivit au souverain pontife et au prince pour se plaindre de cet excès de rigueur : « Vous m'aviez accordé la liberté de cet aveugle, leur di- » sait-il, et cependant vous venez encore d'augmenter ses » douleurs. Ce n'est pas lui que vous punissez actuellement, » c'est moi-même, ou plutôt c'est Jésus-Christ; sachez donc » que si vous n'avez point eu pitié du malheureux qui était » entre vos mains, votre Père céleste n'aura point pitié de » vous ! » Le saint vieillard ne put obtenir la grâce de

Jean XVI, et fut obligé de retourner seul dans son ancien monastère.

La retraite de saint Nil était située près de Gaëte, dans un lieu aride, désert et éloigné de toute habitation; il avait choisi cette solitude rustique pour que ses moines pussent s'adonner uniquement dans la pauvreté, à la prière, à la méditation et à la lecture des saints livres; car, disait-il, les couvents trop riches pervertissent bientôt les mœurs de nos frères, et contribuent au relâchement de la discipline religieuse.

Othon professait un tel respect pour saint Nil, que peu de mois après ces événements, en revenant du mont Gargan, où il était allé recevoir la soumission d'un chef du pays, le prince voulut visiter ce vénérable abbé; il lui fit humblement la confession de toutes les fautes de sa vie, et versa un torrent de larmes en signe de repentir des cruautés qu'il avait laissé commettre par le pape.

Le supplice de Crescentius est également raconté de diverses manières : les uns disent que ce généreux républicain, s'étant enfermé dans la tour d'Adrien, résista pendant plusieurs mois aux forces de l'empereur; enfin, voyant ses soldats décimés par la famine ou par le fer des ennemis, il se dévoua pour le salut de tous, et vint en habit de suppliant se jeter aux pieds d'Othon, en implorant sa clémence.

Ce prince cruel ne voulut pas même le recevoir; et il répondit à ceux qui élevaient la voix pour le défendre : « Comment voulez-vous que le consul des Romains, ce fier républicain qui dégrade les empereurs et détrône les papes, se contente de nos huttes de Saxons, où vous lui permettez

» d'entrer? Non, non, je ne souffrirai pas qu'il s'abaisse en » notre présence. Qu'on le reconduise dans son château, où » nous lui rendrons bientôt les honneurs que nous lui de- » vons. »

Crescentius retourna alors dans sa forteresse, où il se défendit avec le plus grand courage ; enfin le château, dégarni de ses défenseurs, fut emporté d'assaut; tous ceux qui s'y trouvaient furent passés au fil de l'épée, et le brave Crescentius fut précipité du sommet de la tour, qui depuis porta son nom.

D'autres historiens racontent sur sa mort une partie des faits que nous avons rapportés sur celle de l'antipape Philagathe. Moreri prétend que Crescentius fut simplement décapité, et que le cadavre fut traîné dans la boue et pendu à un arbre très-élevé. Il est difficile de se prononcer sur ces différentes versions; car les annales de cette époque du moyen âge ont passé par tant de mains intéressées à les altérer, qu'il est presque impossible de retrouver la vérité dans ces textes couverts d'interpolations ou d'erreurs, et il n'est aucun fait de l'histoire de l'Église pendant ce siècle qui ne soit brodé selon les caprices de l'imagination des auteurs contemporains.

GRÉGOIRE V

RÉTABLI SUR LE SAINT-SIÉGE.

BASILE ET CONSTANTIN, empereurs d'Orient. — ROBERT II, roi de France.

Rétablissement de Grégoire V sur le saint-siége. — On attribue à ce pape l'établissement des électeurs de l'empire. — Opinions des historiens sur cette importante question. — Second voyage à Rome de saint Abbon, évêque de Fleury. — Le pape fait présent d'une magnifique chasuble à cet abbé. — Rétablissement d'Arnoul sur le siége de Reims. — Gerbert est nommé archevêque de Ravenne. — Concile de Rome. — Rétablissement de l'évêché de Mersbourg. — Déposition d'Étienne, évêque du Puy en Velay. — Excommunication du roi Robert et de Berthe sa femme. — Superstitions de l'époque. — Mort du pape Grégoire V.

Quel que soit le genre de supplice qui ait été infligé à l'antipape Philagathe, il est certain qu'il fut chassé du trône de saint Pierre l'année 997, et que Grégoire V reprit aussitôt l'exercice de l'autorité pontificale. Le pape, désirant favoriser l'ambition de son oncle et se venger des Romains, rendit un décret qui transférait aux Allemands le droit d'élire les empereurs, privilége dont les Italiens avaient toujours été en possession jusqu'à cette époque. Ce pouvoir fut concédé aux archevêques de Mayence, de Trèves et de Cologne, et à trois princes séculiers, le comte palatin, le duc de Saxe et le mar-

quis de Brandebourg, qui formèrent le premier collége électoral. Mais ce fait est le plus obscur de l'histoire d'Allemagne, et celui sur lequel les protestants et les catholiques ont écrit avec le plus de partialité et d'emportement.

Jacques Lampadius, jurisconsulte germain, ne reconnaît point Grégoire V ni Othon III pour fondateurs de cette institution, il l'attribue à Frédéric II; Otton de Frising assure qu'avant Grégoire VII, qui occasionna de très-grands troubles dans l'ordre de la succession en Allemagne, les empereurs étaient élus par les états, c'est-à-dire par les diètes; selon Trithème, Guillaume, comte de Hollande, fut le premier qui ait reçu la couronne et le sceptre de fer de la main des sept électeurs; Jean Frédéric Bockelman émet une opinion analogue, et suivant cet auteur, l'origine du septemvirat électoral date de l'élection du comte Adolphe de Nassau. Enfin Maimbourg affirme avec raison, que tout ce qui a été écrit sur Othon et sur Grégoire relativement au droit d'élire les empereurs, peut être accusé d'inexactitude et d'erreurs.

Après la mort de Hugues Capet, le roi Robert, son fils et son successeur, épousa sa cousine Berthe, veuve de Eudes, comte de Blois et de Chartres, malgré les canons de l'Église qui défendaient les alliances entre parents; aussi le prince pour arrêter les censures ecclésiastiques s'empressa-t-il d'offrir de grosses sommes d'argent au saint-père. Mais comme la politique de l'empereur Othon s'opposait à la conclusion de ce mariage, le souverain pontife fut intraitable, et il menaça de frapper d'interdit le royaume de France si le roi ne quittait sur l'heure même sa cousine. Le superstitieux Robert, effrayé des suites de cette excommunication, envoya aussitôt

en Italie Abbon de Fleury afin de conjurer l'orage. Celui-ci se rendit à Spolette, où se trouvait alors le chef de l'Église, et il fut accueilli avec de grands honneurs à la cour pontificale : mais au lieu de plaider la cause du roi il s'occupa de ses intérêts personnels. Abbon reçut du jeune pape une magnifique chasuble, comme témoignage de haute estime; et Grégoire rendit un décret par lequel il concédait au monastère de Fleury le privilége d'être indépendant de l'évêque du diocèse, et de ne pouvoir être mis en interdit, lors même qu'on y mettrait toute la Gaule.

A son retour en France, Abbon obtint du roi le rétablissement d'Arnoul sur la chaire de Reims, et il donna au nouvel archevêque le pallium qu'il avait reçu des mains du saint-père. Dans ses lettres à Grégoire il rend compte de la fidelité avec laquelle il a exécuté les ordres de la cour de Rome; et il prie le pontife d'engager Arnoul à s'occuper davantage de ses devoirs, afin de réunir son clergé qui était dispersé, et pour faire rendre à son église les biens qu'elle avait perdus pendant la vacance du siége.

Gerbert, abandonné de Robert II, et dépouillé de ses dignités par l'injuste sentence du pape, se retira auprès de l'empereur, qui le fit métropolitain de Ravenne : le souverain pontife, qui n'avait poursuivi Gerbert que pour abaisser la couronne de France, s'empressa de confirmer l'élection du savant prélat; il lui envoya même le pallium et une lettre dans laquelle il renouvelait tous les anciens priviléges de cette métropole; il lui accorda également l'autorité sur les siéges de Montefeltro et de Plaisance.

Cette année le saint-père convoqua à Rome un concile qui

fut ouvert en présence de l'empereur : vingt-huit évêques avaient été réunis sous la présidence du chef de l'Église. On s'occupa du rétablissement de l'évêché de Mersbourg, qui avait été supprimé par Othon II; ensuite on s'occupa de la condamnation du roi Robert et de sa cousine, qui était l'objet principal de cette réunion. Les Pères rendirent huit décrets contre le roi; le premier portait que le prince devait se séparer immédiatement de sa parente, qu'il avait épousée contre les lois de l'Église, et le condamnait pendant sept années à la pénitence publique, que prescrivaient les Pères sur ce crime. La même excommunication fut lancée contre Berthe; contre Archambaud, archevêque de Tours, qui avait donné la bénédiction nuptiale; et enfin tous les prêtres qui avaient assisté à cette cérémonie furent suspendus de leurs fonctions jusqu'au jour où ils viendraient faire amende honorable devant le saint-siége.

Le concile déposa également Étienne, évêque du Puy en Velay, qui avait été consacré par Gui son oncle et son prédécesseur, sans le consentement des clercs et des laïques, et qui avait été ordonné par deux prélats étrangers à sa province. On fit la défense expresse au roi Robert d'accorder sa protection au prélat déposé; et on lui enjoignit de prendre des mesures pour appuyer l'élection nouvelle que le peuple et les ecclésiastiques de ce diocèse devaient faire.

Malgré les menaces et les défenses de Rome, Robert ayant voulu maintenir Étienne sur le siége du Puy en Velay, et continuer ses relations intimes avec sa femme la reine Berthe, tous deux furent excommuniés solennellement : Grégoire V mit le royaume de France en interdit; le service divin fut

interrompu dans toutes les provinces; les fidèles furent privés des sacrements et les morts restèrent sans sépulture. La superstition à cette époque était si grande, que personne n'osait approcher du roi; deux serviteurs lui tendaient à l'extrémité d'une perche les mets qui étaient destinés à sa table, et jetaient au feu tous les vases dont il s'était servi. Pierre Damien assure que pendant cette excommunication il naquit du mariage sacrilége de Robert et de Berthe un monstre qui avait la tête et le cou d'une oie!

Enfin, après trois ans de souffrances, le roi fut contraint d'obéir au pape et de répudier sa cousine!

Robert était un prince faible, pusillanime; il reconnut dans la suite qu'il devait tous ses malheurs à saint Abbon, qui au lieu de solliciter à Rome la confirmation du mariage de son souverain, s'était occupé de ses intérêts particuliers, sans s'inquiéter des malheurs du royaume. Depuis cette époque jusqu'à nos jours, les prêtres comme les moines ont-ils jamais pensé à autre chose qu'à augmenter leurs revenus en sacrifiant les intérêts des peuples, des rois et de la religion!

Ainsi Grégoire V, pendant un règne de deux ans et neuf mois, fit un mal irréparable à l'Italie en lui enlevant l'élection des empereurs, bouleversa l'Espagne, et prépara de grands désastres pour la France en abaissant la royauté et en la soumettant à la puissance sacerdotale; enfin il mourut le 18 février, en 999.

Pour étendre également sa domination sur l'Espagne, Grégoire avait censuré Bermond II, souverain du royaume de Léon. Ce prince, qui régnait depuis l'année 982, s'était attiré la haine du clergé par l'arrestation de Gondeste, évêque

d'Oviédo, et par celle d'Athaulfe, évêque de Compostelle, tous deux accusés de crimes énormes. Son amour pour la justice lui devint funeste; car plusieurs des prêtres qu'il avait chassés de sa cour, à cause de leur complicité dans les faits reprochés aux prélats, se réfugièrent auprès d'Issem, roi de Cordoue. Par leurs conseils, Mahomed Almansor, premier ministre de ce souverain, entreprit la conquête du royaume de Bermond, et ces renégats conduisirent les ennemis jusque sous les murs de Léon, qui fut prise d'assaut et réduite en cendres. La ville d'Astorga éprouva le même sort; les églises furent ravagées, les monastères brûlés, les religieuses violées et égorgées; pendant plusieurs années, ce malheureux pays fut réduit à un tel état de misère, que des provinces entières étaient devenues de vastes déserts. Mais Garcia le Trembleur, roi de Navarre, et Garcia Fernandez, comte de Castille, étant venus au secours des états de Léon, remportèrent sur les Arabes une victoire éclatante, refoulèrent ces peuples jusqu'à Cordoue, et rétablirent la paix et la prospérité dans le royaume de Léon.

HISTOIRE POLITIQUE

DU DIXIÈME SIÈCLE.

Désordres de l'Église et de l'empire. — Alexandre empereur d'Orient. — Il veut faire mutiler son neveu Constantin Porphyrogénète. — Débauches monstrueuses d'Alexandre. — Il fait couvrir les statues du Cirque d'ornements sacerdotaux. — Mort singulière de ce prince. — Constantin VII est couronné empereur. — L'amiral Romain épouse l'impératrice Zoé. — Il est associé à l'empire. — Caractère bizarre de Constantin. — Il protége les arts et les sciences. — Il meurt empoisonné par son fils. — Romain le Jeune, empereur. — Ses débauches et ses cruautés. — Il meurt épuisé par les excès. — Nicéphore II est nommé empereur avec Basile II et Constantin VIII. — Nicéphore est excommunié. — Ses lois contre les évêques. — Il veut faire déclarer saints tous les soldats morts sur le champ de bataille. — L'impératrice Théophanie fait assassiner son mari. — Jean Zimiscès est proclamé empereur. — Le patriarche Polyeucte lui refuse l'entrée de l'église. — L'empereur fait de grandes donations au clergé et se réconcilie avec le patriarche. — Zimiscès est empoisonné par l'eunuque Basile. — Basile et Constantin VIII gouvernent seuls l'empire. — Affaires politiques en France. — Charles le Simple — Son caractère. — Robert conspire contre le roi. — Charles se réfugie en Allemagne, et ensuite chez Herbert, qui le retient prisonnier. — Débauches du roi. — Hugues le Grand refuse la couronne de France. — Raoul monte sur le trône. — Mort de Raoul. — Louis d'Outre-mer. — Institution du droit d'aînesse. — Le

prince meurt des suites d'une chute de cheval. — Lothaire est nommé roi de France. — Il meurt empoisonné par sa femme. — Louis V son fils lui succède. — Il meurt empoisonné par les agents de Hugues Capet. — Réflexions sur la seconde race des rois de France. — Hugues Capet s'empare du trône par un double crime. — Histoire de son usurpation. — Sa politique. — Mort de Hugues Capet.

Nous avons vu d'effroyables désordres affliger l'Église au dixième siècle; l'histoire politique d'Orient et d'Occident n'est pas moins fertile en scandales et en crimes. Après la mort de l'empereur Léon le Philosophe, Alexandre, son frère, demeura seul maître de l'empire, comme tuteur de Constantin Porphyrogénète, son neveu : d'abord il songea à faire mutiler le jeune prince pour le rendre eunuque et pour lui ôter tout espoir de parvenir au trône; mais ensuite il se rendit aux observations des médecins, qui lui persuadèrent que la faiblesse du tempérament et les infirmités continuelles de Constantin le conduiraient infailliblement au tombeau sans qu'il fût nécessaire d'employer des moyens violents et odieux. Rassuré par cette prédiction des gens de l'art, Alexandre s'abandonna à ses goûts dépravés, sans prendre aucun souci de l'avenir : entouré de courtisanes et d'hommes abominables, cet indigne régent passait les jours et les nuits dans des festins somptueux. Tous les trésors de l'état étaient employés à entretenir des meutes de chiens et des haras superbes remplis de coursiers venus d'Europe, d'Asie et d'Afrique.

On raconte même qu'un jour ayant voulu donner aux Grecs le spectacle d'une course aux flambeaux, il osa décorer l'hippodrome avec les tentures et les candélabres des églises de Constantinople; les statues du Cirque furent revêtues par son ordre d'ornements religieux, et il exigea que les spectateurs se prosternassent aux pieds des idoles, en disant : « Lorsque nous adorions ces dieux nous étions invincibles. »

Ses devins ne le quittaient jamais; ils lui avaient persuadé que le sanglier qui était placé sur un des stylobates de l'hippodrome était le signe régulateur des destinées impériales. Aussi s'empressa-t-il de lui faire mettre des dents et des parties naturelles, pour indiquer qu'il était en état de dévorer ses ennemis et de violer leurs femmes.

Enfin, à la suite d'un excès de table, pendant les ardeurs de la canicule, il fut frappé d'une hémorrhagie violente, et il répandit tout son sang par le nez et par l'urètre : ce règne déplorable avait duré un peu plus d'une année.

Le jeune Constantin fut alors proclamé empereur le 2 juin 912 : sa mère l'impératrice Zoé se fit déclarer régente, et nomma elle-même, pour la seconder dans l'exercice du pouvoir, l'amiral Romain, surnommé Lecapène, qui était le plus vigoureux de ses amants; dans la suite elle l'épousa et le fit reconnaître comme empereur avec son fils.

Constantin était alors âgé de sept ans; depuis il resta constamment enfermé au fond de son palais, et passa une longue partie de sa vie dans une inaction complète. Ce prince est un exemple remarquable de ces organisations toutes particulières, capables de se livrer sans relâche aux méditations

profondes, et ne possédant aucune force pour exécuter les actions les plus simples. Il devint très-instruit dans la géométrie, dans l'astronomie, dans la philosophie et dans l'histoire; et collectionna avec ardeur les meilleurs livres que les beaux siècles de la Grèce et de Rome avaient légués au monde. Par ses ordres, des écoles furent ouvertes à la jeunesse; il prenait un soin extrême des étudiants, s'entretenait souvent avec eux, les admettait à sa table et leur faisait distribuer de l'argent : sa sollicitude s'étendait jusqu'aux arts mécaniques; les tailleurs de pierres, les forgerons et les orfévres recevaient également des marques de sa libéralité.

Néanmoins Constantin était violent et cruel dans ses accès de colère; ses mœurs étaient dépravées, et son intempérance était passée en proverbe dans le peuple. Il donnait les emplois de l'état à ceux qui l'entouraient, pour s'épargner la fatigue de chercher les hommes vertueux; aussi sous son règne les courtisans faisaient ouvertement un trafic honteux des charges publiques.

En 944, il fit enfermer dans un cloître l'impératrice sa mère, ainsi que son mari, et fit couronner son fils en l'associant à l'empire; mais dix ans après, le jeune prince, fatigué d'attendre la mort de son père, lui versa lui-même du poison, et lui succéda sous le nom de Romain le Jeune.

Sous son règne, Siméon, roi des Bulgares, profitant des troubles et des divisions de l'empire, envahit la Macédoine à la tête d'une armée imposante, et vint assiéger Constantinople. De leur côté, les Russes couvrirent la mer Noire d'une flotte formidable et ravagèrent les côtes de l'Asie-Mineure. Romain fut contraint, pour acheter la paix, de livrer

à ses ennemis toutes les richesses de ses peuples et même les trésors de la couronne.

Mais une fois affermi sur le trône, Romain répara promptement les sacrifices qu'il avait faits pour conserver ses états : les provinces furent accablées d'impositions; les citoyens riches impitoyablement massacrés et leurs fortunes confisquées à son profit : enfin pour ne pas avoir de censeurs de sa conduite, Romain éloigna sa mère et ses sœurs de la cour, leur fit raser les cheveux et les enferma dans un monastère.

Ensuite il rappela de l'exil un prêtre eunuque nommé Jean, qui lui avait donné les premières leçons de débauche, et il chargea cet infâme ministre des fonctions de pourvoyeur de ses voluptés. Heureusement l'empire fut bientôt délivré de ce monstre, qui mourut de langueur à l'âge de vingt-quatre ans, épuisé par des plaisirs honteux.

Son règne fut néanmoins illustré par deux grands capitaines, Léon et Nicéphore, fils de Bardas Phocas, qui firent la conquête des villes de Mélitène, de Samosate, de Théodosiopolis, rendirent tributaires de l'empire les princes chrétiens d'Ibérie, et reculèrent les frontières des états grecs jusqu'aux fleuves de l'Euphrate et du Tigre.

A la mort de l'empereur Romain, sa femme Théophanie s'empara de la régence et fit couronner ses fils Basile II et Constantin VIII; mais se trouvant trop faible pour gouverner seule et résister à l'ambition du clergé, elle rappela auprès d'elle le général Nicéphore Phocas, et le fit proclamer chef de l'état. Il fut sacré empereur sous le nom de Nicéphore II, le dimanche, seizième jour du mois d'août de l'année 963; et

le 20 septembre suivant, le nouveau monarque, à l'âge de cinquante et un ans, épousa la veuve de Romain.

Cette union fut vivement blâmée par les prêtres, qui ordonnèrent même à Nicéphore de répudier sa femme ou de ne plus pénétrer dans le temple de Dieu : ce prince, trop habile pour enfreindre ouvertement les défenses du clergé, s'abstint d'entrer dans les basiliques chrétiennes; il se contenta de supprimer les pensions qu'il faisait aux ecclésiastiques sur le trésor; il défendit aux églises d'accroître leurs domaines, sous prétexte que les prélats dissipaient dans les débauches le patrimoine des malheureux; il obligea les évêques nouvellement élus à recevoir la sanction de l'empereur; et ses officiers réglèrent jusqu'aux frais des services funéraires aux décès des prélats.

Nicéphore, en habile politique, voulut faire rendre une loi qui eût sans doute inspiré aux soldats grecs un courage invincible; connaissant la puissance du fanatisme religieux sur les peuples, il proposa au patriarche de déclarer solennellement martyr tout soldat mort sur le champ de bataille; il imitait ainsi les druides du Nord et les kalifes d'Orient, qui en exaltant l'imagination des Gaulois et des Arabes par l'espoir d'une récompense future, les avaient rendus terribles dans les batailles. Mais les prêtres s'opposèrent à la volonté de l'empereur, et les troupes grecques furent obligées de continuer à combattre sans espoir d'être canonisées.

Néanmoins Nicéphore dans sa première campagne s'empara de la Phénicie, porta ses armes victorieuses jusqu'au mont Liban, prit d'assaut Laodicée, Alep; mit Tripoli et Damas à contribution, et laissa un camp sur le mont Taurus,

sous les ordres d'un général nommé Bourtze, afin de commencer le siége d'Antioche, mais avec défense de tenter l'assaut avant son retour de Constantinople. Pendant son absence les Arabes, exaspérés contre les chrétiens, qu'ils regardaient comme les auteurs de tous leurs maux, massacrèrent le patriarche Christophe, brûlèrent vif Jean, patriarche de Jérusalem, et incendièrent la basilique du Saint-Sépulcre; à leur tour les persécutés s'adressèrent au patrice Michel Bourtze, qui tenait Antioche bloquée, et lui ouvrirent les portes de la ville : le général fit entrer des troupes dans la place et s'en empara sans coup férir.

Cette victoire, qui était une infraction à la discipline militaire, excita la colère et la jalousie de Nicéphore; il retira le commandement de l'armée au vainqueur et l'exila en Chalcédoine : la conduite du prince exalta les esprits; Théophanie, sa femme, profita de cette circonstance pour se délivrer de lui et pour faire monter sur le trône Jean Zimiscès, officier du palais, l'un de ses amants : Bourtze, rappelé secrètement de la Chalcédoine, vint à Constantinople, aborda de nuit sous les murailles du palais, d'où on le monta avec ses compagnons dans une corbeille; alors ils pénétrèrent dans les appartements intérieurs, et trouvant Nicéphore endormi, ils le percèrent de leurs glaives, lui coupèrent la tête et la jetèrent par une fenêtre à ceux qui venaient à son secours.

Zimiscès, proclamé maître de l'empire, se rendit à l'instant même dans la grande basilique pour recevoir le diadème des mains du patriarche Polyeucte; mais celui-ci le repoussa de l'autel, en criant : « Loin d'ici, homme exécrable. qui » oses te présenter dans le temple de Dieu, les mains dé-

» gouttantes du sang d'un de tes proches. » L'usurpateur comprit facilement que le courroux hypocrite du chef de l'Église grecque avait un but secret : il reçut avec soumission les reproches sévères que l'évêque lui adressait, protesta de son innocence, affirma qu'il n'avait pas porté la main sur le prince, et que les satellites de l'impératrice Théophanie étaient seuls coupables. Il promit de casser les lois que Nicéphore II avait faites au préjudice du clergé, et s'engagea par serment à donner aux pauvres, pour l'expiation de ses péchés, tout son patrimoine, et à se conformer à la pénitence que le patriarche lui imposerait.

Alors Polyeucte lui permit de rester dans l'église, il commanda que la princesse coupable serait chassée du palais, reléguée dans une île, et que les meurtriers de son époux seraient bannis du royaume : Zimiscès fut ensuite couronné empereur sous le nom de Jean Ier.

Ce monarque se montra grand homme de guerre ; il tailla en pièces une armée composée de Bulgares, de Scythes et de Turcs, qui s'élevait à plus de trois cent trente mille hommes : le royaume des Bulgares fut le prix de cette éclatante victoire. Jean rentra en triomphe dans Constantinople, monté sur un cheval blanc et entouré d'un cortége immense de peuple et de soldats. L'année suivante, il passa en Syrie et arrêta les courses des Sarrasins : à son retour, comme il traversait la Cilicie, il aperçut des domaines immenses dont la culture était remarquable ; et s'étant informé du nom de leur propriétaire, il apprit avec étonnement que le maître de ces beaux domaines était l'eunuque Basile, son accubiteur, c'est-à-dire l'officier qui présidait au coucher du prince. Zimiscès

jeta un profond soupir en disant : « Il est triste de voir le » trésor de l'état s'épuiser pour soutenir les armées, et des » milliers d'hommes s'égorger dans des guerres sanglantes, » pour que le fruit de tant de sacrifices revienne à un eu» nuque! »

Basile ayant été instruit de ces paroles qui lui présageaient une disgrâce, résolut de la prévenir; il gagna l'échanson qui servait l'empereur, et le fit empoisonner.

Après sa mort, qui eut lieu au mois de décembre de l'année 975, les deux fils de Romain le Jeune, que Jean Ier avait associés à l'empire, prirent alors les rênes du gouvernement; ils rappelèrent leur mère de l'exil, et Théophanie gouverna Constantinople avec l'accubiteur Basile.

En France, les affaires politiques se trouvaient dans un état encore plus déplorable qu'en Orient : les Normands s'établissaient dans la Neustrie; le siége de l'empire venait d'être transféré en Allemagne; le morcellement de la Gaule, commencé avec la race carlovingienne, s'accroissait chaque jour; les grands déclaraient la guerre au monarque, le tenaient prisonnier dans une forteresse; et la légitimité des princes mêmes était contestée par les seigneurs.

Eudes, fils de Robert le Fort, profitant de tous ces désordres, se fit proclamer souverain dans l'assemblée de Compiègne, et chassa de son royaume le faible Charles III. Plus tard, la mort du comte de Paris rendit le sceptre au descendant de Charlemagne; mais à cette époque, où le glaive était la seule loi reconnue, il était nécessaire que le roi de France fût un guerrier capable d'imposer ses volontés aux seigneurs par la force des armes; aussi le pusillanime Charles devint

bientôt méprisable aux yeux des Français, qui lui donnèrent le nom de Charles le Simple. Ce prince eut la lâcheté de conclure à Saint-Clair sur Epte le fameux traité par lequel il donnait sa fille Giselle en mariage à Rollon, chef des Normands, et cédait une partie de la Neustrie à ces peuples barbares ; enfin, à la mort de l'empereur Louis IV, le faible Charles n'osa pas soutenir ses droits sur la couronne de Germanie ; un autre prince fut reconnu souverain ; la suprême dignité de l'empire devint élective, les charges qui en relevaient devinrent héréditaires, et le nouvel empereur fut obligé de subir les conditions qu'on lui imposa.

Quelque temps après, Robert, frère de Eudes, se mit à la tête d'un parti puissant et se fit proclamer roi dans la ville de Reims. Cependant le prince, encouragé par Ogine sa femme, leva des troupes et marcha à la rencontre de son ennemi, auquel il livra bataille ; on dit que dans la mêlée Charles tua de sa main le comte Robert : malgré cette victoire, le lâche monarque, saisi d'une terreur superstitieuse, abandonna le champ de bataille, et se sauva d'abord en Allemagne auprès de Henri, roi de Germanie ; ensuite chez Herbert, comte de Vermandois, qui le fit enfermer dans le château de Péronne. De son côté la reine s'enfuit en Angleterre avec son fils Louis, auprès d'Adelstan, son frère.

Charles le Simple mourut dans sa prison, l'an 929 : ce prince avait régné pendant trente-sept années au milieu des troubles, et constamment renfermé avec ses mignons ou avec ses maîtresses, sans jamais s'occuper des affaires du royaume.

Pendant la détention du prince, Hugues le Grand avait refusé la couronne de France ; mais Raoul, duc et comte de

Bourgogne, plus ambitieux que Hugues, acheva le morcellement de l'état en donnant des provinces aux grands, pour obtenir leurs suffrages et se faire proclamer roi de France.

On doit attribuer à son avénement au trône l'établissement des fiefs : par cette institution déplorable, les arrière-vassaux se trouvant en même temps les sujets du monarque et de leur seigneur suzerain, obéissaient à l'un ou à l'autre, selon leurs intérêts.

Sous le règne de Raoul, les Normands et les Hongrois dévastèrent l'état par leurs incursions; la Bretagne fut subjuguée par Guillaume Longue-Épée, et les provinces du Midi se révoltèrent contre l'autorité royale.

Herbert, comte de Vermandois, profitant de la faiblesse de Raoul, exigea qu'il lui cédât le comté de Laon, et le menaça, en cas de refus, de rendre la liberté à Charles le Simple : Raoul abandonna toutes les provinces qu'on lui demandait, afin de conserver le vain titre de roi; et il survécut près de sept ans à celui qu'il avait détrôné. Cet ambitieux est un des rois qui ont fait le plus de mal à la nation, en constituant le régime féodal sur le sol français.

Après sa mort, Hugues, fils de Robert, neveu du roi Eudes, et petit-fils de Robert le Fort, fut nommé duc de France et de Bourgogne, comte de Paris et d'Orléans; mais il dédaigna encore le titre de roi. Hugues poursuivait l'exécution des plans qu'il avait formés pour accomplir une grande révolution et pour gouverner un empire plus vaste que celui qui lui était offert; dans ce but, il rappela d'Angleterre le fils de Charles le Simple, Louis dit d'Outre-mer, et le fit sacrer à Laon par l'évêque Artaud, métropolitain de Reims.

Louis avait à peine seize ans lorsqu'il fut couronné roi de France; par les conseils de Hugues, il déclara la guerre à Othon Ier afin de conquérir la Lorraine, que son père avait cédée aux Allemands; et pour établir ses droits à la possession de cette province, il épousa la sœur de l'empereur, veuve de Gilbert, duc de Lorraine. Mais Othon accourut à la tête d'une puissante armée et força les Français à se retirer.

Dans la suite, Louis tourna ses armes contre les grands vassaux de la couronne, pour arrêter leurs envahissements; malheureusement il fut fait prisonnier par les habitants de Rouen, et obligé, pour recouvrer sa liberté, de donner un de ses fils en otage, et de prendre l'engagement de n'apporter aucun obstacle au rétablissement de Richard, duc de Normandie.

Hugues lui-même se repentit bientôt d'avoir rappelé en France un prince qui voulait reconquérir les anciennes prérogatives des rois; il lui déclara la guerre, le fit une seconde fois prisonnier, le garda pendant une année entière en son pouvoir, et ne consentit à lui rendre la liberté qu'après avoir reçu le comté de Laon en toute propriété : ce domaine était le seul et le dernier qui relevât directement de la couronne.

Dans cette extrémité, Louis d'Outre-mer implora l'appui d'Othon le Grand, son beau-frère, et cet empereur eut la générosité de le secourir et de se déclarer contre ses sujets rebelles.

Jusqu'à cette époque les héritages des hommes nobles avaient été partagés entre tous les enfants ; mais les seigneurs suzerains comprenant qu'après leur mort la division des domaines mettrait leurs héritiers dans l'impossibilité de résister au pouvoir royal, établirent le droit d'aînesse. Cette institu-

tion fit naître également l'alliance des communes avec les rois, qui se servirent du peuple comme d'un levier pour renverser l'édifice de l'aristocratie féodale.

Louis mourut à Reims, le 10 septembre, en 954, des suites d'une chute de cheval, à l'âge de trente-six ans. Ce prince, lâche, cruel et perfide, était d'une ignorance telle que Foulques, comte d'Anjou, lui écrivait : « Sire, sachez qu'un » prince non lettré est un âne couronné. »

Au moment où l'ambitieux Hugues avait résolu de monter lui-même sur le trône, la mort, qui se joue des projets des hommes, vint l'arrêter tout à coup, et Lothaire succéda à Louis d'Outre-mer.

Le nouveau souverain voyant ses états presque réduits à la seule ville de Laon, essaya d'employer la perfidie et la ruse pour ressaisir les anciens priviléges du trône, et il excita pendant un règne de trente-deux ans des guerres sanglantes entre les grands feudataires de France. De son côté, Hugues Capet, fils de Hugues le Grand, qui avait hérité de l'ambition de son père, lutta avec persévérance contre le pouvoir royal; mais enfin, fatigué d'attendre les résultats toujours incertains de la politique, il séduisit la reine, et devenu son amant, il la força à donner à son époux un breuvage empoisonné : Lothaire mourut le 12 mars en 986.

Louis V, son fils, qui avait été associé au gouvernement quelque temps avant la mort de son père, lui succéda et mérita le surnom de Fainéant. La reine-mère fut encore l'instrument docile dont se servit l'infâme Hugues Capet; et le jeune prince mourut empoisonné comme son père. Avec lui finit la dynastie des Carlovingiens.

Cette seconde race des rois franks s'était montrée aussi dépravée et aussi cruelle que la race de Mérovée. Sous les Carlovingiens, la couronne était devenue pour ainsi dire élective ; et les seigneurs, de simples officiers s'étaient déclarés suzerains en s'emparant des domaines qui avaient été confiés à leur gérance.

Sous Charlemagne, la France pour un moment était sortie de l'abrutissement où l'avait plongée le clergé, mais bientôt elle était retombée sous ses successeurs dans une léthargie complète ; la langue latine fut oubliée, et la langue romane devint l'idiome vulgaire. L'ignorance était si profonde, qu'à peine les rois, les princes et les seigneurs savaient lire ; l'usage de l'écriture était presque abandonné, les mariages se faisaient devant la porte de l'église, en présence de quelques témoins, sur une simple promesse des époux : aussi les prêtres devinrent-ils bientôt les directeurs nécessaires et les tyrans d'une nation aussi étrangement abrutie.

Tel était l'état de la France lorsque Hugues Capet, fondateur de la troisième dynastie des rois de France, s'empara du trône par un adultère et par un double assassinat !

Pendant l'agonie de l'infortuné Louis V, Hugues s'était retiré à Noyon avec six des plus puissants seigneurs du royaume ; ils créèrent cette fatale institution de la pairie, c'est-à-dire qu'ils convinrent qu'un d'entre eux, devenu possesseur de la couronne, resterait leur seul suzerain, et que les autres ne relèveraient plus de personne, et seraient égaux ou pairs. En même temps, Adalbéron, métropolitain de Reims, qui avait été prévenu du jour où le roi devait mourir, fit tous ses préparatifs pour le couronnement de l'assassin.

A peine la mort du prince fut-elle connue, que Hugues, sous le prétexte que sa victime l'avait nommé héritier du trône, se fit proclamer roi par ses partisans; il arbora l'étendard semé de fleurs de lis, et se dirigea vers Reims à la tête de ses hordes de soldats. Il fut couronné dans cette ville, le 26 juin 987.

En mémoire de cet événement, Hugues Capet fit frapper un sceau où il est représenté tenant la balance de la justice dans la main droite et un globe dans la main gauche; une couronne fleuronnée est placée sur sa tête; ses cheveux sont courts, sa barbe longue et fourchue, et on lit autour de l'effigie : « Hugues, roi des Français par la grâce de Dieu. »

Charles de Lorraine, légitime héritier du royaume, n'avait pas même été instruit de la fin terrible de son neveu; et il apprit à la fois cette funeste nouvelle et le sacre de l'infâme descendant de Robert le Fort.

A peine établi sur le trône, Hugues Capet suivit cette politique lente, perfide et envahissante, qui est particulière aux princes de sa race, et qui rattacha à la couronne toutes les possessions que l'ambition des grands vassaux en avait arrachées. Ce prince hypocrite refusa, après son sacre, de se revêtir des ornements royaux; mais il fit couronner avec une grande pompe son fils Robert, et lui fit rendre tous les honneurs qu'il avait repoussés pour lui-même; il combla de richesses le clergé régulier et séculier, rendit aux abbayes et aux églises les biens des ecclésiastiques dont les seigneurs s'étaient emparés sous les règnes précédents; il rétablit dans tous les diocèses de son gouvernement la liberté des élections des évêques, et engagea les seigneurs ses feuda-

taires à imiter son exemple dans leurs duchés et leurs comtés.

Aussi, lorsque Charles de Lorraine voulut renverser Hugues de son trône, il rencontra des obstacles invincibles de la part des seigneurs et des prélats du royaume : l'évêque Ascelin le fit même arrêter dans son palais, et le livra au barbare Capet, qui, voulant détruire jusqu'au dernier rejeton de la race des Carlovingiens, le fit renfermer dans une étroite prison, où il fut étranglé avec sa femme et ses enfants.

Hugues Capet régna environ dix ans; il mourut en 996, dans la cinquante-septième année de son âge.

Malgré son droit de suzeraineté, la puissance royale, à la fin du dixième siècle, n'était plus supérieure à celle des grands vassaux, et le prince était très-peu redouté hors de ses domaines : ainsi Hugues ayant voulu empêcher Audebert, comte de la Marche, de poursuivre une guerre injuste, en lui adressant quelques remontrances, ce seigneur parut s'en offenser, et répondit qu'il agirait comme il lui conviendrait. Le prince indigné lui repartit : « Qui t'a fait comte? » — Et toi, qui t'a fait roi? » répliqua le seigneur de la Marche.

Sous le règne de Hugues Capet la couronne redevint héréditaire. On rapporte à cette époque l'institution de la charge de prévôt de Paris.

ONZIÈME SIÈCLE.

SYLVESTRE II,

146ᵉ PAPE.

BASILE ET CONSTANTIN, emperears d'Orient. — ROBERT II, roi de France.

Généalogie bizarre du nouveau pontife. — Origine véritable de Sylvestre. — Son éducation chez les Maures d'Espagne. — Son retour en France. — On lui attribue l'introduction en France de l'algèbre. — Il prend le parti du roi Hugues. — Réflexions sur la fortune de Gerbert. — Le pontife fabrique une horloge pour Magdebourg. — Sylvestre est accusé de magie. — Histoire de la tête d'airain. — L'Androïde ou l'homme fabriqué par le sorcier Albert le Grand. — Sylvestre confirme le rétablissement de son ennemi Arnoul. — Sylvestre accroît les richesses de l'Église. — Révolte des Romains contre l'autorité d'Othon. — L'empereur est assiégé dans son palais. — Mort de l'empereur Othon. — Grand scandale dans l'Église relativement à la juridiction d'un couvent de filles. — Concile de Rome. — Cruautés de Sylvestre. — Contes ridicules sur sa mort. — Histoire sur son cadavre. — Réflexions sur le onzième siècle.

Bsovius assure que le pontife Sylvestre II était né dans la province de Guyenne, et qu'il descendait d'un souverain d'Argos nommé Temenus, qui était lui-même de la race d'Her-

cule, le chef des Héraclides daus l'expédition où ils reconquirent le Péloponnèse, époque qui coïncide avec celle où la Bible fait naître le prophète Samuel. Si cette généalogie est véritable, le pape aurait eu pour ancêtre Jupiter, et ce vicaire du Dieu des chrétiens descendrait directement d'un adultère commis par le père des dieux païens.

Quelques auteurs, plus exacts sans doute, prétendent qu'il était né en Auvergne et que ses parents étaient de pauvres montagnards qui le placèrent à Aurillac dans le monastère de saint Gérauld, où il fut élevé par charité; il se nommait Gerbert. Ses progrès furent très-rapides, et le jeune élève surpassa bientôt ses professeurs eux-mêmes; alors l'abbé Gérauld de Saint-Serein, qui l'avait pris en amitié, l'envoya en Espagne auprès de Borel, comte de Barcelone, qui le confia aux soins de l'évêque Haïton pour apprendre les mathématiques.

Gerbert fréquenta assidûment les académies arabes, où il apprit l'algèbre, l'astrologie et l'alchimie. Dans un voyage que le comte Borel et le prélat Haïton firent à Rome, ils emmenèrent avec eux leur protégé, qu'ils présentèrent à Othon II. L'année suivante, en présence de ce prince, Gerbert eut une conférence avec le Saxon Otric, qui était réputé alors pour son immense savoir; tous les hommes remarquables de la Germanie, de la Gaule et de l'Italie, assistèrent à cette espèce de congrès scientifique, où il obtint la place de précepteur du fils de l'empereur. Pour le récompenser de ses soins, Othon lui donna dans la suite la célèbre abbaye de Bobio, fondée par saint Colomban : cette dotation fut approuvée par le clergé et par le peuple, et confirmée par le souve-

rain pontife. Malheureusement les grands biens de ce monastère avaient été aliénés par des concessions libellatiques, par les usurpations des seigneurs voisins, et surtout par les dilapidations de l'évêque de Pavie, qui depuis avait été élevé à la papauté sous le nom de Jean XIV; Gerbert fut obligé d'apporter tous ses soins à l'administration des biens du couvent pour réparer les malversations de ses prédécesseurs.

Après la mort d'Othon II, l'Italie resta livrée à l'oppression de plusieurs tyrans, auxquels chaque église était forcée de se soumettre, si les évêques ne voulaient pas être obligés de lever des troupes et de fortifier des places pour leur résister à main armée.

Gerbert, pour ne point assister à un spectacle aussi affligeant, quitta son abbaye et vint à Reims, auprès du métropolitain Adalbéron, qui avait pour lui une grande affection. Néanmoins il resta toujours attaché à Othon III, et il soutint les intérêts du jeune empereur contre les entreprises du duc de Bavière et du roi Lothaire. Les lettres qu'il écrivit aux prélats de Liége, de Metz, de Trèves et de Mayence, démontrent que la cour d'Allemagne n'avait pas à cette époque de partisan plus zélé que lui.

Malgré la part active que Gerbert prenait dans les affaires politiques, il continua à cultiver les sciences, et prit la direction de l'école de Reims; le roi Robert, fils de Hugues Capet, fit même ses études sous cet illustre professeur. Il nous reste de cette époque une lettre adressée à l'impératrice Théophanie par Adalbéron, dans laquelle il demandait un diocèse pour Gerbert : cette démarche n'eut aucun résultat favorable.

Dans la suite, l'abbé de Bobio revendiqua le siége de

Reims, sous prétexte que le métropolitain, avant sa mort, l'avait choisi pour gouverner cette église. Arnoul lui fut préféré; Gerbert n'en resta pas moins attaché à l'église de Reims; il se mit même, par considération pour le nouvel archevêque, dans le parti de Charles, duc de Lorraine, afin de soutenir l'héritier légitime de la couronne de France contre Hugues l'usurpateur.

Cependant lorsque Capet fut établi sur le trône, Gerbert sollicita en secret auprès de lui l'archiépiscopat de Reims, trahit Arnoul, et obtint enfin de le remplacer dans sa métropole. Cette affaire scandaleuse occupa tout le règne de Jean XV, et ne fut terminée que sous Grégoire V.

Après l'avénement de Robert II, fils de Hugues, Arnoul fut rétabli sur son siége, et Gerbert fut obligé de se retirer auprès de l'empereur Othon III, qui l'éleva à l'archevêché de Ravenne; un an après, il le fit élire pape sous le nom de Sylvestre II : la fortune surprenante de ce montagnard de l'Auvergne est due à son extrême finesse, à sa duplicité, à l'art qu'il avait de s'insinuer dans l'esprit des grands. Néanmoins ses connaissances dans la chimie le firent accuser de magie; et plusieurs auteurs ecclésiastiques prétendent qu'il n'est arrivé au siége de saint Pierre que par le secours du démon, auquel il avait acheté la tiare pontificale. Voici comment ils racontent le fait : « Gerbert, disent-ils, avait fabriqué, sous » des constellations propices, une tête d'airain dans laquelle » il forçait l'Antechrist à venir se loger. Une fois dans sa pri- » son, le démon était enchaîné par les formules magiques que » les Arabes avaient enseignées à Gerbert, et il tourmentait » l'esprit du mal jusqu'à ce qu'il parlât par la bouche du

» monstre d'airain. Ceux qui étaient placés près de l'oratoire » du pontife avaient souvent entendu le démon dire au pape : « Ne me fais pas souffrir plus longtemps ; je t'accorde tout » ce que tu me demandes. »

Yepes rapporte que Henri de Villeine, Robert de Lincoln et Roger Bacon ont possédé de semblables têtes ; et si l'on en croit Naudé, dans son Apologie des grands hommes, Albert le Grand avait composé un homme entier qui lui révélait le présent, le passé et l'avenir ; il avait employé, disait-il, trente années de sa vie à le forger sous les divers aspects des constellations ; les yeux, par exemple, avaient été faits lorsque le soleil entrait dans le signe du zodiaque qui gouvernait l'alliage des métaux. Il en était de même pour la tête, pour le cou, pour les épaules, pour la ceinture, pour les cuisses et les jambes, et pour toutes les autres parties du corps, qu'il avait composées selon le temps où apparaissaient les planètes qui leur correspondaient. Cette figure fut appelée depuis l'Androïde d'Albert ; et saint Thomas d'Aquin la brisa, parce qu'elle l'étourdissait, assurait-il, par le bruit continuel de ses prophéties.

Sylvestre II était également très-habile dans l'art de la mécanique ; on lui attribue l'invention des horloges à balancier ; il en construisit plusieurs de sa main, et particulièrement celle de la cathédrale de Magdebourg, qui marquait les saisons, les mois, les jours, les heures, et les phases lunaires ; il vulgarisa l'algèbre, et se montra grand amateur des livres anciens, qu'il faisait rechercher dans l'Espagne, dans l'Italie, dans la Gaule, dans la Belgique, dans la Germanie, et jusque dans l'ancienne capitale de l'empire d'Orient.

Il écrivit plusieurs traités de rhétorique et de médecine; il s'occupa constamment d'astrologie, ou plutôt d'astronomie, et construisit plusieurs sphères, qu'il nommait avec orgueil ses meilleurs ouvrages.

Peu de temps après son élévation au trône pontifical, Gerbert rétablit définitivement Arnoul dans l'archevêché de Reims, quoique ce prélat l'eût poursuivi avec acharnement et l'eût contraint de fuir de la France. Cet acte de grandeur d'âme fut plutôt inspiré par une politique habile que par une véritable générosité; le pape, dans sa lettre à Arnoul, lui disait qu'il appartenait au siége suprême de faire grâce aux ecclésiastiques coupables, et que le métropolitain de Reims, quoique déposé pour de graves sujets, n'ayant pas été condamné par la cour de Rome, pouvait être replacé en son premier état par la bonté de Sylvestre.

Ce pontife augmenta prodigieusement les domaines de l'Église; il reçut d'Othon III, son ancien élève, la ville de Verceil, le comté qui en dépendait et le comté de Sainte-Agathe, avec le droit de gouvernement et de justice dans ces provinces. A sa prière, l'empereur confirma les priviléges qui avaient été accordés à la chaire de saint Pierre par Pépin le Bref, Charlemagne et Louis le Débonnaire.

Ce fut au commencement de son règne que Sylvestre donna à saint Étienne Ier, roi de Hongrie, la couronne royale, avec le droit de la transmettre à tous ses successeurs; il voulut même qu'on portât la croix devant ce prince, et il le nomma son légat perpétuel, pour le récompenser de ce qu'il s'était conduit en apôtre en convertissant à la foi chrétienne la plus grande partie de ses peuples.

Othon était alors en Pologne, où il avait conféré le titre de roi au duc Boleslas; mais il fut bientôt rappelé en Italie pour venir combattre les Romains, qui s'étaient révoltés contre ses généraux. L'empereur entra en campagne; il reprit Capoue sur les Sarrasins, distribua son armée dans les villes de la Campanie, et entra victorieux dans Rome, suivi de l'élite de ses troupes. Mais le lendemain de son installation dans le château Saint-Ange, le peuple, s'étant rassemblé, courut aux armes, et l'assiégca dans son palais avec une telle vigueur, qu'il allait être forcé de se rendre, si Hugues, marquis d'Étrurie, et le duc Henri de Bavière, préfets de la ville, ne lui eussent donné les moyens de sortir de la cité en parlementant avec les rebelles. Othon, à peine hors de péril, fit avancer toutes ses troupes, envahit Rome une seconde fois, et punit avec la dernière rigueur les auteurs de la sédition. Enfin ce prince mourut, quelque temps après ces événements, empoisonné par la veuve de Crescentius, dont il avait violé la fille : il fut assisté dans ses derniers moments par le pape Sylvestre.

Au commencement de l'année suivante, Bernouard, évêque d'Hildesheim, vint demander justice à Gerbert contre le métropolitain de son Église; il se plaignait au pontife de ce que Villegise s'était emparé de la direction d'un couvent de filles qui n'appartenait pas à son administration. En effet, ce monastère, appelé Gandesem, avait constamment reconnu pour diocésain le prélat d'Hildesheim, jusqu'au jour où Sophie, fille de l'empereur Othon II, au moment de prendre le voile, refusa par orgueil de prononcer ses vœux entre les mains d'un ecclésiastique non revêtu du pallium. La princesse exigea

que l'archevêque de Mayence accomplît les cérémonies : Bernouard s'y étant opposé, l'impératrice Théophanie supplia le prélat de permettre qu'au moins Villegise lui fût adjoint dans cette circonstance; et l'on vit alors pour la première fois deux prélats, revêtus de leurs ornements épiscopaux, assis de chaque côté d'un même autel. Cependant l'évêque demanda au prince, qui était présent, s'il consentait à ratifier l'engagement de sa sœur, quoiqu'il eût lieu irrégulièrement, il somma la princesse de lui promettre obéissance à lui et à ses successeurs, attendu que son métropolitain n'avait aucun droit dans cette Église.

Sophie, qui se regardait plutôt comme la sœur de l'empereur que comme religieuse, sortit du monastère sans la permission de l'abbesse, et vécut à la cour d'Allemagne, où elle se livra à des intrigues amoureuses. Bernouard l'avertit alors de rentrer dans son couvent; mais celle-ci, dédaignant ses remontrances, refusa de l'écouter, et se plaça sous la protection de Villegise, prétendant que c'était de lui qu'elle avait reçu le voile, et qu'elle ne dépendait nullement du prélat d'Hildesheim.

Néanmoins le scandale de ses amours et de ses accouchements obligea l'empereur à la faire rentrer à l'abbaye de Gandesem ; furieuse alors contre le prélat qu'elle regardait comme l'auteur de sa disgrâce, elle répandit le désordre parmi les religieuses, les excita à la révolte; enfin, le jour d'une dédicace solennelle, elles lui refusèrent l'entrée du monastère, et appelèrent encore l'archevêque de Mayence pour accomplir cette cérémonie. Villegise fut arrêté dans son voyage par ses suffragants, qui le supplièrent de ne point

enfreindre les canons de l'Église ; et Henri, duc de Bavière, engagea Bernouard à réclamer immédiatement auprès de l'empereur et à la cour de Rome contre les prétentions des religieuses.

Sylvestre II désirant rétablir la paix dans l'Église, assembla un concile auquel assistèrent tous les laïques et les clercs élevés en dignité : après la bénédiction du saint-père et la lecture de l'Évangile, la parole fut accordée à Bernouard, qui accusa son métropolitain d'avoir tenu un synode dans le monastère de Gandesem, au mépris des règles qui plaçaient les religieuses sous sa juridiction. Le pontife demanda à l'assemblée si l'on devait considérer comme régulière une réunion convoquée par le chef du clergé de Mayence dans une abbaye dépendante des évêques d'Hildesheim. Les Pères répondirent tous ensemble que ce synode était irrégulier, et que l'on devait rejeter, selon les canons, les décisions qui avaient été prises. Alors le pape se leva et prononça ce jugement : « Par l'autorité des Apôtres et des Pères, nous cassons » ce qui en l'absence de notre frère Bernouard a été fait » dans son diocèse par Villegise et ses complices. » Il donna le bâton pastoral au prélat qui en avait appelé à sa justice, et lui dit : « Je vous rends, mon frère, et je vous confirme la » possession de Gandesem avec ses dépendances, et je dé- » fends à qui que ce soit de vous causer le moindre trouble » ou dommage. »

On écrivit à l'archevêque de Mayence, et un légat fut nommé pour présider en Saxe l'assemblée du clergé dans laquelle devait être entendue la défense de ce prélat. Le concile fut convoqué pour l'année 1001 et Frédéric, prêtre cardinal

de l'Église romaine, Saxon de naissance, fut choisi pour représenter le souverain pontife. Le cardinal se rendit en Allemagne avec une pompeuse ambassade, et suivi d'une foule de domestiques revêtus de livrées étincelantes d'or, pour montrer qu'il représentait le chef de la chrétienté.

L'assemblée se réunit à Polden, le 22 juillet 1001 : Villegise, soutenu par les prélats de son parti, excita d'abord une grande rumeur dans le concile; l'envoyé de Sylvestre II, homme d'une rare fermeté, apaisa les murmures, rétablit le silence, et fit lire par l'accusé lui-même la lettre que le saint-père lui adressait. Cette lecture étant terminée, Frédéric s'adressa aux évêques présents pour leur demander leur avis; le métropolitain de Hambourg se prononça en faveur de Bernouard, et conformément au décret rendu par le souverain pontife. A peine achevait-il de parler que les portes de l'église s'ouvrirent, et le synode fut envahi par des laïques qui se précipitèrent les armes à la main en criant : « A mort le diocé-» sain d'Hildesheim et le mandataire de la cour de Rome! » Malgré l'imminence du danger, ils ne se troublèrent ni l'un ni l'autre; ils haranguèrent les perturbateurs; ils leur montrèrent des troupes nombreuses rassemblées hors de l'église, et qui étaient prêtes à frapper ceux qui oseraient tirer le glaive dans le temple de Dieu.

Cette fermeté arrêta les factieux ; néanmoins la séance fut terminée pour ce jour : le lendemain, l'assemblée se réunit de nouveau; mais Villegise ne comparut pas, malgré l'assurance formelle qu'il en avait donnée la veille; et l'on apprit qu'il avait quitté Polden dans la nuit. Le légat l'ayant appelé plusieurs fois inutilement en plein concile, le suspendit de toute

fonction épiscopale comme contumace, et ordonna qu'il comparaîtrait au synode qui devait se tenir dans le palais de Latran vers le temps de Noël. De leur côté, l'empereur et Gerbert, indignés du scandale qui avait eu lieu à Polden, commandèrent à tous les évêques d'Allemagne qui avaient pris part à cette affaire de se rendre auprès d'eux, non-seulement pour assister à la réunion convoquée par le cardinal Frédéric, mais encore pour amener à leurs frais les vassaux de leurs diocèses qui devaient suivre le souverain à la guerre.

Plusieurs assemblées s'occupèrent encore de cette querelle entre Villegise et Bernouard; elle finit par s'éteindre d'elle-même, plutôt par l'effet du temps que par l'autorité du pape et des conciles.

L'année suivante, Sylvestre II convoqua un synode dans le palais de Latran, pour juger une autre scène de scandale qui s'était passée en Italie. Le scriniaire, suivant la coutume, ouvrit la séance en s'adressant au saint-père : « Seigneur, » votre abbé de Saint-Pierre près de Pérouse, présent à ce » synode, se plaint du prélat Conon, qui s'est rendu coupable » de violence et de sacrilége en le faisant arracher de l'autel » de votre monastère, et en le faisant chasser de l'abbaye. » Il assure que les bâtiments du couvent ont été livrés au » pillage, et que l'évêque s'est emparé de toutes les richesses » de vos moines. »

Conon répondit : « Sa sainteté m'a confié le siége de Pé» rouse, et m'a fait jurer que je n'en abandonnerais point » les droits. Or, ce couvent appartient à mon diocèse, et le » pape ne peut revendiquer un privilége particulier pour

» examiner juridiquement cette contestation. » Néanmoins, les Pères déclarèrent que cette église appartenait au souverain pontife; le prélat, pour éviter un châtiment plus sévère, consentit à renoncer au monastère de Saint-Pierre en faveur du trône pontifical, et il donna le baiser de paix à son accusateur.

Gerbert était vain, ambitieux, fourbe et cruel : les auteurs racontent comme preuve de sa cruauté, que Gui, vicomte de Limoges, ayant été cité à la cour de Rome par Grimoard, qui l'accusait de l'avoir retenu prisonnier pour l'obliger à lui abandonner la jouissance de l'abbaye de Brantôme, fut condamné par Sylvestre à être écartelé par deux chevaux indomptés; et il ordonna même qu'avant le supplice Gui serait livré à l'évêque d'Angoulême pour qu'il lui fît subir la torture du feu. Mais celui-ci, touché par les prières de Gui, consentit à oublier les violences dont il avait été victime, et tous deux s'enfuirent en France pour éviter le ressentiment du pape.

Après un pontificat de quatre ans et demi, Gerbert mourut, le 12 mai 1003, dans un âge fort avancé. Ses obsèques furent faites avec toute la pompe qui était due au souverain pontife de l'Église : son éloge a été gravé sur son sépulcre par un de ses successeurs.

Cependant, après sa mort, les accusations de magie se renouvelèrent contre lui : quelques chroniqueurs affirment gravement que Sylvestre avait apporté de Séville un livre abominable, renfermant les formules cabalistiques avec lesquelles il forçait Lucifer à lui obéir, et que l'esprit des ténèbres avait promis au pontife de le garantir de la mort jusqu'au jour où il

célébrerait la messe dans l'église de Jérusalem. Sylvestre, ajoutent-ils, espérait vivre éternellement, parce qu'il avait la résolution de ne jamais entreprendre le pèlerinage de la terre sainte, et il continuait à se livrer à tous les sortiléges les plus condamnables; mais il éprouva bientôt que les promesses du démon sont toujours fallacieuses et perfides. Un jour que le saint-père célébrait le service divin dans la basilique de Sainte-Croix, appelée aussi église de Jérusalem, le diable lui apparut tout à coup sur l'autel, et saisissant le Christ d'or qui décorait la chapelle, il en frappa le pape avec tant de violence, qu'il en mourut au bout de quelques heures.

Avant d'expirer, Sylvestre confessa à ses cardinaux qu'il s'était voué au démon; il leur recommanda de placer son corps sur un chariot attelé de chevaux blancs, et de l'enterrer à la place où s'arrêteraient d'eux-mêmes les coursiers. Cet ordre fut ponctuellement exécuté; et le char s'étant arrêté devant l'église de Latran, ses restes y furent déposés avec la pompe accoutumée. Longtemps après, on assurait à Rome que la veille de la mort des pontifes, on entendait les os de Sylvestre II s'entrechoquer dans sa tombe, et que la pierre de son sépulcre se couvrait d'une sueur sanglante.

Six siècles et demi s'étaient écoulés depuis la mort de ce pape lorsqu'on reconstruisit le temple de Latran : on ouvrit son cercueil, qui était de marbre, et l'on trouva le corps revêtu d'habits pontificaux, la tiare sur le front, les bras en croix. Sylvestre paraissait encore vivant, et répandait une odeur de parfum; mais dès qu'un rayon de lumière vint le frapper, une flamme infernale s'échappa de son corps, et

tout fut réduit en cendres ; il ne resta qu'une croix d'argent et l'anneau pastoral.

Dès lors le tombeau cessa de présenter les mêmes prodiges; on n'entendit plus les bruits souterrains et lugubres qui avaient tant effrayé les fidèles, et on n'aperçut plus de traces de sang sur le marbre du mausolée ; les prêtres ne manquèrent pas d'expliquer ce changement par un effet de la sorcellerie du pape défunt ou par la disparition du diable, qui depuis six cents ans veillait sur le corps du saint-père. Un historien ecclésiastique, Muratori, qui a écrit sur Sylvestre pour défendre sa mémoire, affirme gravement que ce miracle n'a rien qui doive surprendre, attendu que plusieurs tombeaux des saints qui autrefois laissaient transsuder de l'huile ou de la manne, n'offraient plus de son temps les mêmes prodiges. Cette singulière remarque était faite par Muratori en 1740, c'est-à-dire il y a cent ans à peine !

Le caractère du onzième siècle est remarquable par un mélange de superstitions grossières et de débauches horribles. On s'imaginait alors, tant l'ignorance et la dépravation étaient grandes, que le règne de l'Antechrist approchait ; et l'on interprétait les phénomènes bizarres de la nature comme des présages de l'accomplissement des paroles de l'Apocalypse sur la fin du monde. Les augures et les maléfices pratiqués par le clergé même avaient remplacé les sacrements et les cérémonies ecclésiastiques ; enfin il n'existait ni vertu ni piété dans le monde entier ; et Bérenger dit « que l'Église était une » agrégation de superbes, d'impies et de scélérats, et que la » chaire apostolique était devenue un siége de démons ! »

JEAN XVII,

147e PAPE.

BASILE ET CONSTANTIN, empereurs d'Orient.	ROBERT II, roi de France.

L'évêque Sicco succède à Sylvestre II. — Il est intronisé sous le nom de Jean XVII. — Opinions contradictoires sur son origine. — Incertitudes des historiens sur les actions du pape. — Durée de son règne. — Mort du pontife. — Le faux prophète. — Hérésie de Vilgard.

L'évêque Sicco succéda à Sylvestre II; les circonstances de son élection sont restées complétement ignorées; nous savons seulement qu'il fut intronisé sous le nom de Jean XVII. Platine assure que la famille de ce pontife était placée dans les derniers rangs de la société; et le P. Pagi, au contraire, affirme qu'elle était des plus illustres. Les mêmes incertitudes se rencontrent sur le caractère et sur les actions de Sicco. Quelques auteurs prétendent qu'il se montra cruel, vindicatif, avide d'honneurs et de richesses; d'autres en font un éloge pompeux. Il est difficile d'établir un jugement certain sur des versions aussi contradictoires; ce qu'on peut dire de mieux fondé, c'est qu'il occupa le saint-siége environ cinq mois; il mourut au commencement de l'année 1004.

Pendant son pontificat, un moine nommé Leutard s'érigea en prophète pour séduire les simples et leur extorquer de l'argent; il racontait qu'un jour s'étant endormi dans les

champs, il avait eu une révélation miraculeuse, dans laquelle il voyait un essaim d'abeilles qui entraient dans son corps par l'anus et en sortaient par la bouche en faisant un grand bruit, et en lui ordonnant de faire des choses impossibles aux hommes. A son réveil, il se rendit à Châlons, rassembla le peuple, et s'annonçant comme inspiré de Dieu, il parvint à se faire un parti puissant qui voulait le placer sur le siége de la ville. Mais Gébouin, qui était alors évêque de Châlons, demanda à être confronté avec le faux prophète, et il parvint à confondre ce moine impudent, qui de désespoir se précipita dans un puits.

Un autre fanatique nommé Vilgard donna naissance à une hérésie singulière, qui consistait à regarder les trois poëtes Virgile, Horace et Juvénal, comme des prophètes dont on devait suivre les dogmes pour arriver à la vie éternelle.

Le saint-père ordonna aux évêques d'Italie d'exterminer ces malheureux fous, par le fer et par le feu, partout où ils les rencontreraient.

JEAN XVIII,

148e PAPE.

BASILE ET CONSTANTIN, empereurs d'Orient. — ROBERT II, roi de France.

Élection de Fasan. — Il est ordonné pape sous le nom de Jean XVIII. Son origine. — Il passe sa vie dans l'oisiveté et les débauches. — Érection de l'Église de Bamberg en évêché. — Ambition de l'évêque de Virsbourg. — Concile de Rome. — Durée du pontificat de Fasan. — Mort de Jean XVIII. — Vacance du saint-siége.

Fasan fut choisi par le clergé, les grands et le peuple, comme le plus digne d'occuper la chaire de saint Pierre, et il fut ordonné le 19 mars 1004, sous le nom de Jean XVIII. Ce pape était d'origine romaine; son règne entier s'écoula dans une honteuse mollesse, dans l'infamie et les débauches.

Le seul événement remarquable de son pontificat fut l'érection de l'évêché de Bamberg ou Babemberg, en Franconie. Le roi Henri, qui désirait depuis longtemps établir un siége dans cette petite ville, fit bâtir une église magnifique, qu'il enrichit de tous les ornements sacrés et des vases nécessaires au service divin. Comme elle était située dans le diocèse de Virsbourg, Henri offrit à l'évêque, en échange de cette église et de ses dépendances, une forte somme d'argent. Celui-ci, avare comme le sont tous les prêtres, accepta avec empressement les offres du prince, et exigea en

outre qu'on le nommât métropolitain, et qu'on lui donnât pour suffragant l'ecclésiastique qui serait élevé à l'épiscopat de Bamberg.

Henri ayant accepté ces conditions, ses chapelains Albéric et Louis furent chargés d'obtenir du saint-père la confirmation de son titre de métropolitain : Jean XVIII profita également de la ridicule fantaisie du roi; il demanda cent livres d'or et deux cents livres d'argent pour les droits du saint-siége; ensuite il convoqua un concile à Rome, et ordonna que la nouvelle église érigée en évèché serait dédiée à saint Pierre, et resterait sous la protection particulière du siége pontifical, quoique soumise à l'archevêque de Mayence, son métropolitain.

Après avoir occupé le trône apostolique pendant la durée de cinq ans et quatre mois, Fasan mourut le 18 juillet 1009.

A cette époque, le clergé grec n'était pas encore séparé du clergé latin; et l'on continuait de lire à Constantinople, dans les sacrés dyptiques, le nom de Jean XVIII avec celui des patriarches.

Après la mort du pape, le saint-siége demeura vacant l'espace de quatre-vingt-dix jours.

SERGIUS IV,

149e PAPE.

BASILE ET CONSTANTIN, empereurs d'Orient.	ROBERT II, roi de France.

L'évêque d'Albano est intronisé sous le nom de Sergius IV. — Son origine. — Son caractère. — Il forme le projet d'expulser les Sarrasins d'Italie. — Querelles entre les prélats Libentius et Bernaire. — Durée du pontificat de Sergius. — Sa mort. — Son épitaphe.

Pierre, évêque d'Albano, fut élu souverain pontife, et succéda à Jean sous le nom de Sergius IV; il était fils d'un prêtre nommé Martin et Romain de naissance. Platine et Ciaconius s'accordent pour le représenter comme un homme d'une grande piété et de mœurs exemplaires; charitable envers les pauvres, clément envers les coupables, d'une bonté parfaite et d'une extrême prudence; il tourna toutes ses pensées vers le ciel et gouverna l'Église avec intégrité et sagesse; il fut enfin le seul prêtre de son époque digne par ses vertus d'occuper le trône de saint Pierre. Il avait entrepris de grandes réformes dans le clergé de Rome, et il avait même formé le projet de chasser les Arabes de la Sicile, d'où ces peuples faisaient des irruptions dans l'Italie; mais le peu de durée de son pontificat ne lui permit pas d'accomplir ces desseins utiles à la chrétienté.

Sous son règne, Libentius, archevêque de Hambourg, et Bernaire, prélat de Verden, soulevèrent une nouvelle difficulté au sujet d'une paroisse que ce dernier revendiquait pour son diocèse, et dont Libentius s'était emparé sous prétexte qu'elle lui appartenait comme ayant servi de refuge à saint Anscaire, premier apôtre de cette contrée, dans une persécution. Saint Anscaire avait en effet bâti un oratoire où se trouvaient déposées des reliques de martyrs; et les offrandes des simples en rendaient la possession très-avantageuse. L'amour de l'argent était donc le véritable motif de cette querelle scandaleuse; le métropolitain de Hambourg, pour terminer cette affaire, députa à Rome le diacre Odon chargé de riches présents pour Sergius : aussi le pape décida la question en sa faveur, pour honorer, disait-il, la mémoire du bienheureux saint Anscaire.

Enfin le saint-père mourut en 1012, après avoir occupé le siége suprême pendant deux années et quelques mois, s'il faut en croire Sigebert, Gemblours et Marianus Scotus. Selon César Rapson, il fut enterré près de l'oratoire de Saint-Thomas; son épitaphe nous apprend qu'il faisait distribuer des vêtements et du pain aux pauvres, et qu'il était regardé comme une des lumières de l'Église.

BENOIT VIII,

150e PAPE.

BASILE ET CONSTANTIN, empereurs d'Orient. — ROBERT II, roi de France.

L'évêque de Porto est élu pape par la faction des marquis de Toscanelle. — Il est intronisé sous le nom de Benoît VIII. — Le pontife est en exécration aux Romains. — L'antipape Grégoire. — La faction de Benoît, d'abord victorieuse, est ensuite chassée de la ville sainte. — Le pontife se réfugie en Allemagne auprès de Henri II. — L'antipape Grégoire est renversé du saint-siége. — Retour de Benoît VIII à Rome. — Cérémonies du couronnement de l'empereur Henri II. — Priviléges accordés par ce prince au saint-siége. — Il fait confirmer l'élection d'Arnoul son frère à l'archevêché de Ravenne. — Benoît VIII repousse les Sarrasins de la Toscane. — Sa barbarie envers la femme du chef arabe. — Il livre son cadavre à la brutalité des soldats. — Bulle contre les Juifs, qui sont tous condamnés à mort pour apaiser la colère de Dieu. — Origine de la domination des Normands en Italie. — Voyage du pontife en Allemagne. — Concile de Pavie. — Benoît VIII se plaint de la vie licencieuse du clergé. — Guerre de Henri II contre les Grecs. — Pèlerinage de Robert, roi de France, à Rome. — Mort du pape. — Fables ridicules sur les différentes apparitions du pontife.

Après la mort de Sergius, l'évêque de Porto, fils de Grégoire, comte de Tusculum, fut élu souverain pontife par la

faction des marquis de Toscanelle d'Étrurie, ses parents, qui depuis un siècle avaient déjà fait asseoir un si grand nombre de scélérats sur le trône de saint Pierre; il prit le nom de Benoît VIII. Les Romains, qui avaient ce pontife en exécration à cause de ses vices, conspirèrent contre son autorité; bientôt un parti puissant se forma dans le clergé, et on proclama un autre pape sous le nom de Grégoire.

Cependant Benoît restait encore maître du palais de Latran; alors Grégoire se mit courageusement à la tête du peuple, chassa le pontife de la ville sainte, et le força à chercher un refuge jusqu'en Allemagne auprès de Henri II. Le prince se déclara contre l'antipape, menaça de sa colère les citoyens qui refuseraient de reconnaître son protégé comme souverain pontife, et lui donna même des troupes qui le ramenèrent en Lombardie. Les Romains effrayés des préparatifs de guerre qui se faisaient contre eux, et redoutant une nouvelle invasion, se déterminèrent à envoyer des députés à Benoît pour le supplier de revenir dans son palais de Latran.

Grégoire à son tour fut chassé de la ville, et laissa la tiare à son compétiteur, qui s'assit de nouveau dans la chaire de saint Pierre.

Quelques jours après on apprit la nouvelle d'une victoire remportée par Henri sur l'armée d'un prétendant à l'empire, nommé Ardouin; et bientôt le prince vint lui-même à Rome pour se faire sacrer par le pontife. Cette cérémonie eut lieu au commencement de l'année 1014 : Henri fit son entrée dans la basilique, accompagné de douze sénateurs, dont six avaient la barbe rasée à la mode romaine, et six autres portaient de longues moustaches à la mode germaine;

il tenait par la main la belle Cunégonde sa femme. Le pape attendait le cortége sur le seuil du temple; il demanda à l'empereur s'il consentait à être nommé le défenseur de l'Église, et à jurer fidélité à lui et à ses successeurs. Henri en fit le serment à haute voix; alors Benoît VIII le laissa pénétrer dans le sanctuaire, le couronna solennellement, et fit suspendre devant l'autel de saint Pierre le diadème qu'il avait porté pendant la cérémonie : Cunégonde fut également couronnée impératrice.

Ensuite le saint-père remit au prince une pomme d'or entourée de deux cercles de pierreries qui s'entrecroisaient, et surmontée d'un crucifix d'or; la pomme représentait le monde, la croix était le symbole de la religion, et les pierreries figuraient les vertus du monarque. Henri en recevant ce présent s'écria : « Je comprends, saint-père, que vous » voulez m'enseigner comment je dois gouverner mes actions » et mes peuples. J'accepte ce gage, qui me lie à Dieu et au » monde, et j'en confierai le dépôt sacré à ceux qui ont foulé » aux pieds les pompes du siècle pour suivre l'étendard du » Christ. » En effet, il envoya cette pomme précieuse au couvent de Cluny, qui, à cette époque, passait pour être le plus régulier de tous les monastères, et qu'il avait déjà honoré de sa munificence.

Après la cérémonie du sacre, un festin somptueux fut préparé dans le palais de Latran, et le pontife reçut à souper l'empereur et l'impératrice d'Occident.

Les donations qui avaient été faites au saint-siége, depuis Charlemagne jusqu'à Othon III, furent confirmées et augmentées par Henri, qui se réserva néanmoins, comme ses prédé-

cesseurs, la souveraine puissance sur Rome et le droit d'envoyer des commissaires pour recevoir les plaintes des peuples et pour rendre la justice. Il rétablit l'indépendance des élections pontificales, et fit un décret qui permettait aux Romains de consacrer les papes canoniquement élus avant même qu'ils eussent prêté le serment de fidélité entre les mains des mandataires de l'empire.

Pendant son séjour à Rome, l'empereur assistant à l'office divin, remarqua qu'on ne chantait pas le symbole de Nicée après l'Évangile; il en fut scandalisé, et demanda au saint-père pour quel motif les prêtres romains célébraient la messe d'une manière différente de celle du clergé de la Gaule, de l'Allemagne et de l'Italie. L'impudent Benoît répondit que l'Église suprême n'ayant jamais été infectée d'hérésie, n'avait pas besoin de déclarer sa foi ; que d'ailleurs la sagesse divine commandait de ne pas enfermer ses croyances dans des paroles, parce que les hommes les discutaient ou les interprétaient à leur volonté. Cette réponse était audacieuse et mensongère, ajoute le vénérable Bernon, abbé de Richenou, qui était présent à l'entretien du pape et de son souverain.

L'empereur fit confirmer l'élection de son frère Arnoul à l'évêché de Ravenne, au préjudice d'Adalbert, qu'il voulait même dégrader comme usurpateur de ce diocèse ; néanmoins il se rendit aux justes représentations du clergé, et donna au prélat comme indemnité le siége d'Aricie.

A peine Henri avait-il quitté l'Italie, que les Sarrasins descendirent sur les côtes de Toscane, prirent d'assaut la ville de Lune, en chassèrent les habitants et se rendirent maîtres de tout le pays. Lorsque cette nouvelle fut parvenue à Rome,



Le Pape Benoist VIII.

le pape ordonna à tous les évêques de rassembler des soldats, et lui-même se mettant à leur tête, marcha à la rencontre des Arabes, se confiant, disent les auteurs, en l'aide de Dieu et au courage de ses troupes. Ses dispositions de bataille furent combinées en tacticien consommé; Benoît prépara une grande quantité de barques qui devaient se placer entre les vaisseaux ennemis et le rivage, quand le signal de l'attaque serait donné, pour empêcher les Arabes de recevoir des renforts.

On se battit pendant trois jours; les chrétiens, quoique souvent repoussés par les Sarrasins, animés par l'exemple du pontife, qui chargeait les ennemis à leur tête, finirent par remporter la victoire; les rangs des barbares plièrent sous leurs efforts; presque tous les infidèles furent passés au fil de l'épée, et leur nombre était si considérable qu'il fut impossible de compter les morts. Le partage du butin eut lieu sur le champ de bataille; le pape reçut pour sa part la femme du chef des Sarrasins, qu'on avait faite prisonnière, et qui était d'une merveilleuse beauté; mais le cruel Benoît lui trancha la tête de sa main; lui-même dépouilla le cadavre, arracha un croissant d'or et les pierreries qui ornaient son turban, et livra son corps aux soldats.

Le pontife quitta ensuite ses vêtements de guerre, se couvrit des ornements sacerdotaux, et célébra une messe solennelle pour remercier le Christ de cette mémorable victoire. Le lendemain, le chef des Arabes, exaspéré de la perte de son armée et de la mort cruelle de sa femme, envoya un de ses officiers au camp des chrétiens; celui-ci déposa aux pieds du pontife un grand sac rempli de châtaignes, et lui

annonça que le nombre des Sarrasins qui viendraient en Italie pour venger la mort de leurs frères, dépasserait le nombre des châtaignes. Le belliqueux pontife fit alors apporter un petit sac de mil, et le remettant à l'ambassadeur, il lui parla ainsi : « Va dire à ton maître que s'il revient une seconde fois » sur les terres de saint Pierre, il trouvera pour les défendre » autant de soldats que je lui envoie de grains de mil. »

On rapporte à cette époque un nouvel acte de la cruauté de Benoît : Rome avait éprouvé un tremblement de terre le vendredi saint après l'adoration de la croix ; le pape ayant appris que dans le même instant les Juifs célébraient leurs cérémonies religieuses dans la synagogue, rendit un décret qui les condamnait tous à être décapités : ces malheureux furent livrés sur-le-champ au bourreau; et après leur supplice, ajoutent les historiens ecclésiastiques, la fureur des vents se calma, et la terre n'éprouva plus les horribles frémissements qui ébranlaient la ville sainte.

On suppose que ce fut vers la fin de l'année 1016 qu'un seigneur normand, appelé Raoul, vint se réfugier à Rome pour échapper à la vengeance du duc Richard, dont il avait séduit la fille. Le souverain pontife était alors menacé par le catapan, gouverneur des provinces pour les empereurs grecs, d'une guerre d'extermination, s'il se refusait à payer un tribut considérable; et déjà, joignant l'effet à la menace, celui-ci avait envahi une partie de la province de Bénévent, qui appartenait au trône apostolique. D'un côté, l'avarice du pape l'empêchait de consentir à payer le tribut exigé; de l'autre, la lâcheté des Romains ne lui laissait aucun espoir de s'opposer aux incursions des ennemis.

Dans cette extrémité, Benoît supplia Raoul de prendre la conduite des troupes de l'Église; et celui-ci, à la tête des Italiens, se mit en campagne, marcha sur Bénévent, et remporta sur l'armée de Basile plusieurs victoires éclatantes. Bientôt le bruit de ses exploits s'étant répandu jusqu'en Normandie, une multitude de guerriers de cette province abandonnèrent leur pays, emmenant avec eux leurs femmes et leurs enfants, et se rendirent auprès de Raoul, qui les incorpora dans son armée.

Tel fut le commencement de la domination de ces peuples du Nord dans la péninsule romaine. Néanmoins Raoul, après une suite de batailles où il fut toujours vainqueur, s'aperçut que ses compatriotes, décimés par l'ennemi, se trouvaient réduits à quelques milliers de soldats; il prit alors la résolution de franchir les monts, et de se rendre auprès de Henri II pour lui demander des renforts.

Benoît VIII l'accompagna en Allemagne dans le même but, et pour activer les secours que l'empereur lui avait promis contre les Grecs. Le saint-père célébra la fête de Pâques à Bamberg, l'an 1020; et le dimanche suivant il consacra la basilique de Saint-Étienne, que le prince offrit ensuite à l'Église romaine. Il lui donna encore la ville de Bamberg et ses dépendances, en y joignant une redevance annuelle d'un cheval blanc couvert de riches harnais, et d'une bourse de cent marcs d'argent.

Ensuite le pape retourna dans ses états pour assister au concile qu'il avait convoqué à Pavie, et dont les actes nous ont été conservés par les historiens. A l'ouverture du synode, Benoît lut un long discours dans lequel il censurait fortement

la vie licencieuse du clergé; il accusait les prêtres de dissiper en orgies les biens qu'ils avaient reçus de la libéralité des rois, et d'employer les trésors des églises, soit pour entretenir des prostituées, soit pour enrichir leurs bâtards. Il invoquait contre eux les canons de Nicée, qui recommandaient aux ecclésiastiques d'observer la continence, et leur défendaient de vivre avec des concubines; enfin il leur rappelait les décrétales de saint Sirice et de saint Léon, qui condamnaient le mariage des prêtres et même des sous-diacres.

Le saint-père appelait bâtards tous les enfants des prêtres, et soutenait que les fils nés d'une femme libre et d'un clerc serf de l'Église devaient hériter de la condition de leur père. Quelques évêques voulurent lui opposer ce passage de saint Paul : « Que chacun se marie pour éviter la fornication. » Alors il s'emporta en paroles violentes contre les concubinaires qui osaient réclamer contre ses décisions; il répondit que l'Apôtre n'avait pas voulu appliquer ce commandement aux prêtres, mais aux laïques; et que ceux qui soutiendraient cette hérésie seraient excommuniés, comme les sectateurs de Jovinien l'avaient été par leurs pères.

Benoît rendit un décret divisé en sept articles, pour défendre aux ecclésiastiques d'avoir ni épouse ni concubine; il l'étendit à tout le clergé régulier et séculier sans exception; il déclara que les enfants des ecclésiastiques seraient considérés comme serfs, et appartiendraient aux diocèses, quoique leurs mères fussent de condition libre; il anathématisa les juges qui leur rendraient la liberté; il défendit, sous peine du fouet et de la prison, à aucun serf de l'Église,

de faire des acquisitions sous le nom d'un homme libre, jusqu'à ce que l'évêque en eût touché tous les droits.

Henri II, à la prière de Benoît VIII, confirma ces différents décrets par une ordonnance également divisée en sept articles, et il ajouta la menace des peines temporelles aux peines spirituelles, afin d'en assurer l'exécution.

L'empereur, qui était venu en Italie avec ses troupes pour s'opposer aux invasions des Grecs, réunit son armée aux bandes intrépides des Normands, qui déjà commençaient à fonder un royaume sur les côtes de l'Adriatique. Les Grecs furent battus dans toutes les rencontres; Raoul leur reprit toutes les places qu'ils avaient occupées dans la Campanie; il leur enleva la Pouille, les refoula dans un coin de la Calabre; enfin le courageux Normand finit par les chasser entièrement de l'Italie.

Robert II, roi de France, accompagné d'Enguerrand, abbé de Saint-Niquier, et de plusieurs dignitaires ecclésiastiques, fit un pèlerinage à Rome, et fut admis à baiser les pieds du pape. On ignore l'époque précise où le prince accomplit ce pieux voyage.

Après un règne de douze ans, le pape mourut dans le palais de Latran, au commencement de l'année 1024, et fut enterré à Saint-Pierre.

Un grand nombre d'auteurs rapportent gravement les nombreuses apparitions de Benoît VIII. Platine assure qu'un prélat vit le squelette du saint-père couvert des ornements pontificaux et monté sur un cheval noir. L'évêque ayant demandé au fantôme vers quel lieu il se dirigeait, le pontife le saisit avec force par le bras, et l'enlevant de terre, il le porta dans

un endroit où étaient cachés des trésors, qu'il lui ordonna de distribuer aux pauvres pour alléger les souffrances qu'il éprouvait dans l'autre vie comme punition de ses rapines.

Sigebert et Petrus Damianus affirment également que le pape apparut à son successeur, et lui réclama des prières pour adoucir les feux du purgatoire, où il était condamné à rester pendant mille ans à cause de ses crimes.

Quelque ridicules que soient ces fables, elles montrent cependant que Benoît VIII doit être placé au rang des pontifes qui ont scandalisé l'Église par leurs concussions, leurs débauches et leurs crimes.

JEAN XIX,

151ᵉ PAPE.

BASILE ET CONSTANTIN,	ROBERT II,
ROMAIN,	roi
empereurs d'Orient.	de France.

Élection scandaleuse de Jean XIX.—Réflexions sur la liberté des élections pontificales. — Le patriarche de Constantinople fait proposer au pontife Jean de lui vendre le titre de pape d'Orient. — Soulèvement dans l'Église à ce sujet. — Invention de la gamme par le moine Gui d'Arezzo. — Lettre du fameux musicien. — Couronnement de l'empereur Conrad II. — Canut, roi d'Angleterre, se plaint des exactions dont les pèlerins sont victimes à Rome. — Concile de Limoges sur la vente des absolutions par le pontife. — Jean XIX est chassé de Rome. — L'empereur Conrad le rétablit sur le saint-siége. — Mort du pape.

Jean fut élevé sur le saint-siége par la faction de son frère Albéric, comte de Toscanelle et de Segni; il succéda à Benoît VIII, son frère, sous le nom de Jean XIX. Quelques auteurs prétendent qu'avant d'être nommé pontife il occupait déjà le siége de Porto; mais des historiens dont les témoignages ont une grande autorité, affirment au contraire qu'il était simple laïque; ainsi la liberté des élections que le pieux Henri avait rétablie ne servit qu'à favoriser les brigues des seigneurs de Rome et à consolider la tyrannie des patrices.

Aussitôt que cette nouvelle exaltation fut connue à Con-

stantinople, le patriarche envoya des ambassadeurs à Rome pour proposer au saint-père de lui vendre le titre de pape de l'Église grecque. Les députés, chargés de riches présents, furent accueillis favorablement par Jean XIX; et le marché était sur le point de se conclure, lorsque le bruit s'en étant répandu, des clameurs s'élevèrent de toutes les parties de la chrétienté, et forcèrent le pontife à ne point accomplir un pareil scandale.

Gui, moine d'Arezzo, vivait à cette époque, et venait d'inventer la gamme : on raconte que frappé des difficultés que présentaient les méthodes musicales pour l'enseignement du chant religieux, il imagina la notation des sons, et composa une nouvelle méthode de musique avec Michel, religieux de Pomposie, qui travaillait également à cette découverte.

Nous donnons une lettre du célèbre moine dans laquelle il rend compte d'une entrevue qu'il eut avec le pape. « J'espère, » écrivait-il à son ami, que ceux qui viendront après nous » prieront pour la rémission de nos péchés; car ils nous de- » vront d'apprendre dans une seule année ce qui ne s'acquiert » qu'après dix ans d'études sérieuses. Le pape Jean, qui gou- » verne aujourd'hui l'Église romaine, ayant entendu parler de » notre école, et de quelle manière notre antiphonier apprend » aux enfants en quelques heures les chants qui leur sont in- » connus, m'a envoyé des messagers chargés de me conduire » auprès de lui. Je me suis rendu à Rome avec Grégoire, » abbé de Milan, et Pierre, prévôt des chanoines d'Arezzo, » homme très-savant pour notre temps; sa sainteté m'a reçu » avec joie et m'a longtemps entretenu en feuilletant notre » méthode, qu'elle regarde comme un prodige. Le pontife en

» a médité les règles, et n'a point voulu terminer la séance » sans avoir appris sur l'antiphonier un verset qu'il n'avait » jamais entendu chanter. Malheureusement ma santé ne me » permet pas de demeurer à Rome, parce que dans les en» droits maritimes ou marécageux, la chaleur de l'été me » devient mortelle; je suis donc revenu à mon couvent, d'où » je repartirai à l'entrée de l'hiver, afin d'expliquer plus lon» guement notre ouvrage au saint-père. »

Après la mort de Henri II, son fils Conrad lui succéda, et vint dans la ville pontificale l'an 1027 : Jean XIX, pour se rendre le monarque favorable, alla à sa rencontre jusqu'au lac de Como, et le proclama empereur dans l'église de Saint-Pierre; la reine Giselle sa femme fut couronnée impératrice avec lui. Rodolphe, roi de Bourgogne, oncle de Giselle, assista à cette cérémonie, ainsi que Canut, roi d'Angleterre et de Danemarck, qui était venu à Rome pour se plaindre des contributions énormes que le saint-siége prélevait sur les pèlerins de son royaume; le prince anglais réclamait également contre les tributs que l'on faisait payer à ses archevêques lorsqu'ils demandaient le pallium.

Quelque temps après eut lieu à Limoges un synode d'évêques français qui réformèrent les jugements du pape, et défendirent à la cour de Rome de vendre l'absolution à des excommuniés à l'insu de leurs évêques. Engelric, chanoine du Puy, parla ainsi dans l'assemblée : « Vous savez, mes » frères, que le vénérable Étienne, prélat de Clermont, avait » anathématisé Ponce, comte d'Auvergne, pour le punir d'a» voir quitté sa femme légitime et d'en avoir épousé une autre. » Dans sa juste indignation, il avait refusé de pardonner à ce

» seigneur avant qu'il se fût amendé; mais le coupable a osé se » présenter à Rome, et il a racheté son absolution du saint » père lui-même. Lorsque nous avons été instruits de cet » acte de simonie, nous en avons adressé de violents repro» ches au pontife; celui-ci nous a déclaré que sa religion » avait été surprise, et qu'il aurait rejeté Ponce de l'Église, » s'il avait connu tous les détails de cette affaire.

» Je déclare donc à vous tous, mes frères, chefs de dio» cèses, que les papes n'ont aucun droit pour s'opposer à nos » décisions, et qu'ils ne peuvent que les approuver et leur » prêter l'appui de leur autorité. »

L'assemblée s'occupa ensuite des moyens de faire cesser les troubles du royaume, car depuis le règne de l'hypocrite Louis le Débonnaire, l'autorité souveraine n'était plus respectée dans les provinces qui avaient composé l'empire de Charlemagne. En France, en Allemagne, en Italie, chaque seigneur se rendait justice à main armée, et les ducs, les marquis et les comtes se faisaient entre eux des guerres terribles; les villes étaient livrées au pillage, les habitants impitoyablement égorgés, les cultivateurs, les artisans, les marchands et même les serfs, traqués comme des bêtes fauves par les nobles ou par les rois; le clergé lui-même n'était plus respecté : ses richesses ayant excité l'avidité des seigneurs, les monastères étaient saccagés, les religieuses violées et les églises incendiées.

Aux désastres de ces guerres d'extermination étaient venues se joindre les horreurs de la famine; les hommes se dévoraient entre eux, et un grand nombre de malheureux furent condamnés au supplice du feu pour avoir mangé de la chair

humaine. Pendant trois années que dura le fléau, les vivants ne pouvaient suffire à enterrer les morts, et l'on entassait les cadavres dans des charniers.

Malgré ces calamités publiques, les nobles, semblables à de hideux vautours, s'abattaient sur les villes, et venaient disputer les cadavres pour les dépouiller.

Enfin, dans le concile de Limoges, les Pères résolurent de frapper un grand coup, et de se servir de l'autorité de Dieu même pour arrêter tous les désordres. Une séance solennelle fut annoncée dans toute la province, et les fidèles furent invités à se trouver au concile. A l'ouverture de la séance, après les prières d'usage, un évêque se leva, et s'adressant à la foule qui se pressait dans une salle immense : « Je vais, dit-» il, vous annoncer une grande nouvelle, mes frères : Jésus-» Christ lui-même m'a envoyé des lettres du ciel, pour m'or-» donner de rétablir la paix sur la terre. Je vous propose » donc de les soumettre à une commission qui puisse les exa-» miner et vous faire connaître ensuite les volontés de Dieu. » Dix évêques furent désignés pour cette importante vérification; ceux-ci après avoir étudié la lettre qui leur était présentée, déclarèrent sur la sainte hostie qu'elle était bien réellement de Jésus-Christ. En conséquence, le concile ordonna que cette lettre serait envoyée à toutes les Églises de la chrétienté, et que les hommes, quelque fût leur rang, seraient obligés de se conformer aux instructions qu'elle renfermait. Ces instructions étaient ridicules et obscènes; Jésus-Christ défendait aux fidèles les conjonctions impures avec leurs femmes, excepté à certains jours; il recommandait de jeûner les vendredis au pain et à l'eau, et de s'abstenir de chair les

samedis; il défendait de prendre les armes pour se venger d'un ennemi ou pour s'emparer des biens des monastères; il permettait de prier avec les religieuses et non de les violer....... Dans chaque diocèse, les fidèles s'engagèrent par serment sur l'Évangile à observer religieusement ces préceptes, sous peine d'excommunication, de confiscation des terres, et de privation de sépulture. Telle fut, selon Baudry, évêque de Noyon, l'origine de la trêve Dieu.

L'assemblée de Limoges s'occupa encore de plusieurs règlements pour arrêter les progrès de la politique ambitieuse de la cour de Rome, et pour soustraire les biens du clergé français à la cupidité du pontife, en maintenant les libertés de l'Église gallicane.

Enfin Jean XIX, par ses exactions, ses débauches et sa tyrannie, se rendit tellement odieux aux Romains, qu'une conjuration se forma contre sa vie; mais comme il ne sortait jamais qu'entouré de ses satellites, les conjurés résolurent d'agir à main armée; ils se rassemblèrent sur les places publiques, soulevèrent le peuple, et firent le siége du palais de Latran. Le saint-père parvint à s'échapper de Rome, et se réfugia en Allemagne auprès de Conrad II, qui dans la suite le rétablit par la force des armes, et punit les séditieux.

Ce pontife, disent les anciens chroniqueurs, reconquit son trône à la pointe de l'épée; il mourut en 1033, le 8 novembre, après un règne de neuf ans et quelques mois.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

TABLE DU TROISIÈME VOLUME

DE

L'HISTOIRE DES PAPES.

FIN DE LA TABLE DU TROISIÈME VOLUME.

HISTOIRE

DES PAPES.

PARIS —TYPOGRAPHIE DE Mme Ve DONDEY-DUPRÉ,
46, rue Saint-Louis, au Marais.

HISTOIRE

DES PAPES,

CRIMES, MEURTRES, EMPOISONNEMENTS,

Parricides. Adultères, Incestes.

DEPUIS SAINT PIERRE JUSQU'A GRÉGOIRE XVI.

HISTOIRE DES SAINTS, DES MARTYRS, DES PÈRES DE L'ÉGLISE, DES ORDRES RELIGIEUX,
DES CONCILES, DES CARDINAUX, DE L'INQUISITION, DES SCHISMES,
ET DES GRANDS RÉFORMATEURS.

CRIMES DES ROIS, DES REINES, ET DES EMPEREURS.

MAGNIFIQUE ÉDITION,

SPLENDIDEMENT ILLUSTRÉE DE GRAVURES SUR ACIER,
exécutées par nos premiers Artistes.

IV

ADMINISTRATION DE LIBRAIRIE,
26, RUE NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES, PRÈS LA BOURSE.

1842

HISTOIRE

DES PAPES.

BENOIT IX,

152e PAPE.

ROMAIN ARGYRE,
MICHEL PAPHLAGONIEN,
MICHEL CALAPHATES,
CONSTANTIN MONOMAQUE,
empereurs d'Orient.

HENRI Ier,
roi
de France.

Élection simoniaque du neveu de Jean XIX. — Le nouveau pontife est ordonné à l'âge de douze ans. — Accusations de magie contre le saint-père. — Il emploie le secours du démon pour se faire aimer des dames romaines. — L'empereur Conrad tient un parlement à Pavie. — Insolence de l'évêque de Milan. — Artifice d'un moine pour faire évader le prélat. — Conjuration contre l'empereur. — L'archevêque de Milan est excommunié par le pape. — Richenza, reine de Pologne, est chassée de ses états. — Son fils Casimir se fait moine dans l'abbaye de Cluny. — Les Polonais détruisent les églises chrétiennes. — Bretislas, duc de Bohême, enlève le corps du martyr Adalbert. — Les Polonais envoient des députés à Casimir. — Le prince refuse de quitter son monastère sans l'autorisation de la cour de Rome. — Le pape relève Casimir de ses vœux. — Casimir est couronné roi de Po-

logne. — Les crimes et les débordements de Benoît excitent une violente sédition. — Il est chassé de Rome.

Après la mort de Jean XIX, la faction des marquis et des comtes de Toscanelle s'agita pour placer sur le siége pontifical un des membres de leur famille : les intrigues, l'argent et les menaces, assurèrent l'élection de Théophylacte, neveu des deux papes précédents, et fils d'Albéric, comte de Tusculum; il fut intronisé à l'âge de douze ans, sous le nom de Benoît IX.

Ce pontife a souillé la chaire de saint Pierre par tant de crimes et de débauches, que le cardinal Benno l'accuse d'avoir employé des sortiléges et des maléfices et d'avoir fait boire à ses maîtresses des philtres enchantés qui les rendaient éperdument amoureuses de sa personne; il affirme qu'il sacrifiait aux démons, et qu'il assistait la nuit dans les bois à des assemblées de magiciens.

Quelques années après l'exaltation de Benoît, l'empereur Conrad II fit une nouvelle descente en Lombardie pour soumettre des seigneurs qui avaient pris les armes contre son autorité. Il se rendit à Pavie, où il tint un parlement, afin d'interroger lui-même Héribert, archevêque de Milan, sur les concussions qui lui étaient reprochées. Mais l'orgueilleux prélat osa faire cette réponse insolente au prince : « Ce que j'ai » trouvé dans les domaines de saint Ambroise, ou ce que » j'ai acquis de quelque manière que ce soit, je le garderai » sans crainte et sans remords pendant toute la durée de » ma vie; et je n'en abandonnerai pas la moindre partie. »

Dans son indignation, l'empereur donna l'ordre de l'arrêter, et le confia à la garde de Poppon, patriarche d'Aquilée, et de Conrad, duc de Carinthie, qui devaient le conduire à Plaisance. Lorsqu'il fut arrivé dans cette dernière ville, l'archevêque réclama l'assistance d'un moine pour faire ses dévotions : sa demande lui fut accordée ; mais une nuit, pendant que le religieux était couché dans son lit, il prit ses vêtements, trompa les gardes à la faveur de ce déguisement, et se sauva à Milan, où il résista pendant une année entière aux troupes envoyées contre lui.

Héribert, non content de lancer ses excommunications contre l'empereur, animait les évêques des diocèses voisins, et enfin par ses intrigues il réussit à former une vaste conjuration qui avait pour but de renverser Conrad du trône et d'élever à sa place Othon, comte de la haute Bourgogne.

Ces projets ayant été découverts, les évêques de Verceil, de Crémone et de Plaisance, furent arrêtés et conduits au delà des Alpes dans les prisons de l'empire. Quant à Héribert, toujours enfermé dans Milan et à l'abri de la vengeance du prince, il ne voulut écouter aucune des propositions d'accommodement qui lui étaient faites par le saint-père. Enfin Benoît IX le déposa de son siége et le frappa d'anathème ; Conrad donna son évêché à un noble, appelé Ambroise, et chanoine du même diocèse ; mais il ne put mettre son protégé en possession de son église ; l'archevêque excommunié s'y maintint malgré l'empereur, et s'empara des domaines qu'Ambroise possédait autour de la ville.

Bientôt même Conrad fut obligé de suspendre les opérations du siége pour secourir le pontife, qui avait été chassé

de Rome à cause de ses brigandages. Ce prince, qui par politique s'était déclaré le protecteur des comtes de Toscanelle, ramena triomphant jusque dans la ville sainte le jeune pape, qui atteignait alors sa dix-huitième année.

D'autres événements se passaient en Pologne ; le roi Mieczislas venait de mourir ; et Richenza sa veuve avait soulevé une haine universelle en voulant faire peser sur les peuples un gouvernement despotique. Les citoyens vertueux du royaume essayèrent de lui adresser de sages remontrances pour qu'elle apportât quelques changements dans sa conduite et dans sa manière de gouverner. Richenza ayant méprisé leurs avertissements, ils lui refusèrent toute obéissance ; le peuple prit aussitôt les armes, assiégea le palais, et chassa honteusement cette reine superbe ; mais elle parvint à soustraire le trésor royal et les pierreries de la couronne, et se retira avec son fils Casimir en Allemagne, d'où elle continua ses intrigues pour préparer son retour. Quant au jeune prince, il traversa la Hongrie, et vint en France pour visiter le célèbre monastère de Cluny : la sainteté des religieux qui habitaient ce couvent frappa tellement son esprit, qu'il prit la résolution de se consacrer à Dieu ; il se fit admettre dans l'abbaye, et prononça ses vœux sous le nom de Charles.

La Pologne était toujours livrée aux désordres que l'ambition des princes voisins excitait dans les provinces ; la religion chrétienne était abandonnée ; des bandes de paysans conduits par les nobles ravageaient les campagnes et dévastaient les églises ; enfin Bretislas, duc de Bohême, sous prétexte de protéger les prêtres, entrait sur le territoire polonais et s'em-



Richenza Reine de Pologne.

parait des villes les plus importantes du pays, entre autres de Gnesne, qui en était la capitale. Ce prince, mettant de côté toute pudeur, procéda au pillage des églises avec l'évêque de Prague, qui l'accompagnait dans ses expéditions; ils firent enlever de la cathédrale de Gnesne un crucifix d'or du poids de trois cents livres, trois tables précieuses enrichies de pierreries, et le corps même de saint Adalbert; mais on assure que le clergé, trompant leur avidité sacrilége, mit à la place des reliques du martyr celles de saint Gaudence, son frère.

Pour arrêter ces déprédations, Étienne, métropolitain de ce siége, envoya une députation au souverain pontife, qui cita les coupables à comparaître à la cour de Rome. Ceux-ci envoyèrent aussitôt des ambassadeurs qui expliquèrent au pape que leur intention avait été de rendre hommage à la mémoire du saint martyr Adalbert, et qu'ils avaient exercé un droit légitime de conquête, en s'emparant de ses reliques; ils appuyèrent leurs raisonnements d'une forte somme d'argent, et Théophylacte déclara que Bretislas et Sévère étaient innocents des crimes qu'on leur reprochait.

Cependant les Polonais, fatigués de l'anarchie et des maux qu'elle entraîne à sa suite, s'assemblèrent en diète générale, pour remédier aux désastres. Après avoir délibéré longuement, l'assemblée prit la détermination d'envoyer une ambassade au jeune Casimir, afin de lui offrir la couronne. A cet effet, on choisit plusieurs députés qui se rendirent en France, et obtinrent de saint Odilon, supérieur du monastère, la permission d'être admis en présence du prince. Ils lui parlèrent ainsi : « Nous venons, prince, au nom des sei-

» gneurs et de toute la noblesse de Pologne, pour vous sup-
» plier d'avoir pitié de ce royaume, de vouloir remonter sur
» le trône et de le délivrer de ses ennemis. » Casimir leur répondit, « Qu'il n'appartenait plus au monde et qu'il ne pou-
» vait même les écouter sans l'autorisation de son abbé. »
Alors les députés adressèrent la même demande à saint Odilon, qui ne se reconnaissant pas le pouvoir de relever de ses vœux un religieux profès et ordonné diacre, les renvoya au saint-père.

Benoît IX refusa d'abord de rendre Casimir à ses peuples; l'or et les présents ébranlèrent peu à peu ses résistances; et enfin la promesse d'un tribut annuel fit obtenir au prince non-seulement l'autorisation de sortir du monastère et de rentrer dans ses dignités, mais encore de contracter un mariage. Un auteur affirme que ce tribut fut levé avec une extrême rigueur non sur les nobles ni sur le clergé, mais sur le malheureux peuple, qui fut en outre obligé depuis cette époque de se couper les cheveux au-dessus de l'oreille, à la manière des moines. Casimir épousa une princesse russe, et son règne commence à l'année 1041.

Le pape Théophylacte devint de jour en jour plus odieux aux Romains; enfin, après douze années de rapines, de meurtres, de viols et de brigandages, le peuple le chassa de la ville sainte.

SYLVESTRE III,

ANTIPAPE.

ROMAIN ARGYRE,
MICHEL PAPHLAGONIEN,
MICHEL CALAPHATES,
CONSTANTIN MONOMAQUE,
empereurs d'Orient.

HENRI Ier,
roi
de France.

Jean, évêque de Sabine, achète le trône pontifical. — Il est ordonné sous le nom de Sylvestre III. — Son règne dure trois mois. — Benoît IX rentre dans Rome à la tête des troupes des comtes de Toscanelle. — Ses exactions soulèvent une seconde fois le peuple contre lui. — Le saint-père vend la tiare à un prêtre nommé Jean.

Après l'expulsion de Benoît IX, l'évêque de Sabine, l'un des ambitieux qui avaient disputé la chaire de saint Pierre à Théophylacte, répandit de l'argent dans le peuple, promit des charges et des honneurs au clergé, et parvint à la papauté le lendemain de la fête de Noël de l'année 1044; il fut ordonné sous le nom de Sylvestre III : son règne dura trois mois.

Benoît IX, à l'aide des comtes de Toscanelle, ses parents, leva des bandes armées qui parcouraient les campagnes de Rome, insultaient les citoyens et ravageaient les moissons. Pour arrêter les incendies et les meurtres de ces brigands, la ville sainte fut obligée d'ouvrir ses portes à l'indigne pontife, qui remonta sur le trône apostolique.

Mais ses débauches et ses exactions excitèrent bientôt une nouvelle révolte; et pour se soustraire aux effets de l'indignation du peuple, il résolut d'abandonner le gouvernement de l'Église. Cependant il jugea qu'il serait indigne de lui de se démettre du pontificat sans en tirer des avantages importants, et il vendit sa tiare pour la somme de quinze mille livres d'or à un prêtre nommé Jean; ensuite il se retira dans le palais du comte de Tusculum, son père.

Au milieu de cette dépravation universelle, un saint moine, Pierre Damien, faisait entendre sa voix pour ramener les hommes dans le sentier de la vertu.

Ce religieux avait d'abord professé les lettres humaines avec un grand succès; mais ensuite, guidé par une inspiration céleste, il avait quitté les vanités de ce monde pour se livrer à l'étude des sciences dans le silence du cloître; sous le froc des moines, ce philosophe donnait d'utiles avertissements aux papes et aux rois, cherchait à éclairer les peuples, et préparait les germes de cette opposition formidable qui devait grandir un jour, et foudroyer les puissants de la terre.

JEAN XX,
ANTIPAPE.

ROMAIN ARGYRE,
MICHEL PAPHLAGONIEN,
MICHEL CALAPHATES,
CONSTANTIN MONOMAQUE,
empereurs d'Orient.

HENRI Ier,
roi
de France.

Jean est consacré pape par l'infâme Benoît. — L'antipape Sylvestre III rentre dans Rome et dispute le pouvoir suprême à Jean XX. — Benoît IX à son tour lève des troupes, s'empare du palais de Latran et reprend la tiare. — Trois papes sont assis sur la chaire de Saint-Pierre. — Le triumvirat pontifical se partage le patrimoine des pauvres. — Débauches et crimes des trois papes. — Ils vendent le trône pontifical à un quatrième pape.

Benoît consacra le prêtre auquel il avait vendu la tiare, et l'intronisa sous le nom de Jean XX.

Mais Sylvestre III, qui avait acquis la papauté par une simonie également criminelle, voulut revendiquer ses droits au trône de l'apôtre; il rentra dans Rome, s'empara du Vatican, et se défendit courageusement contre les troupes de l'antipape son compétiteur.

Benoît, de son côté, après avoir dissipé le prix de son infâme marché, conçut le projet de reprendre la chaire de saint Pierre pour la vendre une seconde fois; il leva de nouvelles bandes de soldats, rentra de vive force dans le palais de Latran, et chassa le pontife qu'il avait lui-même établi.

Alors on vit trois papes dans Rome; l'un siégeant à Saint-Jean de Latran, l'autre à Saint-Pierre, et le troisième à Sainte-Marie Majeure : Jésus-Christ eut trois vicaires, Benoît IX, Sylvestre III, Jean XX; et comme si le scandale n'eût pas encore été porté à son comble, ces prêtres firent entre eux un pacte abominable pour se partager les dépouilles des peuples et le patrimoine des pauvres.

Les auteurs contemporains affirment que ces trois démons déchaînés par l'enfer se réunissaient chaque nuit dans de monstrueuses orgies avec leurs mignons, et remplissaient Rome d'adultères, de vols et de meurtres; enfin lorsqu'ils eurent épuisé les trésors de Saint-Pierre, pour la quatrième fois, ils mirent à l'encan le trône apostolique.



Bourdet del | *A. Fauchery, dir* | *Noel Bertrand sc.*

LES GRAVURES DE L'HISTOIRE DES PAPES

seront distribuées aux abonnés

A LA FIN DE L'OUVRAGE.

Quinzième Gravure.

TROIS PAPES VENDENT LE SAINT-SIÉGE.

Tome IV. 11

Nous donnerons un classement général des gravures dans le dernier volume.

GRÉGOIRE VI,

153e PAPE.

ROMAIN ARGYRE,
MICHEL PAPHLAGONIEN,
MICHEL CALAPHATES,
CONSTANTIN MONOMAQUE,
empereurs d'Orient.

HENRI Ier,
roi
de France.

Élection simoniaque de Jean Gratien. — Il est intronisé sous le nom de Grégoire VI. — Opinions contradictoires des historiens sur ce pontife. — Tableau déplorable des désordres de l'Italie. — Cruautés du pontife. — Concile de Pavie. — Grégoire est convaincu de simonie. — Il est déposé.

Un riche prêtre romain, appelé Jean Gratien, fut celui qui offrit aux trois exécrables antipapes les sommes les plus fortes; ceux-ci lui donnèrent la préférence; le marché fut conclu sur l'autel même du Christ, et ils consacrèrent Jean sous le nom de Grégoire VI.

Plusieurs écrivains ecclésiastiques ont glorifié ce prêtre indigne de ce qu'il avait renversé cette monstrueuse trinité; mais quoique le moine Glaber exalte les vertus et la piété de Grégoire, nous devons avouer que le mobile de sa conduite n'était pas dans l'esprit de la doctrine apostolique, mais dans le désir immodéré de posséder la tiare. Dès les premiers temps de son règne, Gratien comprit qu'il devait par son hypocrisie faire oublier le scandale de son élection; alors il s'appliqua à gouverner l'Église avec les apparences de la modération, et réforma quelques abus; mais bientôt se voyant

maître absolu dans Rome, il joignit la cruauté à l'avarice; il fit périr dans les supplices les citoyens les plus opulents pour confisquer leurs propriétés; enfin par ses exactions il répara promptement les sacrifices qu'il avait été obligé de faire pour acheter la tiare pontificale.

La malheureuse Italie, ruinée par ses pontifes, voyait avec la misère publique s'accroître le nombre des voleurs; les routes en étaient infestées; les pèlerins n'osaient plus traverser les provinces que réunis en grandes troupes; les villes mêmes étaient remplies d'assassins qui égorgeaient les citoyens jusque sur les autels, et enlevaient de vive force les offrandes que l'on déposait sur les tombeaux des apôtres.

Grégoire voulut arrêter ces sacriléges qui diminuaient ses bénéfices, et publia un décret pour défendre au peuple de voler le bien de l'Église; mais sa bulle n'ayant amené aucun résultat favorable, il essaya des foudres de l'excommunication; cette mesure violente ne fit qu'irriter les coupables; un rassemblement se forma autour du palais patriarcal, et fit entendre des menaces de mort contre Grégoire. Alors le saint-père fit marcher ses troupes et refoula les rebelles dans l'église de Saint-Pierre, où on en fit un massacre effroyable.

Ces sanglantes exécutions furent désapprouvées par le clergé même, qui refusa d'obéir plus longtemps au pape; les cardinaux et les principaux prélats d'Italie adressèrent leurs plaintes à l'empereur Henri le Noir, qui se rendit aussitôt en Lombardie et convoqua un concile pour juger le pontife. Grégoire VI fut convaincu d'avoir acheté le trône apostolique, et condamné à se dépouiller des ornements sacerdotaux, après vingt mois de règne.

CLÉMENT II,

154e PAPE.

CONSTANTIN MONOMAQUE, empereur d'Orient.	HENRI Ier, roi de France.

Abrutissement du clergé romain. — Élection de Suidger, évêque de Bamberg. — Il est ordonné sous le nom de Clément II. — Son origine et son caractère. — Concile de Rome. — Les Pères règlent les droits de préséance entre les prélats italiens. — Lettre de Pierre Damien au pape. — Mort de Clément II.

Après la déposition de Grégoire VI, le saint-siége fut déclaré vacant. Henri le Noir se rendit à Rome, et ayant convoqué le clergé, le sénat et les chefs des corporations dans la basilique de Saint-Pierre, il exigea qu'on procédât immédiatement à l'élection d'un souverain pontife. Le prince demanda à l'assemblée des évêques qu'on lui désignât un prêtre romain digne d'occuper la chaire apostolique; ceux-ci répondirent que dans l'amertume de leur cœur ils devaient avouer que le clergé de la ville sainte était dans un tel degré d'abrutissement, qu'ils ne connaissaient pas un seul prêtre digne d'être élevé sur la chaire de saint Pierre. Alors l'empereur désigna lui-même comme pape le vénérable Suidger, évêque de Bamberg, qui fut consacré sous le nom de Clément II.

Suidger était Saxon et chancelier de l'empereur; son mé-

rite seul l'avait élevé à la dignité d'évêque, et son humilité était telle, qu'on fut obligé de lui faire violence pour le revêtir des ornements pontificaux. Après son ordination, il convoqua un concile, auquel le prince assista, afin de régler les droits de préséance entre les évêques italiens, et pour empêcher les disputes ridicules des rivalités.

A l'ouverture de la première séance, comme l'archevêque de Milan n'était pas encore arrivé, le patriarche d'Aquilée se plaça à la droite du pape, laissant vide le siége de l'empereur, qui était placé immédiatement à côté du saint-père; le métropolitain de Ravenne s'assit à la gauche de Clément II; Humfroi, le nouveau chancelier de Henri le Noir, titulaire du siége de Milan, entra à son tour, et trouvant les premières places occupées, il s'empara du fauteuil impérial, qui était à la droite du pontife : les évêques de Ravenne et d'Aquilée se récrièrent aussitôt, en réclamant le même honneur. Humfroi produisit un catalogue des évêques qui avaient assisté au concile tenu par Symmaque, et dans lequel le métropolitain de Milan se trouvait inscrit au premier rang; ses adversaires citèrent également un décret du successeur de Symmaque, portant que le prélat de Ravenne avait cédé la préséance pour cette fois seulement et sans tirer à conséquence pour l'avenir, attendu qu'il devait occuper le fauteuil à la droite du pape, à moins que l'empereur ne fût présent au synode; et que même dans ce cas il devait siéger à la gauche du saint-père; de son côté, le patriarche d'Aquilée montra un privilége du pape Jean XIX qui lui accordait la préséance à la droite. L'assemblée délibéra gravement sur cette ridicule question, et la préséance fut donnée à l'église de Ravenne.

Dans le même concile on décida que les prêtres qui avaient été ordonnés pour de l'argent pourraient néanmoins exercer les fonctions sacerdotales après quarante jours de suspension et le payement d'une amende au saint-siége.

Henri quitta Rome et se rendit dans la Pouille, accompagné de Clément II, qu'il contraignit à excommunier les citoyens de Bénévent, qui refusaient de lui ouvrir les portes de leur ville.

Arrivé à Salerne, le pontife publia, le 21 mars 1047, une bulle par laquelle il accordait au prince Gaimar l'autorisation de faire passer Jean, prélat de Pestane, au siége archiépiscopal de Salerne, avec le pouvoir d'ordonner sept suffragants dans les villes voisines.

Pendant son séjour en Italie, l'empereur avait engagé Pierre Damien à se rendre à Rome pour aider le pape de ses conseils; mais celui-ci s'en excusa par humilité, et il écrivit au saint-père : « Le prince m'a ordonné plusieurs fois de me » rendre auprès de vous, pour vous rendre compte de la con- » duite scandaleuse de notre clergé; il a même confié à mes » soins une lettre qu'il vous adresse, et dont je vous prie de » prendre connaissance. Je ne veux pas perdre mon temps » à parcourir tous les diocèses de la province, pour être » témoin des abominations des évêques, des prêtres et des re- » ligieux. Car il ne nous sert à rien de proclamer que le saint- » siége est revenu de l'obscurité à la lumière, si nous demeu- » rons toujours dans les ténèbres.

» Qu'importe d'avoir des vivres dans nos greniers, si les » pauvres meurent de faim? A quoi sert une bonne épée, si » on ne sait pas la tirer du fourreau? N'avons-nous pas vu

» ce prélat qu'on nomme le voleur de Hano, celui-là même
» qui avait été excommunié par les faux papes, ainsi que celui
» d'Ossimo et bien d'autres chargés de crimes inouïs, revenir
» cependant de la ville sainte comblés d'honneurs? Mainte-
» nant notre espoir s'est changé en tristesse. Nous avions
» pensé que vous seriez le rédempteur d'Israël, et vous
» trompez notre attente en vendant la justice dans le temple
» du Christ. »

Henri le Noir connaissant la haine des Romains pour les papes qui avaient été élus par les princes allemands, ne voulut pas laisser son protégé exposé à la vengeance de ses ennemis, il le ramena avec lui dans la Saxe, où Clément mourut quelque temps après, le 9 octobre 1047, ayant tenu le siége pontifical neuf mois et demi. Il fut inhumé à Bamberg.

BENOIT IX,

POUR LA QUATRIÈME FOIS REMONTE SUR LE SAINT-SIÉGE.

CONSTANTIN MONOMAQUE, empereur d'Orient.

HENRI Ier, roi de France.

Grégoire VI meurt en exil.—Commencements d'Hildebrand, moine de Cluny. — Les Romains demandent un pape. — Benoît IX quitte la ville de Pesaro et s'empare pour la quatrième fois du saint-siége.—Il est forcé de renoncer de nouveau à la dignité pontificale.

Avant son départ de Rome, l'empereur avait exilé en Allemagne Grégoire VI, afin que ce pontife ne pût rien entreprendre contre Clément. On ignore ce qu'il devint sur cette terre étrangère; suivant les probabilités, il y mourut à l'époque où son disciple Hildebrand se fixa dans le monastère de Cluny, dont par la suite il devint l'abbé. Ce moine, trompé dans son ambition, voulut se venger de Henri en censurant publiquement le concile de Sutri, qui avait accordé à ce prince le pouvoir de chasser un pontife.

Néanmoins, après la mort de Clément II, les Romains, qui s'étaient engagés par des serments solennels à ne point élire de pape sans le consentement de l'empereur, repoussèrent les conseils d'Hildebrand, et envoyèrent en Allemagne une ambassade chargée d'obtenir la confirmation du célèbre Halinard, archevêque de Lyon, comme souverain pontife.

Mais pendant l'absence des ambassadeurs, Benoît IX, le

parjure, l'adultère, l'incestueux, le pédéraste, comme l'appelle l'abbé de Fons-Avellane, abandonna la ville de Pesaro où il s'était réfugié, rentra dans Rome à la tête d'une troupe de brigands, et s'empara du trône de l'Église pour la quatrième fois : avec lui reparurent sur la chaire de l'apôtre la simonie, le pillage, le meurtre, la luxure. Cependant, après huit mois et demi de règne, Théophylacte fut encore obligé d'abandonner le saint-siége pour éviter le courroux de l'empereur.

Avant de sortir de Rome il voulut se préparer les moyens d'y rentrer, et imagina cette singulière comédie : il fit prier Barthélemi, abbé de la Grotte-Ferrée, de se rendre près de lui; à l'approche du vénérable cénobite, l parut touché de repentir, fit une confession de ses crimes, et annonça qu'il prenait la résolution de quitter les fonctions du sacerdoce afin de faire pénitence. En effet, Benoît descendit de la chaire apostolique le lendemain 17 juillet 1048, jour de la fête de saint Alexis.

L'abbé Barthélemi était le saint en réputation de l'époque; il passait sa vie entière dans une solitude presque absolue, s'occupant à composer des hymnes en l'honneur de la Vierge, ou à transcrire des manuscrits pour la bibliothèque de son abbaye. Son amour pour la justice et son éloquence lui avaient acquis une grande réputation dans l'Italie, et les princes le choisissaient souvent comme arbitre de leurs différends; mais dans l'affaire du saint-père toute la sagesse et la perspicacité de Barthélemi furent mises en défaut, et sa présence à Rome ne servit qu'à dissimuler les projets ambitieux de Benoît.

DAMASE II,

155e PAPE.

CONSTANTIN MONOMAQUE, empereur d'Orient. — HENRI Ier, roi de France.

L'empereur envoie un pape aux Romains. — L'évêque de Brixen est ordonné sous le nom de Damase II. — Son règne dure vingt-trois jours. — Il meurt à Préneste. — Benoît IX est accusé d'avoir empoisonné le saint-père. — Il s'empare une cinquième fois de la tiare. — Il est encore chassé de Rome.

Dès que Benoît IX eut quitté le saint-siége, Peppon, évêque de Brixen, arriva à la cour de Rome, envoyé par l'empereur, qui l'avait nommé souverain pontife; il fut ordonné immédiatement sous le nom de Damase II. Mais sa nouvelle élévation lui devint funeste; car il n'occupa la chaire pontificale que vingt-trois jours, et mourut à Préneste le 8 août 1048. Il fut enterré dans la basilique de Saint-Laurent, hors des murs de la ville.

On accusa Théophylacte d'avoir empoisonné le nouveau pape; en effet, le jour même de la mort de Damase, Benoît IX, soutenu par les soldats des comtes de Toscanelle, remonta une cinquième fois sur le trône.

Après six mois de règne, les Romains, fatigués de la domination de cet infâme usurpateur, députèrent deux seigneurs en Allemagne pour supplier Henri le Noir de leur

envoyer un prêtre vénérable qui pût rétablir la discipline dans l'Église, et occuper dignement la chaire de l'apôtre.

Vers le même temps eut lieu en Hongrie le martyre de saint Gérard : les Hongrois s'étant révoltés contre le neveu de saint Étienne, le cruel Pierre leur souverain, rappelèrent ses cousins-germains, les trois frères André, Bela et Léventé, qu'il avait proscrits du royaume, et leur offrirent la puissance souveraine. Aussitôt que ces princes eurent mis le pied sur le territoire de la Hongrie, ils décrétèrent que le christianisme serait aboli, que les prêtres allemands et latins seraient impitoyablement mis à mort, et que la mémoire de Pierre le Catholique serait vouée à l'exécration des peuples.

Ensuite André et Lévénté marchèrent avec leurs troupes sur la ville d'Albe-Royale, qui était restée fidèle au souverain légitime. Tous les prêtres s'enfuirent à leur approche; quatre évêques seulement, parmi lesquels était Gérard, résolurent de se présenter au devant des ennemis pour les disperser au nom du Christ : ces prélats, revêtus de leurs ornements épiscopaux, sortirent de la ville suivis du clergé, et marchèrent à la rencontre de l'armée. L'avant-garde ennemie était commandée par Vatha le Farouche, qui avait juré d'exterminer tous les prêtres chrétiens. Dès qu'il aperçut cette procession d'ecclésiastiques, il les fit environner par ses soldats, fit pleuvoir sur eux une grêle de pierres et de flèches, et les égorgea jusqu'au dernier; mais de tous ces martyrs l'Église n'a conservé que le nom de Gérard, et n'a accordé qu'à lui seul les honneurs de la canonisation.

LÉON IX,

156e PAPE.

CONSTANTIN MONOMAQUE ET THÉODORA, empereur et impératrice d'Orient.	HENRI Ier, roi de France.

Fameuse diète de Worms. — Brunon, évêque de Toul, est élu pape. — Caractère du pontife. — Coup d'état du moine Hildebrand. — Le saint-père se rend à Rome couvert du manteau des pèlerins. — Visions du pape. — Il est consacré sous le nom de Léon IX. — Désintéressement du pontife. — Conciles de Rome et de Pavie. — Origine de la Commémoration des trépassés. — Le pape vient en France et fait la dédicace de l'église de Saint-Remi. — Concile de Reims. — Priviléges accordés au monastère de Saint-Maurice. — L'évêque de Spire est accusé d'adultère dans le concile de Mayence. — Histoire de la doctrine de Bérenger. — Lettre singulière de Bérenger à Lanfranc. — L'évêque de Langres écrit contre Bérenger. — Conciles de Rome, de Verceil et de Paris, sur la doctrine de Bérenger et sur les ouvrages de Jean Scot touchant l'Eucharistie. — Plaintes de Bérenger contre ses persécuteurs. — Le métropolitain de Ravenne meurt empoisonné par l'ordre de Léon IX. — Écrits de Damien sur les débauches du clergé. — Fondation de l'abbaye de la Chaise-Dieu. — Les reliques de saint Denis l'Aréopagite. — Fermeté de l'archevêque de Mayence. — Plaintes du pape contre les Normands. — Le saint-père court risque de la vie dans le concile de Mantoue. — Léon IX déclare la guerre aux Normands et se met à la tête des troupes. — Le pape est fait prisonnier. — Il est forcé pour recouvrer sa liberté

d'absoudre les Normands de l'excommunication lancée contre eux. — Lettre du pape au patriarche d'Antioche. — Lettre de Michel Cérularius sur le pain azyme et sur le sabbat.—Réponse du pontife. — Réplique de Cérularius. — Mort de Léon IX.

Après la mort de Damase II, l'empereur tint une diète à Worms, c'est-à-dire une assemblée générale des prélats et des seigneurs de ses états de Germanie. On désigna Brunon, évêque de Toul, comme étant le plus digne d'occuper le saint-siége.

Ce prélat était de l'illustre maison d'Alsace et de Lorraine, et cousin de Henri le Noir; il parvint à la papauté à l'âge de quarante-six ans, après avoir dirigé le diocèse de Toul pendant vingt-deux années. Un caractère bienveillant, une piété exemplaire et un extérieur agréable, le faisaient aimer des prêtres et du peuple. Sa dévotion à saint Pierre était si grande, que chaque année il faisait un pèlerinage au tombeau de l'apôtre, et s'y rendait accompagné d'une foule de pèlerins qu'il recrutait sur son passage.

Dans le cours de ses travaux apostoliques, Brunon avait réformé plusieurs monastères avec le vénérable Guidric, abbé de Saint-Apre; c'était lui encore qui avait négocié la paix entre Rudolphe, souverain de Bourgogne, et Robert, roi de France, quelques années auparavant; enfin il s'était beaucoup occupé de sciences et surtout de musique. Malgré toutes ces qualités, soit indifférence, soit modestie, soit crainte ou peut-être un pressentiment funeste, lorsqu'il apprit son élection au

trône pontifical, il refusa cette dignité, et demanda trois jours pour prendre une détermination. Ce délai lui fut accordé; il passa ces trois jours dans une église, observant le jeûne le plus rigoureux, et restant constamment en prières; ensuite il confessa publiquement ses péchés, et demanda, en versant des larmes, qu'on le laissât dans son évêché de Toul, ou tout au moins qu'on soumît son élection au consentement du clergé et du peuple romain. Cette dernière condition lui ayant été accordée, il retourna dans son diocèse pour célébrer la fête de Noël : les prélats Hugues, Éberhard, Adalbéron et Thierry l'accompagnèrent dans son voyage.

Mais le disciple de Grégoire VI, Hildebrand, ce moine dévoré d'ambition, que nous avons vu blâmer la prédominance du pouvoir temporel sur l'autorité spirituelle, s'ennuyant de la vie des cloîtres et de son titre de prieur, conçut le dessein de s'élever lui-même sur la chaire de saint Pierre; néanmoins avant de s'emparer du trône de l'Église, il voulut rendre la papauté aussi redoutable que son orgueil le demandait. Profitant du passage de Brunon, qui traversait alors la Bourgogne et qui s'était arrêté pour visiter la célèbre abbaye de Cluny, il le reçut avec tous les honneurs dus au chef suprême de l'Église; il sut si bien gagner la confiance du saint-père, qu'il le détermina, par ses conseils perfides, à refuser la dignité pontificale qui lui était offerte par l'empereur; il lui objecta que non-seulement il serait honteux pour lui, mais encore fort dangereux de recevoir d'un prince la tiare; il lui rappela que les papes ses prédécesseurs étaient presque tous descendus dans la tombe par suite d'une mort violente, lorsqu'ils avaient été élevés sur le saint-siége par la protection

des empereurs; il lui persuada qu'il était possible de rendre à Dieu ce qui lui appartenait, sans mépriser les droits sacrés de celui qui le représentait sur la terre, et qu'il pouvait concilier les intérêts du ciel et ceux du monde, en se rendant à Rome sans pompe, comme un simple fidèle qui va faire ses dévotions aux tombeaux des saints apôtres. « Le » peuple et le clergé, lui disait Hildebrand, seront surpris » de votre modestie; vous ne serez plus à leurs yeux le pon» tife qui leur est imposé par l'autorité du prince, et ils » récompenseront par une élection régulière le prêtre qui » sera entré dans la bergerie sainte comme le vrai pasteur. »

Léon, séduit par ces raisonnements spécieux, se dépouilla en effet des vêtements pontificaux, et sous un manteau de pèlerin, il se dirigea secrètement vers la cité apostolique, accompagné du religieux de Cluny. Pendant son voyage, le saint-père s'arrêtait dans toutes les églises et se mettait en oraisons; on raconte que dans la ville d'Augsbourg il eut une vision, et qu'il entendit une voix qui lui criait : « Je pense des pensées » de paix..... » et la suite de ces paroles, tirées de Jérémie; cette voix, qui n'était autre que celle du moine Hildebrand, raffermit le pontife dans sa résolution; et enfin, après deux mois entiers de marche, il entra dans la ville sainte. Le clergé, les seigneurs et le peuple, qui avaient été prévenus par Hildebrand, accoururent au-devant du pontife en chantant des cantiques d'allégresse; alors Léon descendit de cheval et marcha pieds nus jusqu'à la basilique de Saint-Pierre.

Après avoir terminé ses prières sur le tombeau de l'apôtre, Léon se tourna du côté des assistants et leur dit : « Le très-illustre empereur Henri le Noir m'a nommé chef

» universel de l'Église; mais cette élection n'ayant pas été faite » canoniquement, puisque vos suffrages doivent précéder » tous les autres, selon la décision des saints Pères et des » conciles, je déclare donc que je me suis rendu parmi vous » pour obéir à la volonté du prince, et que je retournerai » dans mon diocèse si vous ne me proclamez pas unanime- » ment souverain pontife de Rome. » Des acclamations de joie répondirent à ses paroles, et Léon fut intronisé ce jour-là même, qui était le 12 février 1049.

Le 26 mars de cette année, le pape convoqua en concile les évêques d'Italie et de la Gaule, afin de déclarer nulles toutes les ordinations simoniaques; cependant le nombre de ces nominations sacriléges était si considérable, que les hommes sages craignirent que le service divin ne fût interrompu dans toutes les églises, et l'on se contenta de confirmer le décret de Clément II, portant que ceux qui avaient été consacrés par un prêtre entaché du crime de simonie pourraient exercer leurs fonctions, après quarante jours de pénitence et le payement d'une amende.

Léon IX ordonna que les clercs apostats qui abandonneraient leurs hérésies pour se réunir à l'Église catholique conserveraient leur rang, mais sans pouvoir être promus à des dignités plus élevées; il approuva également le changement de Jean, prélat de Toscanelle, qui avait été promu à l'évêché de Porto; il confirma pour son siége la jouissance de tous les biens de son diocèse, entre autres celle de l'île de Saint-Barthélemi, à Rome, qui lui était contestée par l'évêque de Sainte-Sabine, et il lui permit d'exercer toutes les fonctions épiscopales au delà du Tibre; ce qui prouve que la

juridiction ecclésiastique de la ville sainte ne s'étendait pas au delà de l'enceinte de ses murs.

Un mois après, le saint-père convoqua un nouveau synode à Pavie; ensuite il passa les Alpes et se rendit en Allemagne pour visiter l'empereur. Pendant ce voyage, il confirma les priviléges de l'abbaye de Cluny par une bulle datée du 11 juin 1049, et qui est adressée à Hugues, directeur de ce monastère depuis la mort de saint Odilon.

Ce saint abbé, avant de mourir, avait établi une cérémonie appelée la Commémoration des trépassés, qui se propagea dans les autres diocèses de la Gaule. Voici comment les auteurs racontent l'origine de cette nouvelle institution : « Un » preux chevalier revenait d'un pèlerinage à Jérusalem, lors- » que s'étant égaré dans les sables de la Palestine, il rencontra » un vénérable ermite qui, le reconnaissant pour un Français, » lui demanda s'il avait entendu parler du monastère de Cluny » et de l'abbé Odilon. Le pèlerin ayant répondu affirmative- » ment par un signe de tête, le solitaire reprit aussitôt : Dieu » m'a révélé que ce saint homme a la puissance de délivrer les » âmes des peines qu'elles souffrent dans l'autre vie; je vous » prie donc, mon frère, quand vous serez dans les Gaules, de » vous présenter à lui, et de l'exhorter, ainsi que les moines » de sa communauté, à continuer leurs prières et leurs au- » mônes pour les morts.

» Le chevalier, de retour en France, passa dans la Bour- » gogne et vint à Cluny, où il répéta les paroles de l'ermite » aux religieux de ce couvent; alors le vénérable Odilon or- » donna que le 1er novembre de chaque année on célébrerait » solennellement, dans la basilique de l'abbaye, la commé-

» moration de tous les fidèles morts depuis le commence-
» ment du monde.

» Ce jour-là, après la tenue du chapitre, le doyen et les cellériers faisaient l'aumône du pain et du vin à tous venants, et l'économe recueillait les débris du dîner des frères pour les distribuer aux pauvres. Après vêpres, on sonnait les cloches à toute volée et on chantait les prières des morts; le lendemain, après matines, on sonnait encore les cloches du couvent. Le troisième jour, la sainte messe était célébrée solennellement; deux moines chantaient le trait, et tous en particulier distribuaient des aliments à douze pauvres. » Cette pratique passa bientôt dans d'autres monastères, et devint commune à toute l'Église catholique, après avoir subi de légères modifications.

Avant son élection, Léon avait promis à Hérimar, abbé de Saint-Remi, de faire la dédicace de la nouvelle basilique que cet abbé bâtissait dans son couvent : lorsqu'elle fut terminée, le saint-père vint à Toul, à l'époque de l'Exaltation de la sainte Croix, pour remplir sa promesse; en même temps il envoya des mandements aux prélats de la Gaule pour les convoquer à un concile qu'il voulait tenir à Reims, le 1er octobre, après la cérémonie.

Mais des seigneurs laïques qui étaient coupables de mariages incestueux, et plusieurs prélats simoniaques qui redoutaient les censures ecclésiastiques, représentèrent au roi de France que la couronne serait avilie s'il permettait à un pape de commander dans le royaume, et de convoquer des assemblées sans son autorisation; ils lui observèrent qu'aucun de ses ancêtres n'avait accordé l'entrée de ses villes aux

pontifes sans qu'ils eussent indiqué les motifs de la convocation des conciles; ils représentèrent que ces réunions demandaient des temps paisibles, tandis qu'au contraire le royaume se trouvait dans une grande confusion, que ne pouvaient qu'accroître les exigences du saint-père. Enfin ils disaient au prince qu'au lieu de se rendre par déférence aux volontés de Léon, il arriverait plus promptement à son but en mettant des impositions sur les biens des évêques et des couvents, qui possédaient des domaines considérables, et surtout en ne ménageant point le riche monastère de Saint-Remi, cause de ce nouveau démêlé par l'orgueil de son abbé, qui avait voulu qu'un pontife vînt faire la dédicace de son église.

Ces représentations étaient adressées au prince par Guebin, évêque de Laon, au nom du clergé, et par Hugues, comte de Braine, au nom de la noblesse. Henri écrivit alors à sa sainteté que les soins de son royaume l'empêchant de se trouver à Reims au jour fixé pour la tenue du synode, il priait le pape de retarder son voyage en France jusqu'à l'époque de la pacification des troubles, afin qu'il pût rendre au souverain pontife les honneurs qui étaient dus à son rang. Léon, excité par le moine Hildebrand, répondit fièrement au monarque qu'il tiendrait le concile avec ceux qui s'y trouveraient; et sans autre avertissement il entra en France. Le saint-père arriva dans la ville de Reims sans avoir reçu aucun honneur sur son passage, et accompagné seulement des métropolitains de Trèves, de Lyon et de Besançon; des prélats de Senlis, de Nevers et d'Angers, qui étaient venus à sa rencontre avec les ecclésiastiques et les moines de Saint-Remi.

Léon IX s'arrêta d'abord dans l'abbaye, qui était située

hors des murs de la ville; ensuite il se dirigea avec le même cortége vers la cathédrale, où il prit possession du fauteuil de l'archevêque et célébra l'office divin; après quoi il se rendit dans le grand palais archiépiscopal.

Le dernier jour de septembre, le pape sortit de Reims pendant la nuit, accompagné de deux chapelains, et retourna à Saint-Remi, où il prit un bain et se fit raser pour se préparer à la cérémonie. Aussitôt que le jour parut, il s'enferma dans un édifice adossé à la basilique, parce que l'affluence du peuple était si considérable, qu'il devenait impossible de célébrer l'office dans l'église du couvent. Les crédules et les simples étaient venus non-seulement des villes et des campagnes rapprochées, mais encore des provinces éloignées, pour assister à la dédicace du nouveau temple; tous baisaient dévotement le tombeau de saint Remi, et déposaient sur l'autel de riches offrandes. L'enthousiasme était si grand, que ceux qui ne pouvaient approcher du bienheureux saint, jetaient leurs dons sur son sépulcre. Les moines furent occupés pendant toute la journée à recueillir les offrandes des fidèles et à les porter dans les trésors du couvent; le saint-père se montrait de temps en temps à l'une des galeries pour donner sa bénédiction, et il excitait la charité d'un peuple stupide en criant : « Donnez, donnez à » saint Remi! » Enfin, vers le soir, les moines, fatigués de monter dans leurs chambres pour entasser les présents, firent sortir le peuple de la basilique. La foule s'écoula silencieusement, et resta à genoux en dehors de la porte du saint lieu pendant la nuit entière.

Le lendemain, aux premières lueurs du jour, les moines en-

trèrent dans l'église portant le corps de saint Corneille, que le clergé de Compiègne avait enlevé à la cathédrale pour le sauver de la profanation, et le déposèrent sur un second autel, pour donner un nouvel aliment à la charité des fidèles.

Enfin, à l'heure de tierce, le pontife, revêtu des ornements sacerdotaux, accompagné de quatre métropolitains et de plusieurs abbés, s'approcha du tombeau du bienheureux Remi; la châsse du saint fut retirée du sépulcre; le pape la porta lui-même sur ses épaules, et après l'avoir confiée aux soins des archevêques, il se retira dans une chapelle séparée. Au même instant les portes du temple furent ouvertes, et le peuple s'y précipita avec une telle violence, qu'un grand nombre d'enfants, de femmes et d'hommes furent écrasés.

Les reliques de saint Remi furent promenées processionnellement dans les rues de la ville, et déposées dans l'église métropolitaine de Notre-Dame. Le troisième jour, le clergé fit une nouvelle procession avec la châsse, autour des murs de la cité, pendant que le saint-père, environné des principaux ecclésiastiques, faisait la dédicace de la basilique du monastère : après la procession, les reliques du saint furent placées sur le grand autel, et elles y restèrent exposées pendant toute la durée du concile.

Léon IX rendit une bulle par laquelle il déclarait que personne ne pouvait célébrer la messe sur cet autel, excepté l'archevêque de Reims, l'abbé de Saint-Remi et sept prêtres qui devaient être choisis dans le diocèse, à la condition même que ceux-ci ne pourraient officier que deux fois chaque année; enfin le saint-père termina cette cérémonie en donnant la bénédiction solennelle au peuple.

On s'occupa ensuite des préparatifs du concile, qui avait été indiqué pour le 3 octobre, dans l'église de Saint-Remi : vingt évêques, cinquante abbés et d'autres ecclésiastiques se rendirent à l'appel du pape. Alors se renouvela la ridicule dispute de préséance entre le clergé de Reims et celui de Trèves; le métropolitain de Reims se regardant comme primat des Gaules, réclamait la première place à la droite du saint-père; son confrère, s'attribuant la même dignité et le même rang, revendiquait également le siége d'honneur.

Pour mettre les deux partis d'accord, Léon ordonna que les siéges seraient tous placés en rond, le sien occupant le centre, et il chargea l'archevêque de Reims de régler les autres places. Lorsque le silence, troublé par cet incident, se fut rétabli, Pierre, diacre et chancelier de la cour de Rome, prit la parole au nom du pontife; il avertit l'assemblée qu'elle était appelée à délibérer sur les abus qui existaient en France relativement aux exactions des prêtres, aux apostasies des moines, aux mariages incestueux et aux adultères des laïques; il exhorta les évêques à prendre des mesures efficaces pour empêcher l'incarcération injuste des pauvres, pour arrêter les vols et les meurtres dont le peuple était victime de la part des prélats; il les avertit que sous peine d'anathème ils étaient tenus de dénoncer publiquement ceux d'entre eux qui avaient reçu ou donné les ordres sacrés pour de l'argent.

Le métropolitain de Trèves se leva le premier, et affirma sous serment qu'il n'avait rien donné pour obtenir l'épiscopat, et qu'il n'avait jamais rien reçu lorsqu'il avait ordonné des prêtres; les archevêques de Lyon et de Besançon firent

la même protestation. Comme le métropolitain de Reims ne prenait pas encore la parole, le diacre se tourna de son côté et le somma de faire à son tour sa déclaration : celui-ci annonça qu'il voulait entretenir en particulier le saint-père, et obtenir un délai pour répondre; on lui accorda jusqu'au lendemain. D'autres évêques se levèrent ensuite et affirmèrent qu'ils n'avaient point acquis ou conféré les saints ordres pour de l'argent; mais les prélats de Langres, de Nevers, de Coutances et de Nantes, furent obligés de s'avouer coupables de simonie.

Les abbés furent sommés à leur tour de se justifier : le supérieur de Saint-Remi, celui de Cluny et plusieurs autres, déclarèrent qu'ils étaient exempts de reproches; mais il s'en trouva un grand nombre qui n'osèrent faire aucune réponse. Le prélat de Langres éleva alors des plaintes contre l'abbé de Pontières, son diocésain; il l'accusa d'adultère, d'inceste et de sodomie. Ce prêtre indigne fut examiné à l'instant, et comme il ne put se justifier, le concile le déposa du sacerdoce. On enjoignit à ceux qui ne regardaient pas le pape comme le chef de l'Église universelle, de l'avouer hautement devant l'assemblée; tous gardèrent le silence.

Le lendemain, Léon, après avoir entendu en audience particulière le métropolitain de Reims, fit ouvrir la séance par des prières et par la lecture de l'Évangile; puis le diacre Pierre somma l'archevêque de se défendre sur le crime de simonie et sur plusieurs autres dont il était accusé par la clameur publique. Ce prélat ayant obtenu l'autorisation de prendre des conseils, choisit les évêques de Besançon, de Soissons, d'Angers, de Nevers, de Senlis et de Térouanne.

Après une délibération secrète, le chef du diocèse de Senlis annonça que l'accusé n'était pas coupable. Le saint-père fit lire le décret de saint Grégoire relativement à la justification de Maxime de Salone, et il ordonna que le prélat en suspicion se justifierait par le serment de l'accusation de simonie. Un nouveau délai fut demandé par l'archevêque, qui promit de se trouver l'année suivante au concile de Rome pour y présenter sa défense.

Le clergé de Tours, par l'organe du prélat de Lyon, se plaignit également de l'évêque de Dol en Bretagne, qui s'était soustrait à l'autorité du métropolitain de Tours, avec sept de ses suffragants, et s'était arrogé le titre d'archevêque : cette affaire fut encore renvoyée au concile de Rome.

Le diacre Pierre, promoteur du synode, accusa l'évêque de Langres d'avoir vendu les ordres sacrés, d'avoir porté des armes, d'avoir commis des adultères, des homicides, et de pratiquer l'acte honteux de sodomie : des témoins déposèrent devant l'assemblée sur tous ces crimes ; un clerc vint accuser le prélat de lui avoir enlevé sa femme de force, et de l'avoir renfermée dans un couvent afin d'assouvir plus facilement sa brutalité ; un autre prêtre se plaignit également d'avoir été livré à des satellites qui l'avaient tourmenté d'une manière cruelle pour lui arracher dix livres d'or qui lui appartenaient.

L'évêque de Langres demanda à se faire assister par des conseils ; mais lorsqu'il eut conféré avec eux, un de ses confrères ayant voulu présenter sa défense, la voix lui manqua tout à coup.

Alors le métropolitain de Lyon, un de ses avocats, épou-

vanté par ce miracle, avoua que les saints ordres avaient été vendus, que la somme désignée par l'un des témoins avait été extorquée, et que les enlèvements reprochés au prélat avaient été faits par ses ordres; le pape, pour arrêter le scandale d'un aveu aussi outrageant pour la religion, mit fin à la discussion de cette affaire, sous prétexte qu'elle ne pourrait être achevée dans la séance; ensuite il fit lire les canons concernant ceux qui vendaient les ordres sacrés, particulièrement le second décret du concile de Chalcédoine, et il congédia l'assemblée.

Le jour suivant, Pierre diacre commença la session par la cause qui avait terminé les débats précédents; mais l'évêque de Langres ne se trouva point à cette réunion. Le promoteur du synode l'appela trois fois par l'ordre du saint-père, et l'on envoya les prélats de Senlis et d'Angers à sa demeure pour le ramener au concile.

En attendant leur retour, Pierre s'adressa à ceux qui n'avaient pas encore pris la parole. L'évêque de Nevers se leva de son siége et dit : « Je sais que mes parents ont donné des » sommes considérables pour acheter le diocèse que j'occupe, » et je reconnais que depuis mon ordination j'ai commis des » fautes graves contre les règles de l'Église; je m'humilie de» vant la justice divine, et je déclare que je préfère renoncer » à ma dignité, plutôt que de la garder aux dépens du salut de » mon âme. » Après avoir prononcé ces paroles, il déposa sa crosse et sa mitre aux pieds du souverain pontife; mais celui-ci fut tellement touché de son repentir, qu'il le rétablit immédiatement dans les fonctions épiscopales, en le condamnant seulement à lui payer une amende.

Bientôt après, on vint annoncer que l'évêque de Langres

s'était enfui pendant la nuit pour éviter la condamnation qu'il avait encourue pour ses crimes ; il fut excommunié sur l'heure même par le concile : alors le métropolitain de Besançon s'avança au milieu de l'église et déclara hautement qu'il avait perdu l'usage de la parole par la volonté de Dieu, lorsqu'il avait voulu prendre la défense du coupable ; il se mit à genoux et demanda pardon à l'assemblée.

Cet aveu arracha des larmes à Léon, qui s'écria : « Mes » frères, il est donc vrai que saint Remi vit encore au milieu » de nous ! » Tous se levèrent spontanément et se rendirent au sépulcre du saint, où ils chantèrent une antienne en son honneur.

On reprit ensuite la séance ; le prélat de Coutances convint que son évêché avait été acheté par un de ses proches parents ; qu'ayant appris ce marché, il avait voulu s'éloigner afin de n'être pas ordonné contre les règles, mais que son frère l'avait fait consacrer évêque malgré lui. En conséquence, on jugea qu'il n'était point coupable de simonie.

Le chef du clergé de Nantes déclara qu'il était fils de l'ancien évêque, que son père lui avait abandonné ce siége de son vivant, et que pour faire confirmer sa nomination il avait envoyé des sommes considérables au prince. Le concile prononça sa déposition ; on lui ôta l'anneau et la crosse ; cependant à la prière de quelques prélats on consentit à lui laisser la prêtrise.

Enfin le pape exhorta les métropolitains à dénoncer ceux de leurs suffragants qui s'étaient rendus coupables du crime abominable de magie : tous affirmèrent qu'ils n'en connaissaient aucun.

L'assemblée s'occupa ensuite de juger les ecclésiastiques qui avaient été invités au synode et qui ne s'y étaient point rendus, ou qui n'avaient pas adressé au pontife des excuses légitimes pour motiver leur absence; ils furent tous excommuniés avec ceux qui suivaient le roi Henri à la guerre, et particulièrement les prélats de Sens, de Beauvais et d'Amiens; une sentence d'excommunication fut également prononcée contre l'abbé de Saint-Médard, qui s'était retiré du concile sans congé, et contre le métropolitain de Saint-Jacques en Galice, qui s'attribuait le titre d'apostolique, réservé au souverain pontife.

On termina la séance par la lecture de douze canons, qui renouvelaient les décrets tombés en désuétude, et qui condamnaient, sous peine d'anathème, plusieurs abus en usage dans l'Église gallicane; on défendit aux prêtres d'exiger aucun salaire pour la sépulture des morts ou pour le baptême des enfants; on déclara impie l'usure de l'argent; les hérétiques qui commençaient à se multiplier en France furent déclarés hors de la communion, ainsi que les chrétiens qui communiquaient avec eux ou leur accordaient leur protection.

Les comtes Engelrai et Eustache furent excommuniés pour crimes d'incestes; Hugues de Braine le fut également pour avoir quitté sa femme légitime et avoir épousé une concubine; les nobles de Compiègne furent menacés des foudres ecclésiastiques s'ils osaient empêcher les membres de leur clergé de rentrer dans le diocèse; enfin les comtes Thibaut et Geoffroi furent cités au concile qui devait se tenir à Mayence, l'un pour avoir quitté sa femme, l'autre pour retenir

en prison le comte du Mans. Le synode étant terminé, Léon congédia les clercs et les laïques en leur donnant sa bénédiction.

Le sixième jour du mois d'octobre, le saint-père visita le chapitre des moines de Saint-Denis. Il les pria d'unir leurs prières aux siennes, et après s'être tous prosternés, il leur donna l'absolution et le baiser de paix; ensuite Léon, accompagné des prélats, entra dans l'église, célébra l'office divin, et ayant pris le corps de saint Remi sur l'autel, il le porta sur ses épaules, le déposa dans le sépulcre, et ordonna que la fête du saint serait célébrée le premier octobre de chaque année.

Enfin le pape repartit pour l'Allemagne : sur son chemin il s'arrêta trois jours au couvent de Saint-Maurice, dans le bas Valais; il accorda aux religieux des exemptions considérables, et défendit, sous peine d'anathème, à tous les prélats de piller les biens de l'abbaye, de s'attribuer aucun droit ou de s'immiscer dans les affaires de cette Église sans le consentement des chanoines.

Arrivé à Mayence, Léon tint un nouveau concile, auquel assistèrent l'empereur Henri le Noir, les seigneurs de ses états et quarante évêques : les métropolitains de Mayence, de Trèves, de Cologne, de Hambourg et de Magdebourg, se trouvaient à la tête du clergé. On raconte que Sibicon, chef du diocèse de Spire, accusé d'avoir commis plusieurs adultères, voulut se justifier en célébrant le saint sacrifice de la messe, mais que Dieu fit un miracle pour le punir de ce sacrilége, et permit qu'une paralysie soudaine lui tournât la bouche d'un côté de la face. Plusieurs décisions importantes furent

prises dans cette assemblée touchant la simonie et le mariage des prêtres ; pour en assurer l'exécution, l'archevêque Adalbert, en arrivant à Hambourg, excommunia en masse toutes les concubines des prêtres et les chassa de sa capitale.

A cette époque s'éleva en France une nouvelle doctrine sur l'Eucharistie, qui troubla longtemps l'Église; elle était enseignée par l'évêque Bérenger. Ce prélat, né à Tours au commencement du onzième siècle, avait fait ses études à l'école de Saint-Martin, où Vautier son oncle était chantre; plus tard il les continua sous la direction de Fulbert, évêque de Chartres. Revenu dans sa ville natale, Bérenger fut reçu dans le chapitre de Saint-Martin, où il obtint la chaire de professeur; en 1040, il fut nommé archidiacre d'Angers, en conservant sa place au monastère de Tours : il avait pour disciple Eusèbe ou Brunon, qui depuis fut évêque d'Angers.

Dans le même temps, Lanfranc, moine du Bec en Normandie, commençait ses leçons sur l'histoire sacrée; et il obtenait un succès si prodigieux, que de toutes les parties de la Gaule les clercs accouraient pour l'entendre. Mais lorsque Bérenger parut, l'école de Lanfranc devint déserte : celui-ci, blessé dans son amour-propre, entreprit d'attaquer son antagoniste comme hérétique, et prêcha contre la pureté et la simplicité primitives du dogme de l'Eucharistie, en condamnant les opinions de Bérenger. A son tour, l'illustre professeur de Tours censura publiquement la doctrine du moine, et la querelle fut engagée.

Bérenger écrivit à Lanfranc : « J'ai appris, mon frère, » par Enguerrand de Chartres, que vous désapprouver et » tenez même pour hérétiques les pensées de Jean Scot

» sur le sacrement de l'autel, parce qu'elles ne s'accordent » point avec celles de Paschase, votre auteur favori. S'il en est » ainsi, je crains qu'en portant ce jugement précipité vous » n'ayez pas sagement usé de l'esprit que Dieu vous a donné. » Lorsque vous aurez étudié l'Écriture sacrée, vous con- » damnerez également saint Ambroise, saint Jérôme et saint » Augustin, ou bien vous approuverez les raisonnements de » Jean Scot sur l'Eucharistie; car vous saurez qu'en prenant » les ouvrages des Pères et des docteurs de l'Église selon » leur sens le plus droit, il reste démontré que la trans- » substantiation ou la présence réelle de Jésus-Christ dans le » pain et le vin est une erreur que le siècle dernier a léguée » au nôtre. »

Hugues, prélat de Langres, se prononça contre Bérenger dans une lettre où il l'appelle néanmoins très-révérend Père : « Vous prétendez, lui écrivait-il, que la nature du pain et du » vin n'est point changée dans le sacrement de l'autel, et que » l'essence du Christ dans ces substances est immatérielle; » c'est-à-dire que vous faites pur esprit le corps palpable de » Jésus qui a été crucifié, et que vous scandalisez toute l'Église » en le déclarant incorporel. Si la consécration ne transsub- » stancie pas physiquement le pain et le vin, le fait ne s'accom- » plit alors que dans notre intelligence et n'existe point hors » de nous, et la sainte communion n'est qu'une cérémonie » idolâtre; mais, comme vous l'avouez, vos sentiments sur » le mystère sont différents de ceux des ecclésiastiques vul- » gaires. »

Léon IX, à qui les opinions de Bérenger avaient été dé- noncées comme hérétiques, tint un concile à Rome, où se

réunirent un grand nombre d'évêques, d'abbés et de clercs; Lanfranc y assistait. Par ordre du souverain pontife, on produisit la lettre sur l'Eucharistie adressée au moine de Bec par l'illustre professeur de Tours; Bérenger fut excommunié, et le saint-père ordonna à Lanfranc d'expliquer sa foi, en l'appuyant par des autorités et non par des raisonnements. Le moine fit alors l'exposition de ses croyances, qui furent trouvées orthodoxes.

On entendit ensuite les députés du métropolitain de Tours, relativement aux plaintes qui avaient été portées l'année précédente, au synode de Reims, contre l'évêque de Dol et contre celui de Bretagne. Ces deux prélats ne s'étant point rendus au concile, le saint-père écrivit au duc de Bretagne pour rappeler ces prêtres insoumis à l'obéissance : « Vous » savez, seigneur, que d'après les anciennes chartes tous » les membres du clergé de votre pays doivent être soumis à » l'archevêque de Tours, ainsi qu'il a été déclaré à Salomon, » roi de Bretagne, par le pape Nicolas. Nous vous prévenons » donc que nous mettons hors de notre communion les » ecclésiastiques qui refuseront l'obéissance à leur supé» rieur, et nous leur défendons de célébrer l'office divin ou » même de donner la bénédiction aux peuples. Nous vous » prions de ne point paraître dans les temples où ils se » présenteront jusqu'à la tenue du concile de Verceil, et » jusqu'à ce qu'ils se soient justifiés de l'accusation portée » contre eux. »

Malgré l'anathème prononcé contre sa doctrine, Bérenger continua à propager ses erreurs; et Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, désirant éclairer sa religion sur une question

aussi importante, réunit quelques évêques à Brione, petite ville sur la rivière de Risle, près du monastère de Bec, où il fit appeler Bérenger.

Mais le professeur refusa d'entrer en discussion avec les prélats, et se retira à Chartres, d'où il écrivit une lettre dans laquelle il déclare qu'il ne répondra pas aux interpellations qui lui seront faites par le clergé régulier et séculier, avant d'avoir convaincu d'hérésie le pape et les évêques romains dans le concile de Verceil. Cette assemblée fut tenue au mois de septembre 1050 : Léon IX la présida; Lanfranc s'y trouva, et Bérenger ne comparut point encore cette fois. Alors on fit la lecture du livre de Jean Scot sur l'Eucharistie; il fut déclaré hérétique et jeté au feu ; Bérenger fut une seconde fois excommunié, et deux de ses disciples qui se présentaient comme ses ambassadeurs furent arrêtés dans le synode et brûlés vifs.

Dans le même concile, le saint-père suspendit de ses fonctions Humfroi, métropolitain de Ravenne; il accorda le pallium à Dominique, patriarche de Grade, avec le titre de primat et le droit de faire porter la croix devant lui. Le synode terminé, Léon passa encore les Alpes et vint à Toul, où il accorda un privilége au monastère de Saint-Mansuil, à l'occasion de la translation des reliques de saint Gérard; il resta en Lorraine et en Allemagne jusqu'au mois de février de l'année suivante.

Malgré la double excommunication fulminée contre Bérenger, sa doctrine s'étendait secrètement dans la Gaule; alors le roi Henri, par le conseil des évêques, indiqua un concile à Paris pour la juger définitivement. Bérenger ayant reçu

l'ordre d'y comparaître, adressa aussitôt une lettre au moine Ascelin; elle était ainsi conçue :

« Si la puissance divine m'en avait laissé le loisir, je vous » adresserais une épître longuement raisonnée; mais puisque » Dieu ne me l'a point permis, je vous écris mes pensées sans » les approfondir et sans les ordonner. Jusqu'à présent je n'ai » point combattu la proposition sacrilége du frère Guillaume, » par laquelle il décide que tout chrétien doit s'approcher de » la sainte table au temps de Pâques; et à cause de mon si- » lence, ce moine prétend que je n'ai pu défendre les senti- » ments de Jean Scot, et que j'ai avoué qu'il était héré- » tique.

» Je prie Dieu, mon frère, de vous ouvrir les yeux pour » que vous compreniez combien il est impie, sacrilége et in- » digne du sacerdoce de condamner les vérités surhumaines » que Scot a démontrées. Si vous croyez avec Paschase que » dans le sacrement de l'autel la substance du pain s'anéan- » tit, vous démentez la raison naturelle et la doctrine de l'É- » vangile et de l'Apôtre. Ainsi que je l'ai écrit à Lanfranc, » vous proscrivez les lumières de l'Église, de saint Ambroise, » de saint Jérôme et de saint Augustin, et vous vous con- » damnez vous-même, puisque les paroles prononcées par le » prêtre dans la consécration prouvent que la matière du pain » reste dans l'Eucharistie.

» On m'accuse encore, dans votre couvent de Bec, d'avoir » soutenu que la verge épiscopale ne donne pas le pouvoir » de diriger les âmes des fidèles; ce qui est une imposture, » car je voudrais pouvoir publier hautement cette vérité. » Mais je ne puis me hasarder à paraître devant un concile;

» la rage de mes ennemis m'est assez connue, et je ne veux » pas m'exposer à subir l'affreux supplice auquel ont été » condamnés mes envoyés. Je vous conjure seulement, au » nom des Pères, des évangélistes, des docteurs et du Christ, » de ne pas porter contre moi un témoignage coupable en » disant que j'ai condamné Scot; et j'appelle la malédiction » de Dieu sur ceux qui, ayant la clef de la science, ferment le » temple sacré et en ferment l'entrée aux hommes. Adieu. »

Théoduin ou Déoduin, évêque de Liége, excité par les suggestions de la cour de Rome, écrivit au roi de France pour le dissuader de faire comparaître devant le concile de Paris l'évêque d'Angers ou le professeur de Tours, et il engagea le prince à les punir sans même les entendre. Bérenger, qui prévoyait sa condamnation, refusa de s'y présenter, et demeura auprès de Brunon, son supérieur et son ancien élève, qui approuvait sa doctrine. On déclara hérétique le livre de Jean Scot, et on décida que des troupes, ayant le clergé en tête, iraient arrêter le coupable diacre et ses sectateurs jusque dans les sanctuaires, et qu'on les poursuivrait par le fer et par la flamme jusqu'au jour où ils se soumettraient à la foi orthodoxe.

Bérenger écrivit aussitôt à l'abbé Richard, qui avait accès auprès du roi Henri, pour qu'il transmît ses prières à ce prince : dans sa lettre, il demandait au monarque qu'il suspendît l'exécution des arrêts injustes rendus contre lui, et qu'il voulût bien lui adresser une personne de sa cour avec laquelle il pût entrer en conférence; il s'engageait à prouver que le synode de Verceil avait condamné Scot et approuvé Paschase par ignorance; il rappelait au roi que Jean Scot n'avait

écrit qu'à la prière du grand Charles le Chauve, son prédécesseur; enfin il terminait en disant que dans l'amertume de son cœur il ne pouvait admettre que les hommes grossiers de cette époque fussent plus infaillibles que les saintes Écritures.

Les plaintes du professeur de Tours étaient justes; car en le privant de ses biens, en le menaçant du fer et du feu, le monarque et ses évêques se rendaient coupables d'une grande intolérance. Il n'appartient à aucun pouvoir d'imposer ses croyances aux hommes, et surtout de les faire professer en employant la persécution : les religions qui ont recours aux supplices pour établir leurs dogmes en font suspecter la divinité par les violences mêmes qu'elles emploient; et nous devons avouer que la religion catholique est celle qui a fait le plus de martyrs pour convertir les hommes. Frontignières dans l'histoire de Bérenger ajoute même cette réflexion : « Le catholicisme s'est propagé par la violence, » parce que les prêtres sont cruels, et parce qu'ils prennent » plaisir à verser le sang pour cimenter des erreurs qui doi» vent augmenter leurs richesses. »

Avant Bérenger, le dogme sur l'Eucharistie reconnu dans l'Église n'était pas celui de la transsubstantiation; il n'avait donc fait que renouveler les décisions des docteurs et des Pères. Les idées de progrès n'étant point admises dans ces siècles barbares, on condamnait comme hérésies les doctrines nouvelles, non à cause des erreurs qu'elles propageaient, mais à cause des différences d'opinions sur les textes adoptés par l'Église : aussi les accusés étaient-ils tenus de se disculper par des citations et non par des raisonnements.

Même de nos jours, les prêtres affirment avec assurance

qu'un fidèle ne saurait dépasser le sens renfermé dans les saintes Écritures, sans nier la divinité du Verbe; suivant eux, le christianisme est immobile; il peut cesser d'être, mais il ne saurait progresser. Nous espérons néanmoins qu'un temps viendra où l'humanité, désabusée des vieilles croyances qui l'ont assujettie aux prêtres et aux rois, suivra le culte de la raison, et adorera la Divinité sur les autels de la tolérance.

Pendant qu'on persécutait en France un diacre pour satisfaire aux exigences de la cour de Rome, Léon IX célébrait en Allemagne la fête de la Purification. On raconte que le saint-père fit un miracle très-singulier dans la ville d'Augsbourg : Humfroi, métropolitain de Ravenne, était venu trouver le pape par ordre de Henri le Noir, pour lui faire hommage des terres qu'il avait usurpées sur le saint-siége, et pour lui demander l'absolution de l'anathème qui avait été prononcé contre lui au concile de Verceil. Au moment où il se tenait prosterné aux pieds de Léon, en présence de tout le clergé, sa sainteté dit d'une voix émue : « Dieu lui accorde » le pardon de ses péchés selon ses mérites, car il en a be» soin. » L'archevêque se releva en riant, et répliqua d'un air moqueur : « Vous en avez, saint-père, plus besoin que » moi. » Le pontife alors, fondant en larmes, s'écria : « Hélas ! » ce malheureux n'existe plus ! » En effet, le prélat tomba roide mort au même instant, comme frappé par la foudre.

Ensuite le pape retourna à Rome, où il tint un synode pour juger Grégoire, évêque de Verceil, sur une accusation d'adultère commis avec une veuve qui était fiancée à son oncle. Le prélat se rendit aussitôt auprès du souverain de l'Église; il lui offrit une forte somme d'argent, et en obtint l'autori-

» de l'Église et les docteurs, prendra une décision pour ré-
» primer les débordements de nos prêtres. »

Léon répondit au moine que les péchés qu'il censurait méritaient d'être punis avec toute la rigueur des Pénitentiaux, et par la privation des ordres; mais que le nombre des clercs coupables rendait cette mesure impraticable et l'obligeait à conserver dans l'Église même les criminels.

En 1052 eut lieu la fondation du monastère de la Chaise-Dieu, en Auvergne, par Robert: cette abbaye fut autorisée par une bulle du pape et par des lettres patentes du roi de France, souscrites par les évêques et les seigneurs de ce royaume.

Cette année fut également marquée par un fatal événement, la mort d'Halinard, archevêque de Lyon. Ce métropolitain était venu à Rome avec Hugues, ancien prélat de Langres, pour obtenir du saint-père la réinstallation du coupable sur son siége de Langres. A la prière du vénérable prélat, Léon pardonna au traître Hugues, et il lui donna même une mitre d'évêque en signe de réconciliation. Mais ce misérable, qui regardait le métropolitain de Lyon comme le premier auteur de ses disgrâces, paya ses bienfaits par la plus noire ingratitude: Halinard fut invité à un repas que lui offrirent Hugues et ses partisans, qui retournaient en France; on servit sur la table un turbot empoisonné, et il mourut le lendemain, 29 juillet, des suites de ce festin. Ce prélat était doué d'une éloquence remarquable; il servait de médiateur à Léon pour traiter de la paix avec les Normands. Ami fidèle du pontife, il l'avait suivi à Bénévent, à Capoue, au Mont-Cassin, au Mont-Gargan, et ne le quittait presque jamais dans ses voyages.

Comme André, roi de Hongrie, refusait toujours de payer

le tribut annuel que ses prédécesseurs versaient dans les trésors de l'empire, conformément aux traités que ses ancêtres avaient faits, Léon, sous prétexte d'empêcher la guerre qui était sur le point d'éclater entre Henri le Noir et André, fit un nouveau voyage en Allemagne. En réalité, le pontife n'avait d'autre but que d'obtenir de l'empereur du secours contre les Normands, qui ravageaient les terres de l'Église. Aussi le roi André, qui avait pénétré les secrètes intentions du saint-père, ne voulut point accepter sa médiation, et lui refusa même l'entrée de ses états.

Henri le Noir et le pape passèrent une grande partie de l'année dans les états allemands, pour conférer sur les mesures à prendre contre les Normands. Pendant le séjour de Léon à Ratisbonne, les moines de Saint-Emmeran vinrent le supplier de les seconder dans une pieuse fourberie relativement aux reliques de saint Denis l'Aréopagite, premier évêque de Paris, dont ils se prétendaient les seuls possesseurs. Le saint-père consentit à examiner les ossements qui lui furent présentés, et il déclara par une bulle, en date du 7 octobre 1052, que par l'inspiration de Dieu il reconnaissait le corps de saint Denis dans les précieuses reliques du couvent de Saint-Emmeran, et il appelait visionnaires les moines français qui avaient la prétention de posséder les restes du bienheureux martyr.

Cette même année, l'empereur et sa sainteté célébrèrent les fêtes de Noël à Worms; le pontife officia le jour de la fête, et le lendemain ce fut au tour de Liupold, métropolitain de Mayence : un diacre de l'Église, après la première oraison de la messe, entonna une leçon, suivant l'usage de la pro-

vince ; mais comme cette coutume était contraire à celle de la cour de Rome, les prélats ultramontains se récrièrent et engagèrent le pape à imposer silence au diacre ; celui-ci refusa d'obéir. Alors Léon, dans sa colère, ordonna que le jeune téméraire fût amené devant lui, et il le dégrada au même instant.

Pendant qu'on déchirait les vêtements de son diacre, Liupold ne prononça pas une parole, ne fit pas un geste ; mais après l'Évangile et l'Offertoire, il se plaça dans son siége, et déclara que ni lui, ni Léon IX lui-même, n'achèverait l'office divin, si son diacre ne lui était rendu ; ce que le pontife s'empressa de faire.

Pendant son séjour à Worms, le pape renouvela les instances qu'il avait faites auprès de Henri le Noir, pour recouvrer l'abbaye de Fulde, et plusieurs autres domaines ou monastères qui relevaient du saint-siége. L'empereur repoussa les demandes de Léon relativement à ces domaines ; il consentit seulement à lui échanger Bénévent contre la ville de Bamberg, et lui accorda également quelques troupes pour l'aider dans sa guerre contre les Normands.

Le saint-père recruta en outre une multitude de volontaires allemands et de scélérats chassés de tous les pays, qui s'enrôlèrent sous les bannières sacrées par l'espoir d'un riche butin ; ensuite il retourna en Italie.

A l'approche de ces hordes de brigands, les Normands envoyèrent aussitôt des ambassadeurs au pontife pour lui demander la paix, offrant de se reconnaître ses vassaux et de tenir de lui ce qu'ils avaient usurpé sur les terres de Saint-Pierre. Léon rejeta ces propositions, et leur ordonna de se retirer

de l'Italie et de rendre tout ce qu'ils avaient usurpé. Ces peuples n'ayant plus d'espoir que dans leur courage, réunirent toutes leurs forces, et résolurent de défendre leurs conquêtes jusqu'à la dernière extrémité.

Une grande bataille eut lieu, le 18 juin 1053, entre les deux armées : les Allemands chargèrent les ennemis avec une grande impétuosité, et mirent en désordre le premier corps des Normands; mais leur réserve, composée de vieilles bandes, s'étant mise en mouvement, les troupes du saint-père se trouvèrent enveloppées par une manœuvre habile; à leur tour les Allemands lâchèrent pied, et ceux qui résistèrent furent tués jusqu'au dernier par leurs terribles adversaires. Le pontife, qui commandait lui-même son armée, couvert d'une cuirasse et la lance au poing, put à peine s'échapper de la mêlée. Ainsi, dit Herman, Dieu voulut punir le pape de ce qu'il abandonnait le soin de son troupeau pour accroître ses richesses dans ce monde; et il permit que ces bandes d'assassins et de voleurs fussent exterminées par les Normands.

Ceux-ci poursuivirent Léon jusque dans la forteresse où il s'était réfugié après la bataille, et le firent prisonnier. Le souverain pontife fut conduit à Bénévent, où il resta depuis le 23 juin 1053 jusqu'au 12 mars de l'année suivante. Pendant sa captivité, l'hypocrite Léon affectait un genre de vie très-austère; il se couvrait d'un cilice; couchait à terre sur une natte, et se servait d'une pierre pour oreiller. Souvent même, pendant la nuit, il entonnait des psaumes et des prières, ou il récitait le Psautier en tenant son front appuyé sur les dalles de sa prison. Le jour, il célébrait plusieurs messes,

récitait encore le Psautier, et faisait des aumônes à tous les pauvres qui se présentaient. Il reçut à cette époque une lettre de Pierre, le nouveau patriarche d'Antioche, qui lui annonçait sa promotion, et lui envoyait sa profession de foi par un pèlerin de Jérusalem.

Dans sa réponse, Léon donne de grands éloges à Pierre de ce qu'il reconnaît la primauté de l'Église romaine; il l'exhorte à soutenir la dignité du siége d'Antioche, qui est le troisième du monde, ajoute le saint-père, depuis que le patriarche de Constantinople a été dégradé du rang qu'il occupait dans l'Église. Il approuve l'élection de Pierre, et déclare sa profession de foi catholique; ensuite sa sainteté lui envoya la sienne, suivant l'usage établi; mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que Léon ne cite dans sa lettre que sept conciles généraux, au lieu de huit qui étaient reconnus dans toutes les Églises.

Le cardinal Humbert, qui se trouvait en mission dans la Pouille, eut communication d'une lettre adressée à Jean, évêque de Trani, par Michel Cérularius, patriarche de Constantinople, et par Léon, métropolitain de Bulgarie. Elle était ainsi conçue : « La charité nous a engagé, mon très-
» cher frère, à vous écrire, afin que vous transmettiez nos
» paroles aux prélats des Franks, aux moines, aux peuples
» et au pape lui-même, relativement à l'usage des pains azy-
» mes et surtout pour le sabbat, que vous observez par suite
» de vos rapports avec les juifs.

» Après avoir célébré la Pâque ancienne comme les en-
» fants d'Israël, Jésus-Christ institua la nouvelle Pâque avec
» du pain levé, le seul que notre religion permette aux fi-

» dèles. Nous reprochons aux ecclésiastiques latins d'ob-
» server le sabbat en Carême, puisqu'ils jeûnent la veille du
» jour consacré au Seigneur, tandis que les Grecs ne prati-
» quent l'abstinence ni le jeudi ni le dimanche. Nous les blâ-
» mons de manger les viandes étouffées, au mépris des ca-
» nons qui défendent de boire le sang des animaux; enfin,
» nous les accusons de ne point chanter alleluia pendant le
» saint temps du Carême. Nous vous exhortons à les dés-
» abuser sur ces points de discipline ecclésiastique, et si vous
» accomplissez cette œuvre, nous vous promettons de vous
» envoyer des lettres qui éclaireront votre esprit sur des vé-
» rités dont l'importance est plus grande encore pour le
» monde chrétien. »

Humbert traduisit cette lettre en latin et la porta au pape, qui y fit une longue réponse. Léon écrivait ainsi au patriarche de Constantinople : « On vient de m'assurer, indigne prélat,
» que vous avez poussé l'audace jusqu'à condamner ouverte-
» ment l'Église latine, parce qu'elle célèbre l'Eucharistie avec
» du pain sans levain. Suivant votre opinion, lespontifes ro-
» mains, après dix siècles entiers de l'exercice de la puissance
» souveraine, devront apprendre de l'évêque de Constanti-
» nople la manière dont ils doivent honorer la mémoire de
» leur divin maître. Vous ignorez donc que les papes sont
» infaillibles, qu'aucun homme n'a le droit de les juger, et
» qu'il appartient au saint-siége de condamner ou d'absoudre
» les rois et les peuples?

» Constantin lui-même a décrété qu'il trouvait indigne de
» la majesté divine, que le prêtre auquel Dieu a donné
» l'empire du ciel fût soumis aux princes de la terre. Non-

» seulement il a donné à Sylvestre et à ses successeurs l'au- » torité temporelle, mais encore il leur a concédé les orne- » ments, les officiers, les gardes, et tous les honneurs at- » tachés à la dignité impériale. Afin que vous ne nous accu- » siez pas d'établir notre domination sur l'ignorance et sur » le mensonge, nous vous adressons la copie des priviléges » que Constantin a donnés à l'Église romaine. » Le saint-père rapportait textuellement cette célèbre donation, que tous les savants ont reconnue comme apocryphe; il reprochait aux évêques grecs l'ordination des eunuques, qui étaient tolérés même sur les siéges épiscopaux; et il laissait éclater son indignation contre les prêtres de Constantinople, dont les mœurs étaient si révoltantes, qu'on ignorait, disait-il, si le clergé était composé d'hommes ou de femmes.

Enfin, Léon accusait le patriarche Michel d'ingratitude envers l'Église romaine sa mère, qui avait permis qu'il fût honoré comme prélat de la ville impériale. « On assure, ajou- » tait-il, que vous avez fermé les églises des Latins dans vos » contrées; que vous avez chassé des monastères les religieux » et les abbés d'Occident. Voyez cependant combien le saint- » siége est plus tolérant que vous, puisque nous souffrons » dans l'intérieur de Rome plusieurs couvents et plusieurs » temples de votre religion. »

Cette lettre exaspéra le clergé de Constantinople, qui persista dans son schisme et refusa de reconnaître l'autorité de Rome; mais l'empereur Constantin Monomaque, qui voulait obtenir le secours des Allemands et des Italiens contre les Normands, par l'entremise du pape, qui exerçait une grande influence sur l'esprit de Henri III, écrivit à Léon pour lui

témoigner qu'il désirait sincèrement rétablir l'union qui avait été détruite depuis deux siècles entre les Églises d'Orient et d'Occident. Le prince menaça même Michel Cérularius de le déposer s'il ne consentait à se soumettre au pontife relativement à la question du pain azyme.

Léon répondit ainsi à l'empereur : « Prince, nous vous » louons de vous être courbé devant notre suprême puis- » sance, et d'avoir proposé le premier de rétablir la concorde » entre le clergé de votre empire et notre Église; car dans » ces temps déplorables, tous les chrétiens doivent s'unir » pour exterminer cette nation étrangère qui veut s'élever » contre nous, le vicaire de Dieu. Ces Normands, nos en- » nemis communs, ont fait tomber sous leurs glaives nos » fidèles soldats; ils ont envahi le patrimoine de Saint-Pierre, » sans avoir égard à la sainteté de ces demeures; ils ont » forcé les couvents, massacré les moines, violé les vierges, » et brûlé les églises. Ces peuples sauvages, ennemis de Dieu » et des hommes, ont résisté aux prières, aux menaces et » aux anathèmes du saint-siége; ces barbares, endurcis dans » le pillage et dans le meurtre, ne redoutent plus la ven- » geance divine.

» Alors nous avons été obligé d'appeler de tous côtés des » secours pour dompter ces hordes du Nord; et nous-même » à la tête d'une armée nous avons voulu marcher contre eux, » et nous réunir à votre fidèle serviteur le duc Argyre, afin » de conférer avec lui pour chasser les Normands de l'Italie; » mais ces démons incarnés nous ont attaqué à l'improviste, » ils ont taillé en pièces toutes nos troupes, et se sont em- » parés de notre personne sacrée. Néanmoins, leur victoire

» leur inspire de grandes craintes, et ils redoutent que les » princes chrétiens ne viennent enfin les écraser et nous ar- » racher de leurs mains.

» Nous ne faiblirons pas dans la sainte mission que Dieu » nous a confiée; nous ne cesserons point d'exciter contre » eux les autres peuples, afin d'exterminer cette race mau- » dite. Nous n'imiterons pas nos prédécesseurs, ces évêques » mercenaires qui étaient plus occupés de leurs débauches » que des intérêts de l'Église romaine. Quant à nous, nous » voulons rétablir le saint-siége dans son antique splendeur, » et nous n'épargnerons ni l'or, ni le sang, pour rendre notre » trône digne de la majesté de Dieu. Déjà l'empereur Henri, » notre cher fils, s'avance à notre secours avec une nom- » breuse armée, et nous espérons que vous-même couvrirez » bientôt le Bosphore de vos voiles pour faire débarquer des » soldats sur les côtes de l'Apulie. Que ne dois-je pas espérer » maintenant pour la gloire du saint-siége, avec d'aussi puis- » sants secours? »

Dans sa lettre à Michel Cérularius, le pape lui donnait le titre d'archevêque de Constantinople. Il l'accuse d'ambition, d'hérésie et d'usurpation, ajoutant : « On affirme que vous » êtes simple néophyte, et que vous n'êtes point monté par » les degrés des ordres jusqu'à l'épiscopat. On prétend que » vous osez menacer les patriarches d'Alexandrie et d'An- » tioche de les priver de leurs anciennes prérogatives, afin de » les soumettre à votre domination; et que vous prenez par » une usurpation sacrilége le titre d'évêque universel, qui » n'appartient qu'à l'évêque de Rome. Ainsi, dans votre or- » gueil, vous osez vous comparer à nous-même, et contester

» notre infaillibilité, au mépris des décisions des Pères et
» des conciles orthodoxes, et même contre les apôtres; en-
» fin vous persécutez les fidèles qui reçoivent l'Eucharistie
» avec le pain azyme, sous prétexte que Jésus-Christ s'est
» servi du pain levé pour instituer le sacrement de l'autel :
» je vous préviens donc que vos doctrines impies seront ana-
» thématisées par nos légats, et que votre conduite sera con-
» damnée publiquement si vous persistez à nous refuser le
» serment d'obédience. »

Parmi les envoyés du pontife à Constantinople se trouvait Humbert, évêque de Sainte-Rufine ou de Blanche-Selve, ancien moine de l'abbaye de Moyen-Moustier, au diocèse de Toul, qui avait été tiré de son monastère par Brunon lorsque ce prélat parvint à la papauté; Pierre, métropolitain d'Amalfi, faisait également partie de cette ambassade, avec Frédéric, frère de Godefroi, duc de Lorraine et de Toscane, parent du pape et de l'empereur Henri le Noir. Ce dernier était alors diacre et chancelier de l'Église romaine; plus tard il fut élu souverain pontife.

Avant le départ des ambassadeurs pour la cour de Byzance, Léon reçut les lettres des évêques d'Afrique qui continuaient à veiller sur les chrétiens soumis à la domination des musulmans; ils se plaignaient des entreprises ambitieuses du prélat de Gommi, et demandaient quel était le métropolitain dont ils devaient reconnaître la suprématie depuis que Carthage avait cessé d'être la capitale de l'Afrique. Le pontife, dans la réponse qu'il adressait aux Africains, témoignait une profonde affliction de voir leur Église réduite à cinq évêchés, au lieu de trois cents qu'elle possédait avant d'être asservie par les

Arabes. Relativement au droit de métropole, il décidait qu'il n'était pas inhérent à l'importance profane des villes, mais qu'il résidait dans l'ancienneté d'un siége, ou dans la sainteté de sa fondation; qu'ainsi Carthage, malgré sa décadence, devait être considérée comme la métropole du diocèse, et son évêque comme ayant seul le droit de déposer les prélats et les prêtres, de les consacrer, et de convoquer les conciles provinciaux.

« Quant aux synodes généraux, sachez, ajoute le saint-père, » que sans notre autorisation ils ne peuvent être assemblés, et » que nul d'entre vous ne peut prononcer un jugement défi- » nitif contre ses frères, parce que les canons ont donné la » puissance souveraine au siége de Rome. » Ce qui est une imposture flagrante; car les papes se sont arrogé ce droit à l'aide des fausses décrétales, et non d'après les canons, qui le déféraient au contraire aux assemblées ecclésiastiques.

Pendant la captivité de Léon, on tint en France plusieurs conciles provinciaux. Le plus remarquable fut celui de Narbonne; l'archevêque Guifroy le présidait : on décréta vingt-deux canons pour confirmer la trêve de Dieu. Il fut défendu, sous peine des censures les plus terribles et d'exil perpétuel, de livrer aucune bataille ou combat singulier, depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'à l'octave de l'Épiphanie, et depuis le dimanche de la Quinquagésime jusqu'à l'octave de Pâques, ainsi que pendant les autres jours de fêtes ou de jeûnes commandés par l'Église.

Il fut également défendu d'élever aucune forteresse ou muraille crénelée pendant la durée de la trêve, afin d'empêcher les seigneurs d'employer ces temps de repos à for-

tifier leurs domaines de murailles ou de fossés, et à les couvrir de tours imprenables. Les Pères du synode de Narbonne déclarèrent les oliviers des arbres sacrés, parce qu'ils fournissaient la lumière des basiliques et l'huile du saint chrême; et défense fut faite d'en couper un seul pied, sous peine d'anathème.

Léon était toujours retenu prisonnier à Bénévent; et quoiqu'il eût plus de cinquante ans, il étudiait la langue grecque avec une grande ardeur, à cause des relations qu'il voulait entretenir avec les empereurs de Constantinople. Cependant une maladie de tristesse et de langueur s'était emparée de lui et faisait de grands progrès; enfin, sentant ses forces diminuer, il fit appeler le comte Humfroi, l'un des chefs normands, et le somma de tenir la promesse qu'il lui avait faite de le conduire à Rome avant sa mort. Le comte après avoir fait constater par des gens de l'art la position du pape, le fit placer sur une litière, et l'accompagna lui-même dans la ville sainte avec une nombreuse escorte.

Léon resta plusieurs jours au palais de Latran pour régler ses dernières volontés; ensuite s'étant fait porter dans la basilique de Saint-Pierre, il reçut l'extrême-onction en présence d'un grand nombre d'évêques, d'abbés et d'ecclésiastiques, et fit une prière en allemand, demandant à Dieu d'être délivré promptement de ses souffrances, par la guérison ou par la mort; enfin il mourut le 19 avril 1054, après un règne de cinq ans et quelques mois.

L'Église a placé ce pontife au nombre des saints qu'elle honore. Platine rapporte que son palais était ouvert à tous les malheureux, et qu'un jour un vieillard, couvert d'une

lèpre horrible, s'étant présenté au palais patriarcal pour passer la nuit, le saint-père le fit mettre dans son propre lit, parce que tous les appartements étaient déjà occupés, et lui-même se retira dans l'oratoire de Latran. Le lendemain, lorsqu'il rentra dans sa chambre, le pauvre avait disparu, et le lit était enveloppé d'une auréole lumineuse : c'était Jésus-Christ lui-même, ajoute le naïf historien, qui avait revêtu la forme d'un mendiant lépreux pour éprouver la charité du pontife. La chronique d'Herman raconte également plusieurs miracles qui eurent lieu sur le tombeau de Léon.

On doit à ce pape la création des archichanceliers de l'Église romaine, dignité qu'il institua en faveur d'Hérimon, métropolitain de Cologne.

VACANCE DU SAINT-SIÉGE.

CONSTANTIN MONOMAQUE, empereur d'Orient.	HENRI Ier, roi de France.

Réponse du cardinal Humbert à Michel Cérularius. — Réfutation des écrits de Nicétas sur le pain azyme. — Rétractation du moine Nicétas. — Excommunication du patriarche de Constantinople. — Michel Cérularius anathématise à son tour l'Église romaine. — Lettre du patriarche contre le clergé d'Occident. — Remarque sur le schisme des Grecs. — Origine des cardinaux.

Après la mort de Léon IX, le saint-siége resta vacant une année entière, les Romains n'osant procéder à l'élection d'un pontife sans l'autorisation de l'empereur Henri III.

Pendant cette vacance, il se passa en Orient des événements extrêmement importants. Les légats envoyés à Constantinople par Léon avaient été reçus avec de grands honneurs par Constantin Monomaque; et Humbert profitant des bonnes dispositions de l'empereur, publia une réponse au manifeste lancé par Michel Cérularius et par Léon d'Acride contre les ecclésiastiques latins. Cette réfutation est dialoguée; nous en donnons la substance : « Vous dites, pa- » triarches de Constantinople et d'Acride, que la charité » chrétienne et la compassion humaine vous ont engagés à » réprimander les Franks et le pape lui-même, parce qu'ils » pratiquaient les erreurs des juifs en conservant l'ancien » usage de faire la Pâque avec le pain azyme.

» Mais avant d'arrêter vos regards sur l'Occident, pour-
» quoi donc négligez-vous les Églises que vous êtes chargés de
» diriger, et pourquoi permettez-vous que des jacobites, ainsi
» que d'autres hérétiques, s'entretiennent et communiquent
» avec les fidèles de vos diocèses ? Vous dites encore que Jé-
» sus-Christ, en célébrant la Cène, prit du pain, appelé artos
» en grec ; vous insistez sur l'étymologie de ce nom, qui d'a-
» près vous signifie que le pain est levé ou enflé par la fer-
» mentation ; et vous en concluez que le pain sans levain
» n'est pas réellement du pain. Le sens que vous donnez au
» mot artos est restreint ; et nous pouvons vous présenter de
» nombreux passages de l'Écriture, dans la version des Sep-
» tante, où ce terme est employé pour désigner le pain azyme
» que l'ange apporta au prophète Élie, ainsi que les pains de
» proposition. Ainsi artos dans la langue grecque, comme
» léhem dans la langue hébraïque, signifie toutes sortes de
» pains.

» D'ailleurs Jésus-Christ a institué la Pâque avec du pain
» azyme, parce qu'il a célébré cette fête légalement, et parce
» que la loi judaïque défendait pendant ces jours sacrés de
» préparer du pain levé.

» Pour célébrer dignement cette fête, nous plaçons sur la
» sainte table du pain que les diacres, et les prêtres mêmes,
» revêtus d'habits sacerdotaux, ont pétri et préparé dans un
» fourneau d'argent en chantant des hymnes religieux. Vous,
» au contraire, vous suivez les erreurs de l'Église latine des
» premiers siècles, vous achetez le pain de l'autel chez un pan-
» netier public ; vous le brisez en miettes dans le vin du calice,
» et vous administrez le sacrement avec une cuiller. Vous ou-

» bliez que Jésus-Christ prit un pain entier, le bénit, et l'ayant » rompu, le distribua par morceaux à ses disciples. L'Église » de Jérusalem, la plus ancienne de toutes, a gardé cette » sainte tradition; ses prêtres consacrent des hosties entières » sur les patènes, et ils les divisent non comme les Grecs » avec une lame de fer, mais avec les doigts, parce que le pain » sacré est mince, friable et de fleur de froment.

» Après la communion, s'il reste quelques miettes de » l'hostie, on ne les brûle point, on ne les jette pas dans les » ordures de l'église; elles sont au contraire placées religieu- » sement dans un coffre précieux, et on les donne aux fidèles » dans la communion du lendemain. Dans vos églises grec- » ques, vous jetez les fragments du corps sacré de Dieu avec » les immondices de vos sacristies.

» Quant à nous, qui nous conformons aux usages de l'É- » glise de Jérusalem, nous plaçons sur l'autel des hosties » minces, saines et entières; après la consécration, nous les » rompons avec nos mains et nous les donnons au peuple; en- » suite nous prenons le sang du Christ dans le calice, et nos » lèvres l'aspirent avec délices. »

Humbert justifiait les ecclésiastiques romains de ce qu'ils chantaient alleluia pendant toute l'année, excepté dans le temps du Carême; enfin il adressait de sanglants reproches aux Grecs sur ce qu'ils faisaient rebaptiser les Latins, et permettaient le mariage aux prêtres; qu'ils refusaient la communion ou le baptême aux femmes en péril de mort par suite d'un enfantement dangereux, et les excluaient des sacrements pendant les temps menstruels; ainsi que sur la défense ridicule faite aux moines et aux religieuses de porter des caleçons.

Il combattait ensuite les écrits de Nicétas, surnommé Stethatos ou Pectorat, moine de Stude, qui jouissait d'une grande réputation dans l'Orient. Ce religieux avait accusé les Occidentaux de rompre l'abstinence en célébrant la messe tous les jours de Carême à l'heure de tierce, ce qui les empêchait de jeûner jusqu'à none; tandis que les Grecs ne disaient que l'office des présanctifiés, sans consacrer l'hostie à l'heure de none, comme ils le pratiquent encore.

Humbert prétendait également que « le saint sacrifice ne » devait pas être célébré sur de la soie ou sur des étoffes de » couleur; mais sur le lin tissu avec sa blancheur virginale, » afin qu'il représentât le linceul du Christ, ainsi que saint » Sylvestre l'avait ordonné.

» Nous jeûnons exactement tous les jours du Carême, » ajoutait-il, et même nous faisons jeûner les enfants de dix » ans; car il est faux que la communion rompe le jeûne; » celui qui reçoit le corps de Jésus-Christ reçoit la vie éter» nelle et non une chair corruptible sujette aux lois impures » de la digestion. D'ailleurs, soit que nous disions la messe » à tierce, à none ou à une autre heure, nous ne réservons pas » la moindre partie de l'oblation, parce que nous sommes » convaincus que les apôtres n'ont point célébré la messe » d'une manière différente de la nôtre. Dieu lui-même, après » avoir béni le pain, ne le réserva pas pour le lendemain; il » le rompit et le distribua aussitôt à ses disciples.

» Nous n'ignorons pas que les Grecs ont établi l'usage » de dire l'office sacré à l'heure de tierce le dimanche et les » jours de fêtes solennelles, en commémoration de la des-

» cente du Saint-Esprit sur les apôtres; mais nous croyons
» aussi que nous ne sommes pas coupables de péché en célé-
» brant la messe les jours de jeûne à l'heure de none ou de
» vêpres, puisque Notre-Seigneur a institué ce sacrement le
» soir, et qu'il a accompli son sacrifice à la neuvième heure.
» Ainsi, quoique le matin soit plus convenable à la cé-
» lébration de la messe, on ne rompt pas le jeûne en l'ac-
» complissant à d'autres heures, comme le témoigne l'insti-
» tution de la messe de minuit. Dans tous les cas, nous ne
» prétendons pas apprendre le rite de votre messe, parce
» que nous ne voulons pas pratiquer vos scandaleux usages.

» Quand vous rompez le pain sacré, vous en laissez tom-
» ber les fragments, que vous foulez aux pieds; et vous avez
» la même négligence en essuyant les patènes avec des feuilles
» de palmier, ou avec des brosses de soies de sanglier:
» nous savons même que plusieurs d'entre vous apportent à la
» sainte table des légumes et de la chair rôtie pour manger
» avec le corps de Jésus-Christ. »

Enfin, Humbert terminait cette longue réponse en prononçant l'excommunication contre Nicétas, s'il persistait dans ses erreurs sur le pain azyme. Constantin Monomaque, qui avait un puissant intérêt à ménager la cour de Rome, contraignit le pauvre moine à se rétracter, sous peine de perdre les biens qu'il avait reçus de lui : les légats du saint-siége se rendirent au monastère de Stude, et en présence du souverain, des grands dignitaires de l'état, et d'un nombreux clergé, Nicétas condamna l'écrit publié sous son nom contre l'Église latine, relativement au pain azyme, au sabbat et au mariage des prêtres; il anathématisa tous ceux qui nie-

raient l'orthodoxie du rite romain et l'infaillibilité du saint-siége; enfin il brûla son livre au milieu de l'assemblée.

Quant à Michel Cérularius, il résista opiniâtrément aux menaces de Constantin, et refusa de communiquer avec les légats : alors le lendemain, à l'heure de tierce, Humbert et ses collègues se rendirent à l'église de Sainte-Sophie, pénétrèrent jusque dans le sanctuaire, et déposèrent sur le grand autel un acte d'excommunication fulminé contre lui; ensuite ils sortirent de la basilique et secouèrent la poussière de leurs sandales en criant : « Anathème sur Michel Cérularius! »

L'acte d'excommunication était conçu en ces termes : « Nous, Humbert, Pierre et Frédéric, envoyés par le saint-» siége dans cette ville impériale pour la juger, nous décla-» rons avoir trouvé beaucoup de bien et beaucoup de mal. » Les colonnes de l'empire, les hommes élevés dans les » hautes dignités, et les principaux citoyens, sont ortho-» doxes; mais le moine Michel, qui s'intitule patriarche, et » ses adhérents, la remplissent d'hérésies et de crimes; ils » vendent les dons de Dieu comme les simoniaques; ils font » des eunuques comme les valésiens, et ils élèvent ces mal-» heureux non-seulement à la cléricature, mais encore à » l'épiscopat. Ils affirment, comme les donatistes, que hors » de l'Église grecque il n'y a plus dans le monde ni Église » de Jésus-Christ, ni vrai sacrifice de la messe, ni vrai bap-» tême; comme les nicolaïtes, ils permettent le mariage aux » ministres de l'autel; comme les sévériens, ils maudissent la » loi de Moïse; comme les macédoniens, ils retranchent du » symbole l'affirmation que le Saint-Esprit procède du Fils; » comme les manichéens, ils prétendent que tout ce qui a du

» levain est animé; et enfin, comme les nazaréens, ils pra- » tiquent les purifications judaïques et refusent la commu- » nion aux fidèles qui se coupent les cheveux et la barbe.

» Michel avait été averti par le pontife Léon qu'il eût à re- » noncer à ces erreurs; et cependant il a méprisé les sages » avis de son père; il a refusé de communiquer avec nous et » de nous accorder des églises pour célébrer l'office divin; il » a voulu abaisser la dignité du saint-siége, et il a osé prendre » le titre d'évêque universel.

» Ainsi, nous, par l'autorité de la sainte Trinité, du trône » apostolique, des sept conciles œcuméniques, et de toute » l'Église catholique, nous souscrivons à l'anathème que » Léon IX a prononcé contre Cérularius, et nous le déclarons » clerc infâme, patriarche usurpateur, néophyte ignorant qui » s'est revêtu de l'habit monastique pour éviter les châtiments » que ses crimes lui ont mérités.

» Avec lui, nous condamnons Léon, appelé scandaleuse- » ment évêque d'Acride, Constantin, sacellaire de Sainte- » Sophie, qui a foulé de ses pieds profanes le corps et le sang » du Christ, qui avaient été consacrés par des prêtres latins. » Nous excommunions enfin tous leurs sectateurs quels qu'ils » soient; nous les proscrivons du temple de Dieu, et nous les » vouons à Satan et à ses anges, s'ils refusent de s'humilier de- » vant la puissance suprême du pape! Amen! amen! amen! »

Ce coup d'autorité, ou plutôt l'insolence des légats romains, au lieu d'épouvanter le patriarche de Constantinople, excita sa juste indignation; et comprenant que pour guérir la blessure qui avait été faite à son Église, il fallait employer un remède plus violent que le mal, il rendit un décret véhément

contre l'excommunication prononcée contre lui, et à son tour il anathématisa toute l'Église latine. Ensuite il écrivit à Pierre d'Antioche : « Des barbares impies sortis des ténèbres de » l'Occident sont venus en cette pieuse ville, d'où les sources » de la foi orthodoxe se sont répandues dans tout le monde. » Ils ont entrepris de corrompre la saine doctrine par l'im- » pureté de leurs dogmes ; ils veulent nous contraindre à ju- » daïser comme eux ; ils prétendent que les moines doivent » manger des viandes suffoquées, qu'ils peuvent se nourrir » de lard pendant toute la durée de l'année, et même pen- » dant les premières semaines du Carême.

» Ils ont osé ajouter au symbole de Nicée ces paroles hé- » rétiques : « Je crois au Saint-Esprit, seigneur et vivifiant » qui procède du Père et du Fils ; » ils défendent le mariage » des prêtres, et condamnent les ecclésiastiques eunuques. Ces » infâmes permettent qu'au moment de la communion, le plus » beau des jeunes clercs dépose des baisers impurs sur la bou- » che de l'officiant; leurs évêques portent des anneaux aux » mains pour rappeler aux fidèles que leurs Églises sont leurs » épouses, et cependant ils combattent à la guerre, souillent » leurs mains du sang de leurs frères, et après avoir égorgé » des chrétiens, ils osent encore offrir à Dieu le sacrifice di- » vin. Ils administrent le baptême par une simple immersion, » et en mettant du sel dans la bouche des néophytes; enfin, » au lieu de dire avec l'apôtre Paul : « Un peu de levain fait » lever toute la pâte, » ils prétendent qu'il la corrompt. » Ce qui met le comble à leurs iniquités, c'est qu'ils ne sont » pas venus auprès de nous pour être édifiés par la pureté de » notre doctrine et de nos rites, mais au contraire avec la

» pensée impie de nous instruire et de nous faire embrasser
» leurs opinions sacriléges, sous peine d'anathème.

» Quant à nous, nous avons évité de communiquer avec ces
» envoyés de Satan, et nous avons refusé de traiter des ques-
» tions de doctrine avec ces légats maudits, sans que vous et
» les autres patriarches fussiez réunis en concile. Alors ces
» forcenés, pour vaincre nos refus, ont pénétré les armes à la
» main dans notre cathédrale, et ont jeté sur le maître-autel
» une excommunication contre toute l'Église orthodoxe. Nous
» pouvions brûler cet écrit infâme et l'anéantir; mais nous
» avons préféré le juger publiquement, afin que la condamna-
» tion des auteurs d'un pareil sacrilége fût une réparation écla-
» tante et digne de la majesté de notre ministère. L'empereur
» s'est alors rangé de notre parti, il a contraint les légats de
» Rome à se rendre dans la grande salle du conseil pour ab-
» jurer leurs erreurs et nous faire amende honorable; mais
» ceux-ci ont menacé de se tuer eux-mêmes si on voulait leur
» arracher une rétractation.

» Nous vous adressons ces détails afin que vous soyez in-
» formé exactement des faits qui se sont passés dans notre
» ville, et pour que vous répondiez avec la circonspection
» qui convient à un défenseur de la foi orthodoxe, si l'on
» écrit de Rome contre notre siége. »

Telles furent les causes qui déterminèrent un nouveau schisme entre l'Orient et l'Occident, ou plutôt qui réveilla les anciennes disputes soulevées autrefois sous le célèbre Photius, et qui n'avaient, pour ainsi dire, jamais eu d'interruption, malgré les intervalles de paix apparente entre Rome et Constantinople.

Néanmoins il ne faut pas supposer que ces divisions scandaleuses, qui ont excité de si grands troubles dans la chrétienté, aient eu pour motif sérieux de ridicules querelles théologiques sur la procession du Saint-Esprit, sur le pain azyme, sur le jeûne du samedi et sur d'autres questions peu importantes; ces controverses n'étaient que des prétextes spécieux pour cacher aux yeux des peuples la véritable cause de la haine des patriarches et des papes : la cupidité et l'ambition de ces orgueilleux prêtres alimentaient les discordes et remplissaient la Grèce et l'Italie de guerres, de brigandages et d'assassinats. Mais l'Église romaine peut revendiquer la plus large part dans les causes des malheurs qui ont désolé les nations; car, lors même que les prétentions des Grecs relativement à leur indépendance religieuse eussent été contraires aux canons de l'Église, cette faute n'était pas assez grave pour que le saint-siége condamnât aux feux éternels les deux tiers de la chrétienté.

Après la mort de Constantin Monomaque, le patriarche acheva la tâche commencée par Photius, et sépara pour toujours l'Église d'Orient de celle d'Occident.

Parmi les légats romains envoyés à Constantinople, Humbert, évêque-cardinal, était le personnage le plus influent par l'autorité que son titre lui conférait sur ses collègues; aussi est-il nécessaire de faire connaître l'origine du cardinalat et quelle importance cette dignité avait déjà obtenue dans l'Église vers la fin du onzième siècle.

Le plus ancien auteur qui ait parlé des cardinaux est saint Grégoire, en 596, le premier pape dont la politique ait jeté les fondements de la puissance temporelle du saint-siége.

Dans ces premiers âges de l'Église, le prêtre-cardinal était simplement le curé d'une paroisse principale dans laquelle il n'était pas né.

A la suite des bouleversements et des révolutions politiques, un grand nombre d'ecclésiastiques, chassés par les barbares, venaient se réfugier dans les villes placées sous la protection de l'empire, et où ils étaient entretenus de la bourse commune du clergé, comme les clercs de la cité. Lorsqu'un ecclésiastique venait à mourir, son office était quelquefois assigné à un prêtre réfugié, qui prenait le titre d'incardinatus, c'est-à-dire d'agrégé ou de transféré, pour le distinguer du clerc qui parvenait à un ministère sans avoir passé par un autre, et qui se nommait ordinatus, c'est-à-dire prêtre consacré hiérarchiquement.

Cet usage s'établit en Italie au commencement du septième siècle, époque à laquelle un grand nombre d'évêques, de prêtres et de diacres furent dépouillés de leurs églises par les Lombards. Comme la majeure partie de ces fugitifs vinrent dans les villes de Ravenne ou de Rome, qui leur offraient plus de chances de placement, il arriva que dans ces deux villes presque toutes les charges étant occupées par eux, les titulaires furent appelés cardinaux. On distinguait alors les diacres cardinaux, les prêtres et les évêques cardinaux; mais bientôt ce titre, qui dans l'origine désignait un état précaire et subalterne, changea de signification, et servit à marquer la différence des Églises et des emplois; par exemple un chanoine de cathédrale était nommé cardinal pour le distinguer des ecclésiastiques qui desservaient les basiliques de second ordre; mais le titre de cardinal était inférieur à celui d'évêque,

et les prélats ne le conservaient pas habituellement lorsqu'ils parvenaien tà l'épiscopat.

Sous le pontificat de Pascal Ier, en 817, les curés de Rome prirent le titre de cardinaux pour marquer qu'ils étaient les ministres les plus rapprochés du pape et qu'ils participaient à son élection; plus tard, lorsque le clergé eut enlevé au peuple romain le droit d'élection, l'autorité des cardinaux grandit tellement, que le pontificat échéait presque toujours à quelques-uns d'entre eux. Peu à peu le cardinalat se transforma en une dignité particulière, et les prélats qui en étaient revêtus se constituèrent insensiblement en collége électoral.

Au douzième siècle cependant les cardinaux n'avaient encore aucune marque distinctive de leur titre; le chapeau rouge ne leur fut donné que dans le siècle suivant : en 1464, Paul II les autorisa à porter la calotte rouge et des housses écarlate lorsqu'ils montaient à cheval; enfin Urbain VIII leur donna le titre d'éminence par une bulle solennelle.

C'est ainsi que par degrés cette dignité est devenue dans l'Église la première après la papauté; et maintenant les cardinaux sont à l'égard du pontife ce que les sénateurs ou les secrétaires d'état sont à l'égard d'un empereur ou d'un roi. Dans l'Église catholique, ils sont regardés comme les pivots sur lesquels roule tout le gouvernement, et les simples les honorent comme des seigneurs pour lesquels il n'existe point de dénominations assez magnifiques.

VICTOR II,

157e PAPE.

THÉODORA,
impératrice,
et
MICHEL STRATIOTICOS,
empereur d'Orient.

HENRI Ier,
roi
de France.

Élection singulière du pontife. — Il est intronisé sous le nom de Victor II. — Miracle de l'empoisonneur possédé du diable. — Miracle du Gloria Patri. — Concile de Tours. — Concile de Toulouse. — Plainte contre l'évêque de Narbonne. — Le pape viole les priviléges de l'abbaye du Mont-Cassin. — Voyage du saint-père. — Sa mort.

Après la mort de Léon IX, les Romains n'osèrent point élever un nouveau pontife sur le saint-siége sans les ordres de l'empereur, et ils lui députèrent le sous-diacre Hildebrand pour le prier, au nom du clergé, des grands et du peuple, de désigner lui-même celui qu'il jugerait le plus digne de monter sur le trône de saint Pierre.

Hildebrand, qui poursuivait toujours ses projets ambitieux et voulait rendre les élections pontificales indépendantes de la volonté des princes, se rendit aussitôt en Allemagne, et persuada aux évêques de la Germanie qu'il serait utile à leur province d'élever au pontificat le vénérable Gébéhard, parent de l'empereur, que les Romains avaient déjà désigné. Les

délai qui lui avait été accordé; il corrompit à prix d'or les accusateurs et les témoins; et le lendemain, lorsque le concile fut rassemblé, il se présenta hardiment, demandant à être confronté avec ses ennemis. On appela à haute voix les accusateurs, et personne ne comparut.

Alors le rusé Hildebrand se leva avec dignité, et lui dit: « Croyez-vous fermement que le Saint-Esprit voit tout, et » qu'il soit de même substance que le Père et le Fils? » L'évêque répondit: « Je le crois. » « Eh bien, ajouta le diacre, » récitez à haute voix, en présence de l'assemblée, un Gloria » Patri. » Le coupable commença la doxologie d'une voix ferme; mais arrivé aux mots Spiritui sancto, il ne put jamais les articuler : il se jeta aussitôt aux pieds du légat, confessa son crime en versant d'abondantes larmes, et demanda à être condamné selon toute la rigueur des canons. Hildebrand prononça immédiatement contre lui une sentence de déposition, et aussitôt il put achever le Gloria Patri. Tous les assistants, frappés de stupeur et redoutant le même châtiment, vinrent implorer la clémence du légat. Pierre Damien, qui rapporte ce miracle, ajoute qu'il l'a entendu raconter par Hildebrand lui-même, et que Hugues, abbé de Cluny, ainsi que le pape Callixte II, en avaient été les témoins oculaires.

Fleury prétend qu'à la même époque, le sous-diacre légat convoqua un concile à Tours, où Bérenger se trouva avec Lanfranc, son implacable adversaire; qu'il eut la liberté de défendre son opinion, mais qu'il n'osa pas l'entreprendre, et qu'il confessa publiquement la croyance commune de l'Église, jurant qu'à l'avenir il se conformerait aux décisions du saint-siége. Le même auteur ajoute que Bérenger sou-

scrivit alors cette rétractation de sa main, et qu'Hildebrand l'admit à sa communion.

Frère Ignace Hyacinthe affirme de son côté que le moine du Bec eut une savante discussion avec Bérenger; qu'il le convainquit de ses erreurs, et le força à se rétracter en présence d'Hildebrand.

L'année suivante eut lieu un nouveau concile dans la ville de Toulouse; Raimbault, Ponce et Guifroi, métropolitains d'Arles, d'Aix et de Narbonne, présidèrent l'assemblée en qualité de légats du pape. Les Pères firent d'abord quelques règlements sur l'incontinence et sur la simonie des prêtres; ensuite ils écoutèrent les plaintes de Bérenger, vicomte de Narbonne, contre l'archevêque, l'un des légats du saint-siége, et l'un des présidents de l'assemblée.

Bérenger s'exprima en ces termes : « Du temps de l'ar» chevêque Ermangaud, mon oncle, le siége de Narbonne » était le plus important qui existât depuis Rome jusqu'en » Espagne; il était riche en terres et en châteaux; l'église » était remplie de livres et d'argenterie, elle possédait des » sommes considérables dans son trésor, des chanoines nom» breux la desservaient, et plus de mille serfs cultivaient » ses domaines. Ermangaud étant mort, le comte de Cer» daigne Guifroi, dont j'avais épousé la sœur, vint à Nar» bonne et me proposa de faire obtenir l'archevêché vacant » à son fils, qui n'avait encore que dix ans, sous la promesse » de partager une somme de cent mille sous d'or entre mon » père et le comte de Rhodès, s'ils acquiesçaient à cette pro» position.

» Mon père et ma mère refusèrent de l'accepter; mais

» j'eus la faiblesse de suivre les conseils de ma femme; je ré-
» sistai aux auteurs de mes jours, je m'emportai même contre
» eux dans un mouvement de colère, jusqu'à les menacer de
» les tuer s'ils ne consentaient pas à la demande du comte
» de Cerdaigne. Mon père, que l'âge avait rendu timide, obéit;
» Guifroi paya les cent mille sous, et son fils fut mis en pos-
» session de l'archevêché de Narbonne, après avoir juré que
» nous, les nôtres et le diocèse ne souffriraient jamais aucun
» dommage par sa volonté ou par sa négligence. Néanmoins
» lorsque le prélat d'enfant est devenu homme, il a failli à toutes
» ses promesses; il a vendu les domaines de l'église et ceux
» des chanoines, afin de les donner à ses concubines et à ses
» mignons; il a construit des châteaux-forts pour caserner ses
» troupes, et il nous a fait une guerre terrible où des mil-
» liers de chrétiens ont trouvé la mort. Ensuite il a acheté
» cent mille sous d'or le siége d'Urgel pour Guillaume son
» frère, et il a payé cette somme avec les croix, les calices,
» les châsses des reliques, et les patènes d'or et d'argent qu'il
» a vendus à des juifs. Enfin, il s'est placé sous la protection
» de la comtesse d'Urgel, sa parente, avec laquelle il entre-
» tient des relations criminelles.

» Pour mettre le comble à ses crimes, cet infâme a lancé
» une excommunication contre moi, contre ma femme et mes
» enfants et contre toutes nos terres; il a défendu aux ecclé-
» siastiques d'administrer le baptême, la communion et la
» sépulture dans ma province. Il est vrai que nous faisons peu
» de cas de l'anathème d'un homme qui se trouve chargé de
» toutes les iniquités, et que le pape Victor, dans le concile de
» Florence, a lui-même excommunié comme simoniaque;

» non-seulement il a vendu tous les ordres, mais encore » il s'est fait payer pour la consécration des évêques et pour » la dédicace des églises de mes domaines. C'est pourquoi je » fais cette plainte à vous et au Christ, et je prie le pape de » me donner justice contre mon évêque; autrement je ne » tiendrai nul compte de l'excommunication lancée contre » moi par Guifroi, et je ne garderai point la trêve de » Dieu. »

Pour comprendre cette dernière expression, il est nécessaire de rappeler que depuis le règne de Louis le Débonnaire l'autorité royale n'était plus respectée; les seigneurs et les nobles prétendaient avoir le droit de se faire justice à main armée; de là les guerres de province à province, de comté à comté, de castel à castel; le pillage, le viol, l'incendie et le meurtre avaient passé en coutume et n'étaient plus regardés comme des crimes.

Enfin, sous le règne du roi Robert, et particulièrement dans le royaume d'Aquitaine, on employa pour arrêter ces ravages un moyen plus efficace que ceux qui avaient été essayés jusque-là. Un concile tenu dans le diocèse d'Elne, dépendant du Roussillon, décréta qu'à l'avenir, depuis le mercredi soir jusqu'au lundi matin, personne ne s'emparerait à main armée des domaines de ses ennemis et ne se vengerait d'aucune injure, sous peine de payer l'amende fixée ou d'être excommunié et banni de sa province : on nomma cette convention la trêve de Dieu.

L'histoire de l'Église a laissé ignorer quelles furent les suites des plaintes du vicomte de Narbonne; il est vraisemblable qu'elles ne furent point accueillies du synode de Tou-

louse, puisque l'accusé lui-même était au nombre des légats du saint-siége.

Pendant que le clergé et les seigneurs français ruinaient les provinces par leurs querelles, et demandaient justice les uns des autres à la cour de Rome, Richer, abbé du Mont-Cassin, était mort, et les moines avaient élu pour lui succéder, Pierre, doyen du couvent, vieillard vénérable, qui avait passé sa longue carrière dans l'étude des Écritures sacrées et dans la pratique des vertus chrétiennes; mais le pape, furieux que cette élection eût été faite sans son autorisation, et sans qu'il en eût retiré aucun bénéfice, envoya au Mont-Cassin le cardinal Humbert, avec ordre d'annuler la nomination du nouvel abbé. Pour mettre les religieux à la raison, le cardinal fit investir le Mont-Cassin par des soldats, s'empara de force du vénérable Pierre, et l'envoya à Rome; le saint-père le fit renfermer dans les cachots du palais de Latran, où il mourut de faim. Le moine Frédéric fut nommé abbé, et dans la suite il parvint à la papauté sous le nom d'Étienne X.

Après cet exploit, Victor vint à Goslar, en Allemagne, où il reçut le dernier soupir de l'empereur Henri III, qui mourut entre ses bras le 5 octobre 1056. Quelques jours auparavant, les évêques et les principaux seigneurs de Germanie avaient solennellement reconnu son fils pour son successeur à l'empire, quoique ce jeune prince n'eût pas encore cinq ans : l'impératrice Agnès, sa mère, fut nommée régente et prit les rênes de l'état jusqu'à sa majorité.

Le pape prépara ensuite son retour pour l'Italie; mais à son arrivée en Toscane, un mal subit s'empara de lui, et il mourut dans cette ville le 28 juillet 1057.

ÉTIENNE X,

ISAAC COMNÈNE, empereur d'Orient. — 158e PAPE. — HENRI Ier, roi de France.

Histoire d'Étienne avant son pontificat. — Son élection. — Le pape veut faire des réformes dans l'Église. — Lettre de Pierre Damien aux cardinaux. — État du schisme d'Orient. — Le pape entreprend de renverser la puissance des empereurs. — Mort d'Étienne X.

Étienne X était frère de Godefroi, duc de Lorraine, un des princes les plus puissants de cette époque, qui avait longtemps combattu contre l'empereur Henri III, pour se maintenir dans les provinces de la haute et basse Lorraine, qu'il avait enfin réunies sous sa domination. Ses guerres contre l'empire ne s'étaient terminées qu'à l'occasion du voyage en Allemagne du pontife Léon IX, son parent, qui avait négocié un traité d'alliance entre Henri et Godefroi.

Trois ans après, le duc de Lorraine vint en Italie, accompagné de son frère Frédéric, qui était alors archidiacre de Liége : le saint-père le nomma cardinal-diacre, avec la charge de bibliothécaire et de chancelier de l'Église romaine; ensuite il l'envoya en qualité de légat à Constantinople pour soumettre le patriarche Michel Cérularius à l'autorité du saint-siége. Cette ambassade eut pour le jeune Frédéric de funestes résultats; car à son retour en Italie il fut arrêté, ainsi que ses collègues Humbert et Pierre, par Trasimond, duc de Spolette,

qui s'empara des riches présents que l'empereur Constantin Monomaque envoyait à l'église de Saint-Pierre, et les fit chasser de ses états, après les avoir dépouillés même de leurs vêtements.

Léon était mort lorsque Frédéric fit son entrée dans Rome; comme il ambitionnait le titre de pape, il ne perdit pas de temps, et se rendit en Allemagne, afin d'obtenir la protection de Henri; mais il trouva l'empereur dans des dispositions peu favorables, à cause du mariage de Godefroi avec Béatrix, veuve de Boniface, marquis de Toscane, qui assurait à son frère une grande prépondérance en Italie, et lui donnait la facilité de s'emparer de la couronne impériale. Le diacre ayant échoué dans son projet ambitieux, vint se renfermer au Mont-Cassin pour attendre les événements, et il embrassa la vie monastique.

Plus tard, il acheta du pape Victor la dignité d'abbé de son monastère, et de prêtre-cardinal du titre de Saint-Chrysogone. Mais à peine avait-il pris possession de son église, que Boniface, évêque d'Albane, vint annoncer à Rome la nouvelle de la mort du pontife.

Aussitôt commencèrent de nouvelles brigues pour enlever la tiare; Frédéric répandit l'or à pleines mains dans le clergé, soudoya les soldats; et enfin lorsque les corporations des métiers vinrent le consulter sur le choix qu'ils devaient faire, il osa répondre que lui seul était digne d'occuper le trône de l'Apôtre. Ses partisans crièrent « Amen! » et le portèrent en triomphe à la basilique de Saint-Pierre ès Liens, où il fut proclamé souverain pontife sous le nom d'Étienne X; ensuite il fut conduit avec la même pompe au palais de La-

tran. Le lendemain, tous les cardinaux, le clergé et le peuple le suivirent à Saint-Pierre, où trois évêques le consacrèrent avec les cérémonies usitées pour l'épreuve de la chaise percée et sans attendre les commissaires de l'empire.

Pendant les quatre premiers mois qui suivirent son exaltation, Étienne tint plusieurs conciles pour réprimer les désordres de l'Église et pour arrêter l'incontinence des prêtres; ensuite il se rendit au Mont-Cassin, afin de s'adjuger une partie des richesses des bons Pères, qui possédaient déjà des provinces entières, et s'occupaient encore à fabriquer de fausses chartes pour augmenter les immenses domaines de leur monastère. Étienne vendit l'abbaye à Didier, qui dans la suite devint pape; il voulut également faire sortir du cloître le vénérable Pierre Damien en le nommant évêque d'Ostie et le premier de ses cardinaux, afin d'attacher à son siége un homme dont les talents pouvaient lui être du plus grand secours; mais comme le saint moine refusait toutes les dignités, préférant le calme de la retraite au tourbillon des grandeurs, le pape lui intima l'ordre de prendre le bâton pastoral et de le suivre au palais de Latran, sous peine d'excommunication. Pierre obéit; néanmoins il se plaignit toujours de la violence qui lui avait été faite pour l'arracher à son monastère, ainsi que nous le voyons dans une de ses lettres adressée aux sept évêques-cardinaux de l'église de Latran, qu'il appelle ses confrères.

Les évêques-cardinaux étaient les seuls qui eussent le droit de célébrer la messe dans la basilique du palais; on les nommait aussi collatéraux, parce qu'ils étaient ordinairement aux côtés du pontife, et enfin ils portaient également le titre

d'hebdomadiers, parce qu'ils officiaient tour à tour chacun une semaine. Nous citons la lettre de Pierre comme un document précieux capable de faire juger l'esprit de l'Église à cette époque : « La discipline ecclésiastique est partout abandonnée ; on foule aux pieds les canons de l'Église ; les prêtres ne travaillent qu'à satisfaire leur cupidité, ou se livrent » à leur incontinence. Cependant les devoirs de l'épiscopat » ne consistent pas à revêtir des habits couverts d'or et de » pierreries, à s'envelopper de fourrures précieuses, à posséder dans ses écuries des chevaux de race, et à sortir avec » une nombreuse escorte de cavaliers armés ; les prélats devraient au contraire donner l'exemple de la pureté des » mœurs et de toutes les vertus chrétiennes.

» Malheur donc à ceux qui mènent une vie condamnable, » et anathème sur ceux qui briguent la dignité d'évêques » dans un but coupable ! Honte sur ces ecclésiastiques qui » abandonnent leur patrie, suivent les armées des rois, et » deviennent les courtisans des princes pour obtenir à leur » tour le pouvoir de commander aux hommes et de les soumettre à leur domination ! Ces prêtres corrompus sont plus » sensibles aux dignités terrestres qu'aux récompenses célestes promises par le Sauveur ; et pour obtenir des évêchés, ils sacrifient leurs âmes et leurs corps ; cependant » il vaudrait mieux qu'ils achetassent ouvertement les siéges » épiscopaux, car la simonie est un crime moins grand que » l'hypocrisie. Leurs mains impures sont toujours ouvertes » pour recevoir les présents des fidèles ; leurs têtes sont toujours en travail pour inventer de nouveaux moyens de » pressurer les peuples ; et leurs langues de vipères pro-

» diguent jour et nuit des flatteries aux tyrans. Aussi je dé- » clare trois fois simoniaques et trois fois damnés les évêques » qui sont devenus les esclaves des rois ! »

Le pape désirant poursuivre ses projets de réforme pour arrêter l'envahissement des moines et pour mettre un frein à leur insatiable avidité, se réserva, dans le marché conclu avec Didier, la libre disposition des immenses revenus de son couvent, qui était plus riche qu'un royaume ; mais afin de ne pas violer les canons trop ouvertement, il l'envoya à Constantinople en qualité de légat du saint-siége, et se déclara le trésorier du monastère pendant l'absence de l'abbé.

Didier partit accompagné d'Étienne, cardinal, et de Mainard, évêque de Sainte-Rufine : ces prélats arrivés en Orient trouvèrent que le schisme avait pris de profondes racines dans l'Église grecque, et que Michel Cérularius, en homme expérimenté, avait profité des circonstances favorables que la faiblesse de la régence avait présentées à son ambition.

Étienne connaissait parfaitement la situation des affaires en Orient; il savait que Cérularius avait obtenu de grands priviléges pour son Église, avait augmenté les richesses de son clergé, et placé tous les prêtres en dehors de la juridiction des officiers de l'empire; il comprenait bien qu'il était impossible d'arrêter les progrès de l'hérésie et de rétablir l'autorité du saint-siége dans la ville impériale; mais le prétexte était spécieux, et il s'en servit pour éloigner Didier, afin de rester seul maître des immenses trésors renfermés dans les caveaux du Mont-Cassin.

Son intention était d'employer les richesses des religieux pour soudoyer des troupes et mettre à exécution le projet

qu'il avait formé depuis longtemps de donner l'empire d'Occident à son frère Godefroi, et d'en exclure le légitime héritier Henri V, roi de Germanie. Aussitôt après le départ de Didier, il ordonna aux prieurs et aux dignitaires du monastère de lui envoyer immédiatement l'or, l'argent et les ornements précieux confiés à leur garde, les menaçant en cas de refus de les suspendre de leurs fonctions et de les anathématiser. Le jésuite Maimbourg trouve que cette action ne doit pas porter atteinte à la réputation de sainteté dont le pontife jouissait à Rome; mais la chronique du Mont-Cassin ne partage pas son opinion, et blâme sévèrement le pape d'avoir formé un projet aussi sacrilége. Cependant, ajoute la légende, lorsque les chariots arrivèrent à Rome, chargés des richesses de l'abbaye et escortés par les moines, « le pape » fut saisi tout à coup d'une sainte terreur; et après avoir » entendu le récit d'une vision qui lui fut racontée confiden- » tiellement par le religieux André, il renvoya les frères avec » leurs trésors, et leur donna même sa bénédiction. »

Il est probable que les menaces des moines furent seules la cause du changement d'Étienne : après cet échec, le pape partit pour la Toscane afin de conférer avec son frère sur les moyens à prendre pour commencer la guerre contre l'empire; mais à peine arrivé à Florence, il fut tout à coup attaqué d'une maladie grave, qui l'emporta le 29 mars 1058.

Saint Hugues, abbé de Cluny, rapporte qu'il assista Étienne à sa mort; et, ajoute le pieux moine, « j'eus toutes les peines » imaginables à chasser l'esprit des ténèbres, qui voulait s'em- » parer malgré moi de l'âme du saint-père. »

BENOIT X,

159e PAPE.

ISAAC COMNÈNE, empereur d'Orient. — HENRI Ier, roi de France.

Élection violente et simoniaque de Benoît X. — Un archiprêtre est forcé de le consacrer pour échapper à la mort. — L'abbé Didier revient à Rome et prend possession du monastère du Mont-Cassin. — Élection de Nicolas II. — Sentiments de Pierre Damien sur cette double élection. — Benoît dépose la tiare et abandonne volontairement le saint-siége.

Étienne X, avant son départ pour la Toscane, avait assemblé les cardinaux et les membres les plus influents du clergé, et leur avait fait jurer que dans le cas où il viendrait à mourir, ils ne lui nommeraient pas de successeur avant le retour du sous-diacre Hildebrand, qu'il avait envoyé en Allemagne pour des affaires d'état.

Ainsi ce moine devait exercer dans le concile les fonctions du Saint-Esprit, et inspirer aux Romains le choix d'un souverain pontife. Mais les instructions d'Étienne furent méprisées; et la nuit même où sa mort fut connue à Rome, Grégoire, fils d'Albéric, comte de Tusculum, et Gérard de Galère, n'écoutant que leur ambition, réunirent dans leur palais les principaux citoyens de la ville, et proclamèrent souverain pontife, Jean Mincius, évêque de Veletri, leur parent.

Pierre Damien, voulant se conformer au décret d'Étienne X, s'opposa à l'ordination du nouveau pontife, et prononça l'anathème contre les séditieux qui avaient élu Benoît chef suprême de l'Église; mais son opposition n'eut aucun résultat, et il fut contraint de s'enfuir du palais de Latran pour échapper aux soldats, qui menaçaient d'égorger tous ceux qui résisteraient aux volontés des comtes de Toscanelle.

Un archiprêtre fut conduit de force à Saint-Pierre, et on le contraignit, le poignard sur la gorge, à consacrer Benoît X; ce qui eut lieu le 5 avril 1058.

Le nouveau pontife occupa le saint-siége environ dix mois. Pendant que Rome était devenue le théâtre de sanglantes querelles, Didier, abbé du couvent du Mont-Cassin, et les deux autres légats envoyés à Constantinople par Étienne, revenaient de leur mission et débarquaient à Bari, sur les côtes de l'Adriatique. Aussitôt qu'ils eurent appris la mort du pape, Didier se détacha de son escorte et partit en grande hâte pour se rendre au Mont-Cassin, afin de prendre immédiatement le gouvernement de son riche monastère et préparer de nouvelles intrigues. Il fut mis en possession de son abbaye le jour de Pâques, par le cardinal Humbert, qui s'était réfugié dans cette pieuse retraite pour échapper à la vengeance des comtes de Toscanelle.

De son côté, l'ambitieux Hildebrand abandonna promptement la cour de l'impératrice Agnès et se mit en route pour venir briguer le souverain pontificat; mais à son arrivée à Florence il apprit l'élection de Benoît. Aussitôt il écrivit aux ecclésiastiques et aux notables de Rome des lettres violentes, leur reprochant la faiblesse qu'ils avaient eue de

courber la tête sous le joug des comtes de Toscanelle, et de se laisser imposer un pontife; il leur enjoignait de chasser Benoît du saint-siége, et de se rendre auprès de lui pour procéder à une élection régulière.

Un petit nombre de prélats, qui regardaient Benoît X comme un pape charitable, d'une extrême bonté et d'une piété exemplaire, lui pardonnèrent son ignorance en faveur de ses qualités, et restèrent attachés à son parti; mais quelques autres se laissèrent entraîner par l'espoir de s'enrichir sous un autre règne; ils envoyèrent leur adhésion au sous-diacre Hildebrand, et approuvèrent sans restriction tout ce qu'il lui conviendrait de décider dans l'intérêt de l'Église. Celui-ci rassembla immédiatement les prêtres de son parti, et fit élire pour souverain pontife l'évêque Gérard, que Henri IV, roi de Germanie, avait lui-même désigné à l'époque où les Romains étaient venus le supplier de leur donner un pape de son choix. Gérard fut consacré sous le nom de Nicolas II, et l'Église reconnut deux pontifes!

Pierre Damien, consulté par un archevêque pour savoir quel était le véritable pape auquel on devait obéir, fit cette singulière réponse: « Celui qui est maintenant sur le saint-siége » a été intronisé de nuit, par des troupes de gens armés qui l'ont » fait élire en distribuant de l'argent au clergé. Le jour de sa » nomination, on a vendu dans toute la ville les patènes, les » saints ciboires et les crucifix du trésor de Saint-Pierre: son » élection a donc été violente et simoniaque. Il allègue pour sa » justification qu'il a été forcé d'accepter le pontificat, et je » ne voudrais pas affirmer qu'il n'en est pas ainsi; car notre » pape est tellement stupide, qu'il n'y aurait rien d'extraor-

» dinaire qu'il eût ignoré les brigues que les comtes de » Toscanelle faisaient en son nom; néanmoins il est cou» pable de rester dans l'abîme où on l'a jeté, et de s'être fait » ordonner par un archiprêtre dont l'ignorance est si gros» sière, qu'il ne pourrait pas lire une page entière sans épe» ler chaque syllabe.

» Quant à l'élection de Nicolas II, quoiqu'elle ne soit pas » entièrement régulière, je me soumettrais plus volontiers à » l'autorité de ce pontife, parce qu'il est suffisamment lettré, » qu'il possède un esprit vif, des mœurs pures, et qu'il » est rempli de charité. Cependant, si l'autre pape pouvait » composer une ligne, je ne dirai pas d'un psaume, mais » d'une homélie, je ne ferais plus d'opposition, et je lui » baiserais les pieds. »

Henri IV avait donné l'ordre au duc Godefroi d'accompagner Nicolas II à Rome, et d'arracher de vive force l'évêque de Veletri de la chaire de saint Pierre, s'il ne voulait pas en descendre volontairement. Néanmoins, avant de procéder par la violence, Gérard et Hildebrand convoquèrent un concile à Sutri, afin de déclarer l'antipape dépossédé et excommunié s'il persistait à se maintenir sur le saint-siége. Benoît, comprenant que les comtes de Toscanelle n'étaient pas assez puissants pour le protéger contre les armes du duc Godefroi, se résigna en philosophe; il déposa la tiare et se retira dans sa maison, abandonnant le palais de Latran à l'ambitieux pontife Nicolas.

NICOLAS II,

CONSTANTIN DUCAS, empereur d'Orient.	160e PAPE.	HENRI Ier, roi de France.

Intronisation du pape. — Il lève l'excommunication prononcée contre l'antipape. — Marché scandaleux conclu entre Nicolas et l'abbé Didier. — État déplorable de l'Église. — Concile de Rome. — Décret contre les simoniaques. — Lettre synodale du pape. — Perfidie du pape envers Bérenger de Tours. — Bérenger persiste dans ses doctrines sur l'Eucharistie. — Nicolas II cède la province de la Pouille aux Normands. — Philippe Ier est couronné roi de France. — Conciles des Gaules. — Aldred, archevêque d'York, fait un pèlerinage à Rome. — Mort du pape.

Aussitôt que Jean Mincius eut abdiqué la suprême dignité de l'Église, Nicolas II, accompagné de Godefroi et des cardinaux de son parti, fit son entrée à Rome ; il fut reçu avec de grands honneurs et porté au palais de Latran, où il subit les épreuves de la chaise percée.

Quelques jours après son intronisation, l'antipape Benoît vint se jeter à ses pieds, protestant de son dévouement et s'accusant d'être un sacrilége, un usurpateur et un parjure ; alors Nicolas leva l'excommunication qui avait été prononcée contre lui, sous la condition expresse qu'il ne pourrait sortir de l'église de Sainte-Marie-Majeure. Benoît X se soumit à

ce jugement, et le schisme fut ainsi terminé sans avoir fait couler le sang dans Rome.

Mais les capitaines des quartiers qui avaient été nommés sous les règnes précédents ne se montrèrent pas d'aussi bonne composition relativement aux revenus du saint-siége dont ils s'étaient emparés; ils méprisèrent les décrets du nouveau pape, et continuèrent à percevoir les dîmes du clergé, sous prétexte qu'ils pouvaient sans crime dépouiller l'Église de l'argent qu'elle prélevait sur la superstition et sur l'ignorance des peuples.

Nicolas, trop faible pour lutter contre les capitaines de la milice, les laissa en possession des revenus de Rome, et s'adressa à l'abbé du Mont-Cassin pour en obtenir les sommes qui lui étaient nécessaires pour satisfaire aux exigences du clergé italien. Didier accéda à la demande du pontife; mais en retour il exigea le titre de prêtre-cardinal de Sainte-Cécile: le marché fut accepté, et le lendemain Nicolas lui abandonna les revenus de l'église de Sainte-Cécile; il augmenta en outre les priviléges de son monastère, et il le nomma son vicaire pour la réformation de tous les couvents de la Campanie, de la Pouille et de la Calabre.

Rome et l'Italie continuèrent à être livrées à d'épouvantables désordres : tous les prélats, à l'exemple du pontife, mettaient les ordres sacrés à l'encan, les adjugeaient publiquement aux derniers enchérisseurs, afin de regagner eux-mêmes par ce trafic sacrilége l'argent qu'ils avaient donné pour obtenir l'épiscopat. En outre, il s'était introduit dans l'Église un luxe tellement scandaleux, que les revenus des diocèses ne suffisaient plus à l'entretien des meutes, des équipages, des mi-

gnons et des courtisanes qui remplissaient les palais épiscopaux.

Nicolas désirant remédier à ces désordres qui faisaient présager infailliblement la ruine de l'Église, convoqua un concile dans la ville sainte. Cent treize évêques se rendirent à Rome et siégèrent dans le palais de Latran; le pape ouvrit ainsi la séance : « Vous savez, mes frères, comment après la » mort d'Étienne, notre prédécesseur, le saint-siége a été » exposé aux brigues déplorables des simoniaques. Afin d'em» pêcher à l'avenir de tels scandales, nous ordonnons, sui» vant l'autorité des Pères, qu'après la mort d'un pape les » évêques cardinaux délibéreront ensemble les premiers, et » choisiront un pontife; ensuite ils appelleront dans la salle » les clercs cardinaux, pour écouter leurs représentations; et » enfin le reste du clergé et le peuple viendront approuver la » nomination du nouveau chef de l'Église.

» Nous devons surtout avoir sans cesse présent à notre sou» venir cette sentence du bienheureux Léon : « Il ne faut pas » appeler évêques les ecclésiastiques qui ne sont élus ni par le » clergé, ni demandés par le peuple, ni consacrés par les pré» lats de la province avec le consentement de l'archevêque; » » mais comme à l'égard du saint-siége il n'existe pas de mé» tropolitain, les cardinaux devront le remplacer; on choisira » le pontife préférablement dans le sein de l'Église de Rome, » si elle renferme un sujet digne de représenter le Christ sur » la terre; autrement on pourra élire un prêtre étranger, ayant » égard, avant tout, à la volonté de notre fils Henri, qui est » maintenant roi, et qui sera empereur s'il plaît à Dieu, comme » nous le lui avons promis. On aura dans la suite des siècles

» la même déférence pour les successeurs de ce prince qui » auront reçu la couronne impériale.

» Si le malheur des temps ou la tyrannie des factions em- » pêchait de procéder dans Rome à une élection libre, les » cardinaux évêques, assistés des principaux dignitaires de » l'Église et de quelques laïques, auront le droit de s'as- » sembler dans la ville qu'ils jugeront la plus convenable, et » de proclamer un nouveau pape. Si, après la consécration » du pontife, quelque obstacle s'opposait à son intronisation » dans le saint-siége suivant les usages et les cérémonies ha- » bituels, il n'en sera pas moins regardé comme le chef du » clergé; il gouvernera l'Église et disposera des biens de » Saint-Pierre, comme Grégoire le Grand le fit lui-même avant » sa consécration. Si quelqu'un est élu, ordonné ou intronisé » au mépris de ce décret, qu'il soit anathématisé et déposé » avec tous ses complices, comme antechrist, usurpateur et » destructeur de la foi chrétienne. »

Nicolas fit ensuite des canons pour défendre aux fidèles d'entendre la messe des prêtres qui vivaient ostensiblement avec leurs concubines; enfin, relativement aux simoniaques, il ajouta : « Quant à ceux qui ont été ordonnés pour de l'ar- » gent, notre clémence leur permet de conserver les dignités » auxquelles ils ont été promus, parce que la multitude de ces » ecclésiastiques est si grande, que nous nous exposerions, en » observant à leur égard la rigueur des canons, à laisser » presque toutes les églises sans prêtres. »

Après la tenue du concile, le pape adressa des lettres sy- nodales aux évêques et aux fidèles des Gaules, pour leur an- noncer les décisions de l'assemblée; il renouvelait les menaces

d'excommunication contre les clercs mariés ou concubinaires, et contre les clercs et les moines apostats qui abandonnaient l'Église ou leurs couvents pour embrasser la vie laïque. Enfin, il anathématisait les gens de guerre qui détroussaient les pèlerins et rançonnaient les prêtres lorsqu'ils étaient sans armes : cette dernière considération est assez singulière, et prouve que le clergé faisait la guerre. Le pape terminait en condamnant aux feux éternels les seigneurs qui violaient la franchise des églises à soixante pas autour de leur enceinte, et à trente pas autour de celle des chapelles. A cette époque, les simples oratoires n'étaient pas aussi sacrés que les basiliques, et plus l'édifice était considérable, plus son degré de sainteté était élevé.

Nicolas parvint enfin à faire tomber dans un piége Bérenger, l'illustre professeur de Tours; il l'attira à Rome sous prétexte de lui faire expliquer sa doctrine sur l'Eucharistie. mais aussitôt qu'il eut mis le pied en Italie, il fut jeté en prison, soumis à des traitements rigoureux, et enfin menacé d'expirer dans les tortures, s'il ne consentait à présenter au pape une abjuration signée de sa main, et conçue en ces termes : « Moi, Bérenger, indigne archidiacre de l'é-
» glise de Saint-Maurice d'Angers, connaissant la vraie foi
» catholique, j'anathématise toutes les hérésies et principa-
» lement celle que j'ai professée jusqu'à ce jour, par laquelle
» je prétendais soutenir que le pain et le vin placés sur l'autel
» pendant le saint sacrifice, n'étaient après leur consécration
» que le sacrement, et non le véritable corps et le véri-
» table sang de Jésus-Christ. Maintenant je suis d'accord
» avec la sainte Église romaine et le siége apostolique, et je

» professe sur le sacrement de l'autel la même foi que le
» pape Nicolas. Je crois que le pain et le vin sont après la
» consécration le véritable corps et le véritable sang du Christ;
» qu'ils sont touchés et divisés par les mains du prêtre et par
» les dents des fidèles : je le jure par la sainte Trinité, dé-
» clarant anathématisés ceux qui combattent ces croyances
» par leurs dogmes et par leurs sectateurs, et me condamnant
» moi-même avec toute la sévérité des canons, si j'entrepre-
» nais jamais de révoquer les sentiments déclarés dans cette
» profession de foi, que j'ai lue, méditée et souscrite volon-
» tairement. »

Bérenger signa cette formule d'abjuration, et brûla lui-même, en présence du pape et de son conseil, les ouvrages qu'il avait écrits sur l'Eucharistie. Nicolas adressa aussitôt dans toutes les villes d'Italie, de la Gaule et de la Germanie, d'Espagne et d'Angleterre, les actes qui renfermaient la rétractation solennelle de Bérenger; ensuite il le combla d'honneurs et le remit en liberté, lui promettant le premier évêché vacant de la Gaule. Mais celui-ci ne fut pas plus tôt rentré en France, qu'il protesta contre le serment qui lui avait été arraché par la violence, et il s'éleva avec plus de force qu'auparavant contre la tyrannie du saint-siége.

En effet Bérenger n'était pas hérétique, il ne disait pas que le pain et le vin perdaient leur nature après la consécration du prêtre; il prétendait seulement que Jésus-Christ n'était pas réellement présent sous les apparences du pain et du vin, et qu'il n'était que fictivement dans l'Eucharistie; parce que, affirmait-il, Dieu ne pouvait être transformé en pain et en vin, ni ces substances devenir Dieu. Un siècle plus tard, e

célèbre Rupert concilia ces deux idées contradictoires en créant le système de l'impanation, qui consiste à dire que la substance du pain n'est pas détruite dans le sacrement de l'Eucharistie, mais que le corps de Jésus-Christ est mêlé au pain consacré.

Le saint-père ne fut pas plus heureux dans ses projets contre les Normands qu'il ne l'avait été dans sa lâche persécution contre le savant Bérenger ; il fut obligé de renoncer à l'espérance d'expulser de l'Italie ses terribles voisins : alors il changea de politique, et résolut de transformer en défenseurs du saint-siége ceux-là mêmes qui s'en étaient montrés les plus ardents ennemis. A cet effet, il se rendit dans la Pouille, et convoqua un concile dans la ville de Melfe, où les Normands envoyèrent leurs députés. Nicolas concéda à Robert Guischard, leur chef, toute la Pouille et toute la Calabre, à l'exception de Bénévent; il donna la principauté de Capoue à Richard, et lui abandonna la Sicile, dont il avait déjà commencé la conquête sur les Sarrasins. Le pape leva ensuite l'excommunication qu'ils avaient encourue sous Léon IX, et leur permit d'envoyer leurs enfants dans les colléges de Rome : les Normands prêtèrent serment de fidélité au saint-siége, jurèrent de s'armer pour sa défense, et Robert s'engagea personnellement envers le pontife à lui payer une redevance annuelle de douze deniers, monnaie de Pavie, pour chaque paire de bœufs qui labouraient ses domaines.

Tel fut le commencement des états de Naples et de Sicile, et l'origine du droit que les pontifes s'arrogèrent sur ces royaumes : le saint-siége dut cette augmentation considérable dans son temporel à la position des Normands, qui se

déclarèrent vassaux du pape pour éviter que l'empereur ne voulût revendiquer une partie des provinces dont ils s'étaient emparés, et afin de se mettre à l'abri des envahissements des seigneurs voisins, qui ne pouvaient leur déclarer la guerre sans s'exposer aux foudres de l'Église.

Après la tenue de cette assemblée, Nicolas ordonna à ses nouveaux alliés de réunir leurs troupes et de ravager les terres de Préneste, de Tusculum et de Nomento, dont les habitants s'étaient révoltés contre le saint-siége; ensuite, toujours à l'instigation du pape, les Normands traversèrent le Tibre et mirent à feu et à sang la ville de Galère et tous les châteaux du comte Gérard, pour le punir de ce qu'il prélevait un tribut sur les pèlerins et sur les évêques qui traversaient ses domaines pour se rendre à la ville sainte. Ainsi les Normands devinrent les instruments dont se servirent les papes pour délivrer l'Église des petits seigneurs qui la tyrannisaient depuis de longues années.

Nicolas envoya en France deux légats qui assistèrent au couronnement de Philippe Ier, fils aîné du roi Henri, qui fut sacré par Gervais, métropolitain de Reims : c'est le premier sacre des rois de la troisième race dont nous ayons conservé l'acte authentique. Les ambassadeurs du saint-siége tinrent à cette occasion plusieurs conciles dans les Gaules, et ils firent approuver les canons qu'ils avaient apportés de Rome, afin d'arrêter la simonie et l'incontinence du clergé.

En Angleterre, Aldred, archevêque d'York, abusant de la faiblesse du roi Édouard, lui avait persuadé que, selon la coutume du clergé italien, il était permis de cumuler les évêchés et les abbayes; et en conséquence il s'était fait adjuger

des revenus et des terres considérables; mais son avarice ayant excité l'indignation générale, il fut obligé de se rendre à Rome, accompagné des prélats Gison de Néli, Gauthier d'Herford et Tostin, comte de Northumberland, beau-frère du roi. Le pape dépouilla Aldred de toute dignité ecclésiastique, non-seulement parce qu'il était simoniaque, mais encore à cause de son extrême ignorance, et il accorda au contraire à Gison et à Gauthier la confirmation de l'épiscopat. Il combla surtout d'honneurs et de présents le comte Tostin, et le fit siéger à sa droite dans les assemblées et dans les festins jusqu'au moment où les pèlerins voulurent retourner dans leur pays.

Malheureusement le jour de leur départ, lorsqu'ils n'étaient encore qu'à quelques milles de Rome, ils furent attaqués par des voleurs qui leur enlevèrent tout ce qu'ils possédaient, et ne leur laissèrent que les vêtements indispensables. Ils revinrent aussitôt sur leurs pas et traversèrent la ville sainte en ce piteux état, poursuivis jusqu'au palais de Latran par les huées de la populace. Mais le comte Tostin, furieux de cette aventure, s'emporta en paroles outrageantes contre le pontife; il l'accusa d'être d'intelligence avec les voleurs pour dépouiller les pèlerins; et lui demanda quelle était la puissance de ses excommunications, si, aux portes mêmes de Rome, les seigneurs italiens pouvaient impunément les mépriser; il le menaça de toute la colère du roi d'Angleterre et de faire supprimer le denier de saint Pierre, que les peuples de son royaume avaient la stupidité de lui payer.

Nicolas, effrayé de cette dernière menace, s'empressa de

remplacer les objets qui avaient été volés aux illustres pèlerins; il consentit même à rendre le pallium à l'archevêque Aldred, pour s'en faire un partisan, et il les fit accompagner par une nombreuse escorte et par des légats chargés de présenter des excuses au roi Édouard sur cet événement malheureux.

Quelques mois après, le pape fit un nouveau voyage à Florence; mais à peine fut-il arrivé dans cette ville, qu'une fièvre violente s'empara de lui, et l'enleva en quelques heures, au commencement du mois de juillet 1061. Il fut enterré dans l'église de Sainte-Raparate.

L'évêque Mainard exalte les grandes vertus de Nicolas, et il affirme que le saint-père ne passait pas un jour sans laver les pieds à douze pauvres. Baronius ajoute qu'il eût mieux fait de nourrir ces infortunés que de parodier l'humilité du Christ par une cérémonie ridicule.

ALEXANDRE II,

161ᵉ PAPE.

CONSTANTIN DUCAS, ROMAIN DIOGÈNE, empereurs d'Orient.	PHILIPPE Iᵉʳ, roi de France.

Luttes entre les factions. — Vacance du saint-siége. — Les cardinaux consacrent un pape. — Le nouveau pontife est intronisé sous le nom d'Alexandre II. — La faction opposée envoie une députation à l'empereur. — Diète générale à Bâle. — Élection d'un antipape.

Après la mort de Nicolas, le clergé, le peuple et les nobles se partagèrent en deux factions puissantes, et procédèrent à l'élection d'un nouveau pontife au milieu des troubles et des séditions. Hildebrand, ce moine opiniâtre que nous avons vu, sous les pontificats précédents, s'emparer de la direction de toutes les affaires politiques du saint-siége, voulut profiter du décret de Nicolas relativement à l'élection des papes, et enlever à l'empire le droit de choisir le chef de l'Église.

La minorité du roi Henri lui paraissait une circonstance favorable pour secouer le joug des empereurs et rétablir l'indépendance électorale de la cour de Rome. Il fit partager ses sentiments aux cardinaux et à la plus grande partie des évêques, qui avaient les mêmes intérêts, et tous résolurent de consacrer le nouveau chef de l'Église sans soumettre sa nomination à l'approbation du prince Henri.

Mais les comtes de Toscanelle et de Galère, ainsi que les autres seigneurs de la faction opposée, ayant des intérêts différents, entreprirent de ressaisir l'autorité qu'ils avaient perdue sous le pontificat de Nicolas; à cet effet ils se déclarèrent ouvertement les défenseurs des droits du prince; ils introduisirent des soldats dans leur palais pour intimider le clergé, et s'unirent au cardinal Hugues, commissaire de l'empire, protestant qu'ils s'opposeraient à toutes les tentatives qui tendraient à renverser les prérogatives de la couronne.

Hildebrand, surpris de cette opposition formidable, n'osa point procéder à l'élection d'un pape; cependant il envoya en Allemagne plusieurs ambassadeurs chargés de remettre des lettres à l'impératrice Agnès, pour obtenir l'autorisation de convoquer un synode et de nommer un pontife d'après le nouveau mode d'élection. Après trois mois d'absence, les délégués revinrent d'Allemagne sans avoir obtenu audience à la cour, et ils rapportèrent leurs dépêches scellées. Alors Hildebrand résolut de passer outre et prit une mesure énergique; il fit entrer dans Rome des troupes normandes commandées par le prince de la Pouille; ensuite il convoqua les cardinaux et les seigneurs de son parti, et proposa à l'assemblée d'élire souverain pontife Anselme, évêque de Lucques. Le prince Robert Guischard et l'abbé Didier appuyèrent cette motion; le concile proclama Anselme chef de l'Église, et le lendemain, le nouveau pape fut consacré sous le nom d'Alexandre II.

Les comtes de Toscanelle et de Segni n'ayant pu s'opposer à son intronisation, dépêchèrent aussitôt au roi de Germanie

et à l'impératrice des ambassadeurs qui se joignirent à ceux de Lombardie, que Guibert de Parme envoyait à Agnès.

Lorsque les ambassadeurs furent arrivés en Allemagne, le roi Henri et son conseil décidèrent que dans une question aussi importante il était nécessaire de convoquer une diète générale. Presque tous les prélats germains ou lombards se réunirent à Bâle, où le roi fut couronné de nouveau en présence des seigneurs et des évêques, qui lui conférèrent le titre de patrice des Romains. Ensuite les chefs du clergé de Verceil et de Plaisance se portèrent les accusateurs d'Alexandre II, qui par son élection avait violé ouvertement les droits sacrés du roi de Germanie ; ils le déclarèrent déchu du saint-siége, et proposèrent pour le remplacer Cadalus ou Cadalous Palavien, prélat de Parme, qui fut proclamé à l'instant même souverain pontife ; trois évêques le consacrèrent sous le nom d'Honorius II, et il se revêtit aussitôt des ornements pontificaux.

A cette époque vivait au monastère de Lucéole, en Ombrie, un cénobite appelé saint Dominique le Cuirassé, qui portait au lieu de cilice une cuirasse de fer. Les ermites de Lucéole étaient au nombre de dix-huit ; ils ne buvaient que de l'eau, n'usaient d'aucune graisse pour assaisonner leur nourriture, et ne mangeaient rien de cuit, excepté le dimanche ; ils jeûnaient au pain et à l'eau les six autres jours, et passaient les nuits entières en prières. Ils gardaient un silence absolu pendant toute la semaine, et le jour du Seigneur seulement, entre vêpres et complies, la règle les autorisait à échanger quelques paroles religieuses. Saint Dominique ne trouvant pas cette discipline assez rigoureuse,

redoubla encore la rigidité du jeûne ; il s'infligeait des macérations cruelles ; l'hiver il couchait sur la terre glacée de sa cellule, les pieds et les jambes nus, n'ayant pour couvrir son corps qu'une chemise de mailles de fer sur laquelle il endossait sa cuirasse ; il se déchirait le visage, le col et les jambes, avec des verges et des épines ; et on raconte qu'un soir il se présenta à son abbé la figure ensanglantée, et se jeta à ses pieds en criant : « Mon père, je m'accuse d'avoir » vécu en homme charnel ; imposez-moi une sévère péni» tence. » Le vénérable abbé chercha à calmer la douleur violente du moine, et lui demanda s'il avait mangé des œufs ou du fromage ? « Non, mon père, répondit le Cuirassé. — » Serait-ce du poisson ou du fruit ? — Je les abandonne aux » malades ; mais j'ai mangé du fenouil avec mon pain ! » Étrange aberration de l'esprit humain !

Dominique récitait chaque jour douze psaumes quatre-vingts fois de suite, les bras étendus en croix, et il ajoutait les cantiques, les hymnes, le symbole de saint Athanase et les litanies. Quelques années avant sa mort, ayant expérimenté que les lanières de cuir étaient plus rudes que les verges, il s'accoutuma à cette nouvelle discipline. Les macérations et l'usage de sa cotte de mailles lui avaient rendu la peau noire comme celle d'un nègre. Il portait encore sous sa cuirasse huit cercles de fer qu'il serrait avec des boucles jusqu'à ce qu'ils pénétrassent dans les chairs. Cette affreuse pénitence ne l'empêcha pas d'atteindre une extrême vieillesse ; il mourut l'an 1062, et fut enterré dans sa cellule avec sa cuirasse et sa cotte de mailles. Nous avons cité cet exemple, qui est remarquable, et qui montre jusqu'où peut aller l'excès du fanatisme !

HONORIUS II,

PAPE OU ANTIPAPE.

CONSTANTIN DUCAS,	PHILIPPE Ier,
ROMAIN DIOGÈNE,	roi
empereurs d'Orient.	de France.

Vices du nouveau pontife. — Le pape Alexandre s'enfuit de Rome. — Enlèvement de l'empereur. — L'impératrice Agnès est déposée par Alexandre II. — Schisme de Florence. — Concile de Rome. — Légation de Damien à Florence. — Épreuve du feu. — Pierre Aldobrandin traverse miraculeusement les flammes d'un bûcher ardent. — Suite du schisme de Florence. — Concile de Mantoue. — Honorius II entre dans Rome. — Honorius est trahi par Cencius, qui le retient prisonnier dans le château Saint-Ange. — L'antipape est forcé de quitter Rome sous des habits de pèlerin. — Mort d'Honorius.

Le nouveau pontife, que plusieurs chronologistes désignent sous le nom d'antipape, était concubinaire, et déjà il avait été condamné pour crimes de concussion et d'adultère dans les conciles de Pavie, de Mantoue et de Milan.

Lorsque Pierre Damien eut appris l'élection d'Honorius, il lui adressa la lettre suivante : « Jusqu'à ce jour, mon frère, » les témoins de vos mauvaises actions étaient les habitants » d'une seule ville de l'Italie. Maintenant vos crimes seront

» publiés dans toute l'étendue de l'Italie, de la France, de » l'Angleterre, de l'Espagne et de la Germanie.... »

Cadalous, sans s'inquiéter des mécontents, s'occupa de lever une armée, afin d'entrer de vive force dans la ville sainte; d'abord il acheta à prix d'or les partisans d'Alexandre; ensuite par leur entremise il entretint des intelligences dans la ville; et au jour convenu, il se présenta tout à coup aux portes de Rome, à la tête de ses troupes.

Alexandre, abandonné par sa faction, qui s'était presque entièrement vendue à son ennemi, quitta aussitôt le palais de Latran, et s'embarqua sur le Tibre pour se rendre en Toscane par la mer, afin de ramener avec lui le duc Godefroi et les vassaux de ses domaines. En effet, l'ambitieux duc se laissa éblouir par l'espoir de recevoir du pape la couronne impériale; il rassembla à la hâte les troupes qu'il avait sous la main, et marcha sur Rome pour combattre les bandes de Cadalous, qui étaient encore campées dans les prairies de Néron, auprès du Vatican.

De son côté, Didier, abbé du Mont-Cassin, avait fait distribuer des tonnes d'or en l'absence du saint-père, et avait rallié les Romains autour de lui pour repousser les partisans d'Honorius; mais ayant osé faire une sortie jusqu'au camp de l'antipape, qu'il espérait surprendre sans défense, il fut repoussé vigoureusement et ses troupes taillées en pièces. Cadalous en fit un massacre épouvantable; il poursuivait même les fuyards jusqu'aux portes de Rome, lorsque survint Godefroi : celui-ci chargea avec ses vieux soldats l'armée d'Honorius, la prit en flanc et la mit en pleine déroute. L'antipape lui-même tomba au pouvoir des ennemis; mais par

la promesse d'une forte rançon il détermina les officiers qui le gardaient à lui rendre la liberté : Honorius se retira dans la ville de Parme, où il conserva malgré sa défaite le titre de pape, et l'espérance de remonter sur le trône de l'Église.

Maître du terrain, Alexandre poursuivit activement les menées criminelles qu'il entretenait en Allemagne avec Annon, archevêque de Cologne, afin de placer sur la tête de Godefroi la couronne impériale.

Par ses ordres, Annon envahit la demeure du jeune roi Henri à la tête d'une troupe armée, l'enleva malgré ses prières et ses larmes, et le fit conduire dans le palais épiscopal. Ensuite il convoqua une diète générale dans laquelle il se fit déférer le gouvernement de l'empire pendant la minorité de Henri; il confirma solennellement l'élection du pape Alexandre, et condamna celle de Cadalous comme étant opposée aux lois de l'Église; enfin l'impératrice fut déposée de la régence et contrainte à faire un pèlerinage à Ravenne pour demander au souverain pontife le pardon de ses crimes. Agnès obéit et vint se jeter aux pieds du saint-père, le conjurant avec larmes de lui prescrire une pénitence pour racheter auprès du Christ les nombreux péchés qu'elle avait commis.

Alexandre se montra indulgent pour les fautes de la belle affligée; on raconte même qu'il en devint éperdument amoureux, et qu'il lui donna la direction d'un monastère situé près de la basilique de l'Apôtre, où elle vécut quinze ans. Elle fut canonisée après sa mort, sans doute parce que les prêtres la trouvèrent sanctifiée par ses amours avec un pape.

A la même époque, Florence devint le théâtre de séditions violentes qui éclatèrent entre l'évêque de la ville et Jean Gualbert, abbé de la nouvelle communauté de Vallombreuse. Ce religieux prétendait que le prélat étant simoniaque et par conséquent hérétique, n'avait pas le pouvoir d'administrer les sacrements ni d'ordonner des prêtres; dans son zèle furibond, il parcourait les rues de Florence avec ses moines, proclamant que l'évêque Pierre était un infâme souillé de tous les crimes, et que le peuple devait chasser ce prêtre indigne du temple du Seigneur.

Pierre, pour arrêter les déclamations de ces fanatiques et les frapper de crainte, se rendit au monastère de Vallombreuse avec des gens armés, fit saisir les moines les plus exaltés, et après les avoir dépouillés de leurs vêtements, les fit frapper de verges. Les religieux n'osèrent plus sortir de leur couvent; mais ils envoyèrent secrètement des ambassadeurs à Rome pour demander la convocation d'un concile, afin qu'ils pussent dénoncer Pierre de Pavie comme un simoniaque, un concubinaire et un meurtrier; offrant même de marcher dans un brasier ardent pour montrer la vérité de leurs accusations. Dans ces temps de troubles, le pape ne pouvant s'exposer au mécontentement des évêques, refusa d'accueillir les plaintes des religieux, et il rendit le décret suivant : « D'après les canons du synode de Chalcédoine, nous ordonnons aux moines, quelque vertueux qu'ils soient, de » ne jamais montrer leur sainteté en public, et, conformément à la règle de saint Benoît, de rester toujours enfermés dans leur cloître; enfin, nous leur défendons, sous » peine d'anathème, de se présenter jamais dans les châ-

» teaux et dans les villes, même lorsqu'ils y seraient appelés » par le peuple ou par les seigneurs. »

Après la tenue du concile, il envoya le cardinal Pierre Damien à Florence, afin d'apaiser les murmures du peuple. Dans un de ses discours, cet ecclésiastique représenta aux citoyens qu'ils faisaient paraître une présomption coupable en voulant déposer un évêque qui n'était ni condamné ni même accusé juridiquement, mais seulement soupçonné par des moines insubordonnés qu'il avait voulu faire rentrer dans le devoir; et il les engagea à repousser les conseils du fanatique abbé de Vallombreuse. Mais ces sages conseils ne firent qu'augmenter les désordres; saint Jean Gualbert sortit à la tête de sa communauté, et vint jusqu'à la demeure de Damien, qu'il chargea d'outrages, le traitant d'ambitieux, de simoniaque et d'hérétique; et il appela le peuple aux armes pour chasser le prélat et son indigne suppôt. De son côté, Pierre se prépara à résister par la force aux bandes armées qui parcouraient Florence, menaçaient d'incendier la ville et d'égorger les partisans de l'évêque.

Enfin le duc Godefroi prit des mesures vigoureuses pour faire cesser le tumulte; il menaça les moines de les faire tous pendre aux arbres de leur abbaye, s'ils ne se retiraient promptement dans leur solitude. Cette menace eut un plein succès; néanmoins la tranquillité ne fut pas entièrement rétablie dans le peuple; et le lendemain une foule innombrable se rendit au monastère de Saint-Sauveur, pour conjurer les moines de rendre la paix à la ville en se soumettant au jugement de Dieu et en traversant un bûcher enflammé, comme ils en avaient fait la proposition au sou-

verain pontife. Les moines consentirent avec joie à se soumettre à cette épreuve terrible, et ils indiquèrent le mercredi de la première semaine de carême de l'année 1063 pour le jour de cette extraordinaire cérémonie.

Pierre Aldobrandin, religieux d'une grande sainteté, fut désigné comme choisi par Dieu pour représenter la communauté dans cette circonstance solennelle. Au jour convenu, on éleva deux grands bûchers, chacun de trente pas de longueur et de dix pieds de hauteur, entre lesquels on ménagea un petit sentier de trois pas de largeur, rempli de menu bois extrêmement sec, et disposé pour être bientôt réduit en charbons ardents. Les frères s'étant rendus processionnellement dans une basilique voisine de la place où se trouvait le bûcher, Pierre Aldobrandin célébra une messe solennelle, après quoi les moines s'avancèrent sur deux rangs, la croix en tête et des cierges à la main; ils entourèrent les bûchers en chantant des cantiques, et y mirent le feu. Les bois, entremêlés de sarments et de fagots desséchés, s'enflammèrent en peu d'instants, et la chaleur devint si forte, que les religieux furent obligés de quitter la place qu'ils occupaient.

Alors la multitude innombrable qui assistait à ce spectacle vit Pierre Aldobrandin approcher seul de ces brasiers ardents, quitter la chasuble avec laquelle il avait célébré le divin mystère, et d'un pas grave s'avancer vers les bûchers, tenant d'une main la croix, et de l'autre son mouchoir pour essuyer la sueur qui couvrait son front. Lorsqu'il fut arrivé devant le sentier qui séparait les deux foyers, et qui se trouvait rempli de charbons ardents jusqu'à la hauteur du genou, il s'arrêta et fit le signe de la croix. Le peuple était dans un

recueillement solennel!!! Alors un des religieux s'adressant à la foule, somma les citoyens, les clercs et les nobles de faire le serment d'abandonner la cause de l'évêque, si leur frère sortait sain et sauf de cette terrible épreuve. Tous le jurèrent.

Aussitôt Aldobrandin entonna un chant religieux pour supplier Dieu de le préserver au milieu des flammes, comme autrefois il avait préservé de tout mal les trois jeunes hommes, ses prophètes, dans la fournaise de Babylone.

« Ensuite, ajoute Baronius, on le vit les pieds nus entre » les deux bûchers embrasés, qui laissaient échapper d'im- » menses tourbillons de flammes, au milieu desquelles il mar- » chait majestueusement comme s'il eût été sur des roses » dans une belle allée garnie d'arbres, et rafraîchie par une » brise dont le souffle aurait tempéré les ardeurs du soleil. » Les flammes ondoyantes semblaient poussées doucement » par une puissance miraculeuse, dans les plis de son aube, » qu'elles enflaient comme une voile, en la rendant d'une » blancheur plus éclatante que celle de la neige; elles fai- » saient voltiger les franges de son manipule, les extrémités » de son étole, ses cheveux et les poils de sa barbe, sans » laisser aucune trace.

» On remarqua même, dit l'historien, qu'au moment où » Aldobrandin entra dans le bûcher, le feu perdit l'énergie » dévorante de sa chaleur, et ne conserva que sa lumière » étincelante pour éclairer le triomphe du saint moine. » Lorsqu'il fut parvenu à l'autre extrémité, Aldobrandin » s'aperçut qu'il avait laissé tomber son mouchoir au mi- » lieu du sentier; il retourna tranquillement sur ses pas, ra-

» massa son mouchoir, et sortit radieux des bûchers. Aussitôt les assistants entonnèrent les louanges de Dieu; et » ayant élevé Aldobrandin sur leurs épaules, ils le portèrent » en triomphe à son monastère de Saint-Sauveur. Ensuite » les moines envoyèrent au pape la relation de cet événement » merveilleux, et le supplièrent de nommer un nouveau » prélat pour remplacer l'indigne évêque qui avait été condamné par le jugement de Dieu. »

Maimbourg affirme que cette aventure fabuleuse est attestée d'une manière si authentique, qu'on ne saurait la révoquer en doute : cependant Alexandre II, qui connaissait probablement le secret de traverser les flammes, repoussa encore leur demande, et répondit, en politique habile, qu'il ne voulait pas combattre l'exactitude d'un miracle accompli en présence de toute une ville, et qui était confirmé par les attestations des moines, du clergé, des grands et des magistrats; et que d'ailleurs il ne pourrait contester sa réalité sans discréditer la religion aux yeux des fidèles; qu'il félicitait donc le vénérable abbé de posséder dans son couvent un moine dont la sainteté avait mérité de Dieu une marque aussi éclatante de sa protection. Il ajoutait qu'après cette manifestation éclatante, il aurait déjà déposé l'évêque de Florence, si celui-ci ne lui eût écrit qu'il voulait également tenter l'épreuve du feu, s'engageant à exécuter le miracle au même lieu et de la même manière que saint Aldobrandin. « Mais je n'ai pas voulu lui accorder cette faveur, disait » le saint-père, dans la crainte que Dieu, en opérant un second miracle, ne vous enlevât la gloire que votre monastère » vient d'acquérir. Nous avons même usé de rigueur contre

» l'évêque Pierre, et nous lui avons ordonné de s'absenter » de Florence pendant quelques mois; cependant nous ne » pouvions plus le suspendre des fonctions épiscopales après » lui avoir refusé de tenter à son tour le jugement de Dieu. » Nous vous exhortons donc, dans l'intérêt de votre com- » munauté, à calmer le peuple et à vous préparer à recevoir » dignement votre prélat à son retour. » Les moines redoutant qu'une nouvelle épreuve ne fît connaître leur fourberie, s'empressèrent de publier que l'évêque s'était amendé, et que Jésus-Christ lui avait pardonné à la prière d'Aldobrandin.

Ce saint religieux, que l'on appela dans la suite Petrus Igneus ou Pierre de feu, était d'une ignorance extrême, et remplissait dans son couvent les fonctions de gardeur de vaches : on le nomma cependant abbé d'un autre monastère, et lorsque le cardinal Hildebrand devint pape, il le fit cardinal évêque d'Albano, afin de se servir du crédit qu'il s'était acquis en Italie depuis son fameux miracle.

L'antipape Cadalous se maintenait toujours à Parme; et à force d'intrigues, il parvint même à faire entrer dans son parti le duc Godefroi, la première cause de son expulsion de Rome : ce prince, mécontent des lenteurs d'Alexandre, qui ne remplissait pas la promesse qu'il lui avait faite de placer sur sa tête la couronne impériale, résolut de conduire Honorius dans la ville sainte, et de l'introniser l'épée à la main. Pierre Damien, instruit des projets du duc de Lorraine, lui adressa une lettre énergique, pour l'exhorter à abandonner ses projets de révolte contre le pape Alexandre. En même temps l'archidiacre Hildebrand écrivit une lettre au roi Henri, ou plutôt à l'archevêque Annon, qui s'était fait déclarer ré-

gent du royaume : il avertissait la cour d'Allemagne des desseins ambitieux de Godefroi, de son alliance avec Cadalous, et il ajoutait : « La puissance royale et la puissance sacerdo-
» tale sont unies en Jésus-Christ dans le ciel ; elles doivent
» également former une alliance indissoluble sur la terre ; car
» chacune a besoin du concours de l'autre pour dominer les
» peuples. Le sacerdoce est protégé par la force de la royauté,
» et la royauté est appuyée par l'influence du sacerdoce ; le
» roi porte l'épée pour frapper les ennemis de l'Église, le
» pape porte les foudres de l'anathème pour terrasser les en-
» nemis du souverain. Que le trône et l'Église s'unissent
» donc, et le monde entier subira leur loi ! »

Annon craignant de perdre la puissance souveraine si le duc de Lorraine parvenait à l'empire, se détermina à se rendre à Rome pour faire condamner Honorius par un concile général, afin qu'il n'eût plus le droit de consacrer légitimement l'empereur ; il abandonna aussitôt l'Allemagne, traversa la Lombardie, la Toscane, et arriva dans la ville sainte sans même avoir prévenu le saint-père de sa visite.

Dans la première entrevue, l'archevêque apostropha durement le pape, et lui demanda pourquoi il avait accepté le pontificat sans l'ordre et sans le consentement du roi, qui seul avait le droit de nommer les pontifes. Mais l'archidiacre Hildebrand et les évêques qui étaient présents se récrièrent contre cette prétention, et répondirent au métropolitain que, selon les canons, les souverains temporels n'avaient aucun droit sur l'élection des papes ; ils citèrent, à l'appui de leur assertion, de nombreuses décrétales et plusieurs passages des Pères : Annon, à ce que rapporte Damien, se rendit à cette

opinion; il reconnut que les cardinaux seuls avaient le pouvoir d'élire les papes, et il s'engagea à reconnaître Alexandre comme chef légitime de l'Église au nom de Henri IV, si le saint-père consentait à se justifier dans un concile du crime de simonie dont il était accusé.

Tous les prélats de Rome et de la Lombardie furent invités à se rendre à Mantoue, où devait se tenir le synode : Alexandre, défendu par Pierre Damien, fut reconnu innocent, et Honorius II fut condamné comme simoniaque et concubinaire par cette assemblée de prêtres sacriléges. Néanmoins, les foudres ecclésiastiques n'épouvantèrent point l'intrépide Cadalous; lorsque l'archevêque de Cologne eut quitté l'Italie, il s'approcha des murs de Rome, gagna les capitaines qui gardaient la ville, fit distribuer de l'argent à leurs soldats, et pénétra jusque dans la cité Léonine, dont il s'empara pendant la nuit.

A la nouvelle de ce coup de main, les cardinaux firent sonner toutes les cloches, appelèrent le peuple aux armes, firent ouvrir les celliers de l'Église, et entraînèrent la populace furieuse et gorgée de vin devant la basilique de Saint-Pierre. Les soldats d'Honorius furent tellement épouvantés, qu'ils se sauvèrent du temple, laissant l'antipape presque seul et à la merci de la faction d'Alexandre; mais au moment où les portes de l'église allaient céder sous l'effort des assaillants, Cencius, fils du préfet de Rome, vint au secours d'Honorius avec ses gardes, culbuta les assiégeants, l'enleva de la cité Léonine et le conduisit dans le château Saint-Ange. A peine Cadalous fut-il renfermé dans cette forteresse, que les troupes d'Alexandre, revenant de leur

première surprise, investirent le château et en formèrent le siége, mais inutilement.

Le fourbe Cencius conserva son prisonnier pendant deux ans; au lieu d'être le protecteur d'Honorius, ainsi qu'il l'avait promis, il se fit son geôlier, le menaçant chaque jour de le livrer au pontife Alexandre, afin de lui arracher de l'argent : d'un autre côté, il soutirait des sommes considérables au saint-père en le menaçant de faire évader son compétiteur.

Enfin Honorius, s'étant procuré secrètement des habits de pèlerin, s'échappa pendant la nuit et arriva au bourg de Barette, d'où il gagna Parme. Cadalous continua à exercer dans cette ville les fonctions pontificales; il consacra des évêques, composa des bulles et excommunia Alexandre II; mais il n'eut pas la satisfaction de renverser son compétiteur, une maladie grave, causée par les privations et par les mauvais traitements dont Cencius l'avait accablé, le conduisit au tombeau vers la fin de l'année 1066.

La plupart des auteurs ecclésiastiques désignent Cadalous sous le nom d'antipape, non à cause de l'irrégularité de son élection, car ils avouent que celle d'Alexandre n'était pas canonique, et que tous deux étaient des intrus sur le saint-siége; mais ils le rejettent du catalogue des pontifes à cause de la corruption de ses mœurs. Nous blâmons cette sévérité extraordinaire; car si l'on ne pouvait compter au rang des papes légitimes que ceux qui ont été vertueux, on réduirait les successeurs de saint Pierre à un si petit nombre, que les adorateurs de la pourpre romaine en seraient anéantis!!!...

ALEXANDRE II.

DEVENU SEUL PAPE.

CONSTANTIN DUCAS,	PHILIPPE Ier,
ROMAIN DIOGÈNE,	roi
empereurs d'Orient.	de France.

Secte des incestueux. — Abus des excommunications. — Troubles à Milan. — Alexandre introduit en Espagne le rite latin à la place du rite mozarabique. — Discussions entre l'empereur Henri et le pontife. — Alexandre vend ses absolutions. — Révolutions en Angleterre. — Le pontife fait une constitution pour la Grande-Bretagne. — Droit de dîmes attribué à l'archevêque de Mayence. — Le pape cite l'empereur à comparaître à Rome pour y être jugé. — Mort d'Alexandre.

Pendant que le pontife Honorius II et son compétiteur se disputaient le trône de saint Pierre, de grands troubles agitaient l'Italie au sujet des mariages défendus par l'Église à différents degrés de parenté, et que permettaient néanmoins les lois séculières. Alexandre ayant convoqué un concile pour décider cette importante question, l'assemblée, composée d'évêques et de légistes, après avoir longtemps examiné les lois civiles et les canons, conclut que l'on devait compter les degrés de parenté selon l'ancienne coutume de l'Église, et défendit, sous peine d'anathème, de contracter des mariages entre parents avant la septième génération. Malgré cette dé-

cision ridicule rendue par le saint-siége, les Italiens continuèrent à suivre les usages des provinces : de là prit naissance une secte que l'on nomma la secte des incestueux.

« Ce dédain des foudres ecclésiastiques, affirme Damien, » vient de l'abus que les papes font de cette punition terrible. » Dans toutes les décrétales on prononce la peine d'anathème » contre ceux qui refuseront de se soumettre aux ordres des » pontifes; ce qui envoie dans les enfers un nombre infini » d'âmes chrétiennes, avant même qu'elles aient aperçu la » faute qu'elles ont commise. Ainsi, c'est tendre des piéges à » ceux qui croient marcher en sûreté. Dans les tribunaux sé» culiers on proportionne la peine au délit, par la privation » de la liberté, par la confiscation des biens, ou simplement » par une amende; mais dans l'Église, pour la moindre con» travention, on est séparé de Dieu même; ce qui ferait sup» poser que tous les péchés sont égaux, à l'exemple des stoï» ciens. Saint Grégoire et les premiers pontifes n'en ont pas » usé de cette manière; ils ne prononçaient l'anathème qu'en » matière de foi : suivons donc leur exemple, et mettons dans » nos décrétales l'amende pécuniaire ou quelque autre peine, » contre les transgresseurs des lois du saint-siége. »

Les sages conseils de Damien ne furent point écoutés, et les papes continuèrent à inonder les royaumes de leurs bulles d'excommunication. Après la mort de son compétiteur, Alexandre II poursuivit avec acharnement les ecclésiastiques qui avaient embrassé le parti de Cadalous, et il ne leur laissa ni trêve ni repos qu'il ne les eût tous soumis à son autorité. Le duc Godefroi lui-même fut obligé de rechercher l'alliance du pontife, et afin de lui faire oublier la protection qu'il avait

accordée à Honorius, il consentit à déclarer la guerre aux Normands, qui, au mépris des traités, s'étaient emparés de plusieurs places des états de l'Église.

Cette guerre fut promptement terminée : Godefroi, après quelques escarmouches, refoula ces peuples devant lui jusqu'aux environs d'Aquin; comme ils se trouvaient acculés à des montagnes sans pouvoir continuer leur retraite et sans oser livrer bataille à un ennemi aussi puissant, ils lui demandèrent la paix, offrant de restituer au pape tous les domaines qu'ils avaient usurpés, et de payer une somme considérable pour les frais de la guerre. Ces conditions furent acceptées, et Godefroi rentra dans son duché avec la bénédiction du saint-père.

Quelques troubles éclatèrent ensuite à Milan à l'occasion des violentes déclamations du moine saint Arialde, qui, voulant imiter Aldobrandin, accusait publiquement Guy, son métropolitain, d'adultère et de sodomie, afin de le faire déposer de son siége.

Arialde, à l'instigation du pape Alexandre et des cardinaux, qui lui avaient ordonné de résister par la violence aux ennemis de Jésus-Christ ou de son vicaire, poussa le peuple à la révolte, et vint lui-même assiéger le palais épiscopal à la tête d'une troupe furieuse; mais Guy ayant pénétré les intentions secrètes du pontife, qui voulait substituer son autorité à la sienne, prit des mesures énergiques; il fit une sortie avec ses hommes d'armes, s'empara du moine, et lui donna la couronne du martyre en le faisant décapiter.

Après cette exécution, le calme se rétablit; mais l'archevêque craignant de nouveaux désordres, se détermina à en-

voyer au pape une lettre de soumission, qu'il fit accompagner de riches présents. L'or fut tout-puissant sur l'esprit d'Alexandre ; non-seulement l'ambassadeur obtint pour Guy l'approbation du saint-père pour la sévérité qu'il avait déployée pendant ces troubles, mais encore il le renvoya avec deux légats, Mainard, cardinal-évêque de Sainte-Rufine, successeur d'Humbert, et Jean, prêtre-cardinal, qui remirent le pallium au métropolitain de Milan.

Ensuite les députés publièrent cette singulière constitution : « Les clercs et les laïques qui nous avaient fait » serment de réprimer les déplorables désordres du clergé » de Milan, et qui, sous ce prétexte louable, ont brûlé, » pillé, violé et massacré les habitants des villes et des » champs, seront glorifiés dans le ciel ; mais nous leur défendons d'en user ainsi à l'avenir. Actuellement ils doivent » vivre selon la morale chrétienne, et déférer les coupables » à leur archevêque, aux chanoines de leurs églises, ou aux » autres suffragants. Et comme la plupart sont plus touchés » des peines temporelles que des peines éternelles, nous » condamnons ceux qui enfreindront la présente décrétale, » s'ils sont dans le clergé, à payer au saint-père cent livres » de deniers, et nous prononçons contre eux l'interdiction » jusqu'au jour où ils auront payé l'amende ; s'ils sont nobles, » nous les condamnons à payer vingt livres ; s'ils sont vilains, » ils payeront dix livres ; les négociants, cinq, et les autres » à proportion : le tout au profit du saint-siége. »

Alexandre, à l'exemple de ses prédécesseurs, voulut étendre sa domination sur toutes les Églises, et il envoya en Espagne, avec le titre de légat, le cardinal Hugues le Blanc, qui par-

vint à introduire dans le royaume d'Aragon le rite latin au lieu du rite mozarabique, qui était usité dans toute la péninsule. Hugues vint ensuite en Aquitaine ; il convoqua un concile à Auch, et fit confirmer dans cette assemblée l'indépendance du couvent de Saint-Orens, privilége que les moines lui avaient acheté pour des sommes considérables. De là, il se rendit à Toulouse, où il tint un autre synode : les Pères qui composaient la réunion prononcèrent divers jugements contre les simoniaques, rétablirent l'église de Leitoure, qui avait été changée en monastère, et jurèrent une obéissance aveugle au pontife.

L'année suivante, la division éclata entre l'autel et le trône : l'empereur Henri, lassé des désordres de Berthe, sa femme, prit la résolution de la répudier ; il en informa l'archevêque de Mayence, qui approuva sa détermination, et en écrivit au pape, pour qu'il confirmât la dissolution du mariage, ou pour qu'il donnât ses pouvoirs à des légats qui se rendraient à Mayence afin de prononcer dans cette mémorable affaire. Pierre Damien fut choisi par le souverain pontife pour le représenter en Allemagne ; mais au lieu d'apporter le consentement du saint-père au divorce de l'empereur, il vint lui défendre de se séparer de son épouse adultère, et il déposa même le métropolitain de Mayence, parce que, de son autorité privée, il avait consenti à une séparation dont le pape était le seul dispensateur.

Henri, instruit des dispositions hostiles de Damien, quitta aussitôt Mayence et se prépara à rentrer en Saxe ; mais ses favoris lui représentèrent qu'il agissait avec imprévoyance en rompant aussi brusquement une assemblée composée des

premiers seigneurs de ses états, et qu'il devait éviter d'augmenter le nombre des mécontents s'il désirait obtenir une séparation avec l'impératrice. Le prince approuva leurs conseils et se rendit à Francfort, où il convoqua un nouveau synode.

Les Pères s'étant réunis, Pierre Damien, au nom d'Alexandre, prit la parole en ces termes : « Votre conduite, seigneur, » envers votre chaste épouse Berthe est indigne non-seulement d'un souverain, mais encore d'un chrétien. Prenez » garde, prince, de braver les lois divines et humaines qui » vous condamnent; Rome a des armes terribles qui empêcheront que le scandale de votre exemple ne pervertisse » vos sujets, et qui ébranleront votre autorité impériale » jusque dans ses fondements. Je vous ordonne de vous conformer aux ordres suprêmes du pontife; autrement vous » nous forceriez à employer contre vous la sévérité des canons, et à vous retirer cette couronne impériale dont vous » vous êtes déjà montré indigne en trahissant la religion. » Les évêques applaudirent à ce discours, et déclarèrent que le pape agissait sagement, et qu'ils soutiendraient ses décisions.

Henri se leva dans une grande agitation et leur répondit: « Puisque le pape l'ordonne, je me ferai violence, et je » porterai le fardeau de l'adultère pour l'édification de mes » peuples ! »

Le pontife, qui se montrait si intraitable sur la question de divorce, ne manifestait pas la même rigidité dans ses autres jugements; ainsi Herman, évêque de Bamberg, qui avait été excommunié par le saint-siége pour crimes de simonie et d'inceste authentiquement prouvés, continuait, malgré l'ana-

thème qu'il avait encouru, d'exercer les fonctions épiscopales. Alexandre, instruit de cette circonstance, écrivit aux métropolitains Annon et Sigefroy qu'ils eussent à comparaître à Rome avec Herman, afin qu'il fût une seconde fois condamné dans un concile. Les prélats obéirent; mais l'évêque coupable eut soin d'emporter avec lui des sommes considérables, qui adoucirent la colère du pape; et non-seulement Alexandre le rétablit dans sa dignité, mais encore il lui accorda le pallium et tous les priviléges attachés aux siéges archiépiscopaux.

Lambert de Schafnabourg raconte que dans un grand festin que le saint-père donna à ces trois prélats, dans un moment où les fumées des vins généreux avaient troublé sa raison, il avoua qu'il ne regardait pas la simonie comme un crime, et que s'il déposait les prêtres simoniaques et concubinaires, c'était pour leur vendre l'absolution; qu'au contraire il approuvait fort les évêques qui avaient des maîtresses et qui savaient grossir leurs trésors.

Quelques années avant ces événements, une grande révolution s'était accomplie en Angleterre; Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, venait de faire la conquête de cette île. Alexandre s'empressa d'envoyer à l'usurpateur un étendard bénit, avec une bulle d'investiture qui dépossédait Hérald, le roi légitime. Guillaume, pour reconnaître les procédés du saint-siége, ou plutôt par suite d'un pacte conclu avec la cour de Rome, augmenta la taxe de Saint-Pierre, et doubla les dîmes que les Anglais payaient au clergé; en outre, il envoya au pape une grande quantité d'or et d'argent monnayé, des vases sacrés, et l'étendard du roi Hérald, sur le-

quel était brodé un homme armé couvert d'une armure de pierreries.

Bientôt des légats et des moines italiens vinrent s'abattre sur cette nouvelle conquête, et ils établirent sur toutes les Églises la domination pontificale. Rapin Thoiras affirme « qu'ils taillèrent et rognèrent les affaires ecclésiastiques » comme il leur plut. » Lanfranc fut nommé métropolitain de Cantorbéry, Thomas, archevêque d'York, et tous deux se rendirent à Rome l'année suivante pour faire leur soumission au pape. Alexandre, pour les récompenser de leur zèle, leur donna le pallium et les combla d'honneurs, surtout Lanfranc, devant lequel il se leva par déférence, ajoutant : « Je ne vous rends pas cet honneur, mon frère, » parce que vous êtes archevêque de Cantorbéry, mais parce » que j'ai été votre disciple au monastère du Bec. » Il chargea les prélats d'une lettre pour Guillaume le Bâtard, dans laquelle il prodiguait à ce prince les éloges les plus outrés; il terminait ainsi : « Nous vous engageons à suivre les con» seils de Lanfranc pour les intérêts de l'Église; car nous » lui avons accordé toute l'autorité du saint-siége sur les af» faires ecclésiastiques de l'Angleterre. Nous l'autorisons à » conserver les moines dans les cathédrales, et nous défen» dons aux clercs d'employer le secours de la puissance sé» culière pour chasser les religieux de la basilique de Saint» Sauveur de Cantorbéry et des autres églises métropoli» taines. »

Mais pendant que le pontife disposait à son gré du royaume et de l'Église d'Angleterre, Henri IV, irrité contre le saint-siége et contre les évêques qui l'avaient contraint à vivre avec

Berthe, son épouse adultère, se vengeait sur les malheureux peuples des outrages qu'il avait reçus. Le prince entoura de forteresses toutes les villes de la Saxe et de la Thuringe; et après avoir établi dans ces châteaux de nombreuses garnisons, il organisa le pillage des provinces. Par ses ordres les troupes ravagèrent les campagnes, violèrent les filles et les femmes, incendièrent les chaumières et massacrèrent les cultivateurs.

Pour justifier ces violences, Sigefroy, métropolitain de Mayence, conseilla au roi de faire décréter par un concile qu'il était permis aux souverains de vendre ou d'égorger leurs sujets lorsqu'ils ne pouvaient plus payer les impositions. Cette affreuse assemblée fut convoquée à Erford pour le 10 mars 1073, et des prêtres osèrent déclarer que Dieu autorisait les rois à massacrer les peuples lorsqu'ils refusaient l'impôt ou la dîme. Malgré cette abominable décision, quelques nobles saxons se réunirent aux citoyens de la Thuringe, et vinrent faire des remontrances au roi, le menaçant d'en appeler au saint-siége. Henri, exaspéré par cette opposition, entra dans un accès de fureur, et au milieu de ses imprécations il fit le serment que si quelqu'un de ses sujets avait l'audace d'écrire à Rome, il le ferait périr au milieu des plus terribles supplices, et qu'il couvrirait les provinces de si grands désastres, que l'on en garderait le souvenir pendant plusieurs siècles.

Néanmoins deux hommes courageux instruisirent le saint-père des exactions dont ils étaient victimes. Aussitôt Alexandre écrivit au prince qu'il eût à se rendre à Rome pour être jugé par un concile : mais le saint-père ne vécut pas assez

pour donner suite à cette affaire; il mourut subitement le 20 avril 1073, après avoir tenu le saint-siége pendant onze ans et demi.

Alexandre contribua beaucoup à augmenter les richesses de l'Église en instituant l'offrande des prémices, impôt imité de la loi mosaïque, qui commandait aux Juifs de donner à leurs prêtres les premiers fruits des arbres et les premiers nés des troupeaux.

Ce pontife, si l'on en croit Guillaume de Poitiers, était éloquent, instruit et digne de commander à l'Église universelle; il cite quelques-unes de ses décisions qui sont remarquables par leur esprit de sagesse. Par exemple, le saint-père prétendait qu'un mari ne pouvait pas embrasser la vie monastique sans l'autorisation de sa femme, parce que l'époux n'avait pas le droit de la forcer à la continence, si elle refusait de s'y soumettre. Il voulait qu'un prêtre attaqué du mal caduc fût interdit, et qu'un ecclésiastique coupable d'homicide fût enfermé dans un cloître, et soumis à une dure pénitence pendant quatorze ans..........

Léon et Désidérius nous représentent Alexandre comme un pape d'une grande sainteté, et doué du don des miracles. « Il délivra, ajoutent-ils, de l'esprit du mal un moine du » Mont-Cassin; et un jour, une femme boiteuse ayant bu » quelques gouttes de l'eau qui lui avait servi à laver ses » mains, fut guérie miraculeusement. »

GRÉGOIRE VII,

162e PAPE.

MICHEL DUCAS,
NICÉPHORE BOTANIATES,
ALEXIS COMNÈNE,
empereurs d'Orient.

PHILIPPE Ier,
roi
de France.

Histoire de Grégoire avant son avénement au trône de Saint-Pierre. —Il est surpris en adultère avec une jeune servante de son monastère. — Élection d'Hildebrand, l'empoisonneur de papes. —Portrait de Grégoire VII.—Lettre du saint-père à Didier, abbé du Mont-Cassin. — Actions singulières du pape. — Ses fourberies dans les affaires de l'Allemagne. — Henri refuse aux légats du saint-siége la permission de tenir un concile dans son royaume.— Projet de la première croisade. — Le pape se brouille avec la cour de France. — Lettres de Grégoire aux évêques français. — Révolte des prêtres concubinaires. — Le roi Henri méprise les foudres du pape. — Conjuration contre le pontife. — Grégoire est déposé du saint-siége. — Lettre de Henri IV contre le pape. — Grégoire dépose le roi de Germanie. — Le pontife est excommunié par un concile. — Lettre du saint-père sur l'excommunication des rois. —Henri est abandonné par ses sujets. — Machiavélisme du pape.—Le saint-père fait étrangler Béatrix sa maîtresse dans une nuit de débauche. — Amours scandaleux de la comtesse Mathilde et de Grégoire VII. — Henri est réduit à la dernière extrémité par l'excommunication du saint-siége. — Il passe en Italie. — La comtesse Mathilde fait empoisonner son mari. — Le pape se sauve à Canosse avec sa maîtresse. — Lâcheté du roi de Germanie. — Indignation des Lombards. — Henri fait des préparatifs

de guerre contre le pontife. — Rodolphe de Souabe est élu roi de Germanie par les légats de Grégoire. — Plaintes des Allemands contre le pape. — Concile de Rome. — Rétractation de Bérenger. — Le pape excommunie et dépose le roi de Pologne. — Il veut forcer le roi d'Angleterre à faire hommage au saint-siége. — Le pontife est déposé du saint-siége et Guibert de Ravenne nommé à sa place. — Accusation de magie contre Grégoire. — Résolutions guerrières du saint-père. — Le roi Henri remporte une victoire éclatante sur Rodolphe de Souabe. — Fausse prophétie du saint-père. — La comtesse Mathilde se dévoue pour le pape son amant. — Henri assiége Rome et s'empare de la ville sainte par trahison. — On attente à la vie du pape. — Robert Guischard sauve le pontife. — Mort de Grégoire VII. — Maximes politiques de Grégoire. — Histoire du culte sous son pontificat.

Enfin l'ambitieux Hildebrand, ce moine fanatique, cet empoisonneur de papes, que nous avons vu lutter avec opiniâtreté contre toutes les puissances temporelles, monta sur la chaire de saint Pierre, après avoir enterré huit pontifes, qui furent les instruments de sa politique et les victimes de son ambition. Il était Italien de naissance; son père, appelé Banizon, exerçait à Rome la profession de charpentier; sa mère entretenait des relations incestueuses avec son frère, abbé du monastère de Notre-Dame au mont Aventin, et quelques auteurs affirment qu'Hildebrand fut le fruit de leurs amours. Il fut élevé par son oncle, qui prit un soin extrême de son éducation, et lorsqu'il eut atteint sa quinzième année,

on l'envoya en France pour continuer ses études dans la célèbre abbaye de Cluny.

Quelques années après, son éducation étant terminée, Hildebrand résolut, avant de retourner à Rome, de visiter la cour de l'empereur Henri le Noir, afin d'y faire entendre la parole de Dieu; ses sermons obtinrent un succès si prodigieux, que les évêques les plus lettrés de cette époque quittaient leurs diocèses pour venir l'écouter. Sur le bruit de sa renommée, Léon IX se hâta de le rappeler en Italie, et se l'attacha en qualité de conseiller. Il lui donna en outre le monastère de Saint-Paul, qui était dans un état déplorable, et dont l'église servait d'écurie aux bestiaux : les moines de cette abbaye, au lieu de remplir leurs devoirs religieux, s'occupaient de débauches, et vivaient publiquement avec des courtisanes qu'ils avaient introduites dans le couvent, et qui les servaient au réfectoire.

Hildebrand, en prêtre rusé, fit d'abord paraître une grande rigidité dans ses mœurs; il réforma les abus, remit la discipline en vigueur, et voulut chasser du couvent les femmes qui s'y trouvaient; mais ayant été surpris lui-même en adultère avec une des plus jolies servantes, il fut obligé, pour éviter un scandale qui aurait démasqué son hypocrisie, de revenir sur sa première décision, et d'autoriser les moines à conserver des femmes dans le couvent. La raison qu'il donna au saint-père pour expliquer le changement de ses idées, fut qu'il avait reconnu qu'elles entendaient mieux que les frères l'économie et l'ordre domestiques.

Après la mort de Léon, son successeur Nicolas éleva Hildebrand au rang d'archidiacre de l'Église romaine, et lui ac-

corda une grande autorité sur le clergé. Les autres pontifes l'employèrent également auprès des princes et des rois en qualité d'ambassadeur du saint-siége, à cause de sa grande réputation d'adresse et d'éloquence. Enfin, le jour des funérailles d'Alexandre II, les cardinaux et les autres ecclésiastiques s'assemblèrent dans la basilique de Saint-Pierre ès Liens pour délibérer sur le choix d'un nouveau pontife; les uns proposaient Didier, abbé du Mont-Cassin; les autres voulaient nommer Jérôme, prêtre vénérable, du titre de Sainte-Rufine; mais aucun d'eux ne songeait à élever au saint-siége le fils de la femme incestueuse du charpentier Banizon.

Tout à coup quelques prêtres qui s'étaient adroitement mêlés au peuple, s'écrièrent : « Hildebrand est pape! saint » Pierre l'a élu! » Leurs paroles excitèrent de bruyantes acclamations; la foule se porta aussitôt vers l'église où les cardinaux étaient réunis, faisant entendre les mêmes cris: « Hildebrand est pape! saint Pierre l'a élu! » Les cardinaux effrayés n'osèrent point résister à cette manifestation publique, et signèrent aussitôt le décret qui élevait Hildebrand sur le saint-siége. Il fut intronisé sous le nom de Grégoire VII.

Le cardinal Bennon affirme qu'Hildebrand entra dans le conclave suivi de gens armés, et qu'il employa la terreur pour forcer les suffrages et usurper ainsi la suprême dignité de l'Église. « Il savait par expérience, ajoute cet historien, » que la chaire pontificale est le premier trône du monde; il » connaissait tous les avantages de la papauté, et les arcanes » du palais de Latran n'avaient pas de mystères pour lui. Il » s'était rendu tellement puissant dans l'Église, que Damien » l'appelait le maître des papes; et qu'un jour il lui dit, en

» présence de plusieurs évêques : « J'honore le saint-père » comme tout ecclésiastique doit le faire ; mais vous, je vous » adore à deux genoux, parce que vous faites nos pontifes em- » pereurs, et parce que ceux-ci vous ont fait dieu ! »

Un autre historien, Heydegger, assure qu'il parvint au saint-siége avec l'aide de Satan ; il l'accuse d'avoir été sorcier, magicien et le plus abominable des hommes. Les auteurs ecclésiastiques en font, au contraire, un pontife incomparable ; ils ne peuvent trouver d'assez magnifiques éloges pour glorifier sa science et ses vertus ; ils le font descendre de l'illustre maison des comtes de Petiliane, et soutiennent que les autres versions sur sa naissance sont des fables inventées par ses ennemis.

Grégoire VII était âgé de soixante ans lorsqu'il fut élevé sur la chaire de saint Pierre ; il était gros et court, et la nature lui avait refusé les dons extérieurs ; mais, en retour, son âme était grande, son esprit vigoureux et éclairé. Il possédait une profonde érudition des sciences divines, et particulièrement de la législation religieuse et des coutumes de l'Église. Ardent, impérieux, entreprenant et audacieux, Hildebrand poursuivit toutes ses entreprises avec une énergie sauvage, fit preuve d'un courage intrépide qu'aucun obstacle n'arrêtait, et d'une inflexibilité qui ne reculait ni devant les trahisons ni devant les crimes ; aussi les historiens l'ont-ils accusé d'avoir empoisonné les sept papes ses prédécesseurs, pour se frayer le chemin au trône pontifical.

Dès le lendemain de son élection, l'hypocrite Hildebrand, désirant prévenir les réclamations de Didier, son compétiteur pour la chaire de saint Pierre, s'empressa de lui écrire

la lettre suivante, qu'il fit porter au Mont-Cassin par un camérier : « Le pape Alexandre n'est plus, mon frère, et sa mort » est retombée sur moi pour m'accabler; elle m'a déchiré les » entrailles et m'a précipité dans un abîme. Pendant qu'on » célébrait sur ses dépouilles mortelles l'office des trépassés, » un grand tumulte s'est élevé dans le peuple; des prêtres se » sont emparés de moi comme des insensés, et m'ont porté » sur leurs épaules au palais de Latran, où ils m'ont fait as» seoir sur la chaire de l'apôtre; en sorte que je puis m'é» crier avec le prophète : « Je suis venu en haute mer, et » mon front est ravagé par la tempête. » Je ne vous entre» tiendrai pas plus longtemps de mes peines; seulement je » réclamerai de votre charité les prières de vos frères, afin » que Dieu me soutienne dans le péril que je voulais éviter. » Nous vous attendons dans notre palais, mon frère, car » vous savez combien l'Église romaine a besoin de votre » dévouement et de votre prudence. Saluez de ma part » l'impératrice Agnès et le vénérable Rainald, évêque de » Côme, et priez-les de me continuer leur affection et leurs » prières. »

Depuis longtemps Hildebrand travaillait à enlever aux empereurs les droits qu'ils avaient conquis sur l'Église de Rome; devenu pape lui-même, il se servit de l'expérience qu'il avait acquise dans sa longue carrière, et prépara le succès de sa politique par des voies détournées. D'abord il affecta une grande déférence pour le roi Henri; il lui envoya Didier comme ambassadeur, pour l'instruire de son élection et le supplier de ne pas la confirmer, parce qu'il préférait, affirmait-il, l'humble retraite d'un monastère à la splendeur

des palais. Mais personne ne fut dupe de son hypocrisie; et le concile de Brixen, assemblé par le prince pour recevoir les légats du nouveau pape, accusa Hildebrand d'avoir usurpé la tiare, et refusa de confirmer sa nomination.

Grégoire voyant la tournure que prenaient ses affaires, s'empressa d'écrire à Didier pour lui reprocher sa tiédeur dans une question aussi importante, et il l'accusait même d'apporter des entraves à sa nomination par esprit d'envie. Le vénérable abbé, qui en effet avait vu ses espérances renversées par l'astucieux Hildebrand, lui répondit: « Si je suis » trop lent, vous êtes trop pressé, puisque, sans même at» tendre l'inhumation d'Alexandre, vous avez usurpé le saint» siége contre toutes les lois canoniques. »

Henri désirant s'instruire de la vérité des accusations intentées contre le saint-père, envoya le comte Éberhard à Rome, avec le titre de commissaire de l'empire, pour prendre des informations auprès du clergé et du peuple, et pour connaître les motifs qui les avaient engagés à élire un pape sans le consentement du souverain.

Aussitôt qu'Éberhard fut entré dans la ville sainte, Grégoire alla à sa rencontre à la tête du clergé; il se disculpa de toutes les accusations dont on l'avait chargé, et protesta que jamais il n'avait ambitionné la suprême dignité de l'Église. « Dieu » en est témoin, ajoutait-il; les Romains m'ont élu contre ma » volonté, et m'ont fait violence pour m'introniser. Quant à » l'ordination, je l'ai refusée malgré toutes leurs instances, » et je la refuserai jusqu'au jour où une députation expresse » du roi et des seigneurs de l'Allemagne me fera connaître » leur volonté. »

Henri, trompé par la soumission apparente d'Hildebrand, consentit enfin à envoyer à Rome Grégoire de Verceil, pour confirmer l'élection du pontife et pour assister à sa consécration. La cérémonie eut lieu le jour même de l'arrivée de l'ambassadeur du prince.

Néanmoins le pontife, avant son ordination, avait exercé l'autorité suprême comme s'il eût été assuré d'être reconnu chef légitime de l'Église. Déjà Ebbes, comte de Champagne, avait traité avec lui, moyennant des sommes considérables et des conditions avantageuses au saint-siége, pour recevoir l'investiture du royaume d'Aragon, dont il voulait faire la conquête; car à cette époque on regardait comme un fait incontestable le droit que s'arrogeaient les pontifes de disposer des royaumes en raison du décret rendu par Grégoire le Grand, et qui était suffisant aux yeux des nations abruties pour appuyer cette singulière prétention.

Hildebrand autorisa le comte, ainsi que tous les seigneurs qui s'uniraient à lui pour combattre les Sarrasins, à s'emparer des provinces des infidèles et à fonder un royaume indépendant, sauf le droit de Saint-Pierre. « Si quelques-uns » d'entre vous, disait le pontife dans sa lettre adressée aux » seigneurs français, veulent envahir séparément le même » pays avec leurs troupes particulières, ils doivent se pro- » poser de faire une guerre sainte, en prenant dès aujour- » d'hui l'engagement de ne pas faire à Saint-Pierre le tort que » lui font les infidèles. Mais si vous n'êtes pas dans l'inten- » tion de payer équitablement le denier du saint-siége lors- » que vous serez maîtres de ces provinces, nous vous défen- » dons d'y entrer, parce que nous ne souffrirons pas que

» l'Église soit traitée par ses enfants comme par ses en-
» nemis. »

Godefroi le Bossu, duc de Lorraine, lui ayant écrit pour le féliciter de son élection, l'engagea en même temps à employer tous ses soins à mériter les bonnes grâces du souverain de Germanie. Grégoire lui répondit, avec son hypocrisie habituelle, que le pontificat était pour lui un abîme de douleur. « Tous les ecclésiastiques, ajoutait-il, et surtout les
» évêques, travaillent plutôt à détruire l'Église qu'à la dé-
» fendre, et ne songent qu'à satisfaire leur avarice et leur
» incontinence, plutôt qu'à s'opposer aux ennemis de la re-
» ligion.

» Quant au roi de Germanie, soyez assuré que nous dési-
» rons sa gloire temporelle et éternelle. Nous avons même
» résolu de lui adresser par nos légats des avertissements pa-
» ternels, afin qu'il n'entreprenne plus rien contre la dignité
» de l'Église et contre l'honneur de sa couronne. S'il se sou-
» met à nos décisions, nous aurons autant de joie de son
» salut que du nôtre; mais s'il nous rend haine pour amitié,
» en notre qualité de vicaire du Christ nous serons forcé
» de nous déclarer contre lui, parce que les ministres de
» Dieu ne doivent pas acheter l'amitié des princes par l'oubli
» de sa loi, et parce que nous ne voulons pas attirer sur nous
» l'anathème de Jérémie : « Maudit soit celui qui n'ensan-
» glante pas son épée en combattant pour Dieu contre les
» princes ou contre les peuples. »

Le saint-père reçut de France des lettres adressées au pape Alexandre II, et qui renfermaient des accusations graves contre le roi Philippe Ier. Le clergé français se plaignait de

l'avarice de ce prince, qui vendait les biens des églises, dépouillait les monastères, et enlevait jusqu'aux vases sacrés des basiliques. Hildebrand écrivit aussitôt au monarque pour le menacer de ses anathèmes s'il persistait dans sa conduite, et s'il ne s'empressait de donner satisfaction pour les crimes qu'il avait commis. Philippe envoya alors comme ambassadeur à la cour de Rome le chevalier Albéric, son chambellan, qui s'engagea par serment, au nom de son maître, à ne disposer des biens de l'Église pour l'avenir qu'avec le consentement du saint-père.

Malgré toutes ces protestations, Philippe n'en continua pas moins ses déprédations; et lors de l'élection d'un nouvel évêque à Mâcon, ayant exigé du titulaire le payement d'une somme très-considérable pour son droit d'investiture, de nouvelles plaintes furent portées à Rome. Alors le saint-père envoya au roi une lettre ainsi conçue : « Ou Philippe renoncera » à la simonie, ou les Français, frappés d'un anathème gé» néral, refuseront de lui obéir, ou enfin ils abjureront tous » le christianisme. » Cette arrogance du pontife démontre clairement que sa soumission au roi de Germanie n'était qu'un calcul de son hypocrisie pour arriver plus sûrement à établir sa domination en Italie.

En effet, après sa consécration, et lorsqu'il eut conclu une alliance avec les Normands, en leur abandonnant les dépouilles de la Calabre, de la Campanie et de la Pouille, il entreprit contre Henri une lutte acharnée, où l'on trouvera tant de perfidies, d'impudence et de cruautés, que l'on serait porté à douter de la vérité des faits, si des témoignages irrécusables n'en établissaient l'authenticité, et si l'histoire de

l'Église ne nous avait déjà habitués à voir les prêtres faire couler des rivières de sang et se rendre coupables de tous les crimes.

Grégoire profita des troubles qui avaient éclaté en Saxe contre le souverain pour essayer ses forces ; et dans cette intention il adressa des lettres à Vezel, métropolitain de Magdebourg ; à Burchard, préfet d'Halberstad ; au marquis Dedit et aux autres seigneurs de cette province, afin de les engager à une suspension d'armes jusqu'au jour où les nonces du saint-siége se rendraient en Allemagne pour leur faire rendre justice.

Avant le départ de ses légats, il convoqua un concile qui régla à l'avance les réformes que l'on devait exiger des princes, et les concessions qu'il était utile d'obtenir pour les intérêts du saint-siége. Dans cette assemblée, le pape montra une rigueur inflexible ; il se prononça contre le mariage des prêtres, préférant, disait-il, les clercs concubinaires, sodomites et même incestueux, à ceux qui contractaient des unions légitimes. « Le mariage, ajoutait Grégoire, rattache le clergé à l'état en » lui donnant une famille, et l'éloigne de l'Église, à laquelle il » doit tout sacrifier. » Il défendit à tous les fidèles, sous peine d'anathème, d'assister aux services divins qui seraient célébrés par des prêtres mariés, et il adressa ce décret aux Églises de France, d'Italie, d'Angleterre et d'Allemagne.

Le clergé français s'éleva contre cette décision scandaleuse, et les évêques lui adressèrent cette violente épître : « Vous êtes un hérétique, très-saint Père, puisque vous en» seignez une morale insensée, contraire à la parole du Christ » et à la doctrine de l'Apôtre, qui a dit : Que celui d'entre

» vous qui ne pourra pas vivre dans l'abstinence, se marie; » car il est meilleur de se marier que de brûler. » Quant à » vous, pontife sacrilége, dont les débauches avec les jeunes » moines, et les adultères avec la comtesse Mathilde et avec » sa mère sont un scandale public, nous comprenons que » vous voudriez entraîner les prêtres dans vos dérègle- » ments, en les forçant à se séparer de leurs épouses; mais » nous vous déclarons que nous préférons renoncer à la prê- » trise plutôt qu'à nos femmes légitimes. »

Dans la même assemblée, Grégoire fit accuser le roi de Germanie par des évêques dévoués à la cour de Rome; et sur leurs plaintes, Henri fut excommunié solennellement. Après la tenue du concile, les évêques de Palestrine, d'Ostie, de Coire et de Côme, se dirigèrent vers l'Allemagne avec la mission apparente de pacifier les troubles de ce royaume. Henri s'avança à leur rencontre jusqu'à Nuremberg pour les recevoir avec honneur; mais ceux-ci refusèrent de le voir, et lui firent déclarer insolemment qu'ils avaient des ordres pour le traiter comme un excommunié, ajoutant qu'ils ne conféreraient point avec lui avant qu'il se fût soumis à la pénitence que lui imposaient les lois de l'Église, et qu'il eût fait serment d'obédience au pape.

Le roi redoutant que par suite de l'excommunication lancée contre lui toutes ses troupes ne l'abandonnassent dans un moment où les Saxons étaient en pleine révolte et menaçaient de le chasser de ses états, s'avoua coupable, consentit à faire la pénitence qui lui était indiquée, s'engagea à rester soumis au pontife, et obtint enfin l'absolution. Dans la confession que les nonces du saint-siége lui firent souscrire de sa

main, Henri reconnaissait « qu'il n'avait pas employé la » puissance souveraine comme un vrai serviteur de Dieu; » qu'il avait usurpé les domaines ecclésiastiques et vendu les » églises pour augmenter ses trésors, et qu'il avait massacré » ses sujets afin de ravir leurs richesses. »

Mais les évêques germains, indignés de la lâcheté du prince, le forcèrent bientôt à prendre une autre attitude. Un concile ayant été convoqué par les légats, ceux-ci en réclamèrent la présidence comme représentants de Grégoire VII; alors les prélats d'Allemagne déclarèrent qu'ils s'opposaient à cette orgueilleuse prétention, qui était contraire aux canons, et qu'ils n'accorderaient jamais la présidence qu'au pape en personne, attendu que les règlements ecclésiastiques indiquaient formellement que les synodes provinciaux devaient être présidés par le métropolitain de la province où se tenait l'assemblée; qu'en conséquence ils repoussaient l'usage nouveau que la cour de Rome voulait introduire dans la Germanie. Liémar, archevêque de Brême, réprimanda sévèrement les nonces de leur orgueil, disant que le métropolitain de Mayence et lui étant vicaires du saint-siége, suivant les priviléges accordés à leurs prédécesseurs, ils avaient seuls le droit de représenter le pontife, ce que ne pouvaient faire les évêques de Palestrine, de Coire, d'Ostie et de Côme, qui étaient de simples envoyés de Rome chargés de leur remettre les ordres du saint-père. Henri appuya cette opinion de toute son autorité, et voulut leur faire enlever la confession qu'il avait souscrite: malheureusement elle était déjà entre les mains du pontife.

Aussitôt que Grégoire eut été instruit de l'opposition des prélats d'Allemagne, il écrivit au métropolitain de Mayence:

« Nous espérions, mon frère, que vous vous rappelleriez com-
» bien vous nous aimiez avant que nous fussions sur le trône
» de l'apôtre; et nous pensions que vous aviez gardé le sou-
» venir de la confiance avec laquelle vous receviez nos con-
» seils sur les affaires les plus secrètes. Nous avions même
» conçu de plus grandes espérances en votre piété, depuis
» que vous aviez manifesté le désir de vous retirer à Cluny.
» Aujourd'hui, nous apprenons que vous trompez notre es-
» poir, et nous manquerions aux saints devoirs de l'amitié
» si nous négligions de vous en avertir. Nous vous engageons
» donc à venir à Rome pour la première semaine de Carême;
» et vous amènerez avec vous vos suffragants, Othon de Con-
» stance, Garnier de Strasbourg, Henri de Spire, Herman
» de Bamberg, Imbric d'Augsbourg, et Adalbert de Wirtz-
» bourg. »

En même temps le saint-père écrivit à Liémar, l'accusant d'ingratitude; il le suspendit de ses fonctions épiscopales et lui ordonna de se rendre au synode pour entendre prononcer contre lui un jugement définitif. Il adressa également au roi Henri une lettre qu'il le priait de rendre publique; en voici la teneur : « Nous vous informons, mon fils, que les
» chrétiens d'outre-mer, persécutés par les infidèles, et pres-
» sés par la misère qui les accable, ont envoyé leurs sup-
» plications à notre siége, et implorent notre secours pour
» empêcher que sous notre règne le flambeau de la religion
» s'éteigne dans l'Orient. Nous sommes pénétré d'une sainte
» douleur, et nous aspirons ardemment après le martyre;
» nous préférons exposer notre vie pour protéger nos frères,
» plutôt que de rester à Rome pour dicter des lois au monde,

» lorsque nous savons que les enfants de Dieu meurent dans » l'esclavage.

» En conséquence, nous avons entrepris d'exciter le zèle de » tous les fidèles d'Occident, et de les entraîner à notre suite » à la défense de la Palestine. Déjà les Italiens et les Lom- » bards, inspirés par l'Esprit saint, ont accueilli nos exhor- » tations avec enthousiasme; et plus de cinquante mille guer- » riers se préparent à cette expédition lointaine, déterminés » à arracher des mains des infidèles le sépulcre du Christ. Je » suis d'autant plus décidé à conduire moi-même cette entre- » prise, que l'Église de Constantinople demande à se réunir » à la nôtre, et que tous les Orientaux nous attendent » pour terminer leurs querelles religieuses. Nos pères ont » souvent visité ces provinces pour confirmer la foi par » leurs saintes paroles; nous voulons à notre tour suivre » leurs traces, si Dieu le permet; mais comme un si grand » dessein a besoin d'un auxiliaire puissant, nous vous de- » mandons le secours de votre épée. »

Hildebrand écrivit encore sur le même sujet une lettre générale adressée à toutes les nations d'Occident, et dans laquelle il excitait les princes à la guerre sainte contre les infidèles, les priant d'envoyer à Rome des ambassadeurs avec lesquels il pût arrêter l'exécution d'un voyage d'outre-mer. Cependant Grégoire, malgré son opiniâtre persévérance dans le projet de conquérir la terre sainte, ne put arriver à l'exécution, par le refus que fit le roi de Germanie de s'associer à cette dangereuse entreprise. Le pape redoutant l'ambition du prince, s'il abandonnait l'Italie pour combattre les infidèles, renonça à ses desseins, et s'appliqua uniquement

à augmenter la grandeur temporelle du siége apostolique.

Grégoire, avide de l'autorité universelle, qui était le but de son ambition, rechercha toutes les occasions de se constituer le juge absolu des souverains et des seigneurs. Ainsi, pour punir Philippe Ier, roi de France, de ses empiétements sur les priviléges des églises, il lui enleva le droit d'investiture, et lui défendit, sous peine d'excommunication, de rien entreprendre désormais contre les évêchés et les abbayes de son royaume. Le pontife adressait à ce sujet une lettre véhémente aux prélats des Gaules, et en particulier à Manassès de Reims, à Richard de Sens, et à Richard de Bourges: « Tous les crimes, écrivait-il à ces évêques, sont impunis » dans vos provinces; les parjures, les sacriléges, les in- » cestes, les meurtres, sont regardés comme des actions » pieuses; les citoyens se pillent et se massacrent. On dé- » pouille les pèlerins qui vont à Rome ou qui en reviennent; » on les jette dans d'affreux cachots; on les met à la torture » pour leur arracher des rançons qui dépassent leurs for- » tunes; et s'ils refusent de les payer, ils sont impitoyable- » ment égorgés.

» C'est Philippe qui est la cause de ces maux, l'exécrable » Philippe, qui ne mérite pas le nom de roi, mais celui de » tyran, et qui passe sa vie dans l'infamie avec ses mignons. » Non content d'avoir excité la colère divine par ses exac- » tions, par ses adultères, par ses fourberies et par ses » meurtres, cet avare ose encore voler les marchands étran- » gers qui viennent commercer dans ses états sous la ga- » rantie de sa parole royale.

» Et vous, évêques indignes! comment ne résistez-vous

» pas à l'abominable prince qui désole vos peuples? Voulez-» vous donc vous rendre complices de ses attentats aux yeux » du Christ? Ne croyez pas qu'en vous opposant à ses bri-» gandages vous manqueriez au respect et à la fidélité qu'il a » exigés de vous : vous ferez preuve, au contraire, d'un grand » dévouement en le retirant de l'abîme dans lequel il s'est » plongé. D'ailleurs, nous qui sommes aussi élevés au-dessus » des rois que le ciel l'est au-dessus de la terre, nous vous » donnons une puissance absolue sur sa personne ; ne craignez » donc plus de lui résister ; et si vous vous réunissez pour la » défense de la justice, vous aurez une force capable de le » réprimer sans aucun péril ; et quand même vous expo-» seriez votre vie en le condamnant, devriez-vous hésiter » à faire votre devoir en exécutant notre suprême volonté?

» C'est pourquoi, en vertu de notre autorité apostolique, » nous vous ordonnons de représenter à votre roi combien » ses actions sont criminelles. Engagez-le à quitter ses habi-» tudes de sodomie, à rétablir la justice et à relever la gloire » de sa couronne. S'il demeure endurci dans le péché, sans » vouloir vous écouter ; s'il ne montre pas de repentir ou de » compassion pour son peuple, déclarez-lui en notre nom » que les foudres de Saint-Pierre vont le frapper comme au-» trefois Dieu a frappé Satan. Séparez-vous entièrement de » la communion de ce réprouvé ; interdisez dans toute la » France la célébration du service divin, et fermez toutes » les églises.

» Si cette censure n'est pas assez puissante pour l'obliger » à venir à genoux nous demander grâce et pardon, publiez » aussitôt qu'avec l'aide de Dieu nous ferons nos efforts pour

» rassembler des troupes et pour venir délivrer la France » de ce monstre abominable. »

Les menaces de Grégoire furent sans efficacité : les évêques du royaume, qui partageaient avec le roi les dépouilles des malheureux peuples, se rangèrent de son parti, et Philippe continua ses dilapidations, ses débauches et ses massacres, toujours avec l'autorisation du clergé.

Dans son opposition contre les rois, Grégoire n'était pas mu par un religieux sentiment d'humanité, mais par son désir insatiable de domination, qui le portait à étendre sa vigilance politique dans toutes les contrées.

Le concile que le pontife avait convoqué à Rome pour la première semaine de Carême se réunit le 24 février. Grégoire excommunia cinq officiers du palais du roi Henri ; il menaça des plus terribles anathèmes le roi Philippe, s'il ne s'engageait par serment à se soumettre aux nonces qui devaient se rendre à sa cour. Liémar, métropolitain de Brême, qui ne s'était pas présenté au concile, fut suspendu de ses fonctions sacerdotales, et le pontife lui défendit de célébrer la sainte messe ; Garnier, évêque de Strasbourg, et Henri de Spire, furent condamnés aux mêmes peines. Quant à Herman de Bamberg, on lui accorda jusqu'à Pâques pour venir présenter sa justification au pape ; Guillaume, prélat de Pavie, et Cunibert de Turin furent également suspendus de l'épiscopat ; Denis de Plaisance fut déposé de son siége ; enfin on confirma l'excommunication prononcée contre Robert Guischard, duc de la même famille.

Quelque temps après, le métropolitain Sigefroi convoqua un nouveau concile à Mayence. L'évêque de Coire, légat du

saint-siége, assista à cette réunion, et communiqua aux prélats de la Germanie les lettres d'Hildebrand, dans lesquelles le saint-père menaçait l'archevêque de la déposition, s'il ne contraignait tous les prêtres de sa province à renoncer à leurs femmes légitimes ou à leurs concubines. Sigefroi déclara qu'il était disposé à exécuter le décret du pape; mais aussitôt tous les ecclésiastiques qui assistaient au synode se levèrent en tumulte, et se précipitèrent sur lui avec tant d'impétuosité qu'il craignit de ne pouvoir sortir vivant de leurs mains; il s'empressa de rétracter sa première déclaration, et s'engagea à ne point autoriser la réforme et à mépriser les ordres du pape.

Bayle observe à ce sujet que les papes ont eu plus de peine à réduire sous la loi du célibat les prêtres du Nord que ceux du Midi. Depuis longtemps, en effet, les clercs d'Italie et d'Espagne avaient subi ce joug, sans que le clergé d'Allemagne et des autres contrées septentrionales eussent consenti à les imiter; et ils disputaient pied à pied le terrain du mariage. Il ne faut pas en conclure, cependant, que les prêtres du Midi soient plus continents que ceux du Nord; le clergé italien s'est toujours distingué par ses mœurs corrompues; les courtisanes ne suffisent pas à ses débauches, et il se livre encore aux honteux excès de la sodomie; tandis que les Allemands au contraire passent leur vie entière avec la chaste épouse qu'ils se sont attachée.

Grégoire, instruit que le roi de Germanie, après avoir apaisé la révolte des Saxons, faisait des préparatifs pour entrer en Italie, lui dépêcha aussitôt ses légats pour le sommer de comparaître à un concile, s'il ne voulait pas encourir l'ana-

thème de l'Église. Henri méprisa les menaces d'Hildebrand, chassa honteusement ses légats, et ordonna aux évêques de son royaume de s'assembler à Worms pour déposer le pape orgueilleux qui avait soulevé contre lui la haine universelle.

On conjurait également à Rome contre le pontife : le fils du préfet Étienne, nommé Cencius, le même qui avait soutenu le parti de Cadalous contre Alexandre II, avait élevé une haute tour sur le pont Saint-Pierre, d'où il rançonnait les passants, détroussait les voyageurs, enlevait les bestiaux, pillait les fermes et maltraitait les cultivateurs. Grégoire n'avait osé rien entreprendre contre ce voleur de grand chemin, dans la crainte de s'en faire un ennemi; enfin la clameur publique l'ayant obligé à l'excommunier, Cencius se retira aussitôt dans la Pouille auprès de Robert Guischard et des autres seigneurs chassés comme lui des états de l'Église; et tous formèrent le plan d'une conspiration qui avait pour but de renverser le pape du trône pontifical, et d'élire à sa place Guibert, métropolitain de Ravenne, un des conjurés. D'abord ils écrivirent au roi de Germanie pour s'assurer de sa protection, et promirent de lui envoyer le saint-père pieds et poings liés; ensuite ils fixèrent à Noël l'époque où ils devaient mettre leur projet à exécution. Cencius, au jour convenu, ayant été averti par ses espions que le pape, selon la coutume, célébrerait l'office de nuit dans la basilique de Sainte-Marie Majeure, se glissa dans la ville avec des gens armés, et fit tenir des chevaux tout sellés pour s'enfuir de Rome s'il échouait dans sa tentative d'enlèvement.

Le saint-père vint en effet dans la chapelle de la Crèche pour dire la messe; déjà il avait communié avec son clergé,

LES GRAVURES DE L'HISTOIRE DES PAPES

seront distribuées aux abonnés

A LA FIN DE L'OUVRAGE.

CONJURATION CONTRE GRÉGOIRE VII.

Page 147. Tome IV.

Nous donnerons un classement général des gravures dans le dernier volume.

[illegible] Nord [illegible] les menaces d'[illegible] [illegible] ses légats, et ordonna aux évêques de [illegible] pour déposer le pape [illegible] la haine universelle, [illegible] le pontife : le fils [illegible] Cencius, le même qui avait sou- [illegible] Alexandre II, avait élevé [illegible] le pont Saint-Pierre, d'où il rançonnait [illegible] les voyageurs, enlevait les bestiaux, [illegible] les cultivateurs. Grégoire n'a- [illegible] détrousseur de grand chemin, [illegible] foudre du chasseur ! enfin la clameur [illegible] excommunier. Cencius se retira [illegible] auprès de Robert Guischard et des [illegible] de l'Église ; et [illegible] d'une conspiration qui avait pour but [illegible] du trône pontifical, et d'élire à sa place [illegible] de Ravenne, un des conjurés. D'a- [illegible] pour s'assurer de sa [illegible] de lui envoyer le saint-père pieds [illegible] ils fixèrent à Noël l'époque où ils [illegible] mettre leur projet à exécution. Cencius, au jour [illegible] averti par ses espions que le pape, selon [illegible] l'office de nuit dans la basilique de Sainte-Marie Majeure, se glissa dans la ville avec des gens armés, et fit venir des chevaux tout sellés pour s'enfuir de Rome s'il échouait dans sa tentative d'enlèvement.

Le saint-père vint en effet dans la chapelle de la Crèche pour dire la messe ; déjà il avait communié avec son clergé,



Bourdet, del. *Fauchery, dir.* *Bertrand sculp.*

et les fidèles s'avançaient pour recevoir le sacrement de l'autel, lorsque tout à coup, à un signal donné, de grands cris se firent entendre; les conjurés s'élancèrent dans le temple l'épée nue à la main, et frappant tous ceux qu'ils pouvaient atteindre, ils rompirent la grille de la chapelle de la Crèche et arrachèrent Hildebrand de l'autel, le traînant par les cheveux et le frappant avec le plat de leurs glaives. Un des soldats voulut même lui couper la tête; mais l'épée ayant tourné dans sa main, il lui fit seulement au front une large blessure; ensuite on le dépouilla du pallium, de la chasuble, de sa dalmatique, de sa tunique, et on le traîna tout ensanglanté sur le pavé de l'église.

Le bruit de cet attentat se répandit aussitôt dans la ville; partout on cessa l'office divin; on sonna le beffroi; le peuple s'assembla au Capitole, et des gardes furent placés à toutes les portes de Rome pour empêcher qu'on enlevât le saint-père hors de la cité. Dès que le jour parut, la foule se porta au château de Cencius, et le combat commença; au premier choc, les conjurés abandonnèrent les murailles et se réfugièrent dans la tour, dont le peuple fit le siége avec des machines de guerre.

Pendant cette lutte, le saint-père était relégué dans une chambre secrète avec une dame romaine, qui par dévouement l'avait suivi dans sa prison et pansait ses plaies. Bientôt les portes de la tour commencèrent à céder sous les efforts des machines; et le peuple, déjà maître de la première enceinte, menaça de mettre le feu à la forteresse; alors Cencius n'ayant plus d'espoir de prolonger sa résistance, vint trouver Grégoire dans sa prison, et soit à l'aide

de menaces ou de promesses, il obtint de lui le pardon de tout ce qui s'était passé, sous la condition qu'il entreprendrait le voyage de Jérusalem.

Grégoire s'approcha aussitôt d'une fenêtre, fit signe aux citoyens de suspendre l'attaque et de faire monter les principaux d'entre eux dans la forteresse; mais ceux-ci, supposant qu'il les appelait à son aide, escaladèrent la tour et emportèrent Hildebrand jusque dans la rue; de jeunes ecclésiastiques le prirent sur leurs bras et le portèrent en triomphe à l'église de Sainte-Marie Majeure, où le saint-père célébra l'office divin et donna la bénédiction à la foule. Après la cérémonie, Grégoire retourna au palais de Latran, et il répara par un somptueux festin ses forces épuisées par les terribles événements de la nuit.

Quant à l'intrépide Cencius, il quitta Rome avec sa femme, ses enfants et le reste des conjurés. Le pontife, débarrassé de cet ennemi redoutable, refusa de ratifier ses promesses; il le bannit pour jamais de la ville sainte, confisqua tous ses biens au profit de l'Église, démantela sa tour et détruisit de fond en comble ses palais. Cencius, de son côté, par voie de représailles, ravagea les domaines de l'Église, dévasta les monastères, massacra les moines et égorgea les pèlerins.

L'archevêque Guibert, qui avait trempé dans toute cette affaire, fut également chassé de Rome et renvoyé dans sa ville de Ravenne, où il organisa une nouvelle conspiration contre Grégoire, avec Thédalde, métropolitain de Milan, et les autres prélats de la Lombarbie. Par les ordres de l'archevêque de Ravenne, le cardinal Hugues le Blanc vint trouver Robert Guischard et le roi Henri afin de déterminer avec

eux les moyens à prendre pour renverser Hildebrand du saint-siége. L'ambassadeur assista en Allemagne à l'ouverture du concile de Worms, où il donna connaissance d'une histoire authentique de Grégoire VII, qui est celle, affirme Fleury, qui nous est parvenue sous le nom du cardinal Bennon.

Cette histoire remarquable révèle l'origine incestueuse de Grégoire, et donne un récit fidèle de ses débauches dans le couvent de Cluny; elle produit contre lui des accusations d'impiétés, de sacriléges, de magie, d'adultères, et présente des preuves irrécusables qui établissent qu'il avait véritablement empoisonné sept papes, et attenté à la vie de plusieurs souverains.

Hugues le Blanc était porteur d'un grand nombre de lettres écrites par des cardinaux, par des membres du sénat de Rome, par les évêques des différentes provinces de l'Italie, et renfermant des plaintes véhémentes et des accusations atroces contre Hildebrand, dont ils réclamaient la déposition. Les prélats qui assistaient à la lecture de ces actes éprouvèrent une telle horreur des crimes abominables dont le pape avait souillé sa vie, que tous s'écrièrent d'une seule voix que l'élection d'un pareil monstre était nulle, et que Dieu n'avait pu donner à Satan le pouvoir de lier et de délier. Ils prononcèrent contre lui une sentence de déposition, que nous trouvons ainsi formulée dans l'ouvrage de Duplessis-Mornay, intitulé Mystères d'iniquités de la cour de Rome:
« Hildebrand, qui a pris par orgueil le nom de Grégoire,
» est le plus grand criminel qui ait envahi la papauté jusqu'à
» ce jour. C'est un moine apostat qui abâtardit l'Évangile,
» accommode les livres des Pères selon les besoins de son

» exécrable ambition, et pollue la justice en se faisant à la » fois accusateur, témoin et juge. Il sépare les maris de leurs » épouses; il préfère les prostituées aux femmes légitimes; » il encourage les adultères et les incestes; il ameute la po- » pulace contre les rois, et il prétend obliger les souverains » et les évêques à payer leurs diadèmes ou leurs mitres à la » cour de Rome; enfin il fait un trafic public de la prêtrise » et de l'épiscopat; il achète des provinces, vend les dignités » de l'Église, et fait affluer dans ses trésors tout l'or de la » chrétienté. En conséquence nous déclarons, au nom de » l'empereur de Germanie, au nom des princes, des prélats, » au nom du sénat et du peuple chrétien, que Grégoire VII » est déposé du trône apostolique, qu'il souille d'abomina- » tions. »

Le synode entier souscrivit cette sentence, et Henri adressa des lettres aux seigneurs et au clergé de la Lombardie et de la marche d'Ancône pour leur faire souscrire la condamnation du pape. Ceux-ci s'assemblèrent également en concile; ils jurèrent sur l'Évangile qu'ils ne reconnaissaient plus le moine Hildebrand pour souverain pontife, et prononcèrent contre lui un second anathème.

Ensuite le roi de Germanie écrivit à Grégoire : « Jusqu'à » ce jour j'espérais que vous auriez pour moi la tendresse » d'un père, et j'obéissais aveuglément à vos ordres. Main- » tenant mes yeux se sont dessillés, j'ai reconnu que vous » agissiez contre moi comme mon plus grand ennemi; j'ai » les preuves que vous excitez mes sujets à la révolte, et que » vous avez fait tous vos efforts pour m'enlever le royaume » d'Italie. Vous avez excommunié et déposé les évêques qui

» refusaient d'abandonner ma cause; enfin, vous avez poussé » l'audace jusqu'à m'écrire que vous m'arracheriez la cou- » ronne et la vie avant de mourir. J'ai dû, pour arrêter vos » odieux projets, convoquer les grands de mes états en as- » semblée pour juger nos différends : le jugement est porté » contre vous, prêtre infâme! Je vous ordonne donc, en ma » qualité de patrice de Rome, de quitter cette chaire mau- » dite, qui est occupée par le démon. »

Henri adressa en même temps une lettre au clergé et au peuple de Rome, dans laquelle il s'exprimait ainsi : « La » vraie fidélité est celle que l'on garde aux absents. Nous vous » prions de conserver vos bons sentiments à notre égard et » de nous rester dévoués. Nous signalons à votre haine le » moine Hildebrand : élevez-vous donc contre lui; et que » celui d'entre vous qui nous est le plus fidèle soit le pre- » mier à le condamner et à le punir. Nous ne demandons » pas son sang; nous voulons seulement que cet homme exé- » crable soit arraché de la chaire de l'apôtre, car après sa » déposition la vie lui sera plus dure à supporter que la mort. »

Un clerc de Parme, nommé Roland, fut chargé de porter ces lettres dans la ville sainte; et il prit ses mesures pour arriver à Rome la veille du jour fixé par le pape pour juger le roi Henri en assemblée générale. A l'ouverture du concile, l'intrépide diacre entra dans le palais pontifical, renversa les custodes, et allant droit au saint-père : « L'empereur, mon » maître, lui dit-il, ainsi que tous les évêques allemands et » italiens, t'ordonnent de descendre à l'instant du trône apo- » stolique, que tu as déshonoré par tes crimes. » Ensuite, se tournant vers le clergé romain, il ajouta : « Mes frères, je

» vous commande, au nom du roi, de vous rendre auprès de
» lui le jour de la Pentecôte, pour élire un nouveau pape, afin
» de remplacer celui qui a l'audace de présider ici. »

A peine achevait-il de parler, que l'évêque Jean et le préfet de Rome, à la tête des soldats, se précipitèrent sur lui pour l'égorger : mais Hildebrand était trop habile politique pour laisser commettre un crime qui l'eût rendu odieux à tous les peuples; il couvrit de son corps l'ambassadeur du prince, et défendit qu'on attentât à sa vie.

Ensuite il reprit sa place avec calme, et s'adressant à l'assemblée : « Mes amis, dit-il, ne troublons pas nous-mêmes la
» paix de l'Église en nous rendant coupables d'un meurtre
» inutile. Voici les temps dangereux dont parle l'Écriture :
» nous verrons des hommes superbes, avides et cruels, qui
» viendront déchirer le sein de leur mère. Il faut que la terre
» chrétienne soit remplie de désolations; et le Christ nous a
» envoyés comme des brebis aux loups. Nous devons donc
» avoir la douceur de la colombe, et supporter avec résigna-
» tion les outrages des insensés qui veulent trahir les lois de
» Dieu. Le Seigneur veut arroser sa maison du sang des
» saints; préparons-nous donc au martyre, et que notre mort
» assure la gloire et le triomphe de l'Église, comme Dieu
» lui-même nous l'a révélé en nous envoyant un signe mysté-
» rieux que nous plaçons maintenant sous vos yeux. » En même temps Grégoire leur montrait un œuf de poule, trouvé par hasard, affirmait-il, près de la basilique de Saint-Pierre.

Sur cet œuf, on avait gravé en relief un serpent, armé d'une épée et d'un écu, qui paraissait vouloir s'élever sur la partie supérieure de l'œuf, quoique par une puissance occulte il fût

obligé de se replier jusqu'en bas. Le pape donna une explication énigmatique de ce singulier phénomène, et conclut ainsi son discours : « Ce signe, mes enfants, nous annonce » qu'il faut maintenant employer le glaive de la parole pour » frapper le serpent à la tête et pour venger l'Église. Agis- » sons donc, puisque Dieu l'ordonne, car nous n'avons eu » jusque-là que trop de patience. »

Ainsi le saint-père, par une de ces contradictions qui auraient dû suffire pour démontrer toute l'hypocrisie de sa conduite, après avoir commencé son discours avec une feinte modération, le terminait avec des menaces de mort contre le souverain. Le concile entier approuva les sentiments de Grégoire ; et tous les évêques déclarèrent qu'ils étaient prêts à souffrir les supplices les plus terribles pour une cause aussi sainte.

Grégoire prononça l'anathème suivant contre Henri et ses complices : « Saint Pierre, prince des apôtres, écoutez le ser- » viteur que vous avez nourri depuis son enfance, et que vous » avez protégé jusqu'à ce jour contre la main des méchants » qui me persécutent. Vous êtes témoins, vous, sainte Mère » de Dieu, saint Paul et tous les saints du ciel, que le clergé » romain m'a contraint de le gouverner, et que j'eusse mieux » aimé finir mes jours dans l'exil que d'usurper votre place » par des moyens indignes. Mais puisque je suis parvenu sur » le trône par votre grâce, je crois que votre volonté est que » les peuples chrétiens m'obéissent, en vertu du pouvoir que » vous m'avez transmis de lier et de délier au ciel et sur la » terre.

» Ainsi, pour le salut de l'Église, et au nom du Dieu

» tout-puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, je défends à
» Henri, qui par un orgueil inouï s'est élevé contre nous,
» de gouverner les royaumes d'Allemagne et d'Italie; je délie
» tous les chrétiens des serments qu'ils lui ont prêtés, et je
» défends à tous de le servir comme roi; car celui qui veut
» porter atteinte à notre autorité mérite de perdre la cou-
» ronne, la liberté et la vie. Je charge donc Henri d'a-
» nathème et de malédiction; je le voue à l'exécration des
» hommes, et je livre son âme à Satan, afin que les peuples
» sachent que le souverain pontife est la pierre sur laquelle
» le Fils du Dieu vivant a édifié son Église, et que les portes
» de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle. »

Hildebrand envoya à tous les fidèles d'Allemagne, d'Italie et des Gaules la sentence qu'il venait de prononcer contre le souverain de Germanie; il adressa aux évêques et aux seigneurs allemands et italiens une circulaire dans laquelle il leur ordonnait, dans le cas où Henri persisterait dans sa révolte contre le saint-siége, d'élire un autre roi qui pût gouverner l'empire selon les lois de l'Église.

Ce décret d'excommunication remplit l'Allemagne et l'Italie de divisions, et fut la cause de longues et cruelles guerres. Cependant les prélats méprisèrent ouvertement les censures de Grégoire : Guillaume d'Utrecht surtout défendit avec beaucoup de zèle les intérêts du prince contre les criminelles entreprises du pape; toutes les fois qu'il montait en chaire, il prêchait contre le pontife, l'appelait simoniaque, adultère, voleur et empoisonneur, et il renouvelait chaque dimanche l'excommunication prononcée contre Hildebrand par le concile des évêques germains. Les prélats lombards tenaient la

même conduite ; Guibert, métropolitain de Ravenne, convoqua un nouveau synode dans Pavie, et excommunia le saint-père pour la deuxième fois.

Néanmoins quelques seigneurs ambitieux parvinrent à détacher du parti du prince plusieurs évêques, qui défendirent le saint-siége, et soutinrent que personne n'avait le droit d'anathématiser le pape, parce qu'il était infaillible : ce pitoyable raisonnement entraîna un grand nombre de nobles qui persécutèrent ceux qui voulaient rester fidèles à Henri.

Grégoire employait également toutes les ressources de sa politique pour détacher les évêques récalcitrants du parti du prince. Voici une lettre remarquable qu'il écrivait à Herman, chef du clergé de Metz : « Quant à ceux qui prétendent que » les rois ne sauraient être légitimement déposés par les » papes, je les renvoie aux paroles et aux exemples des Pères, » et ils apprendront que saint Pierre a dit : « Soyons tou- » jours prêts à punir les coupables, quel que soit leur rang. » » Qu'ils considèrent les motifs qui ont engagé le pape Zacharie » à déposer le roi Childéric, et à relever tous les Francs de » leur serment de fidélité. Qu'ils apprennent que saint Gré- » goire, dans ses décrets, non-seulement excommuniait les » seigneurs et les rois qui s'opposaient à l'exécution de ses » ordres, mais encore qu'il les privait de leur puissance. » Qu'ils n'oublient pas que saint Ambroise lui-même a chassé » du temple l'empereur Théodose, en l'appelant profane, » sacrilége et meurtrier.

» Peut-être ces misérables esclaves des rois voudraient-ils » soutenir que Dieu lorsqu'il a dit à saint Pierre, « Paissez » mes brebis, » en a excepté les princes. Mais nous leur dé-

» montrerons que le Christ, en donnant à l'apôtre la puis-
» sance de lier et de délier les hommes, n'en a excepté au-
» cun. Le saint-siége a le pouvoir absolu sur toutes les
» choses spirituelles, pourquoi ne gouvernerait-il pas égale-
» ment les intérêts temporels? Dieu règne dans les cieux;
» son vicaire doit régner sur le monde entier. Cependant des
» insensés prétendent que la dignité royale est au-dessus de
» la dignité épiscopale : ils ignorent donc que le nom de roi
» a été inventé par l'orgueil humain, et que le titre d'évêque
» a été institué par le Christ. Saint Ambroise affirme que l'é-
» piscopat est supérieur à la royauté, comme l'or est supé-
» rieur au plus vil métal. »

L'astucieuse politique du pape entraîna la plus grande partie des prélats et des seigneurs d'Allemagne dans le parti du saint-siége, et Henri vit peu à peu tous ses amis se retirer de sa cause. Plusieurs évêques, qui précédemment avaient souscrit à la condamnation du pontife, envoyèrent des députés à Rome pour faire amende honorable; quelques autres se rendirent en personne au tombeau de l'apôtre, nu-pieds, afin d'obtenir leur pardon.

Grégoire les accueillit tous avec de grands honneurs, les combla de présents, et prit avec eux des mesures habiles qui devaient amener la destruction entière du parti du roi de Germanie. D'un autre côté, les relations criminelles que le pape entretenait avec l'impératrice Agnès, mère de Henri, avec la duchesse Béatrix, sa tante, et avec la belle comtesse Mathilde, sa cousine germaine, assuraient plus parfaitement encore l'exécution de ses projets ambitieux.

Béatrix possédait d'immenses domaines dans l'Italie, et



La Comtesse Mathilde.

Mathilde, sa fille, femme de Godefroi le Bossu, était, par son mari, encore plus puissante qu'elle : ces deux femmes, après l'éclatante rupture qui venait de s'accomplir entre l'autel et le trône, abandonnèrent Henri, renoncèrent aux liens du sang, et se déclarèrent hautement pour Grégoire.

Mathilde, qui était reconnue publiquement pour la maîtresse du pape, voulut forcer le duc son mari à embrasser la cause du saint-siége; mais celui-ci résista à toutes les séductions, et leva au contraire des troupes qu'il conduisit au roi. Hildebrand redoutant que ces renforts ne missent son ennemi en état de marcher sur Rome, détermina la princesse à employer la violence pour le délivrer de son mari; et Godefroi le Bossu fut assassiné dans la ville d'Anvers, dans la nuit du 20 février 1076.

A son tour Grégoire, par reconnaissance du service qui venait de lui être rendu, résolut de se débarrasser de la duchesse Béatrix, la rivale et la mère de Mathilde; il sollicita de son ancienne maîtresse la faveur d'un rendez-vous, passa la nuit avec elle, et la fit étrangler au matin.

Par ce double crime, la comtesse Mathilde se trouva souveraine absolue d'immenses états; elle devint la compagne inséparable d'Hildebrand, et s'établit au palais de Latran, où elle assistait avec les cardinaux au conseil privé du souverain pontife. Platine affirme qu'elle le suivait dans tous ses voyages, le servait dans son lit, et passait fréquemment les nuits dans sa chambre, au grand scandale des camériers, qui n'avaient pas la permission d'entrer dans les appartements du saint-père.

Grégoire était enfin parvenu à l'apogée de la puissance; il

ne craignait aucun ennemi; il écrasait les peuples sous la sandale pontificale; il se livrait à tous les débordements, poussait les provinces à la révolte, nommait les empereurs, et déclarait excommuniés les clercs et les laïques qui restaient attachés au malheureux Henri.

Par ses intrigues se forma bientôt en Germanie une ligue formidable contre le prince. Rodolphe, duc de Souabe, Guelfe, duc de Bavière, Berthold, duc de Carinthie, Adalbéron, prélat de Wirtzbourg, Adalbert, évêque de Worms, et quelques autres seigneurs s'assemblèrent à Ulm, et convoquèrent une diète générale pour le 16 octobre dans la ville de Tribur, près de Mayence. Ils envoyèrent leur décret aux seigneurs de Souabe, de Bavière, de Saxe, de Lorraine et de Franconie, en les conjurant, au nom du Christ, d'abandonner leurs affaires particulières, afin de venir apporter le secours de leurs lumières pour prendre des mesures capables de rétablir la tranquillité dans le royaume.

Au jour fixé, l'assemblée ouvrit ses séances : la politique du saint-père eut un plein succès; le métropolitain de Mayence et un grand nombre d'ecclésiastiques qui s'étaient montrés dévoués au prince furent obligés de se joindre aux légats romains, sous peine d'être regardés comme les ennemis de l'état. Un des ambassadeurs du pape prit la parole, et raconta toute la vie du roi Henri : il fit ressortir les crimes dont il avait souillé sa première jeunesse; il l'accusa d'avoir éloigné du gouvernement les seigneurs, pour élever aux premières dignités du royaume des hommes sans naissance; il affirma que le prince avait des idées singulières et antichrétiennes; qu'il voulait exterminer la noblesse, détruire les églises et les

monastères, afin d'employer leurs richesses au soulagement des peuples; et il conclut en présentant comme l'unique remède à tant de maux, l'élection d'un roi de Germanie capable d'arrêter la licence et de raffermir l'état chancelant.

Quant à l'infortuné Henri, il s'était d'abord retiré à Oppenheim avec quelques amis fidèles; ensuite voyant que sa cause était perdue, il avait envoyé à la diète des députés qui offrirent en son nom d'abandonner le gouvernement de l'état aux seigneurs, en se réservant seulement les insignes royaux et le nom de souverain. Mais les prélats furent inexorables: ils répondirent qu'ils ne pouvaient accepter aucune de ses offres, parce qu'il ne leur était pas permis de communiquer avec un excommunié; et qu'en conséquence ils allaient procéder à sa déposition, conformément aux ordres du pape. Cependant ils consentirent à en référer au pontife, si le prince prenait l'engagement de se rendre au concile d'Augsbourg pour subir le jugement de Grégoire en présence de tous les seigneurs de la Germanie. Ils le menacèrent en outre de le déclarer à jamais déchu du trône s'il n'obtenait pas son absolution avant un an et un jour; et ils lui ordonnèrent, en attendant les effets de l'indulgence du pape, de renvoyer tous les excommuniés qui étaient près de sa personne, de congédier la garnison de Worms, de rétablir l'évêque de cette ville dans l'exercice de ses fonctions, et de se retirer lui-même dans Spire avec quelques domestiques désignés par l'assemblée: enfin il lui fut enjoint de mener une vie simple, frugale; de ne point se servir d'équipages, de ne point porter les marques de la majesté impériale, et de ne point s'occuper des affaires civiles ou religieuses.

Henri accepta ces honteuses conditions; il fit sortir de son camp le métropolitain de Cologne, les évêques de Bamberg, de Strasbourg, de Bâle, de Spire, de Lausanne, de Ceitz, d'Osnabruck, et les autres excommuniés; il congédia ses troupes, rendit Worms, et se retira dans la ville qui lui avait été assignée, où il vécut comme un simple citoyen.

Les légats instruisirent aussitôt le saint-père du résultat de leur légation, et l'engagèrent à se rendre en personne au synode d'Augsbourg. Henri, dans son impatience de se faire relever de l'anathème prononcé contre lui, ne voulut pas attendre l'arrivée de Grégoire, et se détermina à se présenter à Rome en suppliant pour obtenir l'absolution. Il partit en effet secrètement de la ville de Spire, quelques jours avant Noël, avec l'impératrice sa femme, et son fils encore enfant; il traversa la Bourgogne, et arriva dans la Savoie, où il fut traîtreusement arrêté par le comte Amédée, frère de sa femme, qui ne lui rendit la liberté que moyennant l'abandon d'une province limitrophe des états de Germanie.

Cette année l'hiver était très-rigoureux et rendait le passage des Alpes extrêmement dangereux; néanmoins aucun danger ne put lui faire suspendre l'exécution de son projet; il traversa les neiges, les glaces, et descendit dans la Lombardie. A peine le bruit de son arrivée fut-il répandu, que de toutes parts les évêques et les comtes lombards mécontents du pape vinrent à sa rencontre; et sans égards pour l'excommunication, ils lui rendirent de grands honneurs et lui formèrent une escorte imposante. Quelques seigneurs lui proposèrent même de déclarer la guerre au saint-siége, lui offrant des secours en hommes et en argent; mais le prince,

abattu par de si grands revers, n'osa point accepter leurs propositions, et continua sa route vers Rome.

Quant à Grégoire, déjà il avait quitté la ville sainte pour se rendre à Augsbourg, accompagné de la comtesse Mathilde, qui le suivait dans tous ses voyages; mais lorsqu'il apprit l'arrivée de Henri et les démonstrations qui lui avaient été faites par les Lombards, il fut saisi de crainte, rebroussa chemin, et alla se renfermer dans un château fort nommé Canudium ou Canosse, qui appartenait à sa maîtresse et qui était regardé comme imprenable.

Ce fut dans cette retraite qu'il reçut les évêques allemands et plusieurs seigneurs laïques qu'il avait excommuniés; ils avaient fait le voyage d'Italie, nu-pieds et couverts de cilices, pour implorer la miséricorde du saint-père. La crainte d'un soulèvement général en faveur de Henri rendit le pontife indulgent pour les pèlerins; il consentit à les recevoir dans le giron de l'Église, à la condition toutefois qu'ils confesseraient sincèrement leurs crimes, et qu'ils se soumettraient à payer une amende au saint-siége et à faire une pénitence publique. Ceux-ci déclarèrent qu'ils étaient prêts à souffrir tout ce qu'il leur ordonnerait; alors Grégoire commença par les éprouver en leur prescrivant un jeûne rigoureux : « Pénitence d'autant plus dure, ajoute Bayle, que ces prélats » venaient d'un pays froid, où le jeûne est une des plus » fortes mortifications qu'on puisse imposer, surtout aux » prêtres, qui sont accoutumés à faire de longs repas où ils » se gorgent de viandes et de vin. »

Après une épreuve de quelques jours, Grégoire les fit comparaître de nouveau en sa présence, leur adressa une répri-

mande sévère et leur donna l'absolution; néanmoins avant de les congédier, il leur ordonna de ne point communiquer avec le prince avant qu'il eût fait amende honorable au saint-siége, à moins que ce ne fût pour l'exhorter à la pénitence.

Henri étant arrivé à Canosse, fit solliciter un entretien secret avec sa cousine, la concubine du pape : Mathilde consentit à le recevoir; et le résultat de cette conférence fut qu'elle présenterait à Grégoire, dès le lendemain, la comtesse de Savoie, belle-mère du prince, le comte son fils, le marquis Azon, et Hugues, abbé de Cluny, afin qu'ils pussent implorer en son nom la miséricorde du saint-père. La présentation eut lieu en effet; mais Grégoire répondit aux solliciteurs qu'il était contraire aux lois de l'Église d'examiner un accusé en l'absence de ses accusateurs; que si Henri était innocent, il ne devait pas redouter de comparaître devant le synode d'Augsbourg, où il promettait de lui rendre pleine justice sans se laisser prévenir par ses ennemis. L'abbé de Cluny représenta au saint-père que le roi ne redoutait pas le jugement; mais qu'il le suppliait de l'absoudre de l'anathème lancé contre lui, parce que l'année de son excommunication était presque expirée, et que les prélats de Germanie attendaient ce terme fatal pour le déclarer à jamais dépossédé de la dignité royale.

L'inflexible pontife résista à toutes les prières; enfin on lui proposa de l'or, et il se rendit à ce puissant argument. Néanmoins il exigea que le prince, en signe de repentir, déposât à ses pieds la couronne et les autres insignes de la royauté, en se déclarant indigne de régner. Henri consentit à subir cette humiliation; il se présenta seul à la première porte de la for-

teresse, et attendit avec patience qu'il convînt au pape de la faire ouvrir. Quand il eut passé la première enceinte, il déposa tous les ornements royaux, se dépouilla entièrement de ses habits, et revêtit un cilice; ensuite on lui mit un balai et des ciseaux dans la main, pour désigner qu'il consentait à être flagellé et rasé; il demeura dans cette position, nu-pieds, pendant trois jours et trois nuits, dans la plus grande rigueur de l'hiver, sans abri, sans prendre aucune nourriture, répandant des torrents de larmes, et implorant avec de grands gémissements la miséricorde du pape!!!.....

Grégoire, dans un de ses ouvrages, se vante de cette conduite, et il avoue que sa justice ressemblait plutôt à la cruauté d'un tyran qu'à la sévérité d'un juge. Enfin la comtesse Mathilde eut pitié du prince, et elle obtint du pontife la grâce entière de son cousin. Henri ayant été admis à l'audience du pape, l'absolution lui fut accordée sous la réserve qu'il se présenterait à la diète générale des seigneurs allemands, et qu'il répondrait aux accusations portées contre lui; Grégoire voulut qu'il s'engageât à se soumettre à la décision du saint-siége, soit qu'il dût perdre sa couronne, soit qu'elle dût lui être conservée; et que dans tous les cas il déclarât les seigneurs relevés du serment de fidélité qu'ils lui avaient prêté, et parfaitement libres devant Dieu et devant les hommes de choisir un autre souverain; il lui fit promettre de ne jamais tirer vengeance du jugement prononcé contre lui, quel qu'il fût; et dans toutes les occasions de se montrer toujours soumis aux ordres du pontife. Enfin, il l'avertit que s'il manquait à une seule de ces conditions, il déclarerait son absolution nulle, et rendrait aux seigneurs allemands le droit

d'élire un autre roi. Henri signa ces promesses de sa main et les confirma par des serments solennels prononcés sur l'Évangile et sur les reliques de saint Pierre ; ensuite le pape le déclara relevé de la sentence d'excommunication.

Le lendemain ils se rendirent ensemble à l'église de la ville, où Grégoire célébra la messe en présence d'une foule innombrable ; lorsqu'il eut prononcé les paroles de la consécration, il fit approcher le prince de l'autel, et tenant à la main l'hostie consacrée, il lui adressa ces paroles : « Roi Henri, » j'ai reçu des lettres de vous et de vos évêques, dans les» quelles vous m'appelez usurpateur, empoisonneur de papes, » incestueux et sodomite ; maintenant, pour renverser ces » accusations, pour effacer jusqu'à l'ombre du scandale, je » prends le corps de Notre-Seigneur à témoin de mon inno» cence, et je veux qu'il me serve de poison si je suis cou» pable. » En même temps, il prit l'hostie, la rompit en deux parties et communia. Le peuple stupide fit entendre de bruyantes acclamations de joie, louant Dieu et le pontife d'une action aussi admirable.

Grégoire ayant réclamé le silence, se tourna vers le prince : « Accomplissez, mon fils, à votre tour, ce que » vous m'avez vu faire ; les seigneurs allemands vous accusent » d'exactions, d'adultères et de meurtres ; ils prétendent que » vous devez être retranché de la communion des fidèles » pour vos crimes, et ils demandent que vous soyez jugé » par un concile. Vous n'ignorez pas combien sont incer» tains les jugements des hommes ; redoutez une condam» nation, et prenez cette autre partie de l'hostie que je vous » présente ; appelez sur votre tête le courroux du Christ si

» vous êtes coupable, et communiez comme je l'ai fait en » présence de tous les assistants, afin que la preuve de votre » innocence détruise toutes les calomnies de vos ennemis. »

Henri, surpris et consterné d'une proposition aussi étrange, demanda à délibérer quelques moments avec les seigneurs qui étaient auprès de lui; ensuite il répondit au pape que l'opinion de ses conseillers était qu'il courût les chances d'un concile général. Hildebrand, satisfait de sa victoire sur l'esprit superstitieux du prince, lui donna la communion, sans exiger qu'il prononçât l'horrible imprécation dont lui-même avait donné l'exemple.

Après l'office, il l'invita à dîner dans la forteresse et le congédia avec déférence. Eppon, évêque de Ceitz, fut chargé de l'accompagner afin d'absoudre ceux qui avaient communiqué avec le roi pendant son excommunication; mais les seigneurs lombards, et surtout les évêques, qui connaissaient le secret de toutes les fourberies pontificales, refusèrent l'absolution, et chassèrent le légat en l'accablant de coups et d'injures.

Un nouveau synode provincial s'assembla dans la Lombardie; les évêques excommunièrent une seconde fois le moine Hildebrand; on renouvela contre lui des accusations terribles; on l'accusa d'avoir empoisonné sept papes, ses prédécesseurs; d'avoir usurpé le saint-siége, de l'avoir déshonoré par des adultères, des incestes et des assassinats : le roi fut déclaré traître à la patrie pour s'être soumis lâchement à un hérétique souillé de tous les crimes, et pour avoir abandonné leur cause, lorsque pour le venger ils s'étaient déclarés ouvertement contre la cour de Rome.

Henri devint bientôt l'objet du mépris universel : les prêtres, les grands et le peuple résolurent de le détrôner et de conduire son fils à Rome, les armes à la main, pour chasser Grégoire et faire nommer un nouveau pontife qui consacrerait le jeune prince empereur d'Italie. D'autre part, le métropolitain de Mayence, ainsi que les évêques et les seigneurs ennemis du roi s'assemblèrent à Forsheim, en Franconie, et adressèrent des lettres au saint-père afin qu'il se rendît à leur concile et confirmât le choix qu'ils avaient fait de Rodolphe de Souabe pour souverain. Enfin pour mettre le comble à ses infortunes, Mathilde venait de faire une donation solennelle de tous ses états au saint-siége, au préjudice de la maison de Henri, qui en était l'héritière légitime. Alors le roi, poussé par le désespoir, prit une résolution énergique, et jura de tirer vengeance d'Hildebrand, l'auteur de tous ses maux; il parcourut la Lombardie, appela près de lui tous les excommuniés, tous ceux qui étaient ennemis du pape, et il déclara ouvertement la guerre au saint-siége.

En moins de deux semaines le prince se vit à la tête d'une armée nombreuse, et put faire ses dispositions pour marcher sur Rome. A la nouvelle de cette levée de boucliers, Grégoire perdit son arrogance et entama des négociations, n'osant ni se déclarer contre Henri, ni abandonner le parti du roi Rodolphe; et comme il lui devenait impossible de se rendre en Allemagne, à cause des troupes lombardes qui gardaient toutes les routes, il adressa des lettres aux Allemands pour leur exprimer les doutes de son esprit sur les droits des deux souverains.

Les seigneurs et les évêques, surpris de ce changement,

répondirent au pape : « Vous savez, saint-père, et vos lettres, » que nous conservons, en rendent témoignage, que ce n'est » point par notre conseil, ni pour nos intérêts, que le roi » Henri a été déposé; en cela, nous avons obéi aux volontés » du saint-siége, puisque vous nous aviez défendu, sous peine » des maux les plus terribles, de le reconnaître pour roi. » Nous avons exécuté vos ordres au péril de nos fortunes et » de nos vies; car le prince, après votre sentence, a exercé » de grandes cruautés contre nous. Notre soumission à vos » décrets nous a valu d'abord la ruine de nos provinces, en» suite l'humiliation de voir le souverain du pays contraint de » ramper à vos pieds comme un chien, pour recevoir l'abso» lution, et pour obtenir de votre sainteté l'autorisation de » ravager une seconde fois nos champs et nos villes, et de se » venger sur nous des maux que vous aviez attirés sur lui.

» Après avoir laissé le royaume pendant une année en» tière sans chef, conformément à votre volonté, nous avons » élu un roi que vous aviez choisi vous-même; et maintenant » qu'il s'occupe du bien des peuples, au lieu de confirmer » sa nomination, vous reconnaissez deux rois dans un même » pays, et vous adressez vos légats à tous les deux. Cette in» décision qui existe dans votre esprit augmente nos divi» sions; car dans vos lettres vous appelez roi Henri le pré» varicateur, et vous lui demandez un sauf-conduit pour » vous rendre près de nous, comme s'il conservait encore » quelque puissance. On nous a prévenus également que vous » accueillez favorablement ceux que vous aviez excommuniés » avec lui; et cependant vous nous exhortez à demeurer » fidèles à Rodolphe.

» Cette politique tortueuse a lieu de nous surprendre; nous » voulons supposer que vos intentions sont aussi louables » que vos vues sont profondes; mais comme nous sommes » trop simples pour les pénétrer, nous ne voyons que les ré- » sultats déplorables de votre conduite. En ménageant les » deux partis, vous allumez la guerre civile, vous excitez les » pillages, les incendies, les massacres et la destruction des » domaines royaux, en sorte que les rois, à l'avenir, ne vi- » vront que de rapines et de brigandages. Ces maux n'exis- » teraient pas, si vous n'aviez point allumé dans nos provinces » le feu de la discorde.

» C'est l'excès de notre douleur qui nous porte à vous parler » un langage aussi sévère, parce que nous sommes exposés » à la rage des loups pour avoir obéi au pasteur; et mainte- » nant si le pasteur devient notre ennemi, nous n'aurons » plus foi ni aux pontifes, ni à l'apôtre, ni au Christ; nous » regarderons les papes et les rois comme les ennemis im- » placables de l'humanité, et nous les vouerons à l'exécration » des peuples. »

Grégoire ne répondit pas à cette lettre, et reçut avec les mêmes honneurs les ambassadeurs des deux rois de Germanie. Ensuite il s'occupa de tenir plusieurs conciles à Rome, pour renouveler les anathèmes prononcés contre les partisans de Henri, et pour obliger Bérenger de Tours à faire une rétractation solennelle de sa doctrine sur l'Eucharistie. Il excommunia la même année Boleslas, roi de Pologne, et voulut forcer le souverain d'Angleterre à se soumettre au saint-siége. Enfin, ayant appris que Henri devait rentrer en Allemagne pour combattre son concurrent, il se détermina à l'excom-

munier de nouveau, et à reconnaître publiquement Rodolphe, duc de Souabe, comme souverain de Germanie.

Dans ce décret remarquable, le pape adresse la parole à saint Pierre et à saint Paul en ces termes : « Bienheureux » apôtres, vous êtes témoins que les seigneurs et les évêques » allemands ont élu sans notre avis le duc Rodolphe pour leur » roi, et que ce prince a envoyé immédiatement des ambas- » sadeurs à notre légat, pour déclarer qu'il avait pris malgré » lui le gouvernement du royaume et qu'il était prêt à nous » obéir en toutes choses, offrant comme preuve de sa sincé- » rité de nous envoyer de riches présents et de nous donner » en otage son fils et celui du duc Berthold. Vous savez que » dans le même temps Henri nous a supplié de nous déclarer » en sa faveur contre Rodolphe, et que nous lui avons ré- » pondu que nous le ferions volontiers après avoir entendu » ces deux princes dans un concile. Mais aussitôt que Henri » a pu supposer qu'il renverserait son compétiteur sans notre » secours, il a repoussé avec mépris notre intervention.

» C'est pourquoi, très-saints apôtres, après avoir invoqué » votre témoignage pour garantie de notre sincérité, nous » employons votre autorité pour condamner ce souverain et » ses complices. Nous déclarons Henri dépossédé des cou- » ronnes d'Allemagne et d'Italie; nous l'anathématisons et » nous appelons sur sa tête les foudres du ciel; nous vous sup- » plions de lui enlever toute prudence dans les conseils, de » le rendre lâche dans les combats, afin qu'il ne remporte » jamais aucune victoire. Nous déclarons Rodolphe roi » légitime des états teutoniques, et nous accordons à ceux » qui trahiront Henri, l'absolution de tous leurs péchés et

» la bénédiction du Christ dans ce monde et dans l'autre.

» Maintenant, bienheureux saint Pierre et saint Paul, faites » connaître au monde, en donnant la victoire à Rodolphe, » que vous pouvez lier et délier dans le ciel; que vous pouvez » ôter ou donner les empires, les royaumes, les principautés, » les duchés, les marquisats, les comtés et les biens de tous » les hommes; enfin que vous enlevez aux indignes et don» nez aux bons le pontificat, les primaties, les archevêchés » et les évêchés. Que les peuples apprennent que vous jugez » les choses spirituelles, et que vous avez un pouvoir absolu » sur les affaires temporelles; que vous pouvez terrasser les » démons, qui sont les conseillers des princes; que vous pou» vez anéantir les rois et les puissants de la terre. Déployez » enfin votre grandeur et votre puissance, et que le monde » tremble désormais devant les ordres redoutables de votre » Église. Faites surtout que le glaive de votre justice frappe » promptement la tête du criminel Henri, afin que tous les » chrétiens apprennent qu'il a été frappé par votre volonté. »

Cette sentence fut décrétée à Rome le 7 mars 1080, et Hildebrand l'envoya au roi Rodolphe, avec une magnifique couronne d'or enrichie de pierreries.

Malgré toutes les imprécations de Grégoire, les événements vinrent lui donner un éclatant démenti. Henri entra dans la Germanie à la tête d'une nombreuse armée, et remporta une victoire signalée sur son compétiteur, dans la fameuse journée de Fladeheim; après quoi le prince convoqua un synode à Brixen, où il appela tous les évêques et les seigneurs de la Lombardie, et une grande partie des ecclésiastiques et des nobles de l'Allemagne.

Dans cette assemblée, on accusa Grégoire d'hérésie, d'impiété, de sacrilége, de simonie, de concussions, d'adultère, de meurtre, de magie; on produisit des témoins qui affirmèrent que le pape avait jeté la sainte hostie dans le feu en conjurant les démons; des prêtres de l'intérieur du palais de Latran déclarèrent qu'il avait fait empoisonner sept papes par son intime confident Gérard Brazurus : enfin, les Pères prononcèrent l'excommunication contre Grégoire, le déposèrent du saint-siége, et proclamèrent souverain pontife Guibert, métropolitain de Ravenne, qui prit le nom de Clément III.

Aussitôt que le pape eut appris l'élection de Guibert, il s'empressa d'envoyer des légats dans la Pouille et dans la Calabre pour entraîner les populations dans son parti. Voici de quelle manière il s'exprimait sur les schismatiques : « Ils » se sont efforcés de renouveler leur ancienne conspiration; » ils ont choisi pour chef, un hérésiarque, un sacrilége, un » parjure, un assassin, qui a voulu nous arracher la tiare et » la vie, un antechrist, un Guibert!!! Dans un conciliabule » composé de prélats simoniaques et concubinaires, nos ennemis ont poussé la fureur jusqu'à nous condamner nous-même, parce que nous refusions à leurs prières et à leurs » menaces le pardon de leurs crimes. Mais Dieu nous soutient; il nous fera triompher des méchants, et nous méprisons leurs anathèmes. »

Malgré son apparente sécurité, Grégoire travailla activement à obtenir la protection de Guillaume, roi d'Angleterre, qu'il avait excommunié quelques mois auparavant; il entra également en pourparlers avec Robert Guischard, avec Jour-

dain, prince de Capoue, et avec les autres seigneurs normands précédemment excommuniés. Il leur donna l'absolution, leur confirma la possession des terres qu'ils avaient usurpées, et en échange conclut avec eux un traité par lequel ils s'engageaient à défendre le saint-siége contre ses ennemis, et à s'unir avec les seigneurs de Toscane, vassaux de la comtesse Mathilde, pour attaquer l'antipape dans la ville de Ravenne. En même temps il adressa des lettres en Allemagne pour exciter les peuples en faveur de Rodolphe, affirmant que l'apôtre saint Pierre lui était apparu, et lui avait annoncé que cette année même un faux roi devait mourir avant le jour de sa fête. « Si cette prédiction ne s'accomplit pas, ajou- » tait-il, je jure devant Dieu et devant les hommes que je » suis indigne d'être pape. »

Sigebert rapporte que les Saxons, pleins de confiance dans cette prophétie, engagèrent Rodolphe à tenter le sort des armes; celui-ci marcha donc à la rencontre de Henri avec une armée inférieure en nombre à celle du prince. L'affaire s'engagea sur les bords de la rivière d'Ellestre, auprès de Mersbourg en Saxe; cinq fois ses troupes furent repoussées avec perte, et cinq fois il les reconduisit à la charge; enfin, dans la dernière attaque, Godefroi de Bouillon poussa son cheval droit à Rodolphe, le blessa d'un coup de lance dans le basventre et le renversa sur le champ de bataille. Au même instant un cavalier frappa de son glaive ce malheureux roi et lui abattit la main droite : Rodolphe mourut presque aussitôt. Les soldats, épouvantés de la perte de leur chef, abandonnèrent leurs rangs et s'enfuirent à Mersbourg.

Rivet nous raconte que le pape Grégoire, dans un sermon

public, avait annoncé de nouveau en termes prophétiques la victoire de Rodolphe et la mort de Henri; mais que grâce à une active surveillance, les assassins envoyés par le saint-père avaient été arrêtés; et que Grégoire, pour ne pas compromettre sa dignité de prophète, affirma alors que la prédiction n'avait rapport qu'à l'âme du roi.

Bayle, dans son Dictionnaire, fait ce singulier raisonnement : « Ou Hildebrand croyait que sa prédiction arriverait, » ou il ne le croyait pas. S'il le croyait, il faut l'appeler faux » prophète; et s'il ne le croyait pas, il faut l'appeler imposteur infâme, parce qu'il sacrifiait à ses intérêts temporels » la sainteté de la religion : d'où l'on doit conclure, ajoute-» t-il, que plus d'une fois les papes ont été d'hypocrites scé-» lérats, dignes de la corde et du feu. »

Après la victoire décisive qu'il avait remportée en Allemagne sur son compétiteur, Henri rentra en Italie, et battit près de Mantoue les troupes de la comtesse Mathilde. Ainsi la maîtresse du pape se trouva elle-même menacée de perdre ses états : malgré ces échecs. l'intrépide Hildebrand rassembla de nouvelles troupes pour s'opposer au passage du prince. Mais celui-ci poussa devant lui toutes ces bandes mal aguerries, et les chassa même de plusieurs places importantes qui appartenaient à la comtesse. Sur son chemin il faisait arrêter tous les pèlerins, et ne leur rendait la liberté qu'après avoir exigé d'eux le serment de ne point prêter assistance au moine Hildebrand et à sa concubine; enfin le roi vint camper dans les prairies de Néron, à une demi-lieue de Rome, avec l'archevêque Guibert; sans pouvoir néanmoins pénétrer dans la ville, qui était alors défendue par Mathilde. Non-seule-

ment cette femme courageuse repoussa vigoureusement les tentatives d'assaut, mais encore elle obligea le prince à lever son camp et à se retirer en Lombardie.

Pendant toute la durée de cette guerre, la comtesse montra une activité et une énergie surprenantes; aucun sacrifice ne lui coûta, soit en hommes, soit en argent, pour augmenter les moyens de défense de son amant. Son palais était devenu le refuge des évêques, des clercs, des moines et des laïques italiens ou allemands que le roi avait chassés ou dépouillés, et chaque jour elle détachait de nouveaux partisans de la faction de Henri; aux uns, elle concédait des fiefs; aux autres, elle donnait des sommes d'argent; les plus riches recevaient dans ses bras le prix de leur dévouement ou de leur trahison; les récalcitrants étaient poursuivis à outrance, leurs domaines étaient dévastés, leurs serfs égorgés et leurs châteaux brûlés.

Enfin, comme cette lutte de l'autel et du trône menaçait de se prolonger indéfiniment, Henri se détermina à frapper un grand coup; et malgré le mauvais succès de sa première tentative, il conduisit une seconde fois son armée sous les murs de Rome. L'été se passa sans qu'il pût s'en emparer, et il fut même obligé de se retirer pendant les grandes chaleurs, laissant dans les châteaux voisins des garnisons qui faisaient de fréquentes sorties et harcelaient la ville; lorsque l'hiver fut venu, il reprit les travaux du siége et les poussa avec vigueur. De leur côté les Romains continuèrent à se défendre avec opiniâtreté; alors Henri résolut de changer de tactique, et de lutter d'hypocrisie avec le saint-père; en conséquence il rendit la liberté à plusieurs prélats qu'il retenait prisonniers;

il déclara solennellement qu'il protégerait tous les pèlerins qui se rendraient à Rome pour visiter les saints lieux; que la guerre était terminée, et qu'il ne voulait entrer dans la ville que pour recevoir la couronne impériale des mains de Grégoire. Les seigneurs romains éprouvèrent une grande joie des intentions pacifiques du prince, ils firent un traité secret avec lui, et chargèrent quelques-uns d'entre eux de se présenter devant le saint-père, pour le supplier de prendre en pitié leur patrie, et de ne pas la sacrifier à ses inimitiés personnelles.

Le pape fit cette réponse à la députation : « Nous connais-» sons trop bien les ruses de la politique pour croire aux » promesses d'un roi; néanmoins, si Henri consent à faire » amende honorable à Dieu et à l'Église dans la forme que » nous lui prescrirons, nous l'absoudrons de tous ses péchés » et nous lui accorderons la couronne; autrement n'espérez » pas me fléchir. S'il refuse mes propositions, et que vous » osiez encore implorer notre miséricorde pour lui, je vous » déclare que je vous fais tous mourir dans les supplices, et » que Rome s'abîmera sous ses décombres avant que je cède » à l'empereur. »

Dans la crainte d'une vengeance qu'ils savaient inexorable, les seigneurs se jetèrent à ses pieds, et lui avouèrent qu'ils s'étaient engagés par serment envers l'empereur d'obliger le pape à le couronner ou de le contraindre à quitter la tiare. Grégoire feignit de leur pardonner leur trahison, et pour rassurer leur conscience il les pria de lui répéter la formule du serment qu'ils avaient fait : l'ayant écoutée attentivement, il observa qu'ils ne s'étaient engagés qu'à donner une cou-

ronne et non une dignité. En conséquence il écrivit à Henri au nom des Romains, qu'il pouvait venir chercher la couronne impériale qui lui avait été promise, et qu'elle serait posée sur son front avec tous les honneurs du sacre, s'il donnait satisfaction au saint-siége, ou qu'elle lui serait jetée comme une aumône du haut de la lanterne du château Saint-Ange, s'il refusait de se soumettre. Le roi ayant repoussé l'une et l'autre de ces propositions, Hildebrand lui fit déclarer que les Romains avaient accompli leur serment et se trouvaient déliés devant Dieu.

Trahi par les nobles, Henri se tourna alors du côté du peuple, et il fit publier que chaque habitant qui se présenterait à son camp recevrait une somme d'argent comme indemnité des pertes qu'il avait éprouvées pendant la guerre: cent quarante-quatre mille sous d'or furent distribués de cette manière; aussi cette largesse ayant augmenté considérablement le nombre de ses partisans, les portes de la ville sainte lui furent ouvertes, et il put faire son entrée triomphale dans Rome.

D'abord il se rendit au palais de Latran avec l'antipape Guibert; il le fit consacrer souverain pontife par les évêques de Bologne, de Modène et de Cervia, et on l'intronisa sous le nom de Clément III; ensuite le nouveau pape couronna solennellement Henri empereur d'Occident.

Quant à Grégoire, il s'était enfermé dans le château Saint-Ange avec les seigneurs qui lui étaient restés fidèles, et continuait à se défendre contre les troupes du roi. Mais redoutant d'être bientôt forcé de se rendre à son ennemi, il essaya de se défaire de lui par un crime : il avait été averti que

Henri faisait chaque soir ses dévotions dans une basilique où il avait choisi une chapelle solitaire afin de prier avec plus de recueillement : il gagna le prêtre cardinal qui desservait cette église ; par ses ordres, on perça la poutre qui soutenait le lambris précisément au-dessus de la place du roi, et on masqua cette ouverture par une pierre énorme qui devait se détacher au moindre mouvement et écraser le prince.

Ces préparatifs avaient été faits avec le plus grand mystère : le soir Henri vint, suivant son habitude, s'agenouiller dans la chapelle ; aussitôt le cardinal tira une corde qui était attachée à la pierre ; mais soit que la violence avec laquelle la corde avait été tirée eût fait dévier la pierre, soit que le prince ne fût pas à sa place habituelle, elle ne l'atteignit point et se brisa devant lui ; quelques éclats seulement lui firent de légères blessures. On s'empara à l'instant du prêtre coupable ; il fut mis en pièces par les gardes, et son cadavre, après avoir été traîné dans les rues de Rome, fut jeté dans les cloaques hors de la ville. Cette tentative d'assassinat acheva de déconsidérer Grégoire, et presque tous ses partisans l'abandonnèrent pour embrasser la défense du roi.

Mais Henri, qui craignait un nouvel attentat contre sa personne, ne voulut pas prolonger son séjour à Rome et se retira en Lombardie, où la comtesse Mathilde continuait une guerre d'extermination ; l'Allemagne d'ailleurs exigeait sa présence pour résister aux entreprises des Saxons, que les légats du saint-siége avaient excités à la révolte. Pendant son absence, Robert Guischard céda aux sollicitations du pape, abandonna la Grèce pour venir à son secours, débarqua en Italie, et vint se présenter devant Rome : les portes lui ayant été

fermées, la trahison vint à son aide; il pénétra dans la ville pendant la nuit, en abandonna le pillage à ses soldats, fit mettre le feu dans tous les quartiers, et rétablit Grégoire sur un trône souillé de meurtres et de carnage.

L'orgueilleux pontife se trouva pour la seconde fois maître absolu de Rome; aussitôt il tint un nouveau concile, où il réitéra l'excommunication prononcée contre l'antipape Guibert, contre Henri et contre leurs partisans; ensuite il se retira à Salerne, forteresse imprenable, afin de se mettre à couvert de la vengeance du prince.

Au commencement du printemps, Henri revint en effet à Rome, où il fut reçu avec des transports d'allégresse : Guibert fut réinstallé par ses armes dans le palais de Latran, et siégea sur le trône apostolique.

A la nouvelle de la victoire de son compétiteur, Hildebrand entra dans une telle rage, qu'il en tomba malade; une fièvre brûlante s'empara de lui, le mal empira chaque jour; enfin, lorsqu'il fut à toute extrémité, les évêques qui l'assistaient, et sa maîtresse elle-même, voulurent le supplier d'user d'indulgence envers ses ennemis; il leur répondit : « Non, ma haine » est implacable, je maudis le prétendu empereur Henri, » l'antipape Guibert et les réprouvés qui les soutiennent; » j'absous et je bénis les simples qui croient qu'un pape a le » pouvoir de lier et de délier. » Il mourut le 25 mai 1085, en proférant ce blasphème : il avait régné près de onze années.

Grégoire VII est le prêtre qui a le plus audacieusement travaillé à élever la puissance pontificale; il a déployé sur le trône de saint Pierre toutes les qualités de Charlemagne, et



Bourdet del. *A. Fauchery, dir.* *Lafond Sculp.*

LES GRAVURES DE L'HISTOIRE DES PAPES

seront distribuées aux abonnés

A LA FIN DE L'OUVRAGE.

LE PAPE GRÉGOIRE VII MEURT EN MAUDISSANT SES ENNEMIS.

Page 178. Tome IV.

Nous donnerons un classement général des gravures dans le dernier volume

s'est montré digne de fonder l'empire de l'Église sur les ruines de l'empire d'Occident.

Bayle affirme que le triomphe de l'Église militante a été le résultat d'une guerre de mille ans, pendant lesquels il a fallu déployer beaucoup plus de courage et d'adresse qu'il n'en faudrait pour conquérir le monde entier. « La puissance de » Rome chrétienne est plus extraordinaire, ajoute-t-il, que » celle de Rome païenne; et il semble que la Providence ait » destiné cette ville à être d'abord la maîtresse des nations par » ses armes et ensuite par son intelligence.

» En effet, on ne peut considérer sans étonnement que des » hommes, à l'aide de la parole de Dieu, et d'un Évangile » qui prêche le dédain des grandeurs, qui exalte l'humilité et » la pauvreté, aient cependant eu la hardiesse d'aspirer à » une domination absolue sur tous les souverains de la terre. » Mais ce qui surprend encore davantage, c'est que les papes » soient parvenus à affermir cette incroyable domination pen- » dant près de mille ans : cette conquête est plus admirable » que celles des Alexandre et des César; et Grégoire VII, » qui en est le principal auteur, doit réellement avoir sa » place parmi les grands conquérants. »

Ces réflexions paradoxales de Bayle ont un certain mérite d'exactitude, car Grégoire était plutôt fait pour être capitaine et empereur que pour être prêtre et pape. C'était un grand homme d'état; sa vie comme ses maximes le prouvent d'une manière incontestable : « Dieu est esprit, dit Grégoire, il » domine la matière; ainsi le pouvoir spirituel est au-dessus du » pouvoir temporel.—Le pape est le représentant de Dieu sur » la terre, donc il doit gouverner le monde; —à lui seul ap-

» partiennent l'infaillibilité et l'universalité ; — tous les hom-
» mes sont soumis à ses lois, et lui seul ne peut être jugé
» que par Dieu ; — il doit porter les ornements impériaux ;
» les peuples et les rois doivent lui baiser les pieds ; — les
» chrétiens sont irrévocablement soumis à ses ordres ; ils
» doivent même égorger leurs princes, leurs pères et leurs
» enfants, s'il le commande. — Aucun concile ne peut être
» déclaré universel sans l'ordre du pape ; — aucun livre ne
» peut être reçu pour canonique sans son autorisation ; —
» enfin il n'existe de bien et de mal que les choses qu'il a
» condamnées ou approuvées. »

La vie de Grégoire a été écrite par Paul, chanoine régulier du chapitre de Berneried en Bavière, quarante-cinq ans après la mort du pontife. Cet historien rapporte principalement les faits miraculeux, qui, d'après son opinion, doivent révéler la sainteté d'Hildebrand : il raconte avec complaisance qu'Ubalde, évêque de Mantoue, étant affligé d'un ulcère horrible à l'anus, par suite de ses actes de sodomie, consulta tous les docteurs de l'Italie sans éprouver de soulagement; qu'enfin il eut l'inspiration de se servir de la mitre de Grégoire, et que l'ayant appliquée sur le siége de son mal, il en fut miraculeusement guéri.

Malgré ses amours avec Béatrix et avec la belle comtesse Mathilde sa fille; malgré ses perfidies, ses exactions, ses empoisonnements, ses meurtres et ses attentats, le pontife fut mis au nombre des saints, et ses reliques ont été exposées à l'adoration des fidèles!

VICTOR III,

ALEXIS COMNÈNE, empereur d'Orient. | 163e PAPE. | PHILIPPE Ier, roi de France.

Histoire de Victor III avant son pontificat. — Intrigues pour son élection. — Victor refuse la papauté. — Il est revêtu malgré lui des ornements pontificaux. — Il abdique le pontificat. — Victor accepte enfin la papauté. — Plaintes de Hugues de Lyon contre le pape.—La comtesse Mathilde protége Victor.—Lettres du pape aux Allemands. — Diète de Spire. — Mort du pontife.

Quelques jours avant sa mort, Grégoire VII ayant réuni les cardinaux autour de son lit, les avait engagés à lui donner pour successeur Didier, abbé du Mont-Cassin et prêtre-cardinal du titre de Sainte-Cécile, qui partageait sa haine contre les empereurs, et voulait comme lui élever la chaire de saint Pierre au-dessus des trônes.

Didier était de l'illustre famille des princes de Bénévent; dès son enfance, il fréquentait assidûment les églises, écoutait avec recueillement les saintes Écritures, et s'entretenait sans cesse avec des personnes pieuses pour se préparer à la vie religieuse; mais ses parents, qui voulaient soutenir l'éclat de leur nom, exigèrent qu'il vécût dans le monde, et le fiancèrent à une jeune fille noble. Avant la consommation du mariage, son père ayant été tué par les Normands, Didier, qui avait alors vingt ans, résolut de se retirer secrètement dans un mo-

nastère; et il parvint à se sauver de la demeure de ses parents, aidé dans son projet par un religieux appelé Jacquint. Didier reçut l'habit monastique de la main du saint ermite Santari; plus tard sa famille ayant découvert le lieu de sa retraite, le fit ramener de force à Bénévent, où il demeura pendant une année, gardé étroitement dans le château de sa mère. Il s'échappa une seconde fois et se rendit à Salerne, auprès de son cousin le prince Gaimar, auquel il dit : « Puisque je » ne puis être moine dans mon pays, souffrez que je le sois » dans le vôtre. » Le prince lui promit de le protéger, puisqu'il voulait absolument embrasser la vie religieuse. Didier entra alors dans le monastère de la Trinité de Cave, près de Salerne, où il demeura jusqu'à ce que sa mère lui eût accordé la liberté de se faire moine et de vivre au couvent de Sainte-Sophie, dans les environs de Bénévent.

Sous le pontificat de Léon IX, il entra au Mont-Cassin; Étienne X le nomma abbé de ce monastère; enfin pendant le règne d'Hildebrand il se montra un ardent défenseur des priviléges du saint-siége, et obtint de nouveaux honneurs.

Aussi, après la mort de Grégoire, les évêques, les cardinaux et les seigneurs qui étaient restés fidèles à ce pontife vinrent supplier Didier d'accepter la tiare; ce qu'il refusa formellement, pour ne point s'exposer à des dangers inévitables. Néanmoins il consentit à travailler activement pour l'Église romaine; il engagea même Jourdain, prince de Capoue, Rainulfe, comte d'Averne, ainsi que la comtesse Mathilde, à former une ligue avec les Normands et les Lombards pour s'opposer à l'antipape, et pour nommer un pontife digne de gouverner l'Église. Sous sa direction, les

évêques et les seigneurs coalisés marchèrent sur Rome; et s'étant rendus maîtres du palais de Latran, ils procédèrent à la nomination d'un pape. Didier fut proclamé seul digne de la tiare, et malgré sa vive opposition, on le porta en triomphe dans l'église de Sainte-Luce, où il fut consacré selon les règles canoniques, sous le nom de Victor III. Ensuite on le revêtit de la chape rouge, mais on ne put jamais lui mettre l'aube, à cause de sa résistance.

Le gouverneur de Rome, profitant du tumulte qui régnait dans la ville à l'occasion de la cérémonie du sacre, sortit du château Saint-Ange, où il s'était retiré, s'empara du Capitole, répandit ses troupes dans les rues, et força le nouveau pontife à sortir de la ville trois jours après son élection.

Didier étant arrivé à Terracine, quitta la croix, la chape et les autres marques de la papauté; et quelque instance qu'on lui fît, il refusa de les reprendre, menaçant de fuir à l'extrémité de l'univers si on voulait faire violence à ses sentiments. Cependant les prélats et les principaux seigneurs d'Italie le déterminèrent à convoquer un synode à Capoue, où il consentit à siéger. A la fin du concile, tous les assistants le supplièrent d'accepter le pontificat; Roger, duc de Calabre, Jourdain, prince de Capoue, et un grand nombre d'évêques, se jetèrent à ses pieds, et le prièrent en versant des larmes de reprendre la tiare pour sauver l'Église de sa ruine. Didier se résigna enfin à devenir pape, et se décida à retourner à Rome avec les princes de Capoue et de Salerne.

L'antipape et les soldats allemands entreprirent de défendre la basilique de l'apôtre, qui était le point le plus

exposé; mais en dépit de leurs efforts elle tomba au pouvoir de l'ennemi; et le dimanche 9 mai 1087, le pontife Victor III fut sacré solennellement dans cette église par les évêques d'Ostie, de Tusculum, de Porto et d'Albane, en présence de plusieurs cardinaux, d'un grand nombre de prélats et d'un prodigieux concours de peuple. Didier demeura quelques jours dans la cité Léonine, ensuite il retourna au Mont-Cassin.

Hugues, métropolitain de Lyon, profita de cette circonstance pour exciter la comtesse Mathilde contre le nouveau pape, en dénaturant les faits. Il lui écrivit en ces termes : « Vous savez que l'élection de l'abbé Didier s'est faite avant » mon arrivée en Italie; et si mes confrères et moi l'avons » approuvée, c'était dans l'espérance qu'il relèverait la di- » gnité de l'Église et qu'il réparerait les maux que les enne- » mis de Dieu nous font supporter. Mais nous ne le connais- » sions pas encore; maintenant que nous sommes avec lui au » Mont-Cassin, nous avons pénétré son véritable caractère, » et nous comprenons la faute que nous avons faite en le » choisissant pour notre chef. Ce fourbe, ce perfide, blâme » aujourd'hui la conduite de Grégoire VII; il accuse ce grand » pape de crimes révoltants; il refuse de marcher sur ses » traces, et veut donner à Henri la couronne impériale. »

La comtesse n'ajouta pas foi aux accusations de l'archevêque Hugues; elle se rendit au contraire en Italie, et fit supplier Victor de venir la trouver, pour qu'elle eût la consolation de voir le meilleur ami de celui qu'elle avait tant aimé, promettant de veiller à sa sûreté et de le faire rentrer au palais de Latran. Didier, malgré le mauvais état de sa

santé, accéda à ses désirs, et remonta le Tibre jusqu'à Rome; il fut reçu à son débarquement par la comtesse et par les ennemis du roi de Germanie, qui, à l'aide de leurs troupes, s'étaient emparés de toute la partie de la ville appelée Trastevère, du château Saint-Ange, de la basilique de Saint-Pierre, et de l'île du Tibre, où le pape établit sa demeure.

Une grande partie des nobles se déclarèrent en faveur de Didier. Le peuple se rangea du côté de l'antipape Clément, qui restait maître de Rome, c'est-à-dire de l'ancienne ville tout entière; il habitait la basilique de la Rotonde, nommée alors Sainte-Marie des Tours, parce qu'elle avait deux clochers. Chaque jour les deux factions en venaient aux mains et combattaient jusque dans les églises.

Didier envoya des lettres en Allemagne pour faire part de son élection aux seigneurs du royaume, et pour leur apprendre qu'il confirmait la condamnation que Grégoire VII avait prononcée contre Henri et ses adhérents. Ces lettres furent lues à Spire, dans une diète générale convoquée par les nobles et par les évêques qui reconnaissaient Victor III pour légitime pontife; tous s'engagèrent à prêter assistance au prince, s'il voulait se faire absoudre de l'excommunication que le saint-siége avait fulminée contre lui; mais ils déclarèrent que sur son refus la révolte deviendrait générale et plus violente qu'auparavant. Ladislas, roi de Hongrie, fit même prévenir la diète, par ses ambassadeurs, qu'il restait fidèle au pape Victor, et qu'il viendrait à Rome au secours des catholiques avec une armée de vingt mille chevaux.

Heureusement la maladie du pape, qui augmentait chaque jour de gravité, retarda l'exécution de cette menace, et le

força à retourner au Mont-Cassin, dont il avait gardé le gouvernement, malgré les canons qui défendaient de cumuler les bénéfices. Lorsqu'il sentit sa fin approcher, il nomma le diacre Orderise abbé de son monastère; ensuite ayant fait appeler auprès de lui les évêques et les cardinaux, il les engagea à choisir pour chef de l'Église romaine Othon, prélat d'Ostie. Comme cet ecclésiastique était présent, Victor le prit par la main, et le présentant à ceux qui l'entouraient, il leur dit : « Acceptez-le pour votre chef et ordonnez-le souverain » pontife de Rome. »

Didier mourut le 16 septembre 1087, après un pontificat de quelques mois; il fut enterré dans le chapitre du monastère du Mont-Cassin.

URBAIN II,

ALEXIS COMNÈNE, empereur d'Orient. — 164e PAPE. — **PHILIPPE Ier,** roi de France.

Intrigues pour l'élection d'un nouveau pape. — Urbain parvient à la papauté. — Histoire d'Urbain avant son pontificat. — Il continue la politique de Grégoire VII. — Schisme d'Allemagne. — Urbain fait épouser Mathilde au jeune fils du duc de Bavière. — Conciles de Melfe et de Bénévent. — Affaires de France. — Perfidie du pape. — Châtiment de Conrad. — Urbain se rend maître de Rome. — Excommunication du roi Philippe. — Urbain est reconnu pontife légitime en Angleterre. — Le pape vient en France. — Concile de Clermont. — Voyage de Pierre l'Hermite. — Causes secrètes des croisades. — Harangue du pape pour exciter les peuples à se croiser. — Effet prodigieux de son discours. — Fanatisme religieux des croisés. — Leurs cruautés. — Départ des croisés. — Le pape revient en Italie. — Utilité des croisades pour le saint-siége. — Histoire de la monarchie spirituelle de Sicile. — Concile des anti-urbanistes. — Canonisation de saint Nicolas Pérégrini. — Mort d'Urbain.

Après la mort de Didier, les prélats, malgré leur désir de se conformer aux volontés du pontife en nommant pour lui succéder Othon, cardinal-évêque d'Ostie, furent forcés de se séparer avant de l'avoir élu, à cause de la diversité des sentiments sur les mesures qu'il convenait d'adopter pour rétablir la paix dans l'Église. Mais de fréquentes députations

leur ayant été envoyées par les Romains, par les Allemands et par la comtesse Mathilde, pour les prier de donner un chef au clergé de la ville sainte, ils se réunirent une seconde fois, et rédigèrent des lettres de convocation pour engager tous les clercs et les laïques à se rendre à Terracine, dans la première semaine de Carême, afin de procéder à l'élection d'un pape.

L'assemblée se tint dans la cathédrale, dédiée à saint Pierre et à saint Césaire : à l'ouverture des séances, l'évêque de Tusculum donna lecture des décisions prises par Grégoire et par Victor pour le gouvernement de l'Église. Orderise, abbé du Mont-Cassin, le métropolitain de Capoue, ainsi que tous les autres prélats et seigneurs qui avaient vécu avec ces deux pontifes, confirmèrent l'exactitude de ses assertions. Ensuite il fut décidé que les Pères passeraient selon l'usage trois jours en prières, jeûnant et faisant d'abondantes aumônes, pour obtenir que Dieu manifestât sa volonté. Le dimanche suivant ils se réunirent de nouveau dans la même église; et après une délibération secrète, les trois cardinaux qui dirigeaient le concile montèrent sur l'ambon de la basilique, et déclarèrent qu'ils étaient d'avis d'élire Othon souverain pontife.

Tous les assistants approuvèrent ce choix par de bruyantes acclamations; alors l'évêque d'Albane le proclama pape, sous le nom d'Urbain II; on le revêtit d'une chape de pourpre, et on le porta sur le siége épiscopal de Terracine : après quoi le saint-père célébra solennellement la messe à l'autel de saint Pierre. Dans la suite, les cardinaux eurent lieu de s'applaudir d'avoir nommé un pape qui se montra aussi ambitieux que

ses prédécesseurs, et qui travailla à augmenter leurs richesses, en même temps qu'il étendit la puissance temporelle du saint-siége.

Urbain était fils du seigneur de Lageri, et se nommait Eudes ou Othon; il avait été élevé dans l'église de Reims, sous la direction de saint Brunon, alors chancelier de cette cathédrale; plus tard il devint lui-même chanoine de cette métropole, et fut ordonné archidiacre de Reims en 1070. Quelque temps après sa promotion, ayant été surpris la nuit dans la cellule d'une religieuse, il fut forcé de se retirer à l'abbaye de Cluny, où saint Hugues le nomma prieur. Enfin, Grégoire VII, devenu pape, l'avait appelé à Rome pour le consacrer évêque d'Ostie, en remplacement d'un prélat qui avait obtenu du roi Henri l'investiture de ce siége.

Othon devint alors le principal confident de la politique d'Hildebrand; pendant quatre années il demeura attaché à la personne de ce pontife; et ce fut lui qui publia en Allemagne la dernière bulle d'excommunication lancée par Grégoire contre l'antipape Clément et contre l'empereur Henri.

Le lendemain de son élection Urbain adressa une circulaire à tous les ecclésiastiques d'Italie et d'Allemagne, pour leur déclarer qu'il suivrait les traces de ses prédécesseurs. Ensuite il se rendit au monastère du Mont-Cassin, et nomma le moine Gaëtan diacre de l'Église romaine, en se l'attachant en qualité de conseiller. Plus tard ce moine occupa à son tour la chaire de saint Pierre sous le nom de Gélase II.

Excité par les conseils de Gaëtan, le pontife envoya des légats à l'empereur Alexis Comnène, pour tenter une réunion entre les Églises grecque et latine. Ce prince accueillit

favorablement ces ouvertures, et répondit au saint-père qu'il ne pouvait cependant rien décider avant qu'il se fût rendu lui-même à Constantinople pour convoquer un concile général. Mais le schisme soulevé dans Rome par l'antipape Guibert était plus important pour Urbain, et il fut obligé de refuser les propositions pacifiques de Comnène.

En Allemagne, Gébéhard travaillait toujours avec le même zèle pour le parti du saint-siége, et lui ramenait un grand nombre de schismatiques. Comme le prélat voulait poursuivre vigoureusement les excommuniés, il écrivit au saint-père pour lui demander les noms de ceux qu'on devait signaler à la réprobation des fidèles. Urbain répondit à Gébéhard : « Nous tenons pour excommuniés au premier rang l'hérésiarque Guibert de Ravenne, usurpateur du trône apostolique, et le roi Henri; ensuite ceux qui les soutiennent, et enfin tous les clercs ou les laïques qui communiquent avec ces deux criminels. Cependant nous ne prononçons pas l'anathème contre tous spécialement; mais nous ne les admettons point à notre communion sans leur imposer une pénitence que nous réglons selon le degré du péché, lorsque les coupables ont agi par ignorance, par crainte ou par nécessité. Nous voulons qu'on traite avec une rigueur extrême ceux qui sont tombés volontairement dans l'abîme. Nous vous confirmons, ajoutait le pontife, le pouvoir de gouverner à notre place la Saxe, l'Allemagne et les autres pays voisins, afin que vous régliez toutes les affaires ecclésiastiques selon les intérêts de l'Église. »

Pendant que le pape poursuivait ses intrigues en Allemagne, en Italie et même en Grèce, pour renverser Henri de

son trône, la comtesse Mathilde, et Orderise, abbé du Mont-Cassin, corrompaient les partisans de l'antipape Guibert et le chassaient de Rome. Urbain rentra alors dans la ville sainte; mais désirant affermir son pouvoir et prévenir le retour de son compétiteur, il détermina Mathilde, qui avait alors quarante-trois ans, à épouser le jeune fils de Guelfe, duc de Bavière. Le saint-père passa ensuite dans la Pouille, et le 10 septembre 1089 il tint à Melfe un concile, où quatre-vingts prélats italiens et un grand nombre de seigneurs, entre lesquels était le duc Roger, firent hommage au pape de tous leurs états.

L'assemblée décréta seize canons, qui confirmèrent les anciennes ordonnances relatives aux investitures. Il fut défendu d'ordonner un clerc sous-diacre avant qu'il eût atteint l'âge de quatorze ans, un diacre avant vingt-quatre ans, et un prêtre avant trente ans accomplis. On condamna les clercs acéphales ou indépendants, les moines vagabonds; et on permit aux seigneurs de s'emparer des concubines des prêtres et de les garder comme esclaves; enfin on défendit aux prélats d'admettre au rang des ecclésiastiques les hommes de condition servile, et de donner aux monastères, sans le consentement du pape, les dîmes ou les églises qui appartenaient aux laïques.

Henri, instruit du progrès que le parti du pape avait fait en Italie pendant son absence, accourut du fond de l'Allemagne pour détruire la ligue puissante qui s'était formée contre lui. Il envahit aussitôt la Lombardie, ravagea les terres du duc Guelfe, mari de la comtesse Mathilde, et l'obligea de lui demander la paix. Mais l'implacable maîtresse

d'Hildebrand fit rompre les négociations, et recommença une guerre plus terrible qu'auparavant.

Au sujet de cette guerre, on cite la réponse impie que le pape fit à Godefroi, évêque de Lucques, qui le consultait pour savoir quelle pénitence il devait imposer aux prêtres qui massacraient des excommuniés. « Imposez-leur une pénitence lé- » gère, écrivait le saint-père, et proportionnée à l'intention » qui a présidé aux meurtres, selon l'usage de l'Église ro- » maine; car nous ne déclarons pas homicides ceux qui, » brûlant d'un saint zèle pour la religion, auraient égorgé » quelques excommuniés. » Cette morale était digne du confident et du successeur de Grégoire VII!

Henri ayant rétabli ses affaires en Bavière et en Saxe, s'empara de Mantoue, et marcha aussitôt sur Rome. Les Italiens, redoutant la colère du prince, s'empressèrent d'envoyer une ambassade à l'antipape Clément III, qui remonta sur le saint-siége après un interrègne de deux ans.

Cependant Urbain ne se laissa pas abattre par les revers; au contraire, il devint plus audacieux que jamais; et non content de remplir l'Italie de ses anathèmes, il lança encore les foudres du Vatican sur la France, à l'occasion du mariage de Philippe I[er] avec Bertrade, troisième femme de Foulques le Réchin, comte d'Anjou. Ives de Chartres avait voulu s'opposer à cette alliance; mais ses remontrances lui avaient attiré la disgrâce du roi et une violente persécution. Le pape, instruit de cette affaire, écrivit au métropolitain de Reims et à ses suffragants pour leur reprocher leur silence devant un crime aussi scandaleux. « Nous vous ordonnons, ajou- » tait le pape, d'aller trouver Philippe, pour l'avertir, de la

» part de Dieu et de la nôtre, qu'il ait à se relever d'un crime
» aussi horrible par une sévère pénitence; car s'il méprise
» notre admonition, nous serons forcé d'employer contre
» lui le glaive spirituel. Faites-lui la même menace pour
» le contraindre à rendre la liberté à notre frère l'évêque
» Ives; et s'il refuse d'accomplir notre volonté, anathémati-
» sez-le, fermez-lui l'entrée de vos églises, mettez en in-
» terdit ses châteaux, ses terres, défendez à ses servi-
» teurs, à sa femme et même à ses enfants, de communi-
» quer avec lui. Il faut imprimer à ces rois une terreur telle
» qu'ils n'osent plus s'emparer de la personne des ecclésias-
» tiques sans notre permission. »

Pendant que les légats du saint-siége se rendaient en France, Urbain formait le projet de pousser le jeune Conrad dans une révolte contre le roi Henri son père. En effet, le prince leva l'étendard de la rébellion, et vint à Milan se faire couronner roi d'Italie par Anselme, métropolitain de cette ville.

Quelques auteurs ont voulu disculper Urbain de cette nouvelle perfidie; ils prétendent que le roi de Germanie haïssait Adélaïde son épouse, coupable envers lui de nombreux adultères, et que l'ayant surprise un jour dans les bras d'un de ses amants, il l'avait fait attacher sur un lit avec des cordes, et l'avait fait violer par tous les officiers du palais; ils ajoutent que le roi voulut même contraindre son fils à souiller sa mère; mais que le jeune prince se refusa à ce crime, et menaça son père d'une vengeance terrible. Maimbourg et Heiss condamnent cette fable, et soutiennent que le fils de Henri fut entraîné dans sa révolte par les arti-

fices d'Urbain et par les séductions de la comtesse Mathilde.

Les Italiens se rangèrent en masse sous les étendards du jeune roi; Henri fut contraint de fuir devant les armes de son fils, et se retira en Allemagne; l'antipape fut chassé de Rome, et Urbain s'établit dans la ville sans être néanmoins maître de tous les quartiers, les soldats allemands étant parvenus à se maintenir dans le palais pontifical et dans la partie haute de la cité. Les partisans d'Urbain ne pouvaient pas même circuler librement dans les rues; et Geoffroy, nouvel abbé de la Trinité de Vendôme, étant venu pour conférer avec le saint-père, fut obligé de se déguiser en pèlerin afin d'éviter les dangers qu'il aurait courus sans cette précaution.

Geoffroy resta avec le pape pendant tout le Carême de l'année 1094, et lui remit une forte somme en or dont il devait se servir pour corrompre les troupes de Henri. Quelques jours avant Pâques, il prit si bien ses mesures que le capitaine Ferruchio, qui avait la garde du palais de Latran, lui promit de livrer la tour qui dominait le château, s'il voulait lui remettre mille livres pesant d'or. Urbain, qui avait à peine la moitié de la somme, fit aussitôt appeler les évêques et les cardinaux de son parti pour en obtenir de l'argent; mais aucun d'eux ne put lui être du moindre secours, étant comme lui privés des revenus de leurs diocèses; il en éprouva une affliction si vive qu'il ne pouvait retenir ses larmes. Alors l'abbé Geoffroy prit la parole, consola le pape et lui promit que le traître Ferruchio serait payé; en effet, l'abbé vendit sa vaisselle, ses mules et jusqu'à ses ornements ecclésiastiques; la somme fut ainsi complétée, et le saint-père obtint la remise du palais de Latran. Quant à Geoffroy, il eut pour

récompense la faveur de lui baiser les pieds le jour de son installation, et il reçut le titre de cardinal avec le droit de le transmettre aux abbés de Vendôme ses successeurs, qui l'ont conservé pendant plus de trois siècles.

Ensuite arrivèrent à Rome des lettres de Hugues, métropolitain de Lyon, qui déclarait reconnaître Urbain pour légitime chef de l'Église, lui demandant sa communion, et jurant une haine éternelle aux schismatiques. Le pontife fut tellement touché de ces protestations, que non-seulement il admit le prélat à sa communion, mais encore qu'il le nomma son légat en France. Depuis ce moment Hugues devint un des partisans les plus dévoués de la cour de Rome; il renouvela l'anathème prononcé contre Henri, contre l'antipape Clément, et lança une excommunication terrible contre Philippe Ier, pour le punir d'avoir épousé Bertrade pendant la vie de Berthe, sa première femme.

Le roi de France redoutant les suites funestes de la censure de l'Église, s'empressa d'envoyer des ambassadeurs au saint-père pour faire lever l'excommunication prononcée contre lui par l'archevêque de Lyon, sous la promesse de cesser ses relations avec Bertrade; mais Ives de Chartres avait déjà prévenu le pontife que cette députation n'était que mensonge et artifice de la part de Philippe Ier, le plus fourbe des rois; et Urbain ne voulut accorder au monarque qu'un délai, lui permettant toutefois d'user de la couronne jusqu'à la fête des saints.

Pour entendre le sens de cette autorisation, il faut savoir que les rois, dans les cérémonies solennelles, paraissaient en public revêtus des ornements royaux, afin d'imposer à la

foule stupide, et recevaient la couronne des mains d'un évêque avant de la poser sur leur front. Ives de Chartres rapporte que la couronne fut présentée à Philippe le jour de Noël par le métropolitain de Tours, et le jour de la Pentecôte par un évêque de la province de Belgique. Cette cérémonie n'avait aucun rapport avec celle du sacre, qui ne se pratiquait qu'une fois au commencement de chaque règne.

Enfin Urbain avait consolidé son autorité dans Rome, et ses partisans étaient devenus si nombreux qu'il pouvait parcourir l'Italie sans redouter la faction de l'empereur Henri et de l'antipape Clément; alors il vint à Plaisance, dans la Lombardie, et y convoqua un concile pour faire rendre justice à l'impératrice Adélaïde. Plus de deux cents évêques de Bourgogne, d'Allemagne, de Bavière et de Saxe se rendirent dans cette ville; ils étaient suivis de quatre mille clercs et d'au moins trente mille laïques. Comme il n'existait pas d'église assez vaste pour contenir une telle multitude, on s'assembla hors des murs, en pleine campagne. La malheureuse reine comparut en suppliante devant les Pères du concile; elle raconta dans tous ses détails les violences dont elle avait été victime, et de quelle manière l'empereur son mari après lui avoir fait attacher avec des cordes les bras et les jambes, l'avait dépouillée lui-même de ses derniers vêtements, et l'avait livrée à la lubricité des officiers du palais et d'une compagnie de ses gardes. Cette accusation horrible excita l'indignation de l'assemblée, et détermina un grand nombre de schismatiques qui tenaient encore pour Henri, à quitter son parti et à se ranger du côté du pape.

On renouvela dans le concile la condamnation des erreurs

de Bérenger sur l'Eucharistie; et on déclara en termes formels que le pain et le vin après la consécration étaient changés non-seulement en pensée, mais encore en essence, et devenaient véritablement le corps et le sang du Christ. Étrange aberration de l'esprit humain! Plus tard l'opinion contradictoire dominera, et un autre pape, présidant également un concile, décidera que le pain et le vin après la consécration du prêtre sont changés en pensée et non en essence, et ne deviennent pas réellement le corps et le sang de Jésus-Christ!

Les Pères condamnèrent l'hérésie des nicolaïtes, c'est-à-dire des prêtres qui prétendaient, en s'appuyant sur l'Évangile et sur les canons, qu'ils n'étaient pas obligés de garder la continence; on défendit à tous les clercs entachés de cette erreur d'exercer les fonctions ecclésiastiques, et aux peuples d'assister aux offices célébrés par ces hérésiarques; on confirma ensuite tous les décrets rendus antérieurement sur la simonie, afin d'empêcher les prêtres d'exiger aucun salaire pour administrer le saint chrême, le baptême et la sépulture; enfin on déclara nulles les ordinations faites par l'antipape Clément III et par les autres évêques intrus ou excommuniés.

Après la tenue du concile, le pontife se rendit à Crémone pour conférer avec Conrad sur leurs intérêts politiques : le prince vint à sa rencontre à un mille de la ville, et conduisit par la bride le cheval du saint-père jusqu'à son palais; ensuite il prêta serment de fidélité et d'obédience à Urbain, promettant sur l'Évangile et sur la croix de lui conserver la vie, les membres et la dignité de souverain pontife. A son

tour, Urbain le déclara fils de l'Église romaine, et lui promit aide et conseil pour le maintenir sur le trône d'Italie.

Les affaires de Lombardie étaient à peine réglées, que le saint-père reçut des lettres d'Anselme, métropolitain de Cantorbéry, qui lui annonçait que l'Angleterre et le roi Guillaume le Roux le reconnaissaient comme pape légitime, et rejetaient son compétiteur Clément. Dans la joie que lui causait cette nouvelle, Urbain nomma aussitôt des légats pour la Grande-Bretagne, afin de remettre le pallium au prélat de Cantorbéry, et pour complimenter le monarque anglais. Ensuite il se dirigea vers la France, remonta le Rhône jusqu'à Valence; et de cette ville, il se rendit au Puy-en-Velai, où il célébra la fête de l'Assomption de Notre-Dame, et où il publia la bulle qui convoquait le célèbre concile de Clermont.

En attendant le jour d'ouverture des séances, le saint-père visita le couvent de Cluny, près de Mâcon, où il avait été moine; il consacra le grand autel de la nouvelle église du monastère, et le même jour il fit dédier trois autres autels par Hugues, métropolitain de Lyon, par Daïbert de Pise, et par Brunon, prélat de Seigni. Après la cérémonie, Urbain fit le discours suivant aux religieux, en présence des évêques et des cardinaux : « Nos prédécesseurs, mes frères, ont particulièrement aimé et protégé cette abbaye, et ils l'ont fait avec » justice, puisque le pieux duc Guillaume, son fondateur, a » voulu qu'elle n'eût d'autres protecteurs après Dieu que saint » Pierre et ses successeurs. Je me trouve de ce nombre par » la volonté de la Providence; mais aucun de ceux qui m'ont » précédé sur la chaire apostolique n'a honoré ce lieu de sa » présence. Sans doute le Christ m'avait réservé cette grâce,

» parce que ma jeunesse s'était écoulée dans cette solitude;
» je suis donc revenu dans la cellule où j'ai prié enfant, et
» j'avoue que le désir de la revoir est la première et la prin-
» cipale cause de mon voyage en France...... » Le pape accorda à Cluny un privilége de territoire, et il marqua lui-même les bornes en deçà desquelles il était défendu d'exercer ni violence, ni pillage, ni capture, ni mutilation. Il se rendit ensuite au concile de Clermont, où se trouvaient déjà réunis quatre cents prélats portant la crosse, et treize métropolitains, ainsi qu'un grand nombre de seigneurs et de moines.

La première séance eut lieu le 18 novembre 1095. On confirma d'abord tous les décrets que le pape avait rendus dans les synodes de Melfe, de Bénévent, de Troyes et de Plaisance; après quoi on renouvela la défense d'usurper les biens des ecclésiastiques à leur mort; on décida que leurs richesses seraient réservées à celui qui succéderait à leur dignité, ou distribuées en œuvres pies, selon qu'ils le prescriraient par leurs dernières volontés. Il fut également défendu d'élire archidiacre un clerc qui n'aurait pas été diacre, ni archiprêtre celui qui n'aurait pas été prêtre; et d'élever à l'épiscopat ceux qui n'auraient pas été diacres.

On établit dans un règlement que les curés ne pourraient jamais avoir deux prébendes dans deux villes différentes, ni deux dignités dans la même église; on décréta que personne ne pourrait communier sans recevoir séparément l'Eucharistie sous les deux espèces, le pain et le vin; enfin la trêve de Dieu fut confirmée pour être maintenue depuis le commencement de l'Avent jusqu'à l'octave de l'Épiphanie, depuis la Septuagésime jusqu'à l'octave de la Pentecôte, et pour le

reste de l'année, pendant le jeudi, le vendredi, le samedi et le dimanche de chaque semaine ; elle fut déclarée exister en tout temps pour les prêtres et pour les moines, et durant trois années consécutives pour les cultivateurs et pour les marchands, à cause de la disette des vivres. Ensuite Urbain déclara « le » roi de France excommunié, ainsi que tous ceux qui l'ap» pelleraient roi ou qui lui obéiraient pendant qu'il croupirait » dans son péché honteux. »

Mais de tous les actes du concile, le plus remarquable, et celui dont les suites furent le plus funestes aux nations, est sans contredit la publication de la première croisade. Avant de pénétrer dans les secrets de la politique des papes, qui excitèrent le fanatisme des peuples et les poussèrent dans ces expéditions extravagantes où s'anéantirent des millions d'hommes, il est nécessaire de remonter à la cause première des croisades pour en faire remarquer l'absurdité.

Vers l'an 1093, parmi les pèlerins qui entreprirent le voyage de la terre sainte, se trouva un moine, Français d'origine, né dans la ville d'Amiens en Picardie, et appelé Pierre l'Hermite. Ce religieux, pendant son séjour à Jérusalem, rendit plusieurs visites au patriarche de la ville, qui lui fit un récit exagéré des maux que les chrétiens souffraient dans la Judée, sous la domination des musulmans. Pierre, ambitieux comme le sont tous les moines, saisit avec empressement l'occasion qui se présentait d'acquérir une certaine importance, et il promit au patriarche de s'adresser au pape pour réclamer des secours contre les infidèles.

En effet, à son retour en Italie, il se présenta à la cour de Rome, qu'il trouva d'autant plus disposée à seconder ses

vues, non par zèle pour la religion, mais par un motif secret de politique, qu'Urbain savait déjà tout le parti qu'il pouvait tirer d'une expédition qui devait enlever les seigneurs à leurs domaines et laisser les populations à la discrétion des prêtres.

Un historien, Jurieu, affirme que Pierre n'était pas ermite, qu'il n'avait jamais été à Jérusalem, et qu'il n'était dans toute cette affaire qu'un agent du saint-siége, chargé de faire réussir les fourberies du pape. « Il reçut, ajoute-» t-il, bon nombre de sous d'or pour jouer la comédie qu'il » représenta dans la suite, et pour dépeindre en termes em-» phatiques le piteux état de l'Église d'Orient, afin d'entraî-» ner les insensés à la conquête de cette terre de Canaan, » qui pendant trois cents ans fut constamment arrosée du » sang des fanatiques croisés. »

Cependant nous devons avouer que le christianisme s'éteignait en Orient, et que les musulmans avaient déjà conquis la Syrie, l'Isaurie, la Pamphylie, les deux Cilicies, la Lycie, la Pisidie, la Lycaonie, la Cappadoce, la Galicie, les Deux-Ponts, la Bithynie, enfin la plus grande partie de l'Asie-Mineure : ils attaquaient les pèlerins, leur enlevaient les présents destinés au saint sépulcre, et les contraignaient à payer une rançon pour se racheter de l'esclavage.

D'un autre côté, l'empereur Alexis Comnène, voyant sa capitale menacée par les infidèles, avait envoyé des ambassadeurs en Europe pour implorer le secours des Français, des Allemands et des Anglais; mais ses prières avaient été méprisées, et les peuples de l'Occident avaient refusé de combattre pour le lâche Comnène; alors le Grec rusé se

tourna vers le saint-siége, et il s'engagea par serment à reconnaître Urbain comme évêque universel, et à lui soumettre toutes les Églises de l'empire, s'il déterminait les princes de l'Occident à faire une irruption en Orient. Le marché fut accepté, et l'intervention de Pierre l'Hermite ou plutôt les intrigues du politique Urbain amenèrent le concile de Clermont.

Nous citons comme un modèle d'éloquence furibonde et de sublime hypocrisie la harangue du saint-père en cette mémorable circonstance :

« Chers frères, nous sommes heureux sans doute de voir » notre présence exciter des acclamations dans cette grande » et illustre assemblée; mais nous ne pouvons cacher sous » les apparences d'une joie trompeuse les marques d'une » profonde tristesse; et vos cœurs nageront dans l'amertume, » et vos yeux verseront des torrents de larmes lorsque vous » considérerez avec moi, mes frères, les maux de la chré- » tienté, et la négligence que nous avons apportée pour sou- » lager les fidèles de l'Orient.

» Grâces à Dieu, nous avons presque entièrement extirpé » l'hérésie qui désolait l'Église d'Occident; nous avons exter- » miné par le fer ou par le feu les obstinés schismatiques; » nous avons réformé les abus, et augmenté les domaines et » les richesses du saint-siége. Malgré tous ces succès, notre » âme reste plongée dans la tristesse; et nous vous déclarons » que nous ne goûterons aucun repos que les implacables en- » nemis du nom chrétien n'aient été chassés de la terre » sainte, qu'ils outragent par leur conduite impie et sacrilége.

» Oui, chers frères, Jérusalem, la cité de Dieu, cet héri-

» tage du Christ, qui nous a été légué par le Sauveur, cette » terre vénérée, où se sont accomplis tous les divins mys- » tères, est depuis plusieurs siècles entre les mains sacri- » léges des Sarrasins et des Turcs, qui triomphent de Dieu » lui-même. Qui pourrait exprimer les horribles profanations » qu'ils commettent dans ces lieux saints? Ils ont renversé » les autels, brisé les croix, détruit les temples; et si dans » leur rage ils ont épargné l'église du Saint-Sépulcre, ce » n'est que par un sentiment d'avarice, car ils ont spéculé » sur la dévotion des fidèles qui se rendent de toutes les par- » ties du monde au divin tombeau. Ils exigent une rançon des » pèlerins pour les laisser pénétrer dans les lieux saints; ils » les dépouillent ensuite pour les laisser sortir, et les at- » taquent encore quand ils regagnent leurs vaisseaux, pour » s'emparer de leurs personnes et les réduire au plus dur » esclavage.

» Et nous, enfants du Christ, nous contemplons froide- » ment et sans indignation le massacre de nos frères; nous » paraissons indifférents aux outrages que les barbares font à » Dieu; nous leur abandonnons tranquillement un héritage » qui n'appartenait qu'à nous seuls; nous les laissons jouir » en paix d'une conquête qui fait la honte de toute la chré- » tienté, et nous demeurons leurs tributaires, sans oser re- » vendiquer nos droits les armes à la main.

» Cependant les chrétiens ne craignent pas les batailles, » puisque toute l'Europe est toujours en guerre; mais les » glaives qui devraient exterminer les ennemis du Christ sont » tirés contre lui-même, et frappent ses membres sacrés. » Jusqu'à quand laisserez-vous les musulmans maîtres de

» l'Orient? attendrez-vous donc, pour sortir de votre léthar-
» gie, qu'ils aient détruit notre sainte religion? Une seule de
» nos armées triompherait aisément des infidèles; mais nos
» querelles et nos guerres intestines nous déciment tous les
» jours et font la force de nos ennemis. Quelles grandes choses
» nous accomplirions, si les princes de l'Occident n'étaient
» plus obligés de garder leurs troupes auprès d'eux pour les
» défendre des attaques de leurs voisins, et si l'esprit de Dieu
» réunissait nos efforts pour une entreprise aussi belle! Nous
» espérons qu'il prêtera de l'éloquence à nos paroles, et qu'il
» descendra dans vos cœurs pour vous faire comprendre
» cette importante vérité!

» Nous avons choisi de préférence ce royaume très-chré-
» tien pour donner l'exemple aux autres peuples, parce que
» nous nous sommes rappelé les Franks vos ancêtres qui
» montraient un si grand zèle pour la religion, et parce que
» nous avons espéré que vous répondriez à la voix de Dieu,
» et que vous entraîneriez toute l'Europe sur vos pas. Déjà
» les Gaulois ont été des adversaires redoutables pour les
» Huns, pour les Maures africains et pour les Arabes; déjà,
» sous la conduite de Charles Martel et de Charlemagne, ils
» ont exterminé des armées d'infidèles plus nombreuses que
» les sables de la mer : aujourd'hui, vos légions seront plus
» terribles encore, vos victoires plus éclatantes, parce que
» vous combattrez sous l'étendard du Dieu des armées, qui
» vous envoie à la conquête de l'héritage de son Fils, et qui
» vous ordonne de chasser les infidèles du saint sépulcre.

» Suivez, intrépides Franks, le chef qui vous appelle au
» secours de la religion, au secours de tous vos frères d'O-

» rient, au secours du Christ lui-même! Voyez ce divin Sau-
» veur qui était sorti victorieux du monde, de la mort et de
» l'enfer; maintenant il est esclave chez les Sarrasins; il vous
» présente sa croix, il vous la donne comme l'emblème sa-
» cré sous lequel vous devez vaincre ses ennemis et acquérir
» une gloire éternelle. N'oubliez pas que Dieu, par ma bou-
» che, vous promet la victoire, et vous abandonne les riches
» dépouilles des infidèles. Quant à ceux qui verseront leur
» sang dans cette guerre sacrée, ils recevront la couronne
» ineffable du martyre; cependant si la peur de la mort.....»
Urbain allait continuer, lorsqu'il fut interrompu par un frémissement universel; les assistants fondaient en larmes, se frappaient la poitrine, élevaient les yeux et les mains au ciel en s'écriant tous ensemble : « Marchons, Dieu le veut! Dieu
» le veut! »

Le pape, profitant de cette émotion, se leva de son trône, étendit la main comme pour réclamer le silence, et ajouta :
« Quelle plus magnifique expression de la volonté divine que
» ces simples mots, « Dieu le veut! » sortis au même instant
» de toutes les bouches. Chers enfants, vous avez suivi l'in-
» spiration de l'Esprit saint, et nous recevons cette révélation
» comme un oracle qui nous garantit le succès d'une guerre
» que Dieu lui-même vient de déclarer. Que cette expres-
» sion sublime soit la devise de l'armée; gravons-la sur nos
» étendards et sur nos poitrines, qu'elle devienne le cri des
» soldats et des chefs dans les combats; oui, Dieu le veut!
» marchons au saint sépulcre, allons délivrer le Christ, et
» jusqu'au jour bienheureux où nous lui rendrons la liberté,
» portons comme lui sur notre épaule droite la croix sainte

» sur laquelle il a expiré pour nous arracher à l'esclavage
» du péché. »

Ensuite le saint-père déclara que la trêve de Dieu, décrétée par le concile, durerait pour les croisés pendant toute l'expédition, et qu'avant leur retour de la terre sainte ils ne pourraient être attaqués ni dans leurs biens ni dans leurs personnes; il les releva de toutes les peines portées contre eux, et leur accorda des indulgences illimitées pour tous les vols et pour tous les meurtres qu'ils avaient commis. Il déclara légat apostolique de la croisade Aymar de Monteil, évêque du Puy, prélat d'une prudence consommée, d'un courage héroïque, et qui avait fait éclater la ferveur de son zèle en demandant le premier de tous, dans le concile, la croix et la permission de se dévouer au service de la chrétienté. Enfin le pontife, en congédiant l'assemblée, ordonna à tous les ecclésiastiques de prêcher partout la croisade pour la délivrance de Jésus-Christ.

Urbain, couvrant ainsi ses vues ambitieuses du voile de la religion, excita le fanatisme des peuples de l'Occident, et réunit promptement une armée de six cent mille hommes de pied, et de cent mille cavaliers. « Alors, rapporte Bsovius,
» les hommes se rendaient en foule, sans distinction d'âge
» ni de condition, auprès des princes qui partaient pour la
» croisade; les femmes mêmes montraient une ardeur toute
» martiale et une intrépidité d'amazones : les miracles ne
» manquèrent pas aux prêtres pour tromper la simplicité des
» fidèles, pour les pousser dans le Levant, où ils succom-
» bèrent par milliers de la famine ou de la peste. Cette époque,
» ajoute l'historien, a été plus fertile en superstitions que

» toutes les autres; mais indépendamment du motif de reli-
» gion qui entraînait quelques hommes de bonne foi dans
» cette malheureuse expédition, on doit convenir que le plus
» grand nombre d'entre les croisés n'allaient en Asie que par
» amour du brigandage et parce qu'ils n'avaient plus rien à
» piller dans leur patrie. »

Albert affirme également que ces bandes de croisés étaient composées de parjures, d'adultères, d'incestueux, de larrons et d'assassins, et que pour eux le pillage était le véritable but de cette sainte expédition. Guillaume de Tyr, le moine Guibert et le jésuite Maimbourg avouent qu'ils ressemblaient à une armée de brigands. Enfin Bayle s'écrie : « Oserait-on soutenir que ces monstres, qui se croisaient avec
» tant d'ardeur pour la terre sainte, étaient la fleur du chris-
» tianisme? Pourrait-on appeler soldats du Christ, ces mi-
» sérables qui abandonnaient leur patrie, leurs femmes et
» leurs enfants, pour aller combattre les infidèles? Non, car
» ces hypocrites, qui prétendaient voir des anges et des
» saints à la tête de leurs armées, n'étaient que des pillards
» et des assassins; ils violaient les femmes, défloraient les
» jeunes filles et égorgeaient ceux qui leur accordaient l'hos-
» pitalité. La cruauté et la dépravation de ces barbares étaient
» si grandes, que les chrétiens d'Asie qu'ils allaient secourir
» éprouvaient plus de frayeur à leur approche qu'à l'arrivée
» des Turcs et des Sarrasins. Les croisades sont assurément
» les plus hideuses pages de l'histoire du christianisme... »

Pendant que les émissaires du saint-siége parcouraient tous les royaumes chrétiens en prêchant la croisade, le pape faisait des tournées en France, assemblait des conciles, ven-

dait des priviléges, distribuait des indulgences et promettait les honneurs du martyre à tous les fidèles. Enfin il fixa l'époque du départ pour Jérusalem au jour de l'Assomption de la même année 1096.

Urbain vint ensuite à Tours; il catéchisa le peuple sur le bord de la Loire, en présence d'une infinité de prélats et de seigneurs, au nombre desquels se trouvait Foulques, comte d'Anjou. Il tint également un concile des évêques de la province, et les congédia le quatrième dimanche de Carême, après une procession solennelle dans laquelle il parut avec une couronne de palmes, suivant l'usage de Rome. Dans cette cérémonie, le comte d'Anjou reçut la rose d'or que les papes avaient coutume de bénir ce jour-là. On ne retrouve aucune trace de cette pratique avant ce siècle; elle consistait à consacrer une rose d'or pleine de musc et de baume, et à l'offrir après la cérémonie à une princesse ou à un seigneur que le saint-siége voulait honorer. Le pontife visita également Poitiers, Saintes, Bordeaux, Maguelonne et Nismes, où il convoqua encore un concile.

Enfin le jour du départ pour la terre sainte étant arrivé, les armées des croisés commencèrent à s'ébranler sur tous les points : la première troupe était commandée par Gautier Sans-argent, dont le surnom fait assez connaître le véritable motif de son ardeur pour la croisade. Il partit le 8 mars 1096 avec une multitude de gens couverts de haillons et à pied comme lui; ils prirent tous la route de l'Allemagne, et s'abattirent à Mayence et à Cologne; « ils y commirent tant » d'horreurs et d'atrocités, dit le moine Guibert, que les ci- » toyens se barricadèrent dans leurs maisons pour échapper

» à la barbarie de ces monstres. Les mères, devenues fu-
» rieuses, étouffaient les enfants qu'elles allaitaient; les maris
» poignardaient leurs femmes, et les jeunes gens se donnaient
» la mort pour ne pas tomber vivants entre les mains de ces
» impitoyables fanatiques qui portaient la croix sur l'épaule.»

Ces premières bandes furent suivies de quarante mille vagabonds conduits par Pierre l'Hermite, et recrutés en France ou sur les frontières d'Allemagne. Un moine, appelé Gondescalc, prit la route de Hongrie, traînant à sa suite une armée de quinze mille pillards; ils commirent tant d'atrocités sur leur passage, que les habitants exaspérés se levèrent en masse et les massacrèrent jusqu'au dernier. Mais cette valeureuse nation fut bientôt exterminée elle-même par deux cent mille bandits qui vinrent fondre sur ses villes et sur ses campagnes.

Urbain retourna en Italie, escorté par une troupe de croisés français qui avaient à leur tête Robert, duc de Normandie, et Étienne, comte de Blois. Avec leur secours, le pontife entra triomphant dans Rome et chassa les partisans de l'antipape Guibert des forteresses qu'ils occupaient, excepté du château Saint-Ange, qui resta seul au pouvoir de l'ennemi.

D'un autre côté, les troupes de la comtesse Mathilde poussèrent l'armée de Henri hors de la Lombardie, et la forcèrent à se replier sur la Germanie.

Pendant que le pape travaillait ainsi à consolider sa domination en Italie, les croisés s'embarquaient pour Constantinople. L'ambitieux Bohémond, fils de Robert Guischard, duc de la Pouille, nourrissait l'espoir de faire pour lui-même la conquête de l'empire grec, et de profiter des croisades pour assurer son entrée à Constantinople; en consé-

quence, il fit demander à l'empereur Alexis le passage de sept mille chevaliers à travers ses états. Urbain fut chargé par le prince de la négociation; mais l'empereur, qui était déjà informé des brigandages que les croisés commettaient sur leur route, et des projets formés par l'ambitieux Bohémond, homme fourbe, implacable et hypocrite, apporta dans ses rapports avec les croisés une prudence telle que les chefs des chrétiens occidentaux se trouvèrent dans l'impossibilité de favoriser les desseins de Bohémond.

Avant l'arrivée des troupes, Alexis eut soin d'envoyer des officiers qui établirent d'immenses marchés et fournirent abondamment des vivres aux soldats, afin de les empêcher de se livrer au pillage. Il attacha à tous les corps des interprètes instruits de la langue romane, qui commençait à devenir le langage vulgaire dans les Gaules; il les chargea d'apaiser les différends qui pouvaient s'élever entre les Franks et les populations grecques, avec la recommandation expresse de ne point épargner l'or, de mettre tous les navires à la disposition des croisés pour les débarquer de l'autre côté du détroit, et de combler tous les capitaines de grandes marques d'honneur.

Malgré toutes ces sages précautions, les croisés saccagèrent les environs de Constantinople, incendièrent les maisons, massacrèrent les cultivateurs, forcèrent les couvents de religieuses, et dans leur soif de pillage, ils arrachèrent jusqu'aux toitures de plomb des basiliques pour les vendre aux juifs.

Anne Comnène, fille de l'empereur, rapporte que parmi les chefs des croisés, Pierre l'Hermite se montra l'un des plus cruels et des plus rapaces. Ses soldats, ajoute l'historienne,



Les Croisades.

commirent des atrocités si épouvantables aux environs de Nicée, que les autres croisés en furent indignés : « Ils ha-
» chaient des enfants en morceaux pour les manger en ra-
» goûts; ils en mettaient à la broche, les rôtissaient vivants,
» forçaient les mères de ces victimes à boire le sang qu'ils
» recueillaient de leurs corps, assouvissaient leur brutalité
» sur ces malheureuses femmes et ensuite les écartelaient;
» enfin ils outrageaient la nature avec les jeunes gens, les
» pendaient ensuite par les cheveux ou par la barbe, et s'exer-
» çaient à leur abattre les bras ou les jambes d'un seul coup
» d'épée.......... »

Plusieurs seigneurs français dévorés d'ambition s'étaient joints à l'armée des croisés, dans l'espoir de poser sur leur front une couronne royale, et cachaient leurs projets sous un masque hypocrite.

Voici comment s'exprime Anne Comnène sur leur compte :
« Hugues le Grand, frère du roi de France, était un homme
» extraordinairement orgueilleux de sa naissance; avant son
» départ il avait écrit à l'empereur Alexis : « Prince, vous
» êtes invité à vous rendre avec pompe et magnificence à ma
» rencontre; car sachez que je suis le roi des rois et le plus
» grand prince qui existe sous le ciel. » Notre habile empe-
» reur, après avoir pris lecture de cette lettre, envoya à Jean,
» fils d'Isaac, qui gouvernait à Durazzo, et à Nicolas Mauro-
» catacalon, qui commandait la flotte, l'ordre de veiller sur
» les côtes pour l'avertir de l'arrivée du prince français.

» Aussitôt que Hugues eut atteint les côtes de la Lombar-
» die, il envoya encore à Durazzo vingt-quatre ambassadeurs
» couverts de cuirasses et de cuissards d'or, pour faire pré-

» parer les logements de sa suite. Ceux-ci dirent au gouver-
» neur : « Sachez, duc, que notre maître Hugues le Grand
» doit arriver dans cette ville après avoir pris l'étendard de
» saint Pierre à Rome; c'est lui qui est généralissime de l'ar-
» mée des Franks; préparez-vous donc à le recevoir d'une
» manière convenable à sa dignité et à lui rendre les hon-
» neurs qu'il mérite, ou bien vous aurez à redouter la puis-
» sance de ses armes. »

Voilà quels étaient les soldats et les chefs que la politique de Rome avait poussés sur l'Orient. Cette guerre d'extermination ne profita qu'au saint-siége et au clergé, qui prirent sous leur protection les domaines des croisés et s'emparèrent des revenus en qualité de tuteurs, de curateurs des veuves, des pupilles et des mineurs.

Le jésuite Maimbourg, qui se montre toujours si dévoué à l'Église romaine, avoue néanmoins qu'elle augmenta prodigieusement ses richesses par les dépouilles des croisés; il raconte que Godefroi de Bouillon engagea tout son patrimoine afin d'avoir les sommes nécessaires à l'équipement des troupes qu'il conduisait en terre sainte. « Il vendit, ajoute
» l'historien, ses comtés de Bouillon et d'Ardenne à Aubert,
» évêque de Liége, dont les successeurs en sont toujours de-
» meurés possesseurs. Richer, évêque de Verdun, profita éga-
» lement des croisades pour racheter la ville, le château de
» Stenay, leurs dépendances et tous les autres domaines que
» le frère de Godefroi avait abandonnés à ce seigneur. Ainsi,
» pendant que les princes séculiers s'appauvrissaient pour
» servir le Christ, les gens d'église profitaient de l'enthou-
» siasme religieux pour s'enrichir de leurs dépouilles...... »

Un nombre incroyable de croisés périrent misérablement en Palestine ou furent massacrés par les infidèles; quelques corps d'armée plus aguerris ou mieux commandés parvinrent seuls jusqu'à Jérusalem, dont ils s'emparèrent après avoir souffert toutes les horreurs de la peste et de la famine.

Quant à Urbain, il continua ses intrigues en Italie, poussa Roger, duc de la Pouille et fils de Robert Guischard, dans une guerre contre Roger son oncle, duc de Calabre et comte de Sicile; il vint même le trouver sous les murs de Capoue, pour conférer avec lui sur les moyens d'assurer pour toujours leur domination dans la péninsule; mais sur la nouvelle que leurs ennemis étaient à Salerne avec des forces imposantes, il trahit son nouvel allié et fit un traité avec le comte de Sicile, qu'il nomma légat du saint-siége, quoiqu'il fût laïque. Cet acte remarquable conférait à Roger et à ses descendants une espèce de royauté théocratique sur la Sicile; en voici la teneur : « Comte, pour reconnaître les services que vous avez rendus » à l'Église par votre valeur en étendant la domination des » papes sur les terres arrachées aux Sarrasins, et surtout » pour récompenser le dévouement que vous avez manifesté » au saint-siége, nous donnons à vous et à vos héritiers le » pouvoir de gouverner, au nom de l'apôtre saint Pierre, » les affaires temporelles et spirituelles de la Sicile. »

Un seul auteur, Hamelot de la Houssaye, a prétendu que cette décrétale était apocryphe; mais tous les autres historiens, et parmi ces derniers, des moines et des prêtres, en ont reconnu l'authenticité, et rapportent qu'elle fut souscrite par Urbain II, le 5 juillet 1098, dans la ville de Salerne.

Ainsi un pape infaillible a déclaré qu'il n'était pas né-

cessaire d'être ecclésiastique pour avoir le droit de diriger les Églises d'un royaume et représenter le saint-siége, c'est-à-dire pour ordonner des évêques, présider des conciles, anathématiser des prêtres, et recevoir les offrandes et les dîmes que la superstition arrache aux peuples ignorants et crédules : un pontife a donc sanctionné la transmission héréditaire de cette puissance illimitée ; et comme les états de Sicile n'admettaient pas la loi salique, il a donné aux femmes le droit d'être à la fois reines et papesses. Et la preuve incontestable que ce droit a été consacré par Urbain, c'est que les anciens manuscrits du seizième siècle désignent Jeanne la Folle sous le titre de béatissime et sanctissime saint-père. « Pendant ce siècle, dit Richard Simonde, il y eut » quatre pontifes et quatre sacrés colléges dans la chrétienté : » un pape siégeait à Rome, un autre à Constantinople, une » papesse en Sicile et une papesse en Angleterre ! »

Pendant que le saint-père était à Salerne, la faction de Guibert se relevait dans Rome, et bientôt elle fut assez puissante pour tenir ouvertement un concile auquel assistèrent huit cardinaux, quatre évêques, six prêtres et un assez grand nombre de diacres et de moines. Urbain fut anathématisé solennellement par les Pères, qui rendirent ce décret : « Nous » ne voulons pas laisser ignorer aux fidèles que nous nous » sommes réunis en concile pour détruire les hérésies intro» duites dans l'Église par le moine Hildebrand et par les imi» tateurs de sa politique ; en conséquence, nous publions la » condamnation du pape Urbain et de tous ceux qui le recon» naissent. Néanmoins nous permettons aux coupables de » venir plaider leur cause en notre présence, leur promettant,

» lors même qu'ils seraient condamnés, une entière sûreté » pour leurs personnes jusqu'à la fête de la Toussaint, » parce que nous ne sommes point altérés de sang, et que » nous désirons sincèrement la paix, la vérité et l'unité de » l'Église. » Cette tentative fut le dernier effort du parti de l'antipape; Urbain, à son retour, acheva de disperser ses ennemis.

L'année suivante, le pontife convoqua un synode général dans l'église de Latran pour procéder à la canonisation de saint Nicolas Peregrini. On pourrait être surpris de trouver des saints dans ce siècle de corruption; mais si on étudie l'histoire de l'Église, on reconnaîtra que les saints comme les miracles ont été d'autant plus nombreux que l'ignorance et la superstition étaient plus profondes. Bizance, métropolitain de Trany, présenta aux Pères, selon l'usage, la relation des actes pieux et des prodiges accomplis par Nicolas Peregrini, et le pape rendit le décret suivant : « Nous mettons au » catalogue des saints le vénérable Nicolas, surnommé Pere» grini, et nous ordonnons qu'il soit honoré par l'Église. » En vertu de cette décision, l'archevêque Bizance fit élever une basilique au canonisé, et vendit les reliques du saint à une communauté de moines, qui les exposa à la vénération des fidèles, et s'en servit pour extorquer aux dévots des offrandes et de l'argent.

L'assemblée reçut ensuite la députation des moines de l'abbaye de Molesme, qui venaient accuser Robert, leur abbé, de ce qu'il les avait abandonnés pour se retirer avec quelques fanatiques à cinq lieues de Dijon, dans un lieu appelé Cisterium en latin, et Cîteaux en langue romane, qui n'était qu'un

désert couvert de bois et de ronces; ils avaient d'abord commencé à le défricher, avaient taillé quelques cellules dans le roc, et ensuite en avaient construit quelques autres avec des branches d'arbres recouvertes en chaume. Peu à peu Robert augmenta le nombre de ses moines, et avec l'autorisation d'Eudes de Bourgogne et de l'archevêque de Lyon, il bâtit une église qui fut solennellement consacrée le dimanche des Rameaux de l'année 1099, jour de saint Benoît. Telle fut la fondation de la célèbre abbaye de Cîteaux.

Les religieux de Molesme réclamaient contre le saint abbé dont l'absence causait un préjudice notable à leur couvent; et ils obtinrent une sentence qui déclarait Robert déchu de son titre d'abbé s'il refusait de rentrer dans son ancien monastère. Robert retourna en conséquence à Molesme, et les nouveaux moines de Cîteaux furent obligés de procéder à une élection pour le remplacer.

Après la tenue de ce concile, les chroniques ne font plus mention des actes d'Urbain; on sait seulement qu'il mourut le 29 juillet 1099.

L'orgueil, l'avarice, l'ambition et l'hypocrisie formaient le caractère d'Urbain. Il marcha sur les traces d'Hildebrand; et quoiqu'il ne possédât pas l'énergie et les talents de ce moine, il sut néanmoins, par une politique perfide, rétablir l'autorité du saint-siége, que l'orgueil de Grégoire VII avait fortement compromise.

HISTOIRE POLITIQUE

DU ONZIÈME SIÈCLE.

Le grand accubiteur gouverne l'empire. — Débauches des jeunes princes Basile et Constantin. — Ils montent sur le trône. — Cruautés de Basile. — Il fait crever les yeux à quinze mille prisonniers. — Il fait empoisonner Bardas Phocas. — Basile est lui-même empoisonné par son frère Constantin. — Jeux puérils de l'empereur. — Constantin donne les emplois de l'état aux courtisans les plus dissolus. — Incestes de Constantin avec ses deux filles Zoé et Théodora. — Les deux princesses se livrent avec des courtisanes à des débauches monstrueuses. — L'empereur oblige Romain Argyropule à épouser Zoé. — Romain parvient à l'empire. — Vertus de ce prince. — Il est assassiné par sa femme. — Amours scandaleux de Zoé et de Michel. — L'impératrice le fait monter sur le trône. — Zoé énerve le prince par sa lubricité. — L'infortuné devient fou et meurt. — Son neveu Michel Calaphate, le nouvel amant de Zoé, est déclaré chef de l'empire. — Calaphate fait enfermer Zoé et Théodora dans un monastère. — Le peuple chasse Calaphate et replace Zoé et Théodora sur le trône. — Supplice de Michel Calaphate. — Occupations bizarres de l'impératrice Zoé. — Sa dévotion pour l'image Antiphonète. — Elle épouse un de ses amants qui règne sous le nom de Constantin IX. — L'impératrice Zoé est canonisée comme sainte. — Mort de l'empereur. — Règne de Théodora. — Michel Stratioticos parvient à l'empire. — Isaac Comnène usurpe la couronne. — Ses belles actions le rendent odieux aux grands et aux prêtres. — Le prince devient insensé et abdique en faveur de Constantin Ducas. — Amour de Ducas pour les lettres. — Sa mort. — Sa femme Eudoxie est reconnue régente de l'empire. — Ruse

singulière employée par cette princesse pour son mariage avec Romain Diogène. — Le nouvel empereur est fait prisonnier par le sultan Alp Arslan. — Constantin Ducas fait proclamer empereur Michel VII. — Supplice horrible de Romain Diogène. — Michel Parapinace monte sur le trône. — Amour du jeune empereur pour les lettres. — Conspirations contre le prince. — Nicéphore Botoniate parvient à l'empire. — Débauches de l'empereur. — Ses deux mignons le renversent du trône. — Alexis Comnène est déclaré empereur. — Il s'empare des richesses du clergé. — Opinions des croisés sur ce prince. — Mort d'Alexis Comnène. — Histoire politique en France. — Règne déplorable de Robert le Pieux. — Caractère exécrable de la reine Constance. — Ses débauches. — Elle appelle les troubadours à la cour de France. — Elle fait assassiner Hugues de Beauvais. — Elle poursuit de sa haine son propre fils Hugues, qui meurt empoisonné. — Elle crève les yeux à une femme hérétique et fait étendre sur un gril brûlant le chanoine Étienne. — Henri parvient au trône. — Constance veut enlever la couronne à son fils légitime pour la donner à son bâtard. — Crimes et débauches de Henri. — Philippe est couronné roi de France. — Perfidies de ce prince. — Sa passion pour Bertrade, comtesse de Montfort. — Il répudie Berthe pour épouser Bertrade. — Débauches et cruautés de Bertrade. — Elle écrit au roi d'Angleterre pour qu'il fasse poignarder le prince Louis, légitime héritier du trône de France. — Bertrade est canonisée par les prêtres. — Mort de Philippe. — Réflexions sur le onzième siècle.

L'histoire politique du onzième siècle est aussi fertile en débauches et en crimes que celle des siècles précédents. Basile II et Constantin VIII, qui occupaient le trône d'Orient depuis l'année 976, continuaient à régner au milieu

des désordres et des guerres intestines excitées par la jalousie et par l'ambition des officiers du palais. Le grand accubiteur présidait toujours aux débauches nocturnes des princes ; il était devenu leur pourvoyeur de courtisanes et de mignons, qui étaient chargés de les énerver dans les voluptés, afin de les rendre incapables de gouverner l'état. Cependant après l'assassinat de Jean Zimiscès, les deux princes Basile et Constantin résolurent de prendre les rênes du gouvernement.

Basile se mit à la tête des armées et remporta des victoires éclatantes sur les Bulgares ; malgré quelques actes de bravoure, sa cruauté envers les vaincus lui a mérité le blâme sévère de l'histoire. On rapporte qu'après la prise des villes, il prenait un cruel plaisir à poignarder les jeunes filles pendant qu'elles recevaient ses horribles caresses. Les mêmes historiens affirment encore qu'après une bataille, il fit crever les yeux à quinze mille prisonniers, et qu'il les renvoya dans leur patrie en plaçant par dérision un borgne à la tête de chaque troupe composée de cent aveugles.

Perfide et cruel dans sa politique, il sut opposer l'ambitieux Bardas Phocas au capitaine Bardas Sclérus, qui s'était fait proclamer empereur par l'armée. Phocas, après avoir vaincu le rebelle, voulut à son tour profiter de la victoire et se faire reconnaître chef de l'empire ; mais Basile avait pris ses précautions ; l'échanson du vainqueur était gagné, et Bardas mourut des suites d'un breuvage empoisonné. Ce crime lui fut fatal ; et bientôt, victime à son tour d'une trahison, il mourut empoisonné par son frère.

Constantin VIII se trouva alors seul maître du trône ; mais comme son éducation avait été fort négligée, il fut obligé

d'abandonner le gouvernement de l'empire à ses favoris, et il ne s'occupa plus que de débauches.

Cédrénus rapporte qu'il était toujours entouré de jouets d'enfants, et qu'il ne quittait ces amusements puérils que pour les courses de chevaux, ou pour s'enivrer avec les bouffons et les baladins. Lorsqu'un emploi était vacant, il assemblait les eunuques de son palais, et leur ordonnait de réunir tous les débauchés qu'ils trouveraient dans les tavernes et de les conduire en sa présence. Alors il commençait avec ces misérables une orgie révoltante pendant laquelle il leur versait lui-même à boire; celui qui engloutissait les coupes les plus grandes, et qui restait debout lorsque tous les autres étaient tombés sous la table, obtenait ses faveurs et la charge vacante.

Pendant la longue durée de son règne, ses deux filles, Zoé et Théodora, qu'il avait lui-même initiées aux plus horribles débauches, dirigèrent avec leurs amants toutes les affaires de l'état. Ces princesses infâmes poussaient la dépravation jusqu'à se livrer sous les yeux de leur père aux jeux horribles des femmes de Sardanapale.

Enfin, après avoir occupé le trône l'espace de cinquante-deux ans, Constantin fut atteint d'une maladie grave. Avant de mourir, il voulut assurer la couronne à ses filles, en associant à l'empire un homme capable de résister aux intrigues des officiers de sa cour; et il jeta les yeux sur Romain Argyropule, qui lui parut le plus redoutable parmi les seigneurs qui l'entouraient. Celui-ci était déjà marié depuis longtemps à une femme remarquable par ses vertus, et qu'il chérissait autant qu'il en était aimé; une semblable considération n'arrêta pas l'empereur; il le fit appeler au palais, lui apprit qu'il

l'avait choisi pour son successeur, et lui intima l'ordre d'épouser sa fille Zoé à l'instant même. Romain voulut faire quelques objections; alors, sur un signe de l'empereur, le bourreau entra et prépara des instruments de torture; Argyropule n'opposa plus aucune résistance et consentit à son mariage avec Zoé. Le lendemain sa première femme fut étranglée, et il monta sur le trône.

Constantin mourut quelque temps après, l'an 1028, à l'âge de soixante-dix ans.

Le nouveau prince appartenait à une ancienne famille sénatoriale qui avait toujours occupé les premières charges de l'état; il sut gouverner l'empire avec fermeté et rétablit l'ordre dans les finances : par ses soins le clergé de Constantinople reçut un traitement régulier; il assigna à la basilique de Sainte-Sophie quatre-vingts livres pesant d'or qui étaient prélevées chaque année sur le trésor impérial; il éleva trois syncelles de cette église à la dignité de métropolitains, et leur donna des sommes considérables pour les besoins des prêtres, des diacres et des moines. Enfin il distribua de grandes aumônes aux pauvres pour le repos de l'âme de son beau-père, et il restitua aux nobles les biens qui leur avaient été enlevés par Constantin.

Tout faisait espérer qu'Argyropule rendrait à l'empire son ancien éclat et augmenterait la prospérité des peuples; malheureusement un nouveau crime de l'infâme Zoé vint replonger ses sujets dans la consternation. Cette Messaline, devenue éperdument amoureuse d'un trésorier public nommé Michel, avait résolu de se défaire de son mari pour faire monter son amant sur le trône. Un soir, elle fit prendre à

son mari, qui était dans le bain, un sorbet empoisonné, et comme le poison n'agissait pas assez promptement, elle appela à son aide sa sœur Théodora et l'eunuque Jean; tous les trois saisissant l'empereur, lui plongèrent la tête dans l'eau et l'étouffèrent. Ensuite, et sans même attendre que le jour pàrût, Zoé fit prévenir le patriarche Alexis, au nom d'Argyropule, qu'il eût à se rendre immédiatement au palais impérial.

La princesse attendait le patriarche dans la chambre dorée, assise sur un trône d'or, à peine couverte d'un manteau de nuit, les bras et les jambes nus: lorsqu'il entra dans la salle, Théodora vint le prendre par la main, lui présenta Michel comme le mari de sa sœur et le maître de l'empire. Alexis laissa éclater son indignation, et menaça de prévenir le prince de la trahison; alors on lui montra le cadavre d'Argyropule qu'on avait apporté dans la chambre dorée, et en même temps on lui offrit des urnes pleines d'or pour prix de sa complaisance; enfin le patriarche, vaincu par les menaces ou séduit par l'appât de l'or, donna la bénédiction nuptiale aux exécrables meurtriers du prince.

Michel IV, surnommé le Paphlagonien, fut reconnu solennellement empereur; mais son règne ne fut pas de longue durée, et bientôt il devint fou par suite des breuvages aphrodisiaques que l'impératrice lui faisait donner pour qu'il pût répondre à ses appétits insatiables. Après avoir entièrement épuisé son second mari, Zoé fit venir à la cour un neveu de Michel, nommé Calaphate, qui devint à son tour l'amant de la princesse. Elle voulut engager son nouveau favori à massacrer l'infortuné Michel pour de



Bouchet, del. *A. Fauchery, dir.* *Lafond, sculp.*

LES GRAVURES DE L'HISTOIRE DES PAPES

seront distribuées aux abonnés

A LA FIN DE L'OUVRAGE.

MARIAGE DE L'IMPÉRATRICE ZOÉ ET DE MICHEL LE PAPHLAGONIEN.

Page 222. Tome IV.

Nous donnerons un classement général des gravures dans le dernier volume.

meurer seul possesseur du trône; mais Calaphate repoussa ses propositions avec horreur, et parvint à lui démontrer que ce crime était inutile, puisque son mari était attaqué d'une maladie incurable. En effet le prince mourut quelques mois après, dans un paroxysme de folie, l'an 1041.

Après la mort de son oncle, Calaphate se fit proclamer empereur sous le nom de Michel V; aussitôt Zoé réclama l'exécution des promesses qu'il lui avait faites, et voulut le contraindre à l'épouser; mais le prince, redoutant le même sort que les deux premiers maris de l'impératrice, la fit saisir avec Théodora sa sœur, et toutes deux furent enfermées par ses ordres dans un monastère. A la nouvelle de cet enlèvement, Constantin Monomaque, un des amants de Zoé, depuis longtemps jaloux de la fortune de Michel, qu'il regardait comme s'étant élevé à l'empire à son préjudice, cria à la trahison, appela le peuple aux armes, força les portes du couvent, en arracha Zoé et Théodora, qui furent proclamées impératrices et ramenées triomphantes au palais de Blaquernes. Michel fut chargé de chaînes; le bourreau lui brûla les yeux et lui arracha la langue en présence des princesses; et après l'exécution, on l'emporta tout sanglant dans le monastère de Stude, où il mourut.

Avec Zoé et Théodora la débauche et le meurtre reparurent sur le trône. Pour la première fois l'empire fut soumis à deux femmes, et la cour de Constantinople, déjà souillée de tant de crimes, dut s'effrayer de l'excès d'impudicité et de dépravation de ses deux souveraines.

Les historiens racontent que ces Messalines donnaient audience aux évêques et aux ambassadeurs dans la salle des

bains; et que là, dans une hideuse nudité, elles écoutaient les harangues, pendant que des eunuques répandaient des aromes sur leur corps. Ils ajoutent qu'elles étaient sans cesse occupées de débauches, et qu'elles passaient des journées entières à contempler les jeux lascifs de leurs singes, pour prendre des leçons de corruption, lorsque leur imagination déréglée s'était épuisée en inventions nouvelles.

Zoé prenait un singulier plaisir à composer elle-même des parfums capables de réveiller les sens engourdis de ses amants ; ses appartements étaient transformés en un laboratoire immense, où l'aloès, l'encens et l'ambre étaient combinés avec d'autres aromates sur des fourneaux ardents.

Alliant la superstition à tous ses autres vices, elle avait fait placer dans sa chambre à coucher une image du Christ, appelée Antiphonète ou expiatoire, devant laquelle Zoé se prosternait avant de se livrer à ses orgies. En se levant chaque matin, elle adressait à cette image des expressions d'un amour passionné, lui demandant pardon de ses infidélités; et selon que le Christ paraissait avoir plus ou moins d'éclat, elle en augurait des malheurs ou des succès pour la journée.

Un matin, le hasard ayant voulu qu'un rayon de lumière vînt frapper l'Antiphonète au moment où Zoé se réveillait, elle crut voir dans cet événement naturel un présage divin qui lui commandait d'épouser Monomaque, qui était couché à ses côtés. Elle se leva sans bruit, laissant son amant encore endormi, et envoya chercher le patriarche Alexis, qui bénit leur mariage.

Monomaque se réveilla empereur, et fut couronné aussitôt sous le nom de Constantin IX : son règne dura douze années

entières, qu'il passa dans les plaisirs et dans la mollesse. L'empire marchait toujours à sa ruine : les Normands enlevaient la Pouille, les Turcs envahissaient la Perse, et les Petschenègues, au nombre de huit cent mille hommes, s'établissaient dans la Servie. Enfin Zoé termina à soixante-douze ans une carrière remplie de débauches et de crimes, ce qui ne l'empêcha pas d'être canonisée par les prêtres et d'être honorée comme sainte dans l'Église !

Quelque temps après, Constantin Monomaque fut étouffé par la goutte. Sa mort laissa Théodora seule maîtresse de l'empire : aussitôt les eunuques s'emparèrent de toute l'autorité ; la fortune publique et les charges de l'état leur furent abandonnées par cette femme débauchée, qui, quoique âgée de soixante-dix ans, écoutait encore les flatteries de ces êtres dégradés, et s'était persuadé qu'elle devait vivre plusieurs siècles. Cependant la mort, qui ne respecte ni les reines ni les empereurs, vint mettre un terme aux abominations de sa vie. Lorsqu'elle se sentit à la dernière extrémité, elle désigna pour son successeur à l'empire le patrice Michel Stratioticos, un de ses favoris ; mais après qu'elle eut rendu le dernier soupir, les principaux seigneurs de Constantinople et les généraux de l'armée formèrent une vaste conspiration, renversèrent le nouveau prince, et nommèrent empereur Isaac Comnène, qui devint seul maître de l'état. Avec Théodora s'éteignit la race macédonienne, qui possédait le trône d'Orient depuis cent quatre-vingt-dix années.

Isaac fut couronné à Constantinople, le 1er septembre 1057, par le patriarche Michel Cérularius. Avec ce prince, dont la famille était originaire d'Italie, commence la dynastie des

Comnène et des Ducas, qui gouvernèrent l'empire pendant cent vingt-huit ans. Son père, appelé Manuel, avait exercé la charge de gouverneur général de toutes les provinces orientales, sous le règne de Constantin VIII et de Basile Bulgaroctone; en mourant, il avait recommandé aux bontés des empereurs, ses deux fils Jean et Isaac Comnène: Constantin VIII les avait nommés d'abord curopalates et ensuite grands officiers du palais. Isaac se distingua dans ces deux emplois comme capitaine habile et comme administrateur éclairé.

Lorsqu'il fut parvenu au trône, Isaac s'occupa d'abord de repousser les ennemis de l'état et de rétablir l'ordre dans les finances; il diminua les traitements énormes des officiers de l'empire; il retrancha les pensions onéreuses que l'état payait aux églises et aux monastères, ne laissant aux religieux et aux prêtres qu'un juste salaire qui leur permît de vivre selon l'humilité évangélique.

Toutes ces réformes contribuèrent puissamment au soulagement du peuple; mais comme le clergé ne pardonne jamais à ceux qui touchent à ses richesses, le prince se vit bientôt l'objet de la haine des grands et des prêtres; il fut déclaré tyran, impie, sacrilége; et les moines parcoururent les provinces en appelant sur sa tête la colère divine. Plusieurs légendes racontent à ce sujet, que dans une chasse, ayant été surpris par un orage épouvantable qui éclata tout à coup, il fut renversé de cheval par la foudre. Ses gardes s'empressèrent de lui porter secours et le rappelèrent à la vie; mais depuis cet événement il resta sujet à des attaques épileptiques; et bientôt ses facultés, ébranlées par cette terrible commotion, s'affaiblirent insensiblement, et le livrèrent sans

défense aux prêtres ambitieux, qui s'emparèrent de son esprit et le forcèrent à abdiquer l'empire. Mais avant de quitter la couronne, le pauvre insensé rendit aux couvents et aux églises les biens dont il les avait dépouillés; et guidé par les conseils du patriarche, il ne voulut choisir pour successeur ni ses enfants, ni Jean son frère, ni son neveu Théodore, ni aucune personne de sa famille; et il abdiqua en faveur de Constantin Ducas, un de ses officiers; ensuite il s'enferma dans le cloître de Stude, où l'abbé l'employait, dit-on, à balayer les basses-cours et à nettoyer les ustensiles de cuisine.

Ducas fut couronné empereur, le 15 décembre 1059, sous le nom de Constantin X; son règne dura sept années et quelques mois. Ce prince aimait les lettres avec passion; il était toujours entouré de poëtes et de philosophes, et mettait toute son ambition à devenir un grand écrivain.

Ce bon prince licencia ses armées, parce que l'entretien des généraux et des troupes coûtait plus à ses peuples qu'un tribut donné aux ennemis de l'empire pour acheter la paix; et il ajoutait avec raison que les soldats ne pouvaient servir qu'à soutenir les tyrans sur le trône malgré la volonté des nations. Lorsqu'il sentit les approches de la mort, il fit dresser un acte authentique par lequel tous les grands s'engageaient solennellement à ne reconnaître d'autres princes que ses enfants Michel, Andronic et Constantin, et à laisser la régence à l'impératrice Eudoxie, sous la condition expresse qu'elle déposerait entre les mains du patriarche Jean Xiphilin la promesse de ne jamais contracter un second mariage. Tous les officiers de l'empire apposèrent leurs signatures sur le testament du prince, qui mourut quelques jours après, en 1067.

Eudoxie se trouvant maîtresse absolue de l'état, fut bientôt entourée des hommages et des adulations de tous les seigneurs. Parmi ses courtisans, elle distingua Romain, capitaine des gardes, qui devint son favori : d'abord elle le nomma grand maître des offices, ensuite généralissime de toutes les armées. Cependant elle n'osait pas encore lui donner sa main, redoutant d'être déposée par le sénat ou anathématisée par le patriarche; enfin, comme il la pressait de le déclarer empereur, elle imagina d'envoyer au patriarche l'eunuque accubiteur, pour obtenir la remise de sa promesse de veuvage. L'envoyé, qui était dévoué à Romain, s'acquitta à merveille de sa commission; il dit à Xiphilin : « Eudoxie épouserait votre frère, » très-vénérable patriarche, si vous consentiez à rendre la » promesse que Constantin Ducas a exigée d'elle, et si vous » parveniez à convaincre le sénat que dans l'intérêt du trône » il est nécessaire qu'on proclame un empereur capable de se » défendre contre les ennemis de l'état. »

L'ambitieux patriarche donna dans le piége tendu à son orgueil et à sa cupidité, et il promit d'employer tous ses soins à préparer les esprits des sénateurs. En effet, quelques jours après il remit à Eudoxie l'acte qu'elle avait déposé entre ses mains, il la déclara relevée de son serment, et fit rendre par le sénat un décret qui l'autorisait à contracter un nouveau mariage pour donner un chef à l'empire. Eudoxie se trouvant libre alors de disposer de sa main, fit proclamer empereur Romain Diogène, le 1er janvier 1068.

Romain déclara aussitôt la guerre aux infidèles, et remporta quelques victoires pendant les deux premières années de son règne : sa troisième campagne ne fut pas aussi heureuse, et

les Turcs, sous la conduite du sultan Alp-Arslan, finirent par chasser les Grecs de la Natolie et de la Phrygie. Diogène, exaspéré par ses défaites, rassembla de nouvelles troupes et recommença les hostilités : il obtint encore quelques succès; et déjà il était parvenu à refouler les Turcs jusqu'aux frontières, lorsqu'il tomba malheureusement dans une embuscade, auprès de la ville d'Alep. Il fut conduit en présence d'Alp-Arslan, qui le fit étendre dans la poussière, selon l'usage, et le foula à ses pieds, pour montrer à son armée qu'il avait triomphé de l'empereur; ensuite le généreux vainqueur lui tendit la main pour le relever et l'embrassa.

Après quoi le sultan interrogea son prisonnier, et lui demanda quel traitement il lui aurait fait subir s'il était tombé en son pouvoir. Diogène lui répondit avec fermeté : « Je t'aurais fait mourir.—Eh bien, répliqua Alp-Arslan, je n'imiterai point ta cruauté, parce que le prophète nous a recommandé la clémence envers les vaincus. »

En effet, il renvoya Romain sans rançon et le combla de présents; mais avant que celui-ci fût de retour dans ses états, la nouvelle de sa défaite s'était déjà répandue à Constantinople; et le césar Jean Ducas, ainsi que les sénateurs de son parti, s'étaient emparés d'Eudoxie, lui avaient rasé les cheveux, l'avaient enfermée dans un couvent, et enfin avaient fait proclamer empereur son fils aîné, sous le nom de Michel VII. Lorsque Romain débarqua dans sa capitale, il se vit tout à coup entouré de soldats qui l'arrêtèrent par ordre de Ducas, et le livrèrent aux mains du bourreau, qui lui arracha les yeux. Cette opération fut faite avec tant de cruauté que sa tête enfla prodigieusement; les vers se mirent dans les

plaies, et il mourut un mois après, au milieu d'horribles souffrances.

Michel, surnommé Parapinace, montra comme son père un amour ardent pour les lettres; il étudiait la rhétorique avec le philosophe Psellus, et passait des journées entières à composer des vers ou à les déclamer. Pendant son règne, les eunuques dirigèrent toutes les affaires et nommèrent leurs créatures au gouvernement des provinces.

Alp-Arslan, profitant de la faiblesse de l'empire, envahit de nouveau le territoire grec. Michel, qui se reconnaissait lui-même incapable de diriger ses armées, confia le commandement des troupes à Isaac Comnène, fils de l'empereur de ce nom : ce général fut battu dans plusieurs rencontres et tomba au pouvoir des Turcs. Pour réparer cet échec, Parapinace rassembla une nouvelle armée et la mit sous les ordres du césar son frère; mais cette seconde armée eut le sort de la première, et le prince fut également fait prisonnier par les ennemis.

L'empire était alors dans un désordre effroyable : pendant que les Turcs chassaient les Grecs de l'Asie-Mineure, les Normands d'un autre côté leur enlevaient les dernières provinces qu'ils possédassent encore en Italie; en même temps, Nicéphore Bryennius se faisait proclamer empereur à Durazzo, et Nicéphore Botoniate se révoltait également à Constantinople, soutenu par le sénat, par le clergé et par le peuple. Tous ces désastres accablèrent à la fois le malheureux Michel, qui n'eut d'autre ressource pour échapper à ses ennemis que de renoncer au trône en se renfermant dans un couvent avec Marie, son épouse, et leur jeune fils Constantin Porphyro-

génète. Plus tard, Michel fut élevé sur le siége épiscopal de la ville d'Éphèse, où il mourut en odeur de sainteté.

Nicéphore Botoniate se fit couronner empereur le mardi de la semaine sainte de l'année 1078, par le patriarche Cosme. Ce prince était adonné à toutes les débauches et faisait enlever des jeunes gens dans les rues de Constantinople pour ses orgies nocturnes; les historiens grecs racontent qu'il se présentait à ces jeunes gens sous des vêtements de courtisane, et qu'il les excitait par des paroles infâmes à une horrible dépravation. Il dissipa dans de honteux plaisirs toutes les richesses amassées par ses prédécesseurs, et vida les coffres de l'état d'une manière si complète, qu'il ne restait pas un denier dans le trésor. Enfin Alexis Comnène et Isaac son frère, qui étaient devenus les mignons favoris de ce prince, conspirèrent contre lui, s'emparèrent de sa personne et le plongèrent dans les cachots d'un monastère.

Alexis Comnène fut aussitôt proclamé empereur. Dans les commencements de son règne, il eut la faiblesse de laisser Anna Dalassène, sa mère, exercer une influence si grande, que rien ne se faisait que par ses ordres, et que dans toutes les provinces on la nommait la dominatrice. A l'instigation de l'impératrice mère, Isaac profita de l'absence de son frère, qui était engagé dans une guerre contre les Normands, pour faire un coup d'état et remplir ses trésors; il assembla un concile d'évêques auxquels il déclara qu'en vertu des lois divines et humaines, il avait résolu d'employer les immenses richesses des églises pour le soulagement de l'état, et il les somma d'avoir à lui donner leur adhésion à cette mesure de salut public. Les prélats voulurent opposer de la résistance; ils re-

présentèrent au césar qu'il commettait un sacrilége en s'emparant des ornements sacrés du culte, et lui proposèrent de rendre un décret par lequel ils lui permettraient de doubler les impôts. Isaac repoussa toutes leurs offres, et sans perdre de temps, il fit publier une ordonnance qui enjoignait aux ecclésiastiques de faire porter au trésor les crucifix, les châsses, les patènes, les ciboires, les candélabres, les statues des saints, enfin tous les ornements d'or et d'argent. Presque tous les prêtres refusèrent d'obéir à ce commandement, et menacèrent d'excommunier les princes et Anna Dalassène, leur mère.

Sans se laisser intimider par des foudres ridicules, Isaac passa outre, fit envahir toutes les églises par ses soldats, et s'empara des richesses que la superstition des peuples avait accumulées dans les temples ou dans les monastères depuis plusieurs siècles. A son retour l'empereur trouva les provinces en pleine révolte, et il fut obligé pour apaiser les mécontents de publier une confession dans laquelle le césar se reconnaissait coupable de sacrilége pour avoir enlevé les trésors des églises, demandait pardon à Dieu de son crime, et jurait de restituer entièrement ces richesses aussitôt que les finances de l'empire le lui permettraient. Alexis de son côté s'engagea par un serment solennel à ne jamais s'emparer des biens du clergé, et il appela la colère de Dieu et la vengeance des hommes sur ceux qui dans l'avenir oseraient renouveler un pareil attentat.

Malgré l'extrême habileté des deux Comnène, l'empire perdit pendant ce règne une grande partie des provinces de l'Asie-Mineure dont les Turcs s'emparèrent, ne laissant aux

Grecs que des lambeaux de territoire sur les côtes de la Méditerranée : les infidèles s'approchèrent même de Constantinople; et l'empereur ne pouvant résister à leurs armes, fut obligé d'implorer les secours de l'Occident. A cet effet, Alexis envoya à Rome des ambassadeurs chargés d'offrir au saint-père la domination absolue sur les Églises d'Orient, s'il consentait à seconder ses efforts et à lui assurer l'appui des princes de l'Europe. Urbain VI fit alors prêcher les premières croisades, et de toutes parts les chrétiens affluèrent en Orient; mais ils commirent tant de dégâts sur les terres de l'empire, qu'Alexis se repentit bientôt d'avoir appelé à son secours des hôtes aussi dangereux; il employa toutes les ruses de la politique pour les traverser dans leur entreprise, et leur refusa même des vivres lorsqu'ils eurent passé le détroit du Bosphore.

Anne Comnène, fille de l'empereur, nous a laissé des mémoires écrits avec une emphase et une prétention inconcevables; elle fait de son père un portrait hyperbolique, et affirme que ce prince était doué d'une rare prudence, et qu'il fit preuve d'une grande habileté en protégeant ses peuples contre les six cent mille croisés qui avaient dévasté sur leur passage l'Allemagne, la Hongrie et la Servie.

Alexis Comnène mourut en 1118, après un règne de trente-sept ans.

Pendant ce siècle de superstition, les guerres civiles et les disputes des nobles et des prêtres avaient transformé la France en d'immenses déserts; les cultivateurs et les citoyens tombaient chaque jour sous le fer de leurs cruels ennemis, ducs, comtes, marquis, évêques ou seigneurs, qui

tous se livraient de sanglants combats de province à province, de ville à ville, et souvent de domaine à domaine. La misère était si profonde, les désastres si épouvantables, que les populations affamées attendaient tous les jours la venue de l'Antechrist et appelaient la fin du monde.

Enfin la trêve de Dieu donna quelque repos aux malheureuses provinces, sous le règne de Robert, dit le Pieux, qui avait succédé à Hugues Capet, son père. Ce prince, faible, pusillanime et superstitieux, passait toutes ses journées à composer des cantiques ridicules, dont quelques-uns sont encore psalmodiés dans nos églises. Il se soumit lâchement au pape Grégoire V, qui l'avait excommunié, et répudia sa femme Berthe, princesse vertueuse, pour épouser Constance, fille de Guillaume, comte d'Arles, mégère implacable qui persécuta même ses propres enfants.

Constance rappelait l'infâme Judith, femme de Louis le Débonnaire ; fière et absolue comme elle, sans mœurs et sans frein, livrée à des passions désordonnées que la suprême puissance lui permettait de satisfaire, elle devint comme Judith un tyran insupportable pour son mari, pour ses fils, pour ses filles, et surtout pour les peuples soumis à son impitoyable despotisme. Elle amena à sa suite les troubadours et les trouvères, anciens poëtes provençaux qui donnaient des leçons de poésie et de volupté, et qui corrompirent entièrement les mœurs ; enfin par elle la cour se trouva transformée en un lieu de débauches.

Constance joignait à tous les vices une cruauté de bête féroce ; ainsi, ayant appris un jour que Hugues de Beauvais, ami du roi et premier ministre du royaume, avait exprimé

un blâme sur sa conduite, elle résolut de se délivrer à jamais d'un censeur dangereux en faisant poignarder ce vénérable prélat. Mais l'exécution du meurtre était difficile, parce que Hugues ne se présentait jamais auprès de Robert sans être accompagné de ses gardes. Néanmoins voici ce qu'elle osa entreprendre : un soir, Constance pénétra dans la chambre à coucher du monarque pendant que le ministre causait avec lui, et à un signal donné, des assassins qu'elle avait cachés sous le lit se précipitèrent sur Hugues et le frappèrent avec tant de violence, que son sang rejaillit jusque sur les vêtements du roi. L'imbécile Robert, au lieu de faire arrêter cette femme exécrable et ses complices, se mit à fondre en larmes sur la mort de son ami.

Cette faiblesse du roi encouragea Constance à commettre de nouveaux crimes, et bientôt sa rage de hyène se tourna contre son propre fils Hugues, qui avait le tort de n'être pas le fruit d'un adultère; elle le poursuivit de sa haine et l'obligea par ses mauvais traitements à quitter la cour de son père. Le jeune prince, qui avait été reconnu successeur de Robert et couronné à Compiègne, fut réduit à errer comme un vagabond sur les grandes routes, et à détrousser les voyageurs pour subsister : dans une de ses expéditions, il fut même arrêté par Guillaume, comte du Perche, sur les terres duquel il avait commis plusieurs vols, et il fut renfermé dans les cachots du château de Belesme. Lorsque la nouvelle de sa captivité parvint à la cour, Constance s'empressa de lui adresser un messager qui lui promit en son nom des richesses et la liberté, s'il voulait renoncer au trône en faveur de Robert, son frère puîné. Sur son refus d'abdiquer ses droits à la cou-

ronne, sa mort fut décidée, et bientôt une maladie cruelle, causée par un poison lent, lui rongea les entrailles et mit fin à ses jours.

Henri, second fils du roi, fut aussitôt couronné, selon l'ordre de succession créé par la loi salique, et malgré les artifices de Constance, qui voulait, en alléguant une erreur de date pour la naissance des jeunes princes, faire régner Robert, son troisième fils, qu'elle avait eu de ses amours avec un troubadour gascon.

Toutes ses tentatives ayant échoué, elle résolut d'exciter une guerre terrible entre les frères et leur père; mais cette dernière entreprise n'eut pas le succès qu'elle en attendait, et elle se vit obligée de reconnaître Henri pour successeur de Robert le Pieux.

Enfin l'âge mit un terme à ses déplorables débauches; alors elle se jeta dans la dévotion, et poursuivit avec la plus grande rigueur d'infortunés hérétiques appelés manichéens, qui suivaient les prédications d'une jeune Italienne et du chanoine Étienne. Constance se rendit à Orléans, principal siége de l'hérésie, avec le roi son époux et plusieurs évêques orthodoxes : par ses ordres, les hérétiques, hommes et femmes, furent saisis, conduits devant un concile, et condamnés au dernier supplice, sans qu'il leur fût permis de se défendre. Cette furie, non contente de s'être montrée juge implacable, voulut encore remplir l'office de bourreau; et elle fut d'autant plus cruelle dans l'infâme fonction qu'elle avait choisie, que les prêtres lui avaient affirmé que l'excès de sa rigueur rachèterait auprès de Dieu le châtiment qu'avait mérité l'énormité de ses crimes. Elle-même creva avec des

baguettes les yeux de la jeune Italienne, dont l'exaltation religieuse avait converti un grand nombre de fidèles aux doctrines de Manès; elle-même s'arma de pinces ardentes et tenailla la poitrine, le ventre et la vulve de sa victime; ensuite elle fit emporter ce corps horriblement mutilé sur le bûcher où devaient être consumés tous les hérétiques. Ces infortunés furent attachés à des poteaux, et au-dessus de leurs têtes on plaça un gril de fer sur lequel était enchaîné le chanoine Étienne, qui avait été le confesseur du prince, et dont tout le crime consistait en une légère différence d'opinion avec l'Église sur l'Eucharistie. On mit le feu au bûcher, et bientôt ces malheureuses victimes de la superstition et de la tyrannie poussèrent des cris terribles qui leur étaient arrachés par des souffrances épouvantables ! Et Constance, cette reine en horreur à l'humanité, laissant éclater une joie sauvage, montrait, en riant, au roi son époux les convulsions affreuses du chanoine Etienne, qui se tordait sur son gril de fer !

Quelques années après, le 20 juillet 1031, Robert mourut, sans avoir rien accompli d'utile pour le bonheur de ses sujets, ayant passé trente-cinq ans à faire des pèlerinages, à fonder des monastères et à édifier des églises ou des chapelles. On rapporte à son règne la fondation de l'église de Notre-Dame de Paris, qui fut élevée sur les ruines d'un ancien temple consacré à Jupiter par les bateliers de Lutèce.

Henri Ier monta sur le trône de France, avec l'approbation des états du royaume, qui se soumirent à son autorité; l'implacable Constance seule se déclara contre lui ; elle réunit des troupes en faveur du jeune Robert, s'empara des places les plus importantes, acheta le concours des évêques, des prin-

cipaux seigneurs, des comtes de Champagne et de Flandre, enfin elle menaçait de bouleverser tout le royaume, lorsque heureusement la mort vint arrêter cette reine abominable dans ses projets d'extermination. Henri pardonna à son frère Robert et lui donna le duché de Bourgogne; ce prince devint le chef de la première branche royale des ducs de Bourgogne, qui régnèrent dans cette province pendant trois siècles et demi.

Henri, comme tous les hommes auxquels les peuples ont donné trop de puissance, s'abandonna à ses passions et sacrifia à la débauche les intérêts sacrés de la nation; il accabla ses sujets d'impôts pour enrichir des mignons, élever des monastères et fonder des chapitres de chanoines. Enfin il régna pendant près de trente années, au milieu des guerres intestines excitées par l'ambition des seigneurs, qui s'arrachaient des lambeaux de territoire ou se disputaient les faveurs d'une courtisane. Il mourut vers la fin de l'année 1060, à Vitry-en-Brie, et fut enterré à Saint-Denis.

Quelque temps avant sa mort, il avait fait sacrer roi Philippe, son fils aîné, âgé de sept ans, et lui avait donné pour tuteur Baudoin, comte de Flandre. Ce seigneur gouverna avec une grande sagesse sous le nom du jeune prince; et à sa majorité, qui alors pour les rois était fixée à dix-huit ans, il remit les rênes de l'état à Philippe I[er]. Dans la suite le nouveau souverain paya les bienfaits du comte de Flandre par la plus noire ingratitude : après la mort de Baudoin, une dispute s'était élevée entre ses enfants et sa femme Richilde d'un côté, et de l'autre Robert le Frison leur oncle, qui revendiquait le duché de Flandre, ou du moins l'usufruit, comme devant lui

appartenir pendant la minorité de ses neveux. Richilde, soutenue par les états de Flandre, fit valoir ses droits, qui étaient appuyés de la volonté de son mari, et déclara la guerre à Robert le Frison. Philippe, comme souverain, pouvait arrêter ces divisions; mais loin de prêter son appui à la veuve de son bienfaiteur, il profita de son ascendant pour rendre plus violente la collision qui était soulevée, afin de pouvoir s'emparer lui-même de la Flandre.

D'abord il vendit à Robert le Frison la promesse de son secours pour l'aider dans son entreprise contre ses neveux; ensuite il tira des sommes considérables de Richilde en lui faisant serment de combattre pour elle et pour ses fils. Le duc ignorant cette trahison, et confiant dans les promesses de Philippe, leva une armée et entra en Flandre; mais le monarque félon s'avança à sa rencontre avec des troupes nombreuses et le somma de se retirer du comté, dont il revendiquait la possession pour lui-même. Robert, exaspéré par cette perfidie, n'écouta que son indignation; il marcha contre Philippe et lui livra à Saint-Omer une furieuse bataille, où l'armée de ce prince, quoique plus nombreuse que la sienne, fut mise en pleine déroute. Le roi, forcé d'accepter la paix, proposa au vainqueur de lui abandonner tout l'héritage de ses neveux moyennant une somme d'argent : ce honteux marché fut accepté et l'acte en fut signé par Philippe, qui consomma lâchement la ruine des enfants d'un homme qui lui avait conservé un royaume. Les chroniques nous disent que l'avidité de ce prince était si grande, qu'il vendait toutes les charges de l'état, et jusqu'aux investitures des églises et des monastères.

Pendant la plus grande partie de son règne, il eut pour concubine Bertrade, femme de Foulques le Réchin, ou le Rechigné, et fille du comte de Montfort, qu'on accusait de sortilége à cause de l'empire qu'elle avait su acquérir et conserver par son impudicité sur son royal amant.

Cette princesse, initiée à toutes les débauches par les trouvères qui parcouraient alors les châteaux des seigneurs, avait résolu de nouer une intrigue amoureuse avec le roi, et d'obtenir son divorce avec le comte d'Anjou son mari, pour habiter cette cour de France dont les troubadours lui avaient exalté les délices. D'abord des messagers envoyés secrètement à Philippe, vinrent remettre à ce prince des lettres d'amour écrites par une femme inconnue; le roi, dont la curiosité était vivement excitée, répondit à ces épîtres mystérieuses; ensuite les messages se succédèrent; peu à peu la belle inconnue laissa deviner le mystère dont elle s'était entourée, et quand elle jugea que l'amour du monarque était arrivé à son paroxysme, elle lui donna rendez-vous dans la ville de Tours, la veille de la Pentecôte de l'année 1094. Bertrade déploya dans cette première entrevue toutes les ressources de la volupté, et au milieu des transports amoureux elle arracha au prince le serment de répudier Berthe.

Mais la cour de Rome, gagnée par les présents du comte d'Anjou, se rangea du parti de l'épouse légitime de Philippe, et les deux adultères furent excommuniés. Bertrade comprit alors que la vie de Berthe était le seul obstacle à sa criminelle ambition; bientôt le poison vint à son secours, et après la mort de la reine, elle fit casser son mariage avec Foulques le Rechigné, et put contracter aussitôt un second mariage avec

le roi de France. Néanmoins les deux époux restèrent excommuniés parce que la comtesse de Montfort se trouvait parente du prince à un degré défendu par les canons de l'Église. Cette considération fut impuissante pour faire cesser le scandale; ils passèrent outre, méprisèrent les foudres du Vatican, et continuèrent leurs débauches. Mais bientôt l'évêque de Chartres vint troubler cette vie de délices; ses prédications excitèrent la révolte dans toutes les provinces, et le feu de la guerre religieuse s'étendit sur le royaume entier : les villes furent saccagées, les campagnes ruinées, les cultivateurs égorgés, les femmes et les filles violées par une soldatesque effrénée qui accomplissait les ordres d'une courtisane ambitieuse. Philippe se vit forcé de quitter Bertrade pour marcher contre les grands vassaux de la couronne, et il la laissa au fond de son palais, s'abandonnant à tous les plaisirs pendant que les peuples s'entr'égorgeaient pour sa honteuse querelle. Enfin le roi, assailli de tous les côtés par des ennemis puissants, repoussé jusqu'aux portes de Paris, et se trouvant dans l'impossibilité de soutenir seul le poids de la guerre, prit le parti d'associer au trône Louis, son fils aîné, âgé de vingt ans, prince belliqueux et aimé des citoyens.

Sous ce nouveau chef, de nouvelles armées s'organisèrent, les seigneurs rebelles furent battus à leur tour, et le calme revint dans l'état. Mais la gloire dont l'héritier de la couronne venait de se couvrir inspira une haine violente à Bertrade, qui ambitionnait le trône pour Philippe, comte de Mante, son propre fils. La perte de Louis fut résolue, et par les conseils de la concubine royale ce prince fut envoyé en

Angleterre pour négocier un traité avec Henri Ier. A peine était-il arrivé dans la Grande-Bretagne, que le souverain de cette île recevait une lettre scellée des armes de Philippe, et portant la prière de faire mourir le jeune Louis. Le monarque anglais se préparait déjà à faire exécuter cet ordre, lorsqu'un de ses courtisans lui fit remarquer que la signature de Philippe avait été imitée par une main étrangère, et qu'il croyait même reconnaître l'écriture de Bertrade.

Henri était un prince perfide, cruel et capable de commettre tous les crimes; mais la politique lui défendait de s'exposer à une guerre sanglante pour les intérêts particuliers d'une femme; il résolut, au contraire, de se servir de cette lettre pour exciter une division dans le royaume, et il montra au jeune Louis le message qu'il venait de recevoir. Celui-ci, transporté d'indignation, repartit aussitôt pour la France, arriva à Paris, seul, couvert de poussière; il accourut au palais du roi, et se jetant à ses pieds, il lui dit : « Je vous apporte, mon père, la tête du criminel que votre justice a condamné. » Philippe, surpris de ce langage, releva son fils avec bonté, et l'ayant embrassé, il lui demanda l'explication de ce mystère, affirmant qu'il n'avait aucun sujet de plainte contre lui. « Eh bien, mon père, s'écria le prince, c'est moi » qui réclame justice contre une marâtre qui veut m'arracher » le trône et la vie; et je jure que je vais de ce pas l'accuser » elle-même devant les seigneurs et les évêques du royaume, » si vous ne faites droit à ma prière. »

Philippe, toujours lâche pour sa coupable Bertrade, implora le silence de son fils : Louis eut le malheur de céder aux instances de son père; et le même jour, il sentit dans ses

entrailles les atteintes d'un feu dévorant, dont la cause provenait d'un breuvage qui lui avait été offert par la reine. Heureusement un domestique du prince, prévenu à temps, lui donna un contre-poison qui arrêta les progrès du mal : Philippe pardonna encore ce nouveau crime, et conserva sa maîtresse avec lui, se contentant, pour éviter d'autres malheurs, d'éloigner Louis de la cour en lui donnant comme apanage tout le Vexin français.

Les historiens accusent également Bertrade non-seulement de la mort de Geoffroy Martel et d'Ermentrude, mais encore de l'assassinat du fils aîné de Foulques, son premier mari. Enfin cette reine infâme mourut dans le couvent de Haute-Bruyère, qui dépendait du diocèse de Chartres: malgré tous ses crimes et toutes ses débauches, les prêtres ont osé placer le nom de Bertrade dans le catalogue des saints, et ils ont affirmé que des miracles s'accomplissaient sur son tombeau!

Philippe régna quarante-neuf ans sans avoir fait aucune action qui fût utile à ses peuples; il mourut à Melun, le 29 juillet 1108, dans la soixante-septième année de son âge. Son corps fut porté à l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, où le prince avait lui-même indiqué la place de sa sépulture.

Pendant les dernières années de ce siècle, les familles commencèrent à se désigner par des noms propres; les seigneurs les prirent ordinairement de leurs terres, et les citoyens de leurs fonctions, de leur caractère ou de leurs habitudes : le peuple et particulièrement les habitants des villes, qui jusqu'alors avaient été décimés par les famines, par les pestes et par les guerres interminables des nobles et des prêtres, commencèrent à s'organiser en petites républiques appelées

communes. Ce mouvement populaire, qui avait été favorisé par le fanatisme des croisades, devint plus considérable dans les siècles suivants, et il aurait pu produire des résultats favorables à la nation, si la politique des rois ne s'en était emparée pour détruire les grands vassaux et pour l'étouffer ensuite après la victoire.

La France n'était pas encore assez éclairée pour comprendre qu'il ne peut exister aucune alliance entre les rois et les peuples, parce que les uns veulent dominer par la corruption et l'esclavage; et parce que les autres grandissent en vertus sous les inspirations brûlantes de la liberté!

DOUZIÈME SIÈCLE.

PASCAL II,

ALEXIS COMNÈNE, empereur d'Orient.	165e PAPE.	PHILIPPE Ier, LOUIS VI, rois de France.

Caractère du douzième siècle. — Origine de Pascal. — Élection du pontife. — Conquêtes des croisés. — Suite du schisme causé par l'antipape Guibert et par l'empereur Henri. — Querelle des investitures. — Conciles de Poitiers et de Rome. — Lettre du pape au métropolitain de Gnesne. — Nouveau concile à Rome. — La comtesse Mathilde renouvelle l'acte de donation de ses biens au saint-siége. — Réponse d'Ives de Chartres aux plaintes portées contre lui. — Révolte du jeune Henri contre son père. — Henri IV fait sa soumission au saint-siége. — Lettre infâme du pape. — Réponse du clergé de Liége. — Préparatifs d'une nouvelle croisade. — Le pontife vient en France. — Église d'Orient. — Démêlés du pape et du roi de Germanie. — Le pape est fait prisonnier. — Révolte des Romains. — Pascal accorde les investitures. — Il est remis en liberté. — Couronnement de l'empereur. — Le pape est accusé d'hérésie. — Il veut renoncer au pontificat. — Conciles de Latran, de Cépéran et de Beauvais. — Nouvelles séditions contre le pape. — L'empereur entre dans Rome

à la tête d'une armée. — Le pape s'enfuit. — Mort de Pascal II. — Caractère du pontife.

L'histoire de l'Église au douzième siècle offre une longue suite de crimes horribles et de corruptions infâmes : le cardinal Baronius, zélé défenseur des papes, avoue lui-même qu'il semblait alors que l'Antechrist gouvernât la chrétienté. Saint Bernard, qui vivait dans ces temps déplorables, écrivait à Gaufrid : « Ayant eu depuis plusieurs jours le bonheur de » voir le pieux Norbert et d'entendre quelques paroles de sa » bouche, je lui ai demandé quelles étaient ses pensées sur » l'Antechrist; il m'a répondu que cette génération serait » certainement exterminée par l'ennemi de Dieu et des hom» mes, car son règne avait commencé. »

Bernard de Morlaix, moine de Cluny, leur contemporain, écrivait également : « Les siècles d'or sont passés; les âmes » pures ne sont plus; nous vivons sous le dernier des temps; » la fraude, l'impureté, les rapines, les schismes, les querelles, » les guerres, les trahisons, les incestes et les meurtres dé» solent l'Église. Rome est la ville impure du chasseur Nem» rod; la piété et la religion ont déserté ses murs; hélas! le » pontife ou plutôt le roi de cette odieuse Babylone foule » aux pieds l'Évangile et le Christ, et se fait adorer comme » un dieu. »

Enfin, Honorius, prêtre d'Autun, s'exprime sur le clergé avec plus d'énergie encore : « Regardez, s'écrie-t-il, ces évê» ques et ces cardinaux de Rome! ces dignes ministres qui

» entourent le trône de la Bête! ils sont toujours occupés de » nouvelles iniquités et ne se lassent point de commettre des » crimes. Non-seulement ces infâmes s'abandonnent avec les » jeunes diacres à toutes sortes de dépravations; mais encore » ils veulent obliger le clergé des provinces à les imiter. » Aussi dans toutes les églises les prêtres négligent le service » divin, souillent le sacerdoce par leurs impuretés, trompent » les peuples par leur hypocrisie, renient Dieu par leurs » œuvres, se rendent le scandale des nations, et forgent un » réseau d'iniquités pour asservir les hommes. Ce sont des » aveugles qui se précipitent dans l'abîme et entraînent avec » eux les simples qui les suivent.

» Regardez aussi ces moines! la fourbe et l'hypocrisie » s'abritent sous leurs capuces; le froc couvre tous les vices, » la gourmandise, la cupidité, l'avarice, la luxure et la sodo» mie. Regardez enfin les couvents de nonnes! la Bête a dressé » son lit dans ces dortoirs dont toutes les couches sont ma» culées des plus horribles débauches. Ce n'est plus la Vierge » que ces filles abominables choisissent pour modèle; c'est » Phryné et Messaline : ce n'est plus devant le Christ qu'elles » se prosternent, c'est devant une idole de Priape. Le règne » de Dieu est fini, et celui de l'Antechrist a commencé : un » droit nouveau a remplacé l'ancien droit; la théologie sco» lastique est sortie du fond de l'enfer pour étouffer la reli» gion; enfin il n'y a plus ni morale, ni dogme, ni culte, » et voici venir le dernier temps annoncé par l'Apoca» lypse!!... »

Pascal II était digne d'occuper le trône apostolique à cette époque déplorable; avant d'être pape il se nommait Raine-

rius ou Reginerus; l'Italie était sa patrie, et son père habitait Blède en Toscane, à huit lieues de Rome. Dans son enfance on l'avait envoyé pour s'instruire des saintes Écritures, à l'abbaye de Cluny, où plus tard il avait embrassé l'état ecclésiastique. A l'âge de vingt ans, il fut chargé par sa communauté de se rendre à Rome pour traiter une affaire importante avec le pape; Grégoire VII, qui régnait alors, surpris de l'adresse et de la tenacité du jeune moine, voulut le retenir à sa cour et se l'attacha en qualité de scribe; quelque temps après il l'ordonna prêtre cardinal; enfin le jeune Rainerius devint abbé de Saint-Paul sous le pontificat d'Urbain II.

Après la mort de ce pape, les cardinaux, les évêques, les autres ecclésiastiques et les notables de la ville s'étant assemblés dans la basilique de Saint-Clément pour procéder à une nouvelle élection, choisirent d'un accord unanime le cardinal Rainerius. Celui-ci, selon l'habitude des successeurs de l'apôtre, s'échappa aussitôt de l'église pour se faire ramener en triomphe dans l'assemblée. Le protonotaire de Saint-Pierre cria à trois fois différentes : « Pascal est pape! » et les assistants répondirent par les mêmes acclamations. Ensuite on le revêtit de la chape d'écarlate, de la tiare, et on le conduisit à cheval jusqu'à la porte méridionale du palais de Latran.

Alors il mit pied à terre, monta les degrés du parvis, et fit son entrée dans la salle où se trouvaient les deux siéges de porphyre; on lui attacha autour du corps une ceinture à laquelle étaient suspendues sept clefs et sept sceaux, qui indiquaient les sept dons spirituels par lesquels le pape peut lier ou délier sur la terre et dans le ciel. On le plaça alternative-

ment et à demi couché sur chacun des siéges, pour montrer publiquement les indices de sa virilité; lorsque toutes les épreuves eurent été remplies, on lui donna le bâton pastoral, et il prit possession du trône apostolique. Le lendemain, Pascal fut sacré par Odon, évêque d'Ostie, assisté des prélats d'Albane, de Lavici, de Nepi et de Préneste.

Berthold affirme que cette élection fut miraculeuse et divine, et qu'elle avait été révélée dans plusieurs visions à un grand nombre d'ecclésiastiques et de moines.

Quelques mois après son élection, le saint-père reçut de la Palestine une lettre qui était adressée à tous les fidèles, et dans laquelle les croisés faisaient un récit détaillé de leurs conquêtes, depuis la prise de Nicée jusqu'à celle de Jérusalem. Pascal leur écrivit une longue épître où il s'étend principalement sur la découverte de la sainte lance qui avait percé le Sauveur, et qu'on avait trouvée miraculeusement au siége d'Antioche; il réclamait de leur piété le don de plusieurs reliques très-précieuses et d'une grande partie de la vraie croix, qu'on avait déterrée à Jérusalem; il les prévenait également du départ du légat Maurice, évêque de Porto, qui devait les rejoindre, muni des pouvoirs nécessaires pour régler les intérêts du saint-siége dans les Églises qui avaient été conquises sur les infidèles.

Dès le commencement de son pontificat, Pascal entreprit de continuer la politique de ses prédécesseurs, et de poursuivre Henri IV, roi de Germanie, et l'antipape Guibert, créature de ce monarque; ce qu'il put faire avec d'autant plus de succès, qu'il se trouvait appuyé par le comte Roger, qui lui avait envoyé sept mille onces d'or et une ar-

mée bien aguerrie, en échange de la souveraineté spirituelle et temporelle de la Sicile.

Bientôt l'antipape fut assiégé dans la ville d'Albane, sa résidence; et il allait tomber au pouvoir de son compétiteur lorsqu'il parvint à s'échapper; mais dans sa fuite, l'infortuné Guibert fut empoisonné par l'un de ses domestiques, gagné par l'or de Pascal.

La mort de Guibert ne put néanmoins abattre les schismatiques, et ils élurent un nouveau pontife appelé Albert. Mais la trahison vint encore au secours de Pascal; l'antipape fut enlevé le jour même de son élection, et enfermé dans les cachots du monastère de Saint-Laurent. Le roi Henri fit nommer le prêtre Théodoric pour remplacer Albert : trois mois après sa consécration, le nouvel antipape fut également enlevé par les agents du saint-siége et enfermé à l'abbaye de Lave. Les obstinés schismatiques élurent encore le prêtre Maginulfe, qui parvint à se soutenir quelques jours; Pascal le fit chasser de Rome par ses séides, et l'infortuné mourut en exil.

Enfin la paix paraissait rendue à l'Église et à l'Italie sous le gouvernement de Conrad, lorsqu'une mort subite enleva ce jeune prince. Cet événement malheureux devint le signal de nouveaux désordres : Pascal fit publier que Conrad avait été empoisonné par son père; il excita le peuple à venger le martyr, et ordonna aux citoyens de prendre les armes; mais cette nouvelle sédition fut promptement étouffée par le roi de Germanie; et Pascal fut contraint de lui écrire pour le supplier de rendre la paix à l'Église en assistant au concile qu'il avait convoqué à Rome.

A cette époque, l'Angleterre était en proie à de violentes dissensions qui avaient été soulevées par l'archevêque Anselme au sujet des investitures. Ce prélat, dévoué au saint-siége, avait excité ces querelles pour se venger du roi Guillaume le Roux, qui s'était refusé à reconnaître Urbain II comme légitime pontife. A son tour, le prince avait puni le métropolitain en lui enlevant la primatie de la Grande-Bretagne et en le dépouillant des immenses bénéfices dont il s'était emparé.

Anselme s'était rendu à Rome pour obtenir par ses intrigues une bulle qui contraignît le roi, sous peine d'excommunication, à le réintégrer dans tous ses honneurs, et à le rétablir dans la jouissance des revenus du siége de Cantorbéry, et des églises ou des monastères dépendants de cet archevêché, dont il avait investi d'autres évêques par ordonnances royales. Pascal, fidèle à sa politique, approuva la conduite du prélat, et dans un concile tenu à Rome, il prononça l'anathème contre tous les laïques qui donneraient les investitures ecclésiastiques, ou qui recevraient des présents pour les confirmer.

Malgré la déclaration du saint-père, Guillaume fut inébranlable dans sa détermination, et Anselme ne put retourner en Angleterre qu'après la mort de ce prince. Son successeur Henri Ier ayant également refusé de se conformer aux décisions de la cour de Rome, le métropolitain se déclara hautement contre les rois normands; il menaça Henri de l'anathématiser en vertu des canons du dernier concile de Rome; il réclama, au nom du pape, le denier de Saint-Pierre; et souleva contre le trône la plus grande partie du clergé anglais.

Pascal, instruit par l'archevêque des progrès que faisait l'insurrection, lui écrivit pour le féliciter de sa vigueur apostolique, ajoutant: « Robert, duc de Normandie, nous a porté » ses plaintes contre le roi de la Grande-Bretagne, son frère, » qui s'est emparé de la couronne à son détriment, en don- » nant aux peuples une constitution qu'il appelle charte des » libertés. Vous n'ignorez pas que nous devons aide et pro- » tection à Robert, qui a travaillé à la délivrance de l'Asie: » c'est pourquoi nous vous engageons à soutenir les justes » droits de ce prince contre Henri....... » Le roi apprit en effet que le duc de Normandie voulait tenter une descente en Angleterre, espérant être secondé dans son projet par les nobles et par les prêtres.

Alors le rusé Henri fit appeler à la cour le métropolitain Anselme, et par de brillantes promesses il le détermina à se rattacher à son parti. L'archevêque, gagné par les présents du monarque, travailla dans ses intérêts, raffermit dans le devoir les ecclésiastiques dont la fidélité était chancelante, et fit rentrer dans l'armée de Henri les nobles qu'il en avait détachés : aussi, lorsque Robert débarqua en Angleterre, les esprits qui naguère étaient disposés en sa faveur se montrèrent opposés à ses prétentions, et il fut obligé d'accepter une rente de trois mille marcs d'argent, que son frère s'engagea à lui payer chaque année pour sa renonciation à la couronne.

Telle fut la fin de cette guerre, qui menaçait la Grande-Bretagne d'une nouvelle révolution : dès que le calme fut rétabli, Anselme vint réclamer de Henri le prix de son dévouement et des services qu'il lui avait rendus; mais le mo-

narque, qui n'avait plus besoin de l'archevêque, lui répondit durement qu'il n'avait qu'à se retirer au plus tôt dans son diocèse, s'il voulait éviter le châtiment qu'avaient mérité sa trahison et sa félonie. En même temps il le souffleta devant toute la cour, et lui jeta au visage une lettre qu'il venait de recevoir de Rome. La missive qui avait excité si fort l'indignation de Henri était conçue en ces termes : « Anselme nous a » instruit que vous vous arrogiez le droit d'établir les évêques » et les abbés par l'investiture, et que vous attribuiez à la » puissance royale une autorité qui n'appartient qu'à Dieu » seul; car le Christ a dit : « Je suis la porte. » Donc un » roi ne saurait être la porte de l'Église; et les ecclésias- » tiques qui entrent dans le sacerdoce par la volonté des » souverains ne sont point des pasteurs, mais des larrons » insignes.

» Vos prétentions sont indignes d'un chrétien, et le saint- » siége ne saurait les approuver. Ne savez-vous donc pas que » saint Ambroise aurait souffert le dernier supplice plutôt » que de permettre à Théodose de disposer des dignités et » des biens de l'Église; et ignorez-vous qu'il fit cette réponse » à l'empereur : « Ne croyez pas, César, que vous ayez quel- » ques droits sur les choses divines; les palais appartien- » nent aux princes et les églises au pape...... » L'archevêque de Cantorbéry, furieux de l'affront sanglant qu'il avait reçu, quitta la cour, et retourna à son siége pour soulever de nouveaux ennemis contre le roi.

De son côté, Henri poursuivit le métropolitain et ses partisans avec la plus grande rigueur, et menaça de refuser l'obédience au pape et d'empêcher le prélèvement du de-

nier de Saint-Pierre dans ses états, si on ne reconnaissait pas à la couronne le droit des investitures ecclésiastiques. Dans cette extrémité, Anselme convoqua un concile provincial où assistèrent les commissaires du roi, et dans lequel il fut décidé qu'on enverrait à Rome des députés pour s'entendre avec le pape et pour terminer enfin ces querelles déplorables. Les ambassadeurs étant arrivés dans la ville sainte, furent admis en présence de Pascal pour lui expliquer le sujet de leur voyage et les intentions du roi.

D'abord le pape ne trouva aucune parole pour leur répondre, tant sa colère était violente; ensuite il se leva de son siége, le renversa à terre avec force, et s'écria avec d'affreux blasphèmes : « Non, quand il s'agirait de ma tête, les » menaces d'un roi ne me forceront pas à céder une seule » des prérogatives du trône apostolique ! Retournez vers votre » maître, et dites-lui qu'il redoute d'affronter la sainte colère » du vicaire de Dieu ! » Ensuite il fit écrire à l'archevêque de Cantorbéry, pour l'engager à résister plus vigoureusement encore que par le passé aux prétentions du monarque.

Henri, irrité de l'insolence du pape, réunit aussitôt à Londres les seigneurs de son royaume, et fit comparaître devant eux l'archevêque Anselme, la cause de ces dissensions, afin qu'il entendît la sentence royale qui l'exilait de la Grande-Bretagne. Le métropolitain n'éleva aucune plainte, et s'embarqua le jour même pour l'Italie.

Cette soumission apparente de l'orgueilleux prélat fit craindre au monarque une nouvelle trahison; et pour déjouer les machinations d'Anselme auprès de la cour de Rome, il envoya immédiatement en Italie et par terre, Guillaume de Varevast,

muni de pleins pouvoirs, pour terminer tous les différends qui existaient entre la couronne et le saint-siége. L'ambassadeur fit une telle diligence, qu'il arriva dans la ville sainte un mois avant l'archevêque d'York, et qu'il eut le temps de gagner au parti du roi un grand nombre de prêtres et de cardinaux. Enfin Anselme fit son entrée dans la ville apostolique; dès le lendemain Pascal convoqua en concile les évêques, les cardinaux et les prêtres de toute l'Italie, afin d'entendre les accusations du métropolitain de Cantorbéry contre Henri, etpour juger les réclamations que ce prince adressait au pape par l'organe de son député.

Guillaume de Varevast présenta la cause de son maître avec une grande habileté et déploya une rare éloquence qui excita les applaudissements de toute l'assemblée : Anselme et le pape demeuraient seuls impassibles, sans rien laisser pénétrer de leurs sentiments. Guillaume, interprétant le silence du pontife, ainsi que les applaudissements des autres ecclésiastiques, comme des marques certaines d'une victoire sur Anselme, ajouta avec assurance : « Il faut que l'Italie entière apprenne que le souverain mon maître ne souffrira » jamais qu'on lui ôte les investitures, quand il devrait, pour » défendre ce droit, perdre son royaume. » A ces dernières paroles, le pontife se leva tout à coup, et regardant l'ambassadeur d'un air fier et impérieux, il répondit d'une voix tonnante : « Sachez aussi, mandataire de Henri, que le pape » Pascal, dût-il lui en coûter la vie, et nous le jurons devant » Dieu! ne permettra jamais à un laïque de gouverner l'É» glise. » Il n'en fallut pas davantage pour faire changer les esprits, et les Pères se levant tous ensemble excommunièrent

le roi ainsi que les seigneurs qui élevaient des clercs aux dignités ecclésiastiques.

Malgré cette victoire, Anselme ne put retourner en Angleterre, et fut obligé de venir en France ; il choisit pour sa résidence la ville de Lyon, afin de pouvoir ranimer plus facilement la vieille haine du duc de Normandie contre son frère, et pour l'exciter à faire une seconde descente sur les côtes de la Grande-Bretagne.

Par ses intrigues, en effet, la guerre se ralluma plus violente qu'auparavant entre Henri et Robert; et comme le roi craignait qu'une seule défaite ne le renversât du trône, il se décida à envoyer un ambassadeur en Italie, avec de fortes sommes d'argent, pour entrer en arrangement avec la cour de Rome. Le prince promettait encore à Pascal de décharger les églises d'Angleterre du cens que Guillaume le Roux leur avait imposé; il s'engageait à ne recevoir aucune offrande à titre d'investiture, à ne pas exiger la taxe des curés, et à faire lever régulièrement le denier de Saint-Pierre.

Anselme obtint également la permission de rentrer dans son diocèse de Cantorbéry; il recouvra tous ses bénéfices et fut déclaré légat a latere du saint-siége. En cette qualité, il reçut, en présence des grands et des évêques du royaume, un décret de Henri, dans lequel il était dit qu'à l'avenir personne en Angleterre ne recevrait l'investiture d'un évêché ou d'une abbaye, par la crosse ou par l'anneau, au nom d'un seigneur ou du roi lui-même. De son côté, Anselme déclara qu'il ne refuserait la consécration à aucun des prélats qui auraient fait hommage à leur souverain. Ensuite on s'occupa de pourvoir d'ecclésiastiques les églises de

la Grande-Bretagne, qui étaient presque toutes sans pasteurs depuis plusieurs années. Ainsi finit en Angleterre la querelle des investitures.

Mais en Allemagne la guerre s'était ranimée plus terrible que jamais. Vers la fin du mois de mars 1102, le pape avait convoqué un concile où se trouvèrent réunis les députés de l'Italie, de la France et de la Bavière; l'empereur de Germanie seul manqua à l'appel qui lui avait été fait pour renouveler sa soumission au saint-siége. Son absence passa pour un crime irrémissible, et les Pères décrétèrent cette formule de serment contre les schismatiques, ou plutôt contre les partisans de ce prince : « Nous anathématisons toute hérésie, » principalement celle qui trouble aujourd'hui la chrétienté » et qui enseigne qu'on doit mépriser l'anathème et les cen- » sures de la cour de Rome. Nous promettons une obéissance » illimitée au pontife Pascal et à ses successeurs, en présence » de Jésus-Christ et de l'Apôtre; acceptant sans examen tout » ce que l'Église affirme, et condamnant ce qu'elle condamne; » promettant de sacrifier pour sa défense richesses, amis, » parents, et même notre vie, si nous en sommes requis. » On renouvela l'excommunication prononcée contre Henri IV par Grégoire VII, et par Urbain II, son successeur. Le pape Pascal monta lui-même sur le jubé de l'église de Latran, le jeudi saint 3 avril de la même année, et en présence d'une foule innombrable de fidèles de toutes les nations, il rendit la sentence en employant des imprécations bizarres pour imprimer de la terreur aux hommes grossiers de cette époque, qui ne jugeaient de la valeur des choses que par leurs apparences.

Dans cette même assemblée, la comtesse Mathilde accusa le roi de Germanie d'avoir fait enlever par ses agents l'acte de la donation de tous ses biens qu'elle avait souscrit en faveur du saint-siége. Cette femme implacable, après dix-huit années écoulées au milieu des luttes et des combats, voulait encore venger Grégoire VII, son amant, du prince Henri, qu'elle accusait de sa mort. Elle fit une déclaration solennelle dans laquelle, déshéritant à tout jamais sa famille, elle instituait le saint-siége seul et unique légataire de ses immenses domaines.

Nous traduisons cet acte singulier où la comtesse se fait gloire de son titre de concubine : « Au temps de l'illustre » pontife Grégoire VII, notre très-aimé et très-cher, celui » dont nous étions la plus grande joie, je donnai à l'Église » de Saint-Pierre tous mes biens présents et à venir, et j'écri- » vis de ma main dans la chapelle de Sainte-Croix, au palais » de Latran, une charte qui constituait cette donation. Depuis, » ce diplôme a été anéanti par les ennemis du saint-siége et » par les miens; aussi, craignant que mes volontés ne soient » révoquées en doute après ma mort, je déclare aujourd'hui, » avec les formalités usitées en pareil cas, que j'abandonne » tous mes biens à l'Église romaine, sans que moi ni mes » héritiers puissions jamais revenir contre ma présente vo- » lonté, sous peine d'une amende de quatre mille livres » pesant d'or et de dix mille livres d'argent. »

Pendant que le pontife triomphait en Angleterre et en Italie, il soumettait également la France à son autorité, et il envoyait comme légat, à la cour du roi Philippe, l'évêque d'Albane, qui devait absoudre le prince et l'infâme Bertrade

de l'excommunication qu'ils avaient encourue, sous le règne d'Urbain II, au concile de Clermont.

Voici la relation que nous a laissée Ives de Chartres de cette cérémonie, et telle qu'il l'écrivait à Rome : « Nous fai-
» sons savoir à votre Paternité que les prélats de la province
» de Sens et de celle de Reims, convoqués par Richard,
» votre légat, se sont assemblés au diocèse d'Orléans, dans
» une ville appelée Baugenci, pour relever le roi Philippe et
» Bertrade sa femme de l'anathème prononcé contre eux. Les
» deux coupables se sont présentés dans l'assemblée nu-pieds
» et couverts de cilices, pleurant et criant merci, et jurant
» qu'ils renonceraient à toute intimité nuptiale, et même à se
» parler, si votre légat mettait cette condition à leur absolu-
» tion. Ensuite ils ont placé leur main sur l'Évangile et ils
» ont fait le serment, au nom de la sainte Trinité, de ne ja-
» mais tomber dans le péché de fornication l'un avec l'autre.
» Après quoi, l'anathème a été levé.

» Je dois aussi, très-saint Père, vous informer d'une accu-
» sation qui a été portée contre moi dans le concile de Bau-
» genci, et dont je tiens à me justifier : il est faux que jamais
» je me sois rendu coupable de simonie; ce crime est à mes
» yeux l'une des plaies les plus hideuses de notre clergé, et
» depuis que je suis évêque je l'ai poursuivi autant qu'il m'a
» été possible de le faire dans toute l'étendue de ma juridic-
» tion. Cependant je dois convenir que, malgré mes recom-
» mandations, le doyen, le chantre et d'autres officiers qui sont
» chanoines de Chartres reçoivent de l'argent des clercs et des
» laïques; ils prétendent qu'ils sont dans leur droit et qu'ils
» suivent les usages de l'Église romaine, où vos camériers

» et les ministres de votre palais se font donner de riches » présents à la consécration des évêques ou des abbés, sous » le nom d'offrandes et de bénédictions. Ils affirment que la » cour de Rome ne donne rien gratis, et fait payer jusqu'à » la plume et au papier. A cela je n'ai pu leur opposer que » ces paroles de l'Évangile : « Faites ce que le pape com- » mande et non ce qu'il fait.»

Pascal, dont la politique avait le caractère de perfidie de celle d'Urbain et le caractère de violence de celle de Grégoire, seconda les projets de vengeance de Mathilde, et envoya des prélats en Allemagne et en Saxe pour publier le décret d'anathème rendu contre Henri IV, et pour exciter le jeune Henri à une révolte contre son père, à l'exemple de son frère Conrad.

D'abord les légats remuèrent le peuple par des prédications furibondes; ils représentèrent le roi comme un renégat qui s'était refusé à se joindre aux fidèles dans la glorieuse entreprise des croisés; ils l'accusèrent d'avoir soulevé des schismes sanglants depuis son avénement au trône, et d'avoir désolé l'Église par des persécutions dignes du siècle de Dioclétien. Par contraste, ils exaltèrent le mérite et la piété de son fils; ils répandirent l'or à profusion, et lorsque le jeune Henri, à leur instigation, eut levé l'étendard de la révolte, un parti formidable vint se ranger autour de lui pour combattre le roi de Germanie.

Alors Gébehard, légat du saint-siége, l'âme de toutes ces intrigues, désirant augmenter l'influence pontificale par l'éclat d'une cérémonie extérieure, convoqua tous les grands et tout le clergé dans une basilique. Au jour fixé, en présence

d'une foule immense, il conduisit le jeune Henri à l'autel du Christ, lui donna, au nom du pape, le pouvoir de combattre contre son père, de le détrôner et de le faire expirer dans les supplices.

Après cette cérémonie, Henri entra dans la Saxe, à la tête de la noblesse de Bavière, de Souabe, du haut Palatinat et de la Franconie; il fut reçu avec des transports d'allégresse par les Saxons, qui étaient fatigués de la tyrannie de son père. Mais le jeune chef, cachant sous une apparente modestie l'ambition qui le dévorait, déclara qu'il n'avait point pris les armes par le désir de régner, et qu'il ne souhaitait point que son seigneur et père fût déposé. « Au contraire, ajoutait-il, » dès que le roi se sera déterminé à obéir à saint Pierre » et à ses successeurs, nous déposerons aussitôt le glaive » pour nous soumettre à notre père comme le plus humble » de ses sujets; mais s'il persiste dans sa désobéissance » aux ordres du vicaire de Jésus-Christ, comme nous nous » devons à Dieu avant tout, nous le frapperons de mort de » notre propre main, s'il le faut, pour défendre la religion, » ainsi que le pontife Pascal nous l'a ordonné. »

Le roi de Germanie se voyant presque entièrement abandonné de ses troupes, n'osa pas marcher contre les rebelles, et se retira dans ses provinces du Nord : ensuite il se détermina, pour faire cesser tout prétexte de révolte, à replacer le royaume teutonique sous l'autorité du saint-siége et à faire sa soumission au pape. A cet effet un ambassadeur fut dépêché à Rome avec la lettre suivante : « Les pontifes Nicolas et Alexandre » nous ont honoré de leur amitié en nous traitant toujours » comme leur fils; mais leurs successeurs, animés d'une

» fureur dont la cause est inexplicable, ont soulevé contre
» nous nos peuples et même notre fils Conrad; aujour-
» d'hui encore, le seul enfant qui nous reste est infecté du
» même poison; il s'élève contre nous au mépris de ses ser-
» ments, poussé dans la révolte par des fourbes qui cherchent à
» augmenter leurs richesses au détriment de notre couronne.

» Plusieurs de nos sages conseillers nous ont exhorté à le
» poursuivre sans délai par les armes; mais nous avons
» préféré suspendre les effets de notre colère, afin que per-
» sonne, soit dans l'Italie, soit dans l'Allemagne, ne nous
» impute les malheurs d'une semblable guerre. D'ailleurs
» on nous a assuré que vos légats excitaient eux-mêmes nos
» sujets à la rébellion en nous accusant de troubler la
» paix de l'Église. Ainsi nous vous adressons un de nos
» fidèles pour connaître vos intentions, pour savoir si vous
» désirez notre alliance, sans préjudice de nos droits, tels
» que les ont exercés nos ancêtres, et à la charge de vous
» conserver la dignité apostolique, comme la possédaient vos
» prédécesseurs. Enfin, si vous voulez agir paternellement
» avec nous, envoyez-nous un homme de confiance chargé
» de vos lettres secrètes, et qui nous instruira de vos volon-
» tés; alors de notre côté nous vous adresserons des ambas-
» sadeurs qui termineront avec vous cette grande affaire. »

Toutes ces marques de soumission furent inutiles; Pascal continua ses menées sourdes; il acheta même la trahison des officiers qui entouraient Henri IV, et le vieux roi de Germanie fut livré à son fils au château de Bighen. En vain il se jeta aux pieds de l'évêque d'Albane, légat du saint-siége, implorant l'absolution des censures de l'Église, il fut dé-

pouillé des insignes de la royauté et forcé d'abdiquer le trône en faveur de Henri V, son fils. Ensuite on l'envoya chargé de chaînes à Ingelheim, où il fut soumis aux plus cruels traitements.

Ces barbaries soulevèrent l'indignation générale : les seigneurs, ainsi que les populations des villes en deçà du Rhin, se déclarèrent en sa faveur et refusèrent de reconnaître Henri V. D'un autre côté, Henri de Limbourg, qui possédait le duché de la basse Bretagne, ayant été averti secrètement que la cour de Rome avait résolu de faire étrangler le vieux roi, s'empressa de l'en informer. Par l'entremise de ce généreux ami, l'empereur parvint à sortir furtivement d'Ingelheim, où il était étroitement gardé, et il descendit le Rhin jusqu'à la ville de Cologne, d'où il se rendit ensuite à Liége. De là il adressa des messages à tous les princes de la chrétienté, et particulièrement au roi de France, pour implorer leur assistance, dans l'intérêt général des souverains, dont les papes avaient violé la majesté dans sa personne.

Mais l'indigne Pascal, furieux de l'évasion de l'empereur et du manifeste qu'il avait lancé dans toutes les cours contre le saint-siége, écrivit aussitôt aux évêques, aux seigneurs et aux princes de France, d'Allemagne, de Bavière, de Souabe et de Saxe, et au clergé de Liége : « Poursuivez partout et de » toutes vos forces Henri, chef des hérétiques, et ceux qui » le défendent, leur disait-il; exterminez ce roi infâme! Ja- » mais vous ne pourrez offrir à Dieu de sacrifice plus agréable » que la vie de cet ennemi du Christ, qui veut arracher aux » papes leur suprême puissance. Nous vous ordonnons, ainsi » qu'à vos vassaux, de le faire expirer dans les tortures les

» plus cruelles; et si vous exécutez fidèlement notre volonté, » nous vous accorderons la rémission de vos péchés, et vous » parviendrez après votre mort à la Jérusalem céleste. »

Cet ordre sanguinaire révolta les ecclésiastiques eux-mêmes, et l'évêque de Liége adressa cette réponse au saint-siége : « En vain nous avons fouillé tous les textes des saintes » Écritures et des Pères; nous n'avons trouvé aucun exemple » d'un commandement semblable à celui que vous nous en- » voyez. Nous avons appris au contraire dans ces livres sa- » crés que les papes ne peuvent sans examen lier ni délier » personne : d'où vient donc cette nouvelle loi au nom de » laquelle vous condamnez un chrétien à expier dans les » supplices une erreur dont il n'est pas même convaincu? » d'où vient au saint-siége le pouvoir de commander un » meurtre comme une œuvre méritoire dont la sainteté effa- » cerait non-seulement les crimes passés, mais encore don- » nerait à l'avance l'absolution des incestes, des vols et des » assassinats? Commandez de tels crimes aux infâmes sicaires » de Rome; quant à nous, nous vous refusons obéissance!

» Existait-il autrefois dans l'ancienne Babylone une con- » fusion plus horrible que ce mélange monstrueux de bar- » barie, d'orgueil, d'idolâtrie et d'impuretés qui règne aujour- » d'hui dans la ville sainte? Hélas! déjà se sont réalisées ces » paroles de l'Apôtre : Une vision épouvantable, venant » d'une terre horrible, frappe mes esprits; je vois s'élever » de Rome un tourbillon impétueux qui bouleverse le monde, » et dans lequel le prince des ténèbres s'agite avec ses infer- » nales cohortes!..... »

Malgré la courageuse fermeté de l'évêque de Liége, l'infor-

tuné roi de Germanie ne put se soustraire à la vengeance pontificale; il mourut empoisonné par les agents du saint-père, pendant que son fils assiégeait la ville. Les Liégeois n'ayant plus à défendre l'empereur, et redoutant les horreurs d'un siége, envoyèrent des députés au camp de Henri pour lui annoncer la mort de son père et lui faire leur soumission. Ce monstre osa exiger que le corps du vieux roi fût livré au bourreau pour qu'on lui fît subir les supplices effroyables portés sur la sentence rendue par le pontife; et après avoir commis cet horrible sacrilége, il ordonna que les lambeaux du cadavre seraient déposés dans un sépulcre de pierre qui resta pendant cinq ans devant le parvis de la cathédrale, avec cette inscription : « Ci-gît l'ennemi de » Rome. »

A cette époque, des bandes de pillards parcouraient les provinces de la Gaule, tantôt sous la conduite de seigneurs ruinés, tantôt sous les ordres d'aventuriers sans famille; et souvent même sous le commandement de moines débauchés qui avaient été chassés de leurs monastères. On raconte que le fameux Robert d'Arbrissel commandait une de ces troupes, lorsque, frappé par une inspiration du ciel, il résolut de cesser cette existence de crimes et de se retirer dans une pieuse retraite avec les hommes et les femmes de sa bande, pour vivre du travail de leurs mains. Il fit partager ses sentiments à tout son monde, et s'arrêta à l'extrémité du diocèse de Poitiers, à deux lieues de Cande en Touraine, près d'un ravin inculte, couvert de ronces, et qu'on appelait Fontevrault. D'abord il fit élever des cabanes et une chapelle; ensuite il défricha les terres; et lorsque la jeune colonie eut pris de l'ac-

croissement, Robert sépara les hommes d'avec les femmes, destinant les unes à la prière et les autres au travail des champs. Cependant il leur permit de conserver des relations intimes les dimanches de chaque semaine : telle fut l'origine de la célèbre abbaye de Fontevrault. Pascal confirma la fondation de cet établissement, ainsi que la règle qui permettait à cette multitude d'hommes et de femmes de vivre dans la même enceinte.

Au commencement de cette année, le saint-père résolut de parcourir l'Italie, la France et l'Allemagne, afin de consolider sa domination sur ces trois royaumes. Il se rendit d'abord à Florence, où il convoqua un concile pour se faire attribuer les droits de régales de cette église; mais l'évêque de cette ville fit échouer ses espérances en soutenant dans l'assemblée, en présence du pape et d'une foule de prêtres et de laïques, qu'il avait eu une révélation, et que Dieu l'avait instruit que l'Antechrist était né et qu'il voulait s'emparer du trône de l'Église. Cette opinion, par l'application qu'on en faisait au pape, souleva un tumulte si violent, qu'on ne put ni décider la question ni terminer le concile; et Pascal fut obligé d'abandonner Florence, pour éviter d'être lapidé par le peuple. Le saint-père se rabattit alors sur la Lombardie, et tint un synode général à Guastalla : on décréta que la province entière d'Émilie, avec les villes de Parme, de Modène, de Plaisance, de Reggio et de Bologne, ne serait plus soumise à la métropole de Ravenne, qui ne conserva que la Flaminie.

Pascal voulait ainsi diminuer l'influence de l'archevêché de Ravenne, dont les titulaires, depuis deux cents ans, s'étaient

continuellement montrés hostiles à l'Église romaine. Le concile renouvela les censures prononcées contre les laïques, qui prétendaient avoir le droit de donner l'investiture des bénéfices ecclésiastiques. Ensuite les députés du roi Henri V jurèrent au pape fidélité et obéissance filiale au nom de leur maître, et demandèrent que sa sainteté lui confirmât authentiquement la dignité d'empereur.

De Guastalla, le pontife se rendit à Parme, où il consacra la cathédrale de cette ville en l'honneur de la Vierge, d'après l'invitation des citoyens; lorsque la cérémonie fut achevée, il déclara la nouvelle église dépendance du saint-siége, et la vendit au cardinal Bernard, prêtre cruel et sodomite, qui était en exécration dans toute l'Italie. Enfin Pascal prit la route de la Bavière, où il était attendu pour les fêtes de Noël; mais ayant été instruit dans sa route que le peuple n'était pas disposé à confirmer les décrets contre les investitures, et que l'empereur n'était pas aussi docile qu'il l'avait laissé paraître, il changea tout à coup de résolution, et se dirigea vers la France, se contentant d'instruire Henri par une simple lettre de son nouveau projet, et lui disant qu'il se rendait en France parce que la porte de l'Allemagne ne lui était pas encore ouverte.

Le saint-père, arrivé au monastère de Cluny avec une suite nombreuse d'évêques, de cardinaux et de seigneurs romains, trouva le comte de Rochefort, sénéchal du roi de France, qui lui était envoyé pour le conduire dans tout le royaume. Après avoir visité les couvents de la Charité et de Saint-Martin de Tours, Pascal se rendit à Saint-Denis, où il fut reçu avec de grands honneurs par l'abbé Adam, qui gouvernait alors cette

abbaye; il fit son entrée, revêtu des ornements pontificaux et la tiare au front, au milieu de ses cardinaux, couverts de leurs chapes violettes, et de ses évêques, portant la crosse et la mitre.

Ce qu'il y eut de plus extraordinaire, dit l'abbé Suger, qui était présent à cette cérémonie, « c'est que le pontife, dont » l'avarice sordide était connue de tout le clergé, n'enleva ni » l'or, ni l'argent, ni les pierreries de ce monastère, comme » les moines le redoutaient; il daigna à peine regarder toutes » ces richesses, et vint se prosterner humblement devant les » précieuses reliques du saint. Ensuite il se leva le visage » baigné de larmes, et demanda d'une voix suppliante aux » bons religieux, qu'ils voulussent lui abandonner une partie » des vêtements teints du sang du bienheureux martyr. « Ne » faites pas difficulté, disait-il, de nous rendre quelque peu » des ornements épiscopaux de celui que notre siége aposto- » lique vous a envoyé libéralement pour apôtre. »

Philippe et son fils vinrent le lendemain rendre leur visite au pape et lui baisèrent les pieds. Pascal les releva, et conféra familièrement avec eux des affaires de l'Église, les priant pathétiquement de la protéger, à l'exemple de Pepin et de Charlemagne, et de résister courageusement aux ennemis du saint-siége, et particulièrement au roi de Germanie. Les deux princes jurèrent au pontife une soumission sans bornes; et comme il exprimait des sujets de crainte relativement à la conférence qu'il devait avoir avec les ambassadeurs de Henri à Châlons-sur-Marne, ils lui promirent de mettre à sa disposition une escorte nombreuse et capable de le défendre contre toute entreprise.

En effet, lorsque le saint-père fut arrivé dans la ville de Châlons, il trouva les envoyés du roi d'Allemagne, les prélats de Trèves, d'Halberstadt et de Munster, ainsi que plusieurs comtes germains et le terrible duc de Guelfe. Ce seigneur ne marchait jamais sans qu'un héraut d'armes portât devant lui sa longue épée; la hauteur de sa taille, sa stature imposante, et jusqu'au timbre formidable de sa voix, tout dans sa personne semblait indiquer qu'il avait été envoyé plutôt pour intimider le pontife que pour conférer avec lui. L'escorte des Français était heureusement composée de guerriers redoutables, et, grâce à leur présence, les négociations purent commencer sans entraves. L'archevêque de Trèves, qui connaissait la langue romane, prit la parole au nom de son maître, et offrit de se soumettre au saint-siége, sauf les droits de la couronne impériale, qui consistaient à donner la crosse et l'anneau au pape élu par le clergé et par le peuple, et dont la nomination avait été approuvée par l'empereur.

L'évêque de Plaisance repoussa cette proposition, et répondit au nom du saint-père : « L'Église, rachetée par le précieux » sang de Jésus-Christ, a conquis sa liberté par le martyre » de l'apôtre Pierre et par celui d'un grand nombre de ses » successeurs. Nous ne permettrons point qu'elle retombe » en servitude; ce qui arriverait si nous ne pouvions nommer notre chef sans consulter l'empereur. Vouloir la contraindre à un semblable assujettissement, c'est commettre » un attentat de lèse-divinité! Donc, je déclare anathème au » prince qui veut s'arroger l'investiture du trône sacré de » l'Apôtre! Et malédiction à l'ecclésiastique qui recevrait la

» crosse et l'anneau d'un roi dont les mains sont ensanglan-
» tées par l'épée! »

Les ambassadeurs allemands comprirent par cette réponse qu'il était inutile de continuer les négociations; et le duc de Guelfe s'écria d'une voix tonnante: « Ce n'est pas ici par de » vains discours, mais c'est à Rome, à coups d'épée, qu'il » faut vider cette querelle. » Après ces paroles, tous se retirèrent sans même prendre congé de l'assemblée.

Pascal, quoique d'un caractère impétueux, sut dompter sa colère, et il envoya même quelques-uns de ses plus habiles conseillers vers Adalbert, chancelier de Henri, pour le prier de vouloir entendre paisiblement les représentations du saint-siége. Mais on ne put rien conclure, parce que les ambassadeurs avaient ordre de ne faire aucune concession opposée au droit d'investiture réclamé par l'empereur. Les conférences furent donc entièrement rompues, et les députés retournèrent à la cour d'Allemagne. Alors le saint-père, qui comptait sur l'appui du roi de France, saisit avec empressement l'occasion qui se présentait de rallumer la guerre en Germanie; et à l'exemple de ses trois prédécesseurs il résolut d'agir contre le fils comme ceux-ci avaient fait contre le père. Pascal se rendit à Troyes en Champagne, et tint un concile où la liberté des élections ecclésiastiques fut décrétée, et la condamnation des investitures confirmée.

De son côté, Henri avait prévu les intentions du pape; et ses ambassadeurs vinrent déclarer en présence de tout le clergé français, que les empereurs possédaient le droit d'investiture depuis Charlemagne, à qui Adrien Ier l'avait confirmé par un acte authentique, dont ils étaient prêts à mon-

trer le diplôme à l'assemblée. Comme le pontife ne voulait pas se soumettre à la teneur de cette charte, il affirma par serment qu'elle était apocryphe, et ordonna aux Pères de passer outre. Les Allemands protestèrent que leur maître ne ratifierait aucune détermination qui serait prise par des juges assez iniques pour refuser la vérification d'une pièce authentique; et ils menacèrent le pape de toute la colère du souverain. Enfin Pascal, intimidé par cette opposition énergique, leva la séance, et accorda une année entière pour que le roi pût lui-même plaider sa cause à Rome dans un concile général.

Henri était indigné contre le saint-siége; néanmoins il dissimula son ressentiment, étant occupé à soumettre la Flandre, la Pologne, la Hongrie et la Bohême; mais lorsque la tranquillité fut rétablie dans ses états, et qu'il se vit délivré d'un adversaire redoutable, Philippe étant mort, et le roi Louis le Gros, qui lui avait succédé, ayant trop d'affaires sur les bras pour s'opposer à ses projets, il convoqua une assemblée générale des états à Ratisbonne, et déclara qu'il avait pris la résolution d'aller à Rome, afin de recevoir la couronne impériale des mains du pontife, selon la coutume de ses prédécesseurs. En conséquence, il ordonna aux princes, aux ducs, aux comtes, à toute la noblesse et aux évêques mêmes, de venir se joindre à sa cour avec leurs plus riches équipages, pour rendre son cortége plus imposant et pour le suivre en Italie.

Pascal, informé des dispositions hostiles de Henri, se rendit aussitôt dans la Pouille, où il convoqua les ducs italiens, le prince de Capoue et les comtes de ces provinces; il leur fit

jurer de le secourir contre le roi d'Allemagne; ensuite il revint à Rome, et fit prêter le même serment aux grands et au peuple. Toutes ces démarches furent inutiles; l'empereur entra dans la Lombardie, à la tête d'une armée puissante, et se fit couronner roi d'Italie par l'archevêque de Milan.

Après la cérémonie, Henri s'empressa d'envoyer des ambassadeurs au saint-siége, pour proposer un accommodement ou plutôt pour gagner du temps, car ses troupes continuaient leur marche, ruinant sur leur passage les villes qui refusaient de reconnaître son autorité.

Enfin, les mandataires de Henri et ceux du pontife se réunirent, le 5 février 1111, au parvis de Saint-Pierre, dans l'église de Notre-Dame de la Tour, et ils posèrent les bases d'un traité sur les propositions suivantes : Le jour de son couronnement, l'empereur devait renoncer par écrit à toutes les investitures ecclésiastiques, et en déposer l'acte entre les mains du saint-père, en présence du clergé et du peuple; il devait s'engager à laisser aux églises toute liberté, ainsi que les oblations et les domaines qui ne relevaient pas directement de la couronne; il devait restituer au saint-siége toutes les donations qui lui avaient été faites par Charlemagne, par Louis le Débonnaire et par les autres empereurs; il ne devait contribuer ni par ses conseils ni par ses actions à faire perdre au pape le pontificat, la vie, les membres, ou la liberté. Cette dernière promesse s'étendait aux fidèles serviteurs qui avaient garanti l'exécution du traité au nom de l'Église romaine. En outre, l'empereur était tenu de fournir en otages Frédéric son neveu et douze des principaux seigneurs d'Allemagne.

De son côté, Pascal prenait l'engagement de rendre au roi, le jour du couronnement, les terres et les domaines qui appartenaient à l'empire aux temps de Louis, de Henri et de ses autres prédécesseurs; il promettait de publier une bulle qui défendrait aux évêques, sous peine d'anathème, d'usurper les régales, c'est-à-dire les villes, les duchés, les marquisats, les comtés, les juridictions, les monnayeries, les marchés, les terres et les châteaux qui ressortaient des priviléges du trône.

Ce traité accordait à Henri une des deux choses qu'il avait demandées, l'abandon des grands biens que les prêtres possédaient dans ses états, en échange du droit d'investiture; mais, prévoyant que les prélats refuseraient d'obéir au pontife lorsqu'il leur ordonnerait de se dessaisir de leurs richesses, et qu'ils soutiendraient hautement que nulle puissance ne pouvait leur ôter les domaines qu'ils possédaient, le prince prit une détermination extrêmement adroite afin de ne pas se trouver dépouillé lui-même, et pour se mettre à couvert des reproches qu'on pourrait lui faire s'il était forcé de retenir les investitures; il ratifia le traité, mais en ajoutant pour clause indispensable que l'échange qu'il faisait du droit des investitures avec les régales ou les biens que les prêtres tenaient de la couronne, serait approuvé et solennellement confirmé par tous les princes des états de Germanie.

Après ces préliminaires, il vint camper auprès de Rome : dès qu'il fut près des murs de la ville, le pontife envoya à sa rencontre les principaux officiers du palais de Latran, les magistrats, les écoles, cent jeunes religieuses couvertes de leurs voiles, portant des flambeaux, et une multitude d'en-

fants qui jetaient des fleurs sur son passage. Lorsque Henri eut pénétré dans Rome, tous les ecclésiastiques l'entourèrent en chantant des hymnes à sa louange, et le conduisirent triomphalement à la basilique de Saint-Pierre, où il trouva le pape qui l'attendait sur le parvis. Le prince se prosterna devant le pontife et lui baisa humblement les pieds; ensuite ils entrèrent dans le temple par la porte d'argent, aux bruyantes acclamations du peuple.

Pascal salua Henri empereur d'Occident, et l'évêque de Lavici prononça la première oraison du sacre; lorsqu'elle fut terminée et avant de continuer la cérémonie, le saint-père réclama du prince le serment par écrit de sa renonciation aux investitures. Henri répondit qu'il était prêt à remplir sa promesse; mais que sa conscience lui faisait un devoir de consulter les évêques allemands, qui avaient un puissant intérêt dans cette affaire. Il entra en effet avec ses prélats dans la sacristie pour délibérer sur les exigences du pape : la discussion fut longue et orageuse. Pascal, impatient de connaître le résultat de leur délibération, envoya demander à l'empereur s'il voulait enfin exécuter la convention qu'il avait consentie. Cette démarche du pape décida la question; les prélats se levèrent aussitôt de leurs siéges, protestant qu'ils ne souffriraient jamais qu'on les dépouillât de leurs biens, et ils se dirigèrent en tumulte vers la salle de la Roue de porphyre, où le pape siégeait en les attendant. Le pontife essaya de les calmer en leur adressant un long discours pour leur représenter, « Que l'on devait rendre à César ce qui lui » appartenait; que celui qui se dévouait à Dieu ne devait » point s'engager dans les intérêts du siècle, et que, selon saint

» Ambroise, les prêtres mondains étaient indignes du sacer-
» doce. » Mais ceux-ci l'interrompirent brusquement en lui disant : « Très-saint Père, nous voulons jouir des biens de » nos évêchés comme vous du patrimoine du saint-siége, et » nous ne souffririons pas que l'Apôtre lui-même nous enlevât » la moindre parcelle de nos revenus. »

Pendant cette discussion, le duc de Guelfe, dominant toutes les voix, cria au saint-père : « A quoi servent tous vos dis-» cours, prêtre de Satan? Nous n'avons que faire de vos sottes » conditions! Nous voulons que vous couronniez notre em-» pereur, ainsi que ses prédécesseurs l'ont été par les vôtres, » sans que vous entrepreniez de rien innover ni d'ôter à lui » ou à nos évêques ce qui leur appartient. »

Henri prit alors le ton d'un maître, et dit à son tour : « Très-saint Père, nous voulons que toutes ces divisions » finissent et que vous accomplissiez à l'instant même la cé-» rémonie de notre sacre. » Pascal, humilié dans son orgueil, répliqua : « La plus grande partie du jour est passée; l'office » sera long, et nous n'aurons pas le temps de vous couronner » aujourd'hui. » L'empereur, indigné de cette obstination, fit environner le sanctuaire par des gens armés, afin de réduire le pape à l'obéissance. Celui-ci ne manifesta aucune crainte; il monta lentement à l'autel de saint Pierre et acheva l'office divin; après quoi il voulut retourner au palais de Latran. Mais les gardes de l'empereur lui présentèrent la pointe de leurs glaives et lui interdirent le passage : il revint alors sur ses pas, et s'assit silencieusement devant la Confession de l'Apôtre.

Tout à coup un bruit épouvantable éclata dans l'église;

les prêtres, qui s'étaient mêlés à la foule, crièrent : « Aux » armes! on en veut à la vie du pontife; » et à leur voix, les fidèles s'étant rassemblés chargèrent avec fureur les troupes allemandes. Celles-ci, obligées de se défendre, mirent l'épée à la main, frappèrent indistinctement les prêtres, les femmes, les hommes, et refoulèrent tous ces fanatiques hors de l'église. L'empereur demeura maître du terrain, et pendant la nuit il fit conduire le pape dans une forteresse, dont il confia la garde à Othon, comte de Milan.

Les cardinaux de Tusculum et d'Ostie, qui s'étaient échappés de Saint-Pierre pendant le tumulte, parcoururent les rues en excitant les citoyens à punir l'infâme trahison de l'empereur : chacun courut aux armes, on fit main basse sur tous les Allemands qu'on rencontra dans les rues; et le lendemain, à la pointe du jour, toutes les compagnies des Romains s'avancèrent en bon ordre sous la conduite de leurs capitaines, franchirent les ponts, et attaquèrent les impériaux avec tant d'impétuosité, qu'ils en tuèrent un grand nombre et mirent le reste en déroute. Henri lui-même fut renversé à terre, blessé au visage, et il aurait été infailliblement massacré si Othon ne lui eût donné son cheval et ne se fût dévoué pour le sauver. Les Romains s'emparèrent du comte, et pour le punir de son généreux sacrifice, ils le hachèrent en morceaux devant le palais de Latran, et firent dévorer par des chiens les tronçons sanglants de son cadavre.

Henri regagna son camp, où il trouva les prisonniers qu'il avait fait partir en avant sous bonne escorte; le lendemain il se rapprocha de Rome et en commença le siége : ses troupes dévastèrent la campagne, pillèrent les couvents et les églises,

incendièrent les domaines du saint-siége et massacrèrent les cultivateurs.

De son côté l'évêque de Tusculum, chargé de défendre Rome, ne restait pas dans l'inaction, il encourageait le peuple dans sa résistance, et ses émissaires parcouraient l'Italie pour engager les princes à venir au secours de l'Église; mais tous ses efforts furent inutiles; l'empereur pressait chaque jour la place plus vivement; et les cardinaux ainsi que les autres prélats qui étaient prisonniers, se voyant menacés du dernier supplice, ou de la mutilation des membres, s'ils refusaient de se soumettre aux volontés du prince et des évêques allemands, se déterminèrent à confirmer à la couronne le privilége des investitures ecclésiastiques, et conjurèrent Pascal d'accorder à l'empereur les droits qu'il réclamait, puisqu'il ne leur restait plus aucun espoir d'être secourus ni de sortir de captivité. Enfin, vaincu par leurs instances et par leurs larmes, le pontife fit dire à Henri qu'il se soumettait à sa volonté : « Je sauverai mes enfants, » ajoutait-il; mais je prends Dieu à témoin que je fais pour » eux et pour la paix de l'Église une action que j'aurais voulu » éviter au prix de mon sang. »

On dressa le traité qui accordait les investitures à l'empereur ; et dans l'acte le pontife s'engagea solennellement à ne prononcer jamais d'anathème contre le roi, et à ne jamais l'inquiéter pour les violences que ses soldats avaient exercées dans les états de l'Église. Il était spécifié en outre, « Que » les droits du trône seraient confirmés par un privilége » contenu dans une bulle en bonne forme, et portant défense » aux clercs et aux laïques de s'opposer à leur exercice, sous

» peine d'excommunication ; de plus, que l'empereur investirait, comme par le passé, en donnant la crosse et l'anneau aux évêques et aux abbés qui auraient été élus canoniquement, sans simonie et de son consentement; que les métropolitains et même les évêques pourraient librement ordonner les prélats que le roi ou ses successeurs auraient investis de la sorte ; mais que le prétendant ne pourrait être consacré qu'après l'autorisation de son souverain. Enfin, il fut arrêté que le pape couronnerait sans retard Henri, et qu'il l'aiderait de bonne foi à conserver ses états et l'empire.

» De son côté, le prince s'engagea à mettre le saint-père en liberté, ainsi que tous les évêques, les cardinaux, les seigneurs et les otages qui avaient été arrêtés avec lui; il promit de garder la paix avec le peuple romain; de restituer immédiatement les patrimoines et les domaines de l'Église ; et de jurer obéissance au pape Pascal, sauf les droits et l'honneur du royaume et de l'empire, comme les empereurs catholiques avaient fait envers les chefs du saint-siége. » Ces conditions furent signées par le pape et par le prince, et confirmées solennellement sur l'Évangile et sur le Christ.

Cependant Henri, qui se défiait avec raison de la sincérité du pontife, ne voulut pas le délivrer avant la promulgation de la bulle qui devait lui assurer le droit des investitures. En vain le pontife protesta de sa bonne foi et affirma que le sceau du saint-siége étant resté au palais de Latran, il ne pouvait sceller le diplôme que l'empereur réclamait, car au même instant un secrétaire vint lui présenter le sceau qu'on avait découvert dans sa chambre; on dressa la bulle, et le pape

fut obligé de la souscrire. Le visage de Pascal était blême de colère de voir sa fourberie démasquée; il signa néanmoins, et voici la teneur de cet acte : « Nous vous accordons » et confirmons la prérogative que nos prédécesseurs ont » accordée aux vôtres, savoir : que vous donniez l'investiture » de la crosse et l'anneau aux évêques et aux abbés de votre » royaume, élus librement et sans simonie, et que nul ne » puisse être consacré s'il n'a reçu l'investiture par votre » autorité; et cela parce que vos ancêtres ont donné de si » grands biens de leur couronne aux églises, que les prélats » doivent contribuer les premiers à la défense de l'état. Les » clercs ou laïques qui oseront contrevenir à la présente » concession seront anathématisés et perdront toutes leurs » dignités. »

Ensuite l'empereur et le pape firent leur entrée dans Rome; ils se rendirent à Saint-Pierre en se tenant par la main, au milieu d'une triple rangée de soldats allemands, qui garnissaient toutes les avenues, afin d'empêcher une tentative de sédition. Pascal couronna Henri, et célébra solennellement l'office divin; après la consécration, il prit l'hostie, la rompit en deux parties, et se tournant vers l'empereur, il lui dit : « Prince, voici le corps du Christ, je vous le donne en consécration de la paix que nous avons faite et de la concorde » qui doit régner entre nous. Mais, ainsi que cette partie de » l'Eucharistie a été divisée de l'autre, que celui qui cherchera à rompre l'union soit séparé à jamais du royaume » de Dieu. » La messe étant finie, le pontife sortit de la basilique avec ses cardinaux, et se rendit au palais de Latran.

Dès le lendemain Henri leva son camp et reprit la route

d'Allemagne, plein de confiance dans les serments solennels du pape; mais il apprit bientôt combien les prêtres sont fourbes, et comment ils se jouent des choses les plus saintes et des cérémonies les plus augustes de la religion. Les cardinaux qui étaient à Rome pendant la captivité de Pascal condamnèrent ouvertement la cession des investitures qui avait été faite à Henri, et refusèrent de la ratifier, la déclarant contraire aux lois de l'Église. Fra Paolo rapporte que les prélats étaient excités à cette résistance par le pontife lui-même, qui se rendit à Terracine pour qu'ils pussent condamner ses actes. En effet, pendant l'absence du pape, ils se réunirent sous la présidence de Jean, évêque de Tusculum, et lancèrent un décret contre le saint-père et contre sa bulle.

Pascal leur adressa aussitôt une lettre qu'il rendit publique, et dans laquelle il promettait d'annuler ce qu'il n'avait fait que pour éviter la ruine de Rome et de toute la province : « J'ai » failli, mes Pères, écrivait l'hypocrite Pascal, mais je suis » prêt à subir la pénitence de ma faute et à réparer le mal que » j'ai pu faire. »

Brunon, évêque de Segni, qui présidait le concile, répondit à sa lettre au nom des prélats : « Mes ennemis publient, » très-saint Père, que je ne vous porte aucune affection et que » mes paroles vous accusent; ils me calomnient, car je vous » aime comme mon père et comme mon seigneur; mais je » dois aimer plus encore celui qui a été immolé sur la croix » pour nous racheter de la mort et de l'enfer. En son nom, » je vous ai déclaré que nous n'approuvions point la bulle » accordée par votre sainteté à l'empereur, parce qu'elle est » contraire à la religion. Aussi votre aveu nous a-t-il rempli

» de joie, lorsque nous avons reconnu que vous la condam-
» niez également. En effet, quel serait le prêtre capable d'ap-
» prouver un décret qui détruirait la liberté de l'Église, qui
» fermerait au clergé la seule porte par laquelle on puisse en-
» trer légitimement dans le sacerdoce, et qui ouvrirait plu-
» sieurs issues secrètes aux voleurs? Les apôtres condamnent
» ceux qui obtiennent un siége ou un titre par la puissance
» séculière, parce que les laïques, quelque grandes que
» soient leur piété et leur puissance, n'ont aucune autorité
» pour disposer des Églises ; les constitutions que vous avez
» faites vous-même précédemment condamnaient les clercs
» qui recevaient l'institution de la main qui a porté le glaive ;
» ces décrets sont lancés, et tout homme qui s'oppose à leur
» exécution n'est pas catholique. Confirmez donc vos an-
» ciennes ordonnances et proscrivez la pensée qui veut les
» détruire, parce qu'elle est une infâme hérésie. Vous verrez
» aussitôt la tranquillité reparaître dans l'Église, et tous les
» ecclésiastiques se prosterner à vos pieds. En vain vous
» opposeriez la sainteté du serment que vous avez prononcé ;
» vous devez le violer si l'intérêt de la religion le commande,
» et aucun homme n'a le droit de condamner un pape qui
» manque à ses serments par l'ordre de Dieu. »

Pascal revint alors à Rome, et convoqua un synode pour décider sur les mesures qu'il convenait de prendre pour rompre avec l'empereur : l'assemblée ouvrit ses séances dans l'église de Latran, le 28 mars 1112 ; on comptait parmi les Pères douze métropolitains, cent quatre évêques et un grand nombre d'autres ecclésiastiques. Le saint-père prit le premier la parole et dit : « J'ai fait jurer par les évêques et par les car-

» dinaux que je n'inquiéterais plus l'empereur au sujet des » investitures, que je ne prononcerais point d'anathème » contre lui : je tiendrai cette promesse. Mais quant à la » bulle que j'ai faite par contrainte, sans les conseils de mes » frères et sans leur souscription, je déclare qu'elle est enta- » chée d'hérésie, et je demande qu'elle soit corrigée par l'as- » semblée, afin que ni l'Église ni mon âme n'en souffrent » aucun préjudice. » Ensuite Girard, prélat d'Aquitaine, s'étant levé, lut le décret suivant : « Nous tous, Pères de ce » saint concile, nous condamnons par l'autorité ecclésias- » tique et par le jugement du Saint-Esprit le privilége que la » violence du roi Henri a arraché au pontife Pascal; nous le » déclarons nul, et défendons sous peine d'excommunication » aux clercs et aux laïques de s'y conformer. » Tous répondirent : « Amen, amen ! »

Alors le pape se leva, déposa la tiare et la chape, se déclara indigne du pontificat, et pria le concile de le déposer en lui infligeant la pénitence la plus sévère, pour le punir d'avoir failli devant le glaive d'un roi. L'assemblée refusa de condamner le saint-père, et rejeta tout le blâme sur Henri, qui fut déclaré ennemi de Dieu et de l'Église, et hérétique comme son père; enfin on prononça l'anathème contre lui et contre ses partisans.

Pascal écrivit aussitôt à Guy, métropolitain de Vienne, légat du saint-siége, pour l'instruire des décisions du synode et pour l'exhorter à les faire exécuter. « Demeurez ferme, ajou- » tait-il, et résistez aux caresses et aux menaces de l'empe- » reur excommunié; publiez notre sentence dans toute l'Al- » lemagne, en ayant soin d'éviter qu'on rejette le blâme sur

» moi, et qu'on ne m'accuse d'avoir trahi les serments pro- » noncés sur l'hostie et sur l'Évangile. Déclarez aux fidèles » que les traités faits au camp où j'avais été conduit prison- » nier par la plus odieuse des trahisons, sont nuls de plein » droit..... »

Guy suivit fidèlement les instructions du saint-père, et fulmina contre le roi de Germanie un anathème terrible. A sa voix les Saxons se révoltèrent, et les seigneurs ambitieux, se servant du prétexte de l'excommunication, refusèrent obéissance à l'empereur.

Cependant le pape, désirant conserver les apparences de la justice envers le prince, lui envoya de paternels avertissements ainsi conçus : « La loi divine et les saints canons » défendent aux prêtres de s'occuper des affaires séculières, » ou d'aller dans les cours des souverains, excepté lorsqu'ils » y sont appelés pour délivrer les condamnés ou pour obtenir » la grâce des malheureux opprimés. Malgré les défenses de » l'Église, dans votre royaume les ministres de l'autel sont » devenus les ministres du trône ; les évêques et les abbés se » revêtent d'une cuirasse et marchent à la tête de leurs » hommes d'armes pour dévaster les campagnes, pour piller » et pour massacrer les chrétiens. Ils ont des duchés, des » marquisats, des provinces, des cités et des châteaux qui » appartiennent à l'état. De là est venue la coutume déplo- » rable de ne point sacrer les prélats avant qu'ils aient reçu » l'investiture de la main du roi. Ces désordres ont été jus- » tement condamnés par les papes Grégoire VII et Urbain II, » et nous confirmons le jugement de nos prédécesseurs, or- » donnant que les ecclésiastiques vous rendront à vous, notre

» cher fils, tous les droits royaux qui appartenaient précé-
» demment à l'empire sous les règnes de Charles, de Louis
» et d'Othon, vos prédécesseurs. Toutefois les églises avec
» leurs oblations et leurs domaines demeureront libres
» comme vous l'avez promis à Dieu, au jour de votre cou-
» ronnement. »

Malgré toute l'adresse que le pontife employait pour ne pas se déclarer en hostilité ouverte avec l'empereur d'Allemagne, Henri avait pénétré les intentions secrètes de la cour de Rome, et s'était déterminé à passer une seconde fois en Italie.

Pendant les préparatifs de cette expédition, Pascal assemblait un concile à Cépéran pour juger le métropolitain de Bénévent, qui avait excité une sédition contre Landulfe, connétable, que le saint-siége avait envoyé dans cette ville. A l'ouverture du synode, le pape accusa l'archevêque de s'être emparé des régales de Saint-Pierre et des clefs de la ville de Bénévent; d'avoir porté le casque et le bouclier, et enfin d'avoir obligé le préfet Foulques à prêter serment aux Normands, qui s'étaient introduits dans la place. Le prélat répondit fièrement qu'il n'avait reçu les régales que pour en verser le produit dans le trésor de Saint-Pierre; qu'il n'avait jamais eu en son pouvoir les clefs de Bénévent, et que l'officier qui les gardait était toujours fidèle à la cour de Rome; qu'enfin il était faux qu'il eût introduit les Normands dans la ville, et que si Foulques leur avait prêté serment ainsi que le peuple, c'était de leur propre mouvement et non par ses ordres.

Pascal, exaspéré par cette réponse, s'emporta contre l'archevêque et voulut le faire juger comme coupable de haute trahison. En vain le duc Guillaume, le comte Robert,

Pierre de Léon, et un grand nombre d'évêques, qui assistaient au concile, voulurent implorer la clémence du saint-père pour qu'il ne déshonorât pas publiquement le chef du clergé de Bénévent; en vain offrit-il lui-même, quoique innocent, d'aller en exil hors de l'Italie; Pascal se montra inflexible, et déclara qu'il voulait que le coupable fût jugé et condamné selon toute la rigueur des canons. Les Pères du concile, qui tous redoutaient la colère du pontife, furent obligés de condamner le vénérable prélat, et ils prononcèrent contre lui une sentence de déposition, quoiqu'ils eussent reconnu son innocence. L'archevêque de Bénévent, indigné de tant de lâcheté, se leva de son siége, arracha ses vêtements sacerdotaux, et sortit du concile en chargeant le pape d'imprécations.

Quelques mois après, Conon, évêque de Palestrine et légat de l'Église romaine, convoqua à Beauvais un synode dans lequel on excommunia Henri. Cette nouvelle bulle fut confirmée par un grand nombre de seigneurs et de prélats allemands réunis à Cologne sous la présidence de Thierri, cardinal légat. Le roi, irrité de cette manifestation inconvenante, envoya l'évêque de Wirtzbourg avec ordre de dissoudre le concile, et de poursuivre comme rebelles ceux qui refuseraient de sortir de Cologne à l'instant même. Cette mission eut un résultat déplorable; le synode refusa de recevoir l'envoyé du souverain excommunié, et rendit un décret qui déclarait anathématisés et interdits tous ceux qui demeuraient au service du prince : l'ambassadeur, effrayé, abandonna lui-même Cologne, sans oser reparaître à la cour. Cependant la crainte de perdre son évêché le détermina à se rendre auprès du prince, et il célébra encore une fois la messe

en sa présence; mais dès le lendemain il en éprouva un si grand remords qu'il s'enfuit de la capitale.

Henri, redoutant les conséquences d'un anathème sur l'esprit superstitieux de ses peuples, revint en Italie à la tête d'une armée qu'il fit camper dans les environs de Pavie; néanmoins, avant de reprendre les hostilités, il voulut tenter encore la voie des négociations, et députa au pape le célèbre Pierre, abbé de Cluny. Pascal convoqua son clergé en concile au palais de Latran, pour répondre à l'ambassadeur. A l'ouverture de la séance, le saint-père prit ainsi la parole : « Nous vous » avons fait venir, mes frères, à travers les plus grands » périls, par mer et par terre, pour traiter de la paix de » l'Église et du trône. D'abord nous déclarons en votre pré- » sence que c'est pour délivrer la ville sainte des pillages, des » incendies et des massacres excités par les soldats barbares » du roi de Germanie, que nous avons signé un traité con- » damnable; nous avons commis cette faute parce que le » pontificat ne donne point le privilége d'infaillibilité, et » parce qu'un pape est composé de poussière comme les » autres hommes. C'est pourquoi nous vous supplions tous de » prier Dieu qu'il nous pardonne cette action; et nous ana- » thématisons avec vous cette bulle infâme, dont la mémoire » doit être odieuse à tous les chrétiens. »

Ensuite le pape renouvela le décret de Grégoire VII, qui défendait les investitures aux princes sous peine d'excommunication.

Les agents de Henri voyant que le synode évitait même de soulever la question d'accommodement entre le prince et le pape, cherchèrent à exciter un soulèvement populaire contre

Pascal, et profitèrent de la mort de Pierre, préfet de Rome, pour faire déclarer son fils son successeur à cette charge importante. Ce jeune homme, qui sortait à peine de l'enfance, paraissait facile à séduire, et l'on espérait qu'il entrerait aisément dans un projet de révolte contre le saint-siége. En effet, le jeudi saint, pendant que le pape disait la première oraison de l'office divin, les chefs de la faction impériale pénétrèrent dans l'église avec le jeune préfet, et vinrent sommer Pascal de confirmer la nomination du peuple : le saint-père ne répondit point, et continua l'office. Alors ils élevèrent la voix, et prenant Dieu à témoin, ils menacèrent le pontife d'une prochaine révolution.

Le lendemain les séditieux ameutèrent le peuple; et après s'être engagés par serment à ne déposer les armes qu'après la victoire, ils se dirigèrent vers la cathédrale, et attaquèrent le clergé pendant une procession solennelle où assistait le pape. Plusieurs cardinaux furent grièvement blessés; Pascal lui-même reçut des coups de bâton, et il eût été assommé sur la place s'il ne s'était engagé formellement à ratifier l'élection de Pierre pour la semaine suivante. Cette promesse ne satisfit pas entièrement le préfet, il donna l'ordre d'abattre les maisons des seigneurs qui s'étaient déclarés contre lui, et menaça d'envahir le palais de Latran, si le pontife ne procédait immédiatement à la cérémonie de son installation.

Pascal, craignant de ne pouvoir résister aux séditieux, jugea prudent de quitter Rome et s'enfuit à Albane. Son absence ne suspendit pas néanmoins la guerre civile; on continua à se battre avec fureur dans les rues de la ville sainte; tous les partisans du pape furent chassés, les couvents furent

pillés, les églises brûlées, et les massacres ne se ralentirent dans les campagnes qu'à l'époque des moissons. Lorsque Henri eut appris le succès de ses menées, il envoya de riches présents au nouveau préfet et aux chefs de sa faction, les prévenant qu'il se rendrait à Rome pour les récompenser de leur zèle aussitôt qu'il aurait achevé la conquête des états de la comtesse Mathilde, qui venait de mourir. En effet il s'avança bientôt vers la ville sainte à la tête d'une nombreuse armée, forçant sur son passage toutes les petites places et les châteaux qui tenaient pour le pape.

A son entrée dans Rome, le roi de Germanie fut reçu en triomphe par le préfet et par les barons romains; il se rendit ensuite à Saint-Pierre et demanda la couronne aux ecclésiastiques, protestant qu'il n'avait d'autre désir que de la recevoir de la main du pontife, dont il regardait l'absence comme un malheur qui le privait de sa bénédiction. Alors il reçut la couronne impériale devant le tombeau de l'Apôtre, des mains de Maurice Bourdin, métropolitain de Braga, qui avait été envoyé à sa cour quelques mois auparavant en qualité de légat, et régla les principales affaires politiques avec le sénat et avec le préfet : après quoi il repartit pour la Toscane, afin d'éviter les chaleurs excessives, promettant toutefois de revenir à la fin de la saison, et laissant dans Rome, par une sage précaution, un corps nombreux de troupes allemandes.

Peu de jours après le départ de Henri, les Normands firent une tentative contre la ville à l'instigation du saint-père. Cette première expédition échoua complétement. Néanmoins Pascal ne perdit pas courage; au contraire, la colère doubla son

énergie; il fit une seconde tentative, pénétra dans Rome à la faveur d'une nuit obscure; et le lendemain, ses ennemis furent tellement épouvantés de son audace, qu'ils vinrent lui faire leur soumission. Le pape chassa les Allemands de la ville, et s'occupa aussitôt de faire construire des machines pour assiéger les forteresses où ils s'étaient retirés.

A la suite de toutes ces tribulations, Pascal tomba sérieusement malade; et comprenant que sa fin approchait, il réunit les cardinaux et les évêques au palais de Latran, et les exhorta à se défier de la faction de l'empereur dans la nouvelle élection d'un pape. Il mourut dans la même nuit, le 18 janvier 1118.

Son corps, embaumé et revêtu des ornements pontificaux, fut porté, selon le cérémonial usité, par les cardinaux à Saint-Jean de Latran, et déposé dans un sépulcre de marbre admirablement travaillé.

Pascal était d'un caractère perfide, vindicatif et implacable; son avarice était extrême, et sans aucun doute il eût vendu à Henri le droit des investitures, s'il n'eût su que ce prince n'avait pas assez de richesses pour le payer.

On rapporte aux dernières années de ce règne la conversion miraculeuse de saint Norbert. C'était, dit la chronique, un jeune seigneur du pays de Clèves qui vivait en grand honneur à la cour de Henri, où il était considéré non-seulement à cause de sa noblesse et de ses grands biens, mais encore à cause de l'élégance de ses manières, de sa bonne mine, de son esprit et de sa politesse. Toujours occupé du soin de plaire aux dames, il avait négligé de s'occuper des devoirs de religion; et si parfois au milieu de ses plaisirs il songeait

à la vie future, c'était pour appeler les croyances religieuses des rêves insensés et des fables ridicules. Mais un jour, comme il traversait une prairie, par un ciel sans nuage, son cheval s'arrêta tout à coup, et il lui fut impossible de le faire avancer; alors il entra dans une affreuse colère et blasphéma le nom de Dieu. A peine avait-il prononcé ces horribles paroles, que la foudre tomba avec un bruit effroyable à ses pieds, et ouvrit devant lui un abîme qui exhalait une odeur de soufre. Norbert fut désarçonné et resta comme mort pendant quelques heures; enfin il revint à lui-même, et il lui sembla qu'il sortait d'un profond sommeil. Il entendait en lui-même comme une voix qui l'appelait: « Que voulez-vous » que je fasse, Seigneur? » lui répondit-il mentalement. « Quitte le mal et fais le bien, » reprit la voix. Il se leva aussitôt, et n'apercevant rien autour de lui, ni l'abîme ni le coursier qui l'avait porté jusque dans la prairie, il se rendit à l'instant auprès de l'archevêque de Cologne, le priant de l'ordonner prêtre. Le prélat, persuadé qu'une conversion aussi extraordinaire ne pouvait provenir que de l'inspiration divine, se crut autorisé, dans une circonstance aussi solennelle, à violer les canons qui défendaient de conférer plusieurs grades dans le même jour, et il l'ordonna prêtre immédiatement. Norbert, depuis ce moment, devint un chrétien aussi fervent qu'il s'était montré débauché; il se retira au chapitre d'Aix-la-Chapelle, où il mena une vie exemplaire jusqu'à sa mort.

GÉLASE II,

JEAN COMNÈNE, empereur d'Orient. — 166e PAPE. — LOUIS LE GROS, roi de France.

Histoire de Gélase avant son pontificat. — Son élection. — Gélase est maltraité par Cencius. — La faction des Frangipanes le fait prisonnier. — Le pontife est délivré par le préfet. — Intronisation de Gélase. — Il se sauve de Rome à l'approche de l'empereur. — Élection de l'antipape Grégoire VIII.

Gélase était de Gaëte, et de parents nobles qui le consacrèrent dès son enfance à l'étude des saintes Écritures. Oderise, abbé du Mont-Cassin, informé des progrès que le jeune clerc faisait dans les sciences, le fit venir dans son monastère, où il se distingua bientôt par son aptitude et par sa modestie. Il était encore très-jeune lorsque le pape Urbain l'ordonna cardinal-diacre de l'Église romaine, et quelque temps après chancelier, en le chargeant de rétablir dans la rédaction des ouvrages émanés du saint-siége l'élégance du style, qui était tout à fait perdue dans l'Église depuis le septième siècle.

Jean de Gaëte avait montré pour Pascal une grande affection, l'aidant à supporter toutes ses afflictions et le secondant avec un zèle infatigable dans ses projets d'envahissement sur les empires. Selon le jésuite Maimbourg, c'était

un homme de sainte vie, d'une prudence et d'une habileté consommées, et le plus savant du sacré collége.

Après la mort de Pascal, le saint-siége resta vacant pendant douze jours pour la célébration des funérailles; ensuite Pierre de Porto, qui depuis plusieurs années occupait le premier rang dans l'Église, convoqua au palais pontifical les cardinaux, les évêques et les principaux du clergé, pour procéder à une nouvelle élection : dans cette réunion préparatoire on convint de choisir Gaëte pour pape.

En conséquence les Pères écrivirent au chancelier de l'Église romaine, qui s'était retiré au Mont-Cassin depuis la mort de Pascal, pour le prier de se rendre au milieu d'eux afin de les aider de ses doctes conseils. Jean monta sur sa mule, et partit sans connaître la décision déjà arrêtée par le sacré collége. A son arrivée à Rome, on se réunit de nouveau dans un monastère de Bénédictins, appelé le Palladium, où Gaëte fut proclamé souverain pontife sous le nom de Gélase II, et intronisé malgré sa résistance.

Quoique cette élection eût été faite avec le plus grand secret, Cencius, chef de la maison des Frangipanes, fut instruit de ce qui venait de se passer au couvent des Bénédictins. Aussitôt il sortit furieux de son palais, suivi d'une troupe de gens armés; il enfonça les portes du monastère, et pénétra de force dans l'église où l'on célébrait la cérémonie de l'adoration; il se jeta comme un forcené sur le nouveau pape, le frappa à coups de gantelets, le renversa sur les marches de l'autel, lui déchira le visage avec ses éperons, et le traîna par les cheveux jusqu'au seuil de la porte; ensuite il le fit garrotter, et ses soldats l'emportèrent dans un des cachots de son pa-

lais. Un grand nombre d'évêques, de cardinaux et même de laïques, qui assistaient à l'élection, furent également arrêtés par les satellites de Cencius.

Cette scène de violence exaspéra le peuple; on s'assembla en armes; le préfet, Pierre de Léon, à la tête des citoyens, accourut au Capitole, et envoya des députations aux Frangipanes pour réclamer la liberté de Gélase, menaçant de faire le sac du palais de Cencius s'il refusait de rendre le pontife. Cencius, épouvanté des menaces du clergé, vint lui-même ouvrir le cachot du pape et le mit en liberté. Gélase fut aussitôt placé sur un cheval blanc, et mené triomphalement par la rue Sacrée à Saint-Jean de Latran, précédé et suivi de bannières, selon l'usage pratiqué à la cérémonie du couronnement. Le lendemain il donna audience aux comtes, aux barons et aux ecclésiastiques qui avaient des affaires à traiter avec le saint-siége.

Enfin tous les troubles paraissaient apaisés, lorsque la nuit suivante des prêtres accoururent au palais de Latran pour avertir Gélase que l'empereur Henri, que l'on croyait en Lombardie, venait d'entrer dans la basilique de Saint-Pierre, à la tête de ses hommes d'armes; et en même temps ils lui remirent de sa part une lettre qui contenait seulement ces mots: « Si vous confirmez la bulle publiée par Pascal en faveur » des investitures, nous vous reconnaîtrons comme pontife, » et nous vous prêterons serment de fidélité; sinon, un autre » pape sera élu, et nous le mettrons en possession du trône » apostolique. »

Gélase, qui voulait poursuivre la politique de ses successeurs, refusa d'adhérer aux volontés du prince, et résolut de

fuir de Rome; il s'embarqua sur le Tibre et gagna Porto, où il fut obligé de s'arrêter à cause du mauvais temps, qui empêchait les bâtiments d'entrer en pleine mer. Là, le saint-père courut de nouveaux dangers, se trouvant dans l'alternative de voir sombrer son bâtiment ou de prendre terre devant la ville, d'où les troupes de Henri tiraient des traits empoisonnés sur les gens de sa suite. Enfin la tempête s'étant calmée après le coucher du soleil, les galères abordèrent à la faveur de la nuit dans un endroit couvert, en face du château de Saint-Paul d'Ardée. Gélase ne put jamais marcher, à cause de son grand âge et de ses infirmités, et surtout à cause des fatigues qu'il venait d'éprouver; alors le cardinal Hugues d'Alatri, qui était très-vigoureux, le prit sur ses épaules et l'emporta jusqu'au château. Dans la nuit suivante ils se rembarquèrent, et deux jours après ils entraient à Gaëte, patrie du pontife.

Dès que le bruit de l'arrivée de Gélase se fut répandu dans la province, un grand nombre d'évêques se rendirent auprès de lui; l'empereur lui envoya également des ambassadeurs qui le supplièrent de revenir à Rome pour se faire sacrer, assurant que leur maître désirait ardemment assister à cette cérémonie, et qu'il l'autoriserait par sa présence; ils ajoutaient qu'une seule conférence rétablirait infailliblement la concorde entre l'autel et le trône. Mais Gélase, qui déjà avait été mis en prison avec Pascal par Henri, ne voulut pas s'exposer une seconde fois à la parole d'un roi; il répondit aux députés qu'il allait avant tout se faire consacrer pontife, et qu'ensuite le roi de Germanie le trouverait prêt à traiter avec lui partout où il lui plairait de se rendre. En effet, dès

le lendemain, comme il n'était que diacre, il se fit ordonner prêtre et évêque en présence de Guillaume, duc de la Pouille, de Robert, prince de Capoue, et de plusieurs autres seigneurs italiens qui lui prêtèrent serment d'obédience et de fidélité.

Henri, irrité de l'obstination de Gélase, prit alors le parti de faire élire un nouveau pape, et il choisit Maurice Bourdin, archevêque de Braga, le même qui l'avait couronné empereur l'année précédente. Cet ecclésiastique, au rapport du père Maimbourg, était un scélérat qui ne se souciait ni des lois ni de la religion, pourvu qu'il parvînt à satisfaire son audacieuse ambition. Il raconte que Bernard, métropolitain de Tolède, à son retour de Rome, sous le pontificat d'Urbain, avait retiré Bourdin d'un monastère du Limousin, pour l'ordonner archidiacre de son église; que plus tard il lui avait fait obtenir le siége de Coïmbre, et enfin l'archevêché de Braga. Maimbourg ajoute que dans son ambition démesurée, Bourdin avait aspiré à la possession du siége de Tolède, au détriment de son bienfaiteur, et s'était même rendu à Rome pour conférer avec le pape sur ce sujet; mais que n'ayant pas offert au pontife une somme assez considérable, sa demande avait été rejetée, et que ce refus avait été la cause de sa haine contre l'Église de Rome, et de ses trahisons en faveur du roi Henri, qu'il suivait à la cour et aux camps, où il menait une vie fort dissolue.

Baluze rapporte sur la vie de cet évêque des événements bien différents et qui nous paraissent plus authentiques : « Bourdin, dit cet historien, après son installation sur le » siége de Coïmbre, entreprit le saint pèlerinage de Jérusa- » lem, vers l'an 1108; il s'arrêta à Constantinople, où il fut

» comblé d'honneurs par l'empereur Alexis, et forma des » liaisons d'amitié avec plusieurs grands de l'empire grec. A » peine était-il de retour en Portugal, après trois années » d'absence, qu'il fut choisi comme métropolitain de Braga, » pour succéder à saint Géraud, qui venait de mourir. Cette » nouvelle nomination l'obligea à se rendre à Rome pour faire » approuver sa translation et pour recevoir le pallium; ce » que le pape Pascal lui accorda moyennant des présents » considérables. Lorsque Bourdin fut de retour dans son » diocèse, il se trouva en butte à la jalousie de Bernard, mé» tropolitain de Tolède et légat du saint-siége; il fut même » contraint de revenir en Italie pour implorer le secours du » pontife contre les vexations du primat d'Espagne.

» Pendant le séjour qu'il fit à la cour de Rome pour suivre » cette affaire importante, Pascal, reconnaissant la supério» rité de son esprit, le nomma son légat pour traiter de la » paix avec l'empereur Henri, qui était en Lombardie; et ce » fut en cette qualité qu'il couronna le prince après la fuite » du pape. Sa condescendance lui ayant été depuis imputée » à crime, il fut excommunié au concile de Bénévent, ce qui » le détermina à s'attacher à la personne du roi, qui le fit élire » pontife le 14 mars 1118, sous le nom de Grégoire VIII. »

GRÉGOIRE VIII,

ANTIPAPE.

JEAN COMNÈNE, empereur d'Orient. — **LOUIS LE GROS,** roi de France.

Lettre de Gélase contre l'empereur Henri et contre Grégoire VIII. — L'antipape est reconnu légitime pontife en Allemagne et en Angleterre. — Gélase rentre à Rome. — Sanglante révolte contre lui. — Le saint-père vient en France. — Il implore le secours des Normands. — Gélase au monastère de Cluny. — Sa mort.

Gélase était encore à Gaëte lorsqu'il apprit l'intronisation de Grégoire VIII; aussitôt il adressa aux seigneurs et aux ecclésiastiques de la Gaule une lettre conçue en ces termes : « Nous vous informons, mes frères, qu'après notre élection, » l'empereur Henri s'est introduit furtivement, à la tête de » sa cavalerie, dans Rome, et nous a obligé d'en sortir. Ce » prince nous a poursuivi jusqu'à Gaëte en nous faisant me- » nacer par ses ambassadeurs d'user de sa puissance contre » nous, si nous refusions d'approuver la bulle de notre prédé- » cesseur. Nous avons courageusement répondu que nous » n'entreprendrions jamais rien de contraire aux libertés de » l'Église; alors il a fait monter sur le saint-siége le mé- » tropolitain de Braga, cet intrus qui a été excommunié » l'année précédente au concile de Bénévent par le pape » Pascal. Nous vous ordonnons donc de vous préparer à » venger la sainte Église romaine, votre mère, de la tyran-



» nie exécrable du roi de Germanie........ » Il écrivit également en Portugal pour qu'on élût un autre métropolitain au diocèse de Braga à la place de Maurice; enfin il adressa au clergé et au peuple de Rome une circulaire qui défendait toute communication avec l'empereur et l'antipape, tous deux anathématisés par l'autorité de saint Pierre.

Pendant que Gélase faisait jouer tous les ressorts de la politique pour exciter les Français, les Espagnols et les autres nations catholiques contre ses ennemis, Grégoire VIII siégeait au palais de Latran, donnait des fêtes magnifiques à Henri V, renouvelait la cérémonie du couronnement et le sacrait une seconde fois empereur. Quelque temps après, le monarque fut obligé de retourner en Allemagne, où les intérêts du trône le rappelaient; Bourdin continua d'envoyer ses bulles dans tous les royaumes, et fut reconnu chef du saint-siége, en Allemagne, par Hermann, métropolitain d'Augsbourg, et en Angleterre, par plusieurs évêques qui considéraient Gélase comme antipape.

A peine Gélase eut-il été instruit que le roi était rentré dans ses états, qu'il s'empressa de revenir à Rome, où ses partisans lui avaient préparé une retraite dans la basilique de Sainte-Marie du second Cierge, située entre le palais d'Étienne le Normand et celui de Pierre de Latran, ses amis. Encouragé par ce premier succès, Gélase résolut de célébrer publiquement la messe dans l'église de Sainte-Praxède, malgré l'avis de plusieurs ecclésiastiques qui lui représentaient que ce temple étant placé dans les dépendances du château des Frangipanes, ses plus mortels ennemis, il avait à redouter une tentative contre sa personne. Mais tous les conseils furent

inutiles; il voulut suivre les inspirations de son orgueil, et se rendit à cette basilique. Déjà il avait commencé l'office divin et il entonnait l'Évangile, lorsque les Frangipanes firent irruption dans l'église avec une troupe nombreuse, et attaquèrent Gélase et sa faction à coups de pierres et de traits. Étienne le Normand et Crescence Gaëtan, neveu du pape, résistèrent vigoureusement à leurs adversaires, et firent durer le combat pendant une partie du jour. Le pape parvint à s'échapper par le presbytère à la faveur du tumulte, et se sauva de Rome sur un mauvais cheval, sans avoir eu le temps de quitter ses ornements pontificaux. Après la fuite du saint-père, les combattants mirent bas les armes et se retirèrent dans leurs palais crénelés.

Dès le lendemain les partisans de Gélase se mirent à sa recherche, et le retrouvèrent épuisé de fatigue à plusieurs milles de Rome, caché derrière un massif d'arbres où il avait passé la nuit. On tint conseil en sa présence sur les mesures à prendre dans cette circonstance pour rentrer dans la ville; mais le pontife, qui était à peine remis de la frayeur qu'il avait éprouvée le jour précédent, les arrêta au milieu de leur discours : « Non, mes frères, leur dit-il, il vaut mieux que » nous suivions l'exemple de nos pères et le précepte de » l'Évangile; puisque nous ne pouvons vivre dans cette af- » freuse Babylone, dans cette abominable Sodome, fuyons » dans une autre cité. » Sa lâcheté indigna ses amis; personne n'insista pour lui faire changer sa décision, et on lui demanda seulement avant de partir qu'il voulût nommer Pierre de Porto vicaire du saint-siége en son absence, et désigner un conseil de cardinaux pour diriger les affaires de

l'Église. Gélase fit tout ce qu'on lui demandait; il confia la garde de Bénévent à Hugues, cardinal des Saints Apôtres, et mit les chantres sous la direction de Nicolas; enfin il laissa la préfecture de Rome à Pierre, et confia l'étendard de la ville sainte à Étienne le Normand, le personnage le plus influent de sa faction.

Lorsque toutes ces affaires furent réglées, il s'embarqua sur le Tibre, et descendit jusqu'à Ostie, d'où il repartit sur un autre bâtiment, accompagné de six cardinaux, de deux nobles Romains, et d'une suite imposante. Il s'arrêta quelques jours à Pise, et fut reçu par l'évêque de cette ville et par les principaux habitants avec de grands honneurs : après une heureuse traversée, il débarqua en Provence, au port Saint-Gilles, où l'abbé Hugues l'accueillit dans son monastère. Pendant son séjour dans cette abbaye, les évêques et les nobles lui firent de grands présents; l'abbé de Cluny entre autres lui offrit quarante chevaux et des équipages. Il reçut également des sommes considérables de Pierre de Librane, qui avait été envoyé de Saragosse par Alphonse d'Aragon, et qui venait pour être sacré métropolitain de cette ville par le pape lui-même.

Après la cérémonie de la consécration, Gélase lui remit une bulle par laquelle il accordait des indulgences plénières aux soldats espagnols qui combattaient contre les Maures, et à tous les fidèles qui concourraient à la conquête de l'Église de Saragosse, qui, depuis quatre cents ans, était au pouvoir des musulmans. En vertu de cette bulle, Pierre de Librane se trouvait autorisé à recueillir les aumônes des fidèles, et à vendre des indulgences dans tout le royaume d'Espagne,

à la charge seulement d'en verser un dixième dans les trésors du saint-père.

Gélase fut informé dans cet intervalle que le roi d'Angleterre avait convoqué un concile à Rouen pour régler les affaires de son clergé; il profita de la circonstance pour envoyer un légat dans cette ville, afin de se créer des partisans. Le jeune Conrad, qu'il avait choisi pour remplir cette mission, porta la parole devant les Pères avec une grande éloquence; il exposa d'une manière très-énergique le tableau des misères de l'Église romaine, livrée à la profanation de l'antipape Bourdin et à la tyrannie de l'empereur Henri; il représenta comme seul et légitime successeur de l'Apôtre, le vertueux Gélase, qui cependant était forcé de s'enfuir de l'Italie, et de venir au delà des Alpes implorer l'appui des princes français, et surtout celui du roi d'Angleterre; enfin il termina sa harangue en demandant aux fidèles de la Normandie des secours en argent pour empêcher que le pape fût réduit à la mendicité.

Dès que le roi Louis VI eut appris l'arrivée du saint-père dans la Provence, il lui députa Suger, moine de Saint-Denis, avec de riches présents, pour le prier de se rendre à Vezelay afin de conférer avec lui sur la pacification de l'Église. Conformément aux ordres du roi, Gélase quitta le couvent de Saint-Gilles et vint à Cluny, où il fut accueilli avec une extrême magnificence, ainsi que devaient le faire des seigneurs aussi opulents que l'étaient les religieux de cette abbaye. Les prélats et les seigneurs de la Bourgogne accoururent également en foule visiter le saint-père; et il profita si bien de leur bonne volonté, qu'en moins d'un mois il put remplir

tous ses bagages de riches offrandes, et put même en envoyer à Rome à ses affidés.

Enfin, tout faisait présager à Gélase un triomphe prochain sur son compétiteur, lorsqu'il fut attaqué d'une violente pleurésie, qui le réduisit en peu de jours à l'extrémité. Alors il fit appeler autour de son lit les cardinaux qui l'avaient accompagné, et leur désigna pour son successeur l'évêque de Palestrine : ce prélat, qui était présent, refusa d'accepter le pontificat, lui observant que le saint-siége avait besoin d'un pape qui pût soutenir son autorité par de grandes richesses personnelles et par une haute position temporelle. « Ma nomination, ajouta-t-il, serait préjudiciable aux intérêts » de l'Église, et je ne puis me charger d'un fardeau que je ne » me sens pas la force de supporter; je vous engage donc, » saint-père, à élever au pontificat le métropolitain de Vienne, » qui seul peut délivrer l'Église de la tyrannie des empereurs. » Gélase se rendit à son opinion, et ordonna qu'un exprès fût envoyé à l'archevêque, qu'il désignait; mais avant l'arrivée du prélat, le mal empira tellement que le pontife dut songer à mourir; il fit sa confession générale à haute voix devant un grand nombre d'ecclésiastiques et de seigneurs, reçut la communion, se fit coucher à terre, selon l'usage monastique, et mourut dans cette position le 29 janvier 1119, après une année de règne : il fut inhumé à Cluny, dans l'église du monastère.

CALIXTE II,

167e PAPE.

JEAN COMNÈNE, empereur d'Orient.

LOUIS LE GROS, roi de France.

Élection de Guy, archevêque de Vienne. — Concile de Toulouse. — L'empereur Henri renonce aux investitures. — Concile de Reims. — Conférences de Mouson et de Gisors. — Le pape Calixte fait son entrée à Rome. — Fuite de l'antipape. — Histoire d'Abailard et d'Héloïse. — Supplice de l'antipape Grégoire VIII. — Calixte exerce seul l'autorité pontificale. — Concile de Latran. — Plaintes contre les moines. — Mort de Calixte.

Guy, métropolitain de Vienne, arriva à Cluny quinze jours après la mort de Gélase; il fut aussitôt proclamé souverain pontife par les cardinaux et les évêques, et consacré sous le nom de Calixte II. Il était fils de Guillaume surnommé Tête-hardie, comte de Bourgogne, parent des empereurs d'Occident et des rois de France. Sa sœur Guille avait épousé Humbert II, comte de Maurienne, et leur fille Adélaïde, nièce de l'archevêque, était reine de France. Aussi l'élection de Guy fut-elle approuvée avec enthousiasme non-seulement en Italie, mais encore en Allemagne; tous les prélats de Germanie lui jurèrent obéissance et approuvèrent la convocation du concile qu'il devait tenir à Reims; l'empereur lui-même promit de se trouver à cette assemblée, afin d'opérer la réunion des Églises.

Néanmoins le saint-père jugea prudent d'envoyer des ambassadeurs à Henri pour déterminer les bases d'une alliance. Guillaume de Champeaux, évêque de Châlons, et Pons, abbé de Cluny, furent chargés de cette mission délicate. Ceux-ci représentèrent au prince qu'il était impossible d'établir un accord parfait entre le saint-siége et l'empire tant que la couronne conserverait le droit d'investiture. Après quelques conférences l'empereur déclara qu'il consentirait à céder son privilége au pape, à la condition qu'il lui serait accordé une compensation équitable; ensuite il fit serment sur l'Évangile, entre les mains de l'évêque et de l'abbé, de maintenir l'intégrité de l'engagement qu'il venait de prendre.

Pons et Guillaume, satisfaits du succès de leur négociation, revinrent aussitôt à Paris, auprès du saint-père. Calixte les écouta avec un air d'incrédulité, et s'écria : « Plût à Dieu » que la chose fût déjà faite ! » Cependant il désigna la ville de Mouson pour le siége des conférences et pour signer définitivement le traité. Le saint-père se rendit ensuite au concile de Reims, où il trouva réunis plus de trois cents évêques d'Italie, de Germanie, d'Espagne, d'Angleterre et de France, ainsi qu'un grand nombre de seigneurs laïques de toutes les provinces.

A l'ouverture de la séance, le pape expliqua aux Pères les différentes causes qu'ils avaient à examiner. Celle du roi Louis fut appelée la première : le prince, suivi des principaux seigneurs de sa cour, entra dans la salle, et vint s'asseoir sur l'estrade, à côté du siége du souverain pontife. Il parla en ces termes : « Nous venons, mes Pères, vous signaler la » conduite déloyale de Henri Ier d'Angleterre, qui non-seu-

» lement a envahi une de nos provinces, la Normandie, au » mépris des traités, mais encore s'est emparé de la per» sonne du duc Robert son frère, notre vassal, et depuis » longues années il le garde dans les cachots de Londres. » Déjà, à plusieurs reprises, je l'ai sommé de me rendre son » prisonnier, sans que les prières, les plaintes ni les menaces, » aient pu changer sa résolution; et maintenant vous voyez à » mes côtés Guillaume, fils de ce noble duc, qui vient im» plorer les secours de vos lumières et de votre justice pour » recouvrer ses états. »

Hildegarde, comtesse de Poitiers, se présenta à son tour devant l'assemblée avec les dames de sa suite. Elle accusait le comte Guillaume son mari de l'avoir abandonnée pour vivre dans un honteux commerce avec Maubergeon, femme légitime du vicomte de Châtelleraut. Le saint-père fit appeler à haute voix le comte de Poitiers afin qu'il se justifiât devant le synode : l'évêque de Saintes et les autres prélats de l'Aquitaine, ses créatures, répondirent que leur seigneur était gravement malade. Cette excuse fut admise par le concile, qui accorda un délai au comte pour se présenter à Rome, ou pour reprendre sa femme, le déclarant excommunié s'il refusait d'obtempérer à l'une de ces conditions. On appela encore quelques affaires d'une minime importance; ensuite le saint-père annonça la clôture des sessions, et il ajouta : « Nous » allons nous rendre à Mouson, mes frères, où l'empereur » nous attend pour traiter de la paix de l'Église; l'arche» vêque de Reims, celui de Rouen, et quelques autres pré» lats, dont la présence est nécessaire à cette conférence, » nous accompagneront. Nous vous supplions pendant notre

» absence d'adresser à Dieu de ferventes prières pour le succès » de notre entreprise. Nous serons bientôt de retour parmi » vous, et nous reprendrons le cours de nos sessions, avant de » vous renvoyer en paix dans vos demeures; enfin, lorsque le » concile sera terminé, nous irons nous-même trouver le roi » d'Angleterre, notre fils spirituel et notre parent selon la » chair, nous l'engagerons à faire cesser tous les sujets de » discorde qui existent entre lui et Guillaume son neveu; et » nous frapperons d'un terrible anathème ceux qui fermeront » l'oreille à nos paroles. »

Arrivé à Mouson, Calixte réunit en conseil les prélats de sa suite, et il leur soumit les actes qui avaient été dressés de concert entre lui et Henri. Après cet examen, le cardinal de Crema, les évêques de Viviers et de Châlons, et l'abbé de Cluny, furent envoyés avec ces actes au camp de l'empereur pour qu'il leur donnât son approbation définitive.

D'abord Henri se défendit d'avoir rien promis de semblable; alors Guillaume de Champeaux, ne contenant plus son indignation, s'emporta contre le prince, l'appela traître et fourbe, et lui demanda s'il était prêt à jurer sur l'hostie qu'il n'eût pas déposé cette promesse entre ses mains. L'empereur fut obligé d'avouer qu'il avait en effet donné un écrit à peu près semblable; mais il ajouta qu'il n'avait point réfléchi qu'on ne pouvait en exécuter la teneur sans affaiblir considérablement l'autorité royale. L'évêque lui répliqua: « Prince, vous cherchez encore une excuse à votre dé» loyauté; le pontife ne prétend point diminuer votre » puissance; il déclare au contraire que tous vos sujets, quel » que soit leur rang, doivent vous suivre à la guerre et vous

» servir comme par le passé, ainsi qu'il était d'usage sous » vos prédécesseurs. Ne croyez donc point que votre cou» ronne soit avilie parce qu'il vous sera défendu de vendre » les évêchés ; votre autorité sera au contraire plus respec» table aux yeux des peuples, lorsque vous aurez renoncé » de votre plein gré à un trafic sacrilége. » L'empereur demanda alors jusqu'au lendemain pour en conférer de nouveau avec ses barons, et pour les déterminer à donner leur consentement à l'exécution de sa promesse.

Calixte, désespérant de triompher de l'obstination du roi, voulait reprendre aussitôt la route de Reims, pour éviter les piéges que pouvait lui tendre le monarque allemand ; néanmoins il se rendit aux conseils du comte de Troyes et de plusieurs autres seigneurs qui l'engageaient à rester jusqu'au lendemain, afin d'ôter toute excuse au mauvais vouloir de Henri. Dès que le jour parut, l'évêque de Châlons et l'abbé de Cluny retournèrent au camp, et ayant été admis devant l'empereur, ils lui dirent : « Nous pouvions, seigneur, nous retirer » hier, mais sa sainteté n'a pas voulu rompre avec vous pour » un délai de quelques heures ; et elle attend encore que vous » souscriviez les traités qui doivent assurer la tranquillité de » l'Église. Voici ces actes ; aucun obstacle maintenant ne » saurait s'opposer à leur ratification. » Henri s'emporta contre les prélats, disant qu'on le pressait trop vivement pour lui arracher la souscription du traité, et qu'il voulait attendre la diète générale des états, qui seule pouvait décider sur une question qui intéressait tous les seigneurs de son royaume.

Guillaume de Champeaux et Pons rompirent à l'instant

les négociations, et se retirèrent sans prendre même congé du prince. Après leur départ, l'empereur envoya des troupes qui avaient ordre d'assiéger le château où s'était retiré le pape; mais Calixte avait déjà quitté la place et s'était réfugié en grande diligence dans une autre forteresse imprenable qui appartenait au comte de Troyes. Henri dépêcha alors un courrier à Calixte pour l'engager à revenir sur ses pas, promettant de signer définitivement les traités avant deux jours. Le pape fit cette réponse au roi : « J'ai ac-
» compli par amour de la paix ce qui n'a jamais été fait par
» aucun de mes prédécesseurs; j'ai quitté un concile général
» et je suis venu trouver un homme qui n'a dans son cœur
» aucune disposition pour la concorde. Je me retire donc;
» cependant, si après la tenue du synode Henri comprend
» qu'il doive tenir ses promesses, je lui pardonnerai et le re-
» cevrai à bras ouverts. » Il continua sa route et arriva le jour même à Reims, où il célébra l'office divin dans la cathédrale.

Le lendemain on reprit les sessions du concile, et Jean, prêtre cardinal, fit ainsi connaître le résultat de la négociation entamée avec l'empereur : « Nous nous sommes rendus
» à Mouson, mes frères, comme nous vous l'avions annoncé,
» afin de conclure la paix avec le roi Henri; nous avons
» trouvé ce prince à la tête d'une armée de trente mille
» hommes, comme s'il venait terrasser de nombreux ennemis.
» Alors redoutant quelques projets sinistres, nous avons fait
» fermer les portes du château où se tenait le saint-père, et
» nous nous sommes présentés seuls au camp de Henri. Plu-
» sieurs fois nous avons demandé au nom du pape à entre-

» tenir le prince en particulier sans pouvoir l'obtenir; et » lorsqu'enfin cette faveur nous eut été accordée, nous nous » sommes vus entourés de soldats qui cherchaient à nous » intimider en agitant leurs lances et leurs épées. Cependant » nous étions venus sans armes, comme des ambassadeurs » chargés de traiter de la paix.

» L'empereur nous a parlé avec une feinte douceur, deman» dant à voir le pape pour lui rendre hommage, disait-il, » lorsque nous savions qu'il voulait s'emparer de sa personne, » comme il avait fait à Rome du pontife Pascal. Enfin, toutes » nos espérances ayant été trompées, nous nous sommes » empressés de revenir à Reims, pour échapper aux troupes » que le tyran avait mises à notre poursuite. »

Après avoir entendu ce rapport, les Pères approuvèrent la conduite de Calixte, et décrétèrent plusieurs canons contre la simonie et contre les investitures des évêchés et des abbayes. On condamna également les usurpateurs des biens de l'Église, et l'on publia la défense de laisser les bénéfices à titre d'héritage, et d'exiger un salaire pour administrer le baptême, le saint-chrême, l'extrême-onction et la sépulture.

Dans la dernière séance, on chanta l'hymne du Saint-Esprit; le pape exhorta tous les assistants à la concorde et à la soumission envers l'autorité du saint-siége; ensuite il fit distribuer des cierges allumés à tous les prélats portant crosse; on ouvrit les portes de l'église, toutes les cloches de la ville furent lancées à grande volée, et à la lueur des cierges, au son lugubre des cloches, Calixte, debout sur les marches de l'autel, prononça solennellement une sentence d'excom-

munication contre l'empereur Henri et contre l'antipape Grégoire VIII.

Le concile étant terminé, le pontife se rendit à Gisors pour conférer avec le roi d'Angleterre : Henri Ier le reçut avec de grands honneurs, se prosterna à ses pieds et lui jura soumission et fidélité. Calixte le releva avec bonté, et après l'avoir embrassé, il lui dit : « Notre cher fils, comme » il faut, selon la loi de Dieu, restituer à chacun ce qui lui » appartient, nous vous prions de rendre la liberté à Robert » votre frère, et le duché de Normandie à son fils. » Le prince répondit : « Je n'ai point dépouillé mon frère de ses états; » mais j'ai délivré cette province, l'héritage de mon père, » des nobles qui la couvraient de désastres. Les monastères » étaient mis au pillage, les religieux massacrés, les vierges » déshonorées; on brûlait les églises et on égorgeait les mal» heureux qui cherchaient un asile dans les lieux sacrés. Je » suis donc venu au secours de ce peuple affligé, et comme j'ai » reconnu qu'il était impossible de l'arracher à la tyrannie » des seigneurs sans employer la puissance du glaive, j'ai été » forcé de faire la guerre.

» Dieu, favorisant mes desseins, m'a donné la victoire, et » j'ai rétabli le règne des lois et la sécurité publique; cepen» dant il était nécessaire, pour consolider la paix, que mon » frère Robert restât prisonnier en Angleterre, où il est traité » avec tous les honneurs et les égards que son rang et les » liens du sang me commandent. Je n'ai point oublié que » nous sommes frères, et si l'on ne m'avait enlevé son fils, » je l'aurais fait instruire avec le mien. »

Calixte, satisfait de cette réponse, accorda au roi Henri

la confirmation des priviléges que son père avait obtenus pour l'Angleterre et pour la Normandie; il lui promit en outre de n'envoyer dans son royaume, en qualité de légats, que les prélats qui seraient demandés par lui-même; enfin, il le pria de rendre son amitié au prélat Turstain, et de le rétablir dans l'archevêché d'York; mais le prince observa qu'il avait fait serment sur l'Évangile de ne jamais recevoir en grâce ce métropolitain. « N'est-ce que cela? ré-
» pliqua Calixte; faites ce que je vous demande sans vous
» inquiéter de rien; je suis pape, et je vous permets de violer
» votre serment. »

Après cette conférence, le pape se détermina à se rendre en Italie pour prendre possession du saint-siége; il se dirigea vers les Alpes et entra dans la Lombardie, où le peuple l'accueillit avec une grande vénération. Ensuite il traversa la Toscane et vint à Lucques, où la milice lui fit une réception triomphale : à Pise, il fut accueilli avec le même enthousiasme, et il fit la dédicace d'une des églises de cette ville. A mesure qu'il s'approchait de Rome, son cortége se grossissait des populations qui venaient à sa rencontre, et qui l'accompagnaient dans sa marche.

Cette manifestation générale épouvanta les partisans de l'empereur et de Grégoire VIII, qui, n'osant plus demeurer au palais de Latran, s'enfuirent à Sutri et s'enfermèrent dans la forteresse, en attendant les secours d'Allemagne. Après le départ de l'antipape, la milice romaine s'avança à la rencontre de Calixte jusqu'à trois jours de marche; et lorsqu'il approcha de la ville sainte, les écoles, les seigneurs, les magistrats et les moines vinrent le recevoir à la porte principale,

Pl. XIX



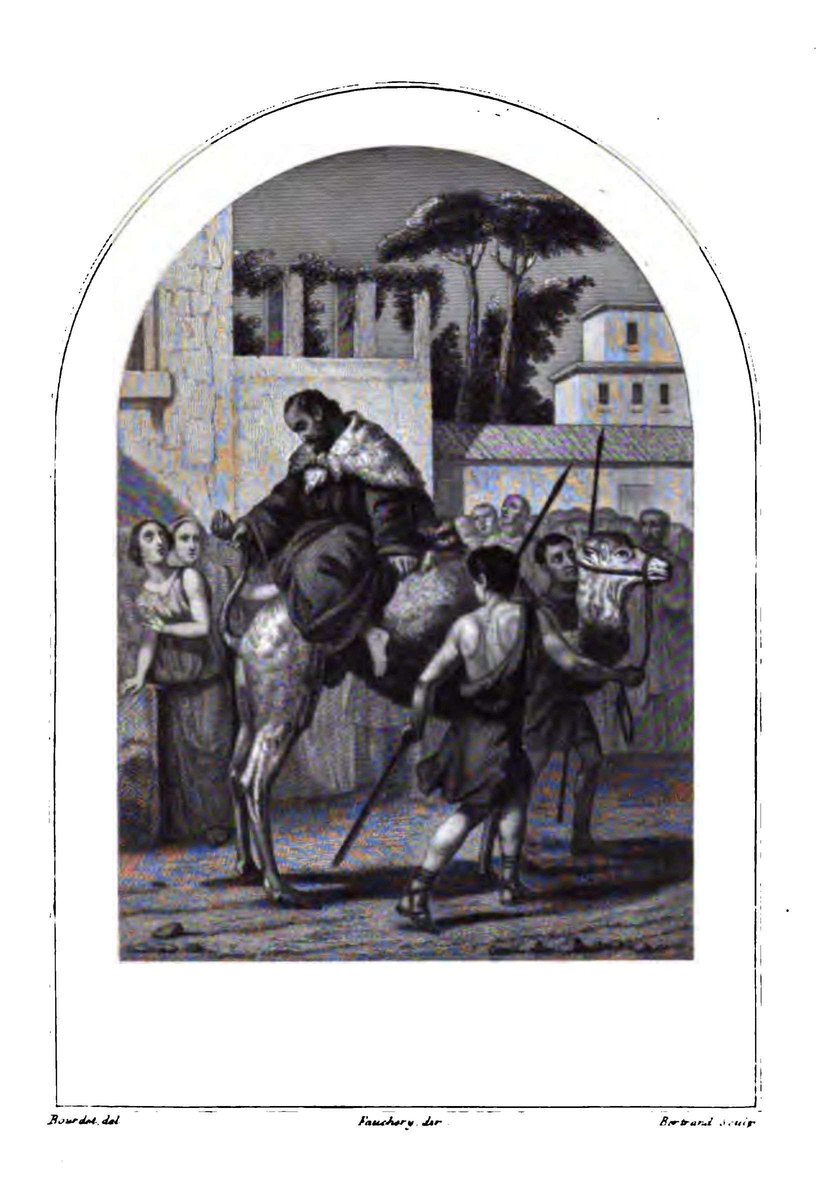
Bourdet del. *Fauchery dir.* *Bertrand Sculp.*

tous portant des rameaux en signe d'allégresse, et chantant des hymnes à sa louange. Les rues, richement tapissées, étaient jonchées de fleurs; et l'affluence du peuple était si considérable, que le cortége employa dix heures pour défiler devant le palais.

Dès le lendemain de son installation, le saint-père s'occupa de l'organisation d'une armée et de la conclusion d'une alliance avec les Normands, afin d'accélérer la ruine de la faction du roi de Germanie et de Bourdin. En effet, par ses soins des troupes furent bientôt réunies sous les ordres de Jean de Crema, cardinal de Saint-Chrysogone, qui vint mettre le siége devant Sutri, résidence de l'antipape. On raconte que Calixte lui-même dirigea les travaux du siége, et monta plusieurs fois à l'assaut, le casque en tête et l'épée au poing. Enfin, après une vigoureuse résistance, les soldats allemands, décimés par les maladies et par le fer de l'ennemi, consentirent à faire leur soumission, et livrèrent Bourdin à son compétiteur. Le pontife eut la cruauté de le faire mutiler honteusement par les mains du bourreau; on lui creva les yeux, on lui arracha les parties naturelles; l'infortuné fut placé à rebours sur un chameau, la queue entre les mains en guise de bride, et une peau de mouton toute sanglante sur les épaules, pour figurer par dérision la chape d'écarlate dont les pontifes étaient revêtus. Dans cet état il fut conduit jusqu'à Rome, afin de prolonger son humiliation et pour intimider par cet exemple de sévérité les ambitieux qui oseraient aspirer au saint-siége.

L'antipape fut ensuite relégué dans le monastère de Cave; l'année suivante il fut transféré au couvent de Janula, d'où

PL. XIX.



Bourdet. del. · Fauchery. dir. · Bertrand sculp.

plus tard Honorius le retira pour l'enfermer près d'Alatri dans l'abbaye de Fumon, où il acheva ses jours misérablement. Telle fut la fin de l'infortuné Maurice Bourdin, prélat distingué par son mérite, et qui n'avait commis d'autre faute que celle d'avoir voulu se placer entre l'autel et le trône, dans le moment où ces deux pouvoirs se disputaient la prééminence.

Pour laisser à la postérité un monument de sa victoire, le pontife fit décorer magnifiquement une salle du palais de Latran, où il était représenté foulant à ses pieds l'antipape Grégoire VIII. Il fit raser les palais de Cencius Frangipane et ceux des autres seigneurs qui s'étaient montrés ses ennemis; il chassa de leurs châteaux les comtes italiens qui dévastaient les domaines de l'Église, et parvint à rétablir le gouvernement absolu dans tous les états de l'Italie.

Calixte n'ayant plus d'ennemis à combattre, s'occupa des querelles religieuses des autres églises, et envoya son légat Conon et l'archevêque Raoul le Verd, à Soissons, pour juger en concile un écrit sur la Trinité, composé par Pierre Abailard, un des plus remarquables dialecticiens du douzième siècle.

Cet homme extraordinaire, que ses amours ont rendu encore plus célèbre que ses vastes connaissances, était fils du seigneur d'un petit bourg nommé Palais, situé dans les environs de Nantes. Dès sa plus tendre jeunesse il s'était livré avec une ardeur incroyable à l'étude des sciences et des langues; la poésie, l'éloquence, la philosophie, la jurisprudence, la théologie, les mathématiques, les langues grecque, hébraïque et latine, enfin toutes les connaissances humaines

lui étaient devenues familières. Parvenu à l'âge d'homme et désirant compléter ses études, il se rendit à l'université de Paris, dont les professeurs passaient pour les premiers théteurs du monde entier.

Parmi eux, l'archidiacre de Notre-Dame, Guillaume de Champeaux, était désigné comme le prince des logiciens scolastiques. Abailard suivit les cours de Guillaume, et il profita si bien de ses leçons, que l'écolier mit souvent le maître dans l'impossibilité de résoudre les subtilités de ses questions. D'abord le docteur s'était attaché à son savant disciple; ensuite la haine succéda à l'amitié, lorsqu'il reconnut que son orgueilleux élève se faisait une gloire de le confondre dans ses argumentations; Guillaume le fit même chasser de Paris : celui-ci se retira d'abord à Melun, ensuite à Corbeil.

Quelques années après, Abailard se réconcilia avec son ancien maître, et obtint la permission de rentrer dans la capitale pour ouvrir une école d'éloquence. Son immense talent fit aussitôt déserter toutes les académies, et les chroniques rapportent que le nombre de ses auditeurs s'élevait à plus de trois mille. La méthode qu'il suivait dans ses cours consistait à faire l'éloge de la science et la censure des hommes qui, dans ces temps de barbarie, regardaient l'ignorance comme un titre de noblesse. Il enseignait la logique, la métaphysique, la physique, les mathématiques, l'astronomie, la morale, et enfin la théologie. Il devint le docteur à la mode, parce qu'il était le seul qui joignît la science du philosophe à l'éloquence du tribun.

Abailard était surtout recherché par les femmes distinguées de l'époque; mais Héloïse, nièce du chanoine Ful-

bert, eut seule le pouvoir d'attirer l'attention du professeur. Quoiqu'il eût déjà trente-neuf ans et qu'Héloïse en comptât à peine dix-sept, il conçut pour elle une passion si violente, qu'il résolut de tout entreprendre pour obtenir son amour. Les historiens racontent qu'il se fit admettre dans la maison du chanoine à titre de commensal et en payant une forte pension; qu'ensuite il obtint du vieil avare la permission de faire l'éducation de sa nièce sans en recevoir de salaire. La confiance du chanoine était si grande, que non-seulement il laissait les deux amants dans une solitude absolue, mais encore avant de quitter la maison, il recommandait au maître de fouetter l'écolière si elle se montrait récalcitrante à ses leçons.

Il n'était pas besoin d'une si grande sévérité pour soumettre Héloïse, car elle répondait par une ardeur égale à la passion d'Abailard; ces tendres amants vécurent une année entière dans les joies ineffables d'un amour partagé. Abailard, autrefois si ambitieux de gloire, si avide de renommée, avait entièrement déserté l'école, et consacrait tous les instants qu'il ne pouvait passer auprès de sa maîtresse, à composer des chants à sa louange. C'est Héloïse elle-même qui nous apprend ces particularités dans une de ses lettres : « Parmi les qualités qui brillaient en vous, lui » écrivait-elle longtemps après, vous en possédiez deux qui » me touchaient plus que toutes les autres; c'était la grâce de » votre langage et la douceur de votre chant; et toute autre » femme n'en aurait pas été moins touchée que moi. Les » mélodies que vous composiez, en mesure simple ou en rime, » avaient un charme irrésistible qui m'obligeait à les chanter,

» à cause de la suavité des expressions et de la douceur de » cette poésie amoureuse. Les femmes les plus insensibles ne » pouvaient vous refuser leur admiration; et comme vos vers » célébraient nos amours, mon nom fut bientôt répandu » dans le monde entier, et toutes les femmes envièrent le » bonheur d'Héloïse.......... »

Le chanoine Fulbert apprit enfin les relations criminelles de sa nièce et d'Abailard; mais il n'était plus temps de rompre l'intimité de cette liaison; Héloïse portait dans son sein un gage de son amour. D'après les chroniques du temps, il paraîtrait que le chanoine voulut qu'un mariage vînt arrêter le scandale public; mais Héloïse ayant déclaré à son oncle qu'elle voulait être la maîtresse d'Abailard et non sa femme, celui-ci entra dans une colère affreuse et jura de se venger.

Pour apaiser le mécontentement du chanoine, les deux amants consentirent à un mariage secret qui eut lieu en présence de l'oncle et de quelques témoins. Fulbert n'étant pas encore satisfait de cette réparation, exigea que le mariage fût rendu public; et sur le refus d'Héloïse il reprit ses projets de vengeance : pendant la nuit, des hommes masqués pénétrèrent dans la chambre d'Abailard; et tandis que quatre d'entre eux le saisissaient par les bras et par les jambes, le chanoine, armé d'un rasoir, lui fit subir l'horrible mutilation qui devait le séparer à jamais d'Héloïse. Abailard alla cacher ses larmes et sa honte dans l'abbaye de Saint-Denis, et Héloïse, de son côté, prit le voile dans le couvent d'Argenteuil.

Le temps adoucit enfin les chagrins d'Abailard, et il se



Héloïse et Abeïlard.

rendit aux sollicitations de ses admirateurs, qui l'engagèrent à reprendre ses admirables enseignements. Bientôt, comme par le passé, il se vit entouré de nombreux élèves; mais avec ses succès reparurent aussi ses envieux. Deux ennemis puissants, Albéric et Lotulphe, théologiens de Reims, dénoncèrent au concile de Soissons, en 1122, un traité sur la Trinité qu'il venait de composer, et qui avait été accueilli avec un enthousiasme universel. Aussi malheureux dans sa carrière littéraire que dans ses amours, Abailard fut condamné comme hérétique par les Pères du synode, et forcé, en présence de l'assemblée, de brûler son livre; ensuite il fut renfermé à Saint-Médard, puis à Saint-Denis, et recommandé à la surveillance de l'abbé. Quelques années après il parvint à s'enfuir, et se retira à Nogent-sur-Seine, où il fit bâtir à ses frais un couvent qu'il dédia au Saint-Esprit, et qu'il nomma le Paraclet ou le Consolateur : Héloïse et quelques autres religieuses d'Argenteuil vinrent habiter cette retraite. Ce fut là que les deux amants se revirent pour la première fois après une séparation de onze années.

Abailard fut ensuite nommé abbé de Saint-Gildas, mais ses ennemis vinrent encore le poursuivre jusque dans le silence du cloître, et l'accusèrent d'hérésie. L'illustre professeur voulut se rendre à Rome pour se justifier : mais arrivé à Cluny, le vénérable Pierre le dissuada de ce voyage et le retint même dans l'abbaye : deux ans après, fatigué de l'injustice des hommes, il prit la résolution de finir ses jours dans la retraite, et s'enferma dans le prieuré de Saint-Marcel, près de Châlons-sur-Saône, où il mourut en 1142 à l'âge de soixante-trois ans. D'abord on l'ensevelit dans ce couvent;

ensuite, à la prière d'Héloïse, ses restes furent transportés au Paraclet.

Cette amante malheureuse vécut encore vingt-deux ans, en pleurant celui qu'elle avait tant aimé : après sa mort, son corps fut déposé auprès de celui de son époux ; et les chroniques du temps rapportent qu'Abailard ouvrit les bras pour la recevoir lorsqu'on leva la pierre qui recouvrait son cercueil. Depuis lors une nouvelle translation a changé de place le monument qui renfermait leurs cendres ; mais les dernières volontés d'Héloïse ont été religieusement respectées ; et la tombe qui leur a été élevée au cimetière du Père la Chaise réunit encore les deux amants.

Calixte ayant affermi son autorité dans Rome, voulut exercer le despotisme le plus absolu sur les autres royaumes. A cet effet, il donna à un moine de Cluny, nommé Pierre, la légation de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et des Orcades, avec la mission d'assujettir l'Église d'Angleterre à la cour de Rome, et de rétablir les affaires du saint-siége en France. Mais déjà Louis le Gros avait réclamé contre un jugement du pontife, par une lettre violente conçue en ces termes ; « En suspendant l'exécution de la sentence » que vous aviez prononcée contre le métropolitain de Sens, » saint-père, vous avez adouci notre colère ; mais nous ne » sommes pas encore satisfait, parce que l'ambiguïté de votre » décision laisse à l'archevêque de Lyon l'espérance d'ob- » tenir de nous la satisfaction qu'il demande. Puisqu'il faut » vous dire ma pensée tout entière à ce sujet, j'avouerai que » je préfère voir mon royaume en feu et ma vie en péril, » plutôt que d'obéir à ce prêtre.

» Nous vous prions donc de conserver à l'Église de Sens » la liberté dont elle a joui jusqu'à présent, et d'empêcher » qu'elle ne reçoive aucun préjudice par la sujétion qu'on » veut lui imposer imprudemment. Les priviléges d'un siége » lui appartiennent en propre, et non aux prélats qui le » gouvernent; et si le métropolitain de Sens a disposé seul » d'un bien qu'il ne possédait à aucun droit, son Église ne » doit pas être punie pour les fautes de son chef, et perdre » les prérogatives de son ancienne liberté.

» D'ailleurs, saint-père, prenez garde que la ville de Lyon, » qui appartient à l'empereur, ne s'augmente de nos pertes; » et craignez, en voulant soumettre nos villes à une juri» diction étrangère, de rompre la paix qui existe entre le roi » Henri et notre couronne. Nous vous déclarons en outre, » que si notre volonté était méprisée dans une affaire aussi » simple, nous ne nous exposerions plus à la honte d'un » refus ni au mépris de notre dignité, mais que nous nous » ferions justice par nous-même. »

Aucune réponse ne fut faite à cette lettre; le légat du saint-siége se présenta seulement à la cour du roi de France pour lui donner des espérances évasives et conformes à la politique de Rome; ensuite le moine de Cluny se rendit en Angleterre, où il s'était fait précéder par des envoyés habiles qui surent adroitement exciter la curiosité de la nation sur l'ambassadeur. Mais le roi ne partagea pas l'engouement général, il envoya même à la rencontre du légat, Bernard, évêque de Saint-David, et un clerc appelé Jean, avec ordre de lui interdire l'entrée de la Grande-Bretagne, s'il refusait de prendre l'engagement de ne point s'arrêter dans les mo-

nastères ou dans les églises, et de payer toutes ses dépenses. Pierre accepta les conditions qui lui étaient imposées, et se rendit à la cour avec l'espoir de faire changer les sentiments du roi : il reconnut bientôt son erreur; Henri le reçut avec une grande froideur, et ne voulut lui laisser exercer aucun acte d'autorité. Ce prince prétendait avec raison qu'un légat ne devait point porter atteinte aux coutumes établies dans un royaume, surtout lorsqu'elles étaient consacrées par les mœurs des habitants et par la volonté des peuples.

Pierre comprit qu'il serait dangereux d'engager une lutte avec un monarque aussi absolu dans ses décisions, et il reprit, confus et humilié, le chemin de Rome.

Si les entreprises du pape échouèrent en France et en Angleterre, elles furent couronnées d'un entier succès en Allemagne. L'archevêque de Mayence, en publiant le décret d'anathème contre Henri, avait entraîné toute la Saxe dans la révolte; et l'empereur, pour soumettre les rebelles, avait été contraint de réunir une armée formidable.

Mais comme les deux partis redoutaient également les chances d'une bataille générale, on convint d'employer les voies des négociations avant d'en venir aux mains. A cet effet, douze seigneurs, choisis dans les deux camps, signèrent une trêve, par laquelle ils s'engagèrent à suspendre les hostilités jusqu'à l'issue d'une diète des états, qui fut fixée pour le jour de la fête de saint Michel, dans la ville de Wirtzbourg. D'abord l'assemblée traita des moyens à employer pour faire cesser le schisme qui séparait les Églises; ensuite elle décréta une paix absolue dans toute l'Allemagne, avec ordre aux parties belligérantes de restituer, sous

peine de mort, les terres usurpées, soit aux ecclésiastiques, soit aux princes, soit aux seigneurs. Quant à l'excommunication prononcée contre l'empereur, on décida que l'évêque de Spire, et Arnoul, abbé de Fulde, se rendraient à Rome pour en référer au pontife et pour obtenir la convocation d'un grand concile, dans lequel cette importante affaire serait jugée définitivement.

Ces ambassadeurs s'acquittèrent de leur mission avec un grand zèle; ils changèrent entièrement les dispositions hostiles du pape, et obtinrent de ramener avec eux en qualité de légats, Lambert, évêque d'Ostie, Grégoire, diacre du titre de Saint-Ange, et Saxon, prêtre du titre de Saint-Étienne au mont Celius, avec les pleins pouvoirs du saint-siége pour assembler un synode, et pour relever Henri de l'excommunication s'il renonçait à l'investiture des Églises.

Une diète générale fut convoquée de nouveau à Worms pour le mois de septembre 1122; et après dix jours de conférences, on dressa un acte ainsi conçu : « Nous, légats du saint-
» siége, nous accordons à l'empereur le pouvoir de faire élire
» les évêques et les abbés du royaume de Germanie en sa pré-
» sence, sans employer ni violence ni simonie, et sous les
» auspices du métropolitain et des prélats comprovinciaux.
» L'élu recevra du prince l'investiture des régales par le
» sceptre, et non celle des régales ecclésiastiques; et il ac-
» complira envers le souverain les devoirs que lui imposent
» son titre de sujet. En vertu de ce traité, nous accordons
» à Henri une paix durable, et de même à ceux qui ont em-
» brassé son parti pendant les temps malheureux de nos dis-
» cordes. »

Le prince, à son tour, répondit par un écrit où il s'exprimait en ces termes : « Pour l'amour de Dieu, de la sainte » Église romaine, du pape Calixte, et pour le salut de notre » âme, nous renonçons au privilége des investitures par l'an» neau et par la crosse, et nous accordons à toutes les Églises » de notre empire les élections canoniques et les consécrations » libres. Nous restituons au saint-siége les terres et les régales » dont nous nous sommes emparés pendant nos divisions; » et nous promettons notre appui au pape pour lui faire re» couvrer celles dont nos sujets pourraient s'être emparés. » Nous rendrons également aux Églises, aux seigneurs et » aux citoyens les domaines qui sont en notre possession. » Enfin, nous donnons une paix entière et durable au pape » Calixte, à la sainte Église romaine et à tous ceux qui l'ont » défendue pendant nos discordes. »

Ces deux actes furent lus et échangés dans une plaine, sur la rive gauche du Rhin, où l'on avait dressé des tentes et un autel. Ensuite on rendit des actions de grâces à Dieu, et l'évêque d'Ostie célébra une messe solennelle, où il admit l'empereur à la communion et lui donna le baiser de paix. Il donna également l'absolution aux troupes qui les entouraient et à tous ceux qui avaient eu part au schisme.

C'est ainsi que le pape et le roi cimentèrent leur union, après avoir dévasté l'Allemagne et l'Italie, et avoir fait égorger les peuples de la Saxe, de la Bavière, de la Lorraine et de la Lombardie, pendant la moitié d'un siècle, pour une méprisable querelle d'investiture.

Heïs dit à ce sujet : « Nous voyons clairement que les af» faires qui bouleversent les états et qui coûtent tant de larmes

» et de sang aux peuples, ne sont que des puérilités ou des » prétextes employés par l'ambition des prêtres et des rois. » Depuis Charlemagne jusqu'à Henri IV, les investitures se » donnaient par la crosse et par l'anneau, comme étant chose » complétement indifférente à l'état et à l'Église; mais sous ce » dernier empereur, les papes imaginèrent de faire de la » crosse et de l'anneau un palladium sacré dont ne pouvaient » approcher les mains impures des laïques; et à l'aide de » cette prétention futile, ils bouleversèrent la société, aug- » mentèrent leurs richesses, et firent égorger plus de trois » millions d'hommes! »

Dans l'année suivante, le pape tint un nouveau concile au palais de Latran, pour confirmer les traités conclus avec Henri, et pour défendre l'usurpation des biens de l'Église romaine, particulièrement ceux de Bénévent. On accorda aux croisés qui se rendaient à Jérusalem la rémission entière de leurs péchés; on déclara leurs maisons, leurs familles et leurs biens sous la protection de saint Pierre; on défendit aux laïques, sous peine d'anathème, d'enlever les offrandes qui étaient placées sur les autels des églises; et l'on interdit aux seigneurs le droit de fortifier les basiliques pour en faire des places fortes; enfin on condamna généralement toutes les aliénations faites sans le consentement du clergé. Il fut ordonné aux abbés et aux moines de ne point visiter les malades, de ne point célébrer l'office divin hors de leurs monastères, et de ne point appeler d'autres prélats que leurs évêques diocésains pour administrer les saintes huiles, pour consacrer les clercs et pour faire la dédicace de leurs nouveaux oratoires.

Les évêques qui composaient cette assemblée se plaignaient

fortement des moines, et voici comment ils s'exprimaient : « La gloire des chanoines et des autres ecclésiastiques est » entièrement obscurcie depuis que les religieux, s'écartant » des règles de leurs ordres, recherchent avec une ambition » insatiable les priviléges des évêques, et refusent de vivre » du travail de leurs mains, comme le prescrivent les règle- » ments de saint Benoît. Ils possèdent des églises, des terres, » des châteaux; ils prélèvent les dîmes et les oblations des » fidèles; enfin il ne leur reste qu'à nous arracher la crosse » et l'anneau pour nous avoir complétement dépouillés..... »

Après la tenue de ce concile, le pape, toujours attentif à consolider l'autorité du saint-siége, envoya en France, en qualité de légats, Grégoire, cardinal du titre de Saint-Ange, et Pierre de Léon, qui convoquèrent plusieurs synodes à Chartres, à Clermont, à Beauvais et à Vienne, pour confirmer les actes du concile de Latran.

Mais au moment où le saint-père, parvenu à l'apogée de sa puissance, s'applaudissait du succès de sa politique, il fut tout à coup attaqué d'une fièvre violente qui l'emporta en quelques heures. Il mourut le 12 décembre 1124, après un pontificat de cinq ans et dix mois.

HONORIUS II,

168e PAPE.

JEAN COMNÈNE, empereur d'Orient. — LOUIS VI, roi de France.

Préliminaires de l'élection d'Honorius. — Célestin, élu pape, est forcé d'abdiquer. — Schisme du monastère de Cluny. — L'abbé Pierre et l'abbé Pons se rendent à Rome pour être jugés. — Pons est enfermé dans une tour par ordre du pape. — Honorius tourne en dérision la piété sincère du prieur Matthieu. — Schisme dans le couvent du Mont-Cassin. — L'abbé Orderise est excommunié. — Il méprise les foudres du Vatican. — Les moines se livrent un furieux combat au Mont-Cassin. — Le doyen Nicolas est choisi pour abbé. — Il vole le trésor du couvent. — Honorius fait élire un autre abbé. — Guerre entre le pape et le comte Roger. — Affaire d'Étienne, évêque de Paris. — Mort d'Honorius.

Calixte II étant mort, deux factions se formèrent aussitôt pour l'élection d'un nouveau pape; Léon de Frangipane voulait élever au pontificat Lambert, évêque d'Ostie, et l'autre parti demandait pour souverain pontife Saxon d'Anagnia, cardinal de Saint-Étienne au mont Celius. L'adroit Léon, afin de tromper plus facilement les cardinaux, employa une ruse assez singulière : il feignit d'abandonner son protégé, et la veille de l'élection il se rendit en grand mystère à la demeure de chaque cardinal pour engager les chapelains à se rendre au conclave le lendemain avec une chape rouge cachée sous

leurs chapes noires afin de pouvoir en revêtir leurs maîtres; et laissant ainsi supposer à chacun d'eux qu'il pouvait être élu pape. Le jour suivant, tous les prélats se réunirent dans la chapelle de Saint-Pancrace au palais de Latran : Léon de Frangipane manquait seul à l'assemblée. On procéda néanmoins à l'élection; et sur la proposition de Damien et de Jonathan, on revêtit de la chape rouge Thibaud, prêtre de Sainte-Anastasie, qui fut proclamé pontife sous le nom de Célestin, aux acclamations des nobles, et malgré la vive opposition des cardinaux, qui tous comptaient sur la papauté.

Enfin le calme se rétablit, et l'on commençait même à chanter le Te Deum en signe de réjouissance, lorsque tout à coup les Frangipanes envahirent l'église avec leurs partisans, criant : « Lambert, évêque d'Ostie, est pape par la » volonté de saint Pierre. » Aussitôt ils le revêtirent des ornements pontificaux et se rangèrent autour de lui, les épées nues à la main. Alors le vénérable Célestin, redoutant les conséquences déplorables d'un combat dans l'église, se dévoua pour le salut de tous; il s'avança au milieu des deux partis, se dépouilla de la chape de pourpre et céda la tiare à son concurrent, qui prit le nom d'Honorius II.

Malgré la renonciation volontaire de Célestin au trône de l'Apôtre, les ecclésiastiques, le peuple et la plupart des seigneurs continuèrent à le regarder comme le seul pape, et déclarèrent l'élection d'Honorius irrégulière et sacrilége. Celui-ci voyant la disposition des esprits, employa toutes ses ressources pour se créer des partisans; il fit de riches présents aux cardinaux, distribua de l'argent au peuple, se montra prévenant pour les principaux citoyens de Rome, et poussa

l'hypocrisie jusqu'à faire publier qu'il voulait renoncer à la papauté. En conséquence, il convoqua tous les électeurs dans la basilique de Saint-Jean de Latran, et déposa la tiare en leur présence, sept jours après avoir été proclamé pontife. Les assistants, trompés par cette ruse, et craignant d'ailleurs d'introduire un fâcheux précédent dans les élections en nommant un nouveau pape, le déclarèrent légitime chef de l'Église. En conséquence, les cardinaux, les nobles et le peuple se prosternèrent à ses pieds et lui jurèrent obéissance.

Le pontife était originaire du comté de Bologne; ses parents étaient de pauvres cultivateurs qui l'avaient placé fort jeune à la cathédrale de Bologne, où il se distingua entre les jeunes clercs par son amour pour l'étude et par une grande régularité de mœurs. Le métropolitain l'ayant pris en affection, l'avait ordonné archidiacre de son église; et plus tard le pape Pascal l'appela à Rome, où il le consacra évêque de Vellétri ou d'Ostie.

Dès que Lambert fut parvenu au pontificat, il envoya Othon, évêque de Bamberg, pour accélérer la conversion des peuples de la Poméranie, qui étaient gouvernés par Vratislas. Cette mission eut un plein succès, grâces au duc de Pologne, Boleslas III, à la bouche de travers, qui força les Poméraniens à embrasser la foi du Christ en les faisant massacrer par milliers.

L'année suivante l'Église fut vivement agitée à l'occasion d'un schisme qui éclata dans l'abbaye de Cluny : l'ancien supérieur du monastère, Pons, avait déposé précédemment le bâton abbatial pour entreprendre un pèlerinage à la terre sainte, non par dévotion, mais dans l'espérance de devenir

archevêque ou gouverneur d'une province de Palestine. Ses prévisions ne s'étant point réalisées, Pons prit la résolution de rentrer en Italie, et s'arrêta dans le diocèse de Trévise, où il bâtit un oratoire à quelques milles de la ville. Il vécut dans cette retraite avec une rigidité extrême, priant, jeûnant et s'imposant les macérations les plus rigoureuses. Cette fois encore son hypocrisie ne lui ayant pas attiré les honneurs qu'il croyait dus à son grand mérite, il se décida à retourner à son ancien monastère. Alors il écrivit en France pour obtenir l'expulsion de Pierre, son successeur, et s'engagea envers ses partisans à leur distribuer les richesses du couvent s'ils le rétablissaient dans la dignité d'abbé. Ses intrigues lui ayant créé de puissants protecteurs, il se rendit secrètement à Cluny, et un jour, profitant de l'absence de l'abbé Pierre, il envahit le couvent et chassa le prieur Bernard, vieillard vénérable, et les moines qui refusèrent de se soumettre à son autorité; ensuite il livra le monastère au pillage, il prit les croix, les calices, les candélabres, les reliquaires, les fit fondre en lingots, et en retira des sommes énormes qu'il distribua aux seigneurs du voisinage et aux hommes d'armes qui s'étaient joints à sa cause.

Pons, une fois maître de l'abbaye, s'occupa de réduire les fermes et les châteaux qui en dépendaient; ses efforts se tournèrent principalement contre le prieur Bernard, qui s'était réfugié dans les oratoires crénelés avec les religieux qui tenaient pour l'abbé Pierre. Cette guerre de moines dura une année entière : enfin Honorius, instruit de tous ces désordres, envoya en France son légat, le cardinal Pierre Desfontaines, qui prononça un anathème terrible contre Pons et ses parti-

sans, en leur enjoignant de se rendre en Italie avec l'abbé Pierre, pour être jugés par un concile.

L'intrépide Pons se rendit à Rome, accompagné de quelques nobles de sa faction; Pierre, son compétiteur, y vint de son côté avec Matthieu, prieur de Saint-Martin des Champs. Mais comme Pons était excommunié, et par conséquent incapable, d'après les canons, de comparaître en jugement devant le pape, un légat lui dit en l'introduisant dans la chambre du concile, qu'il devait se préparer à recevoir l'absolution. L'orgueilleux abbé répondit en élevant la voix : « Je n'ai que » faire de votre absolution, attendu qu'aucun homme vivant, » quel que soit son rang sur la terre, ne possède le pouvoir » de m'excommunier, puisque j'ai reçu les indulgences plé» nières, pour mes péchés passés, présents et à venir, en en» treprenant le voyage de la terre sainte : l'Apôtre seul pourra » me juger lorsque je me présenterai devant lui afin d'être » admis dans le royaume des cieux. »

Honorius fut indigné d'une semblable réponse, ainsi que tous les ecclésiastiques romains qui étaient présents, et il s'emporta contre l'abbé, l'appelant schismatique, hérétique et antechrist; il le fit mettre à la porte de la salle. Ensuite on demanda à ceux qui avaient accompagné ce moine s'ils voulaient imiter sa conduite ou se mettre en devoir de faire amende honorable devant le saint-siége, afin d'être relevés des censures qui avaient été prononcées contre eux. Tous déclarèrent qu'ils étaient prêts à donner une entière satisfaction au saint-père, et ils se présentèrent au palais de Latran, nu-pieds, couverts de cendres, se frappant la poitrine et criant miséricorde. On prononça sur eux l'absolution, et ils

furent admis à plaider leur cause : le prieur Matthieu parla le dernier en faveur de l'abbé Pierre, et il se fit remarquer par sa profonde érudition et par son éloquence. Après les plaidoiries le pape se retira avec ses cardinaux en conseil privé pour délibérer sur l'affaire. Au bout de quelques heures ils rentrèrent tous dans la grande salle, et l'évêque de Porto prononça la sentence suivante : « La sainte Église romaine » dépose à perpétuité de toute dignité et de toute fonction » ecclésiastique, Pons, l'usurpateur, le sacrilége, le schisma- » tique et l'excommunié ; elle restitue l'église de Cluny, les » moines et tout ce qui est dépendant du couvent, à l'abbé » Pierre, ici présent, qui en avait été injustement dé- » pouillé. »

Ce jugement fut vivement applaudi des assistants ; et aussitôt ceux qui s'étaient séparés de Pierre vinrent lui faire leur soumission : ainsi fut éteint le schisme qui avait scandalisé la sainte abbaye de Cluny. Pons seul voulut protester contre la décision des Pères ; alors on le renferma dans une tour, où il mourut quelques mois après d'une maladie contagieuse et dans l'impénitence finale. Néanmoins le pontife le fit enterrer honorablement, par considération pour le froc des moines.

Honorius retint auprès de lui le prieur Matthieu, dont il avait admiré le talent, et il le créa évêque d'Albane ; cette nouvelle dignité ne changea pas les habitudes du religieux ; il continua la vie sobre et chaste du couvent au milieu du faste de la cour de Rome, malgré les sarcasmes du pape, qui tournait en dérision la sainteté du prélat, l'appelant son anachorète et le gourmandant de ce qu'il n'avait pas, comme

les autres évêques romains, des maîtresses, des palais et des chevaux.

A peine la dispute des moines de Cluny était-elle terminée, qu'un nouveau schisme éclatait dans une autre abbaye célèbre, le monastère du Mont-Cassin : cette fois, le pape était l'auteur de cette collision déplorable. Pendant qu'Honorius n'était encore que simple évêque d'Ostie, fuyant la persécution de l'antipape Grégoire VIII, il était venu se réfugier dans ce couvent, et avait prié l'abbé Orderise II de lui accorder pour asile un prieuré dépendant du monastère, ainsi que l'avait obtenu Léon de Marsique, son prédécesseur. Orderise refusa cette demande, dans la crainte que par la suite les prélats d'Ostie ne se prévalussent d'un tel précédent pour s'emparer de ce cloître. Lambert s'était retiré furieux, et depuis il avait voué à l'abbé une haine implacable.

Aussi dès le lendemain de son avénement au pontificat, n'eut-il rien de plus pressé que de faire demander à Orderise une somme considérable pour les besoins de l'Église romaine : celui-ci, qui était cardinal, répondit aux envoyés du pontife que n'ayant pas participé à l'élection de leur maître, il ne devait pas contribuer à son entretien. Honorius, exaspéré par cette nouvelle insulte, fit sommer l'abbé d'avoir à comparaître immédiatement devant lui au château de Fumone, où il se trouvait avec une cour nombreuse; et là, en présence de ses cardinaux, en audience publique, il lui adressa une verte réprimande; il l'accusa de dissiper les biens du monastère dans de honteuses débauches, lui reprocha de porter plus souvent le casque et le glaive que la mitre et la crosse, et enfin le traita de rebelle et le chassa de l'assemblée.

Non content d'avoir fait subir une semblable humiliation à l'abbé, Honorius, de retour à Rome, soudoya de faux témoins qui se présentèrent avec Adenulfe, comte d'Aquin, ennemi mortel d'Orderise, et affirmèrent devant le conseil du saint-père que l'abbé, au mépris des canons, exerçait la papauté dans son monastère. Aussitôt on envoya l'évêque de Terracine au Mont-Cassin pour ordonner à l'abbé de venir à Rome, afin de répondre aux accusations portées contre lui : Orderise refusa d'obéir. Alors le saint-père assembla un concile, et après avoir appelé trois fois à haute voix le rebelle, personne n'ayant répondu, il prononça contre lui une sentence de déposition. L'abbé, sans s'inquiéter du décret pontifical, continua à siéger dans la chaire de son église, la crosse à la main; ce qui entraîna son excommunication et celle de tous ceux qui le soutenaient dans sa rébellion.

Cette dernière censure divisa en deux partis les religieux et le peuple de la ville de Saint-Germain, dépendante de l'abbaye; les esprits s'exaltèrent, on courut aux armes, et après plusieurs combats sanglants, le peuple s'étant rendu maître du Mont-Cassin, contraignit les moines à chasser Orderise et à nommer un autre abbé; ceux-ci élurent Nicolas, qui était le doyen du couvent. Mais le pape, qui n'avait d'autre intention que celle de s'emparer des richesses du monastère, désapprouva l'élection qui avait été faite, sous prétexte que Nicolas avait été promu à la dignité d'abbé à la suite d'une sédition, et il ordonna aux Pères de procéder à la nomination d'un autre supérieur qu'il leur désignait.

Nicolas, prévoyant que son règne serait de courte durée, voulut mettre le temps à profit; il remplit plusieurs caisses

d'argent, et s'embarqua pour la Grèce avec le trésor du couvent. Sa fuite fut si habilement exécutée, que les moines n'en eurent connaissance que lorsqu'il devenait impossible de rejoindre le voleur.

Honorius fit élever à la place de Nicolas le prévôt du couvent de Capoue, qui se nommait Seignoret, et il voulut l'obliger à lui prêter un serment d'obédience; mais les moines s'opposèrent avec force à cette nouvelle prétention, qui mettait les chefs du Mont-Cassin sous la dépendance des évêques de Rome, et violait ouvertement leurs priviléges. Le saint-père, désespérant de vaincre leur résistance, consacra enfin le nouvel abbé, et n'exigea de lui qu'une grosse somme d'argent.

Peu de temps après, Guillaume, duc de la Pouille, étant mort sans enfants, Roger, comte de Sicile, son grand oncle et son héritier, vint à Salerne pour se faire reconnaître comme prince souverain par les habitants, et pour se faire sacrer par Alfane, évêque de Capoue; ensuite il se rendit à Reggio, où il fut proclamé duc de la Pouille; après quoi il retourna en Sicile. Sa vanité n'étant pas encore satisfaite du titre de duc, il envoya des ambassadeurs chargés de riches présents pour le pape Honorius, afin d'obtenir le titre de roi et l'investiture par l'étendard des provinces que Guillaume avait possédées, promettant, pour cette faveur, d'abandonner au saint-siége les villes de Troie et de Montefosco.

Le pontife, qui depuis longtemps aspirait à la possession des provinces de la Pouille et de Capoue, profita de cette démarche du prince pour établir en principe que Roger n'était pas légitime héritier des états de son neveu, puisqu'il en

avait pris possession avant d'avoir reçu l'investiture par le saint-siége, et il repoussa ses deux demandes.

Roger, indigné de cette réponse, qui dévoilait toutes les vues ambitieuses de la cour de Rome, résolut de punir le pontife : aussitôt il leva des troupes, envahit le territoire de Bénévent, et s'avança jusqu'à la campagne de Rome, en dévastant tous les domaines de l'Église.

De son côté Honorius, jugeant que le moment était favorable pour s'emparer de la Pouille, se rendit à Capoue, où il sacra le prince Robert, qui avait pris des engagements secrets avec le saint-siége. Après la cérémonie, le pape fit une harangue au peuple; il représenta Roger comme l'ennemi de la religion; il s'étendit sur les maux qu'il avait fait souffrir aux fidèles, et jura, avec d'horribles imprécations, que jamais il ne le recevrait en grâce : il termina son discours en versant un torrent de larmes, et implorant d'une voix lamentable le secours des assistants pour sa défense et pour celle de l'Église. Honorius promit à ceux qui mourraient dans cette expédition une indulgence plénière, et une indulgence simple à ceux que la mort aurait épargnés.

En dépit des foudres ecclésiastiques, Roger continuait toujours sa marche à travers la Pouille, mais en se retirant dans les montagnes, et en évitant l'armée du pontife, qui était supérieure en nombre à la sienne : le duc espérait par cette tactique fatiguer les troupes du pape, qui étant entièrement composées de nouvelles recrues, ne pourraient résister longtemps aux fatigues des marches et contre-marches. Ce qu'il avait prévu arriva; les partisans du saint-père, lassés de tenir la campagne, manquant de vivres et de vêtements,

furent obligés de se disperser et de retourner dans leurs foyers. Honorius, voyant son armée presque réduite aux seules bandes de Robert de Capoue, par la désertion de ses soldats, se détermina à regagner Bénévent. Roger à son tour reprit l'offensive et le bloqua dans la place. Après quelques jours de tranchée ouverte, il fit sommer le pape d'avoir à se rendre prisonnier ou de lui accorder l'investiture de la Pouille : le saint-père, devant un danger aussi imminent, oublia les serments qu'il avait faits de ne jamais le recevoir en grâce; il lui envoya l'étendard, et la paix fut signée le 22 août 1128.

A son retour à Rome, Honorius trouva les ambassadeurs d'Étienne de Senlis, chancelier de France, qui depuis quatre années avait été élevé à la dignité de métropolitain de Paris; ils étaient chargés de porter au pape les plaintes de leur maître contre le roi Louis le Gros, qu'il accusait de soutenir les désordres du clergé français, pour en retirer des bénéfices honteux au préjudice de la liberté ecclésiastique. Étienne accusait même le prince de s'être emparé des biens de son Église, et d'avoir voulu le faire massacrer par des soldats au moment où il sortait de son palais.

Honorius répondit à Étienne de Senlis qu'il devait lancer immédiatement contre le souverain un décret d'anathème, et mettre le royaume de France en interdit. Le métropolitain obéit au saint-siége, et entraîna dans son parti l'évêque de Sens et un grand nombre de prélats.

Effrayé des conséquences d'une révolte du clergé, le roi envoya aussitôt à Rome des ambassadeurs chargés de riches présents, qui achetèrent du saint-siége l'absolution de son anathème et la suspension de l'interdit; après quoi il put

continuer ses persécutions contre Étienne et ses dilapidations dans les églises.

Saint Bernard et Geoffroi, évêque de Chartres, adressèrent des lettres éloquentes à la cour de Rome sur le même sujet, mais elles restèrent sans réponse. Étienne de Senlis comprit que la justice de sa cause serait toujours méconnue s'il n'appuyait ses plaintes d'une forte somme d'argent; il rassembla alors toutes ses ressources, vendit les calices de son église, emprunta à des juifs sur les ornements sacrés de la métropole, et fit porter à Rome une somme de quatre mille deniers d'or en échange de la protection du pape.

En effet, Honorius ne résista pas à un argument aussi concluant; il accorda à Étienne l'autorisation d'assembler un concile à Reims, afin de juger le roi de France, et de l'anathématiser au nom de l'Apôtre, s'il refusait de lui rendre les biens qu'il lui avait enlevés. Louis le Gros ne voulut pas une seconde fois renchérir sur l'évêque de Paris; il comprit que le mieux dans cette affaire était de s'entendre avec lui, et la paix fut conclue entre eux sans l'intervention du pontife.

Quelque temps après le saint-père tomba gravement malade; et comme il sentait la mort approcher, il se fit porter au monastère de Saint-André, où il rendit l'âme le 14 février 1130. Ses restes furent déposés dans l'église de Latran.

INNOCENT II,

JEAN COMNÈNE, empereur d'Orient.

169e PAPE.

LOUIS LE GROS, LOUIS VII, rois de France.

ANACLET II, ANTIPAPE.

Double élection d'un pape et d'un antipape. — Histoire des deux pontifes. — Schisme dans l'Église romaine. — Lettres de l'antipape Anaclet. — Légats d'Anaclet. — Il conclut une alliance avec Roger, roi de Sicile. — Innocent II se réfugie en France et implore le secours des seigneurs. — Il est reconnu pontife légitime en Allemagne. — Le pape vient à Saint-Denis. — Concile de Reims. — Anaclet est excommunié. — Le pape accorde des priviléges au monastère de Cîteaux. — Son retour en Italie à la suite d'une armée étrangère. — Innocent est installé au palais de Latran par l'empereur d'Allemagne. — Couronnement de Lothaire. — Concile de Pise. — Saint Bernard est envoyé à Milan comme ambassadeur. — Retour de Lothaire en Italie. — Les moines du Mont-Cassin se soumettent à Innocent II. — Différends entre le pape et l'empereur. — Mort de l'antipape et fin du schisme. — Concile général de Latran. — La paix est conclue entre le roi Roger et le pape. — Schisme des Grecs et conférences pour leur réunion. — Histoire d'Arnaud de Brescia, de sa doctrine et de sa condamnation. — Mort du pontife.

Les cardinaux et les principaux citoyens de Rome voyant Honorius à l'extrémité, et désirant prévenir les désordres

qui avaient lieu à l'élection des pontifes, convinrent de s'assembler secrètement dans l'église de Saint-Marc, et de procéder tous ensemble, suivant les canons, à la promotion d'un nouveau pape. Mais le chancelier Aimeri et quelques autres cardinaux de sa coterie, craignant de perdre l'influence qu'ils avaient obtenue dans le gouvernement de l'Église, sous Honorius, résolurent de nommer un pontife qui leur fût dévoué, et qui leur conservât leurs honneurs et leurs dignités. A cet effet, dès qu'Honorius eut expiré, et avant même de publier sa mort, ils se hâtèrent de choisir pour son successeur Grégoire, cardinal de Saint-Ange, et l'ayant revêtu des ornements pontificaux, ils le conduisirent au palais de Latran, et le proclamèrent chef suprême de l'Église, sous le nom d'Innocent II.

A leur tour, les seigneurs romains, les autres cardinaux et les évêques, furieux de cette insigne fourberie, se réunirent avec le peuple dans l'église de Saint-Marc, et élevèrent Pierre, cardinal de Sainte-Marie de Trastevère, à la dignité de souverain pontife, sous le nom d'Anaclet II.

Platine cherche à démontrer que cette seconde élection n'eut pas lieu immédiatement, mais seulement quelques mois après, à l'occasion de la guerre que le pape voulut faire au duc Roger, qui revendiquait le titre de roi de Naples et de Sicile, ainsi que la puissance sacerdotale et politique sur ces deux provinces, en vertu du privilége accordé par Urbain II au comté de Sicile.

« Innocent, ajoute-t-il, non-seulement se refusa aux pré-
» tentions de Roger, mais encore il entreprit de lui enlever
» la ville de Naples. C'était chose fort ordinaire pendant ce

» siècle de voir les papes à la tête des armées, plonger
» leurs mains cruelles dans le sang des chrétiens afin de sa-
» tisfaire leur insatiable ambition. Mais cette expédition ne
» fut pas heureuse, et le saint-père, battu en rase campagne,
» tomba, avec trois de ses cardinaux, au pouvoir du comte,
» qui les retint prisonniers jusqu'à ce que le pape se fût dé-
» cidé à lui donner la couronne royale de Sicile et de Naples.
» Ce fut pendant la captivité d'Innocent que les Romains
» élurent le pape Anaclet II..... »

Cette version est peu vraisemblable, et il nous a été impossible de retrouver les chroniques auxquelles Platine l'a empruntée.

Innocent II avait été dans ses premières années moine à Saint-Jean de Latran, ensuite abbé du couvent de Saint-Nicolas et Saint-Primitif, qui était situé hors de l'enceinte de Rome. Plus tard Urbain II l'avait ordonné cardinal-diacre, et Calixte II l'avait envoyé en France, avec le titre de légat. Arnalf affirme qu'il montra toujours une extrême régularité dans ses mœurs, et qu'il joignait à une grande affabilité, de la douceur, de l'éloquence et une humilité évangélique. D'après cet historien, Innocent, pour faire cesser le schisme, voulut renoncer deux fois au pontificat; mais les cardinaux qui l'avaient élu l'empêchèrent de réaliser ses bonnes intentions.

Anaclet, l'antipape, était petit-fils d'un juif converti qui avait été baptisé par le pape Léon IX : ce juif, par ses talents et par ses grandes richesses, devint très-puissant à la cour de Rome; son fils Pierre de Léon augmenta encore son crédit et sa réputation en servant utilement le saint-siége dans la

querelle des investitures. Pour le récompenser, les papes lui donnèrent le gouvernement de la tour de Crescence ou château Saint-Ange, et accrurent sa fortune en lui faisant épouser l'héritière d'une des plus puissantes familles de Rome. De son mariage, Pierre de Léon eut plusieurs enfants, dont l'aîné fut Anaclet; il le destina à la carrière des lettres, et l'envoya en France faire ses études à l'université de Paris.

Après quelques années passées dans les écoles, le jeune Anaclet se sentant appelé à la vie religieuse, se rendit auprès de l'abbé de Cluny, qui l'admit au nombre de ses moines. Dans la suite, à la prière de son père, Pascal II le rappela à sa cour et le créa cardinal; enfin, sous le pontificat de Calixte, il fut envoyé en France avec Grégoire en qualité de légat, et il montra dans plusieurs conciles un caractère impérieux qui faisait prévoir ce qu'il serait par la suite.

En effet, aussitôt qu'il eut été nommé pontife, il poursuivit à outrance son compétiteur, le chassa des terres de l'Église, et l'obligea à se réfugier chez les Frangipanes, dont les forteresses mettaient l'infortuné Innocent à l'abri de sa colère. L'antipape ne pouvant forcer son ennemi dans ces retraites inaccessibles, tourna sa rage contre les Romains; il chassa le clergé de l'église de Saint-Pierre, fit enlever les ornements sacrés, ainsi que les statues d'or et d'argent, et mit au pillage la basilique de Sainte-Marie-Majeure et les autres temples qui passaient pour les plus riches. Et comme il ne trouva point de chrétiens assez impies pour porter une main sacrilége sur les tabernacles, il appela à son aide les anciens coreligionnaires de sa famille, et leur fit briser les patènes,

les calices, les crucifix, qui furent convertis en monnaies d'or et d'argent.

Ces déprédations augmentèrent considérablement sa fortune particulière, qui provenait soit de l'héritage de son père, soit des exactions qu'il avait commises à la cour de Rome ou dans ses légations; alors il put faire des largesses à ses partisans et soudoyer des assassins.

Innocent fut bientôt forcé d'abandonner l'Italie pour éviter de tomber au pouvoir de son cruel ennemi; il s'embarqua secrètement sur le Tibre avec plusieurs cardinaux, gagna rapidement Ostie, et de là se rendit à Pise, où il fut reçu avec tous les honneurs dus à sa dignité. Le saint-père demeura quelque temps dans cette dernière ville pour régler les affaires ecclésiastiques de la Toscane, et pour choisir des ambassadeurs qu'il envoya auprès des rois d'Allemagne et de France, afin de leur donner connaissance du schisme qui avait éclaté dans la ville sainte.

De son côté, Anaclet déployait toutes les ressources de sa politique, et prodiguait les plus lâches flatteries aux princes et aux seigneurs pour se faire reconnaître comme pontife légitime. Voici la lettre qu'il adressait à Lothaire II, successeur de Henri V, après lui avoir rappelé l'ancienne amitié qui unissait leurs familles : « Cher prince, nous avons été » élu canoniquement et sacré par l'évêque de Porto, devant » l'autel de saint Pierre, en présence des autres prélats, aux » yeux de tous et avec une grande solennité; tandis que les » schismatiques ont élu leur pape dans les ténèbres et ont » été forcés de s'enfuir de Rome pendant la nuit, pour cacher » leur honte, et afin d'éviter la colère du peuple. Aussi, comme

» nous avons été choisi par tous les Romains clercs ou laïques, » nous exerçons librement les fonctions pontificales, et nous » consacrons sans difficulté des évêques et des cardinaux. » N'accordez donc pas votre confiance à l'ex-chancelier Ai- » meri, ce prêtre voleur, impudique et simoniaque; ne croyez » pas non plus aux belles paroles de Jean de Crema, qui est » un homme infâme, un véritable nicolaïte; mais laissez-vous » convaincre par la voix du peuple, qui nous désigne comme » le seul, le véritable, le légitime successeur de l'Apôtre. »

Il joignit à sa lettre une bulle du clergé de son parti, souscrite par vingt-sept cardinaux, par les archiprêtres, les abbés, le primicier et les évêques suffragants de Rome : « Nous vous écrivons, disaient-ils, ainsi qu'aux autres princes » d'Orient et d'Occident, pour dissiper les calomnies des » schismatiques qui accusent le pontife Anaclet II de n'avoir » pas été élu canoniquement, et de s'être emparé du saint- » siége par violence et avec effusion de sang. »

Dans l'embarras où se trouvait Lothaire de connaître lequel des deux papes était l'usurpateur, il prit le sage parti de ne répondre à personne. Anaclet, contrarié de son silence, lui écrivit de nouveau par le préfet et par les principaux seigneurs de Rome, au nom de toute la ville; il se plaignait du mépris que Lothaire témoignait pour le saint-siége en n'adressant pas de réponse à ses lettres, et il l'engageait à le prendre sous sa protection, s'il désirait lui-même être reconnu empereur des Romains.

En même temps que l'antipape cherchait à s'assurer l'appui de l'Allemagne, il envoyait en France Othon, évêque de Todi, avec le titre de légat, et chargé de plusieurs lettres dans

lesquelles il rappelait au roi l'amitié dont il l'avait honoré dans son enfance, et les soins affectueux dont il l'avait comblé. Un autre légat, Grégoire, diacre-cardinal, avait mission de se rendre en Aquitaine, pour remettre à l'abbé et aux moines de Cluny les sentences d'anathème prononcées contre ceux qu'il appelait schismatiques, c'est-à-dire contre tous les clercs et les laïques qui refusaient de reconnaître son autorité. Enfin, d'autres ambassadeurs avaient été envoyés à Jean Comnène, empereur d'Orient, et à l'évêque de Drivasto, en Albanie, ainsi qu'au roi de Jérusalem.

Mais toutes ces ambassades furent sans résultat favorable. En Italie seulement les intrigues d'Anaclet eurent un plein succès; la plupart des seigneurs lui firent serment d'obédience et de fidélité; et il conclut même une alliance avec le duc Roger, auquel il donna sa sœur en mariage; lui accordant le titre de roi de Sicile et le droit de se faire couronner par les métropolitains de son royaume. Il lui abandonna en outre la principauté de Capoue et la seigneurie de Naples; et il autorisa l'archevêque de Palerme à sacrer les prélats de Syracuse, de Girgenti, de Mazare et de Catane, sans l'approbation de la cour de Rome. Cette bulle est du 27 septembre 1130, et forme le premier titre authentique de la royauté de Sicile.

Pendant que l'antipape, soutenu par les armes de son beau-frère, se faisait reconnaître de gré ou de force dans toutes les provinces de l'Italie, Innocent s'était de nouveau embarqué à Pise et se dirigeait sur les côtes de France. Il débarqua à Saint-Gilles, en Provence, et de là se rendit à Viviers, ensuite au Puy en Auvergne, et enfin à Clermont, où il tint un concile

auquel se trouvèrent Éribert et Conrad, archevêques de Munster et de Saltzbourg. Le pape vint également à Cluny pour remercier les moines, qui lui avaient envoyé à son débarquement soixante chevaux avec les équipages convenables pour lui et ses cardinaux. Innocent demeura onze jours dans cette opulente retraite, et il fit la dédicace d'une nouvelle église que l'on venait de construire en l'honneur de l'apôtre saint Pierre. Cette réception solennelle des religieux de Cluny lui donna une grande prépondérance dans toute la France et même dans l'Allemagne, où son élection fut jugée canonique.

A l'époque du séjour du saint-père dans l'abbaye de Cluny, le roi Louis envoya Suger, abbé de Saint-Denis, pour lui présenter ses premiers compliments; ensuite il vint lui-même avec la reine et les princes jusqu'à Saint-Benoît sur Loire, au-devant du pontife. Dès que le prince eut aperçu Innocent, il descendit de cheval, se prosterna à ses pieds, lui jura obéissance et protection, et s'engagea par serment à renverser les ennemis de l'Église et à exterminer les schismatiques.

Saint Bernard, le célèbre abbé de Cîteaux, fut alors envoyé à la cour de Henri d'Angleterre, afin de le déterminer à reconnaître Innocent: le pieux moine fut accueilli avec une extrême froideur qui lui fit comprendre que les prélats anglais, corrompus par l'or d'Anaclet, avaient déjà effrayé le roi en le menaçant d'une damnation éternelle. Enfin Bernard parvint à rassurer les scrupules du prince par ses raisonnements, et dans une dernière audience, il acheva de le convaincre en lui disant : « Que redoutez-vous, seigneur?

» est-ce de brûler dans la géhenne pour avoir reconnu le » pape? Soyez sans crainte; songez seulement à obtenir de » Dieu le pardon de vos autres péchés; je prends celui-là sur » mon compte. » Le roi d'Angleterre ne trouva rien à répondre, et reconnut aussitôt le pontife. Dès le lendemain il réunit un cortége imposant et se rendit jusqu'à Chartres à la rencontre d'Innocent.

Tout avait été prévu pour cette première entrevue; Henri, suivant l'exemple du souverain de France, se prosterna aux pieds du saint-père, lui jura obéissance filiale en son nom et au nom de ses peuples; ensuite il le conduisit triomphalement dans la ville de Rouen, où le pape reçut des présents considérables du roi, des seigneurs et des juifs. Pendant son séjour à Rouen, le saint-père reçut de son légat Gauthier, métropolitain de Ravenne, les actes du concile de Wirtzbourg, qui l'instruisaient de la tournure favorable de ses affaires en Allemagne, et en même temps une lettre du roi Lothaire et des prélats de son royaume, qui le faisaient prier de se rendre à Liége pour présider une assemblée d'évêques et de seigneurs saxons, allemands, bavarois et lorrains, indiquée pour le 22 mars 1131.

Innocent se rendit immédiatement à l'invitation du prince, qui vint à sa rencontre à trois milles de Liége, avec la reine son épouse, et suivi d'un nombreux cortége de prêtres et de nobles. On raconte même que Lothaire accompagna le pontife jusqu'à la cathédrale, tenant d'une main une verge pour écarter le peuple, et de l'autre conduisant son cheval. Après la célébration de l'office divin, le pape se rendit au concile pour présider les séances; mais Lothaire, qui avait l'intention

de profiter de la division de l'Église pour reconquérir le droit des investitures, voulut avant tout qu'on mît cette importante affaire en délibération; et il pressa le saint-père de restituer à sa couronne un privilége qui avait été arraché à l'empereur Henri par la nécessité des circonstances.

A cette proposition, les cardinaux et le pontife lui-même pâlirent, craignant être tombés à Liége dans un péril plus grand que celui qu'ils avaient heureusement évité à Rome : tous gardèrent le silence et courbèrent la tête. Saint Bernard seul, indigné de la lâcheté du pape, prit la parole; il remontra au roi de Germanie les dangers d'une nouvelle lutte entre l'autel et le trône, et lui représenta avec force qu'il commettrait un crime irrémissible en asservissant les Églises et en contraignant les prélats à devenir simoniaques. Lothaire, ébranlé par l'éloquence du moine, se désista de ses prétentions, exigeant seulement du saint-père la promesse de le couronner empereur dans la cathédrale de Rome.

Toutes les conventions ayant été arrêtées et signées, le concile termina ses séances, et Innocent reprit la route de France pour célébrer les fêtes de Pâques à Saint-Denis, comme il en avait pris l'engagement. Suger alla le recevoir en procession à la tête de sa communauté; et le jeudi saint le pape officia solennellement.

Trois jours après, Innocent accomplit une cérémonie magnifique qu'on appelait les largesses du presbytère. Voici les détails de cette journée tels que nous les trouvons dans les chroniques de Suger : « Le dimanche, aussitôt que l'aube » parut, le pape sortit mystérieusement de l'abbaye et se » rendit à Saint-Denis de l'Estrée avec sa suite. Tous les

» cardinaux étaient revêtus de leurs ornements romains; le » pape, coiffé d'une tiare brodée et ornée d'un cercle d'or » enrichi de pierreries, s'avança monté sur un cheval blanc » couvert d'une housse écarlate; les cardinaux, vêtus de » leurs manteaux violets, le suivaient deux à deux, montés » sur des chevaux dont les guides et les housses étaient » d'une blancheur éblouissante; venaient ensuite les ba- » rons vassaux de l'église de Saint-Denis, et les châtelains, » qui marchaient à pied et servaient tour à tour d'écuyers » au pontife. Des hérauts d'armes le précédaient avec de » grandes corbeilles remplies de pièces d'or et d'argent, qu'ils » jetaient abondamment à la foule qui se pressait autour du » cortége.

» Lorsque le pape fut proche de Saint-Denis, les nobles, les » principaux magistrats de Paris, et même les rabbins et les » plus riches d'entre les juifs, s'avancèrent à sa rencontre » pour lui rendre hommage; ainsi entouré, il arriva par des » rues tapissées et jonchées de fleurs à la grande église, où » étincelaient de tous côtés l'or, l'argent et les pierreries. » Innocent célébra solennellement la messe, assisté par l'abbé, » donna la bénédiction au peuple, et retourna au monastère » avec son magnifique cortége. Tous les murs du couvent » étaient ornés de riches tentures, et les salles avaient été » transformées en réfectoires pour recevoir les convives : on » mangea d'abord l'agneau pascal, étant à demi couchés à la » manière antique; ensuite le festin s'acheva selon l'usage » usité dans les cérémonies ordinaires. »

Après les trois jours de Pâques, le pape vint à Paris pour rendre au roi ses actions de grâces et lui demander l'au-

torisation de parcourir la France. Cette permission lui ayant été accordée, le saint-père se mit immédiatement en voyage : sur sa route, il rançonna impitoyablement les églises et les monastères, sous prétexte qu'ils devaient subvenir aux dépenses de sa cour; et son avidité menaçait de ruiner entièrement les provinces méridionales, lorsque, heureusement pour les peuples, il fut arrêté dans le cours de ses exactions par la mort de Philippe, fils aîné du roi, qui venait de succomber aux suites d'une chute de cheval, à l'âge de quatorze ans. Le monarque écrivit au pontife qu'il eût à revenir aussitôt sur ses pas pour convoquer un concile général à Reims, et sacrer solennellement Louis son second fils.

Innocent obéit au prince, et fixa le jour de cette assemblée au 18 octobre de la même année. La réunion fut composée de treize métropolitains, de deux cent soixante-trois évêques, et d'un grand nombre d'abbés, de clercs et de moines français, anglais, allemands et espagnols. D'abord le pape fit approuver son élection dans le concile, et excommunia Anaclet; ensuite il décréta dix-sept canons de discipline ecclésiastique qui n'offraient rien d'important. A la seconde séance, Louis le Gros entra dans l'assemblée accompagné de son parent, le sénéchal Raoul, comte de Vermandois, et de plusieurs autres seigneurs du royaume; il expliqua en peu de mots l'accident funeste qui lui avait enlevé le prince Philippe, son fils aîné, et supplia l'assemblée de procéder au couronnement de son autre fils. Le saint-père répondit au prince en l'exhortant à se soumettre à la volonté immuable du Roi des rois, du Seigneur des seigneurs; après quoi il donna l'onction royale à Louis, second fils du monarque français.

A la fin de la cérémonie, l'archevêque de Magdebourg présenta au pontife des lettres de Lothaire, par lesquelles ce prince déclarait qu'il était disposé à envahir l'Italie. Hugues, métropolitain de Rouen, remit également les lettres d'obédience du roi Henri d'Angleterre, et les ambassadeurs espagnols vinrent offrir des lettres semblables écrites par les deux souverains de la péninsule Ibérique. Innocent accueillit ces marques de soumission avec une feinte humilité, et répondit aux ambassadeurs des différents souverains, qu'il se préparait à rentrer en Italie pour leur obéir.

Néanmoins avant de passer les Alpes, comme le saint-père connaissait le pouvoir de l'or sur le clergé romain, il se décida à faire encore quelques nouvelles tournées dans les monastères pour les mettre à contribution. A cet effet, il se rendit à Clairvaux, où il fut reçu avec un grand respect par les moines, qui étaient venus à sa rencontre, pauvrement vêtus et portant une croix de bois. Cette ostentation de pauvreté mécontenta Innocent; et sa déception fut encore plus amère lorsqu'il vit l'église sans ornements, les salles du couvent, les réfectoires, les dortoirs dégarnis de meubles, et lorsqu'on lui eut dit que l'or et l'argent étaient proscrits de cette retraite. On servit aux cardinaux de la suite du pape du pain noir, du lait, des herbes, et l'on réserva pour le saint-père quelques poissons cuits à l'eau, qui étaient regardés par les bons religieux comme un mets très-recherché. Aussi Innocent ne fit-il pas un long séjour dans l'abbaye; le jour même il se rendit à Cluny, et célébra la fête de la purification de Notre-Dame; le lendemain il confirma les priviléges de ce monastère, particulièrement l'immunité du

lieu, qui le garantissait des violences des seigneurs. Il accorda également à saint Bernard pour l'ordre de Cîteaux, et en considération des services que l'abbé lui avait rendus, une nouvelle charte conçue en ces termes : « Nous défendons » sous peine d'anathème à tous les chrétiens, quel que soit » leur rang, d'exiger ou même de recevoir de vous et de vos » frères les dîmes des terres que vous cultivez de vos mains, » ni les dîmes de vos bestiaux, déclarant votre congrégation » entièrement affranchie d'une telle servitude. »

Avant de quitter la France, Innocent imposa à tout le clergé une espèce de tribut, sous le nom de cueillette, pour l'œuvre pieuse de la conquête du trône apostolique. Enfin le saint-père entra en Lombardie par les montagnes de Gênes, et vint à Plaisance, où il convoqua en concile les prélats de cette province, en attendant l'arrivée des troupes du roi Lothaire : l'assemblée confirma l'élection d'Innocent, et les prélats lui prêtèrent serment d'obéissance et de fidélité. Dès que le pape eut appris que Lothaire avait pénétré en Italie, il poursuivit son chemin, entra dans la Toscane et vint s'établir à Pise. Par ses soins, les habitants de cette dernière ville conclurent la paix avec les Génois, et jurèrent de se soumettre à ses décisions relativement aux contestations pour lesquelles ils étaient en guerre. Saint Bernard, qui avait suivi le pontife dans ce nouveau voyage, fut encore le médiateur de ce traité; il négocia la paix avec une extrême habileté, et détermina Innocent, pour éviter dans l'avenir le retour de leurs discordes, à ériger la ville de Gênes en métropole, comme l'était la cité de Pise, et à donner le pallium à l'évêque Syrius avec trois prélats de l'île de Corse pour suffragants.

Lothaire rejoignit le pontife à Pise, accompagné seulement de deux mille chevaliers. Malgré la faiblesse de cette armée, tous deux se décidèrent à marcher sur Rome; le premier, impatient de s'asseoir dans la chaire de l'Apôtre, le second impatient de se faire couronner empereur. Après deux journées de marche, ils campèrent sous les murs de la ville sainte, près de l'église de Sainte-Agnès, où Thibaut, préfet, et quelques nobles vinrent les recevoir. Anaclet, redoutant une trahison, se retira avec ses partisans dans les châteaux fortifiés de Rome, et abandonna le palais de Latran à son compétiteur, qui vint aussitôt s'y installer. Le lendemain Innocent procéda au sacre de l'empereur Lothaire et de l'impératrice Richilde son épouse; mais il fut contraint d'accomplir cette auguste cérémonie dans l'intérieur de la basilique du Sauveur, parce que l'antipape restait maître de l'église de Saint-Pierre et de la plus grande partie des quartiers de Rome.

Avant de recevoir la couronne, Lothaire promit par serment, selon l'usage, de conserver au souverain pontife et à ses successeurs la vie sauve et les membres, de défendre le saint-siége, de maintenir le pape dans la jouissance des régales de Saint-Pierre, et de travailler de toute sa puissance à le rétablir dans les provinces qui lui avaient été enlevées. De son côté, Innocent s'engagea à ne point excommunier le prince et à lui abandonner l'usufruit des domaines de la comtesse Mathilde, pour lui, pour sa fille et pour son gendre Henri, duc de Bavière. Cet acte est daté du 8 juin 1133.

Pendant plusieurs mois Anaclet resta renfermé dans ses tours, d'où il faisait lancer des traits et des pierres sur les gens de l'empereur, sans permettre aux siens d'en venir aux

mains; il refusa opiniâtrément toute conférence avec le prince, et ne voulut écouter aucune proposition tendant à lui faire abandonner sa dignité. Comme Lothaire n'avait pas assez de forces pour réduire le château Saint-Ange et les autres forteresses de l'antipape, ni pour combattre le roi Roger, qui s'avançait avec une armée nombreuse afin de délivrer Anaclet, il fut obligé de reprendre le chemin de l'Allemagne et d'abandonner le saint-père.

Celui-ci ne se trouvant plus en sûreté dans la ville sainte après le départ du prince, fut obligé de retourner à Pise, où il assembla un nouveau concile. Son compétiteur Anaclet fut anathématisé pour la quatrième fois, ainsi que tous ses défenseurs, particulièrement le roi Roger, dont les états furent déclarés en interdit. Le pape excommunia également les Milanais pour les punir d'avoir suivi le parti d'Anaclet et de s'être déclarés en faveur de Conrad, usurpateur de la couronne d'Italie. Telle est la justice des princes! Lothaire avait pardonné au sujet rebelle et lui avait rendu son amitié; quant à la malheureuse ville entraînée dans la rébellion, sa perte avait été jurée.

Les Milanais n'ayant d'autre ressource pour sauver leur ville et leurs fortunes que de faire leur soumission au pape Innocent, se déclarèrent les sujets de saint Pierre; ils adressèrent une lettre à saint Bernard pour le prier d'être médiateur entre eux et le pontife, et le supplièrent de venir à Milan afin de lever l'anathème prononcé contre la cité.

Dans sa réponse, l'abbé de Cîteaux les félicitait de leur retour à l'unité de l'Église, et du désir qu'ils témoignaient de rétablir la paix dans leur province; il s'excusait de ne pouvoir

se rendre immédiatement auprès d'eux, et les assurait qu'il viendrait les trouver le plus tôt qu'il lui serait possible. En effet, lorsque tous les actes du concile de Pise eurent été expédiés dans les divers royaumes d'Orient et d'Occident, saint Bernard se rendit à Milan, accompagné de Guy, évêque de Pise, et de Matthieu, prélat d'Albane, pour donner aux habitants l'absolution de l'anathème qu'ils avaient encouru. Cette cérémonie fut célébrée avec une grande solennité, et le peuple entier jura obéissance et fidélité au souverain pontife.

L'année suivante, Lothaire repassa encore en Italie, à l'instigation d'Innocent, pour conférer avec lui sur les moyens à prendre afin d'exterminer le parti d'Anaclet, et surtout pour détacher le roi Roger de son alliance avec l'antipape. On consulta sur cette importante affaire saint Bernard, qui était la colonne de l'Église, et qui avait l'art de faire admettre les paradoxes les plus étranges comme des vérités incontestables. Celui-ci se chargea d'écrire une circulaire aux schismatiques, et de ramener le plus grand nombre des partisans d'Anaclet au saint-père. Toutes ces intrigues n'eurent pas un grand succès; mais ce qui amena la ruine de l'antipape fut le manque absolu d'argent : sa cour devenait déserte; ses festins n'étaient plus resplendissants comme aux premiers jours de sa puissance; ses serviteurs, vêtus pauvrement, paraissaient amaigris par des abstinences forcées; enfin, le triste état de sa maison annonçait sa décadence prochaine.

Innocent, instruit par ses espions de la pénurie de son ennemi, prit la résolution de marcher une seconde fois sur Rome, et se fit précéder par le gendre de l'empereur, qui

commandait trois mille chevaliers. Sur son passage, le pape enleva d'assaut les villes d'Albane, de Bénévent, s'empara même du fameux monastère du Mont-Cassin, et obligea les ecclésiastiques, les seigneurs, les moines et le peuple de cette province à lui prêter serment d'obédience.

Pendant que le pontife faisait la conquête de la Campanie, l'empereur chassait Roger de la Pouille et de la Calabre. Innocent vint le rejoindre avec son armée dans la ville de Bari, où l'attendaient des ambassadeurs de Jean Comnène, empereur d'Orient, qui avaient été envoyés au camp de Lothaire pour le féliciter de sa victoire sur le roi de Sicile. Malheureusement pour le saint-père, il se trouva parmi eux un moine audacieux qui censurait publiquement la conduite d'Innocent, et qui jetait de la déconsidération sur sa cour. Dans ses prédications, le religieux grec soutenait que le pape était un empereur païen et non un évêque chrétien, et affirmait que le clergé romain était hérétique.

Bernard essaya inutilement de lutter avec le religieux : celui-ci se tourna contre le saint abbé lui-même, et lui demanda pour quel motif il avait abandonné son couvent, au lieu de se consacrer uniquement à la prière, et de renoncer au monde pour vivre dans la solitude comme il en avait fait le vœu ; il lui reprocha sa vie des camps, au milieu des combats, au milieu des désordres ; il l'accusa de prévarication, d'adultère et de sodomie. « Quoi donc ! moine maudit, » lui disait-il, tu oses défendre ce pape, dont les mains ar» mées d'un glaive impie se rougissent chaque jour du sang » de ses frères ; et au lieu d'anathématiser un pareil scé» lérat, qui veut usurper le saint-siége, tu es le premier

» à te lever pour couvrir son infamie par tes mensonges » sacriléges....... »

Plusieurs historiens affirment que l'empereur, ébranlé par les déclamations du moine grec, avait résolu d'abandonner la défense du pontife pour embrasser celle de son compétiteur; mais tout à coup il fut saisi d'un mal inconnu, qui l'emporta en deux jours : il mourut dans une chaumière, près de la ville de Trente, dans la nuit du 3 au 4 décembre 1137.

Lorsque cette nouvelle fut connue, Roger rassembla à la hâte une nouvelle armée, envahit une seconde fois la Pouille, mit tout à feu et à sang, saccagea les villes, pilla les églises, et passa au fil de l'épée tous les habitants de Capoue. Ensuite il marcha sur Bénévent, qui fit sa soumission, et reconnut de nouveau l'antipape; mais Anaclet n'eut pas la satisfaction de voir son triomphe; et pendant que son protecteur s'avançait sur Rome à marches forcées, il mourait empoisonné. Il fut enterré secrètement par ses amis, qui empêchèrent ainsi qu'Innocent ne poursuivît sa vengeance sur le cadavre de sa victime.

Arnulphe représente l'antipape comme un infâme, souillé des plus grands crimes; il l'accuse de toutes sortes d'excès et de débauches, et même d'inceste avec sa sœur la femme de Roger. Après sa mort, les schismatiques, par ordre du roi de Sicile, élurent souverain pontife le cardinal Grégoire; mais bientôt ils renoncèrent à leur schisme pour éviter le sort de l'infortuné Anaclet, et vinrent faire leur soumission à Innocent, qui les reçut en grâce et les combla de présents. Le nouvel antipape, abandonné de tous les siens, quitta à

son tour le camp de Roger pendant la nuit, et vint trouver saint Bernard pour le prier d'obtenir sa grâce : l'abbé le conduisit aussitôt au palais d'Innocent, qui lui pardonna le passé et le rétablit dans sa première dignité.

Ainsi finit le schisme, le 29 mai 1138 : les luttes entre les papes avaient duré huit années entières; elles avaient ensanglanté l'Italie, ruiné la France, et enlevé à l'Allemagne l'élite de ses peuples. Innocent était enfin victorieux de ses ennemis et maître absolu dans Rome!

Son premier soin fut de convoquer un concile œcuménique, où se trouvèrent plus de mille évêques. Dans cette assemblée on déclara Rome la capitale du monde, et le pontife le dispensateur suprême des dignités ecclésiastiques; on confirma les canons du concile de Reims, et particulièrement celui qui avait été rendu contre les tournois : les ordinations faites par l'antipape Anaclet furent déclarées nulles, et le pape termina les sessions par une sentence terrible d'excommunication qu'il rendit contre le roi Roger et contre tous ses partisans.

Après la tenue du synode, Innocent rassembla quelques troupes et marcha contre son ennemi, qu'il rencontra au pied du Mont-Cassin. On envoya de part et d'autre des députés pour proposer un traité d'alliance, afin d'éviter l'effusion du sang; mais comme les négociations traînaient en longueur, le fils du roi, à la tête de mille chevaux, fit une contre-marche habile, prit en flanc l'armée du pape, et le fit lui-même prisonnier.

Roger traita le saint-père avec les plus grands égards, et lui proposa la paix en échange de sa liberté : celui-ci n'o-

sant rien refuser au vainqueur, l'investit par l'étendard du royaume de Sicile, donna la Pouille à son fils aîné, et la principauté de Capoue au plus jeune; les deux princes lui prêtèrent le serment de fidélité et d'obédience à genoux, suivant l'usage. Innocent eut ensuite la permission de se rendre à Bénévent, où il fut reçu comme l'aurait été saint Pierre lui-même; enfin il rentra dans Rome le sixième jour de septembre 1139.

On croit que pendant cette année Léon Styppiot, patriarche de Constantinople, fit condamner dans un concile les ouvrages hérétiques de Chrysomale, à la prière de Jean Comnène, qui voulait par cette démarche ramener l'unité entre les Églises d'Orient et d'Occident. Mais les Grecs n'en persistèrent pas moins dans leur haine pour les Latins; et l'empereur se trouva entraîné malgré lui dans une guerre contre les chrétiens d'Occident.

Plusieurs historiens placent à la même époque le nouvel interdit qui fut lancé contre le royaume de France à l'occasion de l'élection de Pierre de la Châtre, archevêque de Bourges, qui s'était fait consacrer par le pape, sans attendre le consentement de Louis le Jeune. Le roi, irrité contre l'audacieux prélat, envoya des troupes dans le Berri, ravagea la province, détruisit les villes, et força Pierre de la Châtre à se réfugier auprès de Thibaut, comte de Champagne.

A son tour, l'intrépide archevêque rassembla des troupes, se mit à leur tête, battit l'armée du roi et reconquit sa métropole; mais comme Louis le Jeune menaçait d'envahir une seconde fois le Berri avec de nouvelles armées, Pierre de la Châtre écrivit à Rome, et réclama l'appui du Vatican. Louis

fut déposé et excommunié par l'autorité de saint Pierre, et le royaume de France déclaré en interdit.

Dans ce siècle, les suites d'un anathème étaient terribles pour les rois; aussi Louis s'empressa-t-il de reconnaître l'archevêque de Bourges, pour obtenir que le saint-père levât la sentence d'excommunication.

En Italie, Arnaud de Brescia, disciple d'Abailard, commençait ses prédications sur la vie efféminée des prêtres et sur les désordres des moines. Cet homme courageux, le précurseur de la réforme, s'élevait avec force contre les ecclésiastiques débauchés; il leur reprochait leur avarice sordide, leur amour effréné des grandeurs, leur hypocrisie et leur lubricité; enfin par son éloquence il parvint à soulever un parti formidable contre le clergé. Le saint-père essaya, mais inutilement, de l'anéantir avec les foudres du Vatican; les doctrines d'Arnaud de Brescia avaient frappé les esprits, et se répandaient dans toutes les villes avec une incroyable rapidité; Rome surtout, divisée entre les deux factions des Guelfes et des Gibelins, embrassa avec ardeur le parti de l'excommunié; les citoyens se soulevèrent contre le pape, s'assemblèrent au Capitole, et rétablirent l'ancienne institution du sénat, abolie depuis des siècles.

Innocent conçut un si violent chagrin de n'avoir pu arrêter les effets d'une révolution qui portait une aussi grave atteinte à l'autorité pontificale, qu'il fut attaqué d'une maladie dangereuse à laquelle il succomba le 24 septembre 1143. Il fut enterré à Saint-Jean de Latran.

CÉLESTIN II,

MANUEL COMNÈNE, empereur d'Orient. — 170e PAPE. — LOUIS LE JEUNE, roi de France.

Élection de Célestin. — Lettre du pape à Pierre, abbé de Cluny. — Réponse du moine au souverain pontife. — Célestin meurt après cinq mois de pontificat.

Le jour même de la mort d'Innocent II, les Guelfes, partisans des papes, et les Gibelins, partisans des empereurs, se disputèrent le droit d'élire un nouveau pontife; mais pendant leurs discussions, le peuple et les principaux magistrats de Rome élevèrent Guy de Castel au trône pontifical, et le proclamèrent sous le nom de Célestin II.

Aussitôt qu'il fut installé sur le trône de l'Apôtre, le nouveau pape adressa une lettre à Pierre, abbé de Cluny, avec lequel il était en relations d'amitié; il lui apprenait que son élection avait eu lieu dans la basilique de Saint-Jean de Latran, aux acclamations du clergé et du peuple, et le prévenait qu'il n'avait accepté la suprême dignité de l'Église que pour réformer les désordres des ecclésiastiques et des moines italiens.

Pierre, dans sa réponse, encourage le saint-père à réprimer sévèrement la licence des prêtres, et donne de grands éloges à Arnaud de Brescia; il termine sa lettre en annonçant au pontife qu'il entreprendra le voyage de Rome pour renouveler leur ancienne amitié. Mais il ne put réaliser ce projet, car

le pape Célestin mourut le 9 mars 1144, après un règne de cinq mois et demi; il fut inhumé à Saint-Jean de Latran.

Quelques mois avant la mort de Célestin, le patriarche Michel Oxite renouvela en Orient la persécution contre les Bogomiles, hérétiques qui avaient déjà été poursuivis sous l'empereur Alexis Comnène. Ces schismatiques enseignaient dans leur doctrine que le premier fils de Dieu, nommé Satanaël, s'étant révolté contre son père, avait entraîné dans la rébellion un grand nombre d'anges; que pour ce crime, ayant été exilé sur la terre, il avait créé toutes les choses visibles, et trompé Moïse en lui donnant l'ancienne loi; que depuis, Dieu le Père avait engendré un second fils appelé Jésus-Christ, qui était venu détruire la puissance de Satanaël, et l'enfermer dans les abîmes de la géhenne, en retranchant de son nom la syllabe angélique, en sorte qu'il s'appelait maintenant Satanas.

D'après les Bogomiles, l'incarnation du Verbe, sa vie sur la terre, son baptême, ses prédications, sa pâque, sa mort, sa résurrection, n'avaient été que des apparences trompeuses; et ils regardaient comme une folie d'en faire des dogmes religieux.

Pour arrêter les progrès de l'hérésie, Michel trouva que le moyen le plus expéditif était de livrer au supplice le moine Niphon, chef de la doctrine. Par ses ordres on arracha au pauvre religieux, un à un, tous les poils d'une barbe magnifique qui descendait jusque sur ses sandales; on l'appliqua à la question, on lui arracha les yeux, et ensuite on le fit monter sur le bûcher.

LUCIUS II,

MANUEL COMNÈNE, emperenr d'Orient. — 171ᵉ PAPE. — LOUIS LE JEUNE, roi de France.

Élection de Lucius II. — Son histoire avant son pontificat. — Trêve avec le roi Roger. — Différends entre l'archevêque de Tours et l'évêque de Dol. — Primatie de Tolède. — Suite de la révolte des Romains contre la papauté. — Les citoyens s'emparent des rentes de la ville. — Lettres du pape et des séditieux à l'empereur Conrad. — Celui-ci accueille favorablement les envoyés du pontife. — Lucius se met à la tête des troupes et assiége les sénateurs romains dans le Capitole. — Il est tué d'un coup de pierre dans la mêlée.

Le lendemain de la mort de Célestin, les cardinaux et les nobles du parti de la cour de Rome s'étant rassemblés secrètement au palais de Latran, sans la participation du clergé et du peuple, choisirent pour souverain pontife Gérard, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Croix, et le consacrèrent sous le nom de Lucius II.

Ce pontife était de Bologne, et depuis son enfance il avait été destiné à l'état ecclésiastique; Honorius l'avait fait venir à Rome sur la recommandation d'un de ses parents, et l'avait nommé cardinal et bibliothécaire de l'Église. Dans la suite Gérard fit reconstruire la basilique de son titre, en augmenta les revenus par des extorsions, et y fonda une communauté

de chanoines réguliers. Innocent II, qui connaissait son habileté, le créa chancelier après la mort d'Aimeri; enfin il le nomma camérier et lui confia la garde des trésors de Saint-Pierre.

Lucius, au lieu de chercher par une conduite prudente à faire oublier son élection frauduleuse, se montra orgueilleux, avare, vindicatif, et entreprit de rétablir dans Rome le despotisme pontifical. Néanmoins, avant d'entrer ouvertement en lutte avec le peuple, il jugea prudent de s'assurer la protection de l'empereur et des autres princes de l'Italie. D'abord il conclut une trêve avec Roger, roi de Sicile, et il le détermina, moyennant un tribut énorme, à lui prêter le secours de ses troupes pour assujettir les Romains à son odieuse tyrannie; ensuite il envoya des ambassadeurs aux rois de France, d'Angleterre et d'Allemagne pour implorer leur appui.

Pendant que ses légats se rendaient dans les différentes cours de l'Europe, le saint-père paraissait uniquement occupé de rétablir la concorde entre les prélats des Gaules et d'Espagne. Il termina le différend qui existait, depuis le pontificat d'Urbain II, entre les siéges de Tours et de Dol, relativement à la juridiction des évêchés de Bretagne, que Hugues, métropolitain de Tours, avait toujours réclamée, en vertu de l'ordonnance du pape Urbain, sans pouvoir l'obtenir. Innocent II avait précédemment donné à Geoffroi, prélat de Chartres, son légat, pleins pouvoirs pour décider cette affaire; mais la mort du pontife ayant empêché que cette contestation fût réglée définitivement, l'évêque de Dol obtint de nouveau d'en référer au saint-siége pour prononcer un juge-

ment sans appel. Or voici le décret que Lucius publia à ce sujet : « Nous avons examiné en conseil les titres de la métro- » pole de Tours, et particulièrement la bulle de notre prédé- » cesseur Urbain ; et après avoir pris l'avis de nos évêques, » des cardinaux, des abbés et des seigneurs, nous avons in- » vesti, par le bâton épiscopal, l'archevêque Hugues du droit » de juridiction absolue sur tous les prélats de la province » de Bretagne. Cependant, nous déclarons que notre frère » Geoffroi, chef du clergé de Dol, aussi longtemps que Dieu » lui donnera vie, gouvernera ce diocèse, sans relever d'autre » autorité que de celle du saint-siége, et nous lui adressons le » pallium afin de récompenser l'obéissance qu'il nous a tou- » jours témoignée. Donné au palais de Latran, le 15 mai 1144. »

Lucius rendit un second jugement en faveur du métropolitain Raimond de Tolède, auquel il accorda la primatie sur toute l'Espagne et sur les Églises qui avaient perdu leurs prélats par suite de l'invasion des Sarrasins. Dans la même séance, il reçut des mains de l'archevêque l'acte par lequel Alphonse, duc de Portugal, s'engageait à payer à la cour de Rome un tribut annuel de quatre livres pesant d'or, en échange du titre de roi.

Mais si les peuples étrangers paraissaient soumis au saint-père, il n'en était pas de même des Romains, qui se montraient chaque jour plus hostiles à la papauté ; enfin les prédications d'Arnaud de Brescia exaltèrent les esprits ; une nouvelle révolution éclata, le peuple se rassembla en armes, se déclara indépendant de la juridiction des pontifes, et nomma un patrice pour gouverner Rome. Cette éminente dignité fut confiée à Jourdain, fils de Pierre de Léon ; tous les

citoyens lui prêtèrent serment de fidélité comme s'il eût été souverain absolu, et de la même manière que leurs ancêtres l'avaient fait pour Charlemagne et pour Othon le Grand. Ensuite le sénat se rendit en corps au palais de Latran, réclama à Lucius, au nom de la nation, tous les droits régaliens dont les papes s'étaient emparés, et lui déclara qu'à l'avenir il devait se contenter pour son entretien des oblations des fidèles, ainsi que le commandait l'Évangile et que l'avaient pratiqué pendant plus de six siècles les évêques de Rome.

Jourdain s'empara également des rentes de la ville, nomma des officiers pour remplacer les créatures du pape, et fit rendre la justice au nom des citoyens.

Le saint-père et ses cardinaux voulurent s'opposer à ces innovations dangereuses; comme la force leur manquait, ils furent contraints de céder aux volontés du peuple. Dans cette extrémité, Lucius envoya de nouveaux légats à l'empereur Conrad, avec des lettres remplies de flatteries et de lâchetés, afin de décider le prince à venir au secours de l'Église romaine. De son côté le sénat, instruit des démarches secrètes du pape, envoya des ambassadeurs à la cour d'Allemagne, avec des lettres écrites par les principaux Gibelins. « Nous » voulons, disaient les sénateurs au prince, rétablir l'empire » romain comme aux siècles des Constantin et des Justinien, » afin qu'il soit digne de vous avoir pour chef suprême. Nous » avons enlevé de vive force les maisons crénelées et les » tours des seigneurs qui refusaient de reconnaître votre autorité; les unes ont été rasées, les plus importantes sont » encore debout et prêtes à recevoir vos troupes. Nous vous » engageons à établir votre résidence dans notre ville, parce

» que vous pourrez commander d'une manière absolue sur » toute l'Italie, et que vous serez maître de châtier l'in- » solence des prêtres, qui ont si souvent bouleversé vos » états. Enfin, nous jugeons de notre devoir de vous in- » former que Lucius a traité avec Roger le Sicilien ; qu'il lui » a donné le bâton et l'anneau pastoral, la dalmatique, la » tiare et les sandales, et le droit de ne plus relever du saint- » siége pour les affaires ecclésiastiques. »

Conrad le Dévot refusa d'admettre en sa présence les députés des Romains, et ne fit aucune réponse à la lettre que ceux-ci lui avaient envoyée; au contraire, il accueillit avec de grands honneurs les légats du pape, parmi lesquels se trouvait Guy de Pise, cardinal chancelier, l'homme d'état le plus habile de l'époque. Guy obtint de l'empereur l'assurance de sa protection et la permission de lever une armée nombreuse pour la défense de l'Église.

Mais les esprits étaient à Rome dans un tel état d'exaspération, que le pape, excité par les Guelfes, n'attendit pas même le retour de ses envoyés ; il rassembla à la hâte quelques troupes, se mit à leur tête, et vint attaquer le sénat dans le Capitole.

On raconte que Lucius, une hache à la main, frappait lui-même contre les portes de cet édifice pour les briser, et que déjà elles s'ébranlaient sous ses efforts lorsqu'il tomba frappé au front par une pierre. Lucius mourut le lendemain, 3 février 1145; il avait régné environ une année.

Sous son pontificat parut un ouvrage très-remarquable de Pierre de Cluny, le célèbre ami de Célestin II. Il était divisé en deux parties : la première était une réfutation des erreurs

de Mahomet; la seconde se composait de statuts à l'usage des couvents de son ordre, dont la discipline était singulièrement relâchée, si l'on en juge par ses statuts eux-mêmes. En voici quelques-uns :

« Défense aux moines de Cluny de manger des poules » d'eau et des canards sauvages les vendredis, sous prétexte » que ces oiseaux sont aquatiques. — Défense, après le repas » du soir, d'user d'hypocras, c'est-à-dire de vin cuit avec » du sucre, du miel et des épices. — Défense de faire plus de » trois repas par jour; de porter des parures et des étoffes » précieuses; d'avoir plus de deux domestiques, et de rester » dans les parloirs avec des jeunes femmes pendant les heures » de nuit. — Défense de jouer de l'or, d'élever des singes, » et de se retirer dans les cellules avec les novices, sous » prétexte de les former à la prière. — Défense de recevoir » de jeunes moines sans une autorisation spéciale de l'abbé, » parce qu'on remplit l'abbaye de vagabonds et de débau- » chés infâmes.

» Les abbés devront chercher à rétablir le travail des mains » autant qu'il sera possible, parce qu'il est déplorable de voir » à quel point l'oisiveté s'est établie dans les cloîtres. Ces de- » meures, que le pieux saint Benoît avait élevées pour mo- » raliser la société chrétienne, ont abandonné la sainte mis- » sion de leur fondateur, et sont devenues des maisons de » corruption et d'infamie...... »

EUGÈNE III,

MANUEL COMNÈNE, empereur d'Orient. — 172ᵉ PAPE. — LOUIS LE JEUNE, roi de France.

Élection d'Eugène. — Arnaud de Brescia vient une seconde fois à Rome. — Il fait révolter les Romains au nom de la liberté. — Le pape se sauve de la ville sainte. — Eugène se réfugie à Viterbe. — Députation des évêques d'Arménie. — Seconde croisade. — Le pape revient à Rome. — Il se sauve de nouveau et se réfugie en France. — Combat entre les officiers du pape et les chanoines de Sainte-Geneviève. — Mauvais succès de la croisade. — Concile de Paris contre Gilbert de la Porée. — Condamnation d'Éon de l'Étoile. — Le roi de Castille accuse le pape d'avoir vendu le titre de roi de Portugal à Henriques Alphonse. — Voyage d'Eugène à l'abbaye de Clairvaux. — Traité entre l'empereur et le pape. — Nouvelle dissension entre les deux souverains. — Jourdain des Ursins est envoyé en Allemagne comme légat. — Origine des archevêchés en Irlande. — Mort d'Eugène.

Après la fin tragique de Lucius II, le patrice Jourdain, le sénat et le peuple s'assemblèrent pour nommer un pape favorable à la nouvelle révolution; mais déjà les cardinaux s'étaient réunis en secret au couvent de Saint-Césaire, et avaient proclamé l'abbé Pierre Bernard souverain pontife, sous le nom d'Eugène II.

Ce moine, né à Pise, avait d'abord été vidame de la cathédrale de cette ville; ensuite il avait pris l'habit monastique à Clairvaux, sous la direction de saint Bernard. Plus tard, Atenulfe, abbé de Farse en Italie, ayant demandé au saint quelques religieux pour fonder une communauté de l'ordre de Cîteaux, Bernard de Pise lui fut adressé avec plusieurs moines français; le pape Innocent les fit venir à Rome, et leur donna l'église et l'abbaye de Saint-Athanase, située auprès des eaux Salviennes.

Bernard avait été promu à la dignité d'abbé de son couvent depuis plusieurs années, lorsqu'on vint le chercher pour le conduire au palais de Latran. Les cardinaux et les évêques, empressés d'accomplir la cérémonie du sacre, avaient déjà fait tous leurs préparatifs dans la basilique de l'Apôtre, lorsqu'une députation du sénat vint les sommer d'avoir à casser une élection qui s'était faite sans leur concours, et qu'ils eussent à nommer avec eux un pape qui jurerait obéissance aux lois, et s'engagerait par serment à maintenir la nouvelle constitution. Les cardinaux demandèrent jusqu'au lendemain pour faire connaître leur réponse; mais pendant la nuit ils s'échappèrent de Rome avec le pontife, et se retirèrent dans la forteresse de Monticelle.

Dès le lendemain Eugène fut conduit par les siens au monastère de Farse, où il fut sacré le dimanche suivant, 28 février 1145. Après la cérémonie il rentra dans la ville sainte, déterminé à lutter contre les partisans des libertés populaires, et à employer la force pour soumettre les Romains au joug du saint-siége; mais il se trouva que pendant son absence un adversaire redoutable s'était introduit dans la place; c'était

le fameux Arnaud de Brescia, qui, pour la seconde fois, venait à Rome pour défendre les intérêts des peuples.

Cet intrépide réformateur prêchait dans les rues, sur les places publiques, exhortait les citoyens, au nom de l'antique république, à reconquérir les libertés qui avaient rendu leurs pères les maîtres du monde; il adjurait le peuple de secouer le joug avilissant des papes et des prêtres; il annonçait hautement que le temps était venu où les ecclésiastiques et les moines devaient réellement renoncer au monde pour s'occuper de Dieu; et que s'ils refusaient de suivre les préceptes de l'Église, on devait les y contraindre. Ces prédications éloquentes animèrent les esprits; les Romains coururent aux armes, vinrent attaquer le palais de Latran, et déjà ils étaient sur le point de forcer la demeure pontificale, lorsqu'ils apprirent qu'Eugène s'était échappé honteusement par une issue secrète hors des murailles, et avait gagné Viterbe sous le manteau d'un pèlerin. Le peuple tourna alors sa rage contre les suppôts de la tyrannie; les palais des cardinaux, des évêques et des nobles qui s'étaient déclarés partisans de l'absolutisme furent pillés, brûlés, saccagés; ensuite la foule se dirigea, armée de lances et de bâtons, sur l'église de Saint-Pierre; les offrandes des pèlerins destinées au pape furent distribuées aux pauvres, et les prêtres qui voulurent résister à cet acte de justice furent impitoyablement massacrés.

Après ce premier moment d'effervescence, le calme se rétablit; un nouveau serment de fidélité fut prêté au patrice par le sénat et par les magistrats; tous, d'un commun accord, décidèrent qu'ils repousseraient à main armée les princes

ou les rois qui prétendraient encore les assujettir à l'infâme théocratie, qui pendant onze siècles et demi avait souillé Rome d'incestes et d'assassinats.

Pendant que le peuple, par un retour d'énergie, rétablissait l'ancienne liberté, Eugène tenait sa cour à Viterbe avec ses cardinaux, et recevait une ambassade du patriarche d'Arménie. Le clergé de cette contrée envoyait consulter le saint-siége sur plusieurs points de discipline ecclésiastique et sur quelques cérémonies de leurs rites, qui différaient d'avec celles de l'Église grecque. Le pape accueillit les députés avec de grands honneurs; il célébra même une messe solennelle à leur intention, et les fit placer dans le sanctuaire, afin qu'ils pussent observer tous les détails de l'accomplissement du saint sacrifice.

Une légende raconte que Dieu fit éclater sa puissance dans cette occasion, et permit qu'un des ambassadeurs vît au moment de l'élévation une auréole de lumière au-dessus de la tête du pontife et deux colombes à ses côtés : preuve incontestable, ajoute le pieux légendaire, de l'infaillibilité du saint-siége et de la sainteté d'Eugène!

Othon, prélat de Frisingen, qui rapporte le même fait, était alors à Viterbe, et il prétend avoir parlé à l'ecclésiastique pour lequel Dieu avait accompli ce miracle. Dans son ouvrage il rend compte des entretiens qu'il eut à ce sujet avec Hugues, évêque de Gabale en Syrie, un de ceux qui avaient le plus travaillé à soumettre Antioche à la cour de Rome; il répète également les plaintes du prélat contre son patriarche, et contre la mère du prince d'Antioche, qui lui refusait la dîme des dépouilles prises sur les Sarrasins.

Hugues apprit au saint-siége l'heureuse nouvelle qu'un prince nestorien, appelé le prêtre Jean, célèbre par sa bravoure et par ses victoires sur les Perses, avait promis de venir au secours de l'Église de Jérusalem. Le pieux évêque répandait des torrents de larmes en racontant la misère des chrétiens d'Orient et les cruautés que les infidèles exerçaient contre eux; il suppliait le pape de lui promettre de passer les Alpes afin d'implorer le secours des rois de Germanie et de France.

Mais il n'était plus nécessaire d'exciter le fanatisme des Français pour la terre sainte; déjà Louis le Jeune avait tenu une assemblée générale du clergé et de la noblesse de son royaume, et avait déclaré qu'il voulait entreprendre une croisade en personne, pour racheter aux yeux de Dieu le massacre des habitants de Vitry en Pertois, et l'horrible cruauté qu'il avait montrée en faisant brûler vifs les infortunés qui s'étaient réfugiés dans l'église de cette ville.

Eugène reçut les députés du roi avec de grands honneurs, et les renvoya comblés de présents pour leur maître; il les chargea en outre pour la nation française d'une bulle par laquelle le saint-père commandait aux peuples, au nom de l'Apôtre, de prendre les armes pour la défense de l'Église, et de suivre leurs seigneurs dans la sainte entreprise des croisades. Il accordait à ceux qui obéissaient à ses ordres des indulgences plénières pour tous les crimes passés et futurs; il plaçait leurs femmes, leurs enfants et leurs biens sous la protection du saint-siége, et leur donnait la permission d'engager leurs fiefs à des Églises pour en obtenir l'argent nécessaire à leur voyage. En même temps le pape adressait un

bref apostolique à saint Bernard, lui ordonnant de prêcher la croisade en France et en Allemagne, et d'engager les peuples, les rois et les seigneurs à prendre la croix pour la rémission de leurs péchés. L'éloquence de l'abbé fit surgir cent cinquante mille fanatiques, qui vendirent leurs biens pour aller périr en Asie par la famine, par la peste ou par le fer des musulmans.

Hainaut rapporte que les paroles de saint Bernard étaient écoutées comme des ordres du ciel. « Il semblait, ajoute-t-il, » que cet homme extraordinaire eût reçu de Dieu le pou- » voir de dominer les esprits ; on le voyait sortir de son désert » pour paraître dans les cours, sans mission, sans titre. » Simple moine de Clairvaux, il était plus puissant auprès » du roi que l'abbé Suger, premier ministre de France, et » il conservait sur le pape Eugène III, qui avait été son dis- » ciple, un ascendant incompréhensible. Néanmoins saint » Bernard n'était pas aussi habile politique qu'il était grand » orateur....... »

Pendant que les croisés s'ébranlaient à la voix de Bernard, le pape songeait à anéantir les sectaires d'Arnaud de Brescia ; dans ce dessein il leva des troupes nombreuses, fit un traité avec les Tiburtins, ennemis déclarés de Rome, et vint mettre lui-même le siége devant la cité apostolique. Bientôt les malheureux habitants, réduits à la dernière extrémité, furent contraints d'implorer la clémence du saint-père, et s'engagèrent à abolir le patriciat, à rétablir un préfet de son choix, et à reconnaître que les sénateurs ne tenaient leur autorité que du pontife. Non content de les avoir soumis à sa domination, Eugène exigea que le peuple vînt à sa rencontre avec des

rameaux, et que les sénateurs se prosternassent à ses pieds pour baiser sa sandale. Ensuite il fit son entrée par la porte de Saint-Pierre; mais comme il redoutait quelque tentative d'assassinat, il s'enferma dans le château Saint-Ange.

Son séjour dans la ville sainte ne fut pas de longue durée; la faction d'Arnaud ayant repris de la force, l'obligea encore une fois à sortir de Rome et même à quitter l'Italie.

Pendant que le pape se sauvait honteusement et venait demander un asile en France, Louis VII assemblait un parlement général en Bourgogne, dans la ville de Vézelai, pour faire reconnaître Raoul de Vermandois, son beau-frère, et l'abbé Suger, régents du royaume en son absence. A cette occasion, saint Bernard prononça un discours très-remarquable pour obtenir la grâce des juifs de France et de Bavière, dont le massacre général avait été résolu afin d'attirer sur les chrétiens la bénédiction de Dieu. Ensuite le roi, sa femme Éléonore, ainsi qu'un grand nombre de seigneurs et de nobles, reçurent la croix des mains de l'abbé de Clairvaux.

Cette croisade eut des résultats déplorables, surtout pour l'empereur Conrad et pour l'armée qu'il conduisait en terre sainte. Malgré les prophéties de saint Bernard, qui avait annoncé aux croisés des victoires et des conquêtes, presque tous succombèrent dans le voyage; et ceux qui revinrent de la Palestine trouvèrent leurs biens envahis par le clergé.

« En définitive, cette guerre, ajoute l'historien Fra Paolo, » ne fut utile qu'au pape, qui employa les troupes qui se ren- » daient à Jérusalem, à la conquête des provinces limitrophes » de l'Église romaine. D'ailleurs, les grosses sommes d'ar- » gent qu'on arrachait à la superstition des fidèles, et prin-

» cipalement aux femmes et aux autres personnes qui ne » pouvaient aller combattre en terre sainte, ne furent pas » scrupuleusement employées à la croisade; le pape, les évê» ques et les princes s'en adjugèrent la plus grande partie. »

Avant le départ des chrétiens pour la Syrie, Eugène tint un concile général à Trèves, où il fit examiner les ouvrages de sainte Hildegarde. Tous les Pères du concile furent étonnés de la sagesse qui était répandue dans les écrits de cette jeune religieuse, et ils lui adressèrent une lettre pour l'engager à publier tout ce que l'Esprit saint lui révélait dans ses divines inspirations. Dans cette même assemblée, Henri, abbé de Fuldes, ayant été convaincu d'avoir abandonné le soin de son église à des séculiers, pour se livrer à des plaisirs mondains, fut déposé et anathématisé.

Après la tenue du synode, le saint-père vint à Paris, où il fut reçu avec de grands honneurs par Louis le Jeune et par l'évêque Thibaud; tous deux allèrent à sa rencontre et le conduisirent à l'église de Notre-Dame, où il célébra l'office divin et bénit l'étendard qui devait être porté en Palestine.

Eugène célébra également une messe solennelle dans l'église de Sainte-Geneviève, en présence du roi et de sa cour. Pendant la cérémonie, il se passa un événement assez bizarre : les officiers de l'église avaient étendu sur les marches de l'autel un magnifique drap de soie brodé d'or et d'argent qui excita la convoitise du saint-père. Après la première oraison, Eugène vint se prosterner sur le tapis; ce qui, d'après les usages de la cour de Rome, était une prise de possession; ensuite il se rendit à la sacristie pour se revêtir des ornements pontificaux.

Aussitôt les prêtres italiens s'approchèrent de l'autel et s'emparèrent du drap qui avait servi au pape; les chanoines s'apercevant des intentions des ecclésiastiques étrangers, se précipitèrent sur eux pour l'arracher de leurs mains; ceux-ci résistèrent; une lutte s'engagea entre les Français et les Romains; on se battit à coups de cierges et de candélabres; enfin les chanoines parvinrent à reprendre leur magnifique drap, mais tout en lambeaux. Les officiers du pape, battus et humiliés, s'enfuirent dans la sacristie, et vinrent montrer au saint-père leurs vêtements déchirés et leurs visages ensanglantés. Eugène rentra dans l'église et demanda impérieusement justice de l'insulte faite à ses officiers; le roi dévot décida que les chanoines seraient chassés de Sainte-Geneviève, et que leur basilique serait donnée avec ses dépendances aux moines noirs, c'est-à-dire aux religieux de Cluny. Louis confia l'exécution de cet ordre à l'abbé Suger, et fit ses préparatifs de départ pour la terre sainte.

Déjà l'empereur Conrad s'était mis en chemin pour la Palestine avec une armée formidable, composée de soixante-dix mille hommes. De son côté, le roi de France commandait plusieurs corps qui s'élevaient à plus de quatre-vingt mille hommes; et en outre il était suivi d'une garde d'honneur qui servait d'escorte à la reine sa femme. Après trois mois de marche, les deux princes arrivèrent à Constantinople, où ils trouvèrent des magasins immenses approvisionnés de vivres par les soins de Manuel Comnène, et de toutes les choses nécessaires à leur transport sur la côte d'Asie.

Mais dès qu'ils eurent traversé l'Hellespont, ils trouvèrent un grand changement : le rusé Comnène voulait bien être

secouru par les croisés, mais sa politique lui défendait de les rendre trop puissants; et il travaillait à désorganiser leurs armées, soit en retardant l'envoi des vivres, soit en empoisonnant les farines avec du plâtre et de la chaux, soit enfin en leur donnant des guides infidèles qui livraient des corps entiers au fer des musulmans. L'armée commandée par Conrad fut presque entièrement exterminée, et lui-même fut obligé de prendre la fuite et de venir à Éphèse auprès du roi de France. Bientôt les troupes de Louis éprouvèrent le même sort; elles furent taillées en pièces par les infidèles, et les deux princes se sauvèrent honteusement, abandonnant leurs soldats dans ces contrées lointaines; Conrad revint à Constantinople, d'où il passa en Allemagne; Louis débarqua en Calabre et revint en France.

Tel fut le résultat de cette expédition, qui avait été annoncée par des prophéties et par des miracles. Saint Bernard perdit beaucoup de sa considération, et fut accusé par le peuple d'imposture et de fourberie. « Ce grand saint, dit » Maimbourg, objecta que ces prédictions se seraient réali- » sées, si les péchés abominables des chrétiens n'avaient » excité la colère de Jésus-Christ et empêché l'effet de ses » promesses. Il fit ressortir que les croisés s'étaient souillés » d'abominations plus effrayantes que celles des enfants d'Is- » raël. Ces faits étaient vrais, mais avec de semblables raison- » nements, ajoute Maimbourg, il serait facile à tous les » imposteurs d'expliquer les fausses prophéties qu'il leur » conviendrait de faire. »

Pendant que les armées des croisés s'engloutissaient dans les sables de l'Asie, le saint-père tenait en France des assem-

blées ecclésiastiques pour juger les hérésies de Gilbert de la Porée, l'un des plus savants hommes de l'époque. L'accusé comparut devant un concile d'évêques français parmi lesquels se trouvait Bernard, qui avait été déclaré persécuteur à titre d'office : le saint abbé avait lui-même sollicité cet emploi, affirme Bayle, non par zèle pour la religion, mais par un motif de basse jalousie contre les réformateurs de ce siècle.

On produisit contre Gilbert deux docteurs en théologie, Adam de Petit-Pont, chanoine de l'Église de Paris, et Hugues de Champ-Fleury, chancelier du roi; tous les deux affirmèrent avoir entendu l'accusé formuler des propositions contraires à la discipline de l'Église; par exemple, « que l'es- » sence divine n'était pas Dieu lui-même; que les propriétés » des personnes de la sainte Trinité n'étaient pas les personnes » elles-mêmes; enfin que la nature divine n'avait pu être » incarnée, et que la personne du Fils seule s'était faite hu- » manité. » Gilbert nia formellement avoir jamais dit que la divinité ne fût pas Dieu; et il produisit, pour témoigner de la vérité de ses assertions, deux de ses disciples, Raoul, évêque d'Évreux, qui depuis devint métropolitain de Rouen, et le docteur Ives de Chartres. Eugène se trouva dans l'impossibilité de rendre un jugement à cause de la diversité des dépositions, et il fut obligé de renvoyer la décision de cette importante affaire au concile œcuménique de Reims, convoqué pour l'année suivante. En attendant, il envoya dans le comté de Toulouse, en qualité de légat, Albéric, évêque d'Ostie, avec la mission de poursuivre le moine Henri, disciple de Pierre de Bruys, hérétique brûlé quelque temps auparavant, à Saint-Gilles, par ordre du pape.

Ce moine intrépide continuait à enseigner les préceptes de son maître sans être effrayé par la crainte du bûcher; il prêchait ouvertement contre le pontife, engageant les fidèles à se retirer de son obéissance et à restreindre son autorité aux limites du diocèse de Rome. Eugène, redoutant les conséquences de ces doctrines pernicieuses qui menaçaient sa puissance temporelle et son infaillibilité spirituelle, autorisa le prélat Albéric à employer toutes les ressources qu'il avait à sa disposition pour anéantir les hérétiques jusqu'au dernier; il lui ordonna de se servir du fer, du feu et du poison; de les poursuivre et de les traquer partout comme des bêtes féroces; et pour que cette mission eût un caractère de solennité, il fit accompagner son légat par Geoffroi de Chartres et par saint Bernard.

Parmi les villes infectées de l'hérésie de Pierre de Bruys, Alby surtout s'était distinguée par sa haine contre la tyrannie pontificale, ce qui avait fait donner à toute la secte la dénomination d'Albigeois; aussi ce fut vers cette ville que se dirigèrent le légat du pontife, ainsi que ses acolytes. Ils firent leur entrée dans Alby vers la fin du mois de juin: le peuple, qui avait été informé du but de leur voyage, vint à leur rencontre avec des tambours, des flûtes, des ustensiles de cuisine, et les accompagna jusqu'à l'évêché au milieu des huées et du bruit discordant de leurs instruments. Furieux de cette réception, les légats résolurent d'en tirer vengeance; dès le lendemain ils firent arrêter ceux qui leur avaient été signalés par les prêtres du pays, et les obligèrent, par des tortures effroyables, à dénoncer les autres hérétiques et à abjurer leurs croyances.

Malgré la sévérité qu'ils déployèrent dans les supplices, les légats ne purent obtenir qu'un petit nombre de conversions, et comme l'exaspération du peuple allait croissant, ils furent obligés de quitter le midi de la France sans avoir terminé leur mission.

Saint Bernard revint avec ses confrères à Reims, où se trouvaient déjà plus de douze cents prélats, venus de tous les points de la France pour assister au concile convoqué par le saint-père. On s'occupa d'abord de l'hérésiarque Éon de l'Étoile, gentilhomme breton, qui était d'une ignorance grossière et dont les facultés étaient aliénées. Ce pauvre insensé se croyait le fils de Dieu à cause de la ressemblance de son nom avec le mot Eum, en vertu de ces paroles « Per » eum qui venturus est; » et dans sa folie il commettait des extravagances que la foule prenait pour des miracles.

Bientôt il avait été entouré par un grand nombre de disciples qui l'avaient défendu contre les tentatives d'arrestation de plusieurs seigneurs; enfin l'archevêque de Reims était parvenu à le faire prisonnier en l'attirant dans un piége, sous prétexte de se convertir à sa doctrine. Le pape lui-même interrogea Éon de l'Étoile, et quoiqu'il ne pût en obtenir que des réponses qui étaient autant de preuves de sa démence, il le condamna à être brûlé vif. Cette sentence fut adoucie cependant à la sollicitation du métropolitain de Reims, qui obtint que le malheureux qui s'était confié à sa parole fût seulement enfermé dans un cloître pour le reste de sa vie, et soumis à un jeûne rigoureux. L'abbé Suger, chargé de l'exécution du jugement, l'envoya dans un couvent de son ordre; et la clause du jeûne fut observée avec une telle

barbarie, que l'infortuné Éon mourut de faim dans son cachot, après trois mois d'agonie. Ses disciples furent tous livrés au bourreau et brûlés vifs pour expier leur folie.

Le concile passa ensuite à d'autres affaires : on décréta plusieurs canons pour arrêter la débauche des prêtres, des moines et des religieuses; on réforma quelques abus de simonie, et enfin on examina l'hérésie de Gilbert de la Porée. Une commission, composée des évêques Geoffroy de Loroux, Milon, Josselin et Suger, auxquels on adjoignit saint Bernard et plusieurs cardinaux, fut chargée de rédiger un rapport sous les yeux du pontife et d'interroger le coupable.

A la première séance, Gilbert fit apporter un grand nombre d'ouvrages des Pères, pour lire en entier les passages que ses adversaires ne citaient que par extraits tronqués, de manière à forcer le sens des propositions. Le saint-père, fatigué d'entendre ces longues dissertations, l'apostropha durement, et lui ordonna de dire nettement s'il croyait que l'essence divine fût Dieu. — Non, répondit Gilbert. — « Nous tenons enfin l'hérésiarque, s'écria saint Bernard; » qu'on écrive son aveu ! » Henri de Pise, qui remplissait les fonctions de greffier du concile, se mit en devoir d'obéir à cet ordre. Alors Gilbert se tourna vers Bernard, et lui dit en le regardant avec indignation : « Écris aussi, moine de Clair- » vaux, que la divinité est Dieu. » L'abbé, sans s'émouvoir, continua son allocution à Henri : « Secrétaire, laissez votre » plume et votre papier, et écrivez avec le fer et avec le dia- » mant que l'essence divine, sa forme, sa bonté, sa sagesse, » sa puissance, tout en elle enfin est réellement Dieu. » Cette proposition hardie scandalisa les cardinaux et souleva une

longue discussion; enfin saint Bernard, vaincu par les arguments des prélats romains, et particulièrement par la dialectique de Gilbert, termina la dispute en disant : « Eh bien, si » la forme de Dieu n'est pas la divinité, elle est plus qu'elle, » puisqu'elle tient son essence d'elle-même. » Les cardinaux levèrent aussitôt la séance, déclarant qu'ils étaient suffisamment instruits sur la question, et qu'ils se retiraient pour en délibérer avant de prononcer le jugement. Ils sortirent en effet de la salle, et le pape ajourna le concile à trois jours.

Saint Bernard, qui prévoyait un échec, intrigua dès le endemain, avec les évêques français, rassembla dans sa demeure dix métropolitains avec un grand nombre d'abbés, d'évêques et de docteurs de l'Église gallicane, afin de décider avec eux sur ce qu'il convenait de faire pour effrayer les cardinaux et pour les contraindre à condamner les doctrines de Gilbert. Il fut convenu entre eux qu'on leur enverrait un symbole de foi à la suite des articles consacrés par les prélats français, et la teneur en fut rédigée dans ces termes bizarres : « Nous croyons que la nature simple de la divinité est Dieu, et » que Dieu est la divinité; nous croyons également que Dieu » est sage par la sagesse, qui est lui-même; qu'il est grand par » la grandeur, qui est lui-même; qu'il est bon par la bonté, qui » est lui-même, etc... Quand nous parlons des trois personnes » divines, nous disons qu'elles sont un Dieu et une substance » divine; au contraire, lorsque nous parlons de la substance » divine, nous disons qu'elle est en trois personnes, ainsi du » reste..... Nous affirmons que Dieu seul est éternel, et qu'il » n'existe aucune autre chose, quelle que soit sa dénomination, » qui soit éternelle sans être Dieu..... Enfin nous croyons

» fermement que la divinité même ou la nature divine s'est » incarnée dans le Christ. »

Trois députés, Hugues d'Auxerre, Milon de Térouanne et l'abbé Suger, furent chargés de présenter ce symbole au pape; et lorsqu'ils eurent été admis en sa présence, ils lui firent cette harangue : « Nous avons souffert par respect pour vous, » très-saint Père, des discours que nous ne devions point » entendre, lorsque nous vous apportions le tribut de nos » lumières dans la décision qui doit être prise sur l'hérésie de » Gilbert. Mais puisque vous vous êtes réservé à vous seul » et à vos cardinaux le droit de prononcer sur cette question, » nous vous apportons notre profession de foi, que vous » pouvez comparer avec celle de l'hérésiarque, afin que vous » ne jugiez pas sans entendre les deux parties. Il existe ce- » pendant une différence entre la conduite de l'accusé et celle » que nous tenons : Gilbert a déclaré qu'il était prêt à corriger » dans sa profession de foi ce qui ne serait pas conforme à vos » sentiments; et nous, au contraire, nous vous protestons » que nous persévérerons à jamais dans le symbole que » nous déposons par écrit à vos pieds. »

Eugène, désirant éviter un scandale, répondit aux délégués que l'Église romaine partageait les croyances de l'Église gallicane, qu'elle condamnait comme elle les doctrines de Gilbert de la Porée, et que l'intérêt manifesté par les cardinaux s'adressait seulement à la personne de cet évêque, qui était recommandable par son mérite. Au jour indiqué, le concile se réunit de nouveau dans le palais nommé Tau, à cause de sa forme, empruntée à la lettre T; Gilbert fut interrogé par le pape lui-même sur les divers points de sa

doctrine. A chaque article incriminé, l'accusé répondait : « Saint-père, si vous avez une autre opinion sur cette pro- » position, je me soumets à votre sagesse; si au contraire » vous parlez ou écrivez en sa faveur, je ferai comme vous. » Sur ce, l'assemblée déclara qu'elle ne pouvait trouver un schismatique aussi docile, on se contenta de lacérer les écrits entachés d'hérésie, on en défendit la lecture, mais on ne prononça aucune censure contre l'auteur.

Dans le même concile, Raimond, archevêque de Tolède, vint au nom d'Alphonse VIII, souverain de Castille, accuser le pape Eugène d'avoir vendu à Alphonse Henriquez, comte de Portugal, le titre de roi, moyennant une redevance annuelle de quatre livres pesant d'or; il se plaignit également du métropolitain de Braga, qui refusait insolemment de reconnaître la primatie de Tolède, depuis que le comté de Portugal avait été érigé en royaume. Ainsi, ajouta-t-il, votre pape de Satan est venu détruire pour un peu d'or la hiérarchie politique et religieuse des Espagnes; et nos malheurs appellent la vengeance de Dieu sur sa tête.

Eugène se leva pâle et tremblant de colère pour lui répondre; mais un seul regard jeté sur l'assemblée lui fit comprendre que son adversaire avait l'approbation des Pères; alors il se contint, et prenant un maintien hypocrite : « Votre » maître est mal informé, lui dit-il; nous n'avons jamais » voulu diminuer la grandeur de son autorité, ni attaquer les » droits de sa couronne; au contraire, nous désirons favori- » ser son royaume en lui accordant la même indulgence » qu'aux croisés d'Orient, s'il veut combattre les infidèles » qui habitent l'Espagne. Nous désirons également que Tolède

» reste ville primatiale, et nous suspendons de ses fonctions » épiscopales l'archevêque de Braga, qui a refusé de se sou» mettre à son supérieur le primat Raimond; enfin, comme » marque de notre affection, nous enverrons au roi Alphonse, » par le prélat de Ségovie, la rose d'or que les pontifes ont » coutume de bénir chaque année, le quatrième dimanche » de Carême. »

Après la tenue du concile de Reims, le pape se rendit à Clairvaux, où il fit ostentation de son humilité et de ses macérations; il portait constamment sur la chair sa tunique de laine sans sergette par dessous, et ne quittait jamais la coule; son lit était couvert de riches étoffes qui laissaient apercevoir des matelas garnis de paille battue et de gros crins.

Eugène voulut également assister au chapitre général des abbés comme simple moine, et non comme président ou comme pontife. Pendant son absence d'Italie, les Romains avaient enfin été vaincus par l'empereur. Après leur soumission, Eugène s'empressa de quitter la France, et il fit son entrée solennelle à Rome en 1149 : les prêtres et les moines vinrent seuls à sa rencontre; le peuple refusa obstinément de l'acclamer. Sans se préoccuper de la haine des Romains, le pontife songea à affermir la domination du saint-siége sur l'Italie et sur les nouveaux peuples convertis au christianisme. Il envoya en Danemark et en Norwége Nicolas, évêque d'Albane, avec le titre de légat, pour établir un archevêché; mais comme les Goths et les Suédois ne purent s'accorder ni sur la ville qu'ils devaient choisir pour métropole, ni sur le prélat qu'ils voulaient élever sur le nouveau siége, les uns demandant l'archevêque de Brême, les autres celui d'Upsal,

Nicolas fut obligé de se retirer sans avoir rien terminé. Le légat établit néanmoins l'archevêque de Lunden primat provisoire de Suède, et lui donna l'autorité sur toutes les Églises de Norwége, jusqu'à ce qu'elles eussent désigné un métropolitain.

Conrad III mourut en Allemagne l'année suivante, laissant la couronne à son neveu Frédéric Ier, surnommé Barberousse. Aussitôt que ce prince fut monté sur le trône, il députa à la cour pontificale, Hilin, métropolitain de Trèves, et Eberard, prélat de Bamberg, pour instruire le pape de son avénement à l'empire, et pour lui proposer un traité d'alliance. Eugène accueillit favorablement les ambassadeurs du monarque, et désigna sept cardinaux et Brunon, abbé de Caravalle, pour entrer en conférence avec les mandataires de Frédéric. Les bases du traité étaient que le souverain n'accorderait ni paix ni trêve aux citoyens de Rome ou à Roger, roi de Sicile, sans le consentement du saint-siége; qu'il promettait de les guerroyer à outrance jusqu'à ce qu'ils se fussent soumis au pape, eux, leurs personnes, leurs vassaux et leurs domaines; enfin qu'il s'engageait par serment à le défendre contre tous ses ennemis et à lui faire recouvrer les domaines que l'Église avait perdus.

De son côté, sa Sainteté promettait de donner à Frédéric la couronne impériale lorsqu'il viendrait la recevoir dans la ville sainte; elle s'engageait à l'aider de tout son pouvoir à maintenir les peuples dans l'obéissance, à employer les censures ecclésiastiques contre ses ennemis, et enfin à empêcher l'empereur grec de faire aucune conquête dans l'Italie. Ce protocole est daté du 23 mars 1152.

Mais à peine le traité était-il signé, que les vieilles querelles de l'empire et du sacerdoce se réveillèrent plus violentes que jamais, à l'occasion de l'investiture de l'archevêché de Magdebourg, dont le titulaire venait de mourir. Deux partis se disputaient cette riche métropole; les uns voulaient nommer archevêque le doyen du chapitre de la cathédrale, les autres présentaient le prévôt comme étant le seul digne d'occuper le siége épiscopal. Comme les deux factions, également puissantes, ne voulaient point se réunir et menaçaient la ville des plus grands désordres, l'empereur se détermina à nommer lui-même un métropolitain pour mettre fin aux interminables disputes du clergé, et il choisit Guicman, prélat de Ceïts, pour occuper l'archevêché.

En agissant ainsi Frédéric était dans son droit, car la cour d'Allemagne, dans le traité conclu entre Pascal et Henri V, s'était réservé la faculté, en cas de schisme, lors de la nomination des évêques, d'élire celui qui paraîtrait le plus digne de l'épiscopat, d'après l'avis des seigneurs de l'empire. Mais l'ambitieux Gérard, prévôt de Magdebourg, voyant toutes ses espérances renversées par cette promotion, cria au scandale, menaça le prince des foudres ecclésiastiques, et partit aussitôt pour Rome, afin de faire annuler l'élection de Guicman, qu'il regardait comme un intrus dans son archevêché. Eugène se rangea du côté de Gérard, et écrivit à l'empereur qu'il eût à chasser immédiatement son protégé de Magdebourg, s'il ne voulait encourir l'excommunication du saint-siége.

En vain huit des principaux prélats d'Allemagne adressèrent au pontife des lettres en faveur de l'élection du nouveau métropolitain, Eugène fut inflexible : il les reprit même

sévèrement de ce qu'ils osaient défendre un prince qui méprisait les canons de l'Église; il les blâma de ce qu'il appelait leur lâche condescendance aux volontés des puissances de la terre; enfin il leur enjoignit de contraindre par des représentations énergiques le roi Frédéric à laisser l'Eglise de Magdebourg se choisir librement un pasteur; « car, ajou» tait-il, nous-même nous n'oserions rien faire de contraire à » la loi de Dieu et aux saints canons de l'Église. » Le Père Maimbourg interprète ainsi cette dernière pensée : « Il faut » conclure de ces paroles, que le pape ne peut rien permettre » contre le service de Dieu, parce qu'il se reconnaît inférieur » à Dieu, et pareillement qu'il ne peut rien changer aux ca» nons et aux conciles œcuméniques, parce qu'il reconnaît » que son autorité est soumise à celle des conciles. Opinion » bien différente de celle d'un grand nombre de papes qui se » prétendent infaillibles et au-dessus de l'univers entier. »

Malgré les censures de l'Église, Frédéric, persuadé qu'il n'avait pas excédé les limites de son droit, maintint l'élection de l'archevêque de Magdebourg. Le pape envoya alors des prélats en Allemagne avec mission de déposer Guicman; mais l'empereur intervint, et fit chasser de ses états les envoyés du saint-père, ainsi que venait déjà de le faire Conrad, duc de Franconie, à l'égard du légat Jourdain des Ursins.

A ce sujet, et pour faire connaître quels étaient les représentants du pape, nous citerons la lettre que saint Bernard lui-même écrivait à Eugène sur son légat : « Votre Jourdain » des Ursins, très-saint Père, a commis partout des actions » honteuses : il a volé les vases sacrés des églises; il a conféré » les dignités ecclésiastiques à de jeunes garçons dont la

» beauté fait assez connaître par quelle complaisance ils les » avaient méritées; il s'est introduit dans les saintes demeures » des religieuses, où il a mis le comble à ses infamies. Ainsi, » très-saint Père, c'est à vous de juger ce qu'il convient de » faire d'un semblable ecclésiastique. Quant à moi, j'ai ac- » compli ce que me dictait ma conscience, et j'ajouterai en- » core avec ma franchise ordinaire, qu'il serait bon que votre » palais fût purgé de toutes les abominations qu'il renferme. » Ma première intention avait été de ne point vous entretenir » de mes plaintes; mais le prieur du couvent du Mont-Dieu » m'a pressé d'écrire, et sachez que j'en ai moins dit là-des- » sus que le public... » Cette lettre de saint Bernard ne produisit aucune sensation à la cour pontificale; d'ailleurs Eugène était trop occupé du soin d'établir sa domination sur les Églises étrangères pour songer à entreprendre la moindre réforme à sa cour.

Un autre de ses légats, Jean Paperon, était parti pour l'Irlande dès l'année 1151; mais le roi d'Angleterre ayant refusé de lui accorder un sauf-conduit, il se vit forcé de retourner à Rome pour en conférer avec le pape. D'après les avis des cardinaux, il fut décidé qu'il repartirait pour l'Irlande, mais en passant par l'Écosse, gouvernée alors par le roi David, qui était tout dévoué au saint-siége. Ce second voyage eut un résultat plus favorable que le premier.

Jean Paperon arrivé heureusement en Irlande, tint un concile dans le nouveau monastère de Mellifont, de l'ordre de Cîteaux, où il convoqua les évêques, les abbés, les rois, les ducs et tous les seigneurs de l'île. L'assemblée décréta l'établissement de siéges archiépiscopaux à Dublin, à Touam, à

Armach et à Cassel. Le légat fit ensuite aux nouveaux métropolitains la distribution des palliums qu'il avait apportés de Rome; il assujettit également les prêtres irlandais à la loi du célibat, qu'ils ne reconnaissaient pas encore, et réforma un grand nombre d'abus et d'anciennes pratiques superstitieuses. Mais il ne put rendre compte du succès de sa mission à Eugène, car le pape était mort avant son retour à Rome, le 8 juillet 1153, dans sa campagne de Tibur.

Le corps du pontife fut porté en grande solennité et déposé dans la basilique de l'Apôtre, où il fit plusieurs miracles. Les légendaires en rapportent sept opérés sur des aveugles, des perclus ou des lépreux.

Ce fut pendant ce règne que le moine Gratien publia son recueil de canons apocryphes et de fausses décrétales, qui commencent au pontificat de saint Clément et finissent au pape Sirice, c'est-à-dire jusqu'à l'année 398. Non-seulement Eugène sanctionna de toute son autorité cette compilation mensongère qui plaçait le siége pontifical au-dessus de tous les trônes de la terre, mais encore il institua les grades de bachelier et de licencié en droit canon pour les jeunes prêtres qui faisaient leur étude spéciale des maximes de ce livre.

Environ un mois après la mort d'Eugène, le célèbre saint Bernard rendit son âme à Dieu dans l'abbaye de Clairvaux. Son corps, revêtu des ornements sacerdotaux, fut porté par les moines dans la chapelle de la Vierge, en présence d'un immense concours de la noblesse et des peuples des pays voisins. Pendant deux jours on l'exposa à la vénération des fidèles, qui venaient appliquer sur le cadavre des pains, des pièces de monnaie et des linges, pour en faire des reliques

et pour s'en servir dans la guérison des malades. Le second jour, la foule ne se contenta pas de faire toucher des reliques au cadavre; on commença à dérober au saint des parcelles de ses habits; puis on lui coupa les cheveux; enfin la profanation avait été portée à tel point, que le corps, entièrement nu et placé sur l'autel de la Vierge, était devenu un objet de scandale et d'horreur.

Pendant sa vie, Bernard s'était montré l'un des plus ardents séides du despotisme pontifical, et l'ennemi le plus implacable des hérétiques. Ce fervent apôtre des croisades infecta l'Europe de moines noirs, et fonda à lui seul trois cent soixante-douze monastères; aussi l'Église l'a-t-elle canonisé.

Saint Bernard a laissé des ouvrages remplis d'un mysticisme bizarre et incompréhensible, ainsi qu'on pourra en juger par la lettre suivante qu'il adressait à l'abbé Arnold: « J'ai reçu votre charité avec charité, mais sans plaisir, car » le plaisir n'a pas de douceur dans l'amertume. Suppliez le » Sauveur de me sauver à mon heure suprême, et cuirassez-» moi de vos prières afin que le tentateur ne trouve pas sur » moi de place où porter ses coups. Je vous écris moi-même, » afin qu'en reconnaissant la main, vous reconnaissiez le » cœur....... »

ANASTASE IV,

173° PAPE.

MANUEL COMNÈNE, empereur d'Orient. — LOUIS VII, roi de France.

Élection d'Anastase. — Guillaume, métropolitain d'York, est rétabli sur son siége. — Différends entre l'Église et l'empire. — Priviléges accordés aux hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. — Mort du pape Anastase.

Après les obsèques d'Eugène, les cardinaux s'assemblèrent à Saint-Jean de Latran pour lui donner un successeur, et choisirent Conrad, évêque de Sabine, Romain de naissance, qui fut proclamé pape sous le nom d'Anastase IV.

Le nouveau pontife était un vieillard vénérable, que distinguait surtout une extrême régularité de mœurs et une grande expérience des usages de la cour de Rome. Dès que la nouvelle de son élection se fut répandue en Angleterre, un métropolitain d'York, nommé Guillaume, qui avait été injustement déposé par Eugène dans le concile de Reims, accourut à Rome pour demander la révision de la sentence prononcée contre lui. Anastase, après s'être fait rendre compte des pièces du jugement, reconnut que son prédécesseur s'était rendu coupable d'une grande iniquité en condamnant un innocent; il révoqua la sentence de déposition, rétablit Guillaume dans toutes ses dignités, et lui accorda même le pallium.

Ensuite le saint-père s'occupa d'arrêter les effets déplorables de la guerre que son prédécesseur avait soulevée im-

prudemment entre l'autel et le trône, et qui menaçait d'être plus terrible qu'aucune de celles qui avaient eu lieu sous les règnes précédents. A cet effet, le cardinal Gérard fut envoyé à la cour de l'empereur pour terminer tous les différends qui existaient entre le saint-siége et ce prince, sans néanmoins sacrifier les intérêts de l'Église.

Malheureusement l'ambassadeur ne se conforma pas aux ordres du pontife; il osa parler au souverain, en audience publique, avec une telle arrogance, que Frédéric se vit obligé de le chasser de sa présence. Cet affront exaspéra le légat, et le fit entrer dans une si violente colère, que le sang l'étouffa instantanément, sans qu'il fût possible de lui porter secours.

Frédéric voulut cependant montrer au pontife qu'il savait rendre justice à ses bonnes intentions et le distinguer de ses envoyés; il lui députa l'archevêque de Magdebourg pour lui rendre compte de son élection, et pour se soumettre à son jugement. Anastase reçut Guicman avec distinction; et après avoir écouté ses explications, il le confirma dans la dignité archiépiscopale et lui donna même le pallium. Cette conduite du pape scandalisa la plus grande partie du clergé fanatique; et s'il faut en croire Othon de Frisingue, les prêtres osèrent accuser le saint-père d'une criminelle condescendance envers l'empereur.

D'après différents historiens, Anastase publia l'année suivante cette bulle remarquable sur les chevaliers de l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, les mêmes qui dans la suite prirent le nom de chevaliers de Rhodes et de Malte, et dont

la fondation remontait à l'année 1113, comme l'indique un décret de Pascal II, adressé à Gérard, le premier grand maître de cet ordre.

Anastase, dans sa bulle qui est la plus explicite, confirmait au grand maître Raimond le droit d'être exempt de la juridiction du patriarche de Jérusalem; il ajoutait : « Comme » tous vos biens sont destinés à l'entretien des pèlerins et » des pauvres, nous défendons aux laïques et aux ecclésias- » tiques, quel que soit leur rang, d'exiger les dîmes de vos » terres. Nous interdisons à tous les évêques de publier des » suspenses ou des anathèmes dans les églises placées sous » votre autorité; et lors même qu'un interdit devrait être » fulminé dans la contrée où vous vous trouvez, l'office divin » sera toujours célébré dans vos basiliques, seulement à » portes closes et sans sonner les cloches.

» Enfin, pour que vous puissiez toujours faire célébrer la » sainte messe, nous vous permettons de recevoir dans vos » temples des prêtres et des clercs de toutes les nations, après » vous être informés préalablement de leurs bonnes mœurs » et de la régularité de leur ordination; si les prélats dont ils » dépendent refusaient de vous les accorder, je vous autorise, » en vertu du pouvoir qui a été délégué au saint-siége, à les » prendre de force; et du moment où ils seront dans vos » temples, ils ne seront alors soumis qu'à votre chapitre et » au pape.

» Nous vous permettons également de recevoir dans vos » hospices des laïques pour le service des pauvres. Quant aux » frères, c'est-à-dire aux chevaliers qui seront reçus dans

» votre compagnie, nous leur défendons de retourner au siècle
» après avoir pris l'habit et la croix. Nous leur défendons
» pareillement de passer dans un autre ordre sous prétexte
» de vouloir mener une vie plus austère.

» Relativement aux dédicaces de vos autels et de vos ora-
» toires, vous les ferez faire par l'évêque diocésain, s'il veut
» y participer gratuitement; dans le cas contraire, vous choi-
» sirez un autre prélat. Enfin, nous vous confirmons toutes
» les seigneuries et tous les domaines que votre hospice pos-
» sède déjà en Asie et en Europe ou qu'il possédera dans
» l'avenir. »

L'histoire garde le silence sur les autres actions du pape; il est probable qu'il suivit les conseils de la sagesse et de la modération, ainsi qu'il avait fait au commencement de son règne. Il tint le saint-siége l'espace de quatorze mois et quelques jours, et mourut le 2 décembre 1154, regardé comme le meilleur pontife qui eût gouverné l'Église depuis plusieurs siècles.

ADRIEN IV,

MANUEL COMNÈNE, empereur d'Orient. — 174e PAPE. — LOUIS VII, roi de France.

Histoire singulière d'Adrien avant son pontificat. — Son élection. — Troubles à Rome. — L'empereur se rend en Italie. — Arnaud de Brescia est arrêté. — Entrevue du pape et de Frédéric Barberousse. — Députation des Romains. — Couronnement de Frédéric Barberousse. — Violente sédition à Rome. — Adrien quitte la ville sainte, et l'empereur retourne en Allemagne. — Excommunication contre le roi de Sicile. — Plaintes des peuples contre les chevaliers de l'hospice de Jérusalem. — La paix est conclue entre le pape et le roi de Sicile. — Plaintes de Jean Sarisbery contre l'Église romaine. — Adrien donne la couronne d'Irlande au roi d'Angleterre. — Querelles entre l'empereur et le pape. — Mort d'Adrien.

« La Providence divine semble avoir pris soin de tirer de » la poussière Adrien pour le faire asseoir sur le trône de » saint Pierre et pour le mettre au-dessus des princes de son » peuple. » Tel est l'exorde de Maimbourg dans son histoire d'Adrien IV. En effet, le saint-père était Anglais de nation, et fils d'un clerc de village, nommé Nicolas Brec-Spère, si misérable, qu'après la mort de sa femme, n'ayant plus rien pour vivre, il avait été obligé de servir comme domestique dans les cuisines du couvent de Saint-Alban.

Le jeune Nicolas, abandonné par son père, vécut du pain de l'aumône jusqu'à ce qu'il fût parvenu à l'âge d'homme; alors il traversa la mer, et vint en France chercher une meilleure fortune. Le hasard fit qu'il s'arrêta près d'Avignon, à Saint-Ruf, chapitre de chanoines réguliers : le pauvre Anglais intéressa le supérieur; et comme il était d'un extérieur agréable, sage dans ses discours et d'un caractère rempli de douceur et de modestie, peu à peu il s'insinua dans les bonnes grâces des chanoines, et finit par obtenir l'habit de l'ordre.

Pendant plusieurs années Nicolas montra une régularité scrupuleuse pour ses devoirs, et s'appliqua à l'étude avec une grande aptitude. Ses progrès dans les sciences et dans l'art oratoire lui acquirent une telle considération, qu'après la mort de l'abbé Guillaume II il fut choisi pour lui succéder dans le gouvernement du chapitre et dans la direction de tous les cloîtres de l'ordre.

Comme Nicolas était véritablement homme de bien, il voulut entreprendre la réforme des chanoines, dont la discipline était fort relâchée. Alors ils se liguèrent contre lui, se révoltèrent contre son autorité, et osèrent même l'accuser de crimes infâmes devant le pape Eugène, pour obtenir qu'il fût déposé et excommunié.

Mais le saint-père fut tellement touché de la sagesse et de la modération que Nicolas apportait dans sa défense qu'il se rangea de son parti et chassa les chanoines de sa présence en leur disant : « Je connais maintenant la cause honteuse » de vos calomnies; allez, moines maudits, choisissez un » abbé qui tolère vos dérèglements; quant à celui-ci il res-

» tera auprès de moi. » Ceux-ci se retirèrent confus, quoique intérieurement satisfaits de la décision du pontife. Depuis lors il fut élevé à l'évêché d'Albane, et envoyé avec le titre de légat en Norwége pour instruire ces peuples barbares des vérités évangéliques.

Nicolas était de retour en Italie depuis huit jours à peine, lorsque Anastase IV mourut. Le lendemain de la cérémonie des funérailles, les cardinaux se réunirent au palais de Latran, et proclamèrent Nicolas souverain pontife sous le nom d'Adrien IV. Cette élection remplit de joie le roi d'Angleterre, qui était flatté de voir sur le trône de l'Apôtre un pape né son sujet; il lui adressa une lettre de félicitation dans laquelle il l'exhortait à remplir l'Église de dignes ministres et à procurer du secours aux chrétiens de la terre sainte.

Les partisans des réformes religieuses, qui avaient concouru à l'élection d'Adrien, espéraient de leur côté que le pape, par reconnaissance, rendrait au peuple romain les droits dont il avait été dépouillé sous le pontificat d'Eugène : en conséquence, les sénateurs se présentèrent devant lui pour demander que les membres de leur assemblée fussent chargés du gouvernement de l'état, comme sous la république primitive. Mais ils reconnurent bientôt combien la puissance souveraine peut changer les hommes! Adrien devenu pape oublia qu'il devait sa tiare au peuple, refusa cette juste demande et chassa les sénateurs; après quoi il se retira au Vatican, où de hautes murailles garnies de soldats le mirent à l'abri de la colère des Romains.

Arnaud de Brescia reprit aussitôt ses éloquentes prédications, et Rome fut en pleine révolte : néanmoins aucun

excès ne fut commis par les insurgés, si ce n'est contre Gérard, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Pudentienne, qui était reconnu comme l'espion du saint-père. Il fut rencontré dans les rues par un parti de rebelles qui le frappèrent à coups de plat d'épée et le laissèrent pour mort sur la place; il guérit cependant de ses blessures.

Adrien, effrayé des suites d'une révolte qui menaçait de devenir générale, résolut de frapper les esprits superstitieux par un coup d'autorité; il lança une bulle d'excommunication contre la ville sainte elle-même, et fit interrompre partout les offices divins et les sacrements. Alors, comme il l'avait prévu, la superstition l'emporta sur la haine, les Romains vinrent le supplier de leur pardonner, s'engageant sur l'Évangile à chasser de la ville et de son territoire Arnaud et tous ses sectaires : le pontife reçut leurs serments, et promit de lever l'interdit dès qu'ils auraient exécuté leurs promesses. L'infortuné Arnaud de Brescia fut sacrifié et se vit obligé d'abandonner la ville, au moment où le saint-père sortait triomphant de la cité Léonine pour se rendre au palais de Latran, où il célébra solennellement l'office divin.

Pendant que les Romains chassaient et reprenaient leurs pontifes, Frédéric Barberousse faisait le siége des villes italiennes qui refusaient de le reconnaître pour souverain. Déjà il avait reçu la couronne de fer à Pavie, et se préparait à pousser une pointe jusque dans la ville apostolique pour se faire couronner empereur, lorsque Adrien, informé de ses projets, et redoutant que son voyage n'eût un but hostile, lui députa trois cardinaux pour conférer sur son couronnement et sur ses intentions envers le saint-siége. Les ambassadeurs

se rendirent à Saint-Quirice en Toscane, où se trouvait Frédéric : celui-ci, par politique, les accueillit avec de grands honneurs, promit une entière soumission au saint-père, et eut même la lâcheté de leur livrer Arnaud de Brescia, qui était venu se réfugier sous sa protection. Ce courageux apôtre de la liberté fut aussitôt chargé de chaînes et ramené à Rome, où les cardinaux le condamnèrent à être brûlé vif. La sentence reçut son exécution dans la même journée que la condamnation rendue; et le bourreau jeta ses cendres dans le Tibre. Ainsi mourut celui qui avait voulu affranchir le peuple du honteux esclavage pontifical!

Frédéric, qui connaissait la politique du saint-siége et redoutait quelque perfidie du pape, ne se pressa pas de ratifier le traité qui lui avait été soumis, et voulut attendre le retour d'Arnold et d'Anselme, métropolitains de Cologne et de Ravenne, qu'il avait envoyés en qualité d'ambassadeurs au souverain pontife. Celui-ci, qui se défiait également de Frédéric, refusa de donner une réponse définitive jusqu'au retour de ses envoyés, qui étaient à Quirice. Pendant cette négociation, qui traînait en longueur, le saint-père se tenait retiré dans une forteresse imprenable nommée Citta di Castello.

Enfin les députés, ballottés de part et d'autre, se rencontrèrent en chemin, et d'un commun accord ils décidèrent qu'ils se rendraient tous ensemble auprès du roi, qui s'était avancé jusqu'à Viterbe avec son armée. Frédéric écouta leurs propositions relatives au traité, et promit de donner au pape toutes les sûretés qu'il demanderait. Aussitôt les cardinaux firent apporter les reliques, la croix et l'Évangile, et un chevalier jura au nom de l'empereur qu'il conserverait au

pontife Adrien, ainsi qu'aux ecclésiastiques du sacré collége, la vie, les membres, la liberté, l'honneur et les biens. Les légats retournèrent ensuite auprès du saint-père, qui se détermina à se rendre au camp de Frédéric : il fut reçu par des seigneurs allemands et par une multitude de clercs et de laïques, qui l'accompagnèrent en grande pompe jusqu'à la tente de leur souverain; mais les évêques et les cardinaux de sa suite s'étant aperçus que le prince avait refusé de tenir l'étrier du pape, ils se retirèrent à l'instant même du cortége et reprirent le chemin de Citta di Castello.

Adrien parut d'abord embarrassé de leur départ; néanmoins il descendit de cheval et alla se placer dans le fauteuil qui lui était destiné. Alors l'empereur vint se prosterner à ses pieds, et après lui avoir baisé la sandale il se releva pour recevoir le baiser de paix; mais le pontife le repoussa de la main. « Vous vous êtes rendu indigne de cette faveur, prince, » dit-il, en refusant de remplir un office dont tous les souverains orthodoxes se trouveraient honorés. » En vain Frédéric voulut-il observer qu'aucun canon ecclésiastique ne l'obligeait à se conformer à des pratiques ridicules; Adrien ne voulut admettre aucune explication, et deux jours se passèrent dans des conférences inutiles. Enfin le roi, d'après l'avis de ses seigneurs, consentit le troisième jour à exercer les fonctions d'écuyer auprès du saint-père; et, en présence de toute l'armée, il lui tint l'étrier pendant la longueur d'un jet de pierre pour obtenir que le pontife le reçût au baiser de paix.

De leur côté les Romains, qui, après le départ du pape, avaient entrepris de nouveau d'assurer leurs libertés, redou-

tant les vengeances pontificales, s'empressèrent d'envoyer une ambassade au prince pour se mettre sous sa protection. Voici le discours que les députés lui adressèrent dans cette mémorable circonstance : « Nous venons, grand roi, au » nom du sénat et du peuple romain, vous offrir la couronne » impériale, et vous supplier de nous délivrer du joug hon» teux des prêtres. Déjà nous vous avons fait notre conci» toyen et notre prince; maintenant vous nous devez en » retour la confirmation de nos vieilles coutumes et des » lois qui nous ont été accordées par vos prédécesseurs; vous » devez rétablir le sénat et l'ordre des chevaliers, enfin vous » devez nous défendre de toute insulte jusqu'à effusion de » sang. Et pour tout cela, nous vous demandons vos garanties » par lettres et par serment..... » Ils allaient continuer; mais Frédéric, étonné du début de cette harangue, les interrompit de la main, et prenant lui-même la parole : « Rome n'est » plus ce qu'elle était autrefois, leur dit-il; sa puissance est » anéantie; elle a d'abord été subjuguée par les Grecs, ensuite » par les Franks; enfin, ce qui est le comble de l'humilia» tion, elle est aujourd'hui gouvernée par un prêtre! Je ne » veux être ni votre concitoyen ni votre prince : mes prédé» cesseurs, Charles et Othon, ont conquis par leur valeur » l'Italie et Rome; je suis comme eux votre maître par le » droit du glaive, le seul qui établisse la possession légitime » des rois; et nulle puissance sous le ciel ne saurait vous » soustraire à mon autorité. »

Après ce discours, les courtisans de l'orgueilleux monarque demandèrent insolemment aux ambassadeurs s'ils avaient quelque chose à répondre relativement aux grandes

vérités que l'empereur avait si bien exprimées. Ceux-ci gardèrent le silence et reprirent le chemin de Rome.

Aussitôt que le pape eut été instruit de la démarche des Romains, il vint trouver le prince, et après lui avoir doucement reproché la vivacité de ses paroles en ce qui le concernait, il lui dit : « Vous avez d'autant mieux fait de chasser » ces députés, que vous ne connaissez pas la perfidie des » sénateurs. Ils ont une haine égale pour les papes et pour » les rois; s'ils sont venus auprès de vous c'était pour me » trahir, et maintenant ils s'en retournent à Rome pour vous » tromper. Prévenez-les donc, et envoyez à l'instant vos trou» pes sous les murs de la cité Léonine et de l'église de Saint- » Pierre, afin que je puisse vous les faire livrer par mes » officiers pendant qu'il en est temps encore. »

L'empereur suivit ce conseil, et fit partir mille chevaliers sous le commandement du cardinal Octavien; la cité et l'église furent occupées aussitôt par les Allemands; et dès le lendemain, le pape, accompagné de ses cardinaux, se rendit à la cité Léonine pour attendre le roi, qui venait derrière lui à la tête d'une nombreuse escorte : le prince fit son entrée en habits de cérémonie, et se présenta à l'église de Sainte-Marie des Tours, où il prêta d'abord serment d'obéissance au pontife; ensuite tous deux se rendirent à la basilique de Saint-Pierre.

Frédéric s'approcha de la Confession de l'Apôtre, et s'agenouilla devant le prince des évêques-cardinaux, qui récita la première oraison; deux autres prélats prononcèrent la seconde oraison; et un troisième lui administra l'onction sacrée : enfin il reçut des mains du pontife l'épée, le sceptre

et la couronne impériale. Après la cérémonie, il retourna à son camp, avec le même cortége et de la même manière qu'il était venu ; mais à peine avait-il quitté Rome, que les citoyens se ruèrent sur l'église de Saint-Pierre, et massacrèrent tous les prêtres qu'ils purent saisir, pour se venger de l'infâme trahison du pontife. Quelques écuyers du prince qui étaient restés à Saint-Pierre éprouvèrent le même sort, et dans leur exaspération, les insurgés voulurent faire le siége du palais pontifical. Heureusement l'empereur arrêta l'exécution de ce projet en faisant marcher toutes ses troupes sur Rome : le peuple combattit avec acharnement jusqu'à la nuit, et repoussa les Allemands. Le lendemain, la lutte recommença avec une nouvelle rage ; enfin, vaincus par le nombre, les citoyens furent obligés de céder et de se soumettre.

Comme les chaleurs étaient excessives, et les plaines brûlées par le soleil, le fourrage vint à manquer, et l'empereur fut contraint de quitter les environs de Rome avec sa cavalerie : le saint-père l'accompagna dans ses nouveaux quartiers à Ponte-Lucano, près de Tibur ou Tivoli, où il célébra la fête de l'apôtre Pierre. Pendant l'office divin, Adrien donna l'absolution à tous les soldats allemands qui avaient combattu pour sa cause contre les Romains, et leur accorda les mêmes indulgences que s'ils eussent fait la guerre en terre sainte contre les ennemis de Dieu.

Un axiome de politique dit, qu'il est difficile qu'une bonne intelligence règne entre deux tyrans qui revendiquent les mêmes droits ; aussi un simple accident faillit-il diviser le pontife et l'empereur. Au moment de leur entrée dans Tibur, les consuls de la ville vinrent présenter les clefs à Frédéric,

déclarant qu'ils se soumettaient à son autorité et non à celle du pontife; ce à quoi le prince acquiesça. Mais aussitôt Adrien et les cardinaux protestèrent contre ce qu'ils appelaient la félonie de Tibur, prétendant que cette ville appartenait à l'Église romaine et n'avait pas le droit de se choisir un maître. Cette opposition irrita l'empereur, qui répondit qu'il regardait la prise de possession comme juste et équitable jusqu'à ce qu'il eût délibéré sur ce sujet avec les seigneurs de sa cour; ceux-ci parvinrent à l'apaiser et à lui faire comprendre qu'il devait craindre, en se montrant hostile au pape, de soulever contre lui le prince de Capoue, le duc de la Pouille et même le roi de Sicile.

Frédéric rendit alors les clefs de Tibur au saint-père, et lui confirma par un acte authentique la possession de cette ville, toutefois avec cette clause : « Sauf le droit impérial. » Il n'en prit pas moins occasion de quitter le pontife, et Adrien se trouva forcé de retourner à Rome.

Guillaume, surnommé le Mauvais, venait de monter sur le trône de Sicile, et avait envoyé des ambassadeurs à la cour apostolique pour demander la confirmation des droits et des priviléges de son royaume. Mais le pontife, qui revendiquait pour son siége la possession de plusieurs villes importantes, refusa de satisfaire aux justes demandes du prince. Celui-ci, indigné de la mauvaise foi du pape, prit les armes, attaqua les terres de l'Église romaine, bloqua Bénévent, et s'empara de plusieurs places de la Campanie. De son côté, Adrien ne perdit pas de temps, il lança contre Guillaume les foudres du Vatican, déclara ses états en interdit, appela sur la tête du coupable la colère de Dieu; puis il rassembla des trou-

pes, entra dans la Campanie, et soumit tout le pays jusqu'à Bénévent.

Pendant qu'il faisait le siége de cette ville, il reçut une lettre de l'empereur Manuel Comnène, qui lui offrait des secours en hommes et en argent pour achever la conquête de la péninsule, s'il consentait à lui abandonner trois villes maritimes de la Pouille. Guillaume, instruit par ses espions de cette négociation, entreprit de conjurer l'orage en traitant lui-même avec le saint-siége; il proposa au pape, en échange de l'investiture de la Sicile, de rendre la liberté à toutes les Églises de son royaume; de lui prêter serment de fidélité et d'obéissance; de lui donner trois places en toute propriété; de lui fournir des troupes pour asservir les Romains, enfin de lui payer des sommes considérables à titre d'indemnité de guerre.

Adrien, dans l'orgueil du triomphe, enivré par une nouvelle victoire qui l'avait rendu maître de Bénévent, repoussa les offres du prince, et fit répondre qu'il ne s'arrêterait qu'après avoir refoulé ses troupes jusque dans la mer. Ne prenant conseil que de sa position désespérée, Guillaume s'avança dans la Campanie avec des bandes rassemblées à la hâte; il reconquit les villes qu'il avait perdues, et vint mettre à son tour le siége devant Bénévent, où se trouvait renfermé le pontife. Le siége fut poussé avec une telle vigueur, qu'Adrien n'ayant plus espoir d'être secouru à temps, fut obligé de capituler et de conclure un traité bien différent de celui qui lui avait été proposé, et dans lequel il fut convenu que le prince conserverait l'investiture des états de Sicile sans indemnité et sans condition. Après la signature de la bulle,

Guillaume fut admis à se prosterner aux pieds d'Adrien, pour lui faire hommage-lige et recevoir le baiser de paix.

Cette même année 1156, Foucher, patriarche de Jérusalem, envoya au pape des lettres dans lesquelles il se plaignait des chevaliers hospitaliers, et réclamait contre les abus qu'ils faisaient de leurs priviléges, en recevant dans leurs églises les chrétiens excommuniés par les évêques, et en leur faisant administrer par les prêtres de leur ordre le viatique, l'extrême-onction et la sépulture ecclésiastique. Dans son libelle, Foucher les accusait de ne point observer les interdits lancés contre les villes, de sonner les cloches de leurs monastères au mépris des canons, de célébrer l'office publiquement et à haute voix, et de recevoir les offrandes du peuple au préjudice des Églises matrices. Enfin, il suppliait le saint-père de défendre qu'ils procédassent à la consécration ou à la déposition de leurs prêtres sans la participation des prélats, et d'ordonner qu'ils fussent obligés de lui payer la dîme de leurs terres et de leurs revenus.

En outre, le patriarche accusait les chevaliers de lui avoir fait subir des humiliations, d'abord en élevant en face de l'église du Saint-Sépulcre un magnifique hospice, qui par la richesse de son architecture écrasait sa métropole; il se plaignait de ce qu'ils lançaient leurs cloches à toute volée, afin de couvrir sa voix chaque fois qu'il montait en chaire; il ajoutait qu'ayant osé leur en adresser des reproches, il s'était vu assailli par les chevaliers jusque dans le palais patriarcal, et que des flèches avaient été tirées contre lui sur l'autel même du Saint-Sépulcre.

Les religieux hospitaliers s'étaient en effet rendus tellement

redoutables, que personne n'osait leur résister dans les états de la Palestine, même les prélats et les patriarches, attendu qu'ils étaient entièrement indépendants, en vertu de la bulle qui leur avait été accordée par Anastase IV.

Foucher, fatigué des persécutions continuelles dont lui-même ou son clergé se trouvaient l'objet, résolut de se rendre à Rome pour appuyer ses réclamations. En conséquence il s'embarqua avec deux métropolitains et vint jusqu'à Otrante : lorsque ces prélats furent arrivés dans cette ville, ils apprirent que toute la Pouille était envahie par les troupes du roi de Sicile, par les Grecs et par les alliés du pontife. Dans la crainte de tomber entre les mains de ces bandes indisciplinées, ils reprirent la mer jusqu'à la marche d'Ancône, et cherchèrent à rejoindre par terre le saint-père.

Mais Adrien était déjà prévenu de l'arrivée du patriarche par les frères hospitaliers, qui l'avaient gagné à leur cause; et lorsque les prélats orientaux se présentèrent à Férentine, ils trouvèrent un juge inflexible qui refusa de leur accorder la plus légère satisfaction. Ils furent donc obligés de reprendre tristement le chemin de Jérusalem.

Jean de Sarisbéry, célèbre historien anglais, le compatriote et l'ami intime du pape, fut tellement scandalisé par ce déni de justice, qu'il lui en adressa des sarcasmes violents qu'il nous a conservés dans ses écrits. « Savez-vous » quelle est l'opinion des hommes sages sur l'Église ro- » maine? lui écrivait ce courageux prélat : elle ne vous est » point favorable, très-saint Père. On affirme que votre » Église, au lieu d'être la mère des fidèles, n'en est que la » marâtre; on dit qu'elle ne renferme que des scribes et des

» pharisiens, qui portent sur leurs épaules le fardeau de » leurs iniquités; on dit que les prêtres, loin de servir de » modèles au troupeau, accumulent dans leurs palais les » meubles précieux, et chargent leurs tables d'or et d'ar- » gent; on dit qu'ils sont d'une avarice extrême, et qu'ils ne » donnent jamais rien aux pauvres que par ostentation. On » accuse votre clergé de commettre des exactions dans toute » la chrétienté, de soulever des collisions entre les peuples » et les princes, afin de s'enrichir au milieu du boulever- » sement général. Vous-même, saint-père, vous êtes devenu » un objet de haine; les fidèles prétendent que vous bâ- » tissez des palais superbes à leurs dépens, et que vous lais- » sez tomber en ruines les temples du Christ; ils disent que » vous êtes couvert d'ornements d'or et de pourpre, pendant » que les pauvres, couverts de haillons, meurent de faim sur » les dalles du palais de Latran.

» Quant à moi, je déclare qu'il faut pratiquer ce que vous » enseignez, et se garder d'imiter ce que vous faites. Tout le » monde vous applaudit et vous flatte; on vous nomme père » et souverain. Mais si vous êtes père, pourquoi n'écoutez- » vous pas vos enfants lorsqu'ils se présentent à vous les » mains vides et la figure hâve de faim? Si vous êtes sou- » verain, pourquoi opprimez-vous les peuples, qui donnent » aux rois jusqu'aux vêtements qui les couvrent? Ce n'est » point ainsi que doit se conduire un véritable chrétien; et je » dois vous prévenir que vous êtes hors de la voie évangé- » lique. »

Dans sa réponse, Adrien avouait au pieux évêque qu'on ne pouvait trouver que misères et turpitudes dans le saint-siége,

et qu'il aimerait mieux, pour le salut de son âme, vivre encore du pain de l'aumône, en Angleterre, que de porter la tiare.

Jean de Sarisbéry se trouvait alors dans la ville sainte pour solliciter l'investiture de l'Irlande en faveur du roi d'Angleterre. Le pape, cédant à ses sollicitations, publia la bulle qui conférait ce droit à Henri; elle était ainsi conçue : « Prince, nul ne doute, et vous le reconnaissez vous-même, » que l'Irlande, ainsi que toutes les îles qui ont reçu la foi » du Christ, appartient au saint-siége, et que les papes » peuvent en disposer comme ils le jugent convenable. Or, » comme vous vous êtes engagé à soumettre ces peuples aux » lois religieuses et politiques de l'Église romaine, et à les » contraindre de payer à notre siége un denier par année pour » chaque maison, nous vous autorisons à subjuguer cette » nation par tous les moyens possibles, mais toujours sous la » condition expresse que vous conserverez les droits du saint- » siége. »

En signe d'investiture, le pape joignit à cette bulle un anneau d'or enrichi d'une émeraude, et un acte par lequel il relevait le roi du serment solennel qu'il avait fait de conserver à ses frères divers apanages, dont il s'était déjà emparé par une infâme spoliation.

Dans l'année suivante, s'éleva une violente querelle entre Adrien et Frédéric Barberousse à l'occasion de l'arrestation d'Esquil, archevêque de Lunden. Ce prélat, à son retour d'un pèlerinage à Rome, où il avait fait de magnifiques présents au saint-père, avait été attaqué sur les terres de l'empire par des voleurs de grands chemins, qui non-seulement l'avaient

entièrement dépouillé, mais encore le retenaient prisonnier pour lui arracher une forte rançon.

Adrien, informé de cette arrestation sacrilége, écrivit à l'empereur pour se plaindre de la négligence que la cour d'Allemagne apportait dans la recherche et dans la punition des coupables. « Plusieurs réclamations vous ont déjà été » adressées, prince, lui disait-il, pour rappeler à votre jus- » tice qu'un crime inouï avait été commis dans votre royaume, » et nous sommes étonné que vous n'ayez pas encore pour- » suivi les auteurs de cet attentat. Vous savez cependant » que notre vénérable frère Esquil de Lunden a été volé » indignement par des scélérats qui le retiennent encore dans » les fers. Et vous gardez le silence au lieu d'employer l'au- » torité et le glaive que vous avez reçus de Dieu pour la pu- » nition des méchants ! Quels sont donc les coupables qui » méritent une aussi grande indulgence de votre part ? Faut-il » croire la calomnie qui vous accuse de les protéger ? Et » devrions-nous vous rappeler que nous ne vous avons pas » conféré la dignité d'empereur pour autoriser le crime ? Hâ- » tez-vous donc d'obtempérer à nos ordres, puisque vous » nous avez promis une obéissance filiale. »

Cette lettre ayant été fidèlement traduite en allemand par Reinald, chancelier de l'empereur, aux seigneurs rassemblés en conseil, ceux-ci, indignés de l'insolence du pontife, s'écrièrent qu'il était honteux de souffrir qu'un prêtre prétendît que les empereurs d'Allemagne n'avaient jusque-là possédé l'empire et le royaume d'Italie qu'avec la permission des papes ; ils protestèrent contre cette tendance du saint-siége, qui transmettait à la postérité le mensonge pour la vérité, et

qui s'efforçait de l'enregistrer dans l'histoire, non-seulement par ses écrits, mais encore par ses décrets et par ses monuments. En effet, dans une salle du palais de Latran, on avait représenté Lothaire recevant à genoux la couronne de la main du pontife Pascal Ier; et au-dessous du tableau on avait écrit cette légende: « Le roi s'arrêta à la porte d'argent, après » avoir juré de conserver les droits de l'Église; il fut ensuite » admis dans le temple et il se reconnut le vassal du pape, » qui lui conféra la couronne impériale. »

Frédéric adressa des reproches sévères aux légats de ce qu'ils avaient osé lui remettre les lettres d'Adrien. Alors l'un d'eux lui répondit audacieusement : « Prince, et de qui donc » croyez-vous tenir l'empire, si ce n'est du pape? » A ces mots les Allemands bondirent sur leur siége; et Othon, qui portait l'épée impériale devant l'empereur, l'éleva précipitamment et se jeta sur le légat pour le tuer. Frédéric eut à peine le temps de lui arrêter le bras; il sauva ainsi la vie de l'envoyé du pontife, et se contenta de le faire chasser de la salle du conseil, en lui enjoignant de sortir à l'instant des terres d'Allemagne.

Frédéric publia ensuite contre le saint-siége un manifeste dans lequel Adrien était accusé d'altérer l'union de l'empire et du sacerdoce. « Les légats de ce pape sacrilége, ajoutait » le prince, les cardinaux Roland et Bernard, étaient por- » teurs de plusieurs lettres scellées en blanc, pour s'en ser- » vir selon les circonstances, soit pour dépouiller les Eglises » d'Allemagne, soit pour nous excommunier et nous déposer » comme un évêque soumis à la juridiction du saint-siége; » mais nous avons prévenu leurs desseins, et nous les avons

» chassés honteusément, pour le salut de nos peuples et pour » le nôtre. Or, comme nous tenons l'empire de Dieu seul, » qui a soumis les nations au glaive de la force, ainsi que l'a- » pôtre saint Pierre a dit lui-même : « Honorez César, » » nous déclarons que les clercs ou les laïques, quelle que soit » leur dignité, qui soutiendront que notre couronne relève » de la cour de Rome, seront punis à l'instant; car nous » sommes décidé à exposer notre trône et même notre vie » pour le soutien de notre dignité. »

Bien déterminé à punir le pape et ses cardinaux, Frédéric rassembla ses troupes à Augsbourg, et se fit précéder en Lombardie par le chancelier Reinald et par Othon, comte palatin de Bavière, avec la mission de faire reconnaître dans toutes les villes l'autorité impériale. Adrien, alarmé des succès des lieutenants de l'empereur, et redoutant les effets de sa vengeance, se décida à lui adresser une ambassade pour traiter de la paix; Henri, prêtre-cardinal du titre de Saint-Nérée, et Hyacinthe, diacre-cardinal de Sainte-Marie, furent choisis par le saint-père pour cette négociation difficile.

Avant de partir, les légats demandèrent aux commissaires de l'empereur, qui se trouvaient à Modène, un sauf-conduit pour se rendre en Allemagne, ce qui leur fut accordé sans difficulté; néanmoins, au passage des Alpes, deux comtes palatins attaquèrent l'escorte des cardinaux, les firent prisonniers et les mirent aux fers. Ce fut en vain qu'ils exhibèrent le sauf-conduit des commissaires impériaux, les comtes palatins refusèrent de leur rendre la liberté; et ils furent obligés, pour obtenir la permission de continuer leur route, de faire venir de Rome le frère d'Hyacinthe, qui resta en otage à

leur place, jusqu'à l'entier payement d'une forte rançon.

Enfin, après bien des fatigues et des dangers, ils arrivèrent au camp d'Augsbourg : le lendemain, ayant été admis en présence de Frédéric, ils se prosternèrent à ses pieds, le saluant, au nom du pape et du sacré collége, comme empereur de Rome et du monde; ils le supplièrent d'accorder un entier pardon au pontife pour tout ce qui s'était passé, et lui présentèrent une lettre en rétractation de celle qui avait excité sa colère. Frédéric, satisfait de cet acte de soumission du saint-siége, déclara qu'il rendait son amitié au pontife et au clergé de Rome, et donna le baiser de paix aux ambassadeurs; il leur fit en outre de magnifiques présents et les renvoya en Italie. Mais cette querelle était à peine terminée, qu'il s'en éleva une autre plus violente encore entre l'empereur et le pape, au sujet du duc de Pologne, qui avait refusé de faire à genoux hommage-lige à Frédéric, et s'était placé sous la protection de la cour de Rome.

A cette époque, l'empereur Barberousse était sans contredit le plus puissant monarque de l'Europe. De sa seule autorité il avait donné la couronne royale de Bavière à Ladislas, et l'investiture de la Pologne au roi de Danemark; la Hongrie était tributaire de l'empire, et l'Angleterre elle-même envoyait à ce prince des ambassadeurs chargés de riches présents, pour obtenir son alliance. Enfin, l'Allemagne entière était sous la domination absolue de Frédéric; et dans toute l'étendue de ses immenses états, aucun ennemi n'osait s'élever contre le souverain. Milan seul avait voulu revendiquer sa liberté; et aussitôt des troupes nombreuses avaient envahi la Lombardie; les campagnes avaient été dé-

vastées, les habitants égorgés, et tout était rentré dans le devoir.

Adrien, jaloux d'exercer par lui-même et à son profit un despotisme qu'il regardait comme un attribut du saint-siége, saisit avec empressement l'occasion que lui fournissait Boleslas de censurer l'empereur. Il écrivit à Frédéric une lettre respectueuse et énergique, pour lui rappeler les serments solennels qu'il avait faits devant la Confession de saint Pierre, de protéger tous les alliés de l'Église.

Un simple prêtre fut chargé de porter cette missive à la cour d'Augsbourg; mais le prince accueillit très-mal les remontrances du saint-père, et lui renvoya la lettre suivante, écrite avec les formules usitées par les empereurs des premiers siècles de l'Église, en plaçant son nom avant celui du pape : « Ignores-» tu donc, évêque romain, que tu tiens de la libéralité des » princes tout ce que tu possèdes? Ouvre l'histoire, et tu te » convaincras entièrement de cette vérité. Ainsi pourquoi » nous serait-il défendu d'exiger l'hommage de celui qui tient » nos régales? Est-ce parce que tu as décidé que cette céré-» monie était inutile? Rends donc à Dieu ce qui est à Dieu, » et à César ce qui est à César.

» Tu te plains de ce que nos églises et nos villes sont fer-» mées à tes cardinaux; mais vaudrait-il mieux, évêque » maudit, que nous ouvrissions nos coffres à tes pillards » pour laisser enlever notre or et notre argent? Sommes-» nous donc de si grands coupables, parce que nous voulons » mettre un frein à ton insatiable avidité?

» Que tes prêtres viennent prêcher les saintes maximes » de l'Évangile, et nous ne leur interdirons plus le seuil de

» nos demeures! Va! nous connaissons trop bien les mœurs » infâmes de ton clergé, et nous savons que le démon de » l'orgueil et de l'avarice s'est emparé pour toujours du » trône de l'Apôtre!....... »

Cette lettre fut remise à des officiers qui devaient la porter à Rome, et profiter de leur mission pour s'entendre avec les citoyens afin d'aviser aux moyens de s'emparer des principales forteresses de la ville : mais ce projet fut suspendu par la mort d'Adrien, qui eut lieu le 1er septembre 1159, dans la ville d'Anagnia. Ses restes furent transportés à Rome et déposés dans la basilique de Saint-Pierre.

Conrad d'Ursperg rapporte sur la mort du pontife un incident assez bizarre; il prétend que le jour où le saint-père écrivit la bulle d'excommunication contre Frédéric Barberousse, il but dans une coupe de l'eau de fontaine où se trouva par hasard un insecte qui s'attacha à la gorge du pape et lui rongea l'œsophage, malgré tous les secours des plus habiles docteurs; d'autres historiens attribuent sa mort à une esquinancie.

Pendant un règne d'environ cinq années, Adrien s'occupa d'augmenter les domaines et les trésors de Saint-Pierre, et son avarice était tellement sordide qu'il refusa constamment d'envoyer les plus légers secours à ses parents de Cantorbéry, préférant qu'ils vécussent du pain de l'aumône et de la charité des prêtres de leur paroisse, plutôt que de voir diminuer son épargne.

Pour juger de l'esprit de réforme pendant la seconde moitié du douzième siècle, il suffit d'analyser les deux ouvrages que Jean de Sarisbéry publia sous le pontificat d'Adrien. Dans le

premier, intitulé Polycratique, ou traité des amusements des courtisans et des vestiges des philosophes; il condamne le jeu, la chasse, la musique et la danse, qui étaient les seules occupations des seigneurs; il blâme les coutumes usitées dans les cours d'entretenir des troupes de bouffons, de magiciens, d'astrologues; enfin il exprime sur le régicide des idées assez singulières pour un prêtre : « Non-seulement, » dit le docte prélat, il est permis de tuer un roi, mais encore » il est juste, il est méritoire de frapper un tyran; parce » que celui qui opprime par le droit du glaive doit périr par » le glaive; et le chrétien qui ne poursuit pas cet ennemi » des hommes pèche contre lui-même et contre l'état. Dieu, » dans les saintes Écritures, commande la mort des oppres» seurs du peuple, et les prophètes ont glorifié Aod, Jahel » et la belle Judith. » Son ouvrage se termine par des maximes qui rappellent celles de Grégoire VII; il dit que « Les rois » sont assujettis à l'Église; qu'ils reçoivent d'elle le pouvoir » de punir, comme le bourreau reçoit de la justice le droit de » torturer les hommes, et qu'ainsi ils sont les derniers des » ministres du sacerdoce, puisqu'ils exercent des fonctions » qui souilleraient la main du prêtre. »

Dans son second ouvrage, intitulé Métalogique, Jean de Sarisbéry traite de la saine dialectique et de la véritable éloquence; il fait le dénombrement des grands hommes ses contemporains, et critique avec une profonde sagacité les rhéteurs et les sophistes; il attaque même Aristote, et relève les erreurs de ce philosophe, tout en se montrant l'admirateur de ses écrits.

ALEXANDRE III,

MANUEL COMNÈNE, empereur d'Orient. — 175e PAPE. — LOUIS VII, roi de France.

VICTOR IV, ANTIPAPE.

Élection d'Alexandre III. — Schisme dans l'Eglise romaine. — Élection de Victor. — Le pape persécute son compétiteur. — Lettres pour Alexandre. — Lettres pour Octavien. — Députation de l'empereur à Alexandre. — Conduite du pape envers les ambassadeurs. — L'antipape est favorisé par l'empereur. — Suites du schisme. — Alexandre se réfugie en France. — Il excommunie l'empereur. — Conférences de Saint-Jean de Laune. — Honneurs rendus au pape par les rois de France et d'Angleterre. — Mort de Victor. — Élection de l'antipape Pascal III. — Retour du pontife à Rome. — Seconde fuite d'Alexandre. — Légation d'Angleterre. — Querelle entre le pape et le roi d'Angleterre. — Assassinat de l'archevêque de Cantorbéry. — Absolution du roi d'Angleterre. — L'empereur est couronné par l'antipape. — Mort de Pascal III et élection de Calixte III. — Simonie du pape. — Négociations pour la paix entre le pape et l'empereur. — Lâcheté de Frédéric Barberousse ; il consent à être foulé aux pieds du pontife. — Paix entre l'autel et le trône. — Soumission de l'antipape Calixte. — Histoire de l'antipape Lando. — Concile de Latran. — Croisade contre les Albigeois. — Persécution contre les Vaudois. — Mort d'Alexandre III.

Après la mort d'Adrien, les évêques et les cardinaux s'assemblèrent dans la basilique de Saint-Pierre pour procéder

à l'élection d'un pape; mais une division ayant éclaté dans le conclave, ils furent obligés de se séparer, après avoir discuté pendant trois jours sans pouvoir rien conclure.

Une faction voulait élire Roland, cardinal-chancelier de l'Église romaine, parce qu'il favorisait ouvertement Guillaume le Mauvais contre l'empereur; un autre parti voulait nommer pape Octavien, cardinal du titre de Sainte-Cécile, parce qu'il soutenait les intérêts de Frédéric Barberousse contre le roi de Sicile. Enfin les deux factions, désirant terminer la lutte des deux concurrents, se réunirent dans l'église de Saint-Pierre pour la seconde fois. Mais à l'ouverture de la séance, les partisans de Roland crièrent tous ensemble: « Roland, pontife! Roland, pontife! » ils le revêtirent de la chape de pourpre et le proclamèrent sous le nom d'Alexandre III. Cette intronisation scandaleuse exaspéra Octavien: dans sa rage il se précipita sur son compétiteur, lui asséna sur le visage un violent coup qui fit partir le sang, lui arracha la chape des épaules, et il l'aurait sans doute assommé sur la place sans l'intervention d'un sénateur, qui se jeta entre eux.

Lorsque le tumulte fut apaisé, la faction d'Octavien s'écria à son tour: « Octavien, pape! Octavien, pape! » Son chapelain lui présenta aussitôt la chape qu'il avait apportée; et sa précipitation fut telle pour s'en revêtir, qu'il mit pardevant le capuce qui devait se trouver par derrière, ce qui excita l'hilarité de tous les assistants. Mais, sans s'arrêter à cette considération, il fit ouvrir les portes de l'église, ses partisans entrèrent l'épée à la main, et il fut intronisé sous le nom de Victor IV. Son compétiteur et les cardinaux du parti opposé s'échappèrent promptement de l'église et vinrent

s'établir dans la forteresse de Saint-Pierre, où ils furent investis le soir même par les troupes de l'antipape, qui les firent tous prisonniers.

Pendant neuf jours Alexandre fut gardé étroitement dans le château Saint-Ange; ensuite il fut transféré dans un cachot au delà du Tibre. Mais toute la ville s'étant émue des mauvais traitements qu'on faisait subir au pape, Hector Frangipane se mit à la tête des citoyens et vint délivrer Alexandre et les cardinaux de sa suite; ils traversèrent Rome au milieu des acclamations de joie et au son des cloches, escortés par leurs libérateurs, qui les accompagnèrent jusqu'à Sancta-Nympha, à quatre lieues de la ville sainte, où le pape fut sacré, selon l'usage, par l'évêque d'Ostie, assisté de cinq autres évêques, et en présence des cardinaux, des abbés, des prêtres, des diacres, des chantres et des séminaires de l'Église romaine. On mit sur sa tête le règne ou mitre ronde et pointue en forme de cône entourée de deux couronnes; ensuite les assistants furent admis à lui prêter serment d'obéissance et de fidélité.

Octavien, de son côté, avait rattaché à son parti un grand nombre d'évêques, de cardinaux et de prêtres, et s'était fait sacrer par les prélats de Tusculum, de Melfi et de Férentine.

Pendant toutes ces discussions, l'empereur ne perdant pas ses projets de vue, continuait à pousser ses conquêtes en Lombardie; mais tandis qu'il était occupé au siége de Crema, il reçut une ambassade du saint-père et l'ordre de suspendre son expédition s'il ne voulait encourir les anathèmes de l'Église. Frédéric n'ayant fait aucune réponse, le pontife procéda immédiatement à l'excommunication dans la ville

de Terracine, où il se trouvait pour le moment; et à la lueur des cierges, au glas des cloches, toutes les portes de la cathédrale étant ouvertes, il anathématisa solennellement l'empereur et l'antipape.

Frédéric riposta à l'excommunication du pontife par la circulaire suivante, qu'il adressa aux évêques et aux abbés de toute l'Italie : « Nous vous prévenons, seigneurs évêques, » qu'après avoir pris conseil d'un grand nombre de prélats, » de docteurs et de personnes pieuses, nous avons reconnu, » selon les décrets des papes et selon les canons des con- » ciles, qu'il était de notre devoir, lorsqu'un schisme s'élève » dans l'Église romaine, d'appeler en notre présence les deux » compétiteurs qui ont été nommés pontifes, et de décider » sur leurs contestations d'après le jugement des ecclé- » siastiques orthodoxes. En conséquence, nous avons or- » donné aux cardinaux Roland et Adrien, tous deux élus » papes, de comparaître devant nous, à Pavie, et nous vous » défendons, jusqu'à la décision du concile que nous allons » tenir, de prendre parti pour l'un ou pour l'autre.

Deux envoyés furent chargés de porter au pape Alexandre, dans la ville d'Anagni, où il s'était retiré, la citation que l'empereur lui adressait pour le sommer de comparaître.

Cette démarche frappa de terreur les cardinaux de la cour d'Alexandre; néanmoins, après une mûre délibération, ils reprirent quelque courage et résolurent de ne point abandonner le pontife qui avait reçu leurs serments de fidélité. Voici la réponse qu'ils firent aux envoyés de Frédéric Barberousse : « Nous reconnaissons l'empereur pour avoué et pour » défenseur de l'Église romaine, et nous voulons l'honorer

» comme le plus grand des princes de la terre, à moins » qu'il n'ait la prétention de s'élever au-dessus du Roi des » rois. Aussi nous sommes surpris qu'il ait osé convoquer » un concile sans notre autorisation, et qu'il ait ordonné au » saint-père de comparaître en sa présence, lorsqu'il doit » savoir que la puissance des papes est supérieure à celle » des princes. Apprenez-lui que l'Église tient de Jésus-» Christ le pouvoir de juger toutes les causes, sans être sou-» mise elle-même au jugement de personne; dites-lui que » nous ne pouvons assez nous étonner que ce privilége soit » attaqué par le souverain même qui devrait le défendre. » D'ailleurs la tradition canonique et l'autorité des Pères ne » nous permettent point de subir sa juridiction; et nous » serions coupables devant Dieu, si par ignorance ou par » faiblesse nous laissions réduire l'Église en servitude. Notre » réponse est, que nous préférons nous exposer aux der-» niers périls, plutôt que de commettre un pareil attentat! » Les deux commissaires de Frédéric quittèrent aussitôt Anagni et se rendirent à Segni, auprès de l'antipape, qui se montra dans d'excellentes dispositions pour le prince. Victor IV fut en conséquence reconnu légitime successeur de saint Pierre dans les états d'Allemagne.

Peu de temps après eut lieu le concile de Pavie, qui avait été convoqué par l'empereur. Un grand nombre d'évêques, d'abbés et de prêtres venus de l'Allemagne et de la Lombardie assistaient à ce synode, que rendait plus imposant encore la présence des ambassadeurs des rois de France et d'Angleterre, ainsi que celle des députés des autres princes chrétiens.

Frédéric fit l'ouverture des sessions par le discours sui-

vant : « Illustres seigneurs, nous savons qu'en notre qualité » d'empereur nous avons le pouvoir de présider des conciles, » surtout lorsque l'Église est en péril ; néanmoins nous vous » abandonnons la décision des querelles qui divisent la chré» tienté, par respect pour cette grande assemblée à la» quelle nous reconnaissons le droit de nous juger nous» même. » Le prince se retira en effet pour laisser aux Pères une entière liberté dans les délibérations.

Pendant cinq jours on agita la question de savoir lequel des deux papes devait être reconnu légitime successeur de saint Pierre; enfin, à la sixième séance, on produisit cette espèce d'information, qui s'écartait étrangement de la vérité : « Le seigneur Octavien a été solennellement revêtu » de la chape, dans l'église de Saint-Pierre, sur la demande » du clergé et du peuple; il a été élevé sur la chaire pontifi» cale, en présence du chancelier Roland, sans que personne » se soit opposé à son élection. Après quoi les cardinaux et » les autres ecclésiastiques ont chanté le Te Deum et ont » donné au nouveau pape le nom de Victor.

» Lorsque les cérémonies du sacre et de la chaise percée » ont été terminées, le clergé et les principaux citoyens de » Rome sont venus en foule lui baiser les pieds ; et un secré» taire étant monté sur le jubé, a crié, suivant la coutume : » Écoutez, Romains; notre père le pontife Adrien est mort » depuis quatre jours, et maintenant le seigneur Octavien, » cardinal de Sainte-Cécile, a été élu pour lui succéder; il » est revêtu de la pourpre, intronisé et nommé Victor IV ; » l'approuvez-vous ? » Tous ont répondu à haute voix et à » trois fois différentes : « Nous l'approuvons ! » Enfin le pape

» a été ramené au palais de Latran avec les banderoles et les » autres marques de sa dignité, au milieu des acclamations » universelles; et le chapitre de Saint-Pierre, ainsi que les » chefs du clergé de Rome, sont venus lui jurer obéissance. »

Après cette lecture, on entendit les témoins, qui affirmèrent par serment l'exactitude de tous les faits relatés dans le libelle; le concile prononça un jugement favorable à Octavien, et fulmina un décret de déposition contre Roland. Le lendemain, il fut conduit processionnellement de la basilique de Saint-Sauveur à l'église cathédrale, où Frédéric l'attendait pour lui tenir l'étrier pendant qu'il descendrait de cheval; il le conduisit par la main jusqu'à l'autel, et lui baisa les pieds Ensuite on distribua des cierges à tous les assistants, et à la lueur des flambeaux et au son des cloches, Victor IV prononça anathème contre le schismatique Roland.

Les envoyés de France et d'Angleterre seuls refusèrent de le reconnaître comme pontife avant d'en avoir référé à leurs souverains. Malgré cette opposition, Frédéric fit publier dans toutes les cours chrétiennes les décrets du synode de Pavie; et il ordonna aux évêques de l'empire d'obéir au pape Victor, sous peine de bannissement perpétuel. Quelques prélats se condamnèrent eux-mêmes à l'exil pour ne pas être schismatiques; mais le plus grand nombre se soumit aux volontés du prince.

Alexandre, exaspéré contre Frédéric Barberousse, l'excommunia une seconde fois, le jeudi saint de l'année 1160; à l'exemple de Grégoire VII, il déclara tous les peuples soumis à l'empire entièrement relevés de leurs serments de fidélité; il réitéra également l'anathème fulminé contre Victor et

contre ses partisans, et il envoya des légats publier ces bulles dans tous les royaumes chrétiens. Par ses intrigues il entraîna dans son parti Philippe, abbé de l'aumône, du couvent de Cîteaux; saint Pierre de Tarentaise, religieux du même ordre; plusieurs évêques français, plus de sept cents abbés, ainsi qu'un nombre incroyable de moines. Ses deux légats, Anthelme et Geoffroi, déterminèrent également les chartreux de tous les monastères du même ordre, à force d'or, de présents ou de promesses, à embrasser la cause d'Alexandre.

Pour résister à cette formidable opposition, Victor convoqua à Lodi un concile où se trouvèrent l'empereur, le duc de Bohême, les seigneurs de leur cour, et un grand nombre d'évêques et de prêtres. D'abord on donna lecture des lettres envoyées par les rois de Danemark, de Norwége, de Hongrie, par plusieurs métropolitains et par des prélats étrangers qui reconnaissaient Victor comme seul et légitime chef de l'Église; ensuite on procéda à la déposition de l'archevêque de Milan, qui s'était déclaré pour Alexandre et soutenait un siége contre les troupes de l'empereur. Les évêques de Plaisance et de Brescia, et les consuls de ces deux cités, furent également excommuniés; enfin on déposa le prélat de Bologne et on suspendit celui de Padoue.

Après la tenue du synode, Frédéric retourna à son camp, et poussa le siége de Milan avec tant de vigueur, que les malheureux habitants, se trouvant en proie à la plus horrible famine, furent obligés de se rendre à discrétion. Les consuls se présentèrent au vainqueur, ayant des épées nues suspendues au cou, des croix à la main, et criant miséricorde! Le

prince leur fit grâce de la vie; mais il fit raser la ville, sans épargner les églises, et jeta du sel dans un sillon qu'il fit tracer, pour marquer qu'il condamnait cette terre à une malédiction éternelle.

Pendant que l'antipape siégeait à Lodi avec les cardinaux de sa faction, Alexandre poussait une pointe jusque dans Rome, pour tenter de s'y installer; mais la famille d'Octavien était tellement puissante, qu'il fut obligé d'en sortir le jour de son arrivée, pour retourner dans la Campanie sous la protection du roi de Sicile. Bientôt même les soldats de Frédéric le poursuivirent jusque dans cette retraite, et le contraignirent à chercher un autre refuge; alors il se rappela que ses prédécesseurs, dans leurs revers, avaient toujours trouvé en France des rois imbéciles disposés à employer l'or et le sang des peuples pour les replacer sur le trône; il s'embarqua à Terracine avec sa suite, et fit voile vers la Provence.

Montpellier fut la première ville que visita le saint-père; il y fit son entrée dans l'appareil imposant d'un triomphateur, monté sur un cheval blanc et entouré de ses cardinaux. Un ambassadeur sarrasin vint le recevoir à la tête d'une brillante escorte de soldats maures portant le croissant et chantant les louanges de Mahomet. Le musulman se prosterna humblement aux pieds du pontife, lui offrit de magnifiques présents et l'adora comme le Dieu des chrétiens; ensuite il le harangua en arabe : le saint-père répondit avec bienveillance à son discours, et le fit placer à sa droite pendant la cérémonie.

Dès que le roi Louis eut appris qu'Alexandre était à Montpellier, il lui députa Thibaut, abbé de Saint-Germain des Prés, et un clerc de sa chapelle; mais comme ces ambassadeurs

ne lui apportaient pas d'argent, il les reçut avec un dédain insultant, et les menaça même de les faire chasser de sa présence s'ils osaient reparaître les mains vides. Ceux-ci retournèrent auprès du monarque et lui rendirent compte de ce qui s'était passé à Montpellier. Louis, furieux contre le pontife, écrivit aussitôt à Manassès, évêque d'Orléans, qu'il eût à s'informer exactement auprès de l'empereur des faits circonstanciés qui avaient eu lieu lors des élections d'Octavien et de Roland le chancelier; attendu qu'il se repentait d'avoir reconnu trop légèrement l'intronisation d'Alexandre.

A la fin du mois de juin 1162, le pape quitta Montpellier, après avoir renvoyé à son compétiteur un troisième anathème, et il se rendit à Clermont en Auvergne, dans l'intention de l'excommunier une quatrième fois. Mais déjà Frédéric Barberousse, désirant le faire chasser de France, avait adressé à Hubert de Champfleuri, évêque de Soissons et chancelier du royaume, une lettre conçue en ces termes : « Nous avons » appris, illustre prélat, que l'ecclésiastique Roland, à qui » nos serviteurs n'ont pas laissé de retraite en Italie, s'est » sauvé avec quelques partisans et s'est réfugié dans les états » de votre maître. Prenez garde, très-vénérable prélat, que » cet indigne schismatique ne dépouille vos provinces; car » il est accablé de dettes, et il cherchera à extorquer l'ar» gent de vos peuples pour payer ses créanciers. Nous vous » prions donc, dans l'intérêt de votre prince, de chasser » cet antipape et ses cardinaux, qui sont nos ennemis » mortels et qui pourraient exciter entre Louis et nous une » inimitié fatale à nos sujets. »

Pendant que ce message parvenait à la cour de France,

Henri, comte de Champagne, instruisait l'empereur des nouvelles intentions de Louis. Alors Frédéric envoya un ambassadeur proposer au roi de convoquer une réunion où se trouveraient en nombre égal des prélats de France et d'Allemagne chargés de décider sur la validité des élections d'Alexandre et de Victor. Cette proposition fut acceptée, et l'on assigna pour le lieu des conférences la petite ville de Saint-Jean de Laune en Bourgogne, située sur les confins de l'empire d'Allemagne et du royaume de France. Le comte de Champagne, gendre du roi et ami de l'empereur, fut chargé par les deux monarques de poser lui-même les principales questions qui devaient être soumises aux prélats; et il s'acquitta si bien de sa mission, qu'il décida le roi à se ranger définitivement au parti de l'antipape.

Voici les considérations habiles qu'il fit valoir auprès de la cour de France : « Illustre prince, écrivait-il à Louis, dans » l'intérêt de votre couronne il est indispensable que les dé» cisions de l'assemblée que vous avez convoquée soient irré» vocables; en conséquence, l'empereur s'engage, si l'élection » de Roland est jugée canonique, à se mettre aussitôt à ses » pieds. Si celle d'Octavien est reconnue seule régulière, je » me suis engagé en votre nom à le reconnaître immédiate» ment pour légitime chef de l'Église. En outre, nous avons » résolu de faire appel aux deux compétiteurs pour qu'ils » se trouvent en présence l'un de l'autre; et celui qui refu» sera de se présenter à la conférence, par ce fait seul se » reconnaîtra indigne du pontificat et sera déposé comme tel. » Pour garantie de ma promesse, j'ai juré sur l'hostie que si » vous-même, après une épreuve aussi solennelle, refusiez

» de confirmer le jugement des Pères, je passerais à l'instant » sous l'obéissance de l'empereur, c'est-à-dire que je lui » ferais hommage de tous les fiefs que je tiens de votre cou- » ronne. »

Avant de rompre entièrement avec le pape, Louis, à la prière de quelques évêques, se rendit à Souvigny, prieuré de Cluny, pour l'engager à l'accompagner jusqu'à Saint-Jean de Laune, afin d'assister aux conférences; mais Alexandre refusa avec obstination de se trouver en présence de l'empereur, et même de s'avancer jusqu'à Vergy, qui était un château imprenable. Irrité de cet entêtement, le roi le quitta brusquement en lui disant : « Il est vraiment étrange, saint- » père, que vous fassiez une semblable résistance pour subir » le jugement du concile, vous qui paraissez certain de la » justice de votre cause. » Le pontife se retira aussitôt au monastère de Bourg-Dieu, près de Châteauroux en Berry, et le roi fut obligé de renoncer à venir seul à Saint-Jean de Laune, confiant à des commissaires le soin de demander un délai. Au jour fixé l'empereur était arrivé à Dôle avec Octavien; tous deux, sans perdre de temps, s'avancèrent jusqu'au milieu du pont de Saint-Jean; et comme personne ne se présenta, ils laissèrent une déclaration d'appel attachée avec un poignard sur le parapet du pont et retournèrent à leur camp.

Le lendemain, les députés de Louis arrivèrent enfin à Saint-Jean pour demander un sursis aux représentants de Frédéric : sur leur refus, les cardinaux envoyés par Alexandre pour assister à cette entrevue retournèrent à Vézelay, charmés que les négociations eussent été rompues. Mais le comte de Champagne, qui avait une véritable affection pour les

deux monarques, et qui prévoyait les conséquences fâcheuses d'une semblable rupture, partit aussitôt pour le camp de Frédéric, afin de rétablir la bonne harmonie entre son beau-père et l'empereur d'Allemagne; il représenta à celui-ci combien il était peu sage qu'un pape fût le motif d'une guerre entre deux souverains aussi puissants, surtout lorsqu'un délai de quelques jours pouvait amener une solution favorable. Enfin, Frédéric se laissa gagner par son éloquence, et consentit à attendre trois semaines l'arrivée du roi à Saint-Jean de Laune.

Satisfait de sa victoire, le comte de Champagne accourut à Dijon auprès de Louis; il lui dit qu'il ne pouvait plus éviter de se donner à l'empereur, puisqu'il n'avait pas rempli ses promesses; mais qu'à force d'insistance, il avait obtenu de Frédéric un délai de trois semaines, à la condition toutefois que le souverain de France se rendrait à Saint-Jean de Laune, amenant avec lui le pape Alexandre, et qu'il se soumettrait au jugement rendu par les Pères, sous peine de se constituer lui-même prisonnier de l'empereur à Besançon. Ces conditions étaient extrêmement rigoureuses; mais le roi n'avait point à les refuser, se voyant sur le point de perdre un des grands feudataires de sa couronne; il les accepta sans réserve, et donna en otages, pour garantie de sa parole, le duc de Bourgogne et les comtes de Nevers et de Flandre.

Deux jours après Louis se mit en route, et fit prévenir l'empereur qu'il venait pour conférer avec lui sur quelques points préliminaires; Frédéric, qui était déjà mécontent du premier manque de parole du roi, ne répondit point à sa lettre, et envoya Arnold, son chancelier, muni de ses pleins pouvoirs.

D'abord Louis fit quelques difficultés d'entrer en conférence avec le mandataire de l'empereur ; ensuite il y consentit, à la condition que les conventions seraient réciproques et obligatoires pour les deux souverains, ainsi qu'il avait été primitivement arrêté par le comte de Champagne.

Arnold refusa de prendre sur lui une responsabilité qui pouvait compromettre les intérêts de l'empire, déclarant que ses pouvoirs étaient suffisants pour accepter les engagements du roi de France, et non pour en prendre au nom de son maître. Louis, charmé de trouver l'occasion de dégager sa parole sans perdre son vassal le comte de Champagne, s'adressa aux seigneurs allemands et français, et leur dit : « Vous voyez, seigneurs, que l'empereur n'est point ici, mal- » gré la promesse qu'il avait faite de s'y rendre ; vous êtes té- » moins également que ses mandataires veulent changer les » conditions du traité. Je suis donc quitte de mes engage- » ments. » Et aussitôt, sans attendre une réponse, le roi sauta à cheval et repartit au galop. Tout espoir d'arrangement fut désormais abandonné ; néanmoins le rusé Victor se prévalut de la négociation du comte de Champagne avec l'empereur pour augmenter la prépondérance de sa faction, et il écrivit à Rome que le roi de France s'était enfin déclaré en sa faveur et repoussait son compétiteur Roland, qui avait refusé de comparaître à la conférence de Saint-Jean de Laune.

En effet, Alexandre ayant appris le mauvais succès des négociations et craignant les effets de la colère de Louis, avait quitté Cluny pour se réfugier en Aquitaine, province dépendante du roi d'Angleterre, qui déjà l'avait reconnu comme pape. Aussi à la nouvelle de son arrivée dans ses états, Henri

alla jusqu'au monastère du Bourg-Dieu pour le recevoir ; il se prosterna humblement à ses pieds, baisa ses sandales, et, quelque instance que fît le saint-père, il refusa le fauteuil qu'on lui avait préparé à ses côtés, et s'assit à terre. Après trois jours de conférences secrètes, le monarque anglais prit congé du pontife en lui promettant de déterminer le roi de France à faire sa soumission ; ce qui eut lieu. A la suite des négociations, le pape obtint la permission de venir à Coucy-sur-Loire pour recevoir l'hommage de Louis le Gros et de Henri : les deux princes lui firent une réception magnifique ; ils le conduisirent jusqu'à son palais, marchant à pied, et tenant à droite et à gauche les guides de son cheval, les deux rois lui servant ainsi d'écuyers, ce qui n'était encore arrivé à aucun de ses prédécesseurs.

A l'ouverture du Carême suivant, le pape tint son concile à Tours, où presque tous les prélats des royaumes d'Angleterre et de France se trouvèrent réunis. Arnoul, évêque de Lisieux, fut chargé de prononcer le discours ou plutôt une espèce de sermon qu'Alexandre avait composé pour exhorter l'assemblée à combattre vigoureusement les schismatiques et à rétablir l'unité de l'Église. Voici un des passages de cette longue homélie : « Rome, mes frères, doit dominer tous les » rois de la terre ; et malgré tous leurs efforts pour la di- » viser et pour la soumettre, elle restera une, et rejettera » ses ennemis de son sein. L'unité ne sera pas rompue parce » qu'on aura nommé plusieurs papes ; au contraire, ceux qui » auront voulu l'asservir en la divisant se trouveront frappés » eux-mêmes du glaive de l'Esprit.

» Rome sortira glorieuse et triomphante de toutes ces luttes,

» et bientôt nous verrons ses oppresseurs, abattus à ses pieds, » la reconnaître comme la dominatrice du monde. L'empe- » reur, cet homme dont la colère est aussi terrible que la » foudre, et dont le bras est plus redoutable que des légions » entières, Frédéric Barberousse lui-même courbera son » front dans la poussière en s'écriant : Rome, tu l'emportes! » ta puissance écrase celle de César, parce qu'elle vient de » Dieu.

» Alors les athlètes courageux qui auront combattu et souf- » fert pour assurer la victoire à l'Église seront récompensés; » alors ceux qui auront lâchement abandonné le champ de » bataille seront flétris et condamnés. Luttons, mes frères, » avec persévérance et avec vigueur ; exposons hardiment » nos biens, nos libertés et même notre vie, dans cette guerre » trois fois sainte. »

Le synode fit plusieurs canons et renouvela le serment d'obédience au pontife, ainsi que l'anathème contre l'antipape et contre Frédéric Barberousse. Après quoi les ambassadeurs des rois de France et d'Angleterre proposèrent au pape, au nom de leurs souverains, de désigner la ville qui lui conviendrait pour sa résidence. Alexandre se détermina pour la métropole de Sens, qui était située dans un pays fertile et agréable; il y demeura près de deux années, tenant un simulacre de cour, et envoyant des bulles dans tous les royaumes, comme s'il eût été au palais de Latran.

Enfin l'antipape Victor, tombé gravement malade, mourut à Lucques, le 22 avril 1164. Petrus Blesensis rapporte dans son histoire qu'Octavien ne s'était occupé pendant toute sa vie qu'à grossir ses trésors. « En cela, ajoute l'historien, il fit

» bien, car avec de l'or il put acheter les consciences des » prêtres, des prélats, des princes et des rois, qui le laissè- » rent gouverner tranquillement les Églises d'Italie. »

Victor IV était vain, orgueilleux, et se faisait adorer comme une idole; il avait une grande aversion pour les pauvres et pour les mendiants, et prenait un certain plaisir à mortifier les affligés.

Après sa mort, les chanoines de la cathédrale de Lucques et ceux de Saint-Érigdien refusèrent de l'enterrer dans leurs églises, déclarant qu'ils les abandonneraient plutôt que d'y recevoir le corps d'un damné. On l'inhuma dans un monastère situé hors de la ville, et où plus tard on prétendit qu'il s'accomplissait un grand nombre de miracles. Les funérailles terminées, ses partisans se réunirent et lui donnèrent pour successeur le cardinal Guy de Crema, qui fut proclamé souverain pontife sous le nom de Pascal III. Cette élection fut confirmée en Allemagne par l'empereur, qui envoya à Lucques Henri, évêque de Liége, pour sacrer le nouveau pape.

Mais dans l'intervalle, les affaires changèrent de face : d'un côté, les partisans d'Alexandre faisaient répandre de l'or dans Rome, soudoyaient tous les bandits de la ville, et préparaient une révolution en faveur du pontife; de l'autre, l'empereur, par ses exactions et par ses cruautés, soulevait contre lui une ligue puissante de toutes les villes lombardes qui, depuis le commencement du siècle, s'étaient peu à peu constituées en petites républiques indépendantes, et à la tête desquelles se trouvait Venise.

Alexandre voyant s'élever une puissance opposée à celle

de Frédéric, se détermina alors à retourner dans la ville sainte, où sa faction l'attendait pour lui décerner les honneurs du triomphe. Mais comme il ne voulait pas rentrer en Italie sans laisser un long souvenir de son passage en France, il imposa une collecte sur les églises, fit des emprunts à tous les monastères, et s'embarqua enfin avec les dépouilles du peuple qui lui avait accordé une si généreuse hospitalité.

Après quinze jours de traversée, le saint-père descendit à Messine, dans les états du roi de Sicile, qui déjà l'avait reconnu pour son seigneur. Guillaume traita le pontife en successeur de saint Pierre, il lui envoya de Palerme de riches présents, et fit armer une galère rouge magnifiquement ornée, qu'il lui destinait, et quatre autres galères moins somptueuses qui devaient transporter les cardinaux, les évêques et les seigneurs de sa suite. Alexandre arriva avec son cortége à Ostie, où il fut rejoint par une multitude de nobles, de sénateurs, de clercs et de citoyens portant des rameaux d'olivier. Il remonta le Tibre triomphalement escorté par les gonfaloniers, enseignes déployées, et au milieu d'une haie d'écuyers, de secrétaires, d'avocats, et de juges, qui suivaient la marche de son bâtiment des deux côtés du fleuve; les écoles, les juifs mêmes portant, selon leur coutume, le livre de la loi sur leurs bras, suivaient cette immense procession. Arrivé à Rome, le pape descendit de son vaisseau et se dirigea vers la demeure pontificale, conduit par une congrégation de jeunes filles, qui entonnaient des hymnes sacrées en son honneur; entre chaque strophe il était salué par les bruyantes acclamations de la foule; enfin il entra au palais de Latran et s'assit dans la chaire de saint Pierre : la

journée se termina par un banquet splendide auquel assistèrent les principaux membres de la noblesse, de la magistrature et du clergé.

Dès le lendemain le pontife écrivit aux princes de son parti pour les instruire de son heureuse installation, excepté à Henri, roi d'Angleterre, qui ne reçut ni lettres ni ambassadeurs, ses relations ayant été entièrement rompues avec Alexandre. Ce prince était en effet trop habile politique pour laisser son royaume soumis à l'aristocratie des seigneurs et au gouvernement des prêtres; d'abord il avait guerroyé avec les nobles, avait démantelé leurs châteaux, saccagé leurs domaines, et les avait mis dans l'impuissance de renouveler des séditions; cela fait, il avait dirigé tous ses efforts contre les prêtres, et particulièrement contre Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, l'ecclésiastique le plus élevé en dignité du royaume, qui cherchait à accroître l'autorité du clergé aux dépens de la couronne. Henri, mécontent du prélat, l'avait fait arrêter dans sa métropole et l'avait contraint à jurer la constitution de Clarendon, dans laquelle la noblesse et l'Église reconnaissaient tenir leurs priviléges du roi.

Mais à peine Thomas Becket eut-il recouvré la liberté qu'il rétracta son serment et s'enfuit auprès du pape. Alexandre intervint dans la querelle, menaçant de lancer l'anathème contre le prince, et de mettre les états d'Angleterre en interdit, si l'archevêque de Cantorbéry n'était immédiatement rétabli sur son siége, et si le roi voulait exiger de lui un serment contraire aux libertés religieuses. Henri, redoutant quelque soulèvement de ses peuples par suite des idées superstitieuses de l'époque sur les excommunications, se soumit aux ordres

du pontife, et permit à Thomas Becket de reparaître à la cour.

Celui-ci, fier d'avoir triomphé de son roi, ne mit plus de bornes à son audace; il persécuta ouvertement ceux qui s'étaient déclarés contre lui, anathématisant les uns, déposant les autres, en vertu d'un pouvoir illimité qu'il avait obtenu du pape; il s'attaqua même de préférence aux favoris du souverain, et refusa de lui obéir dans les affaires les plus indifférentes, sous prétexte qu'il lui était défendu de porter atteinte aux priviléges de l'Église.

Enfin le roi, fatigué de cette lutte, laissa échapper des plaintes dans son conseil, et s'écria : « Que je suis donc malheureux de n'avoir point d'ami qui ose me venger des insultes d'un misérable prêtre! » Ces paroles, prononcées avec amertume, firent impression sur quatre jeunes seigneurs, qui se concertèrent entre eux pour délivrer le prince de son ennemi. A cet effet ils se rendirent secrètement à Cantorbéry, et au moment où l'archevêque sortait de son palais pour se rendre à l'église, ils l'attaquèrent à l'improviste et le percèrent de neuf coups de poignard.

Ce meurtre répandit un deuil général dans le clergé de la Grande-Bretagne; toutes les églises furent tendues de noir; Thomas Becket fut déclaré martyr; on lui éleva un magnifique tombeau, et il fut canonisé sous le nom de saint Thomas de Cantorbéry.

Henri, effrayé de cette manifestation, feignit de se montrer très-douloureusement affecté de la mort du métropolitain; il députa aussitôt Arnoul, évêque de Lisieux, en Italie, pour plaider sa cause auprès du saint-père, et pour empêcher qu'il ne fulminât quelque anathème contre la Grande-

Bretagne. Mais déjà il avait été prévenu par les prélats Gallois et Cauthier Flaman, qui s'étaient rendus à Rome pour demander justice de l'assassinat de l'archevêque.

Alexandre refusa l'entrée de la ville sainte aux envoyés anglais; il manifesta une affliction extrême de l'attentat commis sur l'infortuné Thomas, et se reprocha hautement devant ses cardinaux de n'avoir pas soutenu assez vigoureusement la cause de l'Église, pour laquelle Thomas avait mérité la palme du martyre. Arnoul, l'un des ambassadeurs du prince, craignant que le pape ne prononçât immédiatement la sentence d'excommunication contre Henri, prit le parti de se rendre jusqu'à Tusculum, où se trouvait Alexandre. Non-seulement le pontife refusa de le recevoir; mais c'est à peine si les cardinaux daignèrent lui parler.

Cependant, à force d'instances et de présents, il parvint à être admis à l'audience du saint-père. Dès qu'il eut prononcé le nom du roi d'Angleterre, tous les ecclésiastiques s'écrièrent: « Arrêtez! arrêtez! » comme si Alexandre n'avait pu entendre ce nom sans horreur. Cette première séance fut sans résultat; mais dans la soirée, ayant eu l'heureuse inspiration d'offrir des sommes d'argent aux cardinaux et aux camériers, il obtint de sa sainteté la faveur d'une audience particulière. Arnoul lui exposa le récit fidèle des faits qui s'étaient passés à Cantorbéry; il rappela les bienfaits dont le roi avait comblé Thomas Becket, et les injures dont celui-ci avait payé les bontés du monarque. Le pape écouta l'ambassadeur fort attentivement, et le renvoya au jeudi saint, jour consacré aux excommunications, sans vouloir lui faire connaître ses intentions.

Enfin arriva ce terrible jour! Arnoul, avec de l'or, avait fort heureusement gagné quelques-uns des membres du sacré collége, qui lui donnèrent avis que le saint-père avait décidé que le soir même, en présence de tout son clergé, il prononcerait l'interdit contre Henri et contre tous ses états. Aussitôt et sans perdre de temps Arnoul envoya une protestation ainsi conçue : « Nous sommes chargés par le roi notre » maître de jurer en votre présence, très-saint Père, qu'il » déférera entièrement à vos ordres pour la punition que vous » jugerez nécessaire d'imposer aux coupables, et nous pro» testons de son innocence. »

D'après une marque de soumission aussi absolue, les cardinaux décrétèrent qu'il n'y avait pas lieu d'excommunier le roi. Aussitôt on donna l'ordre d'introduire le métropolitain d'York ainsi que les évêques de Salisbury et de Londres, qui étaient en dehors des murs de la ville, et on leur fit jurer sur l'Évangile que telles étaient bien les intentions du monarque. Après quoi Alexandre prononça un anathème général contre les meurtriers du martyr saint Thomas Becket, et contre tous ceux qui leur avaient donné conseil, aide, appui et consentement, ou qui leur procureraient asile et secours. Il confirma la sentence d'interdit que le métropolitain de Sens avait fulminée sur les terres anglaises situées en deçà des mers; il anathématisa tous les évêques du royaume, les suspendit des fonctions épiscopales jusqu'au jour de la punition des coupables, et annonça qu'il enverrait des légats pour s'assurer de l'entière exécution de ses décrets. Avant de quitter Rome, les ambassadeurs obtinrent néanmoins que l'excommunication prononcée contre le clergé anglais serait levée dans un

mois, si les nonces du pontife n'avaient pas encore passé les Alpes.

Henri, instruit des intentions hostiles d'Alexandre, et craignant une trahison, se hâta de passer en Angleterre, et fit garder soigneusement les ports et les côtes de l'île pour arrêter tous les étrangers porteurs de lettres d'interdit. Ensuite il réunit ses troupes à Portsmouth, passa en Irlande avec une flotte de quatre cents voiles pour prendre possession du pays avant l'arrivée des légats, et se rendit à Waterford, où il trouva les rois de Cork, de Limerick, d'Oxerick, de Mida, et tous les seigneurs d'Irlande qui étaient venus pour lui rendre hommage. Le roi de Conacte, qui se regardait comme souverain indépendant, fut le seul qui manqua à la réunion, faisant déclarer par son ambassadeur qu'il refusait de lui prêter serment d'obéissance et de fidélité.

Après quelques pourparlers inutiles, Henri se détermina à le soumettre par la force des armes; il poursuivit le malheureux prince de Conacte, le chassa de toutes ses villes, et il allait infailliblement l'anéantir dans une dernière bataille, lorsqu'il apprit la nouvelle de l'arrivée des légats en Normandie. A l'instant même, et comme par l'effet d'un coup de foudre, toute son énergie l'abandonna; il se montra faible et tremblant devant les censures du Vatican; quitta son armée et s'embarqua pour la Normandie, afin d'obtenir son pardon des envoyés du saint-père. Ceux-ci refusèrent d'abord de le recevoir; ensuite ils se laissèrent adoucir par les supplications et surtout par les présents. Néanmoins ils exigèrent qu'avant d'être admis en leur présence, le roi fit une confession publique de tous ses péchés en forme d'amende ho-

norable. Henri eut la bassesse d'y consentir, et il prononça sur les saints Évangiles les paroles suivantes :

« Je n'ai point médité ni ordonné la mort de saint Thomas, » métropolitain de Cantorbéry ; et lorsque ce crime est venu » à ma connaissance, je m'en suis affligé plus profondément » que si j'avais perdu mon propre fils. Cependant, j'avoue » que j'ai été la cause involontaire de ce meurtre par la haine » que je portais à ce saint martyr ; aussi, désirant faire pé- » nitence de cette faute, je m'engage à envoyer à Jérusalem » deux cents chevaliers, qui serviront pendant une année à » mes dépens ; et si le pape l'exige, je prendrai moi-même la » croix et je ferai le voyage de Palestine. Je casse à jamais » les coutumes illicites que j'ai introduites contre les Églises, » et je permettrai désormais à mes prélats de porter les ap- » pellations à la cour de Rome. Je rendrai à l'archevêché de » Cantorbéry toutes les terres et les autres biens qui en dé- » pendaient avant la disgrâce de Thomas Becket, et je par- » donnerai aux défenseurs de ce prélat. Je me soumettrai » aux jeûnes, aux aumônes et aux autres œuvres pénales qui » me seront imposées par le pape, et j'irai nu-pieds au tom- » beau du martyr pour recevoir la flagellation de la main des » moines. Enfin, je fais serment d'être toujours soumis à la » sainte Église romaine. »

Les légats firent prêter le même serment au fils de Henri, qui s'engagea à remplir les promesses de son père si le roi devenait parjure ; ensuite ils présentèrent au souverain son acte de soumission pour qu'il y apposât le sceau royal. Cette affaire étant terminée, on procéda à la nomination d'un archevêque de Cantorbéry, et le prince fut admis à la communion.

Depuis son retour dans la ville sainte, Alexandre jouissait en pleine sécurité de l'autorité suprême; mais à la fin de l'année 1166, Frédéric Barberousse forma le projet de rentrer en Italie pour chasser le pontife et pour établir l'antipape au palais de Latran. A cet effet il chargea les métropolitains Rainold et Christien, ses généraux, de ravager la Lombardie, et de s'avancer du côté de Rome avec deux corps d'armée, pendant que lui-même assiégerait Ancône. Cette invasion porta l'effroi à la cour du saint-père; et la frayeur fut d'autant plus grande, que les Allemands s'étant rendus maîtres des villes voisines, tenaient la campagne et gagnaient du terrain.

Dans Rome même des factions s'agitaient, et un grand nombre de nobles, de magistrats et de citoyens, gagnés par l'or des ennemis, parcouraient les rues en faisant entendre des cris séditieux. Alexandre, de son côté, cherchait à grossir son parti en prodiguant ses trésors au clergé romain; mais ces prêtres corrompus et hypocrites profitaient des circonstances pour augmenter leurs richesses, et recevaient les présents du pontife et du prince en les trahissant tous deux.

Au milieu de ces troubles, Jourdain, fils de Robert, prince de Capoue, vint à Rome en qualité d'ambassadeur de Manuel Comnène, pour offrir au pape Alexandre le secours de l'empereur grec contre le roi d'Allemagne. Il s'engageait, au nom de Comnène, à rétablir l'unité entre les Églises grecque et romaine comme aux plus beaux siècles du christianisme, afin que les Grecs et les Latins ne formassent plus qu'un seul peuple soumis à un même chef religieux. Il demandait seulement en échange de sa protection que le pontife consenti

à lui rendre la couronne impériale, qui lui avait été enlevée par les empereurs d'Allemagne. Quoiqu'il parût difficile que le prince pût réunir une armée en faveur du saint-siége, néanmoins Alexandre, d'après l'avis de ses cardinaux, députa à Manuel l'évêque d'Ostie et le cardinal de Saint-Jean et Saint-Paul, pour entamer des négociations sérieuses. D'autre part, Frédéric Barberousse se trouva arrêté dans sa marche par les troupes des républiques confédérées, qui s'étaient rassemblées sur l'ancien territoire de Milan pour protéger les citoyens de cette ville qui reconstruisaient leurs remparts.

Enfin le saint-père reçut fort heureusement des sommes considérables que le roi Guillaume le Mauvais lui avait léguées en mourant. Cet argent, distribué aux nobles et aux prêtres, fit pencher la balance en sa faveur : une armée d'au moins quarante mille hommes s'organisa immédiatement; les villes voisines furent reprises aux ennemis, et on poussa même une attaque jusqu'à Tusculum, qui s'était déclarée pour Frédéric.

Christien, qui commandait la place pour l'empereur, essaya inutilement de défendre la ville avec son corps de troupes composées de Flamands et de Brabançons; ses soldats furent culbutés, et l'armée papale plantait déjà son drapeau sur les remparts, lorsque survint l'archevêque Rainold à la tête d'une nombreuse cavalerie : l'intrépide prélat chargea l'ennemi, le refoula dans une grande plaine, en fit un massacre épouvantable, et dégagea entièrement Tusculum. A la nouvelle de cette victoire, l'empereur quitta la ville d'Ancône dont il s'était emparé, accéléra sa marche, et vint camper devant Rome avec toute son armée. Trois assauts

suffirent pour le rendre maître de la partie basse de la ville et du château Saint-Ange. Comme il ne pouvait forcer la basilique de Saint-Pierre, il y mit le feu, et força tous ceux qui défendaient cette église à se rendre prisonniers.

Quant au pape, d'abord il s'était maintenu dans le palais de Latran; ensuite, craignant d'être forcé dans sa retraite, il s'était réfugié dans les palais crénelés des Frangipanes, d'où il attisait le feu de la révolte en distribuant aux citoyens les nouvelles sommes que Guillaume le Bon, nouveau roi de Sicile, lui avait envoyées. Rome était défendue par une multitude fanatique qui disputait avec acharnement chaque maison, chaque rue, chaque place que Frédéric faisait attaquer; enfin ce prince reconnaissant l'impossibilité de s'emparer de vive force de la personne du pape, se détermina à entrer en négociation avec le clergé et les magistrats. Il leur fit dire que si Roland consentait à renoncer au pontificat, sans préjudice de son ordination épiscopale, il s'engageait à contraindre Pascal au même sacrifice, et qu'ensuite tous ensemble procéderaient à l'élection d'un nouveau pape. A ces conditions, le prince promettait à l'Église une paix durable; rendait aux Romains leurs prisonniers et tout le butin qu'il avait fait; enfin, il s'engageait, pour l'avenir, à ne point interposer son autorité dans l'élection des pontifes.

Ces propositions parurent très-sages aux citoyens, qui étaient fatigués de la guerre, et ils répondirent aux envoyés du prince qu'ils les acceptaient et qu'ils sauraient obliger Alexandre à ratifier leurs engagements. Mais l'intraitable pontife refusa d'écouter aucune proposition; il fit éclater sa colère au milieu d'horribles blasphèmes, et jura que jamais il ne renoncerait

au trône pontifical. Son obstination détacha de sa cause tous ses partisans, et il se vit obligé de quitter Rome secrètement sous des habits de pèlerin, pour éviter de tomber entre les mains de ses ennemis. Il passa à Terracine, de là à Gaëte, ensuite à Bénévent.

Après la fuite de son compétiteur, Pascal célébra solennellement la messe à Saint-Pierre, et sacra l'empereur et l'impératrice Béatrix, son épouse, en leur plaçant sur le front des couronnes d'or ornées de pierreries. Les Romains consentirent également à prêter serment de fidélité et d'obéissance à Frédéric, et à reconnaître Pascal comme légitime pontife, à la condition que le prince ratifierait les premières propositions qu'il leur avait faites. Toutes choses étant convenues de part et d'autre, l'empereur envoya des commissaires de l'autre côté du Tibre pour recevoir le serment des Romains.

Cette journée devint le prélude d'une suite de revers terribles pour les Allemands : l'historien Acerbo Morena, qui rapporte les détails de cette affaire, était lui-même l'un de ces députés : « Nous étions au mois d'août, dit-il, à l'époque » des plus grandes chaleurs. A peine avions-nous passé de » l'autre côté du fleuve, qu'un orage effrayant éclata tout à » coup; l'eau était glacée et tombait par torrents; en peu » d'instants la campagne fut changée en un lac immense, et » deux heures après, le soleil reparut sur un ciel de feu. Ces » brusques transitions de température frappèrent toute l'armée comme par une commotion surnaturelle; une épidémie » se déclara dans le camp, et le jour suivant, lorsque nous » revînmes de Rome, la mortalité était si effroyable, qu'on

» ne pouvait plus suffire à enterrer ceux qui succombaient » au fléau. En moins d'un mois cette épidémie enleva la » moitié des troupes allemandes et força Frédéric à s'éloigner » de Rome.

» Aussitôt Alexandre quitta Bénévent et revint dans la ville » sainte, publiant partout que la main de Dieu s'était appe- » santie sur le prince sacrilége. A sa voix, les peuples de la » Lombardie se levèrent en masse et tombèrent sur les Alle- » mands; les Milanais surtout se montrèrent les plus achar- » nés dans cette guerre d'extermination. Frédéric, réduit » aux dernières extrémités et n'ayant plus qu'un très-petit » nombre de troupes, se voyait cerné dans l'Italie sans espoir » d'en sortir; alors il prit le parti de la dissimulation, et de- » manda une trêve pour négocier avec Alexandre; mais pen- » dant les pourparlers, il envoya secrètement le comte de » Morienne, son parent, qui obtint le passage sur les terres » du marquis de Montferrat : à la faveur d'un déguisement, » l'empereur quitta son camp au mois de mars 1168, traversa » le comté de Bourgogne, et arriva heureusement en Alle- » magne, où il fit de nouveaux préparatifs pour rentrer en » Italie avec une armée formidable. »

Pascal III était toujours resté à Rome, où il se maintenait courageusement dans la basilique de Saint-Pierre; mais au mois de septembre de cette année, à la suite d'un excès de table, il fut attaqué d'une maladie violente qui l'emporta en quelques jours. Son parti élut pour lui succéder Jean, abbé de Strum, évêque d'Albane, dont les mœurs étaient encore plus déréglées que les siennes, et qui fut intronisé sous le nom de Calixte III. Malgré l'approbation donnée à

son élection par Frédéric, le nouveau pape ne put se maintenir dans Rome, et fut obligé d'errer dans toutes les villes d'Italie.

Alexandre continuait à siéger avec orgueil au palais de Latran, et s'occupait de réparer les pertes de son trésor, « chose en laquelle il s'entendait merveilleusement, » disent les chroniques. Falcaud rapporte à ce sujet une anecdote fort curieuse : « Gauthier, dit-il, chapelain et précepteur du » roi de Sicile, avait été promu à l'archevêché de Palerme, » sans le consentement du clergé de cette église, qui repous- » sait son élection comme simoniaque et sacrilége. Des plaintes » avaient été portées à Rome sur cette nomination ; et la » reine elle-même, qui voulait donner ce siége important au » chancelier Étienne, l'un de ses amants, avait fait supplier » le pape de casser l'élection. Alexandre fit répondre par le » cardinal de Gaëte, son légat, que la princesse n'avait qu'à » lui compter mille onces d'or, et qu'il annulerait immédia- » tement la nomination de Gauthier.

» Dans l'intervalle, celui-ci, informé par le pape des ten- » tatives qu'on faisait contre lui, s'empressa d'envoyer à » Rome un ecclésiastique de Palerme et deux seigneurs qui » remirent au saint-père, de la part de l'archevêque, deux » mille onces d'or. Alexandre, qui avait déjà accepté mille » onces de la reine pour déposer Gauthier, reçut encore du » prélat cette nouvelle somme double de la première pour le » maintenir dans son siége ; et il fit répondre insolemment à » la princesse que l'archevêque de Palerme avait trouvé des » arguments d'un grand poids contre elle, et qu'il attendait » la réplique. La reine de Sicile ne voulut pas continuer cette

» lutte, elle garda son argent, et renonça à voir son favori » sur le siége de Palerme. »

L'histoire a conservé une lettre d'Alexandre adressée au sultan d'Iconie : « Nous avons appris par vos lettres et par » la relation des fidèles qui ont visité vos états, disait le saint- » père, que vous désiriez vous convertir à la foi chrétienne, » et que déjà vous aviez reçu le Pentateuque de Moïse, les » Prophéties d'Isaïe et de Jérémie, les Épîtres de saint Paul » et les Évangiles de saint Jean et de saint Matthieu. Nous vous » faisons remettre, pour compléter votre instruction dans » notre religion, une exposition complète de ses dogmes, de » sa morale et de son culte, et nous chargeons nos délégués » de vous les expliquer. » On ignore les résultats de cette espèce de mission.

Depuis longtemps, Albert, archevêque de Saltzbourg, s'était déclaré en faveur du pape Alexandre, au mépris de toutes les tentatives que l'empereur avait faites pour le ramener à son parti ; enfin Frédéric, fatigué de son obstination, se détermina à prendre des moyens énergiques, et le fit déposer solennellement à la diète de Ratisbonne. Le métropolitain députa aussitôt à la cour de Rome Erchempold, son chapelain, chanoine de Reicherperg, pour porter plainte contre le prince et contre les prélats d'Allemagne. Alexandre cassa la décision de la diète, anathématisa l'intrus au siége de Saltzbourg, et déclara Albert seul légitime prélat de cette ville.

Vers la même époque, en Angleterre, avait lieu une singulière querelle entre un abbé de Malmesbury et l'évêque de Salisbury, son diocésain, relativement à la bénédiction ab-

batiale, que le prélat prétendait vendre un prix trop élevé. Le moine voulant l'acheter au rabais, se rendit au pays de Galles et se fit bénir par l'évêque de Landalff, qui se montra plus accommodant. Une plainte fut aussitôt portée contre l'abbé au métropolitain de Cantorbéry, qui condamna le religieux à payer une seconde bénédiction à son diocésain.

Néanmoins, tout en rendant cette sentence, l'archevêque de Cantorbéry s'écria : « Les abbés sont bien lâches ou bien » misérables, puisque pour une once d'or par an ils pourraient » anéantir la puissance des évêques, et obtenir du pape une » entière indépendance ! » En effet, la simonie était poussée si loin à la cour de Rome, que les moines français, et principalement les abbés réguliers, obtenaient pour de l'argent toutes les dispenses imaginables, et achetaient même le droit de dissiper les richesses de leurs monastères dans de honteuses débauches.

Alexandre avait consolidé sa puissance depuis la déroute de Frédéric; il gouvernait l'Église sans que l'antipape songeât seulement à l'inquiéter; et la plus grande partie des cités lombardes reconnaissaient son autorité. Une seule ville avait eu à repousser les attaques des ennemis du saint-siége, c'était Alexandria, nouvellement bâtie par les Milanais en l'honneur du pape; mais les Allemands n'avaient recueilli que la honte d'une défaite, et Alexandria était sortie triomphante de la lutte. Par reconnaissance, le saint-père l'érigea en évêché.

Frédéric voulut reprendre une revanche, et après avoir réparé les pertes qu'il avait faites, il rentra en Italie pour la cinquième fois à la tête d'une nombreuse armée. Il poussa une

pointe sur le Milanais, ravagea les terres de cette province et mit tout à feu et à sang. Avec la même rapidité les états confédérés réunirent leurs troupes, marchèrent à sa rencontre et lui livrèrent une furieuse bataille dans laquelle les Allemands furent taillés en pièces; l'empereur lui-même eut son cheval tué sous lui, et parvint à grand'peine à s'échapper de la mêlée. Cette dernière victoire devint fatale à l'empire et exalta au plus haut point l'orgueil de l'Église romaine.

Heis dit que l'empereur fut accablé par ce nouvel échec. « Étant accoutumé de vaincre et de régner au milieu des lauriers, ajoute l'historien allemand, Frédéric, dont le caractère était indomptable, se vit d'un seul coup contraint de fléchir devant la nécessité et d'abandonner un parti qu'il avait soutenu pendant seize années contre toute la chrétienté. Mais ce qui ajoutait encore à son humiliation, c'était de voir la plupart des princes d'Allemagne se séparer de sa cause pour embrasser les intérêts du souverain pontife. Le puissant duc de Saxe et de Bavière, poussé par Alexandre, qui l'engageait à envahir l'Allemagne pour en faire sa conquête, se montrait l'un de ses plus ardents ennemis. Frédéric qui connaissait tous les plans de ses adversaires, voyait bien que sa ruine était imminente; non-seulement ses armées étaient détruites, mais encore le prince Henri, son fils aîné, qui commandait sa flotte contre les Vénitiens, venait d'être battu par les généraux de la république; tous ses vaisseaux avaient été capturés et lui-même avait été fait prisonnier. »

Néanmoins, Frédéric attendit que ses généraux eussent obtenu quelques avantages pour entamer des négociations

avec le saint-siége; et il choisit pour ambassadeurs le métropolitain de Mayence, celui de Magdebourg et l'évêque de Worms, auxquels il donna ses pleins pouvoirs pour conclure une paix définitive entre l'Église et l'empire. Ceux-ci se rendirent à Anagni, résidence du pape, où ils furent accueillis avec de grandes démonstrations de joie. « Nous vous attendions depuis longtemps, mes frères, leur dit Alexandre » en les voyant entrer, et nous éprouvons une douce satisfaction de votre arrivée; car nous ne pouvions apprendre en ce monde une nouvelle plus agréable que celle » de la paix entre l'autel et le trône. Si les intentions de » votre souverain sont sincères, nous le reconnaîtrons pour » le plus grand des princes de la terre. Mais afin que notre » union soit durable, il faut qu'il donne aussi la paix à nos » alliés, principalement au roi de Sicile, aux Lombards et à » l'empereur de Constantinople. »

Pendant que les ambassadeurs allemands traitaient avec le pontife, Frédéric continuait à guerroyer contre les villes confédérées; il remporta même une grande victoire qui lui fit espérer de rétablir ses affaires par la force des armes, et le détermina à suspendre immédiatement les pourparlers qui avaient lieu entre ses envoyés et le saint-père. Les prélats, qui déjà étaient gagnés à la cause d'Alexandre, voulurent représenter au prince que cette rupture pouvait soulever un mécontentement universel contre lui; et comme il leur répondit que sa résolution était inébranlable, ils lui déclarèrent qu'il ne leur restait plus qu'à se retirer dans leurs diocèses, d'où ils l'assisteraient de leurs conseils comme ils le lui avaient juré; mais que son pouvoir s'étendant seule-



Bourdet del. *Fauchery dir.* *Lafond Sculp.*

LES GRAVURES DE L'HISTOIRE DES PAPES

seront distribuées aux abonnés

A LA FIN DE L'OUVRAGE.

ALEXANDRE III FOULE A SES PIEDS L'EMPEREUR FRÉDÉRIC BARBEROUSSE

Page 151 Tome IV.

Nous donnerons un classement général des gravures dans le dernier volume

LES GRAVURES DE L'HISTOIRE DES PAPES

seront distribuées aux abonnés

A LA FIN DE L'OUVRAGE.

ALEXANDRE III FOULE A SES PIEDS L'EMPEREUR FRÉDÉRIC BARBEROUSSE.

Page 451. Tome IV.

Nous donnerons un classement général des gravures dans le dernier volume

ment sur les choses temporelles, ils étaient déterminés pour sauver leurs âmes à reconnaître le pape Alexandre comme véritable chef de l'Église. Frédéric, qui redoutait les conséquences d'une semblable détermination, parut enfin céder à leurs instances, et leur dit « qu'il était juste qu'un roi se » conformât aux sentiments de ses ministres et des princes » de l'empire. » En effet, dès le lendemain il se rendit à Venise pour conclure définitivement la paix avec le pontife, et surtout pour obtenir la liberté de son fils.

Fortunatus Ulmus rapporte en ces termes l'humiliant cérémonial auquel le prince fut obligé de se soumettre : « Lorsque » l'empereur arriva en présence du pape, dit l'historien, il se » dépouilla de son manteau impérial et se mit à deux genoux, » la poitrine touchant la terre ; Alexandre s'avança et lui posa » le pied sur le cou, pendant que les cardinaux entonnaient » d'une voix retentissante ces paroles du Psalmiste : Tu marcheras sur le basilic, et tu écraseras le lion et le dragon. — » Frédéric s'écria : Pontife, cette prédiction a été faite pour » saint Pierre et non pour toi ! — Tu mens, répliqua Alexandre, » ceci est écrit pour l'Apôtre et pour moi. » Et appuyant de tout le poids de son corps sur le cou du prince, il le força au silence ; ensuite il lui permit de se relever et lui donna sa bénédiction. Après quoi l'assemblée entière entonna le Te Deum.

La paix fut conclue et signée le soir même ; le lendemain Alexandre célébra à Saint-Marc une messe solennelle, où Frédéric, une verge à la main, fit la fonction d'huissier, précédant le saint-père et faisant écarter les laïques. Il demeura debout dans le chœur avec les prélats et le clergé allemands, qui chantèrent l'office. A l'Évangile, le pape

monta sur le jubé, prononça un sermon sur la concorde qui était rétablie entre les deux puissances, en faisant ressortir avec orgueil la prédominance du glaive de saint Pierre sur celui de César. Après le sermon, l'empereur vint avec toute sa suite se prosterner devant le pape et lui baiser les pieds; enfin, lorsque la messe fut terminée, le saint-père monta à cheval pour retourner à son palais, et Frédéric le conduisit à pied tenant son cheval par la bride.

Six jours après, la paix fut jurée solennellement dans la grande salle du palais des doges. Le pape présidait l'assemblée; il était placé sur un trône au-dessus des évêques et des cardinaux, le prince à sa droite. Il prononça un long discours dans lequel il témoignait la joie qu'il éprouvait de la conversion de l'empereur, et déclarait qu'il le recevait dans le sein de l'Église, à bras ouverts, comme son cher fils. Frédéric, à son tour, se leva de son siége, ôta son manteau impérial, et déclara hautement qu'il reconnaissait avoir été égaré par des conseillers perfides, et qu'il s'accusait d'avoir persécuté l'Église en croyant la défendre; il remercia Dieu de l'avoir retiré de cette erreur, et jura qu'il abandonnait le schisme, qu'il reconnaissait Alexandre comme pontife légitime, et qu'il rendait la paix au roi de Sicile et aux peuples lombards.

On apporta les saints Évangiles, des reliques, un morceau de la vraie croix; et, par ordre de l'empereur, Henri, comte de Diesse, fit serment sur l'âme de Frédéric Barberousse qu'il garderait à jamais la paix avec l'Église, qu'il accordait une trêve de quinze ans au roi de Sicile, et une autre de six ans aux villes de la Lombardie : douze princes

de l'empire prêtèrent le même serment. De leur côté, les ambassadeurs de la Sicile et les députés des peuples lombards jurèrent d'observer fidèlement les conditions du traité. Alors le saint-père donna l'absolution à l'empereur et le releva entièrement de l'anathème.

Dans les actes qui rapportent ce fait, il est remarquable que Frédéric ne fut absous que de l'excommunication qu'il avait encourue comme schismatique, et qu'il n'est pas fait mention de sa réhabilitation comme ayant été déposé par le saint-siége.

Après la prestation du serment, les seigneurs allemands vinrent chacun à leur tour abjurer l'hérésie aux pieds du pape et recevoir l'absolution. Alexandre annonça ensuite qu'il tiendrait un concile dans l'église de Saint-Marc, le dimanche de la semaine suivante. Les prélats d'Allemagne et de Lombardie, les cardinaux, l'empereur et le doge, ainsi que les ambassadeurs siciliens, composèrent cette magnifique assemblée : on commença la séance par les prières des litanies et par un discours qui fut prononcé par le saint-père. Après quoi on donna à tous les assistants des cierges allumés, et du haut du jubé le pontife lança une excommunication terrible contre ceux qui dans l'avenir oseraient troubler la paix jurée. Alors tous les cierges furent éteints, et les assistants les jetèrent à leurs pieds en criant : « Ainsi soit-il. »

Telle fut la fin de cette lutte sanglante engagée par l'ambition insatiable d'un empereur et soutenue par l'orgueil indomptable d'un pape. Les peuples, instruments passifs de la tyrannie, venaient de rendre plus lourdes encore les chaînes de l'esclavage!

Avant de quitter Venise, le prince et le pontife nommèrent trois commissaires pour procéder à la restitution des terres de l'Église dont l'empereur avait fait la conquête : enfin Frédéric prit congé d'Alexandre et retourna à Césène; le pape s'embarqua avec sa suite sur des galères vénitiennes pour Lépante; de là il passa à Troja, ensuite à Bénévent, et enfin à Anagni, où il fit son entrée le 14 décembre 1176, après une année d'absence.

L'antipape Calixte ayant appris l'abjuration de l'empereur, se rendit auprès du saint-père avec quelques ecclésiastiques, et en présence des cardinaux et des évêques, il abjura le schisme, prêta serment de fidélité et implora son pardon. Alexandre ne lui adressa aucun reproche; il déclara, au contraire, que l'Église romaine le recevait avec joie, et lui rendait le bien pour le mal; en effet, il le traita depuis avec beaucoup d'égards et l'admit souvent à sa table.

Cependant le schisme ne fut pas entièrement éteint, et quelques obstinés qui refusaient de reconnaître le saint-père élurent à la place de Calixte, Landositino, de la famille des Frangipanes, et le proclamèrent sous le nom d'Innocent III. Un chevalier romain, frère de l'antipape Octavien, le prit sous sa protection, et lui donna le château de Palombra, forteresse imprenable, qu'il avait près de Rome. Mais fidèle à sa politique de corruption, le pontife fit proposer au chevalier une somme importante pour prix de son château et de tout ce qu'il renfermait : l'indigne seigneur accepta le marché et vendit la forteresse. Landositino fut plongé dans les cachots de Cava, soumis à des tortures affreuses et

enfin étranglé. Alors fut complétement terminé le schisme qui avait désolé l'Italie, la France et l'Allemagne pendant vingt années entières.

Au milieu de tous les désordres qu'entraînent les guerres, de graves abus s'étaient introduits dans l'Église : le pape, sous prétexte d'y mettre un terme, convoqua un concile général à Rome, pour le premier dimanche de Carême de l'année 1179. Dans sa lettre de convocation, Alexandre prévenait les évêques d'Italie que leur présence au synode était obligatoire, ce qui ne les rendit pas plus exacts; car tous savaient que les conciles n'étaient pour le pape qu'un moyen de lever des impôts sur les évêques et sur les abbés, qui préféraient acheter avec de l'or le droit de ne point abandonner leurs habitudes de paresse et de débauches. Au jour marqué, l'assemblée, quoique peu nombreuse, se réunit dans l'église de Latran : le pape était placé sur une estrade avec les cardinaux, les préfets, les sénateurs et les consuls de Rome.

On décréta plusieurs canons pour prévenir les schismes dans l'élection des papes; on décida que les deux tiers des voix du sacré collége étaient indispensables pour rendre la promotion régulière, et que l'ecclésiastique qui ne les ayant pas obtenues prendrait néanmoins le titre de pape, serait privé des ordres sacrés et excommunié jusqu'à sa mort, ainsi que tous ceux qui l'auraient reconnu. On s'occupa ensuite des aliénations des biens ecclésiastiques : les Pères déclarèrent suspendus des ordres sacrés et des dignités épiscopales, les prélats qui obligeaient leurs suffragants et leurs diocésains à engager les revenus des Églises pour leur donner des fêtes ou pour les traiter magnifiquement, lors-

qu'ils faisaient leur inspection pastorale. En effet, beaucoup d'évêques parcouraient plusieurs fois chaque année leurs diocèses avec toute leur maison, et se faisaient héberger par les prêtres et par les moines, afin de ménager leurs revenus. Pour réprimer cet abus le concile rendit ce sage décret : « Puisque l'Apôtre nourrissait lui et sa famille du prix de » son labeur, disaient les Pères dans leur bulle, nous ne » voyons pas pour quel motif les évêques de nos jours agi- » raient autrement et voudraient réduire leurs inférieurs à la » misère, et les obliger à vendre les ornements des basiliques » et à engager les terres des couvents pour les héberger et » pour nourrir une suite de valets qui dévore en quelques » heures les provisions qui auraient suffi pour une année en- » tière. C'est pourquoi nous ordonnons que les métropoli- » tains, à l'avenir, ne pourront avoir dans leurs excursions » plus de quarante chevaux ; les cardinaux, vingt-cinq ; les » évêques, vingt à trente ; les archidiacres, sept, et les doyens » et les prêtres inférieurs, deux : nous leur défendons de » mener avec eux ni chiens ni oiseaux pour les chasses, ni » d'exiger qu'on serve sur leur table des mets recherchés et » des vins étrangers. Nous ne leur permettons pas d'imposer » des tailles à leur clergé ; ils pourront seulement, en cas de » nécessité, demander un secours charitable. Il leur est égale- » ment défendu d'exiger un salaire pour l'intronisation des » nouveaux évêques ou des abbés, pour l'installation des » autres ecclésiastiques, pour les sépultures, pour les ma- » riages et pour les autres sacrements, ce qui est un abus et » un sacrilége, attendu qu'on les refuserait à ceux qui n'au- » raient pas d'argent pour les acheter. »

Parmi les différents canons établis au concile de Latran, le dernier est sans contredit le plus remarquable, puisque c'est le décret qui sert de fondement à la terrible inquisition; il est conçu en ces termes : « L'Église, comme le dit saint » Léon, bien qu'elle rejette en morale les exécutions san- » glantes, ne laisse pas de les admettre en pratique, parce que » la crainte d'un supplice corporel fait quelquefois recourir » les pécheurs aux remèdes spirituels. Or les hérétiques que » l'on nomme Catharins, Patarins ou Publicains, se sont tel- » lement fortifiés dans la Gascogne, dans l'Albigeois et sur » le territoire de Toulouse, qu'ils ne se cachent plus et ensei- » gnent ouvertement leurs erreurs; c'est pourquoi nous les » anathématisons, ainsi que ceux qui leur donnent asile ou » protection, et s'ils meurent dans leur péché, nous défen- » dons de faire des oblations pour eux, ni de leur donner la » sépulture.

» Quant aux Brabançons, aux Aragonais, aux Navarrais, » aux Basques, aux Cottereaux et aux Triaverdins, qui » ne respectent ni les églises, ni les monastères, qui n'épar- » gnent ni la veuve, ni l'orphelin, ni l'âge, ni le sexe, et qui » pillent les champs et les villes, nous ordonnons pareille- » ment que ceux qui les auront reçus, protégés ou logés, » soient dénoncés et excommuniés dans toutes les églises, » aux fêtes solennelles, et nous ne permettons de les absoudre » eux-mêmes qu'après qu'ils auront pris les armes contre » ces abominables Albigeois.

» En outre, nous déclarons entièrement relevés de leurs » serments, les fidèles qui se sont engagés à eux par quel- » ques traités, et nous leur enjoignons, pour la rémission de

» leurs péchés, à manquer de foi à ces hérétiques exécra-
» bles, à confisquer leurs biens, à les réduire en servitude, et
» à tuer ceux qui ne voudront pas se convertir. Nous accor-
» dons à tous les chrétiens qui prendront les armes contre
» les Catharins la même indulgence qu'aux fidèles qui se
» croisent pour le saint sépulcre. »

Ce décret infâme et les prédications furibondes des légats du saint-siége excitèrent si bien le zèle superstitieux des rois de France et d'Angleterre, que ces deux monarques résolurent d'aller en personne convertir les hérétiques ou les exterminer. Cependant les conseils de quelques seigneurs empêchèrent ces tyrans de diriger eux-mêmes cette croisade sacrilége, et ils en confièrent l'exécution à des évêques, sous la direction du légat romain Pierre Chrysogone.

Dans son histoire des Vaudois, Perrin raconte ainsi quelle fut l'origine de cette hérésie et les terribles conséquences qu'elle amena dans le midi de la France : « L'an de notre
» Seigneur 1160, la peine de mort fut prononcée contre tous
» ceux qui ne croiraient pas littéralement aux paroles sacra-
» mentelles prononcées par le prêtre sur l'Eucharistie, c'est-
» à-dire, que le Christ fût réellement dans l'hostie, sous la
» forme du pain, avec la roideur et la blancheur de cette
» substance, et conservant néanmoins la grosseur et la forme
» primitive de son corps, lorsqu'on le plaça sur l'arbre de la
» croix ; il était ordonné pareillement, sous les mêmes peines,
» d'adorer l'hostie, de tapisser les rues aux jours de pro-
» cession, de se mettre à genoux devant elle, de l'appeler
» Dieu, et de se frapper la poitrine.

» Pierre Valdo, citoyen de Lyon, s'éleva courageusement

» contre ces nouvelles superstitions; il parla contre le clergé » et contre les abominations qui s'étaient glissées dans le » sein de l'Église romaine, disant que le pape avait abandonné la foi chrétienne; que la ville sainte était la » Babylone prostituée, le figuier stérile que Dieu avait » maudit, et qu'il ne fallait point obéir au pape ni le croire » infaillible; que la gent monacale était un corps putréfié » et pestilentiel, et que leurs vœux étaient les marques fatales » de la bête de l'Apocalypse; enfin il démasquait les fourberies des prêtres, démontrant que le purgatoire, les messes, » la dédicace des temples, la vénération des saints, les commémorations des morts, n'étaient que des inventions du » clergé pour extorquer l'argent des simples.

» Dans toutes ses harangues, Valdo réunissait un nombreux » auditoire, parce qu'il était en grande estime dans le pays, » à cause de son érudition et de sa piété sincère; en outre, » on savait qu'il dépensait généreusement en aumônes les » grands biens qu'il avait de son patrimoine. Il enseignait » que le pain matériel devait nourrir le corps, et que l'âme » devait s'alimenter de l'humilité et de la charité, qui étaient » les seuls et véritables préceptes de la morale évangélique; » il prêchait plus encore d'exemple que de paroles, et menait » une vie irréprochable, imitant les apôtres, lisant sans cesse » les saintes Écritures, et cherchant en elles les véritables » moyens de salut.

» Un mérite aussi remarquable, un courage aussi sublime, » ne pouvaient manquer de lui susciter les prêtres pour ennemis; et celui qui se montra le plus acharné à sa perte fut, ce » qui devait arriver, le métropolitain de Lyon, appelé Jean de

» Belles-Maisons. Ce prélat, exaspéré contre Valdo de ce qu'il » osait catéchiser le peuple et blâmer les vices des papes et du » clergé, lui fit intimer l'ordre de cesser ses enseignements, » sous peine d'excommunication et d'être brûlé comme hé- » rétique. Le philosophe fit répondre à l'archevêque qu'il ne » redoutait pas les supplices, et qu'il continuerait à prêcher » sur l'abominable corruption des prêtres, attendu qu'il ai- » mait mieux obéir à sa conscience et à Dieu, qu'à un prélat » qui était lui-même un athée et un abominable sodomite.

» Cette réponse énergique augmenta la rage de Jean, qui » envoya sur l'heure des gardes pour l'arrêter; mais le peuple » se rangea du parti de l'apôtre et chassa les séides de l'ar- » chevêque. Valdo demeura encore trois ans à Lyon, sous la » protection de ses amis; mais le pape Alexandre, troisième » du nom, qui était très-cruel, quoiqu'il affectât de ne pas le » paraître, ayant été instruit qu'un grand nombre de Lyon- » nais révoquaient en doute son autorité souveraine, et re- » doutant que cette rébellion contre sa puissance ne se pro- » pageât en France, anathématisa Valdo et tous ses adhérents, » et commanda à Jean de Belles-Maisons de les persécuter » jusqu'à leur entière extermination.

» Alors les réformateurs se virent traqués comme des bêtes » féroces, livrés aux plus affreux supplices ou forcés de quit- » ter Lyon. Ils se répandirent par bandes dans le midi de la » France, sous le nom de Vaudois, dérivé de Valdo leur » chef; et en peu de temps les nouvelles doctrines firent de » si rapides progrès, que le comté de Toulouse et tous les » peuples des provinces méridionales se déclarèrent contre » les papes.......... »

C'était précisément pour arrêter cette propagation religieuse qu'Alexandre fulminait de nouveaux anathèmes et prêchait une croisade contre les Vaudois. A sa voix, des milliers de fanatiques prirent les armes et marchèrent sur Toulouse, qui avait alors pour consul un vénérable vieillard, appelé Pierre Durand, qui employait ses grandes richesses à soulager les pauvres, et qui était surtout distingué par ses vertus et par ses lumières. Sans égard ni pour son âge ni pour son caractère, le légat Jean Chrysogone fit saisir tous ses biens, et le chassa de France, avec défense d'y rentrer qu'après avoir servi les pauvres pendant dix ans à Jérusalem. Ensuite il confisqua les richesses de ses proches et de ceux qui avaient seulement communiqué avec lui; il exila tous les citoyens opulents parce qu'ils étaient suspectés d'hérésie, et en fit appliquer plusieurs à la torture pour en obtenir des dénonciations.

Cette première expédition contre les Vaudois paraissait terminée, lorsque arriva un autre légat, nommé Henri, ancien abbé de Clairvaux, qui venait d'être élevé au cardinalat. Ce prêtre exécrable s'avançait à la tête d'une armée de bandits, et muni d'ordres impitoyables qui lui avaient été envoyés de Rome. Alors des bûchers se dressèrent; les instruments de tortures déchirèrent de nouveau les victimes de la superstition; enfin reparut tout l'affreux attirail que traînent après eux les ministres des tyrans. Des milliers d'hérétiques, vieillards, femmes, enfants, furent pendus, écartelés, roués ou brûlés vifs, et leurs biens confisqués au profit du roi et du saint-siége!

Pendant qu'Alexandre faisait exterminer les Vaudois ou

Albigeois parce qu'ils refusaient de reconnaître sa suprême autorité, l'Écosse était en révolution à l'occasion de la nouvelle promotion du docteur Jean à l'évêché de Saint-André. Le roi Guillaume, mécontent des chanoines de cette église parce qu'ils avaient élu un évêque sans sa permission, refusa de confirmer leur candidat, et nomma Hugues, son chapelain, pour gouverner le siége vacant. Jean porta plainte à la cour de Rome; et aussitôt Alexandre envoya en Écosse son légat Alexis, sous-diacre de l'Église romaine, qui prononça l'interdit contre l'évêché de Saint-André, déposa Hugues comme intrus, et rétablit Jean comme légitime évêque du diocèse, en lui défendant toutefois de relever l'anathème prononcé contre son Église, avant que le roi eût consenti à son élection.

Guillaume parut se soumettre à la force et approuva l'élection; mais immédiatement après que l'excommunication eut été levée, il fit arrêter Jean et le chassa de ses états. Alexis rendit un nouveau décret d'anathème, qui fut confirmé par le pape dans une lettre adressée aux prélats d'Écosse et particulièrement au clergé de Saint-André. En outre, par une inspiration de sa politique machiavélique, il donna la légation d'Écosse à Roger, métropolitain d'York, qui en sa qualité d'Anglais était l'ennemi naturel des Écossais, et lui ordonna d'excommunier Guillaume, de mettre son royaume en interdit, et de le déposer, s'il persistait à ne pas laisser Jean en libre possession de l'église de Saint-André. Alexandre commandait au prélat de rentrer en Écosse, de ne point abandonner son siége, et de mériter, s'il le fallait, la palme du martyre, comme saint Thomas de Cantorbéry. Toutes ces

menaces ne servirent pas beaucoup la cause de Jean; il fut une seconde fois chassé du royaume, et on lui défendit, sous peine de mort, d'y rentrer. Il est vrai qu'aussitôt le prince fut excommunié, et l'Écosse déclarée en interdit.

Tel fut le dernier acte d'autorité exercé par Alexandre : il mourut à Città di Castello, le 30 août 1181, après avoir occupé la chaire pontificale pendant vingt-deux ans.

Ce pape, orgueilleux, vindicatif, avare, despote et cruel, montra une lâche hypocrisie aussi longtemps qu'il eut à redouter le glaive de l'empereur Frédéric. Mais dès qu'il vit son autorité affermie, il jeta le masque et se révéla aussi implacable que Grégoire VII, et plus orgueilleux encore que le moine Hildebrand.

Ce fut lui qui décréta cette fameuse bulle qui autorisait les prêtres à excommunier ceux qui leur refusaient la dîme. « Nous ordonnons, disait cet infâme pape, qu'on procède » par censure pour faire payer les dîmes des moulins, des » étangs, du foin, de la laine, des abeilles, des grains et » des fruits; et nous voulons que la dixième partie de toutes » ces récoltes soit payée avant que les cultivateurs aient » même prélevé les frais de culture. »

Combien est étrange l'aveuglement des hommes, qui aujourd'hui encore se prosternent devant les successeurs de pareils monstres!

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.

TABLE DU QUATRIÈME VOLUME

DE

L'HISTOIRE DES PAPES.

FIN DE LA TABLE DU QUATRIÈME VOLUME.

